4.20.16.

Library of the Theological Seminary,

PRINCETON, N. J.

BX 4820 .M37 1899 v.1
Maraval, Jean Baptiste.
Le protestantisme au XVIe et
au XIXe si ecle: sa

V. 1

LE

PROTESTANTISME

AU XVI^e^ ET AU XIX^e^ SIÈCLE

Sa Religion — Sa Morale — Sa Philosophie
Sa Politique — Son Intolérance

ET LES

FONDATEURS DE LA RÉFORME

PAR J.-B. MARAVAL

TOME PREMIER

ALBI
HENRI AMALRIC, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
14, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 14

LE PROTESTANTISME

AU XVI^e^ ET AU XIX^e^ SIÈCLE

ET

LES FONDATEURS DE LA RÉFORME

TOME PREMIER

LIBRARY OF PRINCETON
APR 20 1916
THEOLOGICAL SEMINARY

LE

PROTESTANTISME

AU XVI^e^ ET AU XIX^e^ SIÈCLE

Sa Religion — Sa Morale — Sa Philosophie
Sa Politique — Son Intolérance

ET LES

FONDATEURS DE LA RÉFORME

PAR J.-B. MARAVAL

TOME PREMIER

ALBI
HENRI AMALRIC, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
14, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 14

Permis d'imprimer :

Albi, le 3 juillet 1899.

H^ri^ FABRE, *V. g. c.*

ERRATA

Page 47, 2e ligne, il faut lire : ... fut l'*aîné* de Luther.... au lieu de : ... l'*aînée*...

— 60, 27e ligne, il faut lire : ... s'éteindre *leurs flammes*..., au lieu de : ... *leur flamme*...

— 157, 28e ligne, il faut lire : ... chez les gens *plus* cultivés..., au lieu de : ... *peu* cultivés...

— 201, 12e ligne, il faut lire : ... *leur* origine..., au lieu de : ... *son* origine...

— 238, 27e ligne, il faut lire : ... qu'il *n'a*..., au lieu de : ... qu'il *n'y a*...

— 425, 1re ligne, il faut lire : ... *persévérèrent*..., au lieu de : ... *persévèrent*...

— 427, 6e ligne, il faut lire : ... *des* guerres..., au lieu de : ... *de* guerres...

— 437, 21e ligne, il faut lire : ... *des* religionnaires..., au lieu de : ... *de* religionnaires...

— 442, 20e ligne, il faut lire : ... *ils* emmenèrent..., au lieu de : ... *il* emmenèrent...

A MONSEIGNEUR MIGNOT

AU GRAND ARCHEVÊQUE D'ALBI

HOMMAGE

D'ADMIRATION ET DE FILIAL RESPECT

Lettre de Monseigneur MIGNOT, Archevêque d'Albi, a l'Auteur de ce livre.

Albi, le 9 novembre 1900.

Cher Monsieur le Curé,

Je serais impardonnable de ne vous avoir pas encore remercié de votre hommage d'auteur, si, avant de vous écrire, je n'avais voulu lire votre premier volume. Votre travail a exigé beaucoup de recherches, et je suis agréablement surpris que vous ayez pu réunir tant de documents dans votre presbytère de Lacrouzette, où vous n'avez pas à votre disposition les richesses de la Bibliothèque nationale. Comme vous vous y attendez, votre livre sera vivement attaqué par les protestants, — à moins, ce qui est possible, qu'ils ne fassent autour de lui la conspiration du silence. — Le protestantisme abritant sous les vastes plis de son drapeau des chrétiens de toute nuance depuis les plus croyants, les plus respectables, les plus sincères, les plus patriotes, jusqu'aux latitudinaristes, les chrétiens libéraux, qui n'ont de chrétien que le nom ; comme cette sorte de religion est un Protée qui prend toutes les formes, on niera chacune de vos thèses au nom de quelqu'un ou de quelque chose.

Cela n'empêchera pas votre livre d'être une source abondante où l'on trouvera de précieux documents qu'on ne trouve pas aisément réunis.

Je ne puis donc que vous encourager, bénir vos efforts. Gardez toujours une grande réserve dans vos expressions, ayez raison par la force même des choses, par l'intensité de la lumière que vous projetterez sur un sujet difficile, plutôt que par des procédés et des habiletés de polémique.

Agréez, cher Monsieur le Curé, mes sentiments bien dévoués.

† E.-I., *Arch. d'Albi.*

LE PROTESTANTISME

AUX XVI^{e} ET XIX^{e} SIÈCLES

ET LES FONDATEURS DE LA RÉFORME

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

PÉRIL PROTESTANT : LA PROPAGANDE

La propagande protestante est périlleuse. — L'austérité du Catholicisme en est la première cause. — Concours du rationalisme. — Ses ressources. — Sociétés coadjutrices. — Diffusion des Bibles altérées. — Déloyauté du Protestantisme dans les altérations de l'Ecriture. — Publication des livres. — Coopération de la presse incrédule. — Appel à l'action catholique. — Quelques livres très dangereux. — Courte réponse à des historiens de la Réforme. — Les missionnaires, catéchistes, ministres itinérants, colporteurs. — Création d'écoles laïques. — Accueil que le philosophisme fait au Protestantisme. — Autre appel au zèle catholique. — Nécessité de l'esprit d'association.

Tous les pays catholiques, et particulièrement les pays catholiques où, comme en France et en Italie, la foi s'est malheureusement très affaiblie, ont beaucoup à redouter la propagande protestante. Dans bien de nos diocèses français, on s'est obstiné à fermer les yeux sur ses lamentables ravages : « C'est « beaucoup de bruit pour rien, a-t-on dit ; il n'y « a rien à craindre ; cette rage de prosélytisme

« protestant s'épuisera d'elle-même ; laissez passer « la première fougue ; elle tombera sans qu'on « s'en mêle. Nos populations ne sont pas faites « pour le Protestantisme ; le Protestantisme n'a « pas de racines, et ne peut en avoir, en France ; « il est antipathique à la nation. »

Nous ne pouvons entendre sans douleur ce langage, ni partager ces sentiments d'optimiste sécurité, parce que nous avons l'absolue conviction que la propagande du Protestantisme est la lave d'un immense volcan, qui engloutit sur ses pas d'innombrables âmes. C'est ce que nous voudrions persuader à tout catholique digne de ce nom.

L'austérité du Catholicisme, on ne saurait le nier, ne le rend pas populaire parmi ses enfants. Les droits de Dieu lui sont chers : il les défend contre les passions humaines, et réclame pour ces droits la place d'honneur dans les sentiments et dans les actions des fidèles. La supériorité des âmes lui est connue : il s'éprend d'amour pour elles, et il enseigne que les besoins du corps, les plaisirs et même les nécessités de la vie doivent être sacrifiés aux soins de ces immortelles passagères sur la terre. Jésus-Christ l'a envoyé pour établir son règne dans ce monde : il exige qu'on l'y aime, et, sans découragement, il fait briller à tout regard la lumière des lois du divin Maître et le reflet de ses exemples. Les vertus l'ont pour protecteur et les vices pour ennemi : il combat toutes les sensualités, fait la guerre à tous les orgueils et résiste à toutes les révoltes. Les hommes trouvent en lui un défenseur contre

eux-mêmes : malgré eux, il les soutient contre l'entraînement qui les attire en bas, et les redresse vers le ciel.

Il y a là, sans doute, des bienfaits qui sont des titres à la gratitude et devraient faire bénir de tous la sainte Eglise ; mais, hélas ! enfants aveugles et ingrats, les hommes ne le comprennent guère, et, s'ils ne frappent toujours leur mère, du moins ils la repoussent souvent et la maudissent. Le pape, les évêques, les prêtres, tous ces messagers qui portent à l'esprit le souvenir de cette grande autorité que le devoir a pour étendard et les passions pour épouvantail, rappellent aux cœurs que, pour obéir et se dompter, il faut des efforts pénibles à la nature. Or, la nature déchue ayant mis dans les âmes les ferments de révolte contre le joug que maintient le Catholicisme dans les consciences, beaucoup ne veulent ni se surmonter, ni prendre la peine de se vaincre ; le Protestantisme trouve ainsi ménagées, dans les esprits, de secrètes intelligences, et, au dehors, un auxiliaire puissant les favorise et les rend plus redoutables.

Le souffle de l'incrédulité, en effet, a enflammé ces ferments de révolte, et, dans les bas degrés comme dans les hauts rangs de la société, l'Eglise rencontre des insurrections formidables à combattre. Follement représentés par les mécréants comme les ennemis du progrès, de la science, de l'industrie, des arts, du bien-être, des évolutions de la pensée, de l'émancipation de l'esprit, de la liberté des peuples, le Catholicisme et son sacerdoce n'inspirent à

beaucoup que défiance, et se tenir en garde contre leur influence est l'aveugle besoin d'un grand nombre. Pour aboutir plus directement à l'indépendance religieuse de l'homme ; pour expulser Dieu et son Christ des affaires de ce monde ; pour anéantir, en un mot, la Religion ; pour arriver à ce terme funèbre où il aspire, avouons que le rationalisme a inventé une efficace manœuvre. Le peuple, cependant, n'arrive pas sans peine pour les agents qui l'y poussent, à se passer de religion ; il ne se fait pas aisément incrédule. C'est pourquoi le Protestantisme est, aux yeux du philosophisme, une transition, un pont, comme a dit Edgard Quinet, pour aller de la Religion à l'irreligion ; c'est pourquoi encore celle-ci accepte le Protestantisme, et même consent à être son éclaireur pour lui frayer les voies. Ainsi, les sociétés secrètes aidant, les succès de la Réforme se préparent ; le Protestantisme s'introduit, avec sa multiple propagande, au milieu des peuples, pour y prêcher son évangile, et l'on se tromperait grossièrement si l'on croyait qu'ainsi préparées, les populations accueillent mal la bonne nouvelle. Ah ! lorsque habilement sont exploitées les vieilles calomnies contre l'Eglise, contre le prêtre, contre un culte qui répugne à la nature ; lorsque, à la place d'une religion pénible à suivre, est proposée une religion commode, qui rejette la confession, qui dispense du jeûne et qui affranchit de toute pénitence, qui n'a aucune croyance définie, ni aucune morale déterminée, qui ne laisse à la conscience que le devoir de pratiquer ce qu'elle veut et à la raison que l'obli-

gation de croire ce qu'elle entend, soyez assurés que ces facilités religieuses, débitées, d'ailleurs, avec un air de piété qui séduit et une apparence de conviction qui subjugue, quand, au besoin, elles ont, pour cortège, une pluie d'or, qui remplit la main du pauvre, soyez assurés, disons-nous, que ces facilités religieuses font dire tout haut à l'auditeur ou au lecteur que « c'est la même chose que ce que le curé prêche », et tout bas que « c'est beaucoup plus commode ». A ces pièges si adroitement tendus se prennent, hélas! les multitudes, là surtout où l'esprit révolutionnaire dispose les ignorants à l'apostasie, même dans les contrées de la vieille Europe, où toutes les tempêtes du seizième siècle trouvèrent dans la foi traditionnelle une digue puissamment bâtie pour résister aux torrents qu'elles avaient déchaînés.

Il faut, sans doute, au Protestantisme d'immenses ressources pour réaliser la folle ambition qu'il a de saisir le sceptre du monde ; mais l'or ne lui manque pas. Sans parler des subventions qu'il reçoit des nombreuses Sociétés qui, sous diverses appellations, excitent la propagande, la patronnent, la dirigent et assurent à la Réforme la protection de l'Etat, les Sociétés bibliques versent à pleines mains leur argent dans les caisses protestantes, et grossissent fabuleusement un budget destiné à payer la guerre que l'on fait à l'Eglise romaine. Paris seul compte plus de quinze Sociétés de ce genre, qui sont chacune une véritable armée, composée de soldats aguerris, parfaitement exercés aux

combats et animés d'une ardeur toujours croissante pour étendre leurs conquêtes et leur donner une existence légale et durable : Société biblique française et étrangère, — Société biblique de France, — Société des écoles du dimanche, — Société des traités religieux, — Société biblique protestante, — Société évangélique de France, — Société des missions évangéliques, — Société centrale protestante d'évangélisation, — Société du sou protestant, — Société de l'encouragement de l'instruction primaire, — Œuvre des diaconesses, — Société de l'histoire du protestantisme français, — Alliance évangélique, — etc.

Difficilement on calculerait le nombre de ces corporations, si elles avaient été créées avec d'égales proportions dans le monde entier. Or, ce sont elles qui, avec un zèle infatigable, répandent parmi le peuple d'innombrables exemplaires de l'Ancien et du Nouveau Testament. Rien, aux yeux des protestants, n'est plus propre à dessiller les yeux des catholiques que la parole de Dieu. Aussi, c'est par de nombreux millions qu'il faudrait compter les Bibles distribuées dans la France seule, et par milliers les colporteurs, que l'on choisit de préférence parmi les catholiques apostats, pour mieux faire la déplorable besogne. Ils se sont jusqu'à nos temps abusés. Si le vrai texte des Ecritures était mis aux mains des catholiques, la lecture de la Bible, particulièrement de l'évangile, n'aurait, le plus souvent, d'autre effet que celui de les fortifier en les éclairant ; loin d'en faire des renégats, elle en ferait

de meilleurs chrétiens. Mais, si, dans le passé, les Bibles distribuées par les Sociétés bibliques furent dues à des plumes orthodoxes, fréquemment même à des plumes catholiques, qui conservèrent généralement le sens du texte sacré, il n'en est pas de même des traductions, qui ont commencé depuis trente ans à circuler et circuleront bientôt seules comme des traductions fidèles.

Sorties des officines libérales, les idées du rationalisme n'ont pu manquer de filtrer, à travers le passage des mots d'une langue en une autre. Les traducteurs libéraux, qui savent si bien imiter les nuances du style de Renan, qui les enchante, n'ont pas assurément su se garder d'affaiblir, d'atténuer ou de réduire à une figure poétique le « monstrueux surnaturel », dont ils ont horreur comme des bêtes féroces ; de déchirer pièce à pièce toute l'économie divine de l'évangile en chargeant de notes fallacieuses les versions qui leur doivent le jour. Certains y ont tordu, dénaturé même, à l'aide d'un commentaire particulièrement offert à la curiosité du lecteur, les textes sacrés, et nous pouvons citer comme un chef-d'œuvre en cet art de déloyauté l'*Evangile aux onglets* du ministre Bungener, procédé curieux où est donnée à lire une traduction revêtue d'une approbation épiscopale, dont beaucoup de versets ou fragments de versets sont soulignés à l'encre rouge et prêtent tous à une interprétation agressive. A côté de l'endroit souligné, c'est un onglet que le lecteur aperçoit collé en marge et replié sur le texte. Qui résisterait à l'envie de le

relever et de le lire? Ses lignes sont imprimées, et, dans une interprétation courte, incisive, adroite et sophistique, elles s'efforcent de démontrer que l'enseignement catholique est en désaccord avec la parole de Dieu. Les victimes de la ruse ne sont, à la vérité, que les simples ; mais les simples sont nombreux ! Personne ne peut apprécier tout le danger de ce piège.

La diffusion des livres, à laquelle s'occupe la propagande protestante, aggrave le péril. Ces publications, il est vrai, ne font point de conversions nombreuses ; mais elles ont une large part dans la déchristianisation, qui se fait à l'heure présente dans tous les pays et particulièrement dans le nôtre. Elles sèment les préventions et les préjugés dans les esprits et y accumulent les doutes, y altèrent les croyances et peu à peu les démolissent. Or, le chiffre de ces livres, brochures et opuscules est prodigieusement élevé. Sans dresser de statistique, on comprendra combien le mal est grand par un simple rapport de la Société des traités religieux, qui constate qu'elle seule a imprimé, en quelques années, vingt-huit millions d'écrits, « qui ont silen- « cieusement pénétré dans les salons, dans les « chaumières et dans les ateliers. » Nous n'entendons pas signaler les myriades de petits traités que les méthodistes répandent : feuilles volantes ou brochures légères, où l'écrivain se propose quelquefois l'édification, et où le plus souvent il répète invariablement les idées du Protestantisme sur le salut par la foi seule, la religion personnelle, l'ex-

piation au sens le plus étroit, etc. Inoffensive pour la plupart des catholiques, la lecture n'en est pernicieuse qu'à quelques femmes, dont elle développe la sensibilité religieuse et finit, en les fanatisant, par ébranler leur cervelle.

Mais plus meurtriers sont les livres de polémique que le Protestantisme propage. Charges à fond contre le Catholicisme, tous ces écrits puisent leurs arguments dans l'injure et la calomnie, dans la perfidie des insinuations, la falsification de l'histoire et l'altération des doctrines, dans la fierté des dédains et la noirceur des dénigrements du prêtre, dans l'horreur de la Religion et du sacerdoce catholique. Envenimant de la sorte l'une des plus hideuses plaies de notre époque, ils entretiennent, à l'atelier et au cabaret, à la mansarde de l'ouvrier et à la chaumière du pauvre, la haine du Christianisme, et, pour qui voit au fond des choses, la haine de Dieu lui-même. Ah ! pensez-y bien, vous, âmes droites, sincères et vraiment religieuses, qui êtes encore nombreuses au sein du Protestantisme, ces écrits peuvent bien « défaire des catholiques, « mais ne feront jamais des chrétiens ». Ces armes peuvent bien blesser le Catholicisme sans le tuer ; mais elles ne serviront jamais la Réforme. Au surplus, que resterait-il, demande un polémiste de marque, si par impossible la force divine abandonnait à la puissance des démolisseurs la Religion romaine, malgré les promesses qu'elle a d'une durée éternelle? Que resterait-il après la ruine de cet édifice, où les vrais chrétiens protestants voient le boule-

vard du Christianisme positif? L'orthodoxie ? Mais, répond le même penseur, « elle est impuissante à « se retenir elle-même, entraînée par le torrent « libéral, précipitée et prête à s'évanouir aux « abîmes. » Songez-y donc ; songeons-y tous, et demandons grâce, en mêlant notre action à la prière, pour les âmes nombreuses que perdent ces livres mauvais et malfaisants, où souvent fait défaut, disons-le en passant, la plus vulgaire honnêteté de discussion.

Prennent place dans la balle du colporteur d'autres ouvrages plus sérieux et plus étendus que les précédents. Ils sortent aussi des imprimeries de la propagande, et la presse incrédule, afin de les lancer dans les voies de la grande publicité, ajoute à la puissance du colportage l'influence de ses éloges. Des questions spéciales, de graves problèmes religieux et sociaux y sont traités avec la prétention peu justifiée de la part de l'auteur de parler comme parle la science ; les questions historiques surtout en font le sujet. Depuis quelques années, une Société particulière, qui jouit d'abondantes ressources, enrichit les librairies de ces sortes de livres sur le Protestantisme de France. On y raconte les origines de la Réforme, la révocation de l'édit de Nantes et autres faits semblables ; les hommes du calvinisme, les plus humbles comme les plus grands, les pauvres réfractaires mêmes, qui ont traîné le boulet sur les galères du roi, ont leur biographie aussi bien que Coligny et la reine de Navarre ; chaque province, chaque ville, chaque pa-

roisse a son histoire. Il est, parmi ces œuvres, nous le disons sans peine, des écrits qui ont du mérite littéraire ; l'Académie française en a même couronné plusieurs, que l'écrivain évidemment a voulu destiner aux érudits et aux grands, sans oublier les petits, qui ont aussi les leurs et n'ont pas à se plaindre. Si la justice et l'impartialité n'en étaient pas bannies, nous n'aurions pas nous-même à nous fâcher davantage ; mais on y dénature, on y travestit les faits ou on les passe sous silence : quand il faudrait glorifier le Catholicisme, on l'abaisse et on le condamne ; lorsqu'il faudrait condamner le Protestantisme, on l'absout et on l'exalte ; le persécuteur devient toujours un persécuté.

Voilà, dans l'inondation de ces livres, la plus dangereuse conspiration de l'histoire et partant un immense péril pour les catholiques. Qu'ils se lèvent donc les opprimés de la mauvaise foi protestante ; qu'ils fouillent leurs annales ; qu'ils opposent, à leur tour, aux envahissements de l'erreur les armes de la vérité ! Il est temps de jeter au-devant de l'ennemi des obstacles qui l'arrêtent : les hommes se précipitent sur la pâture empoisonnée, et ils trouvent à peine le contre-poison nécessaire à les sauver ; les catholiques sont nombreux, qui sentent leurs idées se renverser par les lectures de ce genre ; qui commencent à rougir de leur passé ; qui inclineront bientôt au Protestantisme, si déjà ils n'y inclinent. Les falsifications de l'histoire ont donc, aujourd'hui plus que jamais, besoin de contrôle ; les affirmations mensongères, même quand elles

surviennent au nom de la science, appellent des démentis : donnons-les hardiment, si nous voulons réagir contre l'impression, trop souvent ineffaçable, que fait dans les esprits une perversité enhardie par les préjugés du monde.

Parmi les lamentables impressions que font dans les cœurs les livres d'histoire protestante, aucune n'est plus profonde que celle qu'y gravent les nombreux et récents travaux sur les origines et les transformations du Christianisme. Dans son remarquable livre *De l'avenir du Protestantisme et du Catholicisme,* M. l'abbé Martin a signalé, dans ce genre : l'*Histoire des trois premiers siècles*, par M. de Pressensé ; l'*Histoire des Dogmes chrétiens,* par M. Haaq ; les *Transformations historiques,* par M. Athanase Coquerel fils ; etc.

Flexible, ondoyant et vaporeux, sous la plume de ces écrivains et de leurs émules, le Christianisme primitif y apparaît privé d'organisation, de dogmes et d'autorité reconnue. Essentiellement laïque à leurs yeux, il n'est, dans son lointain passé, que la copie fidèle, l'imitation absolue du Protestantisme libéral, qui n'a commencé de vivre que dans un présent daté d'hier. C'est aussi prodigieux que le serait un enfant devenu le père de son père ; mais, avec les couleurs qu'ils ont pu donner à leur thèse, ils sont arrivés à l'accommoder aux idées que nos temps ont fait éclore, et le Christianisme adulte n'est et ne doit être, à leur avis, que ce qu'il était quand il naquit, comme si la virilité doit être pareille à l'enfance ; comme si l'arbre dans son épa-

nouissement ne doit pas forcément différer de l'arbre dans son germe.

Eh bien! oui, pour nous servir de ces comparaisons, pareil au grain de sénevé de l'évangile, qui devint un grand arbre, dont les rameaux étendus fournirent un abri aux nombreux oiseaux du ciel, le Christianisme, à son origine, n'exista qu'en germe, comme encore les facultés de l'homme mûr dans la petite créature qui vient de naître. Est-ce à dire que les développements ont été contraires à sa nature? Autant vaudrait condamner l'enfant à demeurer un embryon avorté, interdire au germe le futur déploiement du grand arbre : réflexions à faire pour répondre aussi brièvement que justement aux historiens modernes de la Réforme. Mais, profondément ignorants des choses religieuses, la plupart des lecteurs ne sauraient s'élever à la hauteur de ces pensées, et, sans examen comme sans contrainte, ils acceptent la foi à un Christianisme embryonnaire, persuadés que quiconque contredit la critique est un crédule et un sot.

Nous signalerons encore, avec M. l'abbé Martin, d'autres ouvrages qui, sans traiter d'histoire, s'occupent des grands problèmes religieux dans leurs rapports avec la société moderne. Elucubrations du Protestantisme libéral, ces livres sont unis d'une étroite parenté avec les publications de la libre pensée la plus renommée. Ils en reçoivent la plus gracieuse hospitalité dans ses catalogues, les plus flatteurs éloges dans sa presse, la plus large part dans ses moyens de diffusion. Leurs doctrines ne diffèrent

point sensiblement, et c'est l'explication de l'abri que vont demander à la Réforme des hommes très haut placés dans la science, les lettres et la direction des affaires, rationalistes et même professeurs de rationalisme. Séduits par un programme qui leur est commun, enrôlés avec éclat sous la bannière protestante, sans avoir besoin de renoncer à leur incrédulité ni à leur enseignement, ils ont fait rupture ouverte avec la religion de leur enfance, et combien, hélas ! s'est grossi le nombre des victimes de la même influence par les défaillances de ceux qui, sans porter le nom de protestants libéraux, en ont acquis, dans la lecture de ces écrits, les sentiments et la doctrine !

Voilà la puissance meurtrière dont jouit la propagande qui nous alarme ; voilà les ravages effrayants qui ont arraché la foi de tant d'intelligences dont la haute culture fait encore la gloire de notre société après avoir cessé d'être l'honneur de notre Eglise. Dénonçons donc quelques-unes de ces œuvres à la défiance publique : *Le Christ et la Conscience*, par Pécaut ; *Le Théisme chrétien*, par le même auteur ; *Le Protestantisme libéral*, par le pasteur Th. Bosc ; les Œuvres théologiques de Scherer, de Reville, Colani, Nicholas, etc.

Cependant, la propagande des livres, quelque dangereuse qu'elle soit, est plutôt un dissolvant de la foi catholique qu'un instrument de conversion. Les conversions proprement dites, ou mieux les apostasies, sont l'œuvre de la parole. C'est le moyen que les Sociétés bibliques ont employé de préfé-

rence, dans l'action évangélisatrice des missionnaires, des colporteurs, des catéchistes, des ministres itinérants.

Le calme a succédé, depuis quelque temps, à l'évangélisation fiévreuse, enthousiaste et hardie d'une foule de prédicants, qui inondèrent, en France, nos villes et nos campagnes ; mais il ne faut pas croire que le prosélytisme protestant sommeille. Nous n'avons pas de documents de date très récente ; mais un rapport de la Société centrale d'évangélisation nous apprend qu'elle *seule* (entendons bien ce mot) comptait, en 1865, trente-huit postes principaux et douze secondaires ; qu'à cette époque, elle faisait les frais du culte dans cent trente-huit localités ; qu'elle avait employé, pendant onze ans, cinquante-trois pasteurs titulaires, temporaires ou itinérants, sans compter ceux qui n'avaient rempli que des missions occasionnelles ; qu'elle avait à son service quatre-vingt-cinq personnes à titre d'instituteurs, d'évangélistes, d'évangélistes non brevetés, de lecteurs de la Bible, etc.; qu'elle entretenait une école préparatoire de théologie, qui avait fourni, depuis sa fondation, une centaine de pasteurs ; qu'elle avait organisé et fait reconnaître, à elle seule, officiellement, par le gouvernement, *onze* paroisses ; qu'elle en avait en formation onze nouvelles ; que son attention se portait sur les bains de mer et les eaux thermales ; que son œil observateur se fixait sur les lieux les plus travaillés par « l'évangélisation « des catholiques romains ».

Fixons le nôtre sur ces quelques mailles de l'im-

mense réseau qu'embrasse le prosélytisme protestant ; tenons compte et du nombre d'agents et de l'étendue de cette propagande, de ses immenses ressources et de ses moyens d'action, nous conviendrons qu'elle n'est pas simplement redoutable, mais désolante. Elle a aussi des privilèges, que n'a pas le zèle catholique : le caractère du prêtre romain, son habit même l'astreignent à une tenue grave et religieuse, l'isolent aussi dans la vie. Il est des lieux où il ne peut décemment pénétrer, des industries qui lui sont interdites. L'évangéliste du Protestantisme, au contraire, a toutes les libertés de l'homme du monde : le café, comme le cabaret, lui est ouvert, et il peut sans scandale s'y introduire. Sur la place publique, dans les ateliers, aux théâtres, au foyer domestique, il peut prêcher, engager la controverse, semer ses doctrines, et de fait, audacieux, sans respect humain, il remplit partout sa mission la tête haute et avec adresse ; avec adresse, disons-nous, et sans se faire connaître, pour ne donner lieu à aucune des répulsions qu'ordinairement le ministre protestant provoque. Parfaitement exercé aux insinuations, il a des caresses à prodiguer, des paroles flatteuses à distribuer, un air pieux à faire admirer, des gémissements sur l'incrédulité croissante à pousser. Il possède des armes, qui sont meurtrières, dans les polémiques populaires ; mais il en use prudemment, et ne démasque jamais ses batteries que lorsque l'auditeur n'est plus en garde. Il commence finement par faire des sceptiques avant de faire des incrédules. Maître en l'art des

disputes déloyales, il parle avec insistance de la gêne qu'imposent aux fidèles les pratiques du Catholicisme ou de l'impopularité de ses ministres, et, lorsqu'une paroisse est agitée par un mécontentement qui s'y est produit contre le prêtre ; lorsque le pasteur y souffre de quelque opposition du troupeau, il y vole, souffle sur les cœurs aigris, attise le feu, et mène ainsi dans les rangs de la Réforme des renégats, dont il a obtenu l'apostasie, non pas par la conviction, mais par les passions haineuses, qu'il a honteusement exploitées.

Il est donc vrai qu'absolument séculier, le Protestantisme peut s'installer en beaucoup d'endroits, même aux lieux les moins propres en apparence au déploiement du zèle religieux, tandis que le profond sentiment des choses divines en éloigne le Catholicisme. L'exposition universelle de 1867 en donna un mémorable exemple, et celle de 1900 s'apprête probablement à en donner des preuves nouvelles. A cette exposition de 1867, disons-nous, la Réforme mit en étalage la Religion, comme on y mit les marchandises : des produits de missions, des bibles polyglottes, un culte abondant, offert à l'admiration des curieux et des dévots, dix prédications par jour, un mysticisme aussi spontané que ses prières improvisées, des fragments de la Bible, et de petits traités écrits béatement et jetés démesurément aux visiteurs : tout entier le bataclan protestant y affluait. Ce n'était assurément qu'affaire de parade, sinon affaire de dépenser des millions à cette œuvre ; mais cette parade avait pourtant

un côté fort grave. Toutes les nations, car toutes assistaient à l'exposition, toutes les nations voyaient ainsi solennellement et fièrement affirmées, non seulement l'existence mais encore la vigoureuse vitalité du Protestantisme.

On ne doit pas non plus compter pour rien la parole évangélique, distribuée par la fondation d'écoles laïques protestantes. L'ignorance dans la jeunesse protestante nous déplaisant autant que dans la jeunesse catholique, nous n'entendons pas blâmer la création de ces gymnases où s'élargit la raison et s'éclaire l'intelligence. Mais nous avons le devoir de dire hautement que ces établissements n'ont pas pour seul but l'instruction de la jeunesse qui appartient au Protestantisme, et nous supplions nos lecteurs de ne point perdre de vue que des efforts aussi persévérants qu'actifs se font chaque jour pour y attirer la jeunesse catholique. Dans les grands centres et partout, au reste, les ressources manquent souvent aux familles pour entretenir leurs enfants à l'école, si petite soit-elle la dépense des fournitures scolaires. Or, chez les protestants, livres, plumes et cahiers ne coûtent rien aux élèves ; de plus, la laïque est chère aux influences administratives, et le fonctionnaire, pour leur plaire et même pour garder sa place, retire quelquefois son fils ou sa fille des mains du Frère ou de la Sœur, pour les mettre aux mains de l'instituteur de la Réforme, aussi facilement que, pour les mêmes raisons, il se retire lui-même de l'église. La Religion, d'ailleurs, est pour beaucoup de pères chose indiffé-

rente ; ils y renoncent pour leurs enfants aussi prestement qu'ils la sacrifient pour eux-mêmes. Le prosélytisme de l'école est donc aussi dangereux que les autres, et nous adjurons le sacerdoce catholique d'y veiller.

Veiller à ce danger veut dire s'y opposer. Une dernière observation va démontrer l'urgence de la lutte. Avez-vous remarqué la conformité des doctrines du Protestantisme, leur accord merveilleux avec le besoin qui porte notre siècle à tout nier ? La religiosité de la Réforme, qui n'a ni dogmes ni lois, pouvait-elle plus parfaitement s'accommoder aux sentiments d'une époque qui ne demande qu'affranchissement de l'esprit et liberté du cœur ? Evidemment, la propagande protestante ne saurait caresser plus tendrement les rêveurs, qui croient toucher à l'âge d'or, où toute inclination naturelle sera satisfaite et où sera établi pour eux le règne d'un bonheur sans mélange ; elle ne saurait plus efficacement étreindre les utopistes dans ses embrassements fraternels qu'en proclamant, comme le firent ses pasteurs aux réunions libérales de 1867, la nécessité, pour le Protestantisme, de reprendre vie et d'agir sur ces temps en devenant le socialisme chrétien.

L'analogie, la ressemblance, la parenté même que nous remarquerons plus loin entre la libre pensée et le Protestantisme n'est pas non plus de nature à éloigner de la Réforme le rationalisme. Le rationalisme, qui, au sein du Protestantisme, roule dans la fureur de ses flots les débris de tous les

dogmes chrétiens, ne peut pas ne pas attirer à lui le philosophisme de toute sorte, lorsque, tous soldats d'une même armée, ils poursuivent l'ennemi commun d'une haine implacable. D'ailleurs, ni le libre penseur de la littérature ni celui de la philosophie n'aiment guère le titre de mécréants, qui est toujours une épithète plus ou moins odieuse, et ils lui préfèrent le titre de chrétiens, qui n'est jamais qu'honorable. C'est la raison des sympathies de l'incrédulité pour le libre examen, quoique celui-ci veuille appartenir au Christianisme, et des succès que la propagande réformée obtient d'elle. Le libre examen trouve donc dans les philosophes de puissants et rapides véhicules pour transporter sa marchandise à la destination des âmes. La grande presse : *Le Temps*, *Le Journal des Débats*, *Le Siècle*, *L'Opinion nationale, La Revue Britannique,* etc..., toutes ces feuilles, qui, d'ailleurs, sont toutes protestantes et ont seules généralement cours, le représentent comme la religion du progrès et de la science, le propagent et le patronnent ; la petite presse, à son tour, ruine chaque jour dans l'âme des peuples jusqu'aux derniers vestiges de la foi et de la moralité ; la parole de la propagande enfin achève directement l'œuvre. Pourquoi nous obstinerions-nous à fermer les yeux devant un siège si redoutable, et à ne prendre aucune arme pour repousser les assauts qu'on livre aux âmes ? La guerre, soyons-en sûrs, va devenir plus terrible encore, et en voici la cause : le Protestantisme marche rapidement vers l'extinction des vieilles églises huguenotes, et la raison en est

dans la diminution de la natalité. Ce fléau, si menaçant aujourd'hui pour la France, est né dans la Réforme, et y sévit avec une intensité fatale. Les synodes officieux essaient en vain de le pallier, les faits parlent trop haut. Il y a un siècle, avant même l'édit de tolérance (c'est Rabaut Saint-Etienne qui l'affirme au nom de ses coréligionnaires au sein de la Constituante, dont il est le président), la France comptait deux millions de protestants : ils devraient être aujourd'hui plus de trois millions. Or, ils sont, toutes sectes comprises, 650,000 au plus. Déjà, en 1880, M. Michel Nicolas écrivait dans l'encyclopédie *Lithtinberger :* « La population protestante de Mon-« tauban a diminué de 1787 à 1880 plus que de 1685 « à 1787, après la révocation de l'édit de Nantes, « et cela par suite de déplacements, de mariages « mixtes et d'extinction d'anciennes familles. »

Depuis lors, le mal empire. Voici quelques chiffres empruntés aux synodes officieux de ces dernières années : en 1890, le synode du Vigan constate 8,949 décès pour 7,782 baptêmes, c'est-à-dire une diminution de 1,167. En 1893, au synode de La Rochelle, la situation est encore plus déplorable : décès, 17,244 ; baptêmes, 14,893; l'excédent des décès sur les baptêmes est de 2,251. « Nous per-« dons tous les ans, disait M. le pasteur Berger au « rapporteur, la population d'une église. » En 1896, à Sedan, la situation semblait un peu moins mauvaise, malgré un déficit de 871 baptêmes par rapport aux décès. Mais en 1899, le synode de Bordeaux a été épouvanté : on a constaté 1,300 décès en plus sur

les baptêmes. « Il y a des églises, dit M. Dupin de « Saint-André, rapporteur, et même des régions où « l'avenir du Protestantisme est menacé par le dé- « faut de naissances : le Poitou, la vallée de la Dor- « dogne et de la Gironde, le Gard et tout le Sud est « souffrant du mal dont la France est atteinte. Je « pourrais citer telle église où il y a 30 baptêmes et « 60 inhumations ; telle où l'on a compté 15 baptê- « mes et 38 inhumations. C'est la mort certaine à « brève échéance, dans 15 ans, dans 20 ans. » « Où « allons-nous ? s'écrie, en plein synode, M. Bru- « guière, président de la commission permanente. « Je ne vois pas de remède à cet égoïsme qui nous « perd. » Or, le Protestantisme se voit mourir, et voilà pourquoi, à la vue de la mort qui le menace, il combat en désespéré pour gagner des victoires. Catholiques, il en gagnera si nous dormons ; c'est l'heure de se réveiller et de combattre.

Pourtant, ce ne sont pas des batailles meurtrières que nous voulons. Les combats inoffensifs du zèle catholique pour préserver, convaincre et persuader nous sont les seuls nécessaires..... On a beau dire, pour se rassurer sur les défections, que, lorsqu'un catholique se fait protestant, « c'est le « pape qui jette les mauvaises herbes par-dessus « les murs de son jardin », les déserteurs n'en sont pas moins des agneaux qui n'appartiendront plus au troupeau catholique, qui ne seront plus gardés sous la houlette du vrai pasteur, qui seront condamnés à paître dans les pâturages de l'incrédulité, qui seront abandonnés à la fureur des loups. Est-

ce un petit malheur ? Sera-t-il plus consolant de voir périr les germes que ces herbes auront laissés dans le sol ? Les enfants que l'apostasie de leurs pères et le malheur de leur naissance auront arrachés aux douces influences de la sainte Eglise ne sont-ils pas des âmes à sauver, pour qui le sang d'un Dieu demeurera pour toujours inutile ? Le dédaigneux sourire de la sécurité est-il le seul obstacle à opposer à des pertes si lamentables, et la famille catholique sera-t-elle sans entrailles en face de ses membres qui s'égarent ? Le sacerdoce catholique surtout doit-il demeurer oisif et contempler, l'œil sec, les hécatombes des victimes, qui vont s'engloutir dans l'abîme creusé par le Protestantisme ? Du réveil donc, du zèle, de l'action, de l'action personnelle et à la fois collective.

Ces termes n'ont pas besoin de commentaire. Néanmoins, insistons sur le dernier. Sous la boussole de l'autorité, de peur que le souffle de l'orgueil ne l'entraîne, tout catholique doit savoir grouper, au service de la préservation, toutes les forces personnelles qu'il possède ; l'esprit de foi doit donner à chacun l'énergie nécessaire pour faire briller partout la lumière qui éclaire et la chaleur qui embrase. Tous les hommes ont un sacerdoce à exercer dans le monde : s'ils ne peuvent tous prêcher dans les chaires de nos temples, ils doivent tous porter la parole dans le sanctuaire de la famille et dans celui de l'amitié, et, afin que l'apostolat ne demeure pas plus inutile qu'isolé, il leur faut s'unir entre eux pour combattre en association la propagande

protestante. Nous avons, sans doute, des Sociétés de ce genre ; mais que sont-elles par leur nombre en comparaison des propagandistes de la Réforme? Par le chiffre de leur budget, elles sont une pauvreté plus humiliante encore. La Société biblique de New-York donne, à elle seule, plus de ressources au Protestantisme que n'en donne, dans le monde entier, la Propagation de la Foi. Les deux budgets réunis (les nôtres) de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance ne dépassent guère dix millions, tandis que les Sociétés bibliques anglaises mettent seules, chaque année, cinquante millions à la disposition des missions protestantes (1) : et l'œuvre de Saint-François de Sales, qui est pourtant exclusivement française, trouve dans tous nos diocèses de France moins que ne donne, à Genève, la seule Société d'évangélisation calviniste ! Si nous étions vraiment catholiques, combien la vérité serait forte et puissante pour faire reculer les flots de l'erreur ! L'armée sacerdotale sera invincible aussi, lorsque, ne se défiant plus d'elle-même, elle ne craindra pas de mettre au service de l'Eglise ses talents vivifiés par sa sainteté. L'apologétique du dix-septième siècle n'est plus suffisante à vaincre l'ennemi : la dogmatique de son âge mûr n'est plus, en effet, la théologie de son enfance. Il faut donc le suivre dans ses dernières évolutions et le connaître dans

(1) Le coût annuel d'un juif converti leur est de 450 livres sterling (11,500 francs) ; elles dépensent pour acquérir un boudhiste 1,500 francs ; 875 francs pour gagner un Arménien, et pour faire du Turc un frère, 6,100 francs. (Rapports prot. cités par la *Croix* du 9 novembre 1899.)

sa physionomie actuelle ; mettre la polémique en harmonie avec les besoins qu'ont fait naître ses nouvelles erreurs, et l'attaquer dans ses retranchements sous le masque récent dont il se couvre, sans pourtant oublier entièrement le Protestantisme dit orthodoxe, qui ne s'avoue point vaincu.

Voilà ce que, avec trop de témérité peut-être, nous avons voulu faire nous-même, dans le plus simple des langages, afin d'être compris de tous : heureux serons-nous si nous trouvons dans nos essais quelques succès pour la cause catholique. En tout cas, nous aurons apporté dans nos efforts la bonne volonté d'un dévouement bien désintéressé, que nous prions Dieu d'agréer et de bénir.

CHAPITRE PREMIER

NATURE DU PROTESTANTISME D'APRÈS LES RÉFORMÉS

La Réforme est une nouvelle révélation selon les réformés. Réfutation de ce système.

D'après ses chefs, « le Protestantisme, ou la « Réforme, comme il s'appela d'abord, est une « religion plus sainte et plus élevée que le Chris- « tianisme primitif. Elle n'est rien moins qu'une « seconde révélation, destinée à corriger les défauts « de la première, la réforme d'un évangile que son « auteur malheureux a voulu inutilement préserver « de la corruption. Rédemption, par conséquent, « plus parfaite qui doit suppléer à celle opérée par « le Christ et annoncée par Pierre, mais qui a « misérablement perdu, pendant dix siècles, son « pouvoir et son efficacité.

« Pour remédier aux défauts de cette religion, « Luther et Calvin furent appelés à l'existence.

« Jésus-Christ a été impuissant à remplir sa « promesse, et son Eglise a été abandonnée presque « dès son berceau, jusqu'à tomber dans une hon- « teuse apostasie ; ses évêques, ses prêtres ont « bassement conspiré pour vendre leurs droits de

« naissance à un usurpateur mitré ; ses doctrines « ne sont que des fables blasphématoires et son « culte dégénéré une damnable idolâtrie. Après la « mort des apôtres, ou au plus tard vers le cin- « quième ou sixième siècle, Dieu s'est retiré de son « Eglise, a cédé la place à Satan, qui a établi ainsi « le millésime diabolique. Lorsque ce règne eut pris « fin, Dieu suscita de nouveaux apôtres : Luther, « Zuingle, Henri VIII parurent pour inaugurer une « nouvelle dispensation (1). »

Tel est le résumé des stupides déclamations qu'a publiées contre le Catholicisme la religion réformée, afin de justifier la rébellion du seizième siècle ; et les auteurs de ces invectives insensées n'ont pas vu, dans leur fol aveuglement, que c'est Dieu lui-même qu'ils attaquent. Mais, si leur système était vrai, ne serait-il pas vrai encore que le fondateur du Christianisme, en devenant impuissant à remplir ses promesses, garanties par des miracles, n'aurait été qu'un prestidigitateur assez habile pour tromper la confiance universelle ? qu'en abandonnant son Eglise, il aurait forfait aux devoirs de sa Providence divine ? que cet édifice splendide, admiré du monde entier, ne serait devenu qu'un triste amas de ruines sous les coups du marteau de Satan, lorsque précisément le Christ lui avait juré l'immortalité ? que l'enfer aurait été le vainqueur, et le ciel le vaincu, malgré l'assurance divine d'un triomphe éternel ? que, dès lors, Jésus-Christ aurait cessé d'être Dieu ?

(1) Compte rendu de la mission du Diois (décembre 1889).

Ce n'est pas tout : un arbre planté des mains de Dieu ne saurait demeurer stérile. Or, si nous demandons à la Réforme les fruits du luthéranisme et ceux du calvinisme, que nous montre-t-elle ? Des conversions opérées en flattant les appétits de la chair et du monde ; des victoires spirituelles remportées avec l'aide des rois et la force des armées matérielles ; des églises où les adeptes peuvent s'abandonner aux sensualités du paganisme et flotter, au gré de leur étroite raison, à tout vent de doctrine, comme s'il était permis dans la société chrétienne d'oublier que son fondateur fit un précepte rigoureux de la mortification des sens et de méconnaître l'immutabilité des enseignements qu'il prêcha. En vérité, c'était bien la peine d'ensanglanter les nations pour fonder une religion qui devait aboutir à rendre le Christianisme méprisable aux yeux du monde, où les ministres réformés qui vont le répandre inspirent à tous une haine toujours croissante pour la doctrine qu'ils prêchent. Emportant de leur patrie les divisions qui déchirent leur apostolat, ils vont en donner le triste spectacle jusque sur les plages les plus lointaines, et provoquer, par la vue de leur vie efféminée, le sourire du dédain et la question toute naturelle s'ils croient eux-mêmes à l'évangile qu'ils y prêchent.

Voyez, au contraire, les victoires gagnées dans l'ancien et dans le nouveau monde par cette foi « corrompue » que les protestants ont la mission, disent-ils, de réformer : ses conquêtes sont pareilles à celles qui plantèrent la croix à Rome, et soumi-

rent à la foi du Christ l'empire romain depuis le Nil jusqu'aux forêts scandinaves. Son œuvre maintenant s'étend, s'accroît, surpasse même, en dépit de la Réforme, tous les succès des âges passés, malgré les potentats de la terre, qui défendent de leur sabre le Protestantisme, dont l'inventeur les fit les patriarches et par suite les protecteurs ; réapparaissent dans les nations réformées, pour y briller avec l'éclat primitif, les rayons de la vérité : l'Angleterre se convertit dans ses plus hautes intelligences, et les cœurs les plus grands s'y réchauffent au soleil du Catholicisme ; l'Allemagne même, l'Allemagne, cette terre néfaste qui donna le jour au révolté le plus audacieux qui fut jamais, recommence à s'éclairer peu à peu de la lumière divine ; elle laisse même s'asseoir dans ses parlements ces nobles chrétiens de l'Eglise romaine, qui reparaît en ces lieux belle et grande, comme aux jours où elle s'y fit voir parée des mains du Christ. Ah ! si les protestants ont cru pouvoir supposer que le Tout-Puissant abandonna un jour la religion ancienne, ne pourraient-ils pas voir de même dans les faits de cette histoire de merveilles la preuve certaine que ce même Dieu, s'il avait réellement voulu fonder une religion nouvelle, se repentirait aujourd'hui du projet de cette réforme tardive ? En répandant avec plus de générosité et de profusion sur les prédicateurs des antiques croyances la puissance persuasive des vertus qu'il ne veut pas donner aux faux apôtres qui se font leurs rivaux, ne donnerait-il pas un signe de sa repentance ? Mais parler ainsi serait commet-

tre un second blasphème. Le Seigneur fut toujours immuable ; toujours il voulut soutenir, comme il soutient encore, de ses épaules vigoureuses le gigantesque édifice de son Eglise, qu'il bâtit avec des murailles inébranlables, et c'est ainsi que, pour continuer à y abriter les peuples, il se plaît à montrer, dans la fécondité du sacerdoce catholique qui les appelle, les types divins et glorieux de la vie surnaturelle, tandis qu'apparaît dans la stérilité du ministère réformé la marque indélébile d'une incorrigible humanité. Non, non, ce n'est pas un Dieu celui qui conçoit des plans qu'il ne peut point exécuter ; qui fait des projets qu'il abandonne ; qui attaque pour ne point vaincre ; qui crée pour ne point conserver, et le Protestantisme ne pouvait prouver plus péremptoirement que la prétendue divinité dont il fait l'inspiratrice de la Réforme n'est, en réalité, qu'une infirme misérable, puisqu'elle a échoué dans l'essai d'une seconde révélation, qui était, selon les réformés, nécessaire pour sauver la terre.

Au surplus, la nécessité d'une mission divine étant reconnue par le Protestantisme lui-même pour fonder une religion qui conduise au salut, il ne nous trouvera point certainement trop exigeant si nous lui demandons ses titres de député ou d'ambassadeur qui lui donnent la haute qualité d'apôtre fondateur d'une religion nouvelle. Le langage que tenaient autrefois Luther à Carlstadt, Munger, Cellarius et autres ne saurait nous être interdit à nous-même. Vous voulez fonder une église ? Voyons, qui

vous envoie ? De qui tenez-vous votre ministère ? Vous rendez témoignage de vous-mêmes, nous devons vous éprouver. Dieu n'a envoyé personne dans le monde qui n'ait été annoncé par des signes, pas même son Fils. Nous ne voulons pas de vous si vous n'avez qu'une révélation toute nue à mettre en avant. Quand on vient pour changer la loi, il faut des miracles. Ce que disaient les juifs au Seigneur, nous vous le redisons : Maître, nous voulons un signe.

Or, où sont les signes de vérité dans la Réforme, à moins qu'elle ne les trouve dans la vie joyeuse que menaient ses fondateurs ?

Nous sommes, répond le Protestantisme, le bien-être ou la fortune, la lumière et la liberté. Voilà, dans les bénédictions particulières de Dieu et dans les bienfaits que nous avons apportés à l'humanité, les grandes preuves qui démontrent la divinité de notre apostolat.

Ces prétentions sont-elles justifiées ? Examinons-le à la clarté de la plus impartiale histoire, dans un chapitre que nous partageons en trois paragraphes.

CHAPITRE II

LES SIGNES DE VÉRITÉ DANS LE PROTESTANTISME

§ Ier. — LA FORTUNE DU PROTESTANTISME

Nous aurions mauvaise grâce à contester qu'il n'y ait généralement, dans les individualités protestantes, une aptitude particulière et la plus âpre ténacité, non pas seulement à poursuivre, mais à conquérir les biens de ce monde. Maîtres en cet art parmi les peuples chrétiens, ils le disputent en habileté même aux enfants d'Israël. S'agit-il de propriétés ? Ils ont les plus beaux champs, les plus belles vignes, les plus vertes prairies et les plus frais ombrages. Dans l'industrie, les plus riches usines leur appartiennent. Dans la banque, ce sont eux qui manient les plus gros capitaux et retirent les intérêts les plus considérables. Il n'y a pas jusqu'à la prépondérance parmi les influences civiles qui ne donne le lot principal à leur talent, ou plutôt à leur savoir faire : les trois quarts des charges publiques leur sont dévolues, l'écharpe du maire leur échoit ; le conseiller général, le député, le sénateur sont pris dans leurs rangs, leur nombre ne fût-il que d'un quart de la population, dans les lieux qu'ils repré-

sentent (1). Assurément, la matière ne manquerait pas à M. Drumont pour faire un livre pareil à sa *France juive*, et nous souhaitons à la société que son habile plume la gratifie d'une *France protestante*. Nous ne pourrions donc être surpris que M. Roussel, un ministre de la Réforme française, ait pu constater que les protestants français sont au-dessus du reste de la nation à l'égard de la richesse ; que, comme preuve, il ait mis en relief la cote mobilière, qui s'élève en moyenne dans Paris à 87 francs pour les réformés, tandis que, pour le reste des habitants, elle est trois fois moindre (2). Mais ce qui nous surprend, c'est d'entendre ce judicieux pasteur déduire de la triple supériorité de cet impôt la conséquence que la religion protestante est trois fois plus vraie que la religion catholique. Qu'il se souvienne, avant d'argumenter de la sorte, comment se construisirent primitivement les fortunes du Protestantisme. En Suisse, « la Réforme afficha sur les murs de la « commune la vente des biens des monastères et « des églises ; les acheteurs furent nombreux, car le « magistrat avait ordre d'adjuger à tout prix. C'est « ainsi que le prieuré de Divosne, dans le pays de « Lausanne, fut vendu au seigneur du lieu pour « mille écus ; celui de Perroy, à M. de Senarchans, « pour onze cents francs, et les terres de Villars-le- « Moine et Clavelayre, près de Morat, à M. l'Avoyer « Jean-Jacques de Watteville, pour six mille cinq

(1) Voyez *Péril protestant*, par Ernest Renault.
(2) *L'Avenir du Protestantisme*, par l'abbé Martin.

« cents francs de Berne ; que le syndic Roset, un « apostat, qui avait beaucoup aidé Calvin dans l'éla- « boration de son système théocratique, acheta à « vil prix les biens confisqués aux catholiques (1).

On sait encore qu'en Allemagne, semblables avaient été les moyens dont beaucoup de protestants s'enrichirent : « Trésors d'églises et de couvents, disait « Mélanchthon, ils gardent tout, et ne veulent rien « donner pour les écoles. »

En Angleterre, Henri VIII ne copia pas entièrement le partage du Lion de la Fontaine : les milliers de monastères confisqués par le roi ne furent pas exclusivement l'attribution de la couronne ; un grand nombre de favoris eurent leur part du butin sacrilège (2).

En France, pour arriver à la même fin, on employa les mêmes moyens : à la faveur des guerres de religion, les protestants s'emparèrent des biens ecclésiastiques. Duruy, qui n'est pas suspect, nous est un témoin irrécusable de ce fait, quand il dit : « En 1617, un édit rétablit dans le « Béarn la religion catholique, avec ordre aux « protestants de restituer les biens ecclésiastiques, « qu'ils avaient sécularisés depuis un siècle (3). » La guerre, ajoute le même auteur, contraignit les détenteurs à se soumettre à la volonté royale ; mais l'historien ne nous dit pas si, partout où eurent lieu de semblables sécularisations, se firent aussi

(1) Introd. à l'*Hist. de Calvin*, par Audin, p. VIII.
(2) Voyez Audin, *Hist. de Calvin*.
(3) *Hist. de France*, vol. II, p. 127.

de pareilles réparations. S'il n'a pas parlé de l'accomplissement universel de ce devoir de justice, c'est que, sans doute, le Protestantisme n'a pas trouvé mauvais de donner à sa possession la valeur d'un titre, sans se préoccuper si le principe légal dont il a fait usage trouvait, chez lui, les conditions requises pour en rendre l'application légitime. Nul ne nous a appris, pas plus que M. Duruy, que les calices, par exemple, les ciboires, les reliquaires, « les soleils d'or », dérobés aux couvents et aux églises, dont on fit le pillage, aient été rendus, ni, pour citer un autre fait, que les trésors dérobés à la Chartreuse de Saïx, près Castres, par le seigneur de Ferrières n'aient été gardés par le pillard calviniste.

Les choses se sont-elles passées d'une manière plus honnête quand les protestants acquéreurs des biens de l'Eglise, volés et vendus par la Révolution de 1793, les ont retenus, après les avoir achetés à vil prix? Hélas! non. La tradition nous a transmis comme étant absolument certain qu'en plusieurs endroits, près de Montauban, par exemple, de magnifiques domaines furent payés par des calvinistes avec des assignats sans valeur. Le vendeur eût-il été habilité à aliéner ce qui ne pouvait lui appartenir, rien ne saurait donc détruire cet autre fait que de nombreuses fortunes ont été établies, chez des protestants, même dans notre pays si probe et si juste, au moyen d'achats rendus illicites par la valeur dérisoire dont on paya les bénéfices et propriétés confisqués.

Partout, en un mot, où s'implanta le Protestantisme, la cupidité des réformés entassa des richesses, et pour elle « le bien d'autrui, dit Haller, « devint un patrimoine de famille ! »

Un patrimoine de famille ! Cela veut dire, ce nous semble, que les héritiers furent riches des biens dérobés par leurs ancêtres. Sont-ce des miracles que nous devons voir dans ces fortunes du Protestantisme ? Qu'en pense M. Roussel ?

Il est vrai aussi que le sacrement de la pénitence (lisez de la réparation) est banni de la dogmatique réformée ; regarde-t-il comme prodigieuses encore toutes les richesses que les ascendants accumulèrent d'abord et que les descendants gardèrent, fût-ce de bonne foi, comme légitimement acquises ?

Si, comme nous le voyons en France, la natalité est chez les protestants plus rare que parmi les catholiques, dira-t-il aussi que, demeurées, faute de partage, aux mains d'un seul héritier, les fortunes supérieures sont encore des miracles ?

Mais autant vaudrait soutenir que l'injustice et l'immoralité sont des prodiges propres à établir que ceux qui les commettent sont en possession de la vérité.

La théorie de M. Roussel sur les richesses protestantes ne saurait donc être qu'une amère dérision, qu'il imagina pour se moquer des lecteurs trop crédules. Si, d'ailleurs, la supériorité de la fortune des réformés prouvait la vérité de la Réforme, pourquoi la supériorité des trésors que possédaient les païens ne prouverait-elle pas la divinité du paganisme ?

Mieux expliqué se trouve, sans recourir au miracle, le phénomène de la supériorité du Protestantisme dans les richesses, par les deux réflexions suivantes :

I. — Héritiers légitimes de l'évangile, les catholiques ont compris la doctrine divine qu'il renferme : « Bienheureux les pauvres, parce que le « royaume des cieux est à eux ! » Voilà pourquoi ils s'abîment d'abandon devant la sécurité de cette parole et tremblent devant cette autre : « Malheur à « vous, riches, parce que vous avez votre consolation « en ce monde ! » Que leur importe donc ici-bas l'opulence ? Qu'ils aient des aliments, comme dit saint Paul, et de quoi se couvrir, ils s'en contentent, et, à l'exemple de leur Dieu de Bethléem et du calvaire, ils ne fuient point les humiliations de la pauvreté, et ils acceptent gaiement les privations de l'indigence. Fidèle à l'enseignement divin, qui lui dit de chercher d'abord le règne de Dieu et de sa justice, en lui promettant « comme surcroît » les biens de ce monde, qui sont des biens secondaires, le Catholicisme, par ses jeûnes et ses abstinences, par son célibat et ses monastères, n'aspire, en effet, qu'à acquérir les trésors du ciel, s'occupe peu de la terre, passant comme un étranger à travers le temps, y dressant temporairement ses tentes, mais ne les y fixant jamais.

Toutes les âmes, sans doute, n'en sont point à ce degré d'obéissance à l'enseignement divin ; mais l'empreinte s'en est faite plus ou moins profonde chez les peuples catholiques pendant qu'ils sont

demeurés tels. Contempteurs des biens et des joies terrestres, ils ont mis leur ardeur à poursuivre les biens éternels et à communiquer cet art à leur postérité. Témoins de cette vérité, si contraire aux préjugés du monde, les nations qui ont conservé l'antique simplicité et qui sont regardées comme les plus déshéritées des trésors de la fortune, l'Irlande, l'Espagne, la Savoie, la Bretagne, les petits cantons suisses, etc..... « Il suffit, a dit un observateur que nous avons déjà cité, de s'entretenir « pendant une heure avec les hommes de ces pays « primitifs, pour se convaincre que l'on a affaire à « un peuple de voyageurs qui détourne constamment ses yeux de la terre pour les fixer au ciel : « *Hospites et peregrini super terram* (1). »

II. — Trouve-t-on les mêmes aspirations et le même détachement au sein des populations protestantes ? L'amour de la sensualité et du bien-être y a ravi leur place à l'humilité, à la pauvreté et à la pénitence ; l'enseignement de ces vertus y est devenu rare et la pratique entièrement négligée. Cette lâcheté les a penchés vers la terre, et de leur violent amour des richesses est sortie la poursuite plus ardente des trésors que « la rouille dévore ». Un manteau de fiévreux mysticisme peut bien avoir caché en quelques-uns cette inclination du cœur, qui en chasse avec horreur la mortification chrétienne ; mais la passion a résisté, et pratiquement

(1) Martin, *L'Avenir du Protestantisme.*

la victoire lui demeure : la science du piétisme, en effet, de la momerie et du réveil s'élève aussi haut, en affaires matérielles, que l'habileté des autres sectes du Protestantisme, et, si les quakers ne sont pas maladroits aux choses de ce monde, les presbytériens calvinistes de la Nouvelle-Angleterre, toujours plus dévorés de la soif de l'or, sont loin d'être plus sots, quand il s'agit de gain à réaliser dans l'industrie, dans le commerce ou dans le trafic agricole (1). C'est que les protestants sont les enfants du siècle, qui sont plus prudents, dit le Sauveur en saint Luc, que les enfants de lumière en leur génération.

Qui pourrait, après ce parallèle, voir dans la supériorité de la fortune protestante une preuve de la vérité de la Réforme ? Quelle signification, d'ailleurs, donnerait-on, s'il en était ainsi, aux anathèmes de Jésus-Christ, qui, après avoir maudit les richesses, les donnerait comme récompense ? Et comment encore expliquer qu'en mettant au nombre des béatitudes la pauvreté, il en ait exclu la possession des richesses, pour les donner plus tard comme gage de salut ? Déchirez donc l'évangile, ou dites uniquement, avec lui, que le Sauveur est venu sur la terre pour les pauvres et les petits.

N'est-ce pas assez pour convaincre M. Napoléon Roussel ?

Mais tout cela n'a été dit que pour lui démontrer que la supériorité des richesses ne peut pas être in-

(1) Martin, *Avenir du Protestantisme.*

voquée comme preuve de vérité religieuse. Il nous reste à le convaincre que cette supériorité, fût-elle propre à nous persuader, le Protestantisme ne la possède pas.

Il nous a parlé de Paris à propos de cotes mobilières; si nous lui parlions de Londres à propos du paupérisme ? Opposons donc capitale à capitale : ce sera peut-être bâtir un argument qu'il sera forcé de laisser sans réponse.

Eh bien ! qu'il n'humilie pas la métropole de la France, par la seule raison que la France est catholique, il nous donnerait le droit de représailles et celui d'humilier la métropole de l'Angleterre pour le même motif qu'elle est protestante. Nous ne voulons pas, certes, renouveler la peinture déchirante des misères anglaises, décrites, avec une émouvante éloquence, par d'éminents écrivains; mais nous voulons sortir soulagé, comme catholique et Français, du poids des ignobles calomnies qui accusent toujours la France d'être le théâtre d'une affreuse misère, qui pourtant est l'opulence à côté de l'affligeant contraste que présente l'Angleterre réformée.

Veut-on des chiffres certains ? En voici : à Londres seulement, la taxe ou l'impôt légal qui frappe les habitants de la nation en faveur du paupérisme distribua, en 1850, des secours à 307,000 indigents, et M. Robert Pashley, qui a fait ce calcul, estime au double le nombre des pauvres qui recevaient, à cette date, l'aumône des corporations, des paroisses et des particuliers, ce qui porte la proportion réelle à un pauvre sur quatre habitants, au lieu de un sur

huit selon l'estimation officielle (1). Mais Paris, qu'on le remarque, n'en a qu'un sur seize (2).

Et si, au lieu de parler de l'étendue de la misère, il est question de la profondeur qu'elle a atteinte à Londres, quel sujet de compassion autrement écœurante on trouve dans le degré d'indigence ! Hélas ! pour éviter toujours d'effrayants tableaux, n'ajoutons que ce trait : les pauvres ne sont que le sixième de la population, et cependant la mortalité parmi eux s'élève chaque année au quart, si ce n'est au tiers, de la mortalité générale (3).

Il n'est pas question de faire intervenir ici des statistiques pour les campagnes de l'Angleterre ; elles nous révéleraient là plus de misères que dans les villes ; les cités manufacturières elles-mêmes, avec leur activité tourbillonnante, recèlent moins d'infortunes que les campagnes malgré leurs magnifiques progrès dans l'agriculture. C'est toujours le même auteur (4) qui nous gratifie de son arithmétique, et, quand il passe du particulier au général ou à l'ensemble, il trouve que l'Angleterre toute entière et ses 17 millions d'habitants dépensent annuellement, pour soulager le paupérisme, les sommes qui suivent, venues :

1° Des fondations anciennes paroissiales.	30	millions.
2° Des divers hôpitaux et établissements.	50	—
A reporter. . . .	80	millions.

(1) *Pauperism'and poor lavvs,* 1852.
(2) Nicolas.
(3) *Id.*
(4) Robert Pashley. — Il écrivit ces chiffres à peu près en même temps que M. Roussel faisait ses calculs.

	Report.	80 millions.
3°	Des aumônes individuelles.	100 —
4°	De la taxe ou de l'impôt du gouvernement.	150 —
	Total.	330 millions.

En quittant Londres et Paris, nous irons, si le veut ainsi le lecteur, dans les nations qui leur sont étrangères, et nous y établirons d'autres proportions entre peuples catholiques et peuples protestants, sans oublier jamais que c'est de la misère relative que nous parlons.

Dans les nations catholiques, nous trouverons, avec M. Sampson Low, en 1852 :

1°	En France. . . .	1 indigent sur	20	habitants.
2°	En Autriche . . .	1 —	25	—
3°	En Italie.	1 —	25	—
4°	En Portugal. . .	1 —	25	—
5°	En Espagne. . .	1 —	30	—

Et dans les nations protestantes :

1°	En Angleterre. . .	1 indigent sur	6	habitants.
2°	Dans les Pays-Bas.	1 —	7	—
3°	En Suisse. . . .	1 —	10	—
4°	En Allemagne. .	1 —	20	—
5°	En Danemark. .	1 —	25	—
6°	En Suède. . . .	1 —	25	—
7°	En Prusse. . . .	1 —	30	—

Notez que le Protestantisme n'a pas une seule nation en Europe qui prime les nations catholiques. Une seule occuperait un rang honorable ; mais elle est mixte.

Pour qui donc l'avantage, Monsieur Roussel ?

Ce serait autrement honorable pour vos adversaires, bien qu'ils ne cherchent point dans les richesses la preuve de la vérité religieuse, si, au lieu de comparer sans distinction les nations catholiques aux nations protestantes, nous nous étions borné à comparer les nations comparables ; mais, après notre exposé, le triage serait long et d'ailleurs inutile. Ne vous moquez donc plus de nous, Monsieur le Pasteur, et reconnaissez, ce qu'au reste exige l'équité, que vous ne possédez point en réalité la supériorité de la fortune, pas plus que vous ne possédez les lumières, qu'à tort le Protestantisme se vante d'avoir répandues sur le monde.

§ II. — LES LUMIÈRES DU PROTESTANTISME

Les lumières que prétend s'approprier le Protestantisme sont, si nous ne nous trompons, tout ce qui fait l'objet de la civilisation : vérité dogmatique, vérité morale, vérité philosophique, vérité politique, vérité littéraire, vérité artistique, vérité scientifique.

Nous démontrerons, au cours de ce travail, plus amplement que nous ne pourrions le faire dans ce paragraphe, non pas ce qu'a fait, mais ce qu'a défait le Protestantisme en religion, en philosophie, en morale et en politique : nous ne voulons étudier ici que ce que les lumières *doivent* à la Réforme.

On est parvenu à faire croire que le Protestantisme est venu allumer les études en Europe. Il a

fallu, certes, qu'il y eût dans les esprits de prodigieuses dispositions à la prévention contre l'Eglise et aux sympathies pour la Réforme, pour y loger ce paradoxe. On le doit, croyons-nous, à un écrivain que les protestants ont affecté d'habiller en catholique, lorsqu'il n'a pas même le droit d'être appelé du nom de simple chrétien. M. Charles de Villers, en effet, n'est qu'un incrédule, et personne ne nous accusera de lui avoir supposé cette qualité, si l'on réfléchit que, malgré les complicités de l'Institut français, son livre ne saurait être qu'un acte de complaisante flatterie, qu'en retour le parti paya de son patronage, pour que l'auteur pût retirer or et gloire de ce factum, que la plus simple équité réprouve. Quoi ! la Réforme nous aurait dotés des lumières qui ont fait notre civilisation, lorsque, avant son apparition, il existait en Europe, à la fin du quinzième siècle, soixante Universités, où la jeunesse allait s'abreuver aux sources de leur savoir, et où se réunissait tout ce que le talent et la science ont pu jamais avoir de plus illustre (1) ; lorsque la France, en particulier, en avait seule neuf à la fin du quatorzième siècle, et qu'elle en érigea huit dans le siècle suivant ; quand pullulaient, à la même époque, les florissantes écoles des monastères, qui attiraient tout un monde d'étudiants, et d'où, pour nous servir de l'expression d'un poète, émergèrent des savants « aussi nombreux que les grenouilles « des marais » ; quand, pour citer encore un fait tout

(1) *Solution des gr. probl.*, t. Ier, p. 110.

spécial, l'Italie des Médicis n'avait pas assez de place dans ses brillants établissements pour contenir les hébraïsants, les hellénistes, les latinistes, les jurisconsultes, les historiens, les poètes, les artistes de toute sorte et de toutes les nations (1) !

Il nous semble qu'en recherchant les causes du progrès des lumières, M. de Villers n'aurait pas dû mettre sous le boisseau la lumière de la vérité. Il n'avait qu'à se souvenir, pour être juste, que Luther ne commença à propager ses erreurs que sous le pontificat de Léon X ; que, comme a dit Balmès, le Protestantisme ne se présenta qu'au temps précisément où, sous la protection de ce grand pape, se déployait le mouvement le plus vif dans les sciences, dans les lettres et dans les arts ; que, bien avant que naquît l'hérésiarque, avaient paru les *Méditations philosophiques* de saint Anselme, qui prêta à Descartes lui-même tout ce qui fit sa gloire ; les écrits admirables de douceur et de délicatesse de saint Bernard, qui remua l'Europe aux accents inspirés de son éloquence ; les œuvres de saint Bonaventure, qui scella merveilleusement l'accord de toutes les sciences avec la théologie ; le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, dû à la plume, qui sera toujours aussi célèbre qu'elle fut humble, d'un disciple du docteur séraphique, Gerson ou Kempis ; la *Grande Somme*, la *Somme contre les Gentils*, la *Petite Somme*, les *Questions*, les traités de toute sorte, où saint Thomas d'Aquin fit briller

(1) Voyez *Solution des gr. Probl.*, Balmès, Martin.

les clartés que son vaste génie, envolé sur les ailes de l'ange, avait rapportées des profondeurs mystérieuses des choses divines et humaines ; les œuvres du Dante, cet immortel poète qui fut l'un des fondateurs de la langue italienne et que les cités et les monastères, les palais des évêques et les châteaux des princes se disputèrent d'avoir pour hôte ; les poésies de l'Arioste, dont la célébrité fut aussi remarquable que surprenante la protection dont le favorisa Léon X ; les poèmes de Jérôme Vida, l'illustre chanoine, dont les débuts de sa *Christiade* furent salués du grand pape par un célèbre distique ; la prodigieuse érudition de Pic de la Mirandole, qui possédait et parlait, à dix-huit ans, vingt-deux langues, et composait, à vingt-trois, neuf cents thèses, prêt à les soutenir contre tout venant, en séance publique et solennelle, sur toute espèce de sujets de physique et de métaphysique, d'arts manuels et de théologie, d'histoire naturelle et de médecine, sur tout ce que l'homme peut savoir, en un mot : *De omni re scibili* (1).

Oui, M. de Villers aurait dû songer encore qu'avant la Réforme, les découvertes scientifiques avaient eu deux illustres éclaireurs dans le moine Bacon et dans Gerbert, devenu pape, sous le nom de Silvestre II (2) ; que l'inventeur de l'imprimerie, qui a peuplé le monde de littérateurs et de savants en faisant passer des bibliothèques des couvents

(1) Nicolas, *du Protme*, t. I, p. 251 et 252.
(2) Id.

aux mains de tout le monde les riches trésors de la science sacrée et de la science profane, fut l'aînée de Luther ; que la boussole, guidant sur les mers les voiles espagnoles et portugaises, qui cinglèrent les premières vers de nouveaux mondes, fut antérieure au pape de Wittemberg ; que la sculpture et la peinture comptèrent leurs plus grands maîtres, au commencement du seizième siècle, dans les Michel-Ange et les Raphaël, qui enfantèrent des œuvres assez grandes pour épuiser la louange humaine ; que nos plus pures créations architecturales étaient debout depuis deux et trois cents ans lorsque parut Bramante, qui appartient encore aux catholiques, pour concevoir, en 1503, et exécuter, en 1506, sous les ordres de Jules II, le gigantesque plan de Saint-Pierre de Rome (1).

Que si maintenant on nous demande le nom du bienfaiteur d'un monde ainsi civilisé, nous citerons la papauté, qui a cru toujours, avec Bacon, que, « si peu de science éloigne de la foi, beaucoup de « science y ramène ». C'est avec raison qu'on a dit que toutes les lumières ont été, sinon allumées, du moins entretenues par les papes, et qu'il n'est pas jusqu'à la science philologique et exégétique, appliquée aux livres saints, à la reproduction des textes, à la propagation des traductions, que l'Eglise n'ait fondée et encouragée la première, deux siècles avant que la Réforme s'en arrogeât l'honneur : témoin le concile de Vienne en Dauphiné tenu par Clément V

(1) Nicolas et l'auteur de la *Solution des gr. Probl.*

en 1311, où il fut décidé que des chaires seraient fondées à Rome, à Paris, à Oxfort, à Bologne, à Salamanque, pour l'enseignement du grec, de l'hébreu, de l'arabe et du chaldéen. Des orientalistes se formèrent, les Bibles polyglottes furent publiées, des traductions nombreuses répandues et des interprétations historiques, grammaticales et littérales ouvrirent un si vaste champ à l'exercice de la pensée, qu'il ne fut et n'est plus possible d'accuser Rome d'avoir nourri le dessein d'étouffer les lumières et de retenir les peuples dans l'ignorance (1).

Il est donc manifeste que les sciences et les arts, dans toutes leurs directions, ce qu'on appelle les lumières, avaient pris leur essor avant le Protestantisme ; que ni leurs grandes découvertes, ni leurs immortels chefs-d'œuvre ne doivent rien aux inspirations de la Réforme. Postérieure en date au grand travail du génie humain, elle ne saurait par conséquent réclamer, dans l'héritage des savants et des artistes, d'autre part que celle d'un vandale, qui a répudié la succession dès son enfance ; fait la guerre aux lettres, à la peinture, à la sculpture, à l'architecture ; fermé les cloîtres, d'où s'élevaient, dans la méditation, les sublimes conceptions de la pensée ; brûlé sur les places publiques les livres et les manuscrits de nos cathédrales et de nos monastères ; détruit les statues, déchiré les tableaux et démoli les basiliques (2).

(1) *Du Prot.*, par Nicolas, t. II, p. 256.

(2) *Solution des gr. Probl.*, Nicolas, Balmès, Martin, etc.

Ces derniers souvenirs, qui sont vraiment historiques, nous seraient suffisants pour établir encore que le Protestantisme ne se joignit même pas au grand mouvement qui existait avant lui pour le développement des études. Filles de l'Eglise, employées à la défendre ou à l'embellir, les œuvres scientifiques, artistiques et littéraires n'avaient à se reprocher d'autres crimes que leur origine, pour mériter d'être confondues par la Réforme dans les outrages et malédictions dont elle accablait leur mère. Ecoutons Luther s'en prenant d'abord aux Universités, aux écoles, à tous les foyers d'instruction, de science et de lumières qui, de son temps, éclairaient le monde : « Le Dieu Moloch, dit-il, à « qui les Juifs immolaient leurs enfants, est aujour- « d'hui représenté par les Universités, auxquelles « nous sacrifions pareillement la meilleure partie « de notre jeunesse. On y forme de fameux person- « nages, des docteurs et des maîtres, tous habiles « à gouverner les hommes, de telle sorte qu'on ne « saurait prêcher ou diriger les âmes à moins « d'avoir pris ses degrés..... Le moindre mal qu'il « puisse y arriver à la malheureuse jeunesse qui « les fréquente, c'est d'y être portée à la débauche ; « mais, ce qu'on ne saurait trop déplorer, elle y est « encore, elle y est surtout instruite à cette science « impie et païenne, qui tend à corrompre misérable- « ment les âmes les plus pures et les intelligences « les plus généreuses. Les hautes écoles mériteraient « qu'on les détruisit de fond en comble, car jamais,

« depuis que le monde est monde, il n'y eut d'ins-
« titution plus diabolique, plus infernale (1). »

Or, quelle est cette science impie et païenne qui attirait les foudres de Luther sur les Universités qui l'enseignaient ? C'était la philosophie en général, plus particulièrement la philosophie appliquée aux études religieuses. Les hautes écoles avaient, d'après le moine apostat, exalté sans mesure la valeur des lumières naturelles, pour les faire participer à l'intelligence et à la méditation des choses divines : « Que si la révélation chrétienne, disait-il, repousse « évidemment la chair et le sang, c'est-à-dire la « raison humaine et tout ce qui vient de l'homme, « comme étant incapable de nous conduire à Jésus-« Christ, il en résulte, sans doute, que tout cela (la « culture de l'esprit) ne peut être que mensonges « et ténèbres. Et cependant les hautes écoles, ces « écoles diaboliques, n'en font pas moins grand « bruit de leurs lumières naturelles, et nous les « prônent comme si elles étaient non seulement « utiles, mais même indispensables à la manifes-« tation de la vérité chrétienne, de manière à ce « qu'il soit aujourd'hui parfaitement établi que ces « écoles sont une invention diabolique, destinée à « obscurcir le christianisme... Elles enseignent que « la lumière divine éclaire la lumière naturelle, « comme le soleil éclaire et fait ressortir les jours « d'une belle peinture. Ce sont là des idées païen-« nes et non la doctrine de Jésus-Christ. C'est ainsi

(1) Citation de Nicolas.

« que les hautes écoles instruisent leurs docteurs « et leurs prêtres ; c'est le diable qui parle par leur « bouche. Mais que la parole de Dieu, aujourd'hui « foulée aux pieds par leur œuvre, vienne, un jour, « à régner sur le monde, et elle ne tardera pas à « réduire en poudre ces doctrines infernales (1). »

C'est pourquoi, après avoir trouvé son essence dans la souveraineté de la raison, qui est le libre examen, le Protestantisme fit entendre, obéissant à la parole du réformateur, ce cri contradictoire : « La « Bible ! rien que la Bible ! L'Ecriture ! rien que « l'Ecriture ! » A ce mot, le vide se fit dans les temples intellectuels, comme il se fit dans les temples matériels, d'où les réformés chassèrent, au préjudice de l'esprit, toute lumière et tout aliment d'action autres que l'Ecriture, et, toute recherche laborieuse pour le chrétien n'ayant dès lors plus d'objet, l'on vit éclore de ce système la paresse morale et intellectuelle, la paralysie de toute activité humaine. C'est évidemment ce que voulait Luther, car voici encore sa prose : « Il faut que nous réduisions notre intelligence et notre raison à n'être plus « que ce qu'elles sont dans l'enfance, des facultés « mortes ou latentes : à cette occasion seule, nous « aurons la foi, la foi, à laquelle rien n'est plus con- « traire et hostile que la raison (2). »

Il faut réduire, selon Luther, notre intelligence et notre raison à n'être plus que ce qu'elles sont dans

(1) Luther cité par Nicolas.
(2) Id.

l'enfance, des facultés mortes ou latentes ! Mais c'est le culte des ténèbres que prêcha le patriarche de Wittemberg, et cependant il dut être universellement écouté, car des Jérémies se levèrent en ces temps de vrai deuil, pour déplorer les proscriptions dont on frappait les lumières : dans les douze dernières années de sa vie, Erasme fut le premier qui pleura sur la funeste influence du système luthérien sur l'instruction, la littérature et la science. « Quand « on professe, dit-il, comme a fait Luther, que toute « science spéculative n'est qu'erreur et péché, et « qu'on traite ouvertement et en toute occasion, « avec Farel, toute espèce de connaissances humai- « nes de conceptions de l'enfer et du diable, com- « ment voudrait-on que de tels principes produi- « sissent autre chose que le mépris des études et « la prédominance des passions cupides et sen- « suelles (1) ! »

« A peine, dit Urbain Réguis (2), quelques per- « sonnes eurent-elles entendu que c'est immédia- « tement de Dieu même que le chrétien avait à re- « cevoir son instruction et ses lumières, qu'aussitôt « le savoir fut partout regardé comme inutile et « tomba dès lors dans une déconsidération de plus « en plus profonde. Depuis ce moment, hélas ! plus « on est ignorant, et plus on se croit de titres pour « prétendre aux dons du Saint-Esprit ! Par suite de « cette croyance stupide, on en est arrivé là, que

(1) *Ep. d'Erasmi ad fratres Germaniæ.*

(2) *Formulæ quædam caute loquendi* (éd., de 1672).

« des artisans, des paysans même ne craignent « point de se charger d'emblée des fonctions de « pasteurs, disant à qui veut l'entendre qu'un pas- « teur, qu'un prédicateur n'avait que faire d'acqué- « rir la science humaine, puisqu'il est établi que « Dieu leur fait don de la sienne sans aucun effort « de leur part. »

Bâle et les contrées environnantes entendirent des lamentations analogues : « Un grand nombre « de prédicateurs travaillaient, dit Glaréanus, à « établir, sur les ruines de l'Eglise et de la science, « une sorte d'ochlocratie ou de domination de la « foule ignorante, sous la direction de prédicants « démagogues. Là aussi, on professait que l'étude « du latin et du grec est inutile au chrétien, nuisi- « ble même ; là aussi, l'on accusait, auprès du peu- « ple, les professeurs de belles-lettres d'enseigner « le paganisme et de favoriser les tendances païen- « nes, et, les choses allant de ce train, dit-il, on « nous changera bientôt la chrétienté en une Tur- « quie (1). »

George Mohr et Gabriel Didymus étaient du grand nombre de ces prédicateurs dont parle Glaréanus, quand ils prêchaient, à Wittemberg, berceau du Protestantisme, que « l'étude des sciences était inu- « tile, pernicieuse même ; qu'on ne saurait mieux « faire que de détruire les académies et les éco- « les (2). » Convertir la maison d'école en une bou-

(1) Pirckeimeri opp., éd. Goldstadt, p. 314.
(2) Nicolas, *Du Protestantisme*, t. II, p. 289.

tique de boulanger et ses professeurs en fabricants de draps fut le résultat de cette évangélisation pure.

On devine combien dut être brutal, après de pareils enseignements, le mépris du peuple pour les hommes de science; combien rares durent être les libéralités en faveur de l'instruction; combien rapide la perte du profond respect et du haut intérêt que l'on doit aux choses de l'intelligence; combien imminent dut se montrer, à l'époque de Luther et quelque temps après lui, le retour des peuples protestants à la barbarie et à la première grossièreté de ses instincts. « Sous l'ancienne Eglise, » s'écrie, en 1618, Christophe Pélargus, professeur à Francfort, en jetant un regard désolé sur les écoles autrefois si célèbres et si florissantes, « sous l'ancienne Eglise, « maîtres et élèves remplissaient alors leur devoir « avec joie et avec zèle. Aujourd'hui, parmi cette « nouvelle race de cyclopes et de vandales, les arts « et les belles-lettres sont tombés plus bas qu'ils ne « le furent jamais sous les anciens barbares. Je suis « étonné qu'avec le mépris, la haine qu'on montre « ici partout pour les études, il reste encore un seul « vestige des muses en Allemagne. Le peuple, et « non seulement le peuple, mais ceux-là mêmes « qui lui doivent le bon exemple, traitent aujour- « d'hui les savants comme on faisait autrefois les « bouffons et les jongleurs (1). »

« Grâce au profond mépris qu'on montre parmi « nous, écrivait Major dans les mêmes temps, nous

(1) *Christ. Pelargi Plcias orationum sacrarum*, Francfort, 1618, n° 2, b.

« sommes menacés de retomber dans un état de « barbarie pire que celui qui règne chez les Turcs « et les Moscovites (1). »

Les arts, les belles-lettres et les sciences philosophiques et théologiques n'étaient pas seules à tomber, en ces temps, dans le discrédit et l'abandon, sous l'influence de la Réforme. Le déluge de l'ignorance engloutit encore les sciences mathématiques et physiques ; elles aussi furent envahies par les ténèbres :

« Je me trouve très embarrassé, dit Eusèbe Mé- « nius, professeur de mathématiques à Wittemberg, « toutes les fois que je compare la nonchalance « de notre époque (1553) avec le zèle et l'ardeur « que partout, dans le siècle précédent, on mon- « trait pour l'étude. Les hommes, même les moins « instruits, auraient alors rougi d'être étrangers « aux mathématiques et à la physique, tandis qu'à « présent, ces sciences sont à ce point négligées que, « sur la masse des étudiants, il est à peine quelques « individus qui n'ignorent point entièrement ce qui « autrefois était familier même aux enfants des « écoles. »

Nous pourrions multiplier les citations de ce genre pour marquer la décadence des études en Allemagne dans le siècle qui suivit l'apparition du Protestantisme ; mais nous jugeons suffisantes celles qui précèdent. Ajoutons qu'en Danemark, il résulte d'une circulaire sénatoriale de 1591 que « les écoles

(1) *Georg. Majoris enarratio.*

« populaires, ainsi que les hautes écoles, furent, « pendant tout le seizième siècle, dans un complet « état de décadence » ; qu'en Suède, deux lettres royales portant les dates de 1540 et 1553 attestent le « déplorable état des écoles dans les villes du « royaume, au point, dit le roi, que, dans celles « où il y avait autrefois trois cents étudiants, on « n'en compte plus qu'une cinquantaine ; il est « même un grand nombre de paroisses, ajoute-t-il, « où elles sont complètement désertes (1) ».

Est-il nécessaire de pousser plus loin cette enquête ? La preuve n'est-elle point faite, par la voix même du Protestantisme, que la Réforme eut pour résultat immédiat, au sein des nations protestantes, l'abaissement de l'esprit humain, la proscription de son activité intellectuelle, tandis que, en ces mêmes temps, au seizième siècle, les lumières faisaient explosion sur le monde catholique.

Nous croirions pouvoir nous arrêter, si nous ne jugions utile de faire entendre devant le tribunal de l'opinion publique un grand témoignage, capable d'établir sans conteste possible non seulement que le Protestantisme ne nous a pas dotés des lumières qui firent la civilisation européenne, mais qu'au contraire, « il fit rétrograder les lumières et la cul- « ture des sciences ». C'est la phrase textuelle du premier homme qui, en 1802, osa se faire, nous l'avons dit, l'apologiste de la réformation. Il y joi-

(1) Nicolas, *Du Prot.*, liv. III, p. 297 et 298.

gnit ces autres paroles : « Il n'est que trop vrai « qu'elle a retardé la culture générale. »

A-t-on remarqué cette expression de regrets? Elle prouve seule que celui qui a ressenti cette peine dans son cœur et l'a confiée à l'histoire était forcé de rendre hommage à une vérité qui détruit toutes les pages précédentes de son livre, où il veut faire du Protestantisme le conducteur des clartés civilisatrices. M. de Villers donne pour explications du pas rétrograde qu'il a constaté : les dévastations inouïes dont la malheureuse Allemagne devint le théâtre à l'occasion des doctrines nouvelles ; la guerre des paysans de Souabe et de Franconie ; celle des anabaptistes et de Munster ; celle de la ligue de Smalkalde contre Charles-Quint ; celle enfin qui dura jusqu'au traité de Westphalie et même après ce traité jusqu'à son extinction, et il continue en ces termes : « L'empire fut changé en un vaste « cimetière, tombeau de deux générations ; les villes « étaient en cendres, les champs abandonnés, les « écoles étaient désertes. Catholiques, luthériens, « calvinistes, anabaptistes, moraves, s'accusaient « les uns les autres, et s'attribuaient les douloureu- « ses plaies de la patrie, de cette patrie non seule- « ment déchirée par ses propres enfants, mais livrée « aux bandes espagnoles et italiennes, aux fanati- « ques de la Bohême, aux hordes turques, aux ar- « mées françaises, suédoises et danoises, qui y « avaient porté le carnage et les désolations d'une « guerre civile et religieuse. Il faut à un pays un « temps bien long pour se remettre d'une telle com-

« motion et d'une telle ruine. Aussi voyons-nous la « nation allemande, après avoir fait de grands pro- « grès dans les sciences durant la paix, retomber, « durant une partie du dix-septième siècle, dans « une sorte de stupeur, dans un état voisin de la « barbarie. Ce n'est pas seulement sur son sol natal, « là où sa cause fut combattue avec tant d'opiniâ- « treté, que la réformation occasionna de cruels « bouleversements; la France ne put y échapper, « mais les troubles de ce pays ne furent pas aussi « longs que ceux de l'Allemagne. Cette dernière « contrée était dans l'état le plus déplorable quand « la France avait déjà guéri ses plaies et était arri- « vée à l'apogée de sa gloire politique et littéraire. « Les Pays-Bas furent le théâtre de la lutte convul- « sive de l'Espagne contre la nouvelle République « hollandaise. Les maux qui en résultèrent pour « ces belles provinces égalèrent presque ceux du « reste de l'empire. Enfin, l'Angleterre se vit livrée « à deux commotions intestines. C'en est assez pour « être forcé de convenir que, depuis le débordement « des peuples du nord sur l'empire romain, aucun « évènement n'avait provoqué, en Europe, des ra- « vages aussi longs et aussi universels que la guerre « allumée au foyer de la réformation. Sous ce rap- « port, il n'est que trop vrai qu'elle a retardé la « culture générale. »

C'est au lecteur de tirer les légitimes conséquences de cet aveu, et de dire si les adversaires de la Réforme ont été coupables, comme le dit M. de Villers, des maux qui en ont été la suite,

« pour avoir voulu l'étouffer dans le sang de ses « sectaires ». La société catholique, en tant que société, n'avait-elle point le droit et même le devoir de se défendre contre les injustes agressions du Protestantisme ? Puis, si c'est le Protestantisme qui a porté au sein de l'unité catholique les bouleversements qui l'ont conduit à un mouvement rétrograde vers la barbarie, n'est-ce pas à lui seul que ce recul doit être imputé ?

Mais, pour être d'accord avec l'évidence, il faut convenir que ce ne sont pas, en réalité, les guerres qui bouleversèrent le sol natal du Protestantisme qui y causèrent la décadence des arts et des sciences. De tous les écrivains que nous avons écoutés, seul M. de Villers le pense ainsi ; tous les autres en assignent des causes différentes. La guerre de trente ans, qui fut la plus considérable, n'éclata, en effet, qu'en 1618 et se termina en 1648. Cela fait près d'un siècle après l'apparition de la Réforme. Si la réformation n'eût porté dans ses flancs, comme le cheval de Troie, des principes de dissolution ; si l'arbre, au contraire, avait eu intrinsèquement une sève vigoureuse et la puissance de porter des fruits, un siècle lui aurait suffi pour montrer sa fécondité, et, au lieu de s'obscurcir, les lumières auraient brillé d'un plus vif éclat. Dans les premiers temps qui suivirent sa naissance, les désordres aussi, dus aux folies de l'anabaptisme, ceux que fécondèrent encore les ligues des princes furent très rapides et fort entrecoupés ; si les lettres avaient pu fleurir en terre protestante comme elles le pouvaient en pays

catholique, d'assez longs intervalles de paix leur furent certainement laissés pour se développer (1). C'est la chronologie de l'histoire qui commande à M. de Villers d'accepter ces réflexions. Veut-il, au reste, savoir où se trouvent véritablement ces causes de l'affaiblissement dont nous parlons ? Qu'il les cherche dans la haine qu'eut, dès son apparition, le Protestantisme envers tout ce qui avait l'Eglise pour mère, par conséquent envers toute œuvre littéraire, scientifique, artistique et morale ; dans la croisade qu'au nom de la Bible, prêcha Luther contre la raison humaine, contre ses lumières et ses connaissances ; dans la proscription des moines et la sécularisation des monastères, véritables sanctuaires où était honorée la science autant que la sainteté ; dans le débordement des mœurs, qui préférèrent les brutales jouissances que recherche la chair aux douces voluptés que procure la culture de l'esprit, et dans tous les excès semblables. Qu'il considère, s'il doute encore, ce qui se passa à la même époque dans ces mêmes contrées protestantes : tandis que les ténèbres les recouvraient, l'ordre des Jésuites y entretenait des maisons d'instruction pour y sauver le feu sacré de la science, y luttait contre des obstacles autrement puissants que ceux qu'avait à vaincre le Protestantisme ; et, au lieu de laisser, comme lui, s'éteindre leur flamme, ces foyers de lumière les faisaient rayonner abondamment, même sur la société protestante, que ce bien-

(1) *Le Prot.*, par Nicolas, t. II, p. 305.

fait, payé de haines, préserva d'être entièrement engloutie dans les ténèbres. Pourquoi le même zèle manqua-t-il aux réformés (1) ?

Nous trouvons donc, dans ce qui précède, des faits décisifs, des témoignages sans réplique, non seulement pour établir que l'honneur qu'on a fait à l'évangile de Luther du mouvement intellectuel du seizième siècle est un préjugé qu'on ne peut devoir qu'au mensonge et à la crédulité ; mais encore pour prouver que la Réforme ne vint au monde que pour l'arrêter et même le faire rétrograder dans tous les pays où elle s'établit.

Or, cela devrait nous suffire pour persuader au Protestantisme que, si la possession des lumières, en premier lieu, et, en second lieu, leur diffusion eussent dû lui servir de preuves de sa divinité, Dieu aurait eu l'obligation de les faire jaillir de la religion nouvelle dès sa naissance, dès l'origine même de la mission restauratrice qu'elle prétendit avoir à remplir sur la terre. C'est ce qu'il fit à l'égard du Catholicisme, dont les apôtres commencèrent, à la première pentecôte, à connaître et à parler toute langue, pour s'en aller au sein de tous les peuples allumer d'une manière continue et progressive le flambeau de la civilisation chrétienne. Agir autrement eût été, pour le monde appelé à se convertir, la privation d'une note essentielle de la vérité et pour Dieu une imprévoyance.

Mais il ne nous déplaît pas d'étudier, brièvement

(1) Lisez sur ce sujet Balmès, Nicolas, *Sol. des gr. Probl.*

pourtant, l'influence civilisatrice du Protestantisme dans les temps postérieurs au seizième siècle.

Le génie, il importe de le remarquer avec un illustre penseur, n'est pas créateur (1) ; il est simplement ordonnateur. Tout ce qu'il fait, il ne le fait qu'avec l'aide de ce qu'il trouve fait. Otez-lui tout, il ne donnera rien. Si Keppler, Newton, Michel-Ange, Raphaël étaient nés au milieu des sauvages de l'Océanie, nous attendrions encore leur système du ciel et du monde, Saint-Pierre de Rome et la Transfiguration ! Shakspeare et Milton, Biron, Gœthe et Schiller, dans l'ordre des lettres, Newton et Keppler, que nous avons déjà nommés, dans l'ordre des sciences, Bacon et Leibnitz dans l'ordre de la philosophie, tous les grands hommes, en un mot, que la Réforme entend compter parmi les membres de sa famille et dont elle fait si orgueilleuse parade, n'auraient certainement pas fait partie de cette floraison littéraire, scientifique et philosophique du dix-septième siècle, si ces hautes intelligences n'eussent eu des principes bien établis avant elles pour servir de base aux déductions qu'elles en firent ; si elles n'eussent trouvé dans ces principes, précieux héritage qu'elles avaient reçu du passé, une sorte de boussole pour indiquer les pôles à ces navigateurs d'un nouveau genre et les empêcher de s'égarer, tout en laissant à leur esprit la liberté de se choisir, dans la haute mer des conceptions humaines, une des mille routes qui conduisent au

(1) *Sol. des gr. probl.*, t. I, p. 118.

port. Or, cette boussole, ces guides, ces principes, appartenant à des siècles qui étaient loin d'être réformés, de quel droit le Protestantisme prétendrait-il s'arroger le privilège ou le pouvoir de se déclarer l'inventeur des glorieuses applications qu'ils produisirent (1) ?

Au surplus, attribuer au Protestantisme exclusivement le mouvement intellectuel du dix-septième siècle n'est-ce pas un acte de stupide injustice ? Les enfants de saint Ignace qui, en ces temps, exercèrent l'apostolat de la science, de l'instruction, des lumières en tout genre autant que celui de la foi ; les Théatins, qui furent la pépinière du haut clergé, si redoutable par son savoir et si redouté de l'erreur ; les Barnabites, qui eurent pour but principal l'enseignement de la jeunesse et la direction des séminaires ; les Oratoriens, qui s'adonnèrent avec un amour spécial à l'instruction, poursuivirent, avec une distinction particulière, les hautes et fortes études, donnèrent au monde d'illustres savants et des prédicateurs célèbres, eurent pour disciples, en Italie, Baronius, Oderic, Raynold et Galloni ; en France, Mallebranche, Morin, Thomassin, Richard Simon, Bernard Lamy, Houbigand et Massillon ; les Bénédictins réformés, qui furent des rois de la science, qui sauvèrent l'antiquité classique du naufrage qui la menaçait, qui rendirent à la littérature plus de services, dit Gibbon, que les deux Universités d'Oxfort et de Cambridge, qui fécondè-

(1) Voyez *Solution des gr. Probl.*

rent le génie des Mabillon, des Montfaucon, des Ruinart, des Thuillier, des Martène, des Durand, des Le Nourry, des Achery, des Martianay, qui ouvrirent, par leurs travaux collectifs, les sources profondes de l'érudition, et creusèrent les vastes réservoirs des connaissances humaines, tous ces ordres, qui s'étaient levés, comme des astres brillants, pour éclairer les classes élevées et orner les têtes de l'humanité, furent-ils protestants? Et ces autres qui se consacrèrent à la culture des classes inférieures, à l'éducation du peuple, à la formation des orphelins, l'étaient-ils davantage? Les habitants de la campagne ne trouvèrent-ils point des instituteurs dans l'ordre des Soumasques et des Piaristes? L'instruction primaire n'eut-elle pas ses professeurs dans les Pères de la doctrine chrétienne et plus tard dans les Frères de la doctrine chrétienne? L'éducation des filles n'eut-elle pas pour maîtresses les Ursulines et les Sœurs de l'Enfant Jésus? Les Lazaristes, en allumant dans les séminaires le flambeau des premières sciences, ne portèrent-ils pas la lumière au sein des populations rurales? Les Filles de la Charité ne s'unirent-elles point à ces aînés de l'illustre famille, pour faire bénir jusqu'aux extrémités des mondes les lumineuses inspirations de saint Vincent de Paul? En nous abstenant, pour éviter les longueurs, de nommer tous les grands soleils qui émergèrent des ordres religieux et les dominèrent par leur personnalité puissante, nous ne devons pas omettre Melchior Cano, des Dominicains, dont la distinction et le savoir

furent glorifiés au Concile de Trente, le cardinal Cajetan, que ses écrits d'exégèse ont rendu célèbre, le cardinal Sadolet, qui se distingua par ses travaux philosophiques, le grand Bellarmin, que le nombre et la solidité de ses livres contre l'hérésie ont proclamé aussi savant que saint (1).

Et, pour parler en particulier de la France, qui est la reine de la civilisation depuis surtout le dix-septième siècle, qui lui en a assuré le sceptre, nous n'oublierons pas Le Poussin, Le Sueur, Corneille, Molière, Racine, J.-B. Rousseau, Lafontaine, Boileau, Bourdaloue, Cassini, Pascal, Fénelon, Bossuet, etc... Aucune de ces vastes intelligences qui portèrent les lumières à leur apogée de grandeur, de pureté et de magnificence dans les lettres, dans les arts et dans les sciences, aucun de ces génies, dont la supériorité n'a d'égale que la diversité, ne sortirent des entrailles du Protestantisme ; tous, au contraire, lui furent étrangers et même antipathiques ; et il fallut à M. Vinet un singulier aplomb, s'il ne voulut faire une plaisanterie, lorsqu'il osa prétendre que le Catholicisme est « redevable de Bossuet à Luther ». On n'argumenterait pas plus sottement si, après la guerre, on disait que le peuple victorieux doit à l'ennemi qui la lui a déclarée les talents que les généraux vainqueurs ont déployés sur le champ de bataille. Assurément, sans Luther, nous n'aurions pas eu tout Bossuet ; la gloire du Bossuet de l'*Histoire des Variations* nous aurait manqué ; mais, sans la

(1) Nicolas.

révolte du moine saxon, n'aurions-nous pas eu l'aigle qui s'éleva jusqu'aux hauteurs, pour tout autre inaccessibles, de l'*Histoire universelle* et de ses *Oraisons funèbres?* Et n'est-il pas vrai encore que c'est sur et malgré le Protestantisme que fut conquise la gloire de l'incomparable controversiste?

La conclusion toute naturelle de ce coup d'œil rétrospectif mais assuré de l'histoire est donc que le Protestantisme ne créa rien des lumières qui éclairèrent le monde du dix-septième siècle (1). Nous ne serons pas téméraire d'ajouter même qu'il fut des lieux où il les obscurcit et les étouffa. On cite, pour avoir subi le triste sort d'être ensevelies dans les plus noires ténèbres, des régions exclusivement occupées par la Réforme, telles que la Suède, le Danemark, la Norwège, la Hollande et l'Ecosse. Ecoutons, à ce sujet, un écrivain protestant : « Les « sciences et les arts, dit Fitz-William, avaient été « portées aux Hébrides, où les établissements reli- « gieux les entretenaient et les faisaient fleurir. Mais « Johnson nous apprend que la fertilité seule de « l'île d'Iona, une des principales, fait aujourd'hui « toute sa prospérité. Les habitants, dit-il, sont re- « marquablement grossiers et négligés. Je ne sais « s'ils ont un ministre pour les instruire ; et l'île, « qui était jadis, dans le temps de sa catholicité, la « métropole du savoir, de la littérature et de la « piété, est maintenant sans école pour l'éducation, « sans temple pour le culte, et n'a que deux habi-

(1) Voyez Nicolas, Balmès.

« tants qui parlent anglais et pas un seul qui sache « lire et écrire (1). »

L'Allemagne n'était pas mieux pourvue que le Nord de foyers scientifiques et littéraires. Lorsque le Protestantisme envahit cette dernière contrée, l'esprit humain y trouvait un développement assez en harmonie avec l'activité générale ; mais la vie intellectuelle, nous apprend un auteur moderne, s'y est éteinte plus définitivement qu'ailleurs, par son éloignement, sans doute, mais surtout par l'exclusivisme du nouvel évangile, qui l'a placée tout à fait en dehors de l'évolution catholique (2).

Le Protestantisme au dix-huitième siècle a-t-il eu plus de grands hommes ou plus de foyers littéraires, scientifiques et artistiques qu'aux deux siècles précédents ? Nous ne le pensons pas. Toujours prêt à honorer le talent et le mérite partout où ils se présentent, nous sommes disposé à saluer les gloires qui ont brillé dans la Réforme ; mais ne parlons pas de monticules, il en est à tout pas ; mesurons les hauteurs, les cîmes les plus hautes, les pics les plus voisins des cieux qui se montrèrent alors sur le terrain de la civilisation. On y vit Voltaire, Diderot, d'Alembert, Jean-Jacques. O Protestantisme, prenez, si vous le voulez, dans votre camp ces grands hommes, comme on les appelle, c'est juste : ils vous appartiennent par l'abus qu'ils ont fait de leur intelligence ; ils sont à vous par la corruption de l'es-

(1) *Lettres d'Atticus*, p. 97.
(2) Nicolas, *Sur le Prot.*, t. II, p. 320.

prit, qui est votre œuvre ; ils sont vôtres par l'esprit de haine contre l'Eglise et par la négation des croyances catholiques ; ils sont vos germains depuis qu'ils passèrent de l'école du catholicisme à votre école ; ils sont vos fils, puisque c'est vous qui avez engendré leur libre pensée, leur philosophisme anglais, genevois, hollandais, prussien, français. Nous dirons plus, ils sont vous-même, car, dans leur personne, vous avez rompu votre ban, pour ne paraître parmi nous qu'à l'état de dissolution philosophique.

Mais, non ! Voltaire, Diderot, d'Alembert ne sont pas complètement à vous. Ils ont eu pour maîtres, comme vous nous l'avez reproché, les Oratoriens et les Jésuites, et, si vous ne pouvez dire qu'ils ont reçu, dans les institutions catholiques, des leçons d'impiété, de cynisme et de blasphème, vous ne pouvez nier que ce ne soit là, dans ces sanctuaires, qu'ils ont été formés au goût, aux belles-lettres, aux sciences (1). Ce n'est qu'à ce dernier titre que nous voulons les embrasser comme frères et les révérer comme des gloires littéraires qui ne furent jamais vôtres.

Ils n'étaient pas non plus des rangs du Protestantisme les Chateaubriand, les de Bonald, les de Maistre, etc..., qui soufflèrent sur les cendres, lorsque l'incendie allumé par la Réforme eut tout consumé, rallumèrent le flambeau des lettres et nous transmirent, dans le langage des plus illus-

(1) Voyez Nicolas, *Sur le Prot.*, t. II, p. 325.

tres rhéteurs, les vérités que tout le monde invoque aux jours du péril (1). Pas plus que ces célébrités, ne furent des réformés, dans les temps présents, Lacordaire, Ravignan, Père Félix, Berryer, Veuillot, Pasteur, Brunetière, F. Coppée et tant d'autres qui ont empêché notre dix-neuvième siècle, pourtant si tristement aveugle, d'être complètement un soleil couchant.

Quelle vérité fut donc jamais mieux démontrée par les faits que celle qui refuse au Protestantisme l'honneur du mouvement intellectuel qui a civilisé l'Europe ? Nous aurions encore à le suivre dans le nouveau monde pour rendre la démonstration plus complète ; mais nous savons tous, sans avoir besoin de détails, que le peuple américain n'est qu'un peuple de marchands qui se meut dans un immense cercle de civilisation industrieuse. Ne lui demandez pas de mouvement ascensionnel dans le domaine de l'intelligence, de la morale ou de l'esthétique, des applications libérales de l'esprit humain dans les lettres, les arts, les grands travaux de la pensée. La science économique, industrielle et commerciale l'a seule absorbé ; ce n'est que là qu'il a déployé une véritable supériorité qui, comme on l'a dit, est la supériorité de l'infériorité (2), et l'éducation de la Réforme, ajoutons-nous, celle qui conduit le mieux à la fortune ou au bien-être, qu'elle se vante de tenir de Dieu comme note divine de la vérité de son église.

(1) Nicolas, *Sur le Prot.*, t. II, p. 326.
(2) Nicolas, *Sur le Protestantisme*, t. II.

Voilà ce que nous ont appris les historiens sur ce que nous devons de lumières au Protestantisme. Demandons-leur de nous apprendre ce que nous leur devons relativement à la liberté.

III. — LE PROTESTANTISME ET LA LIBERTÉ

Toutes les libertés essentielles dont jouissent les peuples modernes étaient en incubation et beaucoup d'entre elles en exercice quand la Réforme éclata.

La première de toutes et la plus nécessaire est celle qui fait que l'homme s'appartient et dispose de lui-même comme il lui plaît, celle donc qui l'a affranchi de l'esclavage. Or, quand le Protestantisme fit son apparition, il n'y avait plus aucun esclave en Europe. La dissolution du servage même s'opérait graduellement, le travail devenait libre, la domesticité, volontaire, et on voyait déjà constitué partout le tiers-état, qui avait fait son entrée en France aux états généraux de 1302 (1).

Ce fut fort heureux, car la Réforme arrivant n'aurait trouvé peut-être rien de plus naturel que de construire des cages à l'esclavage (2). C'est ce qui arriva presque dans les temples des Etats-Unis de l'Amérique, qui sont pourtant le pays modèle de la vie évangélique, car, nous dit M. Vinet, « un

(1) *Avenir du Protestantisme*, par Martin, p. 326.
(2) *Solution des gr. Probl.*

« tableau complet de la vie religieuse qui se déploie « dans cette grande république pourrait exciter une « surprise qui irait jusqu'à l'éblouissement. »

Ce n'est pas cependant tout à fait là l'enthousiasme du colonel Hamilton, qui, en parlant de l'Amérique, a écrit que « catholiques et protestants « sont d'accord sur le principe que tous les hom- « mes sont égaux devant Dieu, mais les premiers « seuls fournissent les preuves matérielles de leur « croyance. Dans une église catholique, le prince « et le paysan, l'esclave et le maître sont agenouil- « lés devant le même autel. L'esclave sent s'effacer « sur son front la marque de dégradation, quand « il prend part, dans l'Eglise, à ce qu'il y a de plus « noble et de plus grand, l'égalité devant Dieu. « Dans les temples protestants, cette égalité n'existe « pas ; les hommes de couleurs ou n'y sont pas « admis ou sont enfermés dans un endroit séparé « du temple par une espèce de cloison. »

L'Europe, sans doute, est préservée de cette humiliante séquestration ; mais, s'il n'y a plus pour personne de maîtres et d'esclaves dans les temples réformés, néanmoins on y distingue visiblement les grands et les petits, les seigneurs et les artisans, et voilà plus de trois siècles que le Protestantisme y lit à ses peuples la Bible, sans avoir osé leur faire l'application de cette parole de Jéhovah : « Seul je « suis grand ; devant moi, vous êtes tous petits. » M. de Gasparin en est un témoin qui ne saurait être récusé : « Le principe aristocratique, dit-il, les « distinctions sociales conservent encore, dans

« notre culte public, une domination choquante. « Pourquoi, dans la maison de Dieu, ces places que « l'usage réserve aux riches ? Pourquoi ces prières « plus longues, plus instantes, plus répétées pour « un riche malade que pour le dernier des men- « diants qui, du fond de son lit de souffrances, ré- « clame les mêmes supplications ? Pourquoi encore « ces secours spirituels qui se multiplient au chevet « des premiers et qui manquent parfois auprès des « seconds ? »

Il n'est personne qui ne puisse voir par là combien le Protestantisme a possédé l'esprit antisocial de caste à l'encontre des sentiments qui arborèrent partout et toujours l'étendard de l'égalité. Loin d'accélérer le mouvement imprimé par le Catholicisme, la Réforme ne fit jamais que l'enrayer. « En « Danemark, dit Berthold, le paysan fut soumis au « servage comme un chien ; » le Protestantisme y servit toujours l'ambition de la noblesse, qui s'appropria les biens francs des paysans, après s'être emparée des richesses de l'Eglise ; l'arbitraire y multiplia les corvées, dit Allen, et ce ne fut qu'en 1804, hier, pour ainsi dire, que vingt mille familles obtinrent pour la première fois leur liberté personnelle (1).

Mêmes choses se sont passées en Suède et en Norwège.

Dans le Mecklembourg, les idées nouvelles eurent pour conséquence immédiate l'oppression des pay-

(1) Voyez *Avenir du Protestantisme*, par Martin.

sans, dont les droits n'étaient plus défendus depuis qu'ils avaient perdu la protection du clergé catholique. Déclarés simples colons par la diète de 1607, ils étaient expropriés, au gré des maîtres du sol, des acres de terre dont une possession immémoriale leur avait acquis la propriété ; des ordonnances leur supprimèrent, en 1633, 1648 et 1654, même leur liberté personnelle, et l'option entre la fuite et une rude servitude devint leur unique ressource. Aussi, peu différents de l'esclave nègre, les malheureux opprimés de ce pays, souvent trafiqués comme des chevaux ou des mulets, demandèrent-ils à l'exil leur délivrance, et les campagnes se dépeuplèrent sans que ni le fouet, ni le carcan, ni la mort pussent empêcher ces contrées de devenir presque des solitudes, où les rares habitants vécurent fort longtemps encore dans le servage, qui ne fut aboli qu'en 1820 (1).

Toutes les horreurs de l'esclavage se renouvelèrent en Poméranie en même temps que s'y introduisit la Réforme. « Les paysans y furent des serfs « sans droit », de par une ordonnance de 1616, qui eut son « équivalent » dans tous les pays de réforme luthérienne, et, si l'émigration de l'Allemagne devint alors presque aussi considérable que l'émigration irlandaise, il faut en chercher la cause dans ce vieil état de choses dont bien des traces subsistent encore après l'abolition récente que les gouvernements ont été obligés d'en faire. La gravité du mal

(1) *L'Avenir du Protestantisme*, par Martin.

devint si grande en Prusse, que les soldats de Frédéric II, l'ami de Voltaire, n'eurent, après avoir porté les armes et gagné les victoires qui firent la gloire du monarque, que la même condition, qui les opprimait avant leur départ pour les champs de bataille, et leurs seigneurs reprirent leur domaine sur eux, sur leurs femmes, leurs veuves, leurs enfants, fussent-ils nés en état de liberté (1).

Une semblable destinée, avons-nous dit, atteignit généralement toutes les contrées où Luther et ses disciples établirent leur symbolique, et c'est, dirons-nous à ceux qui en demanderaient la cause, grâce à la faveur que donna la Réforme aux Césars germaniques et aux seigneurs qui se mouvaient au-dessous d'eux pour mettre en vigueur dans leurs Etats le droit romain. Le droit romain, on le sait, favorisait l'esclavage, et la papauté en avait été toujours l'ennemie : mais, lorsque fut tombée l'Eglise, les barrières qu'elle avait opposées, ayant cessé d'être invincibles, tombèrent aussi ; la Réforme, qui s'était livrée aux mains des princes, parce qu'elle avait un besoin absolu de leur concours pour se fixer dans leurs terres, seconda leur dessein ; le droit romain vainquit, et, dès ce moment, il se fit une funeste application de ses principes (2).

Le calvinisme eut des résultats semblables, moins fâcheux pourtant que ceux du luthéranisme. Parce qu'il avait eu pour berceau un Etat populaire et

(1) *Avenir du Protestantisme*, par Martin.
(2) Id.

gardé le caractère de sa constitution et de son origine, il avait été plus généralement accueilli dans les pays organisés sous la forme républicaine, même en France, où il aspira à fonder une fédération ; mais aux libertés qu'il n'avait pas créées, qu'il avait trouvées, et qu'il feignit d'aimer, il substitua bientôt la tyrannie, sans garder aucun respect même pour la liberté individuelle. Tout homme fut soumis à une domination ecclésiastique et à une inquisition intolérable ; un forum presbytéral put citer à sa barre chaque fidèle et juger tous les détails de la vie privée, la sûreté ne fut garantie à personne, les espions et les délateurs furent les ministres les plus honorés de l'étrange justice, les familles virent leurs mystères dévoilés et inventoriés, l'excommunication fit tomber ses terribles coups sans relâche et sans merci, les victimes qu'elle frappa perdirent tout droit social (1), et, chose étrange mais peut-être particulière à l'Ecosse, les puritains qui avaient fui leur pays pour échapper à l'oppression et à la mort, n'employèrent la liberté qu'ils trouvèrent sur une terre vierge qu'à former, dans l'Amérique du Nord, des communautés, où ils devinrent plus exclusifs et plus tyranniques que leurs frères de l'Europe (2).

De ces faits recueillis au hasard dans une immense moisson, nous sera-t-il permis de déduire que le Protestantisme n'imprima point de nouvel essor à la liberté individuelle ? Cette évidence doit frapper

(1) Voyez *Hist. de Calvin*, par Audin.
(2) *Avenir du Prot.*, par Martin.

les esprits les moins clairvoyants. En est-il de même pour la liberté politique ?

Avec l'abolition de l'esclavage, avait été sanctionné ce principe que l'homme doit vivre libre au milieu de la société, jouissant des avantages sociaux les plus essentiels, ayant devant lui une grande latitude pour se placer, dans la hiérarchie sociale, à un rang plus ou moins élevé, selon les moyens employés par lui pour conquérir sa place. La société avait dit à chaque individu : « Je te reconnais « comme homme et citoyen libre ; dès ce moment, « je te garantis ces titres. Désires-tu une vie tran- « quille au sein de ta famille ? Travaille et épargne ; « nul ne te ravira le prix de tes sueurs. Ambition- « nes-tu de grandes richesses ? Considère comment « d'autres en ont acquis : déploie, comme eux, ton « activité, ton intelligence. Aspires-tu à la gloire, à « des postes élevés, à des titres brillants ? Choisis « entre les sciences et les armes. Si ta famille t'a « transmis un nom illustre, tu peux en accroître « l'honneur ; ou bien tu peux toi-même t'en faire « un célèbre. »

Telles étaient, à la fin du quinzième siècle, les conditions sociales. Le développement de tous les grands moyens d'action se faisait rapidement ; d'un bout du monde à l'autre, les pensées se transmettaient avec la rapidité du vol, par l'imprimerie, qui en assurait la conservation aux générations futures ; tout s'unissait et se combinait pour donner à tous les esprits la forte impulsion et la secousse qui réveille à la fois toutes les facultés de l'homme et communique aux peuples la vie nouvelle des citoyens

libres ; les nations avaient entre elles des relations fréquentes ; un nouveau chemin était découvert pour aller aux Indes Orientales et en Amérique, et, pardessus tous ces avantages, les rapports internationaux et les négociations politiques étaient particulièrement cultivés.

Quiconque voudra ouvrir seulement l'histoire sera frappé de ces faits positifs et saillants, que nous empruntons à un homme bien compétent, et on ne dira plus qu'il fallut l'avènement du Protestantisme pour faire marcher l'humanité vers la conquête de la liberté. On ne comprendra même pas qu'on ait osé l'imaginer. Les grandes nations étaient déjà parvenues à se constituer avant que naquît la Réforme ; des formes de gouvernement plus parfaites que toutes celles qui avaient jusque-là existé leur avaient été données ; un système de législation moral et équitable était la propriété de la justice pour servir de base à ses arrêts ; les peuples en grande partie avaient secoué le joug de la féodalité ; la conservation des franchises conquises avait acquis d'importantes garanties ; l'établissement et l'amélioration des municipalités avaient perfectionné le régime administratif ; le pouvoir royal même n'allait pas être sans contre-poids, car les peuples avaient déjà fixé un regard, plein de prévision, dit Balmès, sur l'écueil où la société court le risque de périr : tous ces progrès étaient acquis, et l'Europe en jouissait déjà au moment de la révolution religieuse du seizième siècle (1).

(1) Martin.

Cela ne contredit pas, sans doute, ce nouveau fait que, depuis, d'autres grands progrès ont été réalisés en ce qui a rapport à la liberté ; mais, pour que ces progrès fussent exclusivement dus au Protestantisme, ne faudrait-il pas qu'il eût été absolument séparé par un long espace qui mît les peuples dans l'impossibilité de profiter de toute influence étrangère à l'influence de la Réforme ? Est-il juste, d'ailleurs, de faire dépendre d'un fait tous les faits qui l'ont suivi, par la seule raison que ceux-ci sont postérieurs à celui-là ? Et, de ce que des élans de liberté se sont manifestés après l'avènement du nouvel évangile, est-il logique d'en attribuer au Protestantisme l'origine et la gloire ? M. Guizot ne falsifiait pas ainsi l'histoire, et, contrairement aux conclusions où conduit cette méthode, il disait, avec les plus chauds panégyristes du libre examen, qu'il faut convenir que « le Protestantisme a laissé la pensée « soumise à toutes les chances de liberté ou de ser- « vitude des institutions politiques. Il ajoutait que, « en Allemagne, il n'y avait point de liberté poli- « tique ; que la Réforme ne l'a pas introduite, « qu'elle a plutôt fortifié qu'affaibli le pouvoir des « princes, qu'elle a été plus contraire aux institu- « tions libres du moyen âge que favorable à leur « développement (1). »

M. de Chateaubriand est encore plus clair et plus explicite que l'illustre écrivain que nous venons de citer. Il s'exprime ainsi, dans ses *Etudes historiques :*

(1) *Cours d'Hist. mod.*, 12e leçon.

« On a dit que le Protestantisme avait été favorable « à la liberté politique et avait émancipé les nations. « Les faits parlent-ils comme les personnes ?

« Il est certain qu'à sa naissance la Réformation « fut républicaine, mais dans le sens aristocratique, « parce que ses premiers disciples furent gentils- « hommes.

« Les calvinistes rêvèrent pour la France une « espèce de gouvernement à principautés fédérales « qui l'auraient fait ressembler à l'empire germa- « nique. Chose étrange, on aurait vu renaître la « féodalité par le Protestantisme. Les nobles se « précipitèrent par instinct dans ce culte nouveau « et à travers lequel s'exhalait jusqu'à eux une « sorte de réminiscence de leur pouvoir évanoui. « Mais, cette première ferveur passée, les peuples « ne recueillirent du Protestantisme aucune liberté « politique.

« Jetez les yeux sur le nord de l'Europe, dans le « pays où la Réformation est née, où elle s'est « maintenue, vous verrez partout l'unique volonté « d'un maître : la Suède, la Prusse, la Saxe sont « restées sous la monarchie absolue, le Danemark « est devenu un despotisme légal.

« Le Protestantisme échoua dans les pays répu- « blicains : il ne put envahir Gênes, et à peine « obtint-il, à Venise et à Ferrare, une petite église « secrète, qui mourut. Les arts et le beau soleil du « midi lui étaient mortels. En Suisse, il ne réussit « que dans les cantons aristocratiques, analogues à « sa nature, et encore avec une grande effusion de

« sang. Les cantons populaires ou démocratiques « Schwitz, Uri et Underwald, berceau de la liberté « helvétique, le repoussèrent.

« En Angleterre, il n'a pas été le véhicule de la « constitution, formée, bien avant le seizième siècle, « dans le giron de la foi catholique. Le peuple an- « glais fut si loin d'obtenir une extension de ses « libertés par le renversement de la religion de ses « pères que jamais le sénat de Tibère ne fut plus « vil que le parlement de Henri VIII. Ce parlement « alla jusqu'à décréter que la seule volonté du « tyran fondateur de l'Eglise anglicane avait force « de loi. L'Angleterre fut-elle plus libre sous le « sceptre d'Elisabeth que sous celui de Marie ?

« La vérité est que le Protestantisme n'a rien « changé aux institutions ; là où il a trouvé une « monarchie représentative ou des républiques aris- « tocratiques, comme en Angleterre et en Suisse, il « les a adoptées ; là où il a rencontré des gouver- « nements militaires, comme dans le nord de l'Eu- « rope, il s'en est accommodé et les a même rendus « plus absolus (1). »

Cette page synthétique, si conforme au trop court langage de M. Guizot, nous dispensera de résumer nous-même les milliers de pages historiques dont elle est le plus véridique abrégé. Après l'avoir lue, on ne pourra pas assurément manquer d'être convaincu que le Protestantisme n'a rien fait pour la liberté civile et politique. Il ne nous restera qu'à

(1) *Etudes hist.; Analyse raisonnée de l'Hist. de France*, t. IV.

étudier ce que la Réforme a fait contre cette liberté.

Dirons-nous la réponse de Luther aux princes épouvantés, qui lui demandaient des textes inspirés à opposer au mémoire des paysans, qui se plaignaient ? « Au paysan, il suffit d'un peu de paille « et de foin comme à l'âne. Que, s'il secoue la tête, « il faut employer le bâton. S'il rue ou donne du « pied, faire siffler la balle (1). » Le paysan dut ruer, et l'on mit en pratique le conseil du moine : 120,000 cadavres jonchèrent les champs de bataille. Demanderons-nous à Calvin ce qu'il fit des franchises dont l'épiscopat avait doté Genève ? Ces saintes libertés furent violées par Calvin lui-même, étouffées et détruites dans le sang : les patriotes qui avaient échappé à la tyrannie d'une maison trop catholique pour être despote, Berthelier, Ami Perrin, François Favre et beaucoup d'autres, payèrent de leur vie ou de l'exil leur légitime indépendance (2). Compterons-nous les têtes que fit tomber Henri VIII ? Celles de Thomas Morus et de Fisher suffisent à nous rappeler que penser seulement autrement que le réformateur couronné constituait le crime de haute trahison, qui méritait la potence (3).

Tout cela indique évidemment que les pères de la Réforme surent élever leurs enfants par des leçons de choses et qu'ils eurent, afin de leur donner l'exemple, une tendresse singulière pour la liberté.

(1) Audin, *Hist. de Calvin.* Introduction, p. 7.
(2) Audin, *Hist. de Calvin.* Introduction, p. 12.
(3) Voyez Audin, *Hist. de Henri VIII.*

On ne pouvait s'empêcher d'en profiter, et nous ne pouvons non plus nous refuser de démontrer, par des faits plus généraux, les attentats de la Réformation contre elle. Eh bien ! nous dirons d'abord que le Protestantisme tua le sacerdoce avec son célibat, et que, ce faisant, il frappa de paralysie, sinon de mort, la liberté des peuples.

Souvenons-nous, en premier lieu, qu'au sortir du moyen âge, le régime démocratique des monastères avait été adopté par les petits peuples, que séparaient les uns des autres des limites naturelles et qui s'étaient la plupart formés à l'ombre d'une puissante abbaye. Des assemblées analogues aux Chapitres généraux y votaient les lois, et des chefs électifs y recevaient, pour un temps limité, le pouvoir exécutif. C'était sans contredit une vie de liberté (1).

Un prince monarchique était, à la vérité, à la tête des grandes nations de ces mêmes temps ; mais le chef du gouvernement avait pour l'escorter les états généraux, qui composaient le conseil de la nation. On y discutait en commun les grandes affaires de l'Etat, sous la présidence des rois ou des papes, et des assemblées assez pareilles aux synodes provinciaux avaient lieu dans les provinces comme dans les royaumes. C'était un régime de liberté. Le peuple, n'existant pas encore comme peuple, ne pouvait pas, sans doute, prendre part aux délibérations de ces conseils, mais, au fond, il y siégeait par le clergé,

(1) *Solution des gr. Probl.*, t. Ier, p. 186.

qui se recrutait en grande partie dans les familles plébéiennes (1).

Ainsi avait commencé par le clergé l'émancipation du peuple, auquel il appartient ; ainsi, s'était inaugurée, par le clergé, l'égalité de tous les rangs de la société séculière, et, par lui encore, se continuait avec ardeur l'œuvre de l'affranchissement, mu qu'il était par l'éducation qu'il avait reçue de l'Eglise et encouragé par la pratique même de cette mère commune, car, au témoignage de M. Guizot, « grâce à la loi sur le célibat, l'Eglise a toujours « maintenu le principe de l'égale admissibilité de « tous les hommes, quelle que fût leur origine, à « toutes ses charges, à toutes ses dignités. L'Eglise « se recrutait dans tous les rangs, dans les inférieurs « comme dans les supérieurs, plus souvent même « dans les inférieurs. Tout, sous le régime du pri- « vilège, tombait autour d'elle ; elle maintenait seule « le principe de l'égalité, de la concurrence ; elle « appelait seule toutes les supériorités légitimes à « la possession du pouvoir (2). »

L'aristocratie féodale, à la vérité, repoussa de toutes ses forces l'élément démocratique, peu honorée qu'elle se trouvait, dans sa haute fierté, de délibérer avec des serfs ; la monarchie, de son côté, ne prêta à ceux-ci qu'un médiocre concours tant qu'elle ne vit pas en eux un utile contre-poids au pouvoir aristocratique. Mais arriva le jour où le

(1) *Solution des gr. Probl.*, t. Ier, p. 186.
(2) *Cours d'Hist. mod.*, IVe leçon, p. 8.

célibat clérical multiplia ses conquêtes et fit sortir la démocratie de ses flancs. Ce fut, disons-nous avec insistance, au clergé célibataire que fut due cette création. Si le célibat, en effet, eût été aboli quelques siècles plus tôt, le haut clergé se fût indubitablement enlacé dans la caste nobiliaire et la double existence politique et civile eût continué d'être refusée au peuple (1). Les évènements se poursuivirent avec une marche progressive ; le clergé fit triompher sa doctrine sur la dignité de l'homme ; la carrière des emplois ecclésiastiques étant déjà ouverte au peuple et le peuple pouvant devenir vicaire de Jésus-Christ aussi bien que vicaire du curé de campagne, il fut habilité à posséder les principautés séculières qui étaient partout inféodées aux dignitaires de l'Eglise. Le clergé encore l'éleva davantage, et plus généralement, en répandant les lumières dans son sein, en ennoblissant les arts, l'industrie et le commerce (2).

Cependant, la trop grande faiblesse de l'élément populaire, qui ne faisait que de naître, ne lui permettait pas, au commencement du seizième siècle, de se soutenir par lui-même ; d'un autre côté, antipathique à l'aristocratie nobiliaire, il n'avait pas à compter sur une entente avec elle, pour s'opposer au développement exclusif du principe monarchique ; le seul appui qu'il avait était le clergé. Or, le Protestantisme, en détruisant le célibat et le sacerdoce, le lui enleva.

(1) *Sol. des gr. Probl.*, t. Ier, p. 187.
(2) Id.

C'était la mort du peuple, et de la mort du peuple devait naître l'impuissance de la noblesse, celle-ci n'ayant plus de lien d'union possible avec personne. L'aristocratie étant ainsi amoindrie et la démocratie n'existant plus, la monarchie ne trouva plus d'obstacle à vaincre, et put, à son gré, refuser le gouvernement *tempéré*, vers lequel toutes les nations de l'Europe semblaient aspirer. Voilà l'œuvre antilibérale du Protestantisme. En tuant le clergé, il tua le peuple et la liberté (1).

Néanmoins, on compta des exceptions dans quelques rares contrées ; elles amenèrent des résultats absolument pareils. On vit des monarques trop faibles pour saisir les dépouilles du clergé, et l'aristocratie s'en empara au préjudice de la monarchie et du peuple : mais le despotisme nobiliaire se livra à des excès si grands, que les sujets cherchèrent un remède dans le despotisme monarchique. Le Danemark en offrit un triste exemple : la puissance des évêques une fois anéantie, la noblesse augmenta son pouvoir de celui que possédaient les grandeurs épiscopales, et son orgueil fut pour tous si blessant, l'état de servilité sous des seigneurs hautains devint à ce point intolérable, que les bourgeois et les paysans firent, au profit de la couronne, une révolution qui établit dans le Danemark un absolutisme aussi dur qu'aucun autre en Europe (2).

En Suède aussi, où était passée aux mains de la

(1) V. Balmès : *Le Prot. comparé au Cath.*, t. III, p. 332 et suiv.
(2) *Sol. des gr. Probl.*, t. I, p. 188.

noblesse l'autorité absolue que Gustave Wasa y établit sur les ruines du Catholicisme, la même tyrannie finit par enchaîner le peuple sous le règne de Charles XI (1682).

Tel fut, dans les pays où s'établit la Réforme, le triste sort de la liberté. Si le Protestantisme n'eût point détruit le sacerdoce, indubitablement le clergé l'aurait sauvée : lui seul était capable d'établir et de maintenir l'harmonie dans les rangs qui composent la société. Ses affinités naturelles avec le principe monarchique qu'il trouvait dans l'Eglise, avec la démocratie, dont il sortait, avec l'aristocratie, dont il faisait partie, lui assuraient des succès. La force dont il jouissait et l'indépendance qui le caractérisait lui eussent permis les sages oppositions aux injustes exigences des souverains comme aux entreprises des nobles ; son esprit de subordination lui avait, d'ailleurs, gagné la confiance des premiers, et, en donnant l'exemple aux seconds, il avait acquis une puissante influence. Oter, comme on l'a dit, un tel rouage à la machine représentative, c'était la détraquer pour longtemps. Voilà l'œuvre de la Réformation (1).

Les germes d'anarchie que l'hérésie sema en tous lieux achevèrent la ruine des libertés politiques. Quelques années suffirent, après l'apparition du pur évangile, pour faire de l'Europe un vrai chaos. La concentration du pouvoir fut la seule planche de salut que purent saisir les Etats menacés d'une dis-

(1) V. *Sol. des gr. Probl.*, t. I, p. 189.

solution imminente. Aussi, l'Italie vit-elle absorber les petites Républiques; l'Espagne, ses cortès tomber en désuétude; la France, ses états généraux devenir des foyers de discorde. La royauté avait partout fait place à la dictature héréditaire (1).

« Si le Catholicisme », dit Balmès en soulignant ces résultats, « eût gardé une domination exclusive « sur l'Europe, le pouvoir royal se serait douce- « ment limité; les peuples auraient continué de « prendre part aux affaires nationales; nous nous « trouverions plus formés à la jouissance de la « vraie liberté, et cette liberté ne se rattacherait pas, « dans notre pensée, à des scènes d'horreur (2). »

Donc, enfin, le véritable meurtrier des libertés publiques est le Protestantisme.

Faut-il aussi consentir à ce paradoxe qui fait du Protestantisme le fondateur de la liberté religieuse?

Oui, si le Protestantisme est assez fort pour enlever à son libre examen la déshonorante paternité que trouvent en lui le rationalisme *et ses écarts*, le philosophisme *et ses licences*, le communisme et le socialisme *avec leurs séditions*, la morale *indépendante* avec ses corruptions, la franc-maçonnerie avec *les chaînes* de ses serments, l'intolérance avec ses *persécutions :* toutes choses que la Réforme engendra pour les faire croître sous sa protection.

Avoir de la fortune, communiquer aux autres les lumières naturelles dont on est soi-même éclairé,

(1) V. *Sol. des gr. Probl.*, t. I, p. 189.
(2) *Le Prot. comparé au Cathol.*, t. III, p. 307.

affranchir les peuples, nous convenons que ce sont des gloires ; mais nous ne pouvons voir dans ces bienfaits, quelque grands qu'ils soient, des signes que Dieu ait indiqués, ni explicitement ni implicitement pour servir de drapeau à sa religion. En fût-il autrement, nous avons démontré, ce nous semble, d'une façon péremptoire que ces miracles, s'ils étaient vraiment des prodiges, n'appartiennent pas au Protestantisme. Nous avouons que nos preuves ont été peut-être trop longues ; voilà pourquoi il est temps de passer à l'examen des éléments constitutifs de la vraie religion et de chercher s'ils sont dans la Réforme.

CHAPITRE III

NÉCESSITÉ D'UNE AUTORITÉ DANS L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST

Preuves évangéliques de cette nécessité. — Aveu des protestants. — Conséquences de cet aveu. — Division des protestants en deux camps principaux. — Les orthodoxes et les libéraux. — Définition de l'Eglise par M. Bois. — Affirmations des orthodoxes et négations des libéraux. — Déclaration que les candidats-pasteurs doivent souscrire avant leur consécration.

Quand Jésus-Christ voulut associer les peuples à l'Eglise qu'il était venu fonder sur la terre, il se choisit douze hommes. Il les remplit de son Esprit divin, et il leur dit : « Comme mon Père m'a envoyé, « ainsi je vous envoie : allez, enseignez toutes les « nations, et faites-leur observer tout ce que je vous « ai commandé ; voici que je suis avec vous chaque « jour jusqu'à la consommation des siècles (1). » « Celui qui vous écoute m'écoute ; mais celui qui « vous méprise me méprise, et celui qui me méprise « méprise mon Père qui m'a envoyé (2). »

Ainsi parla Jésus-Christ aux apôtres ; mais, pour la stabilité de la constitution de l'Eglise, qu'il vou-

(1) S[t] Matth., xxviii, 18, 20.
(2) S[t] Luc, x, 16.

lait établir inébranlable, il s'adressa à l'un d'eux en particulier, à Pierre, et il lui dit d'abord : « Tu es « Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, « et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais « contre elle ; et je te donnerai les clefs du royaume « des cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre « sera délié dans le Ciel (1). »

« Simon, Simon, dit-il en second lieu à Pierre, « voici que Satan a demandé de vous cribler (les « Apôtres) comme le froment ; mais j'ai prié pour « toi, afin que ta foi ne défaille point ; et, quand tu « seras converti, affermis tes frères. » « Simon, Si- « mon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? » dit enfin Jésus-Christ à Pierre. « Oui, Seigneur, « vous savez que je vous aime. » Jésus lui dit : « Pais mes agneaux », c'est-à-dire les fidèles. Jésus lui demanda de nouveau : « Simon, fils de Jean, « m'aimes-tu ? » Pierre lui répondit : « Oui, Sei- « gneur, vous savez que je vous aime. » Jésus lui répondit : « Pais mes agneaux. » Il lui demanda pour la troisième fois : « Simon, fils de Jean, m'ai- « mes-tu ? » Pierre fut affligé de cette insistance, et il lui dit : « Seigneur, vous connaissez toutes cho- « ses, vous savez que je vous aime. » Jésus lui dit : « Pais mes brebis », c'est-à-dire les autres pas- teurs (2).

Il est à remarquer qu'il s'agit, dans ces paroles divines que nous a transmises l'histoire, de l'éta-

(1) S[t] Matth., xvi, 18, 19.
(2) S[t] Jean, xxi, 15.

blissement d'une Eglise qui ne doit pas se borner aux temps de Pierre et des autres apôtres, mais qui doit traverser les âges, pour sauver malgré les manœuvres de l'enfer les générations futures, jusqu'à l'extinction totale du monde, car le divin fondateur dit à ses envoyés : « Voici que je suis avec « vous chaque jour jusqu'à la consommation des « siècles. »

Il suit de là que, dans le discours que nous venons de rappeler, Jésus-Christ ne s'est pas adressé seulement à Pierre et aux autres apôtres, mais à tous les successeurs de Pierre et à tous les successeurs des apôtres : « Voici que je suis avec vous chaque « jour jusqu'à la consommation des siècles. »

C'est donc enfin avec juste raison que nous pouvons dire que, dans l'Eglise de Jésus-Christ, il y a une autorité suprême représentant l'autorité de Pierre et une seconde autorité représentant l'autorité donnée aux apôtres par le divin Maître, toutes deux finalement établies pour « enseigner aux peu- « ples les vérités éternelles, ou pour juger infailli- « blement de la morale et de la foi de Jésus-Christ ». Qui, en effet, sans cette double autorité, guiderait l'ignorance au milieu de la nuit obscure dont l'erreur couvre le monde ? Qui veillerait sur le dépôt sacré des institutions chrétiennes, si, gardiens fidèles de la doctrine du Christ, ces représentants n'étaient pas là pour les défendre contre les criminelles attaques que l'hérésie lui livre ? Non, il n'était pas possible que le divin fondateur d'une Eglise qu'il établissait pour restaurer le

monde, voulût l'abandonner aux méchants de la terre sans la doter d'une autorité conservatrice de ses lois et de ses dogmes, qui sont la condition essentielle de cette magnifique restauration. Pouvait-il, en effet, se montrer moins prévoyant et moins sage que les législateurs de ce monde, qui ont voulu des magistrats pour expliquer leurs codes et faire exécuter leurs décrets ? Mais les lois divines ne sauraient pas plus se passer de protection que les lois de la terre ; elles sont d'autant plus destinées aux attaques des hommes qu'elles condamnent davantage leur orgueil et leurs passions. Pareillement les dogmes du Christianisme ne sauraient pas plus se passer d'explications que les doctrines humaines ; car rien n'est plus difficile à l'esprit humain que de monter jusques aux hauteurs infinies de l'ordre surnaturel.

Maintenant, à vous, lecteurs, de peser dans le sanctuaire de votre conscience les paroles que nous venons de dire, et d'examiner s'il n'est pas certain que, pour qu'une Eglise soit la véritable Eglise fondée par Jésus-Christ, elle doit avoir en son sein une autorité vivante, chargée d'enseigner infailliblement et toujours aux hommes de tous les temps et de tous les lieux ce que nous devons croire, pour être les vrais disciples du fondateur et à la fois ce que nous devons pratiquer pour être ses cohéritiers au Ciel.

Les protestants ont eux-mêmes reconnu la nécessité de cette autorité, quand, du synode général calviniste tenu à Paris en 1872, est sortie cette déclaration que le régime ou gouvernement du Pro-

testantisme « est une république sans précédent, « organisée de la manière suivante : au plus haut « degré de l'échelle, se trouve la paroisse, gouvernée « par un conseil presbytéral ; les décisions du conseil « presbytéral sont contrôlées par un consistoire su- « périeur ; le consistoire est soumis, à son tour, à « la surveillance d'un synode particulier ; enfin, « l'Eglise entière reconnaît comme autorité suprême « le synode général. Et, comme celui-ci ne peut être « en permanence toute l'année, dans l'intervalle « des sessions, une commission désignée par lui « surveille l'exécution des décrets. »

Mais, quand le synode décide que le régime presbytérien synodal est celui de l'Eglise chrétienne réformée de France, il n'entend pas affirmer *une institution divine*, mais choisir la forme du gouvernement qui lui convient le mieux.

De cet aveu découle une conséquence bien claire et bien facile à tirer de la doctrine protestante, c'est que Jésus-Christ n'aurait établi aucune forme de gouvernement pour la société chrétienne ; qu'il n'aurait laissé, parmi les fidèles, aucune autorité pour conserver ses enseignements et faire exécuter ses préceptes. Ainsi, il aurait livré sa parole divine, son dogme, sa morale, tout ce qu'il est venu nous porter du ciel et arroser de son sang, tout ce qui est nécessaire pour le salut de nos âmes ; il l'aurait, disons-nous, livré aux mille vents des opinions humaines ; et, tandis que les membres du synode, pour sauvegarder ces quelques vérités, auxquelles il croit encore, ont établi la surveillance du conseil

presbytéral, du consistoire, du synode particulier et du synode général, Jésus-Christ, moins prudent qu'eux, n'aurait fondé aucun régime pour conserver son propre enseignement ! Qu'est-ce donc Jésus-Christ ? s'écrie un polémiste. Non seulement il n'a pas la sagesse d'un Dieu, mais il n'a pas même la sagesse d'un homme !

Demeure donc bien établie dans l'Eglise de Jésus-Christ la nécessité d'une autorité comme règle de la foi. Il faut rechercher maintenant si elle se trouve dans le Protestantisme.

Deux camps principaux bien distincts composent la milice protestante : les calvinistes et les luthériens. Chacun de ces camps se divise lui-même en orthodoxes et libéraux.

Le synode de 1872, que nous avons déjà cité, nous fait connaître ces deux partis principaux :

M. Bois, membre éminent de cette réunion, auteur d'une déclaration de foi adoptée par l'assemblée, nous les peint avec des couleurs bien saisissantes : « On a parlé depuis longtemps, dit-il, de « deux tendances qui existent dans l'Eglise réfor- « mée. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de simples « nuances ou manières de voir, d'interpréter les « grands faits chrétiens ; nous avons des points de « vue tout à fait opposés. D'un côté, des hommes « qui croient que les saintes Ecritures sont le dépôt « sacré des vérités révélées aux hommes par Dieu ; « de l'autre, des hommes qui ne voient en elles « aucune révélation surnaturelle. D'un côté, des « hommes qui reconnaissent Jésus-Christ pour le

« fils unique de Dieu, parfaitement saint, organe « infaillible de la vérité religieuse, mort sur la croix « pour nos péchés, nous ayant par sa mort acquis « le pardon ; enseveli, ressuscité le troisième jour, « monté auprès de son Père, d'où il a envoyé son « Esprit le jour de la Pentecôte. De l'autre, des « hommes qui croient que Jésus-Christ est un hom- « me qui a reproduit, il est vrai, dans sa vie bien des « traits de l'idéal humain, mais qui n'a pas été sans « péché, qu'on peut corriger et reprendre ; un hom- « me que ses disciples ont appelé le Fils de Dieu, « mais qui n'en était pas moins homme ; qui n'est « pas mort pour nos péchés ; qui est mort et resté « dans son tombeau. »

Après M. Bois, vient M. Pécaut, qui donne la définition par les libéraux de l'Eglise réformée :

« Les églises apparaissent, surtout les Eglises na- « tionales, non pas comme des Eglises théologiques « ni comme des sectes étroites de professants ou de « saints, encore moins comme des institutions sur- « naturelles, destinées à transmettre des sacrements « merveilleux ; mais plutôt comme une patrie reli- « gieuse, où l'on peut communier de cœur et d'ac- « tion avec beaucoup de personnes, dont on ne « partage pas les doctrines ; où les diversités intel- « lectuelles viennent en quelque manière se fondre « dans la communauté du sentiment religieux et « de l'effort moral ; où l'homme de science peut, « sans rien perdre de sa sainte indépendance, se « retremper dans la croyance des plus naïfs croyants ; « où le présent et le passé se rapprochent, se pé-

« nètrent, se fécondent l'un l'autre. Et c'est pour-
« quoi je voudrais ces sociétés aussi larges, aussi
« hospitalières que possible. Que d'autres donc con-
« sidèrent l'Eglise comme une alliance dogmatique,
« scellée à une tradition immuable ; je respecte cette
« manière de voir, tout en la jugeant disparate avec
« le principe du Protestantisme et l'état réel des
« communautés protestantes. Mais j'aime mieux
« voir dans l'Eglise une société religieuse et prati-
« que, animée, sans doute, par une tradition inté-
« rieure, continue, qui elle-même se rattache à un
« nom immortel, à de grands souvenirs, à une illus-
« tre histoire, à des livres révérés, mais ouverte à
« l'esprit d'examen et de réforme, indulgente, par
« conséquent, aux dissentiments de doctrine. »

Ainsi, d'après les libéraux, l'Eglise est une réunion d'hommes animés du sentiment religieux, mais sans croyances communes, sans règle ni autorité pour diriger leur foi. Pour eux, la croyance n'est pas un élément de la religion : aussi, d'après M. Jalabert, du centre gauche au synode :

Tandis que les orthodoxes affirment leur croyance à la Trinité, les libéraux la nient ;

Tandis que les orthodoxes affirment la divinité de Jésus-Christ, les libéraux la nient ;

Tandis que les orthodoxes affirment la rédemption par Jésus-Christ, les libéraux la nient ;

Tandis que les orthodoxes affirment le surnaturel, les libéraux le nient ;

Tandis que les orthodoxes veulent la soumission du pasteur à l'Eglise, les libéraux la refusent.

Les orthodoxes, au contraire, conçoivent tout autrement l'Eglise réformée. Ils estiment qu'il ne peut y avoir d'Eglise sans foi commune ; que cette communauté de foi est un élément indispensable dans toute société religieuse ; que, par conséquent, les membres d'une même Eglise doivent avoir une règle, une autorité pour diriger leur croyance.

Quand les protestants parlent d'autorité comme règle de foi, il ne peut être question de l'autorité ni d'un homme, ni d'un groupe d'hommes : sur ce point, ils sont tous d'accord. Les libéraux disent, toujours au même synode, par la voix de l'un de leurs coréligionnaires : « Nulle volonté humaine « isolée ou collective ne peut dominer nos cons- « ciences, nous dicter nos devoirs ou des pensées « dont nous avons seuls à répondre. » Et, par la parole de M. Vaugiraud, les orthodoxes ajoutent : « En présence de la parole de Dieu, tout protestant « se sent libre et n'admet aucune autorité étrangère. « Et, quand on parle d'autorité imposée, évidem- « ment on se trompe. »

Quelle est donc l'autorité qu'admettent les orthodoxes, et qu'ils regardent comme nécessaire ? L'autorité d'un livre, la Bible.

Les orthodoxes firent approuver par le synode de 1872 cette déclaration de foi que tout candidat pasteur doit souscrire avant sa consécration : « L'Eglise réformée de France proclame l'autorité « souveraine des saintes Ecritures en matière de « foi ».

Ailleurs, c'est la même doctrine qui est admise. C'est donc surtout aux orthodoxes que nous nous adressons, en commençant nos dissertations par la thèse suivante, objet du chapitre quatrième.

CHAPITRE IV

LA BIBLE (OU LA SAINTE ÉCRITURE) NE PEUT ÊTRE LA RÈGLE DE FOI DES CHRÉTIENS

Ecoutons avant tout les libéraux attaquant la doctrine de la Bible, règle souveraine de la foi :

« Ah ! cette fois, oui, s'écrie M. Colani du synode, « vous marchez sur les traces de nos pères, d'un « pas ferme, semble-t-il. Nous proclamons, dites- « vous, l'autorité souveraine des saintes Ecritures.

« L'autorité souveraine ! Impossible de trouver « une expression plus nette, plus catégorique, ne « permettant aucune échappatoire. Voilà, pour le « coup, une foi vigoureuse, bien rare en ce siècle « de compromis et de juste milieu.....; seulement, « comment ajoutez-vous cette restriction : « Souve- « raine en matière de foi ? » Quoi ! vous reconnais- « sez à la Bible une autorité illimitée dans certai- « nes limites ? Hé ! Messieurs, un pouvoir n'est « souverain qu'à la condition de n'être borné par « aucun autre, et de décider lui-même où s'arrête « son action. Cela est élémentaire. Je n'ai jamais « pu comprendre, pour ma part, que des catholi- « ques exigent de leur Eglise, représentée par le « pape, qu'elle se renferme dans le domaine spiri-

« tuel du dogme et de la discipline ; l'Eglise se « croyant infaillible, souveraine, ne peut tolérer, « sans suicide, qu'on vienne lui dire : « Ton do- « maine s'arrête ici. » Elle seule peut déterminer « ce domaine, et les jansénistes, les gallicans, tous « ceux qui proclament son autorité en la limitant « sont tout simplement des insurgés qui, au fond, « ne veulent pas que l'Eglise soit souveraine. Ainsi « faites-vous vous-mêmes, Messieurs, à l'égard des « saintes Ecritures. Vous êtes les gallicans de la « Bible. En matière de foi ! C'est vous évidemment « et non la Bible qui allez nous dire ce qui est de « foi et ce qui n'en est pas. Où placez-vous la limite ?

« Pour le vieux croyant, et peut-être y en a-t-il « encore un, la Bible toute entière est matière de « foi, chaque mot étant inspiré de Dieu, de telle « sorte qu'on ne peut sans impiété en retrancher, « que dis-je ! en négliger la moindre syllabe. Vous « n'en êtes plus là, cela est certain.

« Vous placez une limite quelque part ; mais où « donc ? Entrons un peu dans le vif de la question.

« Les indications que la Bible nous donne dans « la Genèse sur la formation du globe terrestre sont- « elles matière de foi ? Non, dites-vous.

« La Bible ne fait pas non plus autorité dans les « questions d'astronomie ? Je vois vos gestes de « dénégation. Fort bien. Mais prenez-y garde ; vous « allez perdre l'idée d'un ciel localisé, séjour spé- « cial de Dieu, qui occupe tant de place dans l'an- « cien et le nouveau testament, et qui se mêle à « tant de doctrines importantes. Je ne vois pas trop,

« par exemple, ce qui vous restera de l'ascension « de Jésus-Christ une fois que vous aurez abandonné « cette idée.

« Et l'histoire ? Les renseignements que nous « fournit la Bible sur les Babyloniens ou les Assy- « riens ne sont pas assurément matière de foi. Vous « y appliquerez, sans scrupule, les procédés de la « critique historique. Vous allez plus loin et l'on ne « vous étonne ni ne vous scandalise quand on si- « gnale des contradictions dans les récits bibliques ; « il ne vous déplaît même pas qu'on vienne à nier « tel ou tel miracle, soit celui de Jonas, soit celui « du stater. Très fermes sur le miracle en général, « sur le grand surnaturel, ainsi que vous l'appelez, « vous vous montrez fort large relativement à la « multitude de petits miracles que chacun peut à « son gré admettre ou rejeter.

« Mais ici encore je vous dirai : prenez-y garde ! « Cette limite est du dernier arbitraire. S'il est per- « mis, malgré le témoignage de la Bible, de nier le « miracle du stater, de quel droit m'interdirez-vous « de nier celui de la naissance surnaturelle ou de « la résurrection de Jésus-Christ ?

« Au fond, vous voulez faire une part à la Bible « et une part à la critique, une part à l'esprit de « vos pères et une part à l'esprit moderne, et ce « partage, vous le cachez sous cette formule aussi « sonore que vague : l'autorité souveraine de l'Ecri- « ture en matière de foi !

« Sachez-le bien, cette formule est tellement élas- « tique qu'elle nous abriterait, nous aussi bien que

« vous, si nous voulions l'accepter. Celles de nos « hardiesses qui vous irritent le plus seraient toutes « justifiées par cette réserve : « en matière de foi ». « Si donc nous n'acceptons pas votre formule, c'est « que nous avons horreur de l'équivoque.

« Mais, direz-vous, la foi, c'est le dogme. En ma- « tière de dogme, l'Ecriture est souveraine, et nous « courbons notre intelligence devant ses décisions.

« Permettez, cette réponse n'est pas aussi simple « qu'il vous semble. Je ne vous ferai point remar- « quer qu'à votre point de vue, il est impossible de « séparer le dogme des faits, des grands faits chré- « tiens pour parler avec vous. Je n'insisterai pas sur « la nécessité, reconnue par vous, de distinguer « dans le dogme entre les articles essentiels et les « points secondaires, ce qui vous amènera à établir « des degrés dans l'autorité des enseignements dog- « matiques de la Bible. Mais je vous pose cette « question, qui est un dilemme : pour établir une « doctrine, suffira-t-il d'alléguer un seul passage de « la Bible, ou bien faudra-t-il arriver à concilier « tous les enseignements des écrivains sacrés sur le « dogme en question ?

« S'il faut concilier tous les passages, je vous dé- « clare que c'est une œuvre au-dessus des exégètes « passés, présents et à venir, et je vous affirme que « jamais vous n'arriverez à la moindre certitude en « matière de dogme, ou, comme vous dites, en « matière de foi. Si, au contraire, il suffit d'un seul « passage, moi, avec mes hérésies et mes négations « qui vous indignent, je me trouve à l'aise dans

« votre Eglise, et je puis y enseigner librement, car « ce ne sont pas les passages de la Bible qui vien- « dront à me manquer pour couvrir chacune de « mes paroles.

« Et je vous pose un second dilemme d'un sérieux « redoutable : qui interprétera la Bible, cette auto- « rité souveraine ? Sera-ce l'Eglise ou ce sera l'in- « dividu ? Si c'est l'Eglise, il ne vous reste plus « l'apparence même du Protestantisme. Si c'est l'in- « dividu, son interprétation participe de l'autorité « souveraine de la Bible : nul ne peut le condam- « ner. Oh ! vous pouvez opposer votre interpréta- « tion à la sienne assurément ; mais, entre vous et « lui, il n'y a pas de juge, entendez-le bien, pas de « juge dans votre Eglise. Vous ne sentez donc pas « que, dès que vous insérez dans votre confession de « foi un article sur l'autorité de la Bible, tous les « autres articles sont nuls et non avenus ? Par « l'étude de l'Ecriture, je suis amené à rejeter cha- « cune des affirmations dont se compose votre *Credo*, « et vous me dites : sors de notre Eglise ; on ne « peut rester qu'à condition d'arriver, par le libre « examen appliqué à la Bible, aux mêmes résultats « que nous. C'est ce que l'un de vous nous disait « hier ! Eh bien ! je vous réponds : non ! mille fois « non ! je reste encore dans votre Eglise, oui, dans « l'Eglise réformée constituée comme vous allez la « constituer ; j'y reste au même titre que vous, tout « en niant chacun des articles de votre confession « de foi, et j'y reste au nom de cette confession de « foi, puisqu'elle déclare se soumettre à l'autorité

« de l'Ecriture librement interprétée. C'est l'anar-
« chie, vous récriez-vous. C'est le Protestantisme,
« vous répondrai-je, et vous n'y échapperez qu'en
« instituant un tribunal d'exégèse, promulguant l'in-
« terprétation officielle de la Bible. Essayez. »

Nous croyons ces arguments irréfutables, et voilà complètement anéantie, par un protestant libéral, la règle de foi des protestants orthodoxes. Tâchons d'apporter un peu plus de lumière sur cette question importante.

Citons, pour convaincre les protestants que les saintes Ecritures ne sauraient avoir une autorité souveraine en matière de foi, citons, disons-nous, un docteur protestant, et un docteur célèbre, orthodoxe lui-même :

« Toute la religion de Jésus-Christ, dit Lessing
« dans ses œuvres théologiques posthumes, était
« déjà exercée, et cependant aucun des évangélis-
« tes et des apôtres n'avait écrit. L'oraison domi-
« nicale était récitée avant que saint Mathieu la
« consignât par écrit ; car Jésus-Christ lui-même
« avait enseigné cette prière à ses disciples. La
« formule du baptême était usitée avant que ce
« même saint Mathieu en fît mention, car Jésus-
« Christ lui-même l'avait prescrite aux apôtres. Si,
« par conséquent, les premiers chrétiens n'étaient
« pas dans le cas d'attendre pour ces points les
« écrits des apôtres et des évangélistes, pourquoi
« eussent-ils été astreints à cette obligation pour
« d'autres articles ? Comment, après avoir prié et
« baptisé conformément à la doctrine de Jésus-

« Christ oralement transmise, eussent-ils pu se refu-
« ser à suivre la même méthode pour tout ce qui
« regardait nécessairement le Christianisme ? »

Et qu'on ne croie point que la citation de M. Colani, pasteur libéral, et celle de M. Lessing, orthodoxe, soient les seules que nous puissions rapprocher de nos preuves. Quelque juste que soit cette conclusion tirée de leur parole, que ce n'est pas l'Ecriture, mais bien l'autorité enseignante, qui doit servir de règle à la foi, voici encore d'autres paroles de l'histoire, et après elles une conséquence non moins juste que la précédente :

« Dans les quatre premiers siècles du Christianis-
« me, disent les protestants, les chrétiens romains
« pratiquèrent dans toute sa pureté la religion don-
« née à la terre par le divin Envoyé des cieux. »

Avant que les apôtres et les évangélistes publiassent leurs écrits, il y avait donc sur la terre des hommes qui avaient la foi véritable sans avoir l'évangile pour leur servir de règle. Donc, l'Ecriture ne saurait être la règle de la foi.

S'il n'en eût été ainsi, comment auraient fait les apôtres pour asseoir dans l'univers entier les fondements des croyances chrétiennes ? L'imprimerie, en effet, ne date que du quinzième siècle. Or, sans le secours de l'imprimerie, il était radicalement impossible de reproduire l'écriture en exemplaires assez abondants pour en fournir avec la rapidité qu'exigeaient les conversions à cette multitude de peuples qui, du temps de saint Irénée, au deuxième siècle, étaient déjà, comme il le dit lui-même avec

l'histoire encore, véritablement possesseurs de la foi de Jésus-Christ. Donc, l'Ecriture ne peut être la règle de la foi.

Au reste, empressons-nous d'ajouter que, si les protestants étaient fondés à soutenir ce que nous combattons, on pourrait dire que la venue de Jésus-Christ n'a pas été seulement une dérision, mais encore une véritable cruauté pour un grand nombre de ceux qu'il avait promis de sauver. La plupart des hommes qui habitent la terre sont pauvres ou ignorants. Eh bien ! s'il est vrai que Jésus-Christ ait donné l'Ecriture pour règle unique et souveraine de leur foi, ces pauvres et ces ignorants ont été jetés par lui dans l'impossibilité de profiter de la rédemption, qu'il a dit être venu porter au monde. Comme les riches et les savants, en effet, les pauvres et les ignorants sont obligés d'avoir la foi, « pour plaire « à Dieu (1) », et cependant, hélas ! ils ne savent pas même lire pour chercher dans la Bible ce qu'ils doivent croire, ou, s'ils savent lire, ils n'ont pas de temps à consacrer à cette lecture. « Pauvres âmes, « s'écrie Lessing, que je vous plains !..... car mes « frères veulent me faire croire que, pour être sauvé, « il est aussi nécessaire de savoir lire que d'avoir « reçu le baptême, et quand vous aurez appris à « lire, pauvres âmes, tout ne sera pas dit, il faudra « encore que vous étudiiez l'hébreu pour être plus « sûres de votre salut. »

Ah ! s'il était vrai que Jésus-Christ eût fait une

(1) S. Paul aux Hébr., II, 6.

condition pareille aux pauvres et aux ignorants, nous pourrions dire, avec raison, que la rédemption est pour ces infortunés une promesse dérisoire, puisqu'ils sont dans l'impossibilité de la recueillir, et nous pourrions ajouter que la privation de cette rédemption est, de la part de Dieu, une barbarie révoltante, puisque Jésus-Christ ne la leur aurait promise que pour la leur retirer. Pardon, mon Dieu! ce n'est pas nous qui prononçons contre vous ces horribles blasphèmes ; ils sont les conséquences bien tristes, sans doute, mais justement tirées du système du plus pur Protestantisme, puisque c'est le Protestantisme orthodoxe qui veut, pour se choisir les articles de sa foi, uniquement l'Ecriture comme autorité souveraine en cette matière.

Mais, non ! pauvres de Jésus-Christ, ce n'est pas ainsi que veut vous traiter votre divin Maître. Quand il voulut remplir sa maison, c'est-à-dire l'Eglise, ce ne furent point les riches qu'il invita les premiers à devenir ses disciples ; mais les pauvres et les faibles eurent les prémices de sa tendresse divine, il les tira les premiers de leur humiliant fumier, pour les placer à la table du festin royal avec les princes et les princes de son peuple, et quand il voulut donner à Jean-Baptiste la certitude de son avènement pour régénérer la terre, afin de lui faire connaître la divinité de sa mission, il lui fit porter, par ses envoyés, ces grandes paroles : « Les pauvres sont « évangélisés (1). » Eh bien ! c'est ainsi que doit

(1) S. Math., ch. II, 5.

agir l'Eglise véritable. Pour prouver aux hommes la continuation de l'action divine, elle doit jusqu'à la consommation des siècles évangéliser les pauvres, c'est-à-dire enseigner aux pauvres ce qui doit être l'objet de leurs croyances : devoir qui nous démontre clairement que l'Ecriture n'est pas la règle de la foi.

Saint Pierre nous a dit, au chapitre troisième de sa seconde épître, que, « dans les épîtres de saint « Paul, on trouve plusieurs passages difficiles, que « des hommes ignorants détournent, comme les « autres Ecritures, pour leur propre ruine. »

Mais ce n'est pas seulement aux simples et aux ignorants que les hauteurs de l'Ecriture ont été de tout temps et sont encore bien souvent inaccessibles, mais aussi à ceux mêmes que le Protestantisme appelle des illustrations et des génies : témoins les quatre-vingts traductions différentes que des auteurs protestants ont publiées sur le passage évangélique qui rappelle les miraculeuses paroles par lesquelles Jésus-Christ institua l'Eucharistie ; témoins encore les quatre-vingt-cinq écrivains protestants qui ont rapporté de quatre-vingt-cinq manières différentes la parabole du serviteur paresseux que nous lisons au chapitre seizième de saint Luc. Certes, si l'Ecriture était facile à comprendre, il y aurait un peu plus d'accord entre les savants qui l'étudient. Luther disait donc vrai quand il confessait que, « pour « comprendre l'Ancien Testament, il faudrait avoir « vécu avec David, Jérémie, Isaïe et les prophètes ; « que, pour entendre les évangélistes et les apôtres,

« il serait nécessaire d'avoir passé des jours avec « saint Jean et saint Paul. »

Cela posé, nous faisons appel au simple bon sens, et nous lui demandons de nous expliquer comment le divin Sauveur ne s'est pas contenté, s'il est vrai qu'il nous ait donné l'Ecriture seule pour composer les articles de notre symbole, de damner les pauvres et les ignorants en leur refusant le talent de lire ou la possibilité d'étudier, sans perdre du même coup les riches et les savants en mettant au-dessus de leur intelligence les paroles ou les écrits où se trouvent cachées ces importantes croyances sans lesquelles personne ne saurait être sauvé. En vérité, Muller a soutenu, avec grande raison, que « la Bible « est un mauvais présent que le Protestantisme « fait au peuple savant, tant qu'on ne lui donnera « pas l'intelligence pour la comprendre. »

Au surplus, pour que l'Ecriture fût l'unique fondement de la doctrine chrétienne, il faudrait que les protestants s'accordassent au moins avec leur école sur la valeur des éléments dont la Bible est composée. Or, chaque église réformée n'a-t-elle pas sa Bible, comme elle a son catéchisme ?

« L'Apocalypse de saint Jean, dit Bretschneider, « n'est ni prophétique, ni apostolique ; on n'y « trouve aucune trace d'inspiration divine. »

De Wette et Vater soutiennent que « le Pentateu- « que n'est pas de Moïse, qu'il n'a été composé que « peu de temps avant la fuite du peuple d'Israël, et « que l'histoire de Moïse jusqu'à la conquête de la « terre promise a été falsifiée et dénaturée. »

Gramberg prétend démontrer d'après de Wette que l'autorité historique des livres des Rois est très douteuse.

« Les plaies d'Egypte, selon le docteur Léo, et le « passage de la Mer Rouge sont des traditions poé- « tiques. »

Carlstadt soutient que « ni Samuel ni Esdras ne « sont auteurs des livres qu'on leur attribue. »

« Le livre de Judith, suivant Haffner, est un « roman pieux ; les bons et les mauvais anges du « livre de Tobie, des symboles superstitieux ; le « Cantique des Cantiques, un poème gracieux où « l'amour conjugal est représenté en style d'idylle. »

« Le livre de Job, écrit Bretschneider, n'est qu'un « drame ; l'écrivain ne dit nulle part qu'il est ins- « piré. Les chants connus sous le nom de Psaumes « ne sont que des productions poétiques. Comment « regarder les imprécations de David en opposition « si manifeste avec le commandement du Christ « comme des inspirations de l'esprit de Dieu ? »

« Les prophètes, dit encore Léo, sont les moines « des anciens temps, esprits fanatiques, dont le « caractère fantasque apparaît dans la mort d'Elie. « Il n'est pas possible qu'Isaïe soit l'auteur des cha- « pitres 40 à 66, ajoute Stœhelin. »

Michaelis appelle le livre du prophète Jonas « une « jolie fable, tout à fait dans l'esprit et le goût des « anciens temps.

« Il est vraisemblable, dit Augusti, que la doc- « trine du Christ a été altérée dans le Nouveau « Testament. »

Schulze et Schultess ajoutent peu de foi à l'évangile de saint Mathieu.

D'après Eickhorn, les trois évangiles de saint Mathieu, saint Marc et saint Luc ont été rédigés d'après un ancien codex araméen.

Stœdlin veut que l'évangile de saint Jean soit « incontestablement » l'œuvre d'un philosophe d'Alexandrie.

La première épître de saint Paul à Timothée a subi les attaques de Schleiermacher ; Eickhorn a attaqué non seulement la première et la seconde, mais encore celle à Tite.

Et, selon le docteur Baumgarten-Crusius, l'épître aux Hébreux est l'œuvre d'un philosophe alexandrien, disciple de saint Paul, et la fausse épître aux Alexandriens n'est autre que l'épître aux Hébreux.

Et maintenant, que la Réforme essaie de fonder un système chrétien sur une parole dont chaque lettre est contestée dans son école. Ainsi conclut un apologiste ; et, en effet, comme dit Muller avec grande raison : « Ou est la Sainte Ecriture qui de-« vrait être la règle de la foi, s'il plaît à l'un de « rejeter une épître de saint Paul, à un autre l'évan-« gile de saint Jean, à un troisième saint Mathieu, « saint Marc et saint Luc ? » Avec cette liberté de suppression consacrée chez les orthodoxes mêmes par le libre examen qu'ils préconisent, il n'y a pas de Bible ; non, il n'y a pas d'Ecriture pour fonder une croyance. Donc, le Protestantisme est en réalité sans foi.

Mais adressons-nous particulièrement aux réfor-

més qui, plus respectueux que d'autres frères, ne sont pas de ces éclectiques que nous avons cités. Voyons, frères séparés, dites-nous de bonne foi de qui vous reçûtes les Ecritures quand vous naquîtes au seizième siècle ? De l'Eglise catholique, n'est-ce pas ? Telle est la réponse que la sincérité vous force à nous faire. Mais avez-vous pu voir mille fois dans cette Eglise une autre Babylone corrompue, un second Antechrist en qui tout est souillé, tout est perverti de fond en comble, sans voir en même temps, à chaque page du livre que vous lui empruntez, les traces d'une altération sacrilège ? Entre cet emprunt que vous avez fait au Catholicisme et les injures que vous lui vouez, ne voyez-vous pas avec évidence une contradiction des plus grandes que nous pouvons relever contre vous ? Mais, puisque, avec Luther, vous reconnaissez que dans le papisme est la vraie Ecriture sainte, qu'il ne soit pas question ici, si vous le voulez, de choses contradictoires, et venez écouter cette Ecriture condamnant votre système et se déclarant impuissante elle-même à régler seule ce que doivent croire les véritables serviteurs de Jésus-Christ.

En comparant la mission des apôtres à la mission de Moïse, qui avait reçu la loi de Jéhovah gravée sur des tables de pierre, saint Paul s'adresse aux Corinthiens, au chapitre troisième de sa seconde épître, et il leur dit dans son langage inspiré que le ministère évangélique est le ministère « de la « lettre de Jésus-Christ, dont nous avons été les se- « crétaires, et qui est écrite, non avec de l'encre,

« mais avec l'esprit du Dieu vivant ; non sur des « tables de pierre, mais sur des tables de chair, qui « sont vos cœurs. C'est Jésus-Christ qui nous a ren- « dus capables d'être ainsi ministres, non de la « lettre, mais de l'esprit : ministère plus glorieux « que celui de Moïse, car la lettre tue et l'esprit « vivifie. »

Rien, à notre avis, ne saurait attaquer plus directement ni plus efficacement à la fois le système de l'Ecriture que le Protestantisme a adopté pour régler sa foi, que ces paroles du grand apôtre. En devenant les secrétaires de Jésus-Christ, comme il s'exprime, les apôtres ont été chargés d'écrire la lettre du Seigneur, ou bien sa doctrine, qui constitue, d'après saint Paul, tout le ministère évangélique. Or, remarquez-le bien, pour remplir cette grande mission, les apôtres n'auront besoin ni d'encre pour marquer leurs signes, ni de pierre ou de papier pour les recevoir, et par suite ce ne sera pas par l'Ecriture que la vérité sera transmise. Au contraire, agissant avec l'inspiration divine, ou, pour parler toujours comme saint Paul, avec l'esprit du Dieu vivant qui doit les assister jusqu'à la consommation des siècles, les mêmes apôtres écriront sur des tables de chair qui sont nos cœurs : ce qui veut dire évidemment qu'ils nous enseigneront de vive voix ce que nous devons croire et ce que nous devons pratiquer.

Ce qui confirme encore les paroles du grand apôtre et cette interprétation, c'est ce que nous dit saint Jean, au chapitre vingt et unième de son évangile,

verset vingt-cinquième, que « Jésus a fait beaucoup « de choses qui ne sont pas écrites », et que, « si on « les rapportait en détail, il ne croit pas que le « monde même pût contenir les livres qu'on en « écrirait. » Certes, si, comme le dit le Protestantisme, l'Ecriture seule devait servir à régler les articles de notre croyance, le divin Sauveur n'aurait pas manqué de faire écrire tous ses enseignements, et ne nous aurait pas ainsi mis dans l'impossibilité, par cette omission, de posséder une foi complète, pourtant si indispensable à notre salut. Mais, comme saint Paul nous le fait encore comprendre, rien n'est plus faux que cette doctrine protestante. Pourquoi, en effet, l'apôtre des nations ordonne-t-il aux Thessaloniciens de « conserver les traditions, qu'ils « ont apprises non seulement par sa lettre, mais « encore par ses paroles (1)? » Pourquoi commande-t-il à Timothée de « donner en dépôt les choses « qu'il a apprises de lui devant plusieurs témoins « à des hommes fidèles qui soient capables d'en « instruire les autres (2)? »

Evidemment, ce langage atteste que ce n'est pas uniquement l'Ecriture qui a été donnée aux hommes pour régler leur foi, et, après l'avoir entendu, le protestant de bonne foi ne pourrait plaider encore en faveur de son système sans accuser Jésus-Christ lui-même d'être tombé aussi bien que saint Paul dans la plus palpable des contradictions. Si,

(1) II Thess., II, 14.
(2) II Timoth., II, 2.

comme on l'affirme, en effet, l'Ecriture est l'unique règle de la foi, le Seigneur n'a pu dire avec vérité aux apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations ; « je suis avec vous, chaque jour, jusqu'à la consom- « mation des siècles. Celui qui vous écoute m'é- « coute. » Mais non, ce n'est pas Jésus-Christ qui peut être accusé de se contredire : la contradiction visible et coupable, elle est dans l'erreur que nous attaquons, et nous prions le Protestantisme de nous dire pourquoi, en soutenant qu'on ne doit rien regarder comme article de foi en dehors de ce qui est exprimé dans la parole écrite, il ne montre pas en même temps cette doctrine établie dans cette parole écrite ?

Quoi ! il s'agit d'une affaire capitale ; il s'agit de la foi, absolument nécessaire au salut, et en matière de foi l'Ecriture serait proclamée souveraine sans que dans l'Ecriture il fût question en aucune manière de cette souveraineté, et Christ, pour parler en style protestant, n'aurait point dit un mot, un seul mot, dans l'évangile, de ce critérium de certitude qu'il aurait donné à son Eglise ! Non, mille fois non, ce silence est impossible, parce que ce silence serait, de la part d'un Dieu, une condamnation éternelle et sans appel de l'humanité toute entière, car cet article est le fondement de la foi, la règle de la foi. O frères du Protestantisme orthodoxe, avez-vous donc mesuré toute la profondeur de l'évidente contradiction que renferme votre doctrine inadmissible ?

Après avoir démontré que l'Ecriture ne peut être

la règle exclusive, la seule règle de la foi chrétienne, nous devons voir ce que peut ajouter de valeur à ce système protestant l'interprétation de cette Ecriture par la raison individuelle, c'est-à-dire par la raison de chacun de ceux qui la lisent.

Vous voici, une autre fois, chers protestants, en face de deux enseignements qui sont bien les vôtres, visiblement contradictoires. De deux choses l'une : ou bien il est vrai que la raison individuelle doit interpréter l'Ecriture sans appel à des lumières supérieures pour former le symbole de vos croyances, et alors la souveraineté que vous reconnaissez à l'Ecriture est illusoire, ou bien c'est l'Ecriture qui en matière de foi est en réalité souveraine, et alors votre système de l'interprétation par la raison individuelle est une encombrante inutilité.

Et maintenant sommons encore le Protestantisme de nous montrer dans l'Ecriture la consécration du principe qui fait de chacun de ses sectaires l'interprète des paroles divines. Puisqu'il ne veut admettre comme article de foi que ce que les lumières de la raison auront distingué comme étant croyance commandée dans la sainte Bible, ne sommes-nous pas fondé à lui réclamer aussi le texte, le discours divin, sur lequel le lecteur doit se reposer sans inquiétude pour établir docteur sa raison dans une matière où l'erreur peut avoir la triste conséquence d'un naufrage éternel ? Car n'oublions pas qu'il s'agit de la foi, « sans laquelle il est impossible de « plaire à Dieu ». Mais nos réclamations sont aussi vaines que ses recherches. Jésus-Christ n'a jamais

rien dit, absolument rien, pour consacrer ou pour justifier un pareil système. Il n'aurait, d'ailleurs, pu le faire sans élever outre mesure et contre lui-même la raison humaine, comme le fait sans cesse le Protestantisme.

Jusqu'à Luther, en effet, tout le monde a justement regardé la révélation, ce qui veut dire la vérité divine, comme supérieure à la raison humaine, mais, depuis l'arrivée du Protestantisme, il n'en a plus été ainsi chez les sectaires. Ce ne fut plus la révélation qui dut guider la raison, mais la raison qui dut être l'interprète de la révélation, juge par conséquent de la révélation. Eh bien! qui ne verrait dans cette doctrine la prétention criminelle qu'elle renferme? Nous comprenions, certes, que l'homme pût s'enorgueillir et s'élever au-dessus de ses semblables; mais nous n'aurions pu jamais imaginer que la faiblesse humaine pût s'exagérer ses mérites ou sa puissance au point de se faire l'égale ou plutôt la directrice de la grandeur incréée.

Quand on voit exalter si haut la raison de l'homme, quand on entend le Protestantisme déifier ainsi la raison humaine, on ne saurait plus s'étonner du jugement prononcé par certains écrivains protestants contre le divin Maître. Pour ne pas fatiguer les lecteurs par les nombreuses citations que nous pourrions faire, nous voulons nous borner à une, qui pourra nous suffire, parce qu'elle est semblable à toutes celles que nous aurions à produire.

Nous lisions, il y a quelque temps, une brochure mise au jour par un ministre protestant. A la vérité,

parce que notre raison n'est pas apparemment aussi bien éclairée que celle de nos frères séparés, elle ne put comprendre tous ses enseignements. Toutefois, elle comprit bien cette assertion de l'écrivain que le Christ a une nature perfectible. D'après lui, Jésus-Christ n'était donc pas parfait, puisqu'il pouvait se perfectionner encore. Donc encore, Jésus-Christ d'après lui n'était pas Dieu. C'est une conclusion qui vous appartient, direz-vous ; ce n'est pas la nôtre. Avez-vous répudié, répondons-nous, ce que dit au synode de Paris M. le pasteur Jalabert, le chef des libéraux modérés ? « Avant tout, dit-il, il « tient à bien préciser la situation du groupe dont « il fait partie. Il est sûr de n'être désavoué par « aucun de ses amis en disant qu'ils sont d'accord « avec la majorité (c'est-à-dire avec les orthodoxes) « sur ce point considérable, la divinité du Christia- « nisme. Ils croient que Jésus-Christ est plus qu'un « homme ; mais surtout qu'ils sont impuissants à « pénétrer le mystère qui enveloppe ses rapports « avec Dieu. »

Ou nous ne comprenons rien, ce qui ne pourrait surprendre personne, à ce langage aussi nébuleux qu'est obscure la philosophie d'Hégel ou de Kant, ou bien il faut dire, selon ce que semble vouloir ce pasteur, que, tout en dépassant les grandeurs d'un homme, le Christ n'atteint point néanmoins aux hauteurs d'un Dieu ; que, quoiqu'il ait des relations, que M. Jalabert ne peut définir, avec la divinité, le Christ cependant n'est pas cette divinité même. L'orthodoxie, sans doute, se révolte à ces pensées ;

ce sont là pourtant des idées sur lesquelles « l'accord, « a-t-il été dit, était fait entre le centre gauche libé- « ral du synode et la majorité orthodoxe de l'assem- « blée synodale » ; mais, si ces extravagances, qui rendent leurs auteurs dignes de rechercher l'amitié du fameux Renan, aussi bien que ce M. Coquerel, qui écrivait à cet impie en l'appelant « son cher ami » ; si, disons-nous, ces extravagances outragent les croyances du Protestantisme orthodoxe, pourquoi préconise-t-il si fort le principe de la raison humaine, qu'il proclame interprète infaillible de la parole divine ?

Vous pouvez, sans doute, ô vous qui êtes les disciples de ceux qui ont fourni à ces écrivains ou orateurs, comme ils fournissent aux protestants, négateurs explicites et absolus de la divinité de Jésus, la base de leur argumentation insensée, désavouer avec force leur conclusion sacrilège ; quelque droites et quelque fermes que soient vos croyances sur la divinité de Jésus-Christ, vous n'avez pas le droit, quand vous admettez leur principe, de vous récrier contre leur impiété qui la nie, comme ils n'auront pas le droit eux-mêmes de se récrier contre votre piété qui l'affirme, dût-on démolir un à un tous les articles de votre symbole.

Ce n'est qu'en désavouant ce désolant système que vous pourriez être fondés à rejeter ces conséquences funestes ; et, si vous nous permettez un conseil que notre charité doit au salut de votre âme, nous vous dirons de hâter une rétractation devenue bien nécessaire ; car déjà le Protestantisme a cessé

d'être chrétien, ou plutôt il ne l'a jamais été. Et pourquoi, nous direz-vous en vous élevant contre cette affirmation à vos yeux si téméraire ? Ne suffit-il pas, pour être chrétien, d'être un disciple de Jésus-Christ ? Oui, un disciple de Jésus-Christ, mais pas un disciple quelconque. Il faut un disciple qui s'attache étroitement à lui, non seulement comme à son maître, mais encore comme à son Dieu. Or, examinez si la doctrine du Protestantisme est bien d'accord avec cette doctrine. J'avoue que, pour vous en particulier, que, pour la plupart même des protestants, Jésus-Christ fut toujours Dieu ; mais n'est-il pas aussi vrai que beaucoup parmi les vôtres n'ont guère respecté sur ce point les croyances universelles ? Sur quoi se sont basés vos libéraux pour croire autrement que vous-mêmes ? N'est-ce pas sur un principe que vous admettez comme un axiome, sur la suprématie de la raison ? N'est-ce pas sur ce principe fondamental, que la raison, ayant la suprématie sur l'Ecriture, peut l'interpréter, le doit même ? Eh bien ! s'il en est ainsi, quand, de son autorité privée, la raison niera que Jésus-Christ est Dieu, vous n'aurez plus le droit de vous plaindre contre elle ; c'est vous qui lui donnez le pouvoir dont elle use, et par conséquent, quel que soit l'auteur de la dénégation sacrilège, c'est encore vous qui en êtes le criminel complice. Non, non, Jésus-Christ, qui s'est tant de fois proclamé Dieu quand il vivait au milieu du monde, ne saurait évidemment admettre au rang de ses disciples des hommes qui, comme vous, portent caché dans leur poitrine

l'instrument préparé pour détruire ce qu'il est venu lui-même établir et prouver.

Il demeure donc clairement démontré, par cette dernière considération encore, qu'on ne peut reconnaître la raison humaine comme interprète de l'Ecriture sainte pour formuler les articles du symbole chrétien. La raison au reste est sujette à des erreurs si grossières que nul ne peut être assez téméraire, s'il n'est pas aveugle, pour oser lui demander l'infaillibilité qui est absolument requise quand il s'agit de la foi. En matière de foi, ce ne sont pas des probabilités, quelque grandes qu'elles soient, qui peuvent nous satisfaire. Quand il est question de nos destinées éternelles, nous ne pouvons pas nous exposer à être trompés. Ce n'est donc pas alors que nous pouvons nous contenter d'opinions, car nos cœurs ont absolument besoin de la certitude ; il nous faut la garantie que nous avons le véritable sens des paroles évangéliques, et cette garantie, nous ne saurions la posséder qu'en possédant l'infaillibilité. Qu'on nous laisse donc ici interroger le Protestantisme, et lui demander s'il prétend pour sa raison à cette grande prérogative. S'il nous répond négativement, nous pourrons conclure avec justice que dès lors son principe d'interprétation est un principe criminel, puisqu'il ne peut pas donner la certitude de la foi aux hommes et que par suite il les perd. S'il répond affirmativement, nous lui demanderons pourquoi, parmi les protestants, qui usent tous du même droit d'interpréter seuls l'Ecriture, nous comptons, ainsi que nous l'avons dit plus

haut, ainsi encore que le constate l'immortel Bossuet dans son immortelle *Histoire des Variations*, tant et tant d'explications différentes sur le même passage ? Evidemment, il demeurera convaincu que nul d'entre eux n'est infaillible, et notre conclusion précédente lui sera applicable.

Nous n'ignorons pourtant pas que, depuis Jurieu, les calvinistes ont voulu s'arroger une certaine infaillibilité en admettant le même système de l'interprétation de l'Ecriture sainte par la raison de chacun, mais par la raison inspirée par l'Esprit-Saint ; mais pourquoi, s'il est vrai que le Saint-Esprit vous inspire dans vos interprétations, pourquoi expliquez-vous différemment et contradictoirement avec plusieurs protestants le même passage de l'Ecriture sainte ? Pourquoi, si vous attendez un exemple, ces paroles de Jésus-Christ : « Ceci est mon corps » sont-elles entendues par le luthérien de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et par les disciples de Zuingle, de la figure seulement du corps de Jésus-Christ ? Si le Saint-Esprit vous a inspirés tous deux, évidemment l'un de vous a été trompé par lui. Le Saint-Esprit est un imposteur qui abreuve de mensonges les hommes, et voilà la conséquence de votre principe, le blasphème horrible auquel votre principe vous a conduits !

C'en est assez pour nous empêcher de chercher davantage dans le Protestantisme des contradictions nouvelles : une seule encore pourtant pour clore ce chapitre. Puisque les protestants proclament la souveraineté des Ecritures en matière de

foi ; puisqu'ils rejettent toute autre autorité, et ne reconnaissent que la raison de chacun pour expliquer sans autre secours l'Ecriture avec ses difficultés, nous serions bien aise d'apprendre de leur bouche pourquoi le Protestantisme a des temples et des chaires où des prédicateurs enseignent leurs fidèles ? Pourquoi aussi, au lieu d'une Bible, nous voyons un catéchisme aux mains de leurs enfants ? N'est-ce pas là reconstruire d'une main ce qu'ils ont voulu détruire de l'autre ? Evidemment par la contradiction où ils tombent, ils nous portent à conclure qu'ils comprennent que la véritable Eglise de Jésus-Christ est celle qui possède l'autorité pour instruire et conduire les hommes, et que, n'ayant pas eux-mêmes cette autorité, ils ne sauraient prétendre être les disciples du divin Maître qui est venu du Ciel pour nous sauver.

Ce sera maintenant vers les protestants libéraux que nous tournerons nos regards ; mais, avant de discuter, disons en deux mots que, d'après eux, l'Eglise est une société où chacun des membres n'a pour se guider que « l'autorité absolue de la cons-« cience individuelle ; que, par suite, on y est sans « croyances communes, n'ayant d'autre lien qu'un « vague sentiment religieux. » Souvenons-nous que, d'après la doctrine de M. Pécaut, que nous avons cité plus haut, « les églises apparaissent non pas comme « des églises théologiques ni comme des sectes « étroites de professants ou de saints....., mais plu-« tôt comme une patrie religieuse, où l'on peut « communier de cœur et d'action avec beaucoup

« de personnes dont on ne partage pas les doctrines ;
« où les diversités intellectuelles viennent en quel-
« que manière se fondre dans la communauté du
« sentiment religieux et de l'effort moral. »

Contre les protestants libéraux établissons donc une seconde thèse, objet du chapitre cinquième.

CHAPITRE V

LIEN QUI DOIT UNIR LES MEMBRES DE L'ÉGLISE

Le lien qui doit unir les membres de l'Eglise ne peut être ni l'autorité absolue de la conscience individuelle ni la communauté du sentiment religieux.

I. — LE LIEN QUI DOIT UNIR LES MEMBRES DE L'ÉGLISE NE PEUT ÊTRE L'AUTORITÉ ABSOLUE DE LA CONSCIENCE INDIVIDUELLE.

Nous avons déjà démontré, en nous adressant aux protestants orthodoxes, que la raison individuelle est clairement incompétente, impuissante même, pour formuler le plus court symbole d'une foi chrétienne : les contradictions où tombe ce système, les absurdités où il conduit, les extravagances de l'orgueil qui l'engendre, les prétentions blasphématoires auxquelles il s'élève, le feront toujours repousser vivement par l'intelligence la moins éclairée, lorsque les préjugés ne s'interposeront pas comme d'épaisses ténèbres pour obscurcir la vérité. Nous donnerons bientôt des preuves péremptoires pour faire voir aux moins clairvoyants la nécessité, l'absolue nécessité de l'unité de la foi non seulement

sur des articles fondamentaux, mais sur toute sorte d'articles de croyance religieuse ; il serait donc superflu de fournir d'autres arguments, si notre charité ne nous poussait à l'essai, que nous demandons à Dieu de bénir, celui de porter la lumière dans des esprits aveuglés par les malheurs d'une origine et d'une éducation sans croyances, plutôt que coupables des erreurs qu'engendre l'absence de l'enseignement divin ou de l'étude religieuse. Mais, irrésistiblement entraîné par ce sentiment d'amour fraternel, nous voulons faire entendre aux libéraux une parole autorisée, qui peut bien sortir de la bouche d'un protestant orthodoxe, mais qui aura, même à leurs yeux, la valeur considérable qu'a toujours la leçon d'une intelligence élevée et d'une raison profonde comme l'étaient celles de M. Guizot : « On s'occupe beaucoup à notre époque, disait « M. Guizot le 18 juin 1872, des progrès de l'esprit « d'association ; mais, en politique, en littérature, « il n'y a pas d'associations sans un but commun, « une règle commune. Il en est de même des asso- « ciations ayant la religion pour objet. Ce qui est « vrai dans l'ordre social l'est encore plus dans l'or- « dre religieux. Quand il s'agit de l'état des âmes, « des rapports de la société religieuse avec Dieu, « plus que jamais, il faut une foi commune, un « travail commun, un but commun. A Jérusalem, « les apôtres ont combattu les sectes des pharisiens « et des sadducéens ; ils n'ont pas fait alliance avec « elles. Lorsque saint Paul, à Athènes, veut parler « aux philosophes grecs du Dieu inconnu qu'ils ré-

« vèrent, ceux-ci font bon accueil à ses idées, mais, « quand saint Paul leur parle du Christianisme, « aussitôt ils le renvoient avec ces mots : Nous ne « pouvons nous entendre. Une alliance sérieuse, « efficace, est impossible, quand le fond des croyan- « ces, le but et le travail commun diffèrent. L'asso- « ciation ne peut exister hors de ces conditions « d'unité. »

La Réforme doit être une société pour être une religion, veut dire M. Guizot. Or, il ne peut exister d'association politique, littéraire et surtout religieuse sans foi commune, sans travail commun, sans but commun. Donc la Réforme ne saurait exister à l'état de société et ne pourrait être une religion, s'il n'y avait pas entre ses membres cette unité dont l'impérieux besoin est nié par le libéralisme protestant. Tout au contraire « avec le principe de l'au- « torité absolue de la conscience individuelle, ajoute « M. Bois au même synode de 1872, on peut con- « cevoir autant de religions que d'individus, ayant « chacune sa façon spéciale d'adorer Dieu, variantes « sans nombre dans la pensée et dans les actes re- « ligieux ! Comment le simple d'esprit pourra-t-il « s'y reconnaître en entendant un pasteur déclarer « indispensable au salut et à la religion telles croyan- « ces, tels actes, qu'un autre pasteur, tout aussi « autorisé que le premier, lui présentera comme « inutiles, ou tout au moins comme insignifiants et « secondaires ? C'est en suivant de tels principes « qu'on détruit tous les liens moraux et sociaux, et « il est vraiment singulier que ceux qui les profes-

« sent croient qu'on puisse faire de l'union en les « pratiquant. »

M. Vaugiraud rend évidente l'impossibilité d'admettre l'autorité absolue de la conscience individuelle comme lien d'unité entre les membres de l'Eglise : « Qu'est-ce que l'enseignement religieux « sans dogme commun? Est-ce l'enseignement juif? « l'enseignement mahométan? Ce pourrait être mê- « me l'enseignement payen. Est-ce une garantie « pour vous?..... Quand on fait partie d'une société « religieuse, la nature essentielle d'une telle société « est de reposer sur une foi commune. »

M. Vaugiraud avait grandement raison. Une Eglise sans foi commune serait évidemment une société où se coudoieraient le musulman, le boudhiste, le juif, le protestant, le catholique aussi, sans doute, et le déiste même ; où l'un adorerait ce que blasphémerait son voisin ; société étrange, véritable Babel, où la confusion du langage obligerait les membres à se disperser bientôt faute de se comprendre, et à donner ainsi un démenti formel aux promesses d'immortalité que Dieu fit à son Eglise quand il défia l'enfer de jamais prévaloir contre elle.

II. — LE LIEN QUI DOIT UNIR LES MEMBRES DE L'ÉGLISE N'EST PAS NON PLUS LA COMMUNAUTÉ DU SENTIMENT RELIGIEUX.

« On nous dit, s'écrie M. Bois, orateur, répétons- « nous, fort écouté du synode national prostestant, « que l'union est possible, puisqu'on peut l'établir

« uniquement sur la communauté du sentiment reli-
« gieux. On oublie trop en parlant ainsi que c'est
« précisément dans les questions qui relèvent du
« sentiment que se produisent les plus douloureux
« froissements. Etre religieux, c'est avoir une foi
« intime, profonde, absorbante, en certaines véri-
« tés indiscutables qui s'imposent d'elles-mêmes.
« Et comment mon sentiment religieux ne souffri-
« rait-il pas cruellement si l'on vient attaquer les
« objets de mon culte et de ma foi dans les lieux
« mêmes où je viens la fortifier ? Le temple ne
« serait plus le temple de paix, mais un véritable
« champ de batailles et de déclarations. »

C'est, en effet, le curieux spectacle que donnent souvent, de nos jours, les assemblées protestantes où se succèdent, devant les mêmes auditeurs, des prédicants qui changent par les doctrines qu'ils y prêchent leurs réunions fraternelles en des clubs tumultueux, et d'où l'on se sépare l'âme pleine de fiel et l'esprit enveloppé de ténèbres. Quand cette tribune où ont retenti les enseignements les plus divers ne peut plus porter, aux yeux des assistants, le nom de chaire de vérité, parce que la vérité est une, tous se retirent plus divisés qu'ils ne l'étaient : tant il est clair que, contrairement à M. Pécaut, les diversités intellectuelles ne sauraient « se fondre « dans la communauté du sentiment ». Non, non, « du sentiment froissé ne naissent point des Eglises, « qui apparaissent comme une patrie religieuse où « l'on peut communier de cœur et d'action avec « beaucoup de personnes dont on ne partage pas

« les doctrines ». Rien assurément, comme le dit très bien M. Bois, « n'est plus facile à blesser qu'un « sentiment pieux ; rien n'est plus douloureux qu'une « blessure religieuse, et, quand le cœur se sent « cruellement atteint dans l'objet qui a le privilège « de le faire battre plus fortement et de l'enflam- « mer plus vivement, loin d'accueillir avec amour « celui qui l'attaque, il le repousse avec une vio- « lence impétueuse et le hait avec une indompta- « ble ardeur. »

Avant M. Bois, M. Roberty avait le 13 juin, toujours au même synode, frappé au cœur le système libéral par une belle considération qui, pour être un peu mystique, n'en a pas moins une valeur très appréciable aux yeux d'une raison impartiale. « C'est « la première fois, s'écrie-t-il avec indignation, qu'une « Eglise se fonde sur les sentiments. D'après M. « Pécaut, l'affection des frères et leur piété suffisent « à les unir dans une même Eglise. Rien n'est plus « antiphilosophique et antireligieux qu'un tel prin- « cipe. Ce qui constitue le vrai Christianisme, c'est « de s'attacher non à une certaine théorie ou à de « certaines doctrines, mais à la personne de Jésus- « Christ.

« Il n'est pas toutefois indifférent, pour qu'on « l'aime, que Jésus-Christ ait telle ou telle nature. « L'amour dépend des qualités de son objet. On « n'aime pas un Dieu muet comme un Dieu qui nous « parle et nous dirige, Jésus faillible comme Jésus « saint d'une sainteté parfaite, Jésus mourant victime « de la haine comme Jésus mourant volontairement

« pour nous et nous disant qu'il sera avec nous « jusqu'à la fin du monde. Ce Jésus m'ordonne de « renoncer pour lui à moi-même. Si ces paroles « étaient d'un homme, elles seraient l'indice d'un « orgueil monstrueux, voisin de la folie.

« L'amour vrai, non cet égoïsme raffiné que l'on « décore du nom d'amour, a besoin de connaître « toujours davantage l'être aimé, et c'est pour cela « qu'une piété réelle crée en nous le besoin de nous « nourrir de la parole de Dieu, et nous porte à « parler de lui et à lui amener des âmes. De là « la formation des Eglises. M. Pécaut s'est demandé « pourquoi l'on ne peut pas se réunir dans des « églises où des doctrines différentes seraient prê- « chées. La réponse est bien simple : comment prier « avec celui qui à mon sens outrage celui que j'aime? »

M. Roberty n'est pas un protestant vulgaire : d'un trait de plume il trace de main de maître le portrait non faussé de la Religion véritable ; il voit dans le Christ-Dieu l'infaillibilité et la sainteté qui s'incarnent, la règle qui nous dirige ; il découvre en Jésus mourant l'amour qui s'immole ; en Jésus ressuscité la vérité qui nous enseigne et nous assiste jusqu'à la consommation des siècles. Oh ! M. Roberty a trouvé la raison vraiment philosophique pour faire admirer de tous le Sauveur, et le lien véritablement religieux pour attacher la terre entière à sa personne adorable : c'est la Religion catholique, dont il a sans la nommer découvert la face majestueuse, et en nous montrant la beauté d'un cœur qui sait si purement aimer il n'a pas seulement

vaincu la religion libérale du sentiment, qui en réalité divise, mais il a fait naître en nous le violent désir d'être uni à lui comme à un frère, et de l'embrasser avec tendresse comme s'embrassent les âmes dans le Catholicisme, indissolublement liées dans l'étreinte de la vérité.

UNE PREMIÈRE CONCLUSION

De tous les arguments qui précèdent, des seuls même que vient de nous fournir la logique protestante, on peut conclure que le Protestantisme n'est pas une société et surtout une société religieuse, parce que dans le Protestantisme on ne peut trouver, de l'aveu de ceux qui le professent et l'enseignent, ce qui fit toujours l'essence ou l'élément indispensable d'une association, le lien qui unit entre eux les membres qui la composent. Tout au plus, disons-nous, le libéralisme protestant ayant vaincu l'orthodoxie, le Protestantisme est, comme l'avait prédit M. Bois, « une religion sans dogmes, « sans surnaturel, sans prières dans le sens ordi- « naire du mot », ce qui veut dire qu'au lieu d'être une religion, la Réforme n'est qu'une secte de philosophie sophistique et la pire de toutes les sectes, car aucune autant qu'elle n'eut le triste privilège de battre en brèche dans les âmes l'édifice de la vérité et d'amonceler sous ses coups dévastateurs d'aussi vastes ruines que celles dont elle affligea l'Eglise de Jésus-Christ.

UNE DEUXIÈME CONCLUSION

Comptez et mesurez si vous le pouvez, après tout cet exposé, les conséquences funestes du principe protestant de la raison individuelle souveraine en matière de foi. Jean-Jacques Rousseau lui-même reconnaissait qu'il faut un frein... aux écarts de la raison humaine, « qui ne trouve ni fond ni rive « quand elle veut sonder l'abîme des choses ». Le philosophe de Genève disait la vérité, car, comme le cheval de Troie, ce système de la raison individuelle, souveraine en matière de foi, renferme toute une armée de désastreux engins, qui sortent à la fois de son sein pour faire ensemble irruption dans le camp de la vérité surprise. Par lui, toute autorité, fût-elle universelle, est bannie de son école ; l'histoire n'a plus à raconter les miraculeux évènements des mondes ; le sens commun ou, si l'on veut, le sentiment universel n'est bon qu'à transmettre des erreurs communes ; la foi même doit renoncer à la place qu'elle occupait dans la conscience des hommes, car la foi n'est qu'un assentiment à l'autorité, qui sera désormais un meuble inutile. Seules les lumières de chaque intelligence sont capables de dissiper les ténèbres les plus épaisses ; rien n'est clair, rien n'est certain en dehors de ce qui apparaît à chacun sous les traits séduisants de l'évidence : germe de cette contagieuse philosophie que le génie trop fécond de Descartes imagina au dix-septième siècle, pour augmenter considéra-

blement dans le monde scientifique le nombre des fous, a dit Balmès, si sa méthode pouvait se généraliser : première ruine du Protestantisme.

Puisqu'il ne doit plus exister que la raison de l'individu pour régler les croyances et formuler un symbole, que la théologie maintenant s'éclipse devant cette lumière nouvelle. Seule la philosophie a le droit d'éclairer de ses rayons lumineux la terre entière ; il n'y a plus que des vérités naturelles ; tout appartient au magnifique domaine de l'intelligence humaine. Et qui oserait, nouveau Josué, commander à ce soleil levant d'arrêter sa course majestueuse ? Ne sont-ce pas, d'ailleurs, les sommets les plus escarpés que visite les premiers le roi des astres ? Ne sera-ce pas l'éternelle gloire de l'esprit humain d'avoir eu la puissance de gravir les montagnes les plus inaccessibles et d'avoir supprimé ces hauteurs infinies que l'on nommait pompeusement les vérités surnaturelles ? Et voilà encore le rationalisme : deuxième ruine du Protestantisme.

Et, s'il est vrai qu'à ses yeux doive disparaître de l'enseignement théologique, comme folle conception de la superstition religieuse, cet ordre surnaturel dont l'existence a pourtant saisi l'universalité des esprits dans l'universalité des temps, Dieu, certes, n'a eu et n'a encore qu'à se bien tenir devant la raison de l'homme. Dans l'œuvre de la création comme dans le gouvernement des mondes, Dieu, d'après ce système, n'est pas libre d'agir comme il le veut et comme il le désire ; sa volonté, nécessairement enchaînée, est obligatoirement tenue de se

mouvoir dans le cercle qu'embrasse la puissance limitée de l'esprit de l'homme : tous les évènements sont d'avance condamnés à se produire selon les exigences et la capacité de la raison humaine, *car il faut bien que la raison humaine puisse comprendre tout pour pouvoir expliquer tout*, et qui ne verrait là une sorte de fatalisme : troisième ruine du Protestantisme.

Puisque, d'un côté, cette création et cette providence sont fatalement condamnées à être conformes à la raison humaine ; que le pouvoir de l'esprit de l'homme est la règle de la puissance divine ; puisque, d'un autre côté, la raison individuelle est aussi la règle suprême et indépendante de la vérité, il est clair que de cette théorie de la Réforme il résulte que cette raison de l'homme ne saurait être distinguée de la raison divine. Donc tout est Dieu excepté Dieu lui-même, et voilà le panthéisme : quatrième ruine du Protestantisme.

Mais si Dieu n'est pas un être individuel, un être vraiment personnel ; si, au contraire, tout est Dieu excepté Dieu lui-même, nous voici conduits à conclure que Dieu n'existe pas véritablement en soi ; qu'en réalité, il n'y a pas proprement de Dieu, et c'est là l'athéisme, la cinquième ruine du Protestantisme.

De ce que Dieu n'existe pas, ou bien de ce qu'il n'existe pas un esprit infini, il n'y a pas non plus d'esprits créés, car on ne saurait concevoir des créatures sans créateur, et nous sommes amenés au matérialisme, à la sixième ruine du Protestantisme.

De plus, puisque tout est matière, tout en moi se décomposera, tout en moi périra un jour, comme périssent les objets qui m'entourent. Dès lors, l'immortalité n'est qu'un mirage trompeur et une vaine espérance ; la fin dernière de l'homme, s'arrêtant aux jours de son existence, ne saurait être qu'un bien qui lui soit propre et par conséquent le bonheur de la vie présente. Pourquoi donc, si ce système est la vérité, serais-je assez insensé pour agir autrement que si j'étais seul au monde ? Pourquoi mes jours ne s'écouleraient point tout entiers à la poursuite des jouissances terrestres ? Pourquoi priverais-je mes sens de ce qui peut les flatter et les satisfaire ? Pourquoi mettrais-je un frein aux inclinations de mon cœur ? A quoi bon le contenir pour l'empêcher de s'enivrer à la coupe enchanteresse des plaisirs qu'il convoite ? Assez longtemps captif dans les cachots de l'esclavage religieux, je vais briser mes lourdes chaînes et courir aux joies du siècle où le matérialisme me convie, en proclamant la légitimité de l'égoïsme, en publiant les droits du naturalisme mis en pratique, et en montrant abolies les lois de la morale qu'il supprime : septième ruine du Protestantisme.

Si la fin dernière de l'homme se borne à son propre bien et au bonheur personnel dans la vie présente, n'ai-je point le droit moi-même de chercher et de prendre ces deux choses en tous les lieux où elles se trouvent, là même où un frère les possède et en jouit ? D'où lui serait venu à lui le privilège exclusif d'une félicité qui doit être pour tous

la même ? La situation des hommes ne saurait être différente ; les titres sont pareils, les jouissances doivent être égales, et partant une réforme radicale est nécessaire, et voilà tout l'ordre social renversé, la révolution armée, le communisme et le socialisme apparus comme une nécessité : huitième ruine du Protestantisme.

C'est ainsi qu'on ne peut compter les délires de la raison humaine, et les suites désastreuses de l'examen privé ; c'est ainsi que de cette liberté effrénée de la conscience privée s'échappent toutes les théories les plus subversives, l'indifférentisme en tête, en qui le lien de toute religion est brisé, les fondements de toute société renversés, la vérité et le bien anéantis, et, par-dessus tout malheur, le pyrrhonisme universel inauguré, car, il faut bien le constater, pour prouver que le Protestantisme n'est pas calomnié, les protestants flottent au milieu de leurs doctrines variées comme sur des vagues courroucées par la tempête qu'ils ont soulevée, semblables à des passagers dispersés dans le naufrage sans savoir à quelle planche de salut ils pourront s'attacher : « Nous sommes, a dit M. de Gasparin, l'un « des plus remarquables calvinistes des temps mo- « dernes, nous sommes moins à l'école de la néga- « tion qu'à celle du doute, ce qui est bien pis. « Faudra-t-il mettre le doute dans l'Eglise, ou « mieux définir l'Eglise par le doute, le pyrrho- « nisme universel ? Sera-t-on membre et pasteur de « l'Eglise parce qu'on n'affirmera ni ne niera la divi- « nité de Jésus-Christ ? L'école de Genève est l'école

« du doute, école plus dangereuse peut-être que « l'école de la négation. »

M. de Gasparin a raison : l'incrédulité, tout extrême qu'elle soit, conserve encore les principaux muscles de la raison humaine, le scepticisme la tue.

Pourrait-on ne pas être effrayé à la vue de tant de maux conçus et mis au monde par les doctrines du Protestantisme ?

Nous voudrions dans des détails démontrer plus longuement au lecteur que chacun de ces terribles maux est réellement une production du Protestantisme ; mais, pour éviter une diffusion, dont nous dispense d'ailleurs la logique qui nous a dirigé dans l'énonciation des conséquences que nous avons formulées brièvement, nous n'en mettrons en relief que quelques-unes, en consacrant un chapitre spécial à chacune d'elles.

CHAPITRE VI

LE PROTESTANTISME EST LE RATIONALISME

Témoignage d'Amand Saintes. — Court exposé des doctrines du rationalisme critique ; du rationalisme exégétique ; du rationalisme dogmatique, vulgaire, savant ou philosophique. — Les négations du Protestantisme mises en regard de ces rationalismes. — Protestantisme ou système protestant critique, exégète, dogmatique.

Amand Saintes (encore un protestant) écrit, dans son *Histoire critique du Rationalisme en Allemagne*, que, « logiquement parlant, les principes du « rationalisme se confondent avec ceux du Pro- « testantisme ou du moins qu'ils en découlent, et « que l'établissement de la Réformation devait iné- « vitablement amener le rationalisme ; que celui-ci « est sorti tout naturellement de la Réformation « telle que l'ont faite Luther et ses collaborateurs ; « que c'est le fruit, qui était renfermé dans le bou- « ton, dont l'arbre de la Réforme devait se parer, « à moins que l'arbre ne fût coupé avant son déve- « loppement. »

Amand Saintes n'a pas dit assez, nous paraît-il, en attribuant au Protestantisme cette paternité déshonorante. Quels qu'aient été les efforts de Luther pour arrêter le torrent bourbeux qu'il voyait se précipiter entraînant au tombeau toutes les

croyances ; quelque rigide qu'ait été son dogmatisme religieux ; quelque bouillante que se soit montrée l'énergie du réformateur saxon pour disputer avec sa violente intolérance contre les adversaires des doctrines qu'il croyait trouver dans l'évangile ; quelque respectable que fût l'autorité de la Bible, qu'il montrait comme règle de la foi chrétienne, il n'est pas moins certain que le libre examen qu'il inventa pour interpréter la parole divine n'était rien moins que le plus pur rationalisme. Il n'est pas indifférent de revenir sur ce sujet et d'insister, car du même coup nous montrerons la justesse de nos déductions précédentes, le rationalisme, qui est le Protestantisme, ayant conduit les protestants aux malheureuses conséquences, nous allions dire aux rigoureuses inconséquences de leur infernal système.

Quel est donc le droit que s'arroge le Protestantisme en vertu de son principe dès l'instant même qu'il sort de l'officine de Luther? Celui d'entendre et d'expliquer infailliblement, selon tous les caprices de la raison individuelle et à la seule lueur de l'intelligence de chacun, le langage de la sainte Bible, pour n'admettre comme article de foi rien que ce qui lui paraîtra avoir le caractère certain d'un enseignement divin et pour rejeter tout ce qui ne lui semblera pas conforme aux leçons divines. Qui ne verrait là le rationalisme tout entier, qui, conçu et né en réalité de la révolte de Luther, n'a pourtant montré son existence qu'un siècle après avec les écrits de ces philosophes néfastes que nous nommerons bientôt.

Quelles sont les doctrines qu'apporte au monde le rationalisme?

Par le rationalisme, tout comme par le Protestantisme, la raison humaine est constituée arbitre et juge suprême de la révélation, ou, pour parler plus exactement, la raison humaine est substituée à la révélation, en la détruisant et en l'anéantissant jusqu'à en faire perdre la notion. Avec lui, le surnaturalisme n'est plus possible. Détaillons un peu, pour nous faire mieux comprendre, les actes destructifs du rationalisme.

Le rationalisme critique a pris dans ses mains les écrits révélés de Dieu, et d'un mouvement sacrilège il en a déchiré les pages célestes en enlevant aux auteurs dont ils portent le nom tous les livres et de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament sans exception.

Le rationalisme exégétique a interprété d'une manière naturelle tous les évènements surnaturels, ou en a fait des mythes. Il a nié que l'on trouve des mystères dans les Ecritures, ou les a considérés comme des symboles esthétiques, simples représentations de beautés ou de grandeurs naturelles..... Il a condamné les miracles et les prophéties à ne plus trouver créance dans l'intelligence chrétienne, qui ne saurait sans naïveté les accepter comme des réalités historiques.

Le rationalisme dogmatique, poursuivant, comme il le dit, l'œuvre d'épuration commencée par Luther, a détruit avec le temps tous et chacun des dogmes du Christianisme. Il a nié les grandeurs incréées de

Jésus-Christ et sa divinité même, pour ne le compter qu'au nombre des sages du monde. Il a détruit toute l'économie de la rédemption divine, traité d'accommodation aux préjugés judaïques la résurrection du divin Maître, son ascension au ciel et la future résurrection des corps. Addition inutile et pernicieuse est, selon lui, la doctrine des apôtres et simples rites symboliques le baptême et la cène, comme les autres sacrements.

Telles sont succinctement reproduites les folles assertions de ce rationalisme que l'on appela le rationalisme vulgaire du dix-huitième siècle. Léger, railleur, rieur, il a pour arme unique l'ironie, le trait d'esprit et le sarcasme. Il fait, à la vérité, grande parade de science, mais sa science n'est pas sérieuse. Avoir raison dans ses attaques est sa moindre sollicitude, et tout le monde connaît avec quelle véracité et quelle sincérité écrit l'histoire Voltaire, ce fanfaron d'impiété, ce grand comédien, comme l'appelle Jean-Jacques Rousseau. Afin d'écraser l'infâme, peu lui importe que ce soit la mauvaise foi ou la fine plaisanterie qui lui fournisse la flèche empoisonnée pour faire à l'Eglise une large blessure. Mais le mensonge et le rire n'ont qu'un temps; une génération nouvelle se lève pour apprécier la valeur des commentaires et des railleries lancées au Christianisme. Si le monde a ses rieurs et ses festoyeurs, que l'opiniâtre sévérité chrétienne offusque et blesse, il a aussi ses tristes et ses sérieux, et pour ceux-ci le rationalisme, au dix-neuvième siècle, se transforme. Vient le rationalisme qui a été

nommé sage, savant et philosophique, apparemment parce que, par lui, l'esprit humain croit être monté plus haut que précédemment dans ses conceptions aussi extravagantes que subversives. Avec Kant d'abord, puis avec Fichte et Hégel, qui le perfectionnent, il fait entrer la philosophie dans la religion et les confond ensemble. Sous le travail non pas d'une raison, mais d'une imagination en délire, il est résulté de cette immixtion une identité parfaite entre la philosophie et la religion ; l'absorption de la théologie par la philosophie, la suppression de toute espèce de surnaturel, la destruction complète du Christianisme historique ou réel, la promulgation d'une religion philosophique substituée à la Religion chrétienne, qu'on a remplacée par la seule constitution morale ou intelligente de la nature humaine, et dès lors le Christ n'est plus que l'humanité exprimée dans l'homme et par l'homme historique ; Dieu se confond avec l'univers, et surtout avec l'humanité ; l'individualité de Dieu en un mot, comme celle de son Christ, s'éteint : c'est le panthéisme matériel, c'est le panthéisme idéaliste, proclamés par le rationalisme savant.

Les uns parmi les rationalistes, dit M. Caro, admettent la réalité des faits évangéliques ; mais, disciples du rationalisme sec de Paulus, ils nient qu'il y ait là rien de merveilleux, et à chaque miracle de l'Ancien et du Nouveau Testament ils assignent avec une entière sécurité sa cause naturelle. Le passage de la Mer Rouge ? Question de marée. Les plaies d'Egypte ? Phénomène de climat. La

multiplication des cinq pains ? Phénomène de frugalité. D'autres manifestent des tendances d'esprit plus mystiques. Des explications si sèches ne leur conviennent pas : les forces cachées de la spontanéité humaine séduisent leur imagination. Ils admettent le merveilleux à leur manière, mais en niant que ce merveilleux soit dans les faits : il est dans les grands instincts de cette humanité inconsciente, impersonnelle, qui répand à flots le miracle sur le monde réel, et transforme tous les faits en symboles. Pour d'autres enfin, les récits évangéliques ne sont pas un mythe ; ils sont une légende. La différence, si subtile soit-elle, existe cependant, puisqu'on a prétendu en faire une théorie..... L'hallucination des témoins, une sorte de vertige, la perception indécise, peut-être même une innocente et secrète complicité du héros, voilà les éléments de la légende. Voici les conséquences. On ne renonce pas pour cela au Christianisme, mais on a pour lui une de ces aménités équivoques qui ne s'attachent à une religion que pour la dissoudre et pour l'épurer : chacun élimine ce qui gêne ses habitudes d'esprit, son humeur, son point de vue particulier ; on prend le droit de choisir tout ce qui plaît, on laisse le reste..... La constitution de l'Eglise, le célibat des prêtres, toute l'institution des sacrements, voilà ce qui succombe d'abord à la première opération..... D'autres plus hardis ne s'arrêtent pas à cette petite guerre : ils éliminent franchement les miracles, qui sont le surnaturel dans les faits, et les dogmes, qui sont le surnaturel dans les idées. Ils sont bien con-

vaincus qu'en faisant cela ils conservent le Christianisme dans son essence et ne font que le débarrasser de l'inutile. Encore ici, chacun fera son choix. Il y a dans les enseignements du Christ toute une part de préceptes durs à la nature, insupportables à certaines sensibilités. Cela nous gêne, pourquoi ne pas l'éliminer ? La morale elle-même n'échappe pas à ce besoin de l'épuration, à ces scrupules délicats : qu'elle subisse l'opération.

Après cela, que reste-t-il ? Le Christianisme idéal, c'est-à-dire une religion libre, individuelle, sans dogmes et sans lien, sans théologie ni Eglise, une religion éclectique et sentimentale, que chacun règle et construit selon la notion de Dieu, admettant sous ce nom vague et confus tous les grands hommes, tous les grands moralistes ; bâtissant dans l'avenir cette Jérusalem dont M. de Sacy a dit qu'elle ressemblait singulièrement à la tour de Babel. « Mais la tour de Babel, ajoute-t-il, a fini par « la confusion des langues, et celle-ci commence « par la confusion des idées. »

C'est l'heure maintenant de mettre en regard de ces systèmes délétères les négations insensées qu'a publiées la raison individuelle protestante. Après les avoir reproduites, nous demanderons à nos lecteurs si nous avons été téméraire d'avancer que le Protestantisme n'est pas seulement la plante qui fait éclore le rationalisme, mais le rationalisme lui-même.

Nous n'ignorons pas, sans doute, que les protestants orthodoxes reculent d'horreur devant cette

accusation capitale, et se plaignent amèrement des doctrines de leurs frères libéraux qui la mettent en vue et l'autorisent. « J'ai entendu, s'écrie M. Guizot, « j'ai entendu formuler cette doctrine étrange qu'il « n'y a pas d'autre foi que celle de la conscience « individuelle, devenue l'unique autorité en matière « de foi. L'autorité de la conscience individuelle en « matière de foi ! Quel désaveu des doctrines et des « pratiques du seizième siècle ! En présence de tels « actes, il n'y a plus ni Eglise ni liberté religieuse. »

Nous voulons bien reconnaître en M. Guizot et en tant d'autres protestants qui le suivent, les hommes de bonne foi qui, entrevoyant l'abîme qui a été si profondément creusé par la Réforme, voudraient ralentir leur marche précipitée pour ne pas être engloutis dans le gouffre. Nous voudrions aussi partager son avis et dire avec lui que les enseignements des réformés primitifs étaient autres que les leçons des protestants de nos jours. Mais est-ce donc chose différente de la conscience individuelle ce libre examen imaginé par le Saxon réformateur, ou bien la Bible expliquée infailliblement par la raison de chaque religionnaire pour lui servir de règle de foi? Cette théorie et sa mise en pratique n'ont-elles pas rigoureusement amené au milieu des protestants des divisions de sectes incalculables, des disputes interminables, les colloques et les synodes sans fin, les confessions de foi sans nombre, et les trois siècles de déductions logiques qui viennent de s'écouler n'ont-ils pas abouti à rendre visibles les monstruosités de cette règle? Ne confesse-t-on pas de

tout côté qu'on n'avait pas compris la véritable nature du Protestantisme ? En vérité, pour n'avoir pas été saisi autrefois dans sa constitution intime, le principe des croyances religieuses actuellement professées en Suisse comme en Hollande, en France aussi bien qu'en Allemagne et en Angleterre, n'en est pas moins le même que le principe du moine apostat, et n'en publie pas moins hautement la justesse de cette définition, qui a été donnée dans ces derniers temps : « Le vrai Protestantisme est « celui où l'on croit ce qu'on veut et où l'on agit « comme l'on veut. » Nous le demandons donc franchement, le Protestantisme est-il une religion ? N'est-il pas, au contraire, le rationalisme ?

Et voici, au reste, les faits précédemment annoncés qui répondent avec nous. Nous en ouvrons la série, que nous pourrions faire bien longue, par les négations toutes rationalistes où le libre examen conduisit Luther, Zuingle, Calvin, Henri VIII, qui furent ses premiers apologistes ou plutôt les fondateurs de la Réforme :

Comme critiques, ces docteurs retranchent des canons des livres inspirés ceux d'entre eux qui contrarient leurs doctrines.

Comme exégètes, ils voient dans les paroles eucharistiques une grossière impanation ou simplement des symboles ou des figures sans réalité aucune.

Comme dogmatistes, ils bâtissent des thèses théologiques où ils prétendent établir la perte de la liberté humaine, la justification par la foi sans les

œuvres, l'inamissibilité de la justice, la non existence du purgatoire, etc., contre tout autant de vérités, qui sont aussi claires que divines, comme l'enseignement en est dans l'Eglise aussi ancien que le Christianisme (1).

Arrivent après progressivement d'autres suppressions doctrinales, aussi considérables qu'ont été nombreux les écrivains du Protestantisme. Nous tairons les écarts de Jurieu, de Claude, etc.; il nous suffit d'avoir cité explicitement quelques négations des religionnaires dans les temps où les protestants n'avaient pas encore établi cette distinction d'orthodoxes et de libéraux. Certes, les réformés ne comptaient pas alors des frères libéraux parmi eux, et pourtant leur orthodoxie ne préserva pas les dogmes sacrés que nous les avons vus enlever à la foi chrétienne. Ils nous prouvent de la sorte que le Protestantisme ouvre, en naissant, l'école philosophique où, comme ces Vandales qui envahirent autrefois l'Occident et rasèrent les splendeurs de ses monuments antiques, les éclectiques primitifs de leur corps enseignant n'ont pas plus respecté que ne le font les docteurs qui les remplacent les magnificences de l'édifice majestueux qu'avaient magistralement élevé les mains divines de Jésus-Christ. Mais ce n'est qu'en passant que nous avons simplement à rappeler que la Réforme orthodoxe porte aussi bien que sa sœur libérale l'écrasante responsabilité des

(1) Voyez ces nombreuses négations dans Audin, *Hist. de Luther et de Calvin.*

décombres religieux dont le spectacle l'afflige. Nous savons qu'on trouve dans ses rangs des âmes dont la candeur et la piété, filles légitimes d'une bonne foi respectable, versent des larmes amères sur les débris qu'elles contemplent, et les pleurs ont toujours eu la puissance de nous attendrir nous-même, de nous contenir à l'égard des coupables et d'arrêter sur nos lèvres les reproches les plus légitimes. Aussi, sans insister autrement que pour énoncer succinctement les aberrations lamentables de la raison individuelle dans le Protestantisme orthodoxe, nous courons dans les temples du Protestantisme libéral, pour y écouter des enseignements plus hardis afin d'en conclure ce que de droit.

Nous sommes d'abord en Allemagne, dans cette terre classique de l'anarchie religieuse, et de ces mêmes chaires qui laissaient tomber à flots l'éloquence populaire de ce tribun qu'on appelait Luther, volent encore, pour remplir les intelligences naïves, les doctrines les plus étranges, qu'on croit devoir accueillir avec d'autant plus de faveur qu'elles sont plus incomprises de la foule.

C'est un Strauss, un de Wette, un Schleiermacher, un Steinbard, un Vegscheider, tous grands protestants, pasteurs même, dont la célébrité est incontestée, qui osent soutenir, par des raisonnements plus hasardés les uns que les autres, que « les qua-« tre évangiles ne sont pas authentiques ; que le « Christ est uniquement conçu dans l'idée philoso-« phique ; que c'est une erreur de penser que l'âme « est immortelle dans le sens de l'existence ou de

« la durée individuelle ou personnelle ; que, com-
« me la religion chrétienne ressemble à toute autre
« institution humaine, pour qu'elle ait de la valeur,
« elle doit procurer à l'homme quelque bonheur
« sur la terre, car, avant tout, il faut satisfaire les
« sens parce qu'il n'y a que la volupté qui soit vé-
« ritablement en rapport avec la misère de l'huma-
« nité ; qu'une foule de dogmes de l'Ecriture ne
« sont que des allégories : allégorie la résurrection
« de Jésus-Christ ; allégorie son ascension au ciel ;
« allégorie la résurrection future des corps ; allégo-
« rie encore le jugement final des hommes, etc... »
Et, pour montrer d'avance que nous n'avons commis aucune témérité en prétendant que le Protestantisme est une même chose avec le rationalisme, l'un de ces derniers savants, Vegscheider, qui a composé un livre où il débite quelques-unes de ces rapsodies rationalistes, a voulu dédier son travail « aux manes pieuses de Martin Luther, l'auteur de « la liberté de penser, qui a revendiqué le droit de « la raison humaine. »

Mais continuons ce déplorable catalogue des dissolutions dogmatiques par les enseignements souvent textuels, toujours scrupuleusement analysés d'autres notabilités plus récentes (1). Ce n'est pas de l'histoire ancienne que nous allons faire, mais de l'histoire tout à fait contemporaine. Ce ne sont pas des inconnus qui vont prêcher, mais les maîtres de la

(1) Voyez les citations dans le *Pouvoir de Marie* ou compte rendu de la mission du Dioïs, janvier 1890.

science. Ce ne sont pas les simples fidèles du troupeau que nous allons entendre, mais les pasteurs et les professeurs des Universités religieuses : ils ne parlent pas à des néophytes d'un pays nouvellement conquis à la Réforme, mais à des chrétiens de vieille roche, à des chrétiens de ce pays qui fut le berceau de la Réformation, sanctifié par conséquent par la foi pure de ses premiers chefs. Recueillons donc avec attention sinon avec dévotion le langage des coryphées du Protestantisme.

Selon Loman, « les livres du Nouveau Testament « sont apocryphes ; même les quatre épîtres prin- « cipales de saint Paul, admises par l'école de Tu- « bingue, doivent être rejetées ; elles ont pour au- « teur un faussaire du deuxième siècle. Etant don- « nés l'origine tardive et le caractère des écrits du « Nouveau Testament, on ne saurait déterminer ce « qu'était en réalité Jésus-Christ, ni même s'il a « jamais existé. »

Loman a obtenu l'assentiment, pour cette manière de voir, de plusieurs théologiens protestants, et le professeur Rudolp Steech, en particulier, déclare hardiment, dans son ouvrage intitulé *Epître aux Galates*, que « tous les livres du Nouveau Testa- « ment sont apocryphes, » l'œuvre d'un faussaire par conséquent.

Harnach, professeur récemment nommé à l'Université de Berlin, n'est pas moins démolisseur. Dans son écrit : *Le Nouveau Testament en l'an 200 après Jésus-Christ*, il nie que l'évangile de saint Jean soit de cet apôtre, et l'appelle un ouvrage ten-

dencieux. Il dit ailleurs : « La foi chrétienne est une « grandiose aberration ; Jésus, *un homme* envoyé « de Dieu, pour être le messie du peuple, qui est « maintenant exalté et en qui le nom de Dieu doit « être adoré..... L'impression de sa personne sur « ses disciples les persuada du pardon des péchés, « et leur inspira le courage de croire et de mener « une vie nouvelle..... Tous ces beaux témoignages « en faveur de Jésus-Christ vrai Dieu, né du Père « de toute éternité et en même temps vrai homme « né de la Vierge Marie ; les quatre évangiles et les « autres documents sont tous suspects et empreints « d'exagération, à l'exception de l'épître de saint « Jacques. Enfin, le Christianisme des premiers « siècles tel qu'il se présente dans le symbole des « apôtres et de Nicée n'est pas le Christianisme « primitif, mais un Christianisme dégénéré et hel- « lénisé. »

Il n'est pas hors de propos de remarquer en passant que Harnach ne retient du Nouveau Testament que l'épître de saint Jacques, que Luther appelait une épître de paille et qu'à leur tour les protestants de France ne veulent pas reconnaître comme authentique, parce que leur doctrine sur la puissance de la foi y est condamnée de la façon la plus évidente et la plus expresse.

Et Ritschl, en vrai disciple de Kant, doute de tout, de l'existence de Dieu même, et d'innombrables disciples, pasteurs et professeurs, suivent ses errements sans limite. D'après cet esprit fort, « Dieu, « révélation, religion, autant de vaines fantasma-

« gories qui n'ont de valeur que comme moyens « moralisateurs à l'usage des esprits faibles; péché, « rédemption, purification, mots vides de sens. » Ritschl, mort depuis peu, était professeur de théologie. Il a laissé un grand nombre d'élèves, qui sont des disciples convaincus, et la revue orthodoxe elle-même *Kreuzzeitung* commettait, les 7 et 8 août 1889, une demi-apostasie en faisant son éloge, et, tout en désapprouvant son système, elle prétendait que l'Eglise évangélique en avait retiré les services les plus signalés.

Teichmuller appelle le Christianisme « une niaise « illusion de paysans juifs ».

Kaftan déclare que « le dogme ne tient pas de- « bout devant la science, et que l'Eglise doit le « remplacer par un dogme nouveau ».

Hasc, professeur à l'Université d'Iéna, enseigne et écrit que « le Christ n'est *qu'un homme;* la foi « en la sainte Trinité, *une superstition;* la divinité, « *l'humanité indéfiniment perfectionnée* ».

Lipsius, autre professeur, nie l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

Bender, professeur de théologie à l'Université de Bonn jusqu'en 1888, estime que l'Eglise doit se hâter d'abandonner le dogme de la divinité de Jésus-Christ ; que le Christianisme n'est qu'un tissu de fables et de mensonges. Ouvertement athée, il enseigne une religion sans Dieu, lui professeur de théologie ! lui pasteur de l'Eglise évangélique ! Quelles coupables contradictions entre les incroyances qu'il enseigne et les titres dont il s'honore !

Le pasteur Schwalb, docteur en théologie à l'Université d'Iéna, avantageusement connu et fort estimé pour sa sincérité, parlant à ses ouailles, leur tenait récemment ce langage : « Mesdames et Messieurs, « on nous dit que Jésus-Christ est notre modèle. « Quelle illusion ! Il est mort vers trente ans ; il « s'est arraché à sa famille, à ses parents, pour « suivre sa vocation ; il n'avait ni femme, ni en- « fants, ni amis même. Il n'exerçait ni industrie, « ni commerce, ni fonctions publiques..... Ce que « nous savons de ses faits et gestes ne convient « vraiment pas à tous. Il a pleuré sur Jérusalem, « dit-on, c'est possible ; mais je ne voudrais pas en « répondre, et pas un savant, pas un théologien « n'en ferait le serment, supposé qu'il ne prenne « pas le serment trop à la légère, ce qui pourrait « bien arriver à des théologiens..... Jésus est mort « sur la croix ! Des millions d'autres ont péri par « le gibet ou sur la roue. Où est la différence ? Je « ne la vois pas. »

Pour Schwalb, honorer et prier Jésus-Christ, « c'est déifier l'homme » ; le dogme est un assemblage de pieux mensonges, de pieuses illusions ; Rome, c'est Babylone l'impudique, la prostituée ; et la haine de Luther contre elle était aussi légitime que profonde.

Selon le *Protestantische Kirchenzeitung*, feuille religieuse allemande, Schwalb a usé de son droit de critique et pas n'est besoin de l'incriminer pour ses sottes plaisanteries, que son incrédulité sur le Christ lui fait commettre dans la ridicule harangue

que nous venons de citer. Le seul reproche à lui faire serait de présenter ses opinions sous une forme brutale et blessante pour la foi de ses auditeurs, reproche que sa droiture excuse suffisamment. Donc, puisque, pour ce journal, Schwalb n'est point répréhensible, que lui et ses lecteurs l'écoutent encore religieusement, lorsque, du haut de sa chaire, il parle à des chrétiens baptisés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : « Le dogme de « la Trinité, leur dit-il, appartient à la catégorie « des antiquités que l'on conserve dans les musées « dans l'intérêt de l'histoire. Le Dieu triple et un a « sa place à côté de la Trimourti indoue ou du « Moloch détesté par tout vrai Israélite ; c'est là que « nous voulons le visiter et nous en souvenir !.... « Si les paroles », en vérité je vous le dis, « avaient « été réellement prononcées par Jésus, d'un homme « qui eût parlé ainsi je me détournerais avec colère « et dégoût comme d'un abominable imposteur, ou « d'un homme qui serait la dupe d'une monstrueuse « illusion. »

Schramm, célèbre prédicateur à la cathédrale protestante de Brême, proteste de son respect pour Jésus-Christ, mais sa vénération n'est qu'une précaution oratoire pour faire plus facilement adopter des négations blasphématoires à l'égard du divin Maître : « Que faut-il penser, demande-t-il, de l'ado- « ration de Jésus ! Il répond : à proprement parler, « c'est une idolâtrie, car elle met la créature à la « place du créateur et équivaut au culte de Marie. « Si Jésus était Dieu, sa mère serait à juste titre

« appelée Mère de Dieu, et honorée comme telle. « Mais nous nous abstenons de donner le nom « d'idolâtrie à l'adoration de Jésus, parce que c'est « une erreur regardée comme vérité par nos frères « catholiques et orthodoxes ; de même qu'on ne « donne pas leur nom propre aux fautes d'un père « et d'un frère, et qu'on les juge moins sévèrement. »

Selon Schramm, « surnaturel » est synonyme de fabuleux ; « la prière est un monologue que nous « nous adressons à nous-mêmes ; la Trinité est une « invention de l'Eglise, introduite par elle dans la « Bible ; Dieu, c'est l'éternel esprit des mondes. »

Schramm est donc panthéiste, ce qui ne l'empêche pas de compter parmi les membres les plus zélés de la Ligue évangélique. Retenons bien cette remarque, et notons aussi que ce n'est pas un fait isolé qu'une prédication de cette nature. En 1889, eut lieu, à Carlsruhe, dans la capitale du duché de Bade, la réunion de la Société scientifique, ou Association scientifique. Des prédicateurs scientifiques, cela forme contraste aux prédicateurs croyants. Les Allemands ont introduit l'usage d'appeler scientifique tout ce qui est opposé à la foi chrétienne. Les écrivains français, académiciens ou autres, qui emploient le même jargon ne sont que des plagiaires des plus impudents d'entre les Allemands. On savait donc d'avance que la réunion n'offrirait rien moins qu'un caractère chrétien. Mais l'attente de tous fut dépassée, quand on vit ces Messieurs écouter gravement et sans protestation les dix thèses que soutint le pasteur Brückert. Les miracles pour lui n'ont

jamais existé. Ils n'ont été que le produit ou de l'imagination de la communauté chrétienne, qui glorifiait par ses écrits les évènements du passé, ou encore, et cela plus souvent, des symboles inventés par les écrivains bibliques eux-mêmes. En conséquence, le pasteur demande que ces miracles ne soient pas dans la prédication présentés comme objet de croyance. Néanmoins, il ne voudrait pas provoquer ses confrères à les nier publiquement et formellement, attendu que ce serait froisser le sentiment croyant des auditeurs protestants. Mais il indique la manière de procéder pour petit à petit initier la génération des écoliers à la profonde connaissance à laquelle lui-même se croit arrivé.

Voilà l'opportunisme introduit dans la religion protestante comme dans la politique : c'est le moyen d'arriver au succès lentement et sûrement, comme disait Gambetta. Charmante pourtant est la réponse que donne au sire Brückert la feuille des pasteurs orthodoxes de Berlin *le Reichsbote* : « Vous faites « des Apôtres des imposteurs, et vous n'hésitez pas, « ce qui est plus piquant d'intérêt, de devenir vous- « même un pieux imposteur. En ce lieu saint, qui « est la chaire chrétienne, vous vous donnez com- « me le représentant de la vérité ; vous faites sem- « blant de croire à l'évangile ; chez le petit peuple, « vous voulez édifier la morale sur la base évan- « gélique ; chez les gens peu cultivés, vous préten- « dez soulever le masque, et dans le cercle des « savants, vous découvrez complètement votre in- « crédulité comme une doctrine secrète réservée

« aux initiés. » — « C'est une hypocrisie infâme, dé-
« clare le *Reichsbote,* mille fois plus dangereuse
« pour le Protestantisme que Rome et le Pape »,
et il conclut qu' « un homme sérieux ne peut de-
« meurer dans une église où une telle tromperie se
« pratique jusque du haut de la chaire (1) ».

Que dirait Luther, s'il était témoin de la décadence religieuse de sa patrie? Si pendant sa vie les résultats de son œuvre lui arrachaient des lamentations désespérées, que serait l'amertume de ses chagrins, si, revenu au milieu des siens, il voyait des hommes occupant les premières chaires officielles de son pays se vanter d'être ses disciples, rejeter toutes les certitudes révélées, fouler aux pieds l'évangile et la divinité de Jésus-Christ, professer enfin le rationalisme le plus pur! Cependant, c'est bien Luther qui a ouvert à ces mécréants la voie qu'ils ont suivie pour tomber si bas dans l'incrédulité. C'est lui qui a mis la raison humaine à la place de la raison divine, l'erreur et le mensonge à la place de la vérité, et Dieu s'est retiré emportant avec lui la vie, abandonnant à une mort fatale la Réformation, arrivée aujourd'hui, comme toutes les hérésies, au moment suprême où, ne laissant plus briller aucune étincelle du feu qui vint du ciel, la lampe s'éteint, sous l'influence des ténèbres qui l'environnent, faute d'avoir une seule goutte d'huile pour s'entretenir.

Mais ne nous arrêtons pas en Allemagne, courons

(1) Journal *la Croix*, 2 juillet 1887.

voir l'état actuel du Protestantisme dans un autre berceau de la Réforme, à Genève, la patrie de Calvin, à Genève ensanglantée et asservie jadis par cet hérésiarque despote, et mettons notre thèse dans un jour aussi éclairé par les faits qui vont suivre que par ceux qui précèdent.

Le Protestantisme genevois était gouverné naguère par deux autorités qui agissaient de concert et avec accord : la vénérable Compagnie des pasteurs et le Consistoire, qui nommaient ensemble les pasteurs des paroisses avec le consentement de l'Etat, qui, dans la Rome protestante, s'identifie avec le Protestantisme. Tant que dura cette administration, l'élément ecclésiastique avait la prédominance. Cependant, les laïques supportaient avec peine cette autorité : « Nous avons une Eglise-clergé, disaient « ils, et il nous faut une Eglise-troupeau. » Cette parole ouvrit un port au radicalisme, qui s'y introduisit à pleines voiles à la faveur de la Constituante de 1847, et il fut arrêté :

1° Que l'administration religieuse serait exclusivement confiée au Consistoire ;

2° Que le Consistoire serait élu par tous les électeurs protestants et se composerait de vingt-quatre laïques et de six ministres ;

3° Que les pasteurs des paroisses seraient élus par les électeurs des communes.

Dès lors, c'est une Eglise démocratique qui est inaugurée selon les désirs d'un trop fameux personnage, le sinistre Carteret. La Compagnie des pasteurs survit sans doute pour la forme à cette nou-

veauté ; mais ses attributions et son influence sur le peuple sont singulièrement amoindries ; le culte public est abandonné, et on est réduit à prendre, selon le langage du même Carteret, l'affluence des électeurs aux urnes pour le signe de la vie religieuse. Cet abandon, hélas ! si pénible fût-il à l'orthodoxie, était, d'ailleurs, dans la constitution intime de la Réforme, et depuis longtemps déjà les ministres démolissent les pratiques du culte en arrachant la foi des âmes. Sous les coups meurtriers de leur raison individuelle, légitimement autorisée, parce que nul n'a le droit de contester son infaillibilité, ces philosophes en robe cléricale détruisent dans leurs chaires les derniers vestiges des doctrines évangéliques : dans une conférence électorale donnée au cirque, M. le Ministre Cougnard, porte-drapeau du camp libéral, conquiert à l'aide de ses négations les suffrages qu'il brigue ; il a déjà foulé aux pieds avec une rage de démon tous les miracles de l'évangile et même la divinité de Jésus-Christ, et il a terminé sa période par cette exclamation : L'enfer ! nous l'avons supprimé ! Des applaudissements frénétiques ont accueilli cette profession sacrilège d'impiété, et c'est à 400 voix de majorité qu'est élu, le 15 décembre 1872, un Consistoire libéral, c'est-à-dire un sanhédrin d'incrédulité. Quels dogmes, en effet, si bien établis qu'ils soient, vont demeurer capables de résister aux lumières de ce nouveau soleil, mis au service du libre examen (1) ?

(1) *Pouvoir de Marie ou Compte rendu de la Mission du Dioïs.*

Aucun, certes, aucun. Un catéchisme, traduit de l'allemand par le ministre Chantre, a paru ; la Compagnie des pasteurs l'a revêtu, la première, de son approbation, et, sous le haut patronage du nouveau Consistoire, il a désormais le titre pompeux de *Catéchisme officiel de l'Eglise protestante genevoise*, et enrichit à l'école comme au temple l'intelligence des générations futures.

Or, voici les enseignements renfermés dans ce catéchisme, mis en relief par un ministre protestant :

« Point de révélation dans le sens ordinaire du « mot.

« Point de surnaturel, pas même en ce sens qu'il « y ait eu dans l'apparition du Christianisme une « intervention de Dieu.

« Rien dans la Bible de ce que l'on a toujours « entendu par inspiration.

« Rien en Jésus de ce qu'on lui attribuait en « l'appelant Fils unique de Dieu ; rien, ni dans sa « nature, ni dans sa naissance, ni dans sa vie, ni dans « sa mort, ni après sa mort ; rien, absolument rien « de supérieur à l'homme et à la commune destinée.

« Point de Dieu créateur ; la matière est éternelle.

« Point de surnaturel d'aucune espèce ; mais de « plus nul changement, nulle modification à espé- « rer dans la volonté immuable, qui s'associe au « cours immuable de ses lois. Priez, criez..... la « locomotive ira son train ; Dieu, c'est le mécani- « cien, qui se serait imposé de ne jamais arrêter « sa machine, quelques cris, quelques pleurs qu'il

« entendît sur sa voie. Votre enfant, par exemple, « est mourant. Vous priez ? Allons donc ! Vous « n'avez pas lu le catéchisme. Voilà tout ! C'est « l'abolition de la prière.

« Les doctrines, — celles qu'on s'était toujours « accordé à regarder comme chrétiennes, fonde- « ment et essence de la religion chrétienne, — il « n'y en a réellement nulle trace, d'abord dans la « première partie, où le nom de Jésus n'apparaît « pas ; nulle trace ailleurs où le nom est bien, mais « où ni Jésus ni son œuvre ne sont ce que l'évan- « gile en fait (1). »

Le Protestantisme de la Suisse a trouvé des imitateurs dans la Réforme française. Sans être aussi audacieux dans ses suppressions que son confrère genevois, M. Sabatier, doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris, n'a pas trop respecté le symbole calviniste dans son *Esquisse d'une philosophie de la Religion d'après la psychologie et l'histoire*. Il y étale un enseignement qu'a jugé, dans le *Correspondant*, en avril 1897, avec la haute compétence et la transcendance d'esprit d'un illustre prélat, Mgr Mignot, alors évêque de Fréjus, aujourd'hui archevêque d'Albi. D'après M. Sabatier, la révélation « n'est point une communication une fois faite de « doctrines immuables », mais simplement « l'épa- « nouissement de nos facultés naturelles ». Il réduit à rien le miracle et la prophétie à un minimum

(1) Félix Bungener : *Deux mots à tous sur un nouveau catéchisme*, pag. 5, 8, 13.

imperceptible, et, lorsqu'il faut qu'il dise ce qu'est le Christ, au lieu de répondre avec l'évangile qu'il est « le Fils du Dieu vivant, égal en tout à son Père », il avoue que le Sauveur dépasse infiniment l'homme ; mais il n'ose affirmer sa divinité, « aimant « mieux ignorer que d'essayer de résoudre » ce problème doctrinal que Jésus a posé et résolu lui-même. Dans la question dogmatique, la théorie de l'écrivain réformé le sépare d'une manière complète de tout vrai Christianisme. Les dogmes, pour lui, n'existent pas à l'état ferme ; ils sont à l'état de « perpétuel devenir ». Il en est, à ses yeux, de la science religieuse comme des sciences physiques ; de même que les secondes ne sont que des « mani- « festations successives des merveilles du monde « physique », de même la première n'est que « la « manifestation successive de la vérité ».

Cela veut dire, si nous ne nous trompons, que la Religion chrétienne n'est pas encore faite, mais qu'elle se crée chaque jour, et cependant M. Sabatier a la prétention de demeurer chrétien, puisqu'il parle volontiers dans son ouvrage d'union avec le Christ et de vie chrétienne. Mais M. Sabatier ne voit donc pas que, « si les dogmes ne sont pas fer- « mes, s'ils se font comme se résolvent, dit-on, « certaines nébuleuses dans le ciel astronomique, « qui nous assurera du résultat final ? Assis sur des « bases incertaines, qui nous garantira que ces « dogmes se développeront dans un sens véritable, « dans la direction vraie ? Vous contestez au nom « de la critique et de l'histoire les résultats regar-

« dés jusqu'ici comme acquis à l'humanité ; vous « rayez dix-huit siècles de Christianisme et quatorze « siècles de judaïsme, nos successeurs n'auront-ils « pas le droit de nier le peu que nous conservons ? « Que deviendront, par exemple, nos idées escha- « tologiques ? Qu'en sera-t-il du ciel et de l'enfer, « de la résurrection des corps ? Nous y croyons « aujourd'hui, y croira-t-on demain ? Là encore, le « Christ nous a-t-il trompés ? Ses idées sur les fins « dernières ne reposent-elles que sur la fausse con- « ception qu'on se faisait du monde physique en « son temps ? Serons-nous amenés à nier le ciel « parce qu'on ne sait scientifiquement où il est ; « l'enfer, parce que les idées cosmogoniques du livre « d'Enoch sont absurdes, bien qu'elles ne soient « pas sans analogies avec celles qu'on se faisait au « premier siècle ? Les paroles du Sauveur : « Ceux- « là iront au supplice éternel » ne seront-elles pas « mises de côté à leur tour comme antiscientifi- « ques ? Le Christianisme s'écroulera, s'effritera, « sera pour quelques siècles encore la forme de « l'esprit religieux, puis il disparaîtra à son tour « pour faire place à une autre religion, qui, elle « aussi, sera vraie pour l'instant, puisqu'elle cor- « respondra à un état nouveau de l'esprit humain « qui la déclarera vraie.

« Il n'y aura plus que des vérités successives, « c'est-à-dire une évolution d'erreurs.

« Dans ces conditions, est-ce la peine d'orienter « notre vie dans cette direction ? Est-ce la peine de « faire tant de sacrifices, de quitter, pour suivre

« Jésus, son père, sa mère, son frère et sa sœur, « comme le font tant d'héroïques chrétiens ? La « pratique des vertus évangéliques, encore une fois, « ne sera-t-elle pas une duperie ? Pourquoi m'atta- « cher au Christ s'il n'est pas ressuscité ? Pourquoi « ne pas suivre sagement, doucement tous les at- « traits des intérêts humains que le Christianisme « nous oblige à vaincre (1) ?... »

Voilà, dans ces questions, les suites logiques que nous apporte le système religieux de M. Sabatier, et dans les nombreuses citations que nous venons de faire, la démonstration que le Protestantisme n'a plus rien de chrétien en Allemagne, en Suisse, en France, partout, car partout c'est le même principe qu'il met en vigueur et les mêmes conséquences qui en découlent. Il n'est plus qu'une forme de la libre pensée, le terme fatal où devait lui bâtir un tombeau le libre examen de Luther et de Calvin : à Genève, en effet, l'abolition de la consécration des pasteurs a été le dernier coup de massue qui l'a tué comme religion, et à Berlin l'autorité du potentat guerroyeur intervient en vain pour enrayer le progrès de la secte libérale, en prohibant l'installation du pasteur Hossbach (2) ; ses efforts ne reculent pas d'une heure le jour du trépas, car le siège des intelligences ne se lève point comme on lève le siège d'une place forte : la raison, quand elle est dévoyée, se rend invulnérable à toute arme ; contre les prémisses posées, ni

(1) Monseigneur Mignot.

(2) Fait rapporté par le *Pouvoir de Marie* ou *Revue de la Mission du Dieu*.

l'habileté des généraux, ni la valeur des soldats, ni la force du canon ne sont assez puissantes, et les conséquences surviennent comme fatales. Aussi, écoutez les paroles d'un M. Schuller, pasteur protestant, qui dresse comme suite l'acte de décès du Protestantisme, dans une brochure qu'il a publiée à Leipzig pour montrer les signes de mort de la Réforme comme religion :

« Il est évident, dit-il, que, dans une église où la « foi du Christ et la négation du Christ, où Jésus- « Christ et l'Ante-Christ ont les mêmes droits, la « croyance à l'Homme-Dieu perd ses droits, et que « la lumière de cette Eglise s'est éteinte ; qu'elle « est devenue une servante des ténèbres, une mes- « sagère de la pourriture et de la destruction, qui « ne sert qu'à porter à des millions les miasmes de « la mort. Si même elle produit encore à l'extérieur « quelques fruits de vie et de bienfaisance pendant « un temps, il faut la comparer à un arbre pourri « dans sa racine, qui peut encore produire quel- « ques fruits coloriés. »

La *Décomposition du Christianisme*, ouvrage publié par le docteur Hartmann, grande autorité parmi les libéraux, n'est pas moins explicite. Elle dit :

« Les réformateurs ne s'aperçoivent pas que..... « ils minent le terrain sous leurs pieds ; qu'ils arra- « chent la pierre à l'édifice du Christianisme, et « que, pierre à pierre, le reste s'écroulera sous « l'influence du temps. Sur leur bannière, ils ins- « crivent le principe du libre examen et de la liberté

« de la conscience ; ils veulent ensuite élever une « digue artificielle contre le courant qui emporte « les dogmes, pensant que l'humanité se laissera « emprisonner dans le cercle étroit d'opinions arbi- « traires, lorsque l'autorité de l'Eglise n'existera « plus.

« Le réveil du vieux paganisme à l'époque de la « renaissance a été le coup de mort du Christianis- « me ; le Protestantisme n'a eu pour mission que « d'achever la tâche historique à l'aide de son prin- « cipe destructeur : disséquer le cadavre pièce à « pièce, constater officiellement la mort naturelle, « faire un enterrement solennel, fermer définitive- « ment le cercle de développement de l'idée chrétien- « ne, voilà la tâche. Cette tâche consiste purement à « nier, à diminuer, à miner, à démolir. Cette tâche, « le Protestantisme l'a remplie sans en avoir cons- « cience, et, à chaque phase de la démolition, il « s'est imaginé qu'on possédait, dans le maigre « reste des doctrines préservées, un Christianisme « plus vrai et plus épuré. »

A ces traits, à cette figure du Protestantisme, reconnaissons le rationalisme. Non, ce n'est pas plus tard qu'aux jours où éclata la révolte de Luther que naquit la philosophie ruineuse qui a pour nom le rationalisme. Si le Protestantisme est plus réservé dans ses premiers ans, ce n'est que par timidité naturelle à la faiblesse de l'enfance ; il garde ses coups plus audacieux pour des temps où il croira sonnée l'heure de sa virilité. Mais vainement il caresse de grandes espérances ; le moment est arrivé

de sa caducité extrême, de sa mort même, car la Réforme n'a rien de ce qui fait une religion viable. Elle peut, comme l'a dit Harms, qui est un des siens, « écrire sur l'ongle de son doigt ses doctrines « généralement reçues », car, selon la parole de Smalz, écrivain non suspect aussi, « sa foi n'offre « plus maintenant qu'une suite de zéros sans chiffre « numérateur » : triste formule arithmétique qui est véritablement le néant.

Il était vraiment impossible de mieux apprécier et de mieux attester la vérité des faits par nous rapportés que ne l'ont fait les témoins qui viennent de déposer.

De leurs témoignages irrécusables et de l'histoire que nous avons faite, il résulte avec la dernière évidence que le Protestantisme n'est pas une religion ; que, sous son appellation, se cachent le nom et la doctrine du rationalisme dévastateur qui plaça la raison de l'homme au sommet de tout pour juger tout et pour nier tout.

Nous admettrions, pourtant, si on le voulait, que le Protestantisme est une religion, si ses membres pouvaient nous convaincre que cette religion est divine. Mais quoi ! Nous avons vu que la Réforme n'a, pour composer sa foi, d'autre principe que la raison individuelle, qu'elle regarde comme souveraine en matière de croyance ; nous avons constaté que, par cet individualisme, on est conduit au droit de choisir telle Eglise qu'on voudra, pour en pratiquer les lois et le culte ; que l'on est toujours par cette règle légalement et logiquement entraîné à

toute autre extrémité, au scepticisme, par exemple, à l'athéisme même, et l'on voudra trouver un cachet divin, une institution divine, une Eglise établie de Dieu dans un principe qui peut mettre en doute son existence et même la nier ! Mais alors, autant vaut dire que Dieu est un pilote inhabile, puisqu'il laisse flotter à tous les vents le vaisseau qu'il dirige ; qu'il est un Dieu sans vertu, puisqu'il accorde une origine divine à la vérité comme au mensonge ; un Dieu sans puissance, puisqu'il se laisse honteusement précipiter de son trône ; un Dieu, pour tout dire en deux mots, indifférent, pyrrhonien et athée !

En l'absence de doctrines religieuses qu'ils puissent enseigner dans le Protestantisme, que devraient donc faire les pasteurs qui sont payés pour diriger les peuples ? Un protestant va nous l'apprendre :

« Un pasteur, dit le superintendant Mœller, un « pasteur que ses recherches et ses études ont « amené à des résultats contradictoires avec les « principes et le but de ses fonctions, c'est-à-dire à « des opinions athées ou matérialistes, devrait en « conscience soumettre de nouveau ses convictions « à une sévère critique. Ces convictions sortent-elles « entières, inébranlables, un pasteur honnête a pour « devoir de résigner sa charge avant même toute « injonction de la part de ses supérieurs. Ceux-ci « aussitôt informés se rendraient coupables de né- « gligence, si, après mûr examen, ils n'excluaient « pas un tel homme du ministère évangélique. »

C'est, en effet, ce que commanderaient la plus vulgaire justice au ministre incrédule, et la probité la

plus élémentaire à son supérieur : mais est-ce bien ainsi que se passent les choses au sein de la Réforme ? Des intelligences qui ont fait divorce avec toute croyance et ne sont plus que des flambeaux éteints, incapables de donner aucune lumière, ne devraient-elles point être précipitées du firmament de son christianisme, quelque dénaturé qu'il soit ? Mais ce n'est pas à la hauteur de cette équité que peut s'élever la vertu des religionnaires. Qu'importent, aux yeux de leur tolérance doctrinale, les négations radicales des innombrables pasteurs du libéralisme religieux ? La « franchise » qu'ils mettent à les prêcher et la « droiture » qui les caractérise ne sont-ce pas des vertus assez brillantes, comme le dit la feuille déjà citée, pour les excuser suffisamment de la seule peccadille qu'ils commettent en présentant leurs opinions sous des formes brutales et blessantes pour la foi des auditeurs ?

Toutefois, les colères que ces négations provoquent ne sont pas indifférentes aux Universités protestantes, et on y donne des leçons pour enseigner à les éviter. Entendons une relation que nous fait dans un journal luthérien un élève devenu ministre évangélique :

« Je viens à l'Université, dit-il, pauvre d'argent, « mais riche de courage et plein d'ardeur. Avant « tout, je voulais acquérir une science solide ; en- « core enfant, il me tardait de savoir ce qu'est au « juste la Religion chrétienne. En expliquant les « Actes des apôtres, le professeur déclara que le « récit de l'Ascension tel que le présentait Luc

« pouvait bien n'être qu'une illusion des sens, que « probablement le Christ avait disparu dans le « brouillard, de l'autre côté de la montagne.

« A propos d'une expression employée par les « Pères d'un tel Concile, en parlant d'un mystère, « le professeur disait : Voyez, Messieurs, encore « une fois, une absurdité établie œcuméniquement.

« Un jour, après nous avoir dissuadés de rejeter « sans plus le dogme du péché originel, où il pou- « vait y avoir du vrai, le professeur s'emportait « subitement, déclarait ce dogme inacceptable, « incompatible avec une bonne et saine doctrine « chrétienne ; que devions-nous croire ?

« Voilà le vieux dogme, ajoutait le docteur ; en « hommes éclairés, vous ne pouvez le prêcher dans « vos paroisses ; mais, si vous vouliez le combattre « en chaire, vous provoqueriez du scandale et de « l'animosité contre vous, parce que, dans toutes « les paroisses, il reste des gens attachés aux vieil- « les croyances. Aussi je vous conseille de ne rien « dire et de parler de choses en rapport avec votre « qualité d'hommes instruits. En passant sous si- « lence la foi antique, vous la condamnerez à l'ou- « bli, et, après un certain nombre d'années, vous « aurez triomphé sans combat (1). »

C'est ainsi qu'au nom de Dieu les aspirants au sacerdoce protestant pourront, devenus pasteurs, être des fourbes, des imposteurs, des comédiens, et ils auront de la sorte rempli leur tâche, fait leur

(1) *Evangelische, Lutherische Kirchenzeilang*, 1889, n° 5.

devoir et mérité salaire. Quels enseignements ! Mais aussi quel brigandage religieux ! Des ministres se disent les ambassadeurs de Dieu et ces ambassadeurs cachent aux peuples les droits du souverain qu'ils représentent, laissent ignorer les titres du roi qui les envoie, font prescrire les décrets qu'il a portés, reculent les frontières du royaume qu'ils ont mission d'étendre, et de cette forfaiture qui est une infâmie ils ne rougissent point de recevoir, comme d'autres Judas, un salaire inique, qu'ils demandent pour avoir trahi le maître qu'ils devaient adorer. C'est un métier commode, avouez-le ; mais il est plus attrayant encore : un écrit, protestant aussi, intitulé *La Carrière théologique*, publié à Leipzig en 1886, appelle ainsi la jeunesse à ce riant état : « La carrière théologique, dit-il, est de nos jours « une des plus favorisées. Pourvu de larges subsides, « le fils du paysan, du maître d'école, de l'artisan, « même du journalier ne saurait trouver un moyen « plus facile et plus commode de se créer un avenir « assuré que celui de cette carrière..... Les plus « mauvais postes sont améliorés presque partout. « Nulle part ne règne l'abondance comme en cette « profession, la plus fructueuse que nous ayons. « Une fois vos examens passés, chers jeunes gens, « vous êtes à l'heure actuelle la denrée qu'on re- « cherche le plus sur le marché. Vous êtes en pos- « session d'une paroisse sans savoir comment ; vous « épousez ensuite une jeune fille pauvre et jolie, ou, « si vous aimez mieux, riche et laide, ou enfin, ce « qui est préférable à tous égards, très riche et en

« même temps jolie ; vous vous emménagez dans la « maison curiale, et votre bonheur est fait ! »

Le tableau n'est-il pas séduisant ? Oui, mais il est aussi bien instructif. Que devint autrefois la loi de Moïse, lorsque le sacerdoce du vieux testament se fut avili ? Le ciel reconnut la nécessité d'envoyer le Messie pour sacrer d'autres prêtres et publier la loi nouvelle. Ainsi devrait-il faire, si l'Eglise que fonda le Christ était bien celle de la Réforme. Si, en effet, le sacerdoce protestant eût jamais eu sur son front une auréole de gloire, la voix qui indiqua aux aspirants la route du ministère évangélique serait à la fois bien capable de faire pâlir l'éclat de leur couronne, en leur faisant entendre comme appel suffisant celui des plaisirs charnels à goûter et de la fortune à acquérir en cette profession.

CHAPITRE VII

PARENTÉ DU PROTESTANTISME AVEC L'HUMANISME RÉVOLUTIONNAIRE

Idée succincte, mais fondamentale, de l'humanisme dans l'ordre religieux. — La ressemblance du Protestantisme à l'humanisme dans cet ordre. — Qu'est Dieu aux yeux de l'humanisme ? — Et aux yeux du Protestantisme ? — Qu'est le Christ à l'école de l'humanisme ? — Et à l'école du Protestantisme ? — Excès où arrive la Réforme relativement à la personnalité du Christ. — Haine de l'humanisme révolutionnaire pour tout ordre religieux. — Son imitation par le Protestantisme. — Premier moyen de la Révolution pour le renversement de l'ordre social. — Le Protestantisme le lui avait indiqué.

Un abîme attire un autre abîme. Si malheureusement on s'engage sur une pente, il devient souvent impossible de maîtriser le mouvement, et cela est vrai en parlant des esprits aussi bien que des corps. Comme dans les opérations mécaniques, il y a de même, à un moment donné, dans le travail des intelligences, une vitesse acquise qui accélère leur course, ne leur permet pas de s'arrêter et les précipite dans le gouffre. Un coursier qui n'est pas dompté n'est pas non plus facile à modérer une fois lancé ; la main qui prétend le guider est souvent inhabile, impuissante aussi la bride dont on veut le contenir. C'est l'histoire très véridique du

Protestantisme. Nous l'avons vu succinctement, voyons-le un peu plus en détail.

A sa naissance, il prétend assigner à son libre examen une barrière qu'il ne devra jamais franchir et le forcer à être simplement religieux ; mais le libre examen est, même à son principe, tout à fait insoumis, se montre tout à la fois philosophique, rationaliste ou antichrétien, et ce n'est pas encore son dernier mot ; il glisse et s'emporte, malgré les efforts qu'on accumule pour serrer le frein, jusqu'à la philosophie humanitaire, jusqu'à l'humanisme, et le voilà donnant la main à la Révolution, qui reconnaît dans la Réforme une parenté qu'elle cherche et embrasse avec les élans d'une grande tendresse et d'un indicible bonheur.

C'est qu'en effet le Protestantisme et l'humanisme révolutionnaire, sous quelque nom que celui-ci se dissimule, sont vraiment deux proches parents qui ont des traits d'une ressemblance tellement frappante, qu'elle trahit leur communauté d'origine aux yeux les moins exercés.

L'humanisme révolutionnaire est la fondation de l'état religieux et social *sur la volonté de l'homme ;* il détrône Dieu et met l'homme à sa place. Dans son essence, par conséquent, il est la haine de tout ordre religieux et social que l'homme n'a pas établi et dans lequel il n'est pas roi et Dieu tout ensemble ; il est la proclamation des droits de l'homme contre les droits de Dieu ; il est la philosophie de l'impiété, la religion de la chair, la politique de la révolte, le néant armé. Pour lui, rien n'est sacré : il attaque

l'autel avec le trône, la société religieuse aussi bien que la société civile, la liberté comme la vie (1).

Dans l'ordre religieux, disons-nous, l'humanisme révolutionnaire détrône Dieu et met l'homme à sa place. Rarement, sans doute, si l'on excepte les extravagances de quelques-uns de ses pontifes, l'humanisme a osé se faire absolument athée ; mais reconnaître l'existence de Dieu, dire après qu'il est la cause de l'univers et puis qu'il n'a plus rien de commun avec l'humanité ; éliminer Dieu par conséquent du sein de l'humanité et faire de l'humanité une divinité ayant ses temples et ses autels comme la déesse raison eut les siens dressés par les révolutionnaires de 1793, telle est l'idée succincte mais fondamentale de l'humanisme, érigé en système par Voltaire, préconisé par Jean-Jacques, vulgarisé par le philosophisme contemporain.

Le Protestantisme en cela ne diffère point sensiblement de l'humanisme. Si, comme, parmi ses savants, on ne trouve qu'en petit nombre les docteurs protestants qui professent ouvertement l'athéisme, n'est-il pas vrai que proclamer, ainsi qu'ils l'ont fait, la souveraineté de la raison humaine, c'est constituer l'homme l'égal de Dieu, dire que l'homme n'a nul besoin de Dieu, bannir Dieu de ce monde, pour dresser en ce monde un gigantesque piédestal où l'homme règne comme un Dieu ?

Le Dieu du Protestantisme « n'est pas, en effet, « un Dieu dont la présence et l'intervention incom-

(1) *Hist. eccl.* de Darras, vol. XXXIII, p. 6.

« modent l'humanité ; ce n'est pas un Dieu étroit, « agissant par intervalles et par exception, d'une « manière visible et dramatique, un Dieu miraculeux, national, sectaire, intervenant avec éclat en « faveur des uns contre les autres, le Dieu des Hébreux et du Sinaï, le Dieu des chrétiens et de la « résurrection de Jésus, le Dieu de l'Eglise et des « saints : c'est le Dieu universel et infini, agissant « toujours, mais toujours par des causes secondes » : signalement distinctif, par M. Pécaut, dont la parole fait grande autorité dans le personnel de la Réforme.

Le Dieu que les réformés reconnaissent agit toujours, mais toujours par des causes secondes ! Jamais donc il n'y a de Dieu, dans les mondes, aucune action directe, jamais aucun miracle : rédemption, grâce, faveur particulière, providence paternelle, tout le surnaturel n'est que contes d'illuminisme ; l'homme moral aussi bien que l'univers physique sont entraînés fatalement au gré du mécanisme inflexible de la nature : c'est le naturalisme. Nous demandons tout simplement si ce système de concevoir la divinité ne semble pas expressément inventé pour se passer d'elle, pour s'en débarrasser, ou pour fournir à l'humanisme révolutionnaire un tuteur, dont la protection lui est nécessaire pour dissimuler sa brutalité et lui permettre de se faire mieux accueillir.

Des doctrines de M. Pécaut nous pourrions rapprocher les affinités et les sympathies qu'accusent en faveur de la Révolution les enseignements religieux des Channing et des Parker en Amérique, des

Schleiermacher en Allemagne, des Nicolas, des Reuss, des Colani, des Fontanés, des Réville en France. Ce serait assurément apporter quelques preuves de plus à notre thèse, mais ne serait-ce pas aussi trop multiplier des citations qui ont, en définitive, une tendance identique ? La sincérité et l'indépendance de leur esprit semblaient devoir préserver les hommes qui portent les plus grands noms et possèdent les plus belles intelligences du Protestantisme, de sombrer au fond des abîmes de la libre pensée : c'est le contraire, hélas ! qui est arrivé ; et, en qualifiant un libre penseur trop connu de vaillant précurseur de la renaissance religieuse, le Protestantisme nous a convaincu que l'idée protestante se mêle et se confond avec l'idée révolutionnaire, pour aboutir au même terme, qui est l'humanisme.

A l'école de l'humanisme révolutionnaire, le Christ que devient-il ? C'est un esprit profond, un grand cœur, sans doute ; un grand moraliste, un grand philosophe, un grand philanthrope, voire même le premier et le plus grand des républicains ; un Socrate, si vous le voulez, un Platon, l'idéal même du génie humain : mais de Dieu dans le Christ, point du tout.

Vienne le Protestantisme répondre, puisqu'il se dit l'apôtre d'une nouvelle révélation chrétienne ; à la question du Christ : « Et vous, qui dites-vous « que je suis ? » répondra-t-il comme saint Pierre : « Et moi je dis que vous êtes le Christ, Fils du « Dieu vivant » ? Oui, certes, le Protestantisme ré-

pondra que le Christ est le Fils du Dieu vivant ; pas pourtant un Fils de Dieu selon que l'entend le prince des douze ; pas un Fils de Dieu égal en tout à son Père, selon que le divin Maître l'enseigne et le prouve, mais un fantôme, une ombre insaisissable et sans réalité. Les adorations subalternes qui ont entouré le Christ dans le Catholicisme l'ont dérobé au vrai culte, a dit le Protestantisme, et il s'est flatté d'abord d'en dégager la ravissante figure ; mais plus le libre examen s'éclaire, plus s'obscurcit la face divine. L'ancienne alliance a promis et prophétisé un Dieu fait homme pour restaurer le monde ; mais ce titre n'est qu'un vieux parchemin d'une authenticité douteuse ; le Nouveau Testament accueille et publie des miracles qui attestent la divinité du restaurateur ; mais ces prodiges, la science les méconnaît et la critique au nom de la science les rejette : cette divinité dès lors n'est plus, pour la Réforme libérale, qu'un objet problématique et de curiosité, digne tout au plus des argumentations d'une scolastique subtile ; l'humanité du Christ lui paraît seule certaine, et bientôt, c'en est fait, Jésus-Christ n'est plus qu'un homme ; un homme, à la vérité, d'une haute taille morale et intellectuelle, l'homme saint et parfait par excellence, l'expression divine du Père céleste ; mais, tout compté, rien qu'un homme, en qui l'idéalisme de la perfection morale finit par découvrir des taches ; un homme qui n'est plus d'une sainteté type, un homme encore que l'erreur peut atteindre et l'ignorance aveugler (1). Dieu donc, la

(1) *L'Avenir du Protestantisme*, par F. Martin, p. 550 et suiv.

raison du protestant, au nom de sa souveraineté, l'a supprimé de la personne de ce Christ que dix-neuf siècles d'adoration semblaient cependant préserver d'un tel outrage. Que dis-je ! l'existence du Christ est arrivée à n'être plus qu'une légende (1), et la folie des plus hardis a abouti à chasser de l'histoire son auguste personnalité. En vérité, quelque habitué qu'on soit, de nos jours, à voir expulser au nom de la loi les propriétaires de leurs maisons, on ne peut se garder de surprise en voyant expulser un Dieu de son domaine par ce même droit qui autorise, de par la liberté, la stupide et scandaleuse licence de pareilles insanités. Et qu'on ne croie pas que les négations doctrinales du Protestantisme au dix-neuvième siècle soient ici exagérées. Quoique ce ne soit pas communément glorieux de se faire plagiaire, nous avons trouvé un honneur à copier, sinon les mots du moins le fond minutieusement rendu de très graves auteurs qui ne sauraient être accusés de mensonge, et, pour avoir un témoin irrécusable, nous voulons nous faire l'écho fidèle de M. Vacherot, qui a écrit dans la *Revue des Deux-Mondes* le dernier terme des aberrations de l'irréligion libérale : « C'est à cette dernière formule, la « suppression de la personnalité du Christ, a-t-il « dit, et de tout ce qui s'y rattache que le Protes- « tantisme libéral est fatalement conduit. »

Et, chose absurde à force d'être étrange, après avoir enseveli le Christ sous les décombres de l'édi-

(1) F. Martin, p. 551.

fice chrétien, ou plutôt après l'avoir relégué dans le néant sans en garder même le cadavre, les adorateurs de ces divinités inexorables que l'on appelle critique et science ont prétendu sauver le Christianisme et demeurer eux-mêmes chrétiens : « Qu'im-« porte, se sont-ils fièrement écriés, qu'importe au « Christianisme que le Christ ait existé ou non ? « Qu'il y ait eu ou qu'il n'y ait pas eu dans le monde « un homme appelé Christ, il n'en est pas moins « vrai que, sous son nom, une doctrine circule. En « supprimant l'homme, on ne supprime pas la « doctrine, pas plus qu'en supprimant Newton on « ne supprimerait les lois de la gravitation, dont « on lui attribue la découverte. La doctrine qui a « cours sous le nom de Christ, voilà le Christia-« nisme, et, quand on garde cette doctrine, que le « Christ existe ou non, on est chrétien (1). » Ainsi simplifié, ajoute-t-on, le Christianisme sera inattaquable. Bien inattaquable, c'est vrai ; car on ne se met jamais en campagne pour assiéger une citadelle qui n'existe point, et le soldat ne tire point l'épée pour en frapper le vide.

Mais apprenons au moins quelle est cette doctrine chrétienne sans Christ, pour l'enseigner au monde. C'est une doctrine dont la pureté ne peut se mêler à aucun alliage, que la critique respecte, que la science approuve, qui tend la main à tout progrès, qui défie toute négation, qui désespère toute agression, qui ne comporte aucune addition, qui ne

(1) Citation de F. Martin, p. 553.

souffre aucune suppression, parce que c'est une doctrine sans dogmes, sans croyances, sans tradition, sans histoire. C'est la religion de l'humanité, car c'est « la perfection morale sous la responsa- « bilité seule de la conscience individuelle ». En d'autres termes, c'est l'homme entièrement maître de lui-même (1).

Nous convenons, sans que l'aveu nous coûte, que rares sont au sein du Protestantisme même libéral les hommes assez idolâtres de la critique et de la science au point d'immoler sur l'autel de ces déesses nouvelles la personnalité historique du Christ ; mais, après avoir abandonné, comme le fait le libéralisme à peu près tout entier, le côté légendaire, ainsi qu'il s'exprime, de cette personnalité, que lui reste-t-il du Christ, même en retenant la foi comme suprême ressource à sa personne vivante, sinon une nuageuse existence, une pure abstraction assez semblable aux dépouilles d'un illustre défunt qu'on veut conserver ?

L'humanisme révolutionnaire est dans son essence, avons-nous ajouté, la haine de tout ordre religieux. Le Catholicisme, au contraire, en est le protecteur et le père, et voilà la raison pour laquelle l'humanisme le poursuit toujours de son implacable colère. Le Catholicisme vaincu, l'humanisme triomphe et son œuvre s'achève ; le premier demeurant debout, le second tombe ou reste dans l'impuissance : aussi la destruction de l'Eglise est-elle l'intérêt

(1) Citation de F. Martin, p. 553.

suprême comme elle est l'objet capital de l'humanisme révolutionnaire. L'extirper du sol de l'Europe, la bannir de la terre est le but de sa guerre criminelle, le programme qu'il inscrit sur sa bannière. Il fait monter ses sentiments sur les trônes, comme il les fait descendre dans la rue ; il les introduit dans les parlements, aussi bien qu'il les jette dans les clubs et les bouges ; il les place dans les académies, comme il les confie au journalisme ; il les écrit dans les livres avec le même zèle qu'il les étale dans les feuilles publiques ; sa conspiration est générale quant aux lieux qu'il fréquente, comme elle est universelle quant aux moyens qu'il emploie ; le pape, les évêques, les prêtres, tous les degrés de la hiérarchie divine ont à soutenir contre lui des combats sans trêve ; leurs biens sont confisqués ; les portes de l'exil s'ouvrent, et même l'échafaud se dresse. Mais les temps changent, les mœurs s'adoucissent ; la violence n'est plus à la mode, une hypocrite modération prend sa place : arme plus terrible que les précédentes, car, le glaive cessant de s'aiguiser et le sang de couler, les hommes s'endorment, bercés par une clémence étudiée, et les protestations de la multitude restent muettes. La voix des peuples souverains ne s'élevant plus contre les excès dissimulés, l'humanisme révolutionnaire s'enhardit et poursuit son œuvre à l'aise ; le sacerdoce n'est pas interdit, à la vérité, mais son recrutement est ignoblement paralysé ; le clergé n'est pas guillotiné, mais il est affamé ; les religieux ne sont plus égorgés, mais ils sont expulsés ; la porte des couvents

n'est plus crochetée, mais par d'iniques impôts les monastères sont ruinés et leur vie étouffée : n'a-t-on pas dit : « le cléricalisme, voilà l'ennemi (1) » ?

Le Protestantisme trouve le même profit et met la même ardeur au renversement du Catholicisme. S'étendre autrement que par sa défaite serait une espérance vaine : aussi, pour arriver à ce but, pareils sont les instruments, pareille la devise, pareils aussi les moyens que sa haine met en pratique : l'Eglise n'est-elle pas, comme le disait Calvin, « une marâ-« tre et une prostituée » ? Haïr l'autorité de l'Eglise et la combattre n'est-ce donc pas une œuvre de bienfaisance ? « S'il se trouvait », ajoute le protestant de nos jours par la parole de M. Pécaut, « que le vrai Christianisme, la religion du Père « céleste et de l'homme Fils de Dieu, le Christia-« nisme de la sainteté humble et aimante, filiale « envers Dieu, fraternelle envers les hommes, ren-« fermât en son sein un principe d'autorité extérieur « et arbitraire dont notre âme ne fût pas l'organe « naturel, s'il n'était pas humain au sens le plus « sincère du mot, eh bien ! n'hésitons pas à le dire, « il faudrait sacrifier le Christianisme. »

Le sacrifice du « vrai Christianisme » préféré à l'acceptation de l'autorité, si le Christianisme en renfermait une, n'est-ce pas le paroxysme de la haine que la Réforme a vouée au Catholicisme ?

Que l'orthodoxie protestante se défende tant qu'elle voudra de ces sentiments, il est certain que « réveil

(1) Hist. contemporaine connue de tous.

« et réhabilitation de l'individu, de la personne hu-
« maine dans l'ordre de la foi, comme la renais-
« sance du seizième siècle fut la réhabilitation de
« l'homme dans l'ordre de l'art et de la science ;
« responsabilité individuelle affranchie de toute au-
« torité étrangère et de toute tutelle, » voilà, dans son essence, le Protestantisme. « Ce caractère, dit « toujours M. Pécaut, appartient également aux « deux tendances qui se choquent aujourd'hui dans « l'Eglise réformée. Quoi qu'ils pensent l'un de « l'autre, l'orthodoxe le plus arriéré et le libéral le « plus hardi sont de la même famille » et parents, ajoutons-nous, de l'humanisme révolutionnaire.

« Le pape est l'Antechrist », a dit Luther, au seizième siècle. « Le pape de Rome », a ajouté Calvin, « est le chef et le prince du royaume maudit « de l'Antechrist ». En traversant le Rhin pour venir de Wittemberg à Paris, la polémique réformée n'a pas changé les formes de son langage : à Noyon comme à Erfurt, il est bien décidé que le démon s'est couvert de la tiare du pape dans la personne de Léon X et d'Adrien VI, et le protestant du dix-neuvième siècle répète : « Le pape est l'Antechrist. » Les transfuges du sanctuaire ont trop connu la divine constitution de l'Eglise, pour ignorer où réside sa force ; il y a eu toujours trop grande et trop compacte coalition entre les erreurs, les discordes et les haines contre le siège de Pierre, pour que les réformés oublient d'unir leurs efforts et leur zèle aux forces révolutionnaires contre l'éternel fondement de toute vertu, de tout ordre et de toute cha-

rité. « Tous les ennemis de Rome sont amis », a dit M. de Maistre. Aussi le renversement du pape, dût l'ordre de la société toute entière en dépendre, est-il certain de trouver dans le Protestantisme un solide appui autant qu'un fervent approbateur. Les excès du révolutionnaire, sans doute, semblèrent un moment lui déplaire : ce fut lorsque la Révolution eut la témérité d'attaquer l'ordre politique et social, démoli en France et menacé en Europe. Indignées et bouillonnantes, les nations protestantes alors se soulevèrent, et dans un élan de patriotisme plus que dans une indignation religieuse contre les doctrines de la Révolution, elles se précipitèrent sur elle : Mais, quand elles ne redoutèrent plus pour elles-mêmes ses dévastations, elles lui rendirent leurs sympathies et leur concours.

Lorsque, depuis 1789, le chef de l'Eglise a été la proie que veut capturer le vautour, le Protestantisme n'a jamais manqué d'envoyer à sa parente ses encouragements et ses sourires. Mazzini et Garibaldi, Garibaldi surtout, nous diraient, s'ils vivaient encore, l'accueil plein de grâces et la splendeur des couronnes qu'ils méritèrent de lui, lorsqu'ils vociféraient en Italie contre le Souverain Pontife les cris sauvages de leur rage brutale, et qu'ils s'acharnaient comme des démons à la déchéance temporelle de la papauté (1). A côté de ce grand fait, que perpétuera l'histoire, un autre sur cette question est plus significatif encore : la gloire incontestée de

(1) Martin.

l'homme illustre qui donna, dans ces derniers temps, à la surface de la Réformation un lustre que ne pouvait révéler son intérieur, ne sauva pas Guizot même des foudres de ses coréligionnaires, et, pour l'honnêteté qu'il montra à reconnaître un roi dans Pie IX, Guizot fut frappé par eux d'un odieux ostracisme (1). Qu'on dise encore si, dans nos parlements, les nombreux députés protestants et les nombreux sénateurs réformés ont souvent stigmatisé de leur opposition les efforts qu'a multipliés l'esprit de la Révolution, depuis la spoliation sacrilège, pour faire enlever à Rome un ambassadeur dont la présence auprès du pape garde encore à la France un lambeau de son honneur national. Sa gloire, hélas ! n'était-elle pas assez compromise par la complicité de Napoléon III dans la perpétration du plus noir des forfaits ?

Les Evêques à leur tour sont, a dit Calvin, « des « suppôts de Satan, qui ont revêtu la robe violette ». Aussi sont-ils salués par le Protestantisme avec une égale courtoisie, quand il parle de ce sénat majestueux qui abrita à Trente, au seizième siècle, les plus vastes intelligences et les plus hautes vertus de l'apostolat catholique : « Salut, leur était-il dit, « salut, tridenticoles, soldats de Neptune, hommes « ignares, stupides, ânes et bestiasses, légats de l'An- « techrist, ventres oisifs, cadavres putrides, pères « cornus, fils de la foi romaine, c'est-à-dire de la « grande prostituée (2). »

(1) Martin.
(2) Audin, *Hist. de Calvin.*

L'aménité réformatrice n'est pas plus grande, de nos jours même, lorsque, dans la Germanie luthérienne et dans l'Helvétie calviniste, les Culturkamps relèguent au fond des prisons les héroïques apôtres qui combattent vaillamment pour la cause divine de l'autorité religieuse et pour la sainte liberté qu'aucun pouvoir n'a le droit de leur enlever (1).

Quant au dernier degré de l'échelle sacerdotale, personne n'ignore que telle fut la destinée temporelle du Christ, telle fut aussi et telle sera la destinée du bon prêtre : « Vous serez odieux, lui dit l'évan-« gile, à cause de moi. » Obligé de guerroyer contre l'erreur, il doit naturellement rencontrer comme ses chefs autant d'ennemis que d'hérétiques, et voilà pourquoi « cette inique prêtraille », comme l'a appelée Luther, fut toujours inondée d'un océan d'invectives et d'injures par les novateurs, toujours abreuvée dans l'amertume du fiel vomi par la rage protestante ; mais toujours aussi glorifiée, même dans les cachots où l'enfermaient hier encore l'intolérance de la Réforme suisse et l'oppression du Protestantisme allemand, sans prévoir les triomphes et les couronnes que leur prisonnière a retirés ou retirera de leur persécution (2).

Ce n'est pas seulement le renversement de l'ordre religieux que la Révolution médite : sur les décombres du cléricalisme, elle veut entasser des ruines qui lui sont aussi chères. Elle est aussi, dans

(1) Hist. contemporaine connue de tous.
(2) *Hist. eccl.*, par Darras.

son essence, la haine de l'ordre social et politique. C'est pourquoi, après ses assauts à l'autel, elle fait le siège des trônes, de la famille, de la propriété. Si elle a commencé à fondre avec rage sur le sacerdoce, c'est que le sacerdoce fut toujours un rempart redoutable, un vaillant soldat qui veilla fidèlement sur les grandes institutions dont il est le créateur, le protecteur ou le père. S'il arrivait que l'ordre sacerdotal fût proscrit de ce monde, quelles seraient les désastreuses conséquences de ce bannissement ? Les temples religieux seraient-ils autre chose qu'une superfluité ? Hélas ! ils ne seraient plus le rendez-vous de la prière publique, et l'enseignement divin n'y verrait plus des disciples. Or, quand le peuple ne va pas au temple aux jours où il n'est occupé ni au maniement de son outil, ni à la culture de son âme, où va-t-il ? A la taverne ou au club, pour y apprendre, vous le savez, sa souveraineté, son droit à vivre comme le riche, le moyen d'avoir une maison, un domaine, une large part dans les bénéfices de l'industrie, le communisme, en un mot, ou le socialisme, si vous voulez. Et laissez-le continuer encore un peu ses études fructueuses, quelques mois peut-être vont lui suffire pour nous faire sentir que les progrès de l'écolier sont en rapport avec la science des maîtres.

Mais ce n'est pas contre la démagogie seule que devra crier vengeance le sang que répandra le socialisme pour réaliser ses utopiques conceptions. La Réforme n'est-elle pas la mère de la Révolution sociale et politique ? Les réformateurs et les réfor-

més n'ont-ils pas préparé du moins ses progrès et ses triomphes ? Ce que nous venons de révéler sur la haine qu'ils ont vouée au sacerdoce catholique a commencé notre réponse ; le chapitre suivant achèvera la démonstration en nous indiquant dans le Protestantisme la base des doctrines subversives, et dans son histoire l'application qu'il a lui-même faite de son principe libéral pour l'affranchissement social et politique, comme il l'avait faite pour l'affranchissement religieux.

CHAPITRE VIII

LE PROTESTANTISME, PÈRE DU COMMUNISME OU DU SOCIALISME

Parallèle entre la doctrine qui fit la révolution religieuse du seizième siècle et la doctrine qui causa la Révolution politique contemporaine. — Défaite des paysans. — Création d'Eglises d'Etat. — Réveil du Protestantisme contre ces Eglises. — Application du libre examen à l'ordre social et politique. — Argument tiré de la mort d'Ananie. — Autre raison prise de la vocation de l'homme au bonheur. — Solution donnée par le Catholicisme. — Similitude des fruits produits par le Protestantisme et le socialisme. — Objection de M. Franz de Champagny. — Sa rétractation. — Le Protestantisme a désarmé la société en tuant les caractères.

C'était au commencement du seizième siècle, dans des jours où l'orgueil et la cupidité engendrèrent la plus épouvantable des folies; les princes du Nord, au lieu d'enfermer le moine apostat, prirent les armes pour protéger l'apôtre de Vittemberg et ses doctrines. Etait-ce la réformation de l'Eglise qui enflammait leur zèle ? Y avait-il en son sein des abus insupportables à supprimer, des exigences oppressives à réprimer ? Nullement, répond une voix protestante qui impose la foi en sa parole : « Il n'est « pas vrai, dit M. Guizot, qu'au seizième siècle, la « cour de Rome fût très tyrannique ; il n'est pas « vrai que les abus proprement dits y fussent plus « nombreux, plus criants qu'ils n'avaient été dans

« d'autres temps. Jamais peut-être, au contraire, le « gouvernement ecclésiastique n'avait été plus fa- « cile, plus tolérant, plus disposé à laisser aller « toutes choses, pourvu qu'on ne le mît pas lui- « même en question. »

Qu'est-ce donc qui arma le bras de ces puissants de la terre ? Enlever à l'Eglise ses richesses ; trôner, dans les Etats, non seulement comme des rois, mais comme des pontifes ; séculariser les principautés ecclésiastiques et s'en emparer ; s'affranchir d'un pouvoir qui, quoique tolérant, leur défendait d'avoir plusieurs femmes et d'opprimer les peuples : tels sont les désirs insensés qui éteignirent toute lumière dans leur esprit, sans leur permettre de voir dans la révolution religieuse qu'ils favorisaient contre l'Eglise une semence ou un germe d'où naîtrait infailliblement contre eux-mêmes une révolution politique. Stork et Munzer firent bientôt tomber le bandeau qui aveuglait leurs yeux (1) :

Au nom de la Bible et du libre examen, Luther venait de proclamer la liberté religieuse.

Au nom de la Bible et du libre examen, l'un avait maudit et outragé pape, évêques, prêtres et religieux.

Au nom de la Bible et du libre examen, Stork et Munzer promulguèrent la liberté politique.

Au nom de la Bible et du libre examen, les autres couvrirent de malédictions et d'outrages la face des rois, des magistrats et des riches.

(1) Lisez Audin, *Hist. de Luther*.

Au nom de la Bible et du libre examen, Luther avait vu dans l'Ecriture l'héritage universel et divin, que nul n'a le droit de s'approprier pour n'en donner aux peuples que selon ses propres volontés ou son propre plaisir.

Au nom de la Bible et du libre examen, Luther avait trouvé dans chaque homme le caractère sacré d'un pape, d'un évêque, d'un prêtre, et commandé d'exterminer les ravisseurs de ces privilèges.

Au nom de la Bible et du libre examen, Stork et Munzer virent dans la terre le patrimoine de tous, et firent entendre des cris de mort à l'usurpateur qui oserait y planter des bornes pour la limiter comme on limite des propriétés personnelles.

Au nom de la Bible et du libre examen, Stork et Munzer honorèrent dans chaque citoyen un roi, un prince, un seigneur, et prêchèrent le massacre des accapareurs de couronnes.

Et aussitôt les paysans coururent aux armes, inondèrent de sang et couvrirent de cadavres la Thuringe, la Saxe, la Franconie, la Souabe, la Bavière, le Tyrol, la Carinthie, la Styrie, l'Alsace, la Lorraine, une partie de la Suisse, et, en deux ans, les niveleurs politiques avaient conquis ces Etats, et appris au niveleur religieux que la Bible interprétée avec les mêmes lumières dont il se sert pour l'expliquer lui-même les avait faits rois du même coup qu'elle l'avait fait pape (1).

Luther épouvanté répondait, sans doute, en mon-

(1) Voyez Nicolas, l'auteur de *la Solution des gr. probl.*, Martin, Audin, Darras.

trant un miracle dans ses exploits pour prouver la divinité de sa mission :

« Voyez, disait-il, comptez donc les villes où l'on « brûle, au son des instruments, les décrétales « de ces papes, qui depuis « quinze siècles bâillonnent l'Europe, et dites-« moi si c'est là l'œuvre « d'un moine. »

Mais Stork et Munzer opposaient un prodige plus grand « dans le recrutement inattendu des armées de paysans, qui « massacraient au son de « la flûte cette noblesse « devant laquelle ils tremblaient naguère, et fêtaient la royauté universelle à la lueur des « palais incendiés (1). »

Que pouvait-on dire devant ces égalités bibliques, lorsqu'elles avaient eu pour principe l'infaillibilité de Luther et de tout le Protestantisme, dont il est le père ? Rien assurément ; mais la profondeur des racines manquait au nouvel évangile de l'anarchie, du communisme, du socialisme ; les princes catholiques s'unirent aux seigneurs protestants contre une propagation qui leur était menaçante ; cent mille paysans payèrent de leur vie le tort d'avoir compris aussi bien que personne la nouvelle doctrine ; l'exil ou la mort fut dans plusieurs Etats le châtiment des réfractaires à la réforme luthérienne ; pour empêcher désormais le peuple d'interpréter la Bible, comme les anabaptistes, au détriment des souverains, on mit ce livre aux mains d'officiers royaux,

(1) *Solution des gr. probl.* ; Martin, etc.

décorés du nom d'évêques, de prêtres ou de ministres évangéliques, et se fondèrent ainsi dans le Nord des religions d'Etat : absurdes autocraties, dont le joug écrasant pesa, durant trois siècles, sur les âmes pour protester contre la prétendue liberté de penser qu'elles durent à Luther (1).

Cependant, le voisinage du soleil catholique avait préservé d'un entier obscurcissement la raison européenne. Grâce à lui, le Protestantisme se réveilla, pour démolir ces Eglises nationales, et, en faisant tomber de la tête des princes la tiare pontificale, la Réforme fut définitivement ramenée à sa première forme religieuse, longtemps mal comprise.

Alors, les souverains étant dépouillés de leur pontificat, l'individu a repris le langage que parlèrent naguère ses frères : pourquoi, a-t-il dit, lorsque, au nom de la Bible et du libre examen, nous avons brisé aux mains des princes la houlette pastorale qui régentait nos âmes, n'en ferions-nous pas tomber le sceptre qui pèse sur nos corps, et de leur front la couronne royale pour la placer sur nos têtes ? Ce qui fait de nous des pontifes n'aurait point la puissance de faire de nous des rois ? Pourquoi, lorsque nous trouvons dans la Bible et la raison l'affranchissement de la tutelle spirituelle, n'y trouverions-nous point la délivrance de l'autorité temporelle ? Qui donc, quand la Bible et la raison octroient à l'homme le droit de régler les facultés de son esprit, pourrait lui refuser celui de disposer

(1) Audin, *Hist. de Luther* et *Sol. des gr. probl.*

des puissances de son corps ? Quoi ! la Bible et la raison nous attribueraient la liberté de penser pour nous ravir la liberté d'agir ? Ce serait à la fois hypocrisie et despotisme (1).

Que peuvent objecter les réformés aux religionnaires qui raisonnent de la sorte ? Le renversement de l'ordre social par l'application de ce régime ? Mais rien ne comblerait mieux leurs désirs et ne satisferait mieux leur volonté que les cataclysmes. Leur cupidité ne voit, dans les désordres, que des honneurs à gagner, des trésors à acquérir, point de honte à essuyer ni aucune richesse à perdre. Seuls les trônes où règnent les rois et les titres de propriété que possèdent les riches ont le pouvoir d'enflammer leurs convoitises et d'allumer leur colère. La Réforme, d'ailleurs, recula-t-elle devant les commotions politiques que devait engendrer la chute de « l'idole papale » ? L'émancipation religieuse n'est-elle pas à ses yeux le plus grand des bienfaits et l'évènement le plus glorieux ? Pourquoi donc l'émancipation politique obtenue par le renversement des idoles royales, princières, nobiliaires, propriétaires, industrielles....., serait-elle plus à redouter et sans mérites quand elle prend pour guide sa tradition de famille ? Si la première éleva des statues au héros qui la conquit, les conquérants de la seconde trouveront certainement, au moins dans la postérité, la gloire et la reconnaissance. Ce qu'ils demandent dans l'ordre temporel n'est pas différent

(1) *Solution des gr. Probl.*

de ce qu'ont obtenu leurs devanciers dans l'ordre supérieur. Ceux-ci luttèrent pour fonder « une « association volontaire de croyants, où l'on entre « quand on veut, d'où l'on sort quand il plaît, où « chacun peut communiquer sa pensée aux autres, « où nul n'a l'autorité d'enseigner », où ne domine d'autre chef que l'éternel pontife assis à la droite du Père. Ceux-là, qui sont les héritiers des mêmes droits fondés sur les mêmes principes, combattent aussi pour la création d'une société de frères « par- « faitement égaux, où tous s'entr'aident sous l'ins- « piration de l'amour fraternel ou du propre intérêt « bien entendu, où nul ne commande, car ils ne « connaissent qu'une majesté, celle du Père com- « mun, qui est au Ciel. En un mot, ils veulent « le « Protestantisme social », a dit un auteur, toute « société étant absurde tant qu'elle ne s'harmonise « pas avec la pensée religieuse. Ou le Protestan- « tisme est une contradiction sans fin, ou le com- « munisme ou le socialisme est la seule forme so- « ciale qu'un protestant puisse avouer (1). »

Le socialisme et le communisme sont donc les fils du Protestantisme. L'*Osservatore romano*, dans un article magistral, faisait, il y a quelques mois, ressortir cette filiation par un parallèle entre le but final et manifeste du Protestantisme et celui que se propose le socialisme. Les observations de la feuille romaine touchent au cœur même du conflit où se débat le monde moderne.

(1) Voyez *Solut. des gr. Probl.*, vol. I, pag. 241 à 249.

« Le Protestantisme, dit-elle, voudrait défaire « l'Eglise telle que Dieu l'a faite ; le socialisme « tend à défaire la société telle que l'a constituée « Dieu lui-même. Le premier a pour objectif de « détruire la société religieuse ; le second, de dé- « molir la société civile.

« L'un et l'autre s'en prennent à la constitution « divine de l'une et de l'autre société, en élimi- « nant de la première l'autorité religieuse, et de la « seconde l'autorité civile.

« Ainsi, de même que le Protestantisme a dit « dans l'ordre religieux : Plus de pape, plus de sa- « cerdoce ; de même le socialisme dit : Plus de « patrons, plus de gouvernement ! Ainsi Dieu est « banni de la religion comme il est banni de la « société ; ainsi, par le fait de l'un et de l'autre (du « Protestantisme comme du socialisme), on fini- « rait par avoir logiquement et effectivement une « religion sans Dieu et aussi une société sans Dieu.

« Et ce n'est pas tout : le Protestantisme a sup- « primé la partie enseignante dans la sphère reli- « gieuse en abolissant la hiérarchie ecclésiastique. « Le socialisme essaie d'en faire autant dans la « sphère sociale, en abolissant la propriété privée, « qui est le fondement de la hiérarchie civile.

« Le Protestantisme, par le libre examen parti- « culier et l'inspiration individuelle, a proclamé « tous les croyants égaux en présence du patri- « moine de la foi. Le socialisme, à son tour, est « venu déclarer, avec ses doctrines collectives, que « tous les hommes sont égaux en présence du pa-

« trimoine de la société. Dans le premier cas, tous « les hommes sont prêtres ; dans le second, tous « sont propriétaires.

« C'est ainsi qu'on est venu enfin, dans le Pro- « testantisme, à n'avoir plus de sacerdoce, plus de « prêtres ; c'est ainsi qu'avec le socialisme on fini- « rait par n'avoir plus de propriétés.

« Comme les vérités de la foi flottent confusément « dans l'air dans la sphère religieuse protestante, « de même les choses de la terre seraient laissées « dans le plus grand abandon, si l'on vivait dans « la sphère économique socialiste. De cette façon, « comme les esprits meurent à la vérité, ainsi les « corps mourraient à la vie.

« Il est un fait : c'est que la société actuelle, au « milieu de tant de science et de tant de richesse, « est en danger de mourir de faim, tant pour l'esprit « que pour le corps. »

Ce que disait *Le Lorrain* le 15 juillet 1898 est donc mis bien en relief dans l'*Osservatore romano,* c'est que, « sans sortir du domaine des faits, on « aperçoit de plus en plus distinctement le lien « fort étroit qui unit le Protestantisme et le socia- « lisme, pendant qu'apparaît, avec une évidence « égale, l'opposition intime existant entre le so- « cialisme et le catholicisme (1) ».

On dira vainement, pour affranchir le Protestantisme de sa paternité bâtarde, que le communisme et le socialisme ont aussi trouvé accès chez des ca-

(1) *Le Péril Protestant,* par Ernest Renault, p. 195.

tholiques, où ils ont formé, étendu même leurs rangs et par suite amoncelé leurs ruines. Il n'est, hélas ! que trop vrai que cette doctrine fatale a trouvé son aliment dans le champ catholique, et y produit de funestes effets ; mais, n'en déplaise aux religionnaires, elle a son foyer originaire dans la Réforme, qui lui a réellement donné naissance : telles les flammes qui s'échappent d'un volcan et communiquent à la forêt voisine le feu qu'elle propage, tel le communisme ou le socialisme, qui est vomi par la Réforme, a communiqué à des catholiques ses doctrines incendiaires, qu'ils ont pu accepter et même répandre ; mais, de même que la forêt n'est qu'une victime du volcan, ainsi les catholiques entraînés ne sont que des victimes du Protestantisme. L'infortuné encore qui perd sa tête sous le glaive du bourreau ne saurait être pris pour le bourreau lui-même.

Nous devons insister pour prouver cette paternité du Protestantisme. Nous en trouverons une autre preuve dans un fait peu éloigné de notre temps. Lorsque Mazzini voulut déposséder le pape de son domaine temporel et faire triompher la révolution sociale, il déclara que le premier moyen à employer était de bannir, non seulement de Rome mais du monde entier, l'autorité spirituelle, pour y substituer « le principe vital de la Réforme religieuse » ; des prédicants furent appelés en Italie pour y prêcher l'erreur ; on y publia des milliers d'exemplaires de la Bible altérée par Diodati, et on s'y disposait à donner bientôt aux protestants l'église du Pan-

théon, au cœur même de Rome, pour y exercer leur culte : argument inflexible comme une solution géométrique pour démontrer que les chefs du communisme ou du socialisme désespéraient de voir réaliser leurs rêves, tant que « le principe vital de « la Réforme religieuse », c'est-à-dire le Protestantisme, n'aurait pas enfanté dans Rome ces enfants terribles dont la naissance devait rassasier leurs appétits (1).

Est-ce assez ? Pas encore. Voici le communisme et le socialisme disputant avec la Réforme même orthodoxe et lui prouvant clairement son origine protestante.

Le communisme et le socialisme sont les lions populaires, qui font peur aujourd'hui à leur premier maître et épouvantent les mains qui ont libéralement nourri leur enfance. Traducteurs à l'usage des masses de la doctrine de la raison pure et de l'examen individuel, ils dominent de leurs rugissements formidables les arguties scolastiques de Luther et les théories des libres penseurs : « Vous « nous avez appris, leur clament-ils, que la parole « biblique est la seule règle de notre conduite ; « vous nous avez enseigné que notre conscience in- « dividuelle est l'unique interprète de cette parole. « Or, nous lisons aux Actes des Apôtres que « la « multitude des croyants n'avait qu'un cœur et « qu'une âme. Nul n'appelait sien ce qu'il possé- « dait ; tout était commun entre eux. Plus de pau-

(1) P. Perrone, *Règle de la foi*, t. III, p. 410 (note).

« vres dans leur sein ; car tous les propriétaires « vendaient leurs champs et leurs maisons ; ils en « apportaient le prix et le déposaient aux pieds des « apôtres. On partageait ensuite, selon les besoins « de chacun (1). »

« Voilà la règle de conduite que nous adoptons : « elle est claire. Nous la traduisons par le système « du communisme ou du socialisme universel, du « partage absolu et immédiat de toutes les fortunes ; « notre conscience n'est pas la seule à interpréter « ainsi ce texte biblique, d'ailleurs si lumineux. « Nous nous appelons légion.

« Cette communauté de biens », répond timidement un ministre, « n'a rien d'absolu ni d'obliga- « toire ; elle est basée sur un libre consentement. « Les paroles de Pierre à Ananie montrent que tout « ici était libre. Et cette communauté de biens « n'était pas absolue, car nous voyons l'Eglise réu- « nie dans la maison de Marie mère de Marc. »

En fait, l'interprétation de M. de Pressensé, car c'est lui qui parle, dans son *Histoire des trois premiers siècles,* est l'interprétation traditionnelle de l'Eglise catholique. Le langage de Pierre à Ananie était, en effet, celui-ci : Ton argent t'appartenait. Tu étais libre de le retenir. Plus tard, le centurion Cornélius, l'intendant de la reine de Candace, seront admis au sein de l'Eglise, et on ne leur imposera pas le sacrifice de leur fortune. Pourquoi donc Ananie et Saphire furent-ils foudroyés aux pieds

(1) Voyez *Hist. eccl.*, par Darras.

de l'apôtre? Pourquoi cette première excommunication portée par le premier des papes fut-elle miraculeusement ratifiée sous le coup de l'ange de la mort ? Le texte sacré nous l'apprend. Ananie et Saphire voulaient tromper par une libéralité hypocrite le regard de l'Esprit-Saint. La vente ostensible de leurs biens, dont ils affectaient d'apporter le prix aux pieds de l'apôtre, n'était qu'une spéculation. Riches de ce qu'ils tenaient par devers eux, ils le devenaient davantage en acquérant le droit de partage au trésor commun (1).

Il est donc certain que l'orthodoxie protestante avait raison en niant que les théories communistes ou socialistes fussent consacrées par l'histoire d'Ananie et de Saphire. Mais quelle valeur pourrait avoir l'exégèse du Protestantisme modéré depuis que Luther et Calvin ont effacé de leur symbole les deux noms de tradition et d'autorité ? Ils ont livré les Ecritures comme une proie vulgaire au sens individuel et à la dérision des plus ignorantes explications ; leurs disciples, comme eux, ne reconnaissent point d'autre juge que la conscience de chacun dans l'appréciation de la parole divine. Une interprétation n'a donc pas plus de force qu'une autre.

Aussi la réponse du communisme et du socialisme est-elle strictement conforme au code de la Réforme : « Il vous plaît, disent-ils, selon l'instinct « naturel à tout propriétaire conservateur, de mi« tiger une doctrine qui vous effraie. Mais, pour

(1) Voyez *Hist. eccl.*, par Darras.

« juger que cette communauté des biens n'avait « pas le caractère obligatoire, où est votre criterium ? « Il vous semble que cela résulte de la réponse à « Ananie. Pierre, en effet, s'exprime ainsi : N'étais- « tu pas libre de garder ton champ ? Et même, « après que tu en eus fait la vente, n'étais-tu pas « libre d'en retenir tout le prix ? Mais il me sem- « ble, à moi, que cette réplique n'a nullement le « sens que vous lui prêtez. Pierre ne forçait per- « sonne à se faire chrétien, Ananie pas plus que les « autres. Ananie pouvait donc garder son champ, « ou le vendre à son gré, pour en placer le prix « comme il l'entendait. Mais Ananie ne pouvait en- « trer dans la société nouvelle dont Pierre était le « chef sans vendre tout son bien, ni sans appor- « ter intégralement le prix à la communauté. La « preuve, c'est que Pierre punit de mort la soustrac- « tion frauduleuse faite par Ananie. Vous ajoutez « que la communauté des biens n'était pas absolue « pour les chrétiens de Jérusalem. Il vous semble « que cela résulte d'un verset des Actes, où je lis : « Pierre se rendit à la maison de Marie, mère de « Jean, surnommé Marc. Là, il trouva un grand « nombre de frères réunis et priant. » Il me sem- « ble, à moi, que ce verset ne détruit en aucune « façon la thèse du communisme ou du socialisme « obligatoire et absolu. Pierre ne prétendait pas, « sans doute, que les chrétiens vécussent en plein « air : le fonds commun fournissait aux fidèles le « logement comme la nourriture. Nous prétendons « bien, un jour, faire de même. Que signifie donc

« votre exégèse ? Avez-vous, pour me l'imposer, un « droit supérieur à celui qui m'appartient de ne « pas la recevoir ? Vous interprétez en faveur de la « fortune privée ; j'interprète en faveur de la for- « tune publique et de l'humanité toute entière. « Qui donc décidera entre nous ? La force ? Ah ! « celle-ci va être à moi (1) ! »

Le Protestantisme, qui reconnaît à tous le droit d'interpréter infailliblement l'Ecriture, ne saurait rien répondre à l'argumentation que nous venons d'entendre, moins encore à celle qui va suivre.

Il est un livre, antérieur et supérieur à tout autre parce qu'il a pour date la création et Dieu pour auteur. Ce livre est le cœur de l'homme, et il enseigne que « tout homme est également né pour être « heureux, infiniment heureux ; pour voir toutes ses « sueurs comptées, toutes ses larmes essuyées, tou- « tes ses misères terminées, tous ses mérites rétri- « bués, toute sa soif de justice et d'ordre moral « satisfaite. Tout homme, en un mot, a été gratifié « par le ciel d'une égale vocation au bonheur. »

Or, la terre est couverte d'inégalités sociales : les uns sont grands et riches, les autres petits et pauvres ; ceux-ci habitent des palais somptueux, où ils manquent du nécessaire, et où la faim les étreint. Souvent, il faut l'avouer, les honneurs et les richesses sont acquis par le travail ou récompensent le mérite, mais plus souvent aussi ils sont le lot du paresseux et l'attribution du sot. Bien des fois même

(1) Voyez *Hist. eccl.*, par Darras.

la vertu et l'honnêteté doivent gémir aux derniers rangs, où elles n'ont pour héritage que les dures privations qu'elles subissent et l'humble obéissance qu'elles pratiquent, tandis que le vice et l'iniquité peuvent se réjouir aux premiers, dans l'abondance qu'ils possèdent et dans l'orgueil tyrannique du commandement qu'ils exercent. Assez longtemps le peuple a été asservi par la puissance de l'argent ; l'heure de la délivrance a sonné : société, où reposent tes fondements ? Propriétaires, où sont vos titres ? Industriels, produisez vos comptes ; dominateurs, établissez vos droits ; hommes d'Etat, énumérez vos principes.

Ainsi parlent le communisme et le socialisme menaçants, prêts à faire, dans le monde social, un vide affreux qui n'a rien de pareil que ce puits de l'abîme dont parle l'Apocalypse, en des termes qui semblent prophétiser les temps présents, et « d'où « monte une vapeur semblable à la fumée d'une « grande fournaise dont le soleil et les airs sont « obscurcis, et sortent innombrables des animaux « mystérieux à face d'homme, portant tous égale- « ment sur leur tête une couronne d'or, préparés « pour leur combat, et ayant pour soi l'ange de « l'abîme qui s'appelle l'exterminateur (1) ».

Vous êtes, en effet, appelés au bonheur, répondrait aux niveleurs le Catholicisme ; mais les jouissances que vous réclamez ne peuvent être de ce monde ; les biens dont la possession pourra seule

(1) Aug. Nicolas.

satisfaire vos âmes ne sont que des biens futurs. Votre cœur est large comme l'infini et ne saurait être, par conséquent, rempli que par l'infini, qui n'est pas de cette terre. Elevez-vous donc par la foi jusqu'à l'espérance, par l'espérance jusqu'à la charité, pour supporter les injustices apparentes ou réelles, et diminuer les supériorités qui vous les imposent ; par la charité jusqu'à la patience, pour accepter les rigueurs de la vie présente, et par la résignation jusqu'à la force qui les endure, encouragés toujours par la confiance aux promesses de la Providence, « dont le dessein est l'épreuve par le « combat et dont la fin est la félicité par la justice ».

Telle, disons-nous, serait la parole de l'Eglise de Dieu si le communiste et le socialiste voulaient l'entendre ; mais la vérité transmise par elle n'a plus sur eux aucun empire. Elevés à l'école du Protestantisme, du naturalisme ou du panthéisme ; engendrés en un mot par l'humanisme révolutionnaire, en qui nous avons reconnu plus haut la famille directe du Protestantisme, ces fils de Luther ou de Calvin n'écoutent plus l'autorité, grièvement blessée au seizième siècle par leurs pères et mutilée depuis par les héritiers de leur indépendance.

La société a donc été démantelée par la Réforme, et la grande forteresse où la propriété aurait trouvé son invincible défenseur et la civilisation une paisible sécurité s'est effondrée sous l'action de l'individualisme réformateur contre lequel les ruines crient vengeance.

Il y a plus encore, et qu'on ne s'abuse pas : les

fondements de l'ordre social sont dans le ciel, ou, si vous le voulez, dans les convictions et les vertus chrétiennes, qui viennent du ciel, pour nous faire travailler, durant cette vie mortelle, en vue d'une vie ultérieure, où nous trouverons le bonheur dont notre cœur a soif et l'équitable répartition que l'anarchiste demande aux temps présents. Enlevez à toute âme ces choses célestes ; dérobez à ses yeux la vue d'un monde futur, où le Christianisme lui montre la rémunération que ses mérites d'ici-bas lui auront acquise, et vous nous direz s'il reste encore quelque stabilité sur la terre. Vos fusils et vos canons pourront bien inspirer la terreur et contenir les rebelles tant que vous aurez des légions assez nombreuses pour manier vos armes ; mais attendez encore un peu, et permettez à la libre pensée de grossir les bataillons de l'ennemi, d'armer ses mains, de lui donner la force avec le nombre ; vous verrez alors si vous aurez à contempler autre chose que des ruines entassées par le socialisme. Et lorsque, à la vue de ces désastres auxquels vous refusiez de croire, vous pleurerez sur les malheurs dont vous serez enveloppés, nous vous dirons, à notre tour, de citer le Protestantisme que vous professez ou que vous favorisez, non pas devant un tribunal de la terre, car avec les vertus il en aura proscrit la justice, mais aux assises divines, où il ne se défendra point assurément d'être le grand conspirateur, le grand séditieux et le grand coupable. N'est-ce point lui qui a prétendu qu'avec la foi sont inutiles les œuvres, et l'inutilité des œuvres n'est-elle pas elle-

même l'absence des vertus chrétiennes ? Les vertus chrétiennes manquant, où seront donc les mérites dont récompense sera due dans la vie future ? Et alors à qui voudra-t-on que le mortel demande la félicité, pour laquelle il a été créé, s'il ne peut la trouver que dans le socialisme ?

A ces traits, reconnaissons dans la Réforme la mère du communisme ou du socialisme. A ces autres, qui vont suivre, nous distinguerons son père dans le Protestantisme.

Aux fruits on connaît l'arbre. Si donc vous voulez bien connaître le Protestantisme, examinez les fruits qu'il a donnés :

Il a produit d'abord l'impiété. Qui le nierait après l'avoir vu plus haut substituer immédiatement ou médiatement dans les âmes le philosophisme anticatholique à la religion surnaturelle et divine, et étouffer ainsi dans les cœurs la vie des vertus chrétiennes ?

Il a deuxièmement propagé l'esprit de révolte. Qui, dans les innombrables applications qu'en fit son libre examen, ne verrait cet esprit, malgré les illusions de vitalité progressive que les naïfs croyaient apercevoir dans ce qui n'était qu'une faible imitation de quelques rares vertus chrétiennes, par lui dérobées au Catholicisme en gardant dans sa symbolique certaines vertus de justice, d'humanité, de liberté et de progrès ?

Il a troisièmement déchaîné le maudit égoïsme. Qu'est-ce, en effet, autre chose que l'égoïsme ce système que la Réforme a préconisé partout, et par

lequel il a fait de chaque moi une divinité qui constitue tout homme non seulement l'arbitre infaillible de sa religion, mais encore l'arbitre souverain de sa propre fortune dans l'ordre social. Oui, l'arbitre souverain de sa propre fortune dans la société, de par le Protestantisme, est chaque individu, aussi bien dans l'ordre civil et politique que dans l'ordre religieux, parce que les vérités sociales sont d'abord des vérités religieuses. C'est la religion, en effet, qui, d'un côté, donne des droits à la société, fournit des titres à la richesse, et commande à l'opulence le soulagement de la pauvreté ; qui borne, d'un autre côté, les prétentions de l'indigence, justifie les inégalités sociales du présent, place le terme de la misère humaine au delà de la tombe, et creuse ainsi les fondements éternels de l'ordre au sein de l'humanité.

Quand le Protestantisme a établi les droits de l'individualisme religieux, il a donc établi du même coup la légitimité de l'individualisme social. Aussi, plein de gratitude, le socialisme met-il une fidélité scrupuleuse à exécuter le programme de son père. Comme lui, il est impie : nous l'avons déjà prouvé ; comme lui, il est révolté : c'est son histoire quotidienne ; comme lui, il est égoïste. Si le Protestantisme est l'égoïsme qui possède, le socialisme est l'égoïsme qui veut posséder. « Qu'il y ait des so-« cialistes généreux qui ne soient mus que par des « vues de justice, je m'empresse de le déclarer, dit « M. Auguste Nicolas ; que les masses mêmes n'aient « été d'abord échauffées et abusées que par ce sen-

« timent d'équité, j'aime à le croire pour l'honneur « de l'humanité » ; mais cette justice recèle encore l'égoïsme ; elle n'est pas la justice de Dieu, c'est leur justice personnelle ; ils la dérobent à Dieu, qui seul a le droit de l'exercer, et, les délais des jugements divins les impatientant et même les trouvant incrédules, ils les devancent par des arrêts qui leur sont propres, faisant acte de l'individualisme le plus pur en pratiquant le collectivisme le plus désintéressé. Généralement, du reste, la démagogie collectiviste ne prend pas même soin de dissimuler ses tendances exclusives. Pour peu qu'on inspecte ses rangs, on n'y trouve guère d'autres adeptes que ceux qui y poursuivent la satisfaction de leurs appétits privés. C'est vrai surtout quand on parle des socialistes dirigeants. Proudhon, qui les connaissait et pouvait les juger, fait ainsi leur portrait : « Si « j'interroge les divers entrepreneurs de réformes « sur les moyens dont ils se proposent de faire usage « pour la réalisation de leurs utopies, tous vont me « répondre dans une synthèse unanime : pour ré- « générer la société et organiser le travail, il faut « remettre aux hommes qui possèdent la science de « cette organisation la fortune et l'autorité publi- « ques. Sur ce dogme essentiel, tout le monde est « d'accord..... Inégalité dans le partage des biens, « inégalité dans le partage des amours, voilà ce que « veulent ces réformateurs hypocrites, à qui la rai- « son, la justice, la science ne sont rien, pourvu « qu'ils commandent aux autres et qu'ils jouissent. « Ce sont en tout des partisans déguisés de la pro-

« priété ; ils commencent par prêcher le communis-
« me, puis ils confisquent la communauté au profit
« de leur vertu. »

Concluons que le Protestantisme et le communisme ou le socialisme ne sont qu'une seule et même doctrine, le même héritage, légué par le premier, recueilli par les seconds, ceux-ci comme celui-là ayant la répudiation des croyances pour principe et la dissolution de la société pour résultat. On a pu voir dans l'un des traits caractéristiques qui ne sont pas dans les autres, et dire : « Le Protestantisme
« est individuel ; il exagère les droits de la raison
« humaine ; il fait de l'homme, de l'individu, en ce
« qui le touche, l'arbitre de la religion ; il pèche
« par l'excès de l'individualisme. Le socialisme, au
« contraire, penche dans le sens opposé : il pousse
« les droits de l'être collectif jusqu'à l'excès ; il dénie
« à l'individu toute indépendance, toute liberté,
« toute propriété, toute réalité. Ce sont donc non
« pas deux erreurs pareilles, mais deux erreurs
« opposées. Ce sont les points extrêmes de l'erreur.
« L'un permet à l'homme de faire Dieu à sa guise,
« l'autre ne lui permet pas de faire son champ à sa
« guise. »

Ainsi parlait, il y a peu de temps, M. Franz de Champagny, en répondant à M. Auguste Nicolas, sur la question qui nous occupe ; mais une réplique de M. Nicolas provoqua, de la part de son contradicteur, la rectification suivante : « Le dissentiment
« entre M. Nicolas et moi, dit-il, n'est pas réel.
« Dans sa réponse à l'objection, n'est-ce pas cette

« affinité morale, cette génération par voie du con-
« traire qui est invoquée pour établir le lien entre
« le Protestantisme et le socialisme ? Qu'importe,
« du reste, que logiquement ou illogiquement, direc-
« tement ou indirectement, par voie de conséquence
« ou par voie de contraste, l'erreur de Luther ait
« enfanté celle de Rousseau, celle de Saint-Simon,
« celle de Fourier ? L'important, c'est qu'elle les ait
« enfantées. Le Protestantisme du seizième siècle,
« la sophistique du dix-huitième, la Révolution de
« 1789 et de 1793, le socialisme et le communisme
« d'aujourd'hui se tiennent par une filiation incon-
« testable. La généalogie est certaine. J'attache peu
« de prix, je l'avoue, à savoir si d'un bout à l'au-
« tre, elle est légitime selon la logique, et si quel-
« qu'un des degrés n'est pas entaché de bâtardise.
« Luther et Calvin me paraissent responsables de
« tous leurs descendants, des bâtards comme des
« légitimes. »

Nous avons donc, pour donner du poids à notre thèse, l'autorité de deux grandes intelligences. Nous arrêterions là notre dissertation sur ce sujet, si nous n'avions encore à ajouter que le Protestantisme a désarmé la société et paralysé sa défense contre le socialisme qu'il a engendré.

Comme dans l'autorité, la société aurait trouvé dans les caractères une citadelle imprenable. Le caractère, en effet, se compose de deux éléments essentiels, qui sont deux grandes puissances : de principes arrêtés et d'une volonté ferme. Les principes tiennent le premier rang, parce que sans eux

la volonté, qui est pourtant un instrument vigoureux, ne serait d'aucun usage : une volonté ne peut être stable dans ses résolutions qu'autant que des idées suivies l'inspirent ou la dirigent; elle doit forcément flotter incertaine et ne rien produire tant qu'un esprit inconstant ne donne que des plans mal conçus ou mal ordonnés à sa conduite. Aux mains d'une conviction profonde, elle enfante, au contraire, des décisions qui sont prodigieuses et des dévouements qui sont héroïques. En quels hommes vit-on jamais plus de force d'âme, plus d'héroïsme et plus de pouvoir qu'en saint Louis, saint Bernard, saint Thomas de Cantorbéry, saint Grégoire VII, saint Dominique, saint François d'Assise, saint Ignace, saint Vincent de Paul, et même le doux saint François de Sales? C'est qu'ils possédaient les profondes convictions qui sont l'effet des principes immuables, et les indomptables volontés qui en sont le résultat ; et, pour l'enseignement des peuples, Dieu a voulu qu'après des siècles, les institutions que créèrent les Saints soient encore les seules qui protestent, par leur conservation séculaire, contre l'affaiblissement de la foi de notre époque et l'aplatissement de notre âge. Mettez donc au service de la société, sinon universellement, du moins généralement, ces deux éléments constitutifs du caractère, et vous verrez que nul ennemi ne pénétrera dans la place, parce qu'il y aura dans son sein d'intrépides défenseurs. Mais, hélas ! il n'y a plus de convictions dans les hommes, parce qu'il n'y a plus de principes dans les âmes ; on ne recon-

naît plus de signe qui permette de démêler ni le bien du mal, ni la vérité de l'erreur ; on a perdu la trace de la certitude ; la liberté des croyances a amené la destruction de la foi et l'effondrement de la foi a mis l'anarchie dans les intelligences. Or, quand on ne connaît ni le bien ni la vérité, on ne peut les vouloir. Voyez comment, dans notre siècle, on accepte tout ; comment on ne résiste à rien, pas même par un bulletin de vote ; comment, dans notre société moderne, on ne voit que lâchetés des âmes ou égoïsmes des cœurs : chacun ne cherche que sécurité privée ou qu'avantage personnel ; on ne sait plus que s'isoler dans l'amour de soi-même, et jamais se réunir pour donner aux autres ; l'abnégation est une vertu bannie du monde et les dévouements en sont proscrits ; on n'y compte plus qu'abdications du devoir et sacrifices à la passion ! Aussi que le socialisme achève de fourbir ses armes, d'organiser ses bataillons, et la société, une seconde fois démantelée, n'ayant plus de caractères vraiment chrétiens pour la défendre, n'aura pour planche de salut qu'une capitulation honteuse (1) !

Le dix-huitième siècle, sans doute, fut le vulgarisateur de cette désastreuse morale ; mais il n'a pas eu l'initiative de la révolution religieuse, il n'en a ni inventé ni posé les principes, il en a popularisé et fait descendre jusqu'au fond de la société les résultats. Mais c'est le seizième siècle qui est la première époque de cette révolution. C'est Luther

(1) *Du Protestantisme*, par Aug. Nicolas.

qui, le premier, déracina des cœurs, par son libre examen, la fixité des croyances, sans donner à ses disciples l'espoir de s'en jamais faire ; qui les livra, sans guide, aux caprices de l'autorité individuelle ; qui rendit ainsi stériles les volontés les mieux trempées, parce que, répétons-le, des esprits en proie tour à tour aux idées les plus contraires n'impriment aucune suite aux résolutions, aucun plan à la conduite, aucune dignité, en un mot, aux caractères. C'est le Protestantisme lui-même qui nous fournit la bonne fortune d'affirmer encore ce lamentable fait par l'aveu de M. Vinet, aussi distingué par la pénétration de son esprit que malheureux par son engagement dans l'erreur ; le Protestantisme encore qui confirme notre affirmation par un tableau statistique que la *Revue socialiste* de Stuttgard a publié très récemment, d'où il résulte que, là où les protestants sont, comme à Hambourg, en grande majorité, les socialistes emportent, aux élections, jusqu'à 59,3 pour cent des suffrages ; et ce mouvement ne paraît point à la veille de se ralentir. Les brebis suivent le berger aux pâturages où il les conduit. Or, voici que la houlette réformée finit par reconnaître la proche parenté qui existe entre Protestantisme et socialisme : à Albi, un pasteur calviniste applaudit, dans une assemblée de la Société des Droits de l'homme qu'il préside, aux outrages que le socialiste Jaurès a déversés sur l'armée parce que l'armée est la protectrice de la propriété et de la justice ; à Berlin, un ministre luthérien, du nom de Gochre, se convertit publiquement à la sociale,

et à Wittemberg, Blémhardt, un autre conducteur protestant, réunit ses paroissiens pour leur annoncer qu'il va désormais appartenir à cette famille (1).

(1) *Croix de Paris* du 27 octobre 1889, et *Croix du Tarn* du 29 octobre 1889.

CHAPITRE IX

LA FRANC-MAÇONNERIE, FILLE DU PROTESTANTISME

Origine de la franc-maçonnerie. — Les principes de la franc-maçonnerie furent d'abord identiques aux principes du Protestantisme. — Identité de leurs haines. — Communauté des inspirations. — Tendresses maternelles de la Réforme pour la franc-maçonnerie et tendresses filiales de la franc-maçonnerie pour le Protestantisme. — Efforts de Mazzini, de Garibaldi et d'Avezzana pour introduire le Protestantisme dans Rome. — Sentiments des francs-maçons Edgard-Quinet et Eugène Sue relativement au Protestantisme. — Préférences ou favoritisme. — Invasion du Protestantisme dans les dignités en France, dans les colonies. — Son influence est due à la franc-maçonnerie. — Armoiries communes au Protestantisme et à la franc-maçonnerie.

Des débris tombés sous les coups du marteau réformateur s'est élevée, au sein de la société contemporaine, une association qui, ayant pour membres toute la descendance protestante : rationalisme, naturalisme, athéisme, humanisme révolutionnaire, communisme et socialisme, ne peut refuser par conséquent à la Réforme ni le titre de mère ni la gratitude filiale qu'elle lui doit pour avoir donné le jour à ses adhérents. Aux noms, qu'on a entendus, de ces enfants du Protestantisme, on aura reconnu le toit commun qui les abrite tous, et, après avoir vu plus haut, par nos démonstrations, de vrais germains dans ces démolisseurs, le lecteur aura nommé

avant nous la franc-maçonnerie. Néanmoins, disons quelques mots encore pour lui prouver qu'il ne s'est point trompé, et qu'il existe entre les maçons et les protestants des liens non douteux de parenté.

Si l'on demande aux francs-maçons leur origine, certains répondent orgueilleusement que l'antiquité de leur race remonte à Salomon. C'est un conte, dont seuls les badauds de la galerie s'amusent. D'autres, moins prétentieux, font de la maçonnerie la progéniture directe des Templiers et des Albigeois. Cette filiation est encore peu admise. D'autres nomment les Hussites. Très favorablement accueillie, la paternité de Jean Huss trouve, pour la vénérer, de nombreux frères, même parmi les fortes têtes qui président aux loges.

Quand vient aux protestants le devoir de répondre à une question semblable : « Notre père est Jean « Huss, » s'écrient-ils comme ces francs-maçons.

Or, si l'histoire nous permettait d'accepter cette généalogie que francs-maçons et protestants se donnent, ne pourrions-nous pas dire, à notre tour, qu'ils sont de même race ? Ce serait un second témoignage irrécusable de parenté. Mais nous avons des documents moins équivoques pour établir la consanguinité. Nous avons la parole du grand pontife, l'autorité de l'histoire et l'identité des principes :

Au lendemain de son élection au siège suprême de la franc-maçonnerie, le 29 septembre 1893, Lemmi a écrit : « Nous ne devons pas oublier que « la franc-maçonnerie a eu pour berceau l'Italie et « les Socins pour frères. »

Ce fut en 1546, nous dit l'abbé Lefranc, qu'à Vicence, furent jetés les fondements de la franc-maçonnerie, dans une assemblée qui s'y était réunie pour conférer des matières de religion qui divisaient l'Allemagne. Héritier de Lœlius Socin, son oncle, Fauste Socin, d'une vaste intelligence et d'une activité infatigable, fut le fondateur de ses premiers établissements. Son entreprise fut, selon son expression, celle d'élever « un nouveau temple », et sous ce nom, il entendait une nouvelle religion, où il voulut réunir toutes les sectes, pour la substituer à l'Eglise de Jésus-Christ.

Ce grand projet, dit toujours l'abbé Lefranc, de bâtir « un nouveau temple » donna lieu aux disciples de Socin d'adopter pour armoiries le tablier, l'équerre et la truelle, signes distinctifs de ces étranges maçons qui démolissent au lieu d'édifier (1). Socin fut aussi le collecteur des principes qui servirent de base à ses doctrines. Ce ne fut d'abord que le principe de Luther : « L'Écriture est la seule « et unique règle de notre croyance. Pour en pren- « dre le vrai sens, il faut consulter les lumières de « la raison. » Ce qui démontre invinciblement que la franc-maçonnerie commença par une symbolique, qui ne différa point de la théologie réformatrice. Les hardiesses de la franc-maçonnerie peuvent bien avoir surpassé depuis les audaces premières de la Réforme, sa mère ; mais il n'y a pas, dans la dépravation des enfants, des raisons légitimes pour

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.

leurs ancêtres de nier la paternité. Si le Protestantisme voulait faire, sur son corps, l'amputation de tous les membres que leurs excès ont gangrenés, il y trouverait, même parmi ses ministres, de nombreuses suppressions à opérer pour avoir tiré du libre examen des conséquences qui, en demeurant logiques, ne conduiraient pas moins à une mort certaine sa famille toute entière.

Nous avons aussi l'identité des haines qui animent francs-maçons et protestants, et la similitude de leur but.

Toutes les haines que nourrit dans son âme la Réforme contre le Catholicisme, contre son dogme, sa morale, sa discipline et sa hiérarchie, se résument encore aujourd'hui, dans les sentiments du Protestantisme, par ce vers que Luther, sur le point de mourir, improvisa contre la Papauté, en qui, avec raison, il voyait l'Eglise toute entière :

Pestis eram vivus, moriens tua mors ero, papa !

« Vivant, j'étais pour toi la peste, pape ; mort, je serai ta mort ! »

Pareillement, toutes les haines qu'a toujours entretenues et entretient dans son cœur la franc-maçonnerie contre l'Eglise romaine et contre ses institutions, se résument, dans l'esprit des francs-maçons, par l'épitaphe qu'on grava sur le tombeau de son fondateur :

Tota licet Babylon destruxit tecta Luthèrus,
Muros Calvinus, sed fundamenta Socinus.

« Luther détruisit le toit de l'Eglise ; Calvin fit

« tomber ses murailles ; mais Socin en arracha les « fondements (1). »

Des promesses divines assurant à la vérité l'éternité pour terme, les prédictions ont dû forcément être mensongères ; mais, en nous épargnant la répétition de ce que nous avons dit touchant la guerre que les protestants et les sectaires qui composent la franc-maçonnerie ont toujours faite à l'Eglise, ces prophéties ne sauraient manifester plus clairement les tendances haineuses qui leur sont communes, ni mieux révéler les liens qui les unissent.

Nous avons troisièmement la communauté des inspirations. C'est le diable qui donna à Luther la mission de réformer l'Eglise. Tout le monde sait que le premier réformateur avait avec Satan des entretiens directs ; que le moine saxon ne s'en défend nullement ; qu'il raconte lui-même le colloque qu'il eut avec le démon à la Warbourg, où il fut confirmé dans le mandat qu'il avait précédemment reçu ; qu'il a voulu lui-même que la mémoire de cette conférence fût perpétuée dans une relation qu'écrivit sur son ordre Justus Jonas, son disciple ; que c'est fréquemment que ces apparitions lui furent renouvelées, et que souvent, pour entrer plus aisément en relations avec le novateur, Lucifer emprunta la figure d'une jeune femme éprise d'une ardente passion pour Luther, qui lui payait ses élans d'amour en lui laissant auprès de lui et dans son propre lit ses entrées libres (2).

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.
(2) Audin, *Hist. de Luther*.

C'est aussi l'enfer qui est l'inspirateur des francs-maçons, et personne n'ignore, tant sont nombreux et répandus les livres sérieux qui l'affirment, que Satan est évoqué dans les arrière-loges ; qu'il obéit à leurs invitations ; qu'il préside leurs assemblées sous des formes visibles ; qu'il leur donne des ordres et que ses volontés sont accomplies.

Nous ne sommes pas du nombre de ces dupes qui ont été les trop crédules victimes de Léo Taxil ; mais, sans recourir aux révélations mensongères de sa Diana Vaughan, auxquelles nous n'avons pu jamais ajouter la moindre foi, si nous trouvions sur ce point des incrédules parmi nos lecteurs, nous leur citerions un fait, sinon capable de les convaincre, du moins propre à les rendre moins réfractaires à notre récit. Il est tiré d'une brochure intitulée : *Catéchisme anti-maçonnique*, publiée par le P. Wyndham, supérieur des Oblats de Saint-Charles à Londres, l'une des plus belles conquêtes que l'Eglise catholique ait faites sur le Protestantisme. Sa question et sa réponse, disons-le encore et qu'on le remarque, sont celles d'une des autorités maçonniques les plus en honneur dans son pays : les voici toutes les deux :

D. « Un luciférien ou un sataniste peut-il être « admis au nombre des francs-maçons ?

R. « Evidemment oui, à condition qu'il considère « Satan comme le grand architecte de l'univers. »

« Le F.·. Wimper dit qu'en Arménie il existe une « secte religieuse appelée Yézide, qui adore le dia- « ble, et qui cependant remplit toutes les conditions

« maçonniques, de telle sorte qu'un maçon univer-
« saliste ne saurait refuser d'admettre ses membres
« à l'initiation. Ces gens croient que leur Dieu-
« diable est un Dieu véritable et vivant ; ils lui
« adressent leurs supplications et mettent leur con-
« fiance en lui ; ils possèdent un livre sacré ; ils ont
« même un nom, qu'il n'est pas permis de pronon-
« cer. Il y a là infiniment plus que le franc-maçon
« universaliste n'exige. La première condition est
« tout ce qu'il demande (1). »

C'est là chose tellement extraordinaire, qu'il est impossible qu'on puisse dire qu'elle est l'invention d'une imagination humaine, à moins d'admettre que c'est la plus malade des têtes qui l'a conçue. Il n'y a que la réalité qui puisse autoriser à transmettre à l'avenir l'histoire de pareilles extravagances. Mais, une fois cette réalité admise, trouvera-t-on surprenant que l'enfer dirige la franc-maçonnerie, quand la franc-maçonnerie compte dans son sein des adorateurs du prince de ce ténébreux empire ?

Et, après avoir signalé la soumission commune du Protestantisme et de la franc-maçonnerie au roi des enfers, qui pourra nier leur parenté, quand surtout nous recommanderons à l'attention de tous cet autre fait « que ce sont les anniversaires du
« jour où Luther se révolta ouvertement contre
« l'Eglise qui furent choisis dans le principe par
« ordre de Satan pour célébrer les grands évène-
« ments de la franc-maçonnerie, comme sa mani-

(1) Récit de la *Croix du Midi*.

« festation (1). » Ce ne peut être qu'à un père que de pareils hommages se rendent.

Nous avons quatrièmement les tendresses toutes maternelles de la Réforme pour la franc-maçonnerie, et réciproquement les tendresses toutes filiales de la franc-maçonnerie pour le Protestantisme.

I. Un père ne saurait ne pas avoir de la sollicitude pour l'avenir de ses enfants. Donner à ses fils une situation brillante ; marier ses filles noblement et richement, tels sont et doivent être, non seulement les légitimes ambitions, mais encore les efforts constants du cœur paternel. Or, le Protestantisme ne faillit jamais à ce devoir vis-à-vis de la franc-maçonnerie. Jugez avec quel empressement les peuples protestants durent partout lui ouvrir les portes ; avec quelle affection la Réforme dut accueillir sa fille et la caresser, pour que celle-ci ait pu arriver à compter aujourd'hui en Amérique 70,000 loges et une famille de 750,000 francs-maçons proprement dits, recrutés, dans les Etats-Unis, parmi les 5,454,827 membres des Sociétés secrètes, qui toutes pourraient au fond se prendre pour des Sociétés maçonniques, parce qu'elles travaillent toutes à la même fin et emploient les mêmes moyens (2).

Pour bien apprécier ce succès, il faut remarquer que, sur 60,000,000 d'habitants, le Nouveau Monde n'a que 15,000,000 d'hommes qui seuls peuvent garnir les rangs de la franc-maçonnerie.

(1) *Pouvoir de Marie ou compte rendu de la mission du Diois* (février 1896).

(2) *Péril protestant*, par Ernest Regnault, p. 50.

En Angleterre, où elle prit naissance en 1771, la franc-maçonnerie a toujours vécu dans la plus grande intimité avec le Protestantisme : les francs-maçons y fleurissent actuellement dans les mêmes proportions qu'en Amérique, et, si l'on veut savoir de quelles considérations ils y jouissent, on n'a qu'à voir la place qu'ils y occupent : ils peuvent s'enorgueillir, en ce moment, de compter, parmi les plus grands personnages, à côté de l'héritier de la couronne : lord Roberts, lord Kitchener, lord Methuen, sir Charles Warrend, lord Wolseley, lord Charles Beresford, etc...

Le Protestantisme va, quand il le faut, jusques à céder ses temples à la franc-maçonnerie. La *Pall-Mall Gazette* annonça, le 14 novembre 1896, qu'un « service maçonnique serait tenu, le lendemain soir, « à l'église protestante Saint-Philippe, *Earl-Court-« Road,* dans lequel M. Salmon et Miss William « chanteraient (1). »

« L'église Saint-Sauveur (église protestante) va « évidemment devenir populaire, dit le même jour-« nal dans son numéro du 2 avril 1897. Il va y avoir « un grand service maçonnique. On a parlé d'en « faire un à Saint-Paul (église aussi réformée). On « compte, dans le clergé protestant de Londres, les « maçons suivants : Dr Sinclair, archidiacre ; le pré-« bendaire Kitto ; M. Brownrig de la Société natio-« nale ; M. Buckland, prêcheur du matin aux En-« fants trouvés ; M. Péarce, chapelain du lord-maire, « et d'autres bien connus (2). »

(1) *Péril protestant*, par Ernest Renault, pag. 51.
(2) Même auteur.

La *Pall-Mall Gazette* du 28 mai 1897 dit encore : « Le grand office maçonnique de Saint-Sauveur-Sou- « thuward fut hier pittoresque et intéressant. Beau- « coup d'ecclésiastiques (protestants), qui étaient « présents, ont manifesté l'intention d'entrer dans « l'ordre maçonnique (1). »

Et ce qui n'est pas un médiocre honneur pour la franc-maçonnerie ni une marque indifférente d'affection de la part du Protestantisme anglais, c'est l'acceptation que donna, en 1897, le Rév. Dr Childe, curé réformé de Christ-Church, au choix que voulut faire de lui « le grand-maître, le prince de Galles, « comme l'un des grands chapelains à la réunion « annuelle de la grande loge des francs-maçons an- « glais, qui eut lieu dans le mois de juin de cette « année 1897 (2). »

De la protestante Angleterre, la franc-maçonnerie passa dans la huguenote Allemagne. L'accueil que le Protestantisme lui fit fut certes chaleureux et glorieux. La récipiendaire ne saurait assurément se plaindre de n'y avoir pas été noblement reçue. Ce furent les pontifes, fondateurs déjà célèbres de l'illuminisme allemand, qui l'introduisirent dans la Germanie. Weishaupt, professeur de droit à l'Université d'Ingolstadt, la propagea dans l'Allemagne du midi, et Knigge, baron hanovrien, en infecta l'Allemagne septentrionale. Les francs-maçons ne peuvent oublier que c'est l'Allemagne luthérienne

(1) *Le Péril Protestant*, par Ernest Renault.
(2) Ibid.

qui, en 1782, leur donna, dans le grand congrès maçonnique de Willemsbad, dans le Hanau, leur unification, en décidant que « feraient seules loi « dans la secte les décisions qui furent prises dans « ce convent, et qui, en effet, ont été suivies et gar- « dées jusqu'à nos jours par les diverses loges du « monde entier. » Elles étaient auparavant divisées comme les sectes protestantes, et cette division nuisait beaucoup à leur action. Unies désormais, elles ont pu mettre plus d'activité dans leurs travaux, plus d'ensemble dans leur marche, pour arriver plus sûrement et plus vite au but commun (1).

Après avoir vu dans les plus grandes nations protestantes les religionnaires embrasser ainsi les maçons, pourrions-nous douter de la parenté qui les unit ? Nous en douterons moins encore, lorsque nous aurons appris les marques de piété filiale que donne la franc-maçonnerie au Protestantisme.

II. Il suffirait de remarquer le rôle de la franc-maçonnerie en France dans l'affaire Dreyfus, pour apprécier combien sont vives les sympathies de ses membres pour le Protestantisme. Lorsque, en effet, au commencement des débats que souleva la question du pourvoi en revision de l'arrêt militaire qui envoya le traître expier son forfait à l'île du Diable, Schœurer-Kestner, calviniste, et ses complices réformés parurent avoir misérablement échoué dans leur criminelle tentative, intervint la scélératesse de Zola. Peu satisfait d'avoir travaillé, sa vie entière,

(1) *Hist. eccl.*, par Darras, tome XXXIX, pag. 141 et 142.

à une œuvre de démoralisation sociale par des livres immondes, Zola essaya de voler à leur secours ; mais, si ce pornographe, qui, comme on l'a dit, n'a jamais trouvé de saveur qu'aux immondices qui l'ont toujours attiré, put se dilater à l'aise dans le fumier dreyfusard, ainsi que le microbe se dilate au milieu des abcès et des chancres infectieux, il n'aboutit à recueillir qu'amende et prison d'un calomnieux pamphlet, malgré les plaidoiries retentissantes d'un avocat divorcé, presque aussi protestant que l'anglaise protestante qu'il s'est donnée. Après les efforts inutiles de l'abject romancier, aussi habile à décliner les coups de la justice qu'à remuer indécemment la fange et la pourriture, on vit apparaître la franc-maçonnerie avec ses armes, pour les prêter généreusement aux protestants, qui les premiers avaient ouvert le feu de la bataille. Après les loges du Puy et de Clermont, le tour vint de la loge *la Justice sociale* — O.·. de Paris, — qui adressa « au grand écrivain Emile Zola l'expression de sa « sincère admiration pour l'acte courageux qui l'a « fait condamner par les petits bourgeois trembloc « tants du jury de la Seine. » Elle envoya également l'expression de sa plus vive sympathie à MM. Picquart et Grimaud, ainsi qu'à tous ceux qui sont ou seront frappés parce qu'ils recherchent la vérité et la justice. Flattés seront de cette amitié, sans doute, les Manau, les Lew, les Bard et les Dumas. Elle déclara « traîtres à l'humanité les députés et séna« teurs qui, par leur vote, maintiennent une injus« tice et une iniquité, pour couvrir, quand même,

« un gouvernement aux abois, et un état-major « coupable de cette monstruosité (1). »

La loge *La Tolérance* jeta le cri d'alarme : « Un « innocent condamné pour le crime d'un autre est « au bagne ! Il y est maintenu parce que le parti « jésuite l'exige ! Le jésuitisme allié au militarisme, « et grâce à la lâcheté des gouvernants, sera-t-il « triomphant ? Non, si les hommes libres s'unissent « et mènent vigoureusement le combat (2). »

A ces documents ajoutons que le comité du *Grand Orient* a, sur les instances de Brisson, donné aux loges de province, dans le mois d'avril 1898, l'ordre formel de marcher en faveur de Dreyfus (3). Mentionnons encore ces faits remarquables, dont le lecteur pourra tirer facilement cette conclusion, que, si le Protestantisme a été la tête du syndicat dreyfusard, la franc-maçonnerie en a été le bras. En effet : 1° presque tous les témoins à décharge du procès Dreyfus-Zola sont des francs-maçons ; citons Yves Guyot, Clémenceau, Thévenet, etc... ; 2° l'orateur du *Grand Orient* de France, rapporteur national, le F.·. Hubbard, témoigna encore en faveur de Zola ; 3° le *Radical*, organe officieux des loges françaises, la *Lanterne*, la *Petite République*, et presque toute la presse maçonnique, ont marché avec le syndicat ; 4° le défenseur de Zola-Dreyfus, Me Labori, appartient à la loge du *Libre-Examen*, mot qui

(1) Citations du *Péril protestant* par Renault, pag. 130.
(2) *Péril protestant*, par Renault, p. 130.
(3) Ibid.

indique seul une attache significative à la famille des protestants (1).

Ne serait-il pas aveugle celui qui nierait encore l'étroite alliance qui existe entre la Réforme et la franc-maçonnerie, lorsque nous voyons les loges réclamer de concert avec les huguenots l'honneur de réhabiliter un ignoble soldat qui n'est qu'un infâme juif ? Si l'on ne savait ce que sont, en religion, le Protestantisme, la juiverie, la franc-maçonnerie, qui comprendrait ce trio, que M. Lasies appellerait volontiers « un trio de coquins », sans se préoccuper si son expression est ou n'est pas parlementaire ?

Les juifs, les protestants et les francs-maçons haïssent profondément le Catholicisme. Anéantir l'ennemi commun partout où ils le trouvent, voilà le but de leurs persévérants efforts et la fin qui les coalise. Or, la France est catholique. La diviser, la détruire, si possible, ou du moins la démembrer ne leur est donc qu'une satisfaction vengeresse ou une indifférence haineuse, et c'est pourquoi le procès qui agite la patrie, les complications internationales qui en peuvent résulter, les guerres qu'il peut allumer, le sang français qu'il peut faire couler, tous ces malheurs ni ne les touchent, ni ne les épouvantent. C'est là une page d'histoire contemporaine que Joseph Reinach résuma, un jour, dans quelques mots bien clairs. Nous ne désarmerons

(1) *Péril protestant*, par Renault, p. 168.

pas, dit-il : « Ou nous obtiendrons la révision du « procès, ou nous chambarderons tout (1). »

Mais qui donc est le premier coupable ? Le Protestantisme assurément. De même qu'il eut pour métier, au seizième siècle, de séparer par le ministère de Luther l'Eglise romaine en deux fractions irréconciliables, de même aujourd'hui, par le ministère de Scheurer Kestner, il a tenté de diviser la fille aînée de cette noble Eglise en deux camps hostiles, qui se battent, l'un pour enlever, l'autre pour conserver aux sectes l'avantage de régner sur les divisions dont la Réforme vit elle-même (2).

Mais cette alliance n'est pas une alliance de nos jours ; elle est traditionnelle, et remonte à des temps qui nous ont précédés. Souvenez-vous que c'est sur la tombe même des saints apôtres que Mazzini, Garibaldi, Avezzana, ces grands aventuriers, qui usurpèrent un moment la domination dans Rome même, avaient médité d'y faire fonctionner le Protestantisme, et réservaient au culte de la Réforme une des belles églises de la métropole du Catholicisme (3). N'oubliez pas encore cet autre franc-maçon de marque qui s'appela Egard Quinet, ni ce frère du nom d'Eugène Sue. L'ancien professeur du Collège de France avait fait contre l'Eglise le serment d'Annibal ; il voulait « étouffer le Catholi- « cisme dans la boue », et, dans son *Histoire de la Révolution*, il reproche deux choses aux assemblées

(1) *Péril prot.*, par Renault, p. 183.
(2) Ibid., p. 168.
(3) Perrone, *Regle de la foi.*

révolutionnaires de France : la première, de mettre trop de tiédeur dans la lutte contre la religion romaine ; puis, de n'avoir pas fait du Protestantisme la religion de l'Etat. Il le juge plus dangereux pour l'Eglise que la libre pensée officielle, et c'est pour faire le vide de l'idée religieuse qu'il fait appel à la Réforme : « Les sectes protestantes, dit-il, sont les « mille portes ouvertes pour sortir du Christianis- « me ». « Les rationalistes, dit Eugène Sue, ont « peut-être inopinément attaqué le Protestantisme, « sorte de religion transitoire....., de pont, si je « puis m'exprimer ainsi, à l'aide duquel l'on doit « arriver assurément au rationalisme pur ». Edgard Quinet et Eugène Sue voulaient donc de la part de la maçonnerie pour la société huguenote les embrassements tout fraternels, et leurs vœux ont été entendus. Il existe un parti religieux qui prépare une révolution politico-religieuse au profit du Protestantisme, et pour ne parler que de nous, grâce aux francs-maçons de cette fin de siècle, nous assistons, en France, à cet étonnant renversement par lequel, au mépris de toute égalité, l'infime minorité protestante accapare de compte à demi avec les juifs les emplois lucratifs et les faveurs de l'Etat, au détriment de l'immense majorité des catholiques. « Il est certain », dit un rédacteur du *Figaro*, dans un article intitulé : Péril protestant, « que les pro- « testants forment en France une caste puissante « et envahissante, plus puissante que ne le com- « porte sa proportionnalité numérique relativement « à la population, et plus envahissante *au point de*

« *vue de l'accaparement des fonctions que la pru-*
« *dence ne le commanderait.* » Qu'on y prenne garde, la guerre, clandestine sous ce rapport, que l'on fait depuis trop longtemps au « cléricalisme » ne saurait amener qu'une formidable réaction de la part d'un peuple odieusement mystifié. Qu'on juge si cette mystification n'est pas de celles qui crient hautement vengeance :

Il n'y a, en France, que 650,000 protestants. C'est, on en conviendra, une minorité à peine perceptible au milieu de 38,000,000 de Français nés dans la religion catholique. Eh bien ! la vérité est que la République a véritablement subi une véritable invasion du Protestantisme, dont la prépondérance sera la cause d'un krack : les premiers symptômes en semblent difficiles à nier, et il éclatera, sans doute, lorsque la population française sera tout à fait éclairée sur l'*orientation religieuse* du parti républicain. On doit s'apercevoir que ce travail d'instruction populaire s'opère activement. *Caveant consules !* On peut poser en fait qu'il n'est plus un département ministériel où l'examen des dossiers du personnel ne révèle l'extraordinaire pénétration de cet élément religieux dans toute l'administration gouvernementale.

Nous ne pourrons tout dire ; mais commençons nos quelques détails par le ministère de l'Instruction publique, parce que c'est par l'instruction publique que le Protestantisme compte opérer les plus grandes conquêtes :

Les trois directeurs de l'enseignement dans ce mi-

nistère sont trois protestants. Protestant : M. Rabier, directeur de l'enseignement supérieur ; protestant : M. Bayet, directeur de l'enseignement primaire ; protestant : M. Steeg, inspecteur général des écoles de garçons (mort aujourd'hui, remplacé par M. Gilles). Pensez si les coréligionnaires ont été oubliés dans les places inférieures ! C'est ainsi qu'on trouve :

I. A Paris : aux directions, les protestants dont les noms suivent :

1° A la direction de l'enseignement secondaire : MM. Rochn, chef du 2e bureau ; Wisemans, sous-chef du même bureau, et Uri, sous-chef du 3e bureau ;

2° A la direction de l'enseignement primaire : M. Schmit, chef du 2e bureau ;

3° Au comité du contentieux : M. Ducrocq, professeur à la Faculté de droit ;

4° Au conseil supérieur de l'instruction publique : MM. Perrot, membre de l'Institut ; Rabier, directeur de l'enseignement secondaire ; Berthelot, professeur au Collège de France ; Darboux, doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Paris.

5° Au comité consultatif de l'enseignement public : 1re section (enseignement supérieur) : M. Ducrocq, et comme membres de la commission des sciences de ce même comité : MM. Berthelot, Darboux, Perrot, Rabier et Tannery ; comme membres de la commission des lettres : MM. Himly, Perrot et Rabier ; — 2e section (enseignement secondaire) : MM. Bossert, Rochn, Perrot, Rabier ; — 3e section (enseignement primaire) : Mme Kergomard, et comme

membres du comité des travaux historiques et scientifiques : MM. Monod, Berger, Perrot, Buisson, Ducrocq et Frédéric Passy.

A la commission des voyages et missions scientifiques : encore M. Perrot.

A la commission consultative des diverses bibliothèques scolaires ou pédagogiques : MM. Darboux, Buisson, Berthelot, Edouard Petit, et Mme de Kergomard.

6° Au Collège de France : MM. Berthelot, Ribot, Franck, Albert Reville.

7° Au bureau des longitudes, palais de l'Institut : M. Stephan.

8° A l'Observatoire : MM. Fraissinet, Darboux et Bossert.

9° Au bureau central météorologique : MM. Liard et Darboux.

10° A l'école libre des sciences politiques : MM. Kœchlin, André Lebon, Dietz, Hart.

II. A Paris : grandes écoles spéciales, encore les protestants suivants :

1° Aux hautes études : MM. Darboux, Tannery, Berthelot, Gabriel Monod, Masperot, Guieysse, Giry, Paul Passy, Reville.

2° A l'Ecole normale supérieure : le Directeur et MM. Tannery, Monod, Andlert, Allemand, et Belliame, anglais.

3° A la Faculté de médecine : MM. Farabœuf et Paul Berger.

4° A la Sorbonne : le doyen de la Faculté des sciences et MM. Kœnigs et Troost.

5° A la Faculté des lettres : MM. Lithemberg, Hemly, Perrot, Buisson, Boutroux, Denis, Berjame, Lange, Baret, Antler, Seignabos, etc...

III. A Paris, lycées, se trouvent encore les huguenots ci-bas nommés :

1° Au lycée Louis-le-Grand : M. Riemann.

2° Au lycée Charlemagne : MM. Dhombre, Kottler et Braun.

3° Au lycée Saint-Louis : MM. Sirvent, Lang et Harmann.

4° Au lycée Montaigne : M. Gibb.

5° Au lycée Carnot : M. Kart et autres, dit-on.

6° Au lycée Sainte-Barbe : plusieurs professeurs que nous ne savons nommer.

IV. A l'école de filles de Sèvres : Mme Marion, directrice, protestante.

V. A l'école des langues orientales : plusieurs professeurs huguenots dont nous ignorons le nom.

VI. A l'école de filles de Fontenay-aux-Roses : la directrice, Mlle Saffroy ; un adjoint à la direction, et M. Melouzay, ce conférencier qui appelle le clergé français « les prêtres de Christ ». Avant lui, M. Pécaut y formait, dans ses conférences du matin, « les « vestales démocratiques », qu'il avait parfois besoin de modérer dans leurs exhubérances libres-penseuses par des calmants calvinistes (1).

VII. Enfin, l'Ecole Polytechnique et l'Ecole d'Application de Fontainebleau ont à leur tête des généraux protestants.

(1) Renault.

Les grandes écoles, même celles où l'on forme les maîtres et les maîtresses, étant ainsi dotées de directions protestantes dans la capitale, faut-il douter qu'il y ait, dans les facultés, les lycées et les collèges de toute la France, un nombre considérablement disproportionné, relativement à la population réformée, de recteurs, de proviseurs, de principaux, d'inspecteurs, de professeurs huguenots ? Nous ne les citerons pas ; mais on en trouvera une nomenclature de plusieurs pages dans le *Péril protestant*, par Ernest Renault, qui a le soin de déclarer qu'il est loin de la donner complète. Il n'en pourrait être autrement, car c'est toujours le même système de favoritisme qui persévère. En février 1897, le Conseil de l'Université se réunissait, sous la présidence apparemment du ministre, pour nommer son bureau et enregistrer les nominations récentes des professeurs. Or, le conseil a élu pour vice-président de l'année 1897 M. Sabatier, doyen de la Faculté protestante de Paris. Nous ne prétendons nullement contester les mérites personnels et la haute culture intellectuelle de M. Sabatier, mais, encore une fois, les catholiques français se sentent humiliés et froissés de voir qu'en tout et partout leurs hommes soient rangés... en dernière ligne.

Si maintenant le parti républicain persiste à dire qu'il n'y a plus de religion d'Etat, ne pourra-t-on pas lui répondre, avec Thiébaut, qu'il a des compagnons puissants qui se chargent d'en avoir une pour lui ?

Cependant, avant de tirer de ces détails une juste

conclusion, reportons nos regards vers un récent passé.

La loi scolaire qui nous régit fut, a dit M. Georges Thiébaut, « préparée, trucquée, glissée dans « l'arsenal législatif (1) », c'est-à-dire dans les antres de la franc-maçonnerie. « C'est bien, en effet, dit le « F.·. Lucipia, la franc-maçonnerie qui a discuté « et préparé dans ses loges toutes les grandes lois « démocratiques que le parlement a ensuite adop- « tées (2). »

« Votée sous le couvert fallacieux de la liberté de « conscience, uniquement pour l'avantage de la « Réforme, parce qu'on avait vu dans une école de « 50 élèves deux ou trois protestants à côté de 47 ou « 48 gâleux catholiques, cette scélérate législation « n'est encore intangible que pour faire ébaudir les « ridicules minorités du Protestantisme (3) ». Par la parole mielleuse des Pécaut et par l'infatigable action des Steeg et des Buisson, le Protestantisme, en effet, est arrivé efficacement à l'accomplissement, « par voie scolaire, de l'œuvre de réforme qui a « échoué, au seizième siècle, par voie ecclésiasti- « que (4) ». Il a obtenu que la nouvelle politique scolaire fût comme « une amende honorable de la « France à l'endroit de la réformation, dont nos « ancêtres (aux yeux de la majorité du parlement)

(1) *Croix de Paris.*
(2) *Péril protestant*, par Renault, p. 161.
(3) Thiébaut.
(4) Pécaut, cité dans *Péril prot.*, p. 282.

« avaient méconnu le prix ». Le libéralisme protestant a semblé dès lors prédestiné à organiser l'enseignement, comme le souhaitait cette hybride majorité, composée de spiritualistes, de positivistes, de matérialistes, d'hégéliens et enfin de francs-maçons, dont l'asile est assez vaste pour abriter tous les mécréants, et le cœur assez tendre pour les adopter tous, avec l'affection particulière qu'elle a pour tous les enfants du Protestantisme (1).

Et, affichant son titre de laïque, l'école a été, depuis ce moment, non pas, sans doute, pénétrée, mais tout au moins entourée, cernée par un ensemble d'idées et de sentiments, d'inspirations et d'aspirations qui étaient comme le legs d'une minorité confessionnelle, le Protestantisme, et d'une fraction de cette minorité, le libéralisme. A partir de ce jour, on a pu comparer l'école « à un temple égyptien, « plein de mystères, dont parle Taine dans un de « ses ouvrages. Le voyageur qui y pénètre contemple « avec étonnement les marbres, éclatants de blan- « cheur, des colonnes, et il se dit qu'un Dieu bien « grand doit résider dans un lieu si superbe. Puis, « lorsque le prêtre a écarté religieusement les ten- « tures magnifiques, il recule avec horreur, car le « Dieu qu'il aperçoit est un odieux crocodile ou un « serpent gigantesque en train de dévorer un hom- « me. Ainsi, chaque jour qui passe soulève un coin « du voile, dont la maçonnerie (par affection pour « le Protestantisme) a couvert le sanctuaire des

(1) Voyez *Péril prot.*, par Ern. Renault, p. 279.

« écoles laïques, et nous apercevons que la neu-
« tralité dorée n'est plus qu'une tenture destinée à
« dissimuler le Dieu protestant, avide d'holocaustes
« catholiques (1). » Lisez, en effet, un article du *Temps* sur Félix Pécaut à l'occasion de sa mort récente : « Le nom de Pécaut est plus que le nom
« d'un maître, dit l'organe protestant ; il reste com-
« me un programme et un idéal... Pécaut travailla,
« durant de longues années, à s'affranchir des chaî-
« nes de la scolastique et à conquérir la pleine au-
« tonomie de sa vie religieuse et morale. Un livre
« intitulé *Christ et la conscience* (1859) marqua sa
« rupture avec la tradition orthodoxe des églises
« réformées et fit scandale. Il ne se libérait pas seu-
« lement de l'autorité de la Bible, il écartait encore
« celle du Christ, dont il mettait en question la
« divinité et même la sainteté (2). »

Voilà l'un des maîtres des écoles laïques, *le faiseur de leurs programmes*, *le reptile protestant*, qui dévore l'âme de l'enfance française. Avec Buisson, les deux font la paire, car Buisson, enseignant comme Pécaut le Protestantisme libéral, était, comme lui, *le promoteur des lois néfastes* qui sont « le patri-
« moine intangible de notre République ».

Qu'on ne répète pas que les écoles publiques sont laïques ; qu'en matière religieuse, on y demeure absolument neutre ; on ne réussit point à abuser ainsi totalement les masses, et tout le monde sait

(1) *Péril prot.*, par Ern. Renault, pag. 294.
(2) Le *Temps*, cité par *Péril prot.*

que, dans toutes les chaires de l'enseignement, surtout quand on y parle d'histoire ou de philosophie, les professeurs ne fuient pas toujours, ne peuvent pas même fuir toujours l'occasion de parler de la Religion. C'est pour cela que Pécaut comptait sur eux, laissez-nous le répéter, pour « accomplir par « voie scolaire l'œuvre de la Réforme qui échoua, « au seizième siècle, par voie ecclésiastique ». Le mot est authentique, et le succès paraissait assuré à celui qui l'a prononcé. Qu'on sache bien pourtant que ces hautains défis n'empêchent point la France de « s'apercevoir peu à peu qu'en confiant ses en- « fants à l'Etat, elle ne les confie point à une puis- « sance neutre, mais à une puissance qui ne mon- « tre tant d'hostilité contre les catholiques que « parce qu'elle est inféodée à un parti qui se croit « orgueilleusement de taille à être le rival du Catho- « licisme (1). » L'augmentation notable que la discussion du budget de l'instruction publique a révélée, surtout pendant deux ans, dans le nombre des élèves qui fréquentent les écoles libres et catholiques ; la diminution également considérable qu'elle a relevée dans les lycées ou collèges de l'Etat ; les véritables désastres que les établissements universitaires ont dû subir aux rentrées d'octobre 1896 et d'octobre des trois années suivantes, ont été une protestation bien éloquente, en demeurant très pacifique (2). Que veut-on attendre de plus, pour mettre

(1) Thiébaut cité par la *Croix de Paris*.
(2) Voyez Rapporteur de la Commission du budget.

en lumière les sentiments de la nation au sujet d'une neutralité dont l'impiété ne peut être surpassée que par les scandaleuses préférences dont jouit une petite poignée d'hérétiques.

Et dans l'œuvre des laïcisations serait-on assez dupe, pour ne point voir aussi un dessein bien arrêté de substituer aux instituteurs catholiques des instituteurs protestants? Qui ne sait qu'il y a, dans l'Isère, la Lozère et le Tarn-et-Garonne, de vraies et nombreuses nichées de cette espèce, qui vont, comme un vol d'oiseaux lugubres, s'abattre dans les écoles normales, payées par l'Etat et dirigées par le Protestantisme, pour aller, mieux préparées, ronger la proie qu'on leur montre dans la foi des jeunes âmes catholiques (1).

Convenablement édifiés par les quelques détails, quoique incomplets, qui précèdent sur l'incroyable influence que le Protestantisme exerce dans l'instruction publique, nous pourrions pénétrer dans les autres ministères. Nous constaterions sans peine que luthériens et calvinistes sont, proportions gardées, quinze à vingt fois plus nombreux que les catholiques d'origine dans les fonctions publiques, surtout dans les grades supérieurs de la hiérarchie (2). En parcourant les chefs-lieux des départements et des arrondissements de France, nous avons pu compter naguère soixante-six préfets ou sous-préfets. Cependant, n'est-il pas vrai que, quand il

(1) *La Croix.*
(2) *Péril prot.*, p. 5.

s'agit de justice distributive, on devrait remarquer que les réformés ne comptent dans la nation française que pour un soixantième de la population entière, et montrer que l'équité, attendue aussi impatiemment qu'universellement, n'est pas un vain mot? A ce compte, la nomination de cinq ou six protestants à ces hautes magistratures auraient dû suffire pour faire droit aux exigences d'une impartialité bien comprise. Comment donc s'explique ce singulier phénomène? Pour en avoir un peu la clef, c'est à Paris qu'il faut aller. Ce voyage ne suffira pas seul, mais certainement il ne sera pas inutile. Là donc, à Paris, tout devient d'une limpidité admirable. « Le parlement est bondé de protestants, que « la candidature officielle y a fourrés : opportunis- « tes, radicaux-socialistes, voire même centre gau- « che, tous d'accord au fond, tous travaillant pour « leur chapelle. Le ministère, en général, en con- « tient plus encore : on les y a vus parfois en « majorité. Il y a un protestant sur soixante Fran- « çais, répétons-le, et il y a eu jusqu'à six protes- « tants sur dix ministres. La règle habituelle est « deux ou trois au moins. Dans les bureaux et aux « grandes directions, c'est mieux encore (1). » Nous l'avons fait voir déjà en détail pour le ministère de l'Instruction publique. Nous avons aussi nommé spécialement le département des Colonies, mais nous avons oublié de dire que partout, dans ce ministère, se trouvent des huguenots admirateurs

(1) *Péril prot.*

de la protestante Angleterre, entre autres MM. Binger et You. Aux Affaires Etrangères encore, les hauts employés, dans une forte proportion, sont des protestants coréligionnaires plus ou moins zélés de nos rivaux d'Outre-Manche et de nos ennemis d'Allemagne.

« Si nous sortions de France, nous trouverions, « dans la plupart des colonies, des Laroche quel- « conques, adversaires-nés de nos missionnaires « catholiques, qui sont les pionniers et les soutiens « de notre influence ; partisans naturels, au con- « traire, des prédicants anglais, américains, alle- « mands, qui propagent à la fois le Protestantisme « et la haine de la France parmi les indigènes de « nos possessions (1). » Nous trouverions, à Tahiti, que les archipels catholiques (les Tuamotu, les Gambiers, les Marquises) n'ont plus le droit, comme auparavant, de nommer des représentants au conseil général. Seuls les deux archipels en majorité protestants pourront nommer des conseillers généraux, et, quoique les ressources de la colonie soient surtout fournies par les catholiques de la colonie, on a enlevé aux prêtres catholiques quatre traitements métropolitains sur six pour en donner le montant aux ministres protestants : à trois pasteurs on donne 12,000 francs, à deux prêtres catholiques 4,000 francs seulement (2).

(1) *Péril prot.*

(2) *Croix de Paris*, 13 décembre 1899.

On devine que les documents ne nous manqueraient pas pour démontrer que les catholiques occupent numériquement partout une place très inférieure à la situation lucrative et à la fois honorifique des huguenots, mais nous croirions, en les produisant, nous livrer à des détails trop longs, et, pour les éviter, nous renvoyons nos lecteurs désireux de mieux s'instruire à l'intéressant chapitre IX (la conquête protestante) de l'ouvrage de M. Ernest Renault.

Maintenant nous dirions presque que la coterie protestante est un Etat dans l'Etat, tant elle s'achemine vite vers la puissance ; mais attendons, pour porter ce jugement, d'avoir considéré le Protestantisme aux colonies.

« Sait-on, écrivait un journal le 17 janvier 1896 (1), « qu'en ce moment et depuis des années, en pleine « Kabylie, des méthodistes anglais, *envoyés parfois*, « *dit-on, par ce même gouvernement français* qui « met en interdit nos missionnaires, tant l'esprit « d'aveuglement et de trahison est dans l'air, des « méthodistes anglais, disons-nous, font, sous pré- « texte de propagande religieuse, de la propagande « anglaise et anti-française, distribuent des secours « aux Kabyles ruinés, pour leur faire toucher du « doigt que, si l'administration française les a « réduits à la misère, ils auraient tout à attendre « de la *généreuse Angleterre* ? » Ainsi a fait durant douze ans un missionnaire méthodiste anglais, du

(1) *Croix du Midi.*

nom d'Arthur Liley, à Monstaganem, au milieu des tribus environnantes et le Dahra (1).

« Je n'ignore pas, a dit un jour à la tribune M. « de Saint-Germain, que des saisies ont été faites « dans la maison des missions protestantes de « Djemma-Saharidj ; que des Kabyles, sortant le 3 « mars 1896 de cette maison, ont été trouvés por- « teurs de médicaments et de poudre enveloppés « dans des journaux anglais. » Devant le tribunal correctionnel de Tisi-Ouson, un inculpé du nom de Ferhat avoua que son père avait reçu, il y avait cinq ans, d'un missionnaire anglais « de la poudre « et des balles ». Il était poursuivi lui-même parce que M. l'Inspecteur de la Sûreté P... avait découvert, dans le gourbi de Ferhat, une grande quantité de poudre anglaise. Tolérer de tels pasteurs dans nos possessions françaises n'est-ce point se faire complice de leur trahison ?

Vers les dernières années de la Monarchie de Juillet, un groupe de huguenots, conduit par le comte de Gasparin, se rendit au ministère des affaires étrangères. M. Guizot, un grand protestant, dirigeait ce ministère : « L'Eglise réformée, commença « M. de Gasparin, a décidé d'envoyer une mission « protestante en Syrie, nous venons solliciter votre « appui moral et votre concours budgétaire. » — « Vous n'obtiendrez ni l'un ni l'autre », répondit

(1) *Péril prot.*, p. 155 et suiv. — Le méthodisme eut son berceau à Londres, en 1739, et pour père John Wesley. C'est lui qui a donné au Protestantisme son allure conquérante et qui lui fournit aujourd'hui des budgets fabuleux pour faire une guerre à outrance à l'Eglise romaine.

sèchement M. Guizot. — « Eh quoi ! répliqua M. de « Gasparin, vous allouez des subsides aux établis- « sements des Jésuites, et vous refuseriez la même « faveur aux nôtres ? » — « Assurément, les Jésui- « tes représentent en Syrie l'influence française, dit « le ministre. »

« — Et nous, repartit le comte ? »

« — Nous ? Hélas ! reprit, avec un accent de pro- « fonde tristesse, M. Guizot, une déplorable fatalité « nous condamne, nous autres, fils de la Réforme, « à incarner au dehors l'influence britannique. En « Syrie, nos missionnaires seraient les fourriers de « l'Angleterre. »

De nos jours, on pense et on agit autrement. Ce sont les Sociétés protestantes de colonisation qui sont préférées aux missionnaires catholiques. Voici un document qui jette un jour nouveau sur la question que nous traitons. C'est une épître stupéfiante que nous recommandons à l'attention du lecteur :

SOCIÉTÉ PROTESTANTE DE COLONISATION

« Versailles, le 16 octobre 1885,
« 85, rue des Chantiers.

« MONSIEUR,

« Vous nous avez été indiqué comme demandant « une concession à Terga, et en même temps il nous « a été rapporté que vous étiez protestant. Si c'est « le cas, veuillez nous le faire savoir, car, comme « M. le Gouverneur général a bien voulu décider « que les deux tiers des concessions de Terga ou

« Targot seraient réservées aux protestants patron-
« nés par notre Société, nous serions tout disposés
« à vous comprendre dans la liste de nos protégés,
« si vous êtes, en effet, protestant, ou disposé à
« faire suivre à vos enfants quand ils seront grands
« l'instruction religieuse du pasteur.

« Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'a-
« gréer, Monsieur, mes meilleures salutations. Si-
« gné : Eugène Réveillaud, secrétaire général de
« la Société Coligny. »

M. Eugène Réveillaud n'est autre que le rédacteur de la *Franche parole* et du *Signal*, qui sont deux journaux réformés, et l'agent principal des Sociétés protestantes. Il est de plus apostat. On comprend donc qu'il ait des préférences pour ses coréligionnaires, et qu'il prêche l'apostasie ; mais on ne saisit guère pourquoi M. le Gouverneur général réserve ainsi les deux tiers des concessions de certains villages algériens à de tels agents de l'influence anglaise. Accorderait-il de pareils privilèges à des Sociétés catholiques et françaises ?

On a aussi trouvé étranges les marques particulières d'intérêt données par M. Félix Faure lui-même aux protestants.

Lorsque surgirent les premières difficultés avec les Hovas, M. Félix Faure, alors sous-secrétaire d'Etat aux colonies, offrit officiellement à M. le pasteur Bœgner, directeur de la Société française des missions protestantes, le privilège d'envoyer des agents parmi ces populations ; mais M. Bœgner refusa, disant que ses missionnaires ne pouvaient

aller là-bas que « s'ils y étaient invités par ces po-« pulations qui ont leur organisation ecclésiastique « particulière ».

N'est-ce pas absolument phénoménal, et peut-on s'expliquer une pareille attitude gouvernementale ?

Et M. Laroche ne dut-il pas aussi sa nomination de résident général de Madagascar à M. Félix Faure ? Les journaux l'ont affirmé, mais, si cette exaltation n'est pas son œuvre personnelle, il nous est permis de dire que le ministre qui a obtenu de M. le président la ratification de son choix n'ignorait pas que c'était à un apostat, devenu protestant pour faire un riche mariage, qu'il confiait cette dignité quasi-royale, et assurément nous ne serions pas téméraire en pensant que le Protestantisme du privilégié fut la raison déterminante de son élévation. Ce ministre ne s'appelait-il pas M. Trarieux ? L'histoire que nous venons de raconter nous autorise du moins à le soupçonner ; ce que nous allons ajouter n'étonnera donc personne.

A Madagascar, en compagnie de M. Laroche, le secrétaire général fut un protestant, M. Bourde ; le résident général pour l'Imérina fut M. Vergue, un protestant encore ; la majorité de l'entourage de tout ce monde fut protestante ; d'où il suit que les protestants furent maîtres des places et que les fonctionnaires de l'Etat furent généralement des réformés.

Cependant, tout indiquait que c'était notamment les protestants qu'il fallait éloigner de la colonie : on avait à profiter d'abord de l'exemple d'un illus-

tre politique qui, tout chaud protestant qu'il était, n'avait point voulu renier son patriotisme français, trahir son pays, livrer à la Réforme la Syrie, dont les siens auraient fait une possession anglaise.

On avait, en second lieu, les avertissements de l'ingérence occulte des Anglais dans notre politique coloniale. Ecoutez, s'il vous plaît :

Le 22 octobre 1884, à 8 heures du soir, eut lieu, à l'hôtel du Louvre à Paris, sur l'initiative des missions évangéliques, une réunion, à laquelle assistaient notamment MM. Alexandre, Gillet et Sewel, missionnaires anglais ; Frédéric Passy, alors député, et M. de Pressensé (celui-là même qui est mort depuis peu de temps), MM. Théodore Monod et Hollard, pasteurs français ; MM. Boeger, Salliens, et quelques autres journalistes, hommes politiques ; etc..... La réunion avait pour objet d'étudier les origines du conflit survenu entre les Français et les Hovas.

Après avoir consulté « le livre rouge », signé par le gouvernement hovas, mais adressé par les sections anglaises des missions évangéliques, on déclara, pour prouver sans doute que le Protestantisme ne se mêle pas de politique, que la guerre faite par la France aux Hovas était injuste ; que la France n'avait aucun droit sur le territoire hovas, et que la seule compensation qu'il serait possible de lui accorder serait la concession d'un point sur le littoral, Diégo-Suarez, par exemple, mais à la condition qu'il serait bien entendu que la France ne serait que concessionnaire de ce point, n'aurait

aucun droit de pénétration et que Diégo-Suarez resterait port franc.

M. Salliens fut chargé de rédiger une notice sur les décisions de la réunion, notice dont M. Frédéric Passy fit la préface.

Dans cette préface, l'ancien député écrit cette phrase : « Nous croyons avoir démontré que la « France n'a aucun droit réel sur Madagascar. »

Tout cela s'explique : le Protestantisme français préfère l'influence anglaise à l'influence française, toujours teintée de catholicisme. Dans la préface d'un livre sur Madagascar, traduit de l'anglais par le pasteur Monod, ce patriote écrit cette phrase : « Le monde est destiné à devenir anglo-saxon, et « ce serait un bien ! »

Quoi ! des pasteurs osent participer à des délibérations anti-françaises, accuser la France de répandre injustement le sang innocent, faire publiquement des vœux contre la patrie, et le gouvernement français, qui ne sait voir dans les curés que des fonctionnaires, pour se donner le droit de confisquer leur traitement, n'a pas senti l'outrage de MM. Monod et Hollard !

Dira-t-on que la réunion était privée ? C'était au Louvre ; mais, soit admise l'explication qu'on donne du silence de l'administration, qui a tout ignoré et n'a pu rien punir, qu'on demande à nos ministres des cultes si les réunions privées sont plus dangereuses dans les palais épiscopaux, et si, le cas échéant, lorsque la presse aurait porté à toutes les oreilles le bruit de pareilles actions et de sembla-

bles discours, les foudres gouvernementales auraient épargné même nos vénérés évêques ! — Mais continuons nos citations :

« La France, dit M. de Mahy, député radical de « la Réunion, a fait la conquête de Madagascar pour « le grand bien des Hovas. Après une campagne « qui a coûté la vie à plus de sept mille de nos « soldats, au lieu de soumettre les Hovas à notre « domination, nous affirmons leur suprématie sur « toutes les peuplades de l'île. Les missions an- « glaises se sont aussitôt mises en campagne, et « elles n'ont pas manqué d'exploiter contre nous la « situation. Ce sont elles, en effet, qui suscitent « contre nous, ou mieux contre les Hovas, ces ré- « voltes partielles qui menacent de se transformer « en révolte générale. Le plan de la Société géné- « rale biblique anglaise, secondée par les Sociétés « bibliques qui ont leurs succursales en France, est « d'acculer le gouvernement français à une nou- « velle expédition qui coûterait deux ou trois cents « millions et trente mille hommes. Elles espèrent « qu'en présence de cette éventualité, la France « renoncerait à sa conquête qui ferait retour à l'An- « gleterre. » Si les gouvernants français n'avaient enfin aperçu le péril, et envoyé dans la grande île le bras vigoureux de l'illustre soldat qui maintenant la gouverne, les missions évangéliques nous feraient perdre encore Madagascar, en attendant de soulever contre nous les populations arabes d'Algérie, auxquelles elles fournissent des armes et des munitions (1).

(1) *Croix du Midi* du 10 juillet 1896.

Notre Société des missions évangéliques reçoit d'Angleterre des subventions et travaille pour elle en beaucoup de pays. « L'alliance évangélique in-« ternationale a une branche française, qui colla-« bore avec la branche britannique et la branche « allemande, et j'ose affirmer, sans qu'on me puisse « contredire, qu'en des circonstances que je préci-« serai au besoin, elle a travaillé avec les branches « étrangères dans un intérêt contraire à l'intérêt « français. » Ainsi parlait à la Chambre le député de la Réunion, il y a trois ans, et dans un discours plus détaillé, il ajoute :

« La question du rôle joué par un groupe de pro-« testants en France n'est pas seulement d'ordre « colonial ; elle est d'ordre national. L'Angleterre, « sous prétexte de confraternité religieuse, s'est mé-« nagé des concours puissants parmi nous. Elle « menace notre race dans son existence même. Les « protestants français, ou tout au moins la plupart « d'entre eux, se font les dangereux instruments de « l'intérêt anglais et allemand dans notre pays et « ses possessions.

« Il existe une puissante Société biblique britan-« nique et étrangère, dont le siège est à Londres et « la plus importante succursale à Paris... L'article « 9 consacre l'alliance de toutes les sectes et déno-« minations protestantes. Le comité se compose de « trente-six membres, dont six étrangers.... Sur « trente-six, on compte donc trente Anglais.

« Toutes les Sociétés qui en dépendent reçoivent « l'impulsion de la Société-mère subventionnante

« et dirigeante, et sont imprégnées de son esprit.
« Or, continue M. de Mahy, je le répète et j'y in-
« siste, la plus importante succursale de cette orga-
« nisation est à Paris.

« L'Angleterre possède chez nous un moyen
« d'action puissant par le personnel attaché à ses
« associations, personnel nombreux, honorable,
« appartenant directement ou indirectement à notre
« classe dirigeante, *se confondant souvent avec notre*
« *personnel administratif et gouvernemental.* »

« Evidemment notre politique ne peut être « faus-
« sée » par les sympathies et les attaches confes-
« sionnelles que ces personnages entretiennent avec
« d'autres personnalités, non moins influentes, au
« delà de la Manche et même au delà du Rhin. On
« ne comprendrait pas autrement notre conduite
« politique, cette allure contradictoire, incohérente,
« inévitablement malfaisante, et dont on ne peut
« trouver l'explication que dans le tiraillement des
« influences adverses, parce qu'elle ne se trouve
« que là.

« C'est ce lamentable état de choses qui nous
« a fait perdre l'Ouganda et notre situation en Egyp-
« te ; c'est lui qui influe d'une façon néfaste *même*
« *sur notre politique intérieure ;* c'est encore lui qui
« est en train de nous faire perdre Madagascar,
« cette colonie que nos enfants ont arrosée de leur
« sang et qui nous appartient en fait et en droit
« depuis plus de deux siècles.

« Pendant notre avant-dernière campagne à Mada-
« gascar, en 1884, il s'est tenu à Paris, au boulevard

« de Port-Royal, un conciliabule protestant secret, « provoqué par la Société biblique de Londres, « auquel assistaient des délégués qu'elle y avait « envoyés, et qui décidèrent de publier un compte « rendu de leur délibération, calculé de façon à « influer sur l'opinion publique et le gouvernement « français. »

Ce conciliabule, il faut en convenir, ressemble beaucoup à la réunion de l'hôtel du Louvre, ce qui accuse une récidive propre à ouvrir les yeux des moins clairvoyants. Les deux ont eu la même pensée et le même but, celui d'établir maîtresse de tout, même du gouvernement français, la coterie internationale protestante, qui obéit au signal de Londres, où se fixent encore les regards de Berlin quand il s'agit de politique religieuse. C'est sur ce signal que cette coterie osa demander, en 1884, qu'on confiât aux méthodistes de Madagascar la direction des écoles françaises, où ils promettaient, pour obtenir la concession, d'apprendre le français aux jeunes Hovas. Le voile de l'habileté n'était pas assez épais, pour empêcher de voir le dessein qu'on avait conçu. S'emparer de l'éducation des indigènes, pour en faire des Anglais après en avoir fait des protestants, était une ambition qui venait d'Outre-Manche. Nous ne savons si les intrigues britanniques eurent du succès; mais nous craignons que le pouvoir n'ait été abusé, comme il l'a été il y a peu de temps. Une note communiquée par le ministère des colonies ne nous apprit-elle point que « les immeubles « du palais royal ont été affectés aux écoles profes-

« sionnelles et aux écoles françaises des missions « évangéliques » (lisez méthodistes) (1).

On doit pourtant savoir à Paris que les méthodistes sont nos pires ennemis ; que ce sont eux qui suscitèrent le fahavalisme ; que tous les chefs de la rébellion étaient leurs créatures ; que les missionnaires protestants eux-mêmes sont coupables d'avoir prêché la guerre sainte contre la France. « O peuple « malgache, s'écriait l'un d'eux, en parlant à un « auditoire de deux mille âmes réunies à Tananarive, vous êtes des hommes, et vous ressemblez « à des femmes ; vous avez de la poudre et des « armes, des fusils et des cartouches, et vous êtes « des lâches. Réveillez-vous donc, et chassez vos « oppresseurs. » Un autre tenait ce langage à quelques kilomètres de Tananarive : « O peuple malga- « che, vous êtes comme Lazare dans le tombeau. « Le jour viendra bientôt où les Anglais chasseront « les tyrans, et vous ressusciterez (2) ».

Jusques à quand donc durera notre aveuglement? Jamais, non, jamais, la situation de la France ne sera ferme et bien établie à Madagascar tant que l'influence catholique n'aura pas été substituée à l'influence protestante. Ce n'est pas seulement M. de Mahy qui nous apprend que là-bas catholique sera toujours synonyme de Français, et protestant synonyme d'Anglais ; mais c'est universellement

(1) *Croix du Midi*, 14 mars 1897.

(2) *Phare de la Loire*, cité par la *Croix du Midi*, 16 juillet 1896.

qu'on le constate, et rien, au reste, n'est plus vrai que cette parole, dût-on l'appliquer même à ces deux pasteurs français du nom de Lauga et Krüger, qui marchent, à Madagascar, la main dans la main avec les Anglais, faisant ensemble l'œuvre de l'Angleterre au préjudice de la France. Cet autre mot de M. Blavet, qui l'a écrit dans son remarquable ouvrage *Au pays des Malgaches*, trouve opportunément sa place à côté de M. de Mahy : « La France « n'a qu'un adversaire à craindre dans la grande « île africaine : le Protestantisme. »

Mais cet adversaire n'est pas seulement aux colonies ; nous avons fait remarquer qu'il tient aussi des complots en France, dans la capitale de la France ; le syndicat Dreyfus vient de nous en donner une preuve lamentable dans l'union du Protestantisme avec la Juiverie, conspirant ensemble pour le déshonneur de notre incomparable armée et la ruine de la patrie, et cela, hélas ! n'empêche, n'empêchera point que ce sont et ce seront toujours les protestants qui ont et auront les faveurs à l'intérieur comme à l'extérieur. Soixante-six préfectures ou sous-préfectures étaient naguère, avons-nous dit, aux mains des réformés, et, tandis que, malgré la vaillante parole de M. de Mun, on supprime odieusement, dans le budget de 1897, aux vieux prêtres de la nation une somme de 18,500 francs, jusqu'ici accordée à leur âge et à leurs infirmités, on vote, sans aucune diminution, les secours ordinaires aux pasteurs protestants ; tandis qu'on accorde aux séminaires protestants une subvention de 26,500 francs,

on refuse d'accorder un petit sou aux séminaires catholiques, et, ce qui est beaucoup plus grave, tandis que les ministres protestants sont admis, dès qu'ils le désirent, aux asiles, aux maisons de correction et aux hospices ; que leurs livres, au nom de la liberté de conscience, y circulent sans entrave, le prêtre, comme le catéchisme, trouve fermée la porte de l'école, barrée l'entrée de la prison, inaccessible l'hôpital, et on voit ainsi condamnée à la stérilité par des hommes la mission qu'a reçue de Dieu le sacerdoce d'instruire l'enfance et de consoler le malheureux. Est-ce l'égalité qui veut des privilèges ? la justice qui commande l'ostracisme ? le patriotisme qui dicte les faiblesses, qui inspire les complaisances, au détriment du pays que l'on trahit ?

Quelles peuvent donc être les funestes influences qui grossissent ainsi, au profit du Protestantisme, la part qui lui revient dans les faveurs, dans la fortune et dans la gloire ?

Le favoritisme protestant a trouvé plus haut, sans doute, une raison d'existence dans l'esprit de famille, qui s'incline vers les frères plutôt que vers l'étranger ; mais ce motif ne suffit pas, car la tendresse qu'engendra la parenté ne saurait inspirer les préférences en faveur des réformés à ceux des matadors de la puissance qui ne sont pas huguenots. Lors donc que des préférences ont été commises au profit du Protestantisme, il n'y a plus qu'un pouvoir supérieur et occulte qui ait pu les faire mouvoir dans le cercle autour duquel on les force à

tourner toujours sans jamais trouver la fin des iniquités qu'on leur fait un devoir de commettre. Or, ce pouvoir occulte et supérieur est l'ordre maçonnique : c'est la franc-maçonnerie que l'on écoute. « Nous vivons en franc-maçonnerie et non en Répu« blique, » a dit un grand évêque, et la franc-maçonnerie a donné raison à cette judicieuse parole. Lucipia se chargea de la rendre célèbre le 14 décembre 1895 dans la fête de la loge parisienne *La Fraternité des peuples*. — Il s'écria : « On dit partout que « nous ne sommes pas en République ; que nous « sommes en franc-maçonnerie. Le mot est de l'évê« que Gouthe-Soulard. Eh ! il aurait raison cet évê« que, si franc-maçonnerie et République n'étaient « pas précisément la même chose. » En 1894, dans un convent, M. Gadaud, sénateur de la Dordogne, qui devint plus tard ministre, avait parlé aussi explicitement en disant que « la franc-maçonnerie n'est « autre chose que la République à couvert, comme « la République elle-même n'est autre chose que la « franc-maçonnerie à découvert ». « L'Etat, c'est « nous, » a dit un autre franc-maçon de marque, M. Geyès, au convent maçonnique de 1898.

Oui, la franc-maçonnerie française a déchiré le voile qui cachait sa ténébreuse action politique et sociale ; son plan nous est connu ; son convent a clos ses assises annuelles de 1897 en renouvelant sa déclaration de guerre à la liberté, à la fraternité, à l'égalité ; elle ne veut plus être « cette association « philanthropique dont les adeptes vantaient si haut « les bienfaits. Elle prétend jouer un rôle prépon-

« dérant dans les affaires du pays et de l'Etat, ins-
« pirer les décisions du parlement, dicter les actes
« des gouvernants ; elle prétend régner en souve-
« raine sur la France réduite au plus étroit vasse-
« lage (1) ». Elle entend exécuter les volontés d'un de ses plus illustres frères dont le pouvoir français est et doit être l'exécuteur testamentaire : Edgard Quinet, avant de mourir, n'a-t-il pas rappelé que « le Protestantisme est la porte par où la France « doit sortir du Christianisme » ? Il faut donc reléguer les catholiques aux derniers rangs, élever les protestants aux premiers, accorder à ceux-ci la suprématie, imposer le joug à ceux-là.

Il s'en suit que les protestants sont au pouvoir, dans les coulisses du pouvoir, dans les situations influentes du pouvoir, « pour l'accès desquelles, a « dit avec raison M. Thiébaut, des congrégations « judéo-protestantes, *comme la franc-maçonnerie*, « font la courte échelle aux coréligionnaires, à l'ex-
« clusion de l'élément fondamental de la population « française, qui est, malheureusement pour lui en « ces conjonctures, d'essence, d'origine et de tem-
« pérament catholiques. Ce sont là des choses qu'on « peut dire, qu'il faut dire et vulgariser, quelques « colères et quelques rancunes que ces assertions, « même contestées, doivent soulever dans le monde « protestant. Celui-ci ne chemine plus en France « casque en tête et arquebuse au poing, en conflit « armé avec le pays, qui se refuse à la Réforme. Il

(1) *La Croix de Paris.*

« y chemine *par les voies possibilistes de la conquête* « *subreptice des pouvoirs et des directions,* poursui- « vant ce qu'il veut, et le préparant avec une mé- « thode qui ne répugne d'ailleurs à aucun strata- « gème, et à laquelle l'abominable parodie parle- « mentaire... offre un champ illimité de compli- « cité.

« On n'a pas réussi, trois siècles durant, à atta- « quer le pays de front, ni à venir à bout de la ré- « sistance de la race à l'assimilation anglaise et « germanique. Révoltes, révolutions, invasions suc- « cessives jusqu'à celle de 1870, incessamment di- « rigées sur nous par les races protestantes n'ont « pu modifier la cérébralité française, qui est tou- « jours revenue plus ou moins promptement à son « pli d'origine. On s'y est alors pris d'une autre « façon : le Protestantisme, qui est avant tout par- « lementaire, en tant que formule de la bourgeoisie « dite libérale, s'est mis à exploiter ici le sédiment « d'idéalisme républicain déposé dans nos cerveaux « par la culture des lettres grecques et latines, par « les humanités et le Christianisme lui-même. Il a « substitué, lui, la modalité collective et parlemen- « taire, qui est la modalité anglaise et genevoise, à « la modalité latine....., et, grâce à cette hypocrite « substitution, exploitée *par l'intervention affec-* « *tueuse de la maçonnerie*, il n'y a plus ici de répu- « blicains orthodoxes que les huguenots et les An- « glais! Les autres sont des hérétiques, des césariens, « des Jésuites, des Espagnols, des papistes, des ral- « liés à rejeter, en dépit des droits de l'homme sans

« cesse invoqués, hors du temple, hors de la loge, « hors du parlement, hors du gouvernement, des « fonctions et des influences qui y dominent ; sans « cesse aussi violés par et surtout ceux mêmes qui « les invoquent.

« De là l'exclusivisme méfiant et soupçonneux des « sectaires, qui ont mis la République, la France « et son budget en coupe réglée à leur unique profit « et pour la réalisation de leur plan. »

Comment peut-on expliquer, demanderons-nous pour faire comme M. Thiébaut, que le parti républicain ait entrepris malgré les conseils de M. Thiers d'ajouter à tous les embarras de son établissement politique en France celui d'une lutte religieuse avec la majorité du pays, si le Protestantisme, introduit par la franc-maçonnerie, n'est pas derrière lui ?

Comment peut-on expliquer que le parti républicain, voulant généraliser l'instruction, ait compliqué cette noble tâche d'une compétition scolaire extrêmement coûteuse et pénible, si le Protestantisme, introduit encore par la franc-maçonnerie, n'est pas derrière lui ?

Comment peut-on expliquer que le parti républicain, voulant relever la France de ses déchéances militaires et diplomatiques, ait constamment marché depuis vingt ans à la remorque de l'Angleterre et de l'Allemagne, si les protestants, pilotés par les francs-maçons universalistes comme l'a voulu Edgard Quinet, ne sont pas derrière lui ? Pas autrement que l'on n'expliquait, en 1870, « qu'un franc-maçon, « du nom de Bazaine, imposé à Napoléon III comme

« général en chef par ses confrères de la Chambre, « eût osé livrer Metz, ses troupes et la France aux « protestants de la Prusse » (1) ; pas autrement que l'on n'explique aujourd'hui que « les loges de Fran- « ce », consultées par le Grand Orient au sujet de la Lorraine et de l'Alsace, aient répondu toutes, à l'exception de six : « La Lorraine et l'Alsace doi- « vent rester allemandes et prussiennes (2). »

Il n'est pas permis, ce nous semble, d'élever, après ces documents, des doutes sur la parenté du Protestantisme avec la franc-maçonnerie ; mais, s'il se trouvait encore des sceptiques, voici une pièce de conviction qui démontre plus clairement cette alliance. Nous avons la bonne fortune de posséder les armoiries de la Réforme. Nous les avons découvertes au bas d'un rapport fait en 1829 aux membres de la Société biblique de Castres, auxiliaire de celle de Paris, qui est elle-même la principale succursale de celle de Londres. Il est rédigé par M. le pasteur Durand, l'un des secrétaires. Rien ne manque à ce blason pour attester l'étroite union dont nous signalons l'existence : la Bible, qui représente le Protestantisme ; le compas et l'équerre ; la truelle et le marteau, qui représentent la franc-maçonnerie ; tous les instruments des deux sectes y sont enlacés par deux branches d'acacia. Or, l'acacia est encore un emblème de la maçonnerie. Il faudrait être aveugle, pour ne pas voir dans cette image que nous faisons

(1) Journal *La Croix*.
(2) *Croix du Tarn*.

copier ici les embrassements d'une même famille, dont les membres prodiguent les uns aux autres les marques d'une tendresse toute réciproque et toute fraternelle.

CHAPITRE X

LES MŒURS DANS LE PROTESTANTISME

Difficultés de la résistance aux passions. — Nécessité d'un apostolat divin pour établir et conserver la morale. — L'abolition des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie par le Protestantisme l'a privé de deux moyens puissants de moralisation. — L'abolition du célibat ecclésiastique, cause de stérilité morale dans la Réforme — Dogmes protestants destructeurs de la morale. — Requête de Zuingle relativement au mariage des prêtres. — Conséquences désastreuses du mariage des clercs. — Autorisation de la polygamie par les docteurs protestants. — Détail abondant des faits qui accusent la démoralisation du Protestantisme.

Nous avons, croyons-nous, assez parlé des rapports du Protestantisme avec le philosophisme et la révolution. Sous les contre-coups de leurs attaques communes, ils ont, hélas ! tous les trois, perdu la foi ; mais la foi ne s'éloigne jamais seule, la morale la suit toujours dans l'exil.

Quand il s'agit de faire de soi-même un être moral ou de se réformer, ce qui est une même œuvre, le travail est pénible et difficile ; la concupiscence ne se laisse point convaincre sans avoir incidenté, argumenté, plaidé, disputé pied à pied le terrain à la vertu. Il faut, par conséquent, à l'homme, pour le décider à redresser ses voies, l'évidence des raisons qui l'y invitent, des croyances fixes qui l'y déterminent, des principes solides en un mot qui lui

indiquent où se trouve le devoir. Or, quand les convictions les plus fortes trouvent trop fréquemment, hélas ! de lamentables résistances de la part des passions, est-il donc possible de concevoir que celles-ci puissent se taire et reculer devant les obligations mises en doute par le Protestantisme, plus souvent infirmées par ses dogmes particuliers, et même niées au gré de chacun par le libre examen, qui seul forme sa constitution toute entière? Première considération (1).

Deuxième considération : pour faire prévaloir au sein du Christianisme la morale chrétienne d'une manière permanente, l'apparition de la doctrine qui la commande n'était pas seule nécessaire, la conservation de cette morale dans toute sa pureté et sa transmission à travers les âges n'exigeaient pas moins impérieusement la fondation d'une société qui la prêchât sans cesse aux hommes et en fît une application continuelle à tous les actes de la vie. Nous sommes composés d'un corps et d'une âme, et, si une idée est destinée à être mise en pratique, elle a besoin d'un moyen sensible pour ne pas disparaître étouffée bientôt par le tumulte du monde ; d'une création qui la représente matériellement et par laquelle elle se présente d'une manière palpable aux regards de l'humanité. Or, tel est le système moral que le Christ vint imposer au monde pour le civiliser. Destiné à régler la conduite des hommes, il dut, après avoir été conçu, recevoir des formes

(1) Lisez Balmès.

matérielles, être personnifié dans une institution visible, qui lui assurât un avenir. C'est ce qu'accomplit le divin législateur quand il députa ses apôtres pour enseigner les nations « à observer ce qu'il « avait commandé ».

Et si, au seizième siècle, la Réforme n'avait trouvé les doctrines et les pratiques que celles-ci avaient créées, les sentiments qu'elles avaient entretenus, les habitudes et les tendances qui en étaient nées, si profondément gravées dans les intelligences et dans les cœurs, qu'on était dans l'impossibilité de les perdre, elle eût été dans l'impuissance absolue de produire cet heureux phénomène qui est un miracle permanent du Catholicisme ; car observons bien que ce prodige n'est dû qu'à l'autorité établie par le *docete* du divin moralisateur (1). Or, la première chose que fit le Protestantisme fut d'attaquer l'autorité, non par un simple acte de résistance, mais en proclamant la résistance comme un véritable droit, et en présentant comme dogme l'examen privé et l'esprit particulier. « Dès ce moment, la morale « chrétienne, dit Balmès, demeurait sans appui, car « il n'existait plus une société qui pût prétendre au « droit de l'expliquer et de l'enseigner. Cette mo- « rale restait reléguée au dernier rang de ces idées « qui, n'étant représentées ni soutenues par aucune « institution, n'ayant aucun organe autorisé pour se « faire entendre, manquent de moyens directs pour

(1) Voyez Balmès.

« influer sur la société, et ne savent où trouver un « abri lorsqu'on vient les combattre. »

Dira-t-on, pour répondre à cet irrésistible argument, que le Protestantisme a eu et a encore son apostolat pour tenir lieu de cette institution nécessaire de conservation et de transmission morales ?

Le Protestantisme, encore une fois, a proclamé l'abolition de l'autorité et le droit illimité d'examen, érigé en règle de foi et de conduite l'inspiration privée. Quelle impression pourrait donc produire sur l'âme de l'auditeur le ministre protestant quand il se présente comme un organe légitime de la parole divine, tandis qu'en même temps il a le devoir (c'est sa religion) de lui prêcher que chacun doit se diriger par les seuls conseils de sa raison ou de son inspiration privée ? On ne peut donc échapper à cette rigoureuse conséquence qu'étrangère est la parole du Protestantisme au bien moral que l'on trouve encore en beaucoup de protestants, et, si l'on pèse bien nos réflexions, on se trouvera réduit à dire que, « malgré tout le mal qu'il a fait, il n'a « pas fait tout celui qu'on devait craindre » : son cœur heureusement a été en désaccord avec son intelligence, et partant ses sentiments ont été moins pervers que ses opinions. Oui, il ne nous coûte pas de publier qu'il y a encore au sein de la Réforme de belles âmes et de grandes vertus, en dépit de son envie de renverser toutes les pratiques de l'Eglise, en dépit aussi de sa doctrine sur l'inutilité des œuvres, sur l'inamissibilité de la justice, sur la justification par la foi seule, sur le serf arbitre, sur la prédesti-

nation, etc...; mais il est facile de voir, en ce que nous venons d'expliquer, que ce sont là des merveilles qui ne sont pas son ouvrage, mais l'œuvre du Catholicisme, dont les doctrines, trop enracinées pour disparaître jamais, ont contraint à l'imitation de ses vertus les ennemis mêmes qui méditaient sa ruine.

Troisième considération : on doit se souvenir, d'ailleurs, qu'embarrassé de la hiérarchie qui constitue le ministère de l'Eglise, le Protestantisme a renversé, chez lui, la hiérarchie sacerdotale. Tous les chrétiens, d'après lui, sont des prêtres. Aucun d'entre eux n'a besoin, pour exercer le ministère sacré, que « d'une simple présentation, qui n'ajoute « rien d'essentiel ni de caractéristique à la qualité « de prêtre, universel patrimoine de tous ». D'où il suit que le prédicateur protestant manque de mission et n'est distingué de ses coréligionnaires par aucun caractère. Il ne peut, par conséquent, exercer sur eux aucune autorité ; il lui est défendu de parler, à l'imitation de Jésus-Christ, *quasi potestatem habens*. L'instruction qui orne son esprit, les beautés du style qui colorent sa pensée, l'éloquence qui rend sa parole entraînante, sont les seules forces dont il dispose, forces humaines après tout de son aveu même, qui ne sauraient produire que des résultats humains et n'avoir par conséquent qu'une durée précaire (1). Or, supposez une société où, comme autrefois dans l'Europe, les principes mo-

(1) Balmès.

raux sont totalement inconnus ; où sont en usage même des principes directement opposés que des préjugés invétérés soutiennent et que les intérêts des plus vives passions défendent, croyez-vous qu'une influence humaine pourrait y détruire l'immoralité, y établir la morale chrétienne et l'y enraciner ? Et si, au sein de cette société, surgissent des révolutions effroyables et des bouleversements inouïs ; s'il faut soumettre aux préceptes moraux des peuples barbares envahisseurs qui n'écoutent qu'une férocité payenne, faire plier sous leur même empire les vainqueurs et les vaincus, imprimer dans toute conscience le nouveau code, les nouvelles institutions, les nouvelles mœurs, et graver sur tous les fronts le même sceau, pour faire de tant de peuples divers un seul peuple qui vivra d'une même vie, pensez-vous encore qu'une puissance humaine serait assez grande pour faire sortir du néant et conserver ce nouveau monde, opérer, maintenir et perfectionner cette autre création ? Moins difficile était assurément la création du monde physique, plus facile sa conservation, et si pour celle-ci la vertu d'un Dieu même a été nécessaire, comment pourrait suffire à créer ou même à conserver simplement un monde moral la force du Protestantisme qui n'est que la faiblesse humaine ?

Quatrième considération : ce n'est pas tout. La prédication, même divine, n'aurait pas été suffisante pour étendre la moralité publique. Une direction générale, en s'exerçant à la fois sur tous, risque bien de n'agir efficacement sur personne. Voilà

pourquoi, après la mission donnée au sacerdoce d'évangéliser les nations, Jésus-Christ conféra au prêtre celle de confesser, et institua le sacrement de pénitence. Là s'établissent, entre la conscience de l'homme qui doit être jugé de Dieu et la conscience de l'homme qui représente Dieu sur la terre, des communications intimes, des confidences secrètes d'âme à âme, des conseils, des préceptes même ; et, lorsque les manifestations, quoique divinement commandées, ont été volontaires, parce qu'elles n'ont pu être arrachées par la violence, nous demandons s'il peut y avoir au monde, en dehors de ce tribunal, des admonitions qui aient plus de force, des avis qui aient plus de persuasion, des enseignements qui aient plus de pénétration, des ordres qui aient plus d'autorité, une direction, en un mot, qui puisse déterminer plus légitimement, plus invinciblement, plus suavement le cœur de l'homme, et imprimer plus profondément à sa vie les principes et les pratiques de la saine morale (1) ?

Par l'abolition du sacrement de pénitence, le Protestantisme a donc méconnu le plus puissant moyen qui fût jamais pour moraliser le monde, moyen nécessaire encore, ajouterons-nous, s'il s'agit d'une bonne moralité, et non d'une simple probité mondaine. Celle-ci, le premier choc des intérêts pourra la briser, ou la séduction des passions l'entraîner, parce que sa puissance n'a eu pour l'engendrer qu'une force humaine ; celle-là, au contraire, sera

(1) Lisez Balmès.

sévère, profonde et durable ; elle dirigera et dominera le cœur de l'homme, parce que, encore une fois, ce sera la vertu de Dieu qui l'aura enfantée, à l'ombre de son sanctuaire, par les inspirations du pouvoir religieux en qui elle réside.

Cinquième considération : que dirons-nous de plus, pour faire comprendre à tous que le Protestantisme a fermé sa porte aux œuvres qui civilisent les peuples et les moralisent ?

Il est un autre grand sacrement que le Christ institua. Le principe qui engendre le bien, le foyer du dévouement qui enfante les miracles de transformation et transfigure les méchants en des saints sont dans l'Eucharistie. Un Dieu qui nous aime jusqu'à devenir lui-même la nourriture de nos âmes, qui mêle sa chair à notre chair, met son sang dans nos veines, pour nous assimiler son amour et en allumer le feu dans nos entrailles, ne saurait manquer d'être l'irrésistible mobile qui fait ses imitateurs, et d'apprendre de plus aux hommes, pour faire d'eux des apôtres de sa morale, le dévouement sans réserve à toutes les entreprises saintement extravagantes, comme le fut celle de sa charité. Qu'il faille acheter par l'exil des âmes perdues dans les turpitudes du paganisme aux extrémités du monde, soulager l'amas des misères avec une frêle existence, guérir les maladies sans en redouter la contagion, panser les plaies hideuses de l'esprit et du cœur au milieu des dangers, instruire l'orphelin, nourrir le pauvre, embrasser le monde entier pour l'arracher

au vice et le consacrer à la vertu, aucun héroïsme ne peut défier la puissance qui vit du grand miracle de la charité toute-puissante d'un Dieu (1).

Eh bien ! le Protestantisme a aboli l'Eucharistie, le principe générateur de toutes les grandes choses chrétiennes, et voilà pourquoi aussi le Protestantisme est infécond et impuissant à étendre, à maintenir même la morale publique.

Sixième considération : il est infécond encore, parce qu'il est marié.

Le jour où le Protestantisme a déclaré le mariage nécessaire à tous et condamné le célibat de tous, il s'est voué à la stérilité. La condition de la fécondité dans le bien, de la paternité et de la maternité des œuvres morales est certainement le célibat religieux : des entrailles resserrées à une seule famille ne pourront jamais, en effet, s'élargir assez pour s'étendre à l'humanité toute entière. Ni les enfants délaissés par le vice, ni ces nombreux chœurs d'anges qu'on appelle les Filles de la Charité n'auraient jamais eu pour père saint Vincent de Paul, si saint Vincent de Paul avait eu une femme et des enfants : « C'est une grave erreur, a dit Vinet, l'un des or-« ganes les plus éminents du Protestantisme, c'est « une grave erreur de croire que la paroisse doive « aller devant la famille. Pour le pasteur, comme « pour tout autre homme, la famille est le premier « intérêt... Comment la charité, qui s'inquiète des « étrangers, serait-elle sans souci de ceux de la

(1) Lisez encore Balmès.

« maison ? Comment le pasteur ne serait-il pas « d'abord pasteur de la famille ?

« Il est des temps et des situations, dit-il encore, « où le ministre célibataire rendrait à l'Eglise des « services que le ministre marié ne peut pas lui « rendre... Les hommes qui ont fait de très grandes « choses ont vécu dans le célibat. »

Ce sont là des aveux qui valent des perles précieuses : « La paroisse, pour le Protestantisme, ne « doit pas aller avant la famille » ; « pour le pas- « teur, la famille est le plus grand intérêt » ; son premier souci doit être « le souci de ceux de la « maison » ; le pasteur doit être d'abord « pasteur « de la famille » ! Après cette doctrine, trouvez-vous dans l'âme du Protestantisme marié le dévouement propre à l'œuvre universelle de la moralisation chrétienne ? Et pourtant la moisson est mûre, crie le divin Maître ; il faut cueillir la récolte, et les ouvriers de ce genre manquent ! Hier encore, nous le révélaient des pasteurs bien zélés de la Réforme : « MM. les pasteurs B. Gouve, G. Appia, « E. Lods, et W. Monod », dit *le Cénévol*, journal des Eglises réformées du Vivarais et du Velay, dans un numéro de mars 1897, « viennent d'adresser aux « unions chrétiennes de jeunes filles une circulaire « en vue de provoquer des vocations de diacones- « ses. Belle pensée que celle qui a inspiré cet appel. « Nous souffrons, en effet, du manque de diacones- « ses. Il est profondément humiliant, pour le Pro- « testantisme, de se trouver dans la nécessité de « recourir à des Sœurs catholiques pour soigner

« les malades. Que notre Dieu lui-même suscite « des vocations ! »

La note est courte, dirons-nous avec la *Semaine religieuse* de Viviers, mais combien suggestive ! En quelques lignes, c'est la confession sans retour, la constatation officielle de la stérilité et de l'impuissance du Protestantisme sur le terrain de la charité active, personnelle, qui se dévoue, qui se donne, qui est la vraie et à coup sûr la plus belle. Tandis, en effet, que le Catholicisme couvre la France entière et une partie du monde de ces institutions de Filles de la Charité de tous les costumes et de tous les noms, réalisant ce don de soi aux autres généreux, souriant, persévérant, poussé souvent jusqu'à l'héroïsme, le Protestantisme, lui, après divers essais sur le même terrain, n'a abouti qu'à un avortement complet ou à des résultats dérisoires.

On connaît le mot de cet incrédule qui, pressé de tendances religieuses, ne voulait pas aller jusqu'au Catholicisme : « Faites-vous protestant alors, » lui dit quelqu'un. « Je me ferai protestant, répon- « dit-il en secouant la tête, lorsque le Protestan- « tisme aura créé une Sœur de Charité. » Ce qui revient à dire que le Protestantisme est absolument infécond dans les œuvres de propagation et de conservation morales. — Calvin lui-même reconnaissait si bien l'incapacité de la Réforme, non pas seulement à faire germer et fleurir la vertu, mais à garder, à Genève, quelques lambeaux de l'ancienne moralité chrétienne, qu'il avait recours à des moyens coërcitifs, et faisait publier à voix de trompette que

« seraient punis de mort les faits de paillardise, « d'adultère, de blasphème et de dépitement de « Dieu ».

Que si le Protestantisme ne possède point les institutions sans lesquelles il ne peut avoir la fécondité du bien moral, il a certainement, dans sa symbolique, des dogmes qui ne sauraient produire que le mal moral :

I. La justification, une fois acquise, dit-on dans le Protestantisme, ne peut jamais être perdue. Concluez logiquement que le serviteur peut dérober l'or de son maître, le fils enfoncer un poignard dans la poitrine de son père ; ni le voleur ni le parricide ne cesseront d'être justes, pourvu qu'ils aient été autrefois justifiés au baptême.

II. Depuis Adam, selon Luther et Calvin, l'homme n'a plus de liberté pour faire le bien ou opérer le mal. Quel que soit, par conséquent, le crime qu'il commette, fût-il assassin ou adultère, c'est toujours Dieu qui le guide, sans qu'il puisse jamais être coupable d'aucun forfait.

III. La foi sans les œuvres suffit au salut, enseigne encore la Réforme. Il est donc indifférent, pourvu qu'on ait la foi, de secourir le pauvre qui frappe à notre porte, ou de le laisser mourir de faim quand il est dans l'extrême nécessité.

Observer le décalogue serait contredire le dogme de la foi, seule justifiante, soutient Amsdorf, qui fut un disciple favori de Luther. Isleb, un autre chef protestant, contemporain d'Amsdorf, défend d'en-

seigner dans l'Eglise les dix commandements de Dieu, et les théologiens de Mansfield exposent ainsi cette doctrine : « Quand tu serais, disent-ils, une « prostituée ou un fornicateur, un adultère, un pé- « cheur de quelque façon que ce soit, crois seule- « ment et tu seras dans la voie du salut. Quand tu « serais plongé dans les désordres jusqu'au cou, si « tu crois, tu partageras ma béatitude. Tous ceux « qui se mettent en peine de Moïse, c'est-à-dire des « dix commandements, appartiennent au diable : « Qu'on les pende au gibet avec Moïse (1). »

Ce n'était pas, d'ailleurs, chose différente de l'enseignement de Luther : « Quiconque a la foi, disait « le père de la Réforme, a beau pécher ; il ne peut « se damner ; il est comme l'enfant gâté de la mai- « son, dont rien de ce qu'il fait ne peut déplaire. » Et, lorsque l'hérésiarque parle de la loi divine, il s'exprime de cette sorte : « Dans la promulgation « du décalogue, ces paroles : Je suis le Seigneur, « ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Egypte, etc... « ne nous regardent ni nous ni les autres nations... « C'est donc à tort que les fanatiques nous impo- « sent le joug de Moïse... Je ne veux de Moïse ni « de sa loi, car il est ennemi du Christ, mon Sei- « gneur. De même que Moïse n'a rien à faire au « droit saxon, de même nous n'avons rien à faire « avec lui. »

Veut-on bien connaître combien ces dogmes conduisaient à la moralité, qu'on écoute le système ré-

(1) Perrone.

formateur des chefs hérétiques du seizième siècle :

1° Oter la loi, pour faire cesser la violation de la loi ;

2° Légitimer, précipiter, déchaîner le désordre, pour rétablir les mœurs ;

3° Autoriser le pillage des biens de l'Eglise, pour supprimer la cupidité ;

4° Marier les prêtres et les moines, pour proscrire l'incontinence du clergé et des couvents ;

5° Affranchir et révolter le clerc et le religieux, pour les ramener à l'obéissance et corriger leur insubordination ;

6° Rompre, en un mot, tous les liens moraux, tel est le plan que conçurent les novateurs. Grâce à la dogmatique que nous venons d'énoncer, la fin répondit aux moyens (1).

C'est par le haut exemple de la continence absolue de ses ministres que l'Eglise a sauvé en son sein le principe et la pratique de la chasteté dans les états secondaires de la vie humaine. Rien autant que sa propre pureté n'autorise le prêtre à prêcher la chasteté ; rien autant que le célibat ecclésiastique ne lui donne le droit de la commander et la puissance de l'obtenir dans le célibat laïque, même dans le mariage, qui, lui aussi, exige une chasteté relative et impose à l'époux le respect de toute femme autre que l'épouse légitime. Par contre, rien n'inspire plus vivement et ne détermine plus fortement l'infraction à la chasteté dans le célibat laïque

(1) Nicolas.

et à la pureté relative dans le mariage que la violation de la continence absolue dans l'état sacerdotal ou religieux. La passion est heureuse quand elle peut excuser ses écarts par ceux de la vertu (1).

Jugez quelle dut être l'impétuosité de la luxure déchaînée et quelle néfaste influence dut exercer sur la morale publique l'exemple des réformateurs, lorsque leur conduite devint conforme au langage dépravé qu'au nom de tous les mauvais prêtres Zuingle tint à l'évêque de Constance : « Votre Gran-« deur, lui dit-il, connaît combien malheureuse-« ment et péniblement est gardée la chasteté par le « commun des prêtres. Nous demandons par con-« séquent, puisque nous savons par expérience que « nous ne pouvons mener une vie chaste et pure, « Dieu ne nous l'ayant pas accordé, qu'on ne nous « refuse pas le mariage. Nous sentons, avec saint « Paul, l'aiguillon de la chair en nous. Cela nous « met en danger », etc..... (2).

La difficulté de vivre « chaste et pur » dans le célibat des clercs fut donc, aux yeux du Protestantisme, une raison grave d'autoriser le mariage. Pourquoi dès lors la difficulté pour l'époux de garder la pureté conjugale n'aurait pas le pouvoir d'autoriser celui-ci à répudier sa première femme, pour s'unir à une seconde, et même pour en avoir simultanément plusieurs ? Quelle différence pourrait-on faire entre l'autorisation du mariage ayant pour cause le

(1) Nicolas.
(2) Ibid.

danger de dépravation dans le célibat sacerdotal et la ratification du divorce ayant pour cause le péril d'infidélité dans le mariage ? Quelle différence pourrait-on établir entre le divorce proclamé légitime pour la raison que le dérèglement est à craindre dans le mariage, et la polygamie déclarée permise pour le motif que la continence est périlleuse au divorcé qui ne trouve plus de charme dans la seconde compagne que de semblables dégoûts pour la première lui avaient fait choisir ? Aucune malheureusement. Le principe de la Réforme une fois posé par Zuingle et avant lui par Luther, tout désordre a dû ouvrir une large voie à un désordre plus grand, et forcément on est arrivé de cette manière à légaliser par leurs excès tous les mauvais penchants de la nature humaine. Un abîme attire un autre abîme, et l'on doit aboutir, si l'on est logique, à cette complète réforme, annoncée par Fourier le socialiste, quand il professe « qu'il n'est pas vrai « que Dieu ait créé la plus belle des passions pour « la réprimer, la comprimer, l'opprimer au gré des « législateurs, des moralistes et des pachas : Dieu a « créé l'homme pour des mœurs phanérogames. »

Ce n'est pas une exagération qu'il faut voir dans nos paroles ; à ceux qui seraient tentés de nous en accuser, nous opposerions ces autres paroles qui ont plus d'autorité que les nôtres : « Qu'on suive la « logique de l'esprit qui animait Luther, dit M. Bu« chez dans son *Histoire parlementaire de la Révo« lution française*, et, de concession en concession, « on arrivera à la concession universelle, publiée

« par tant de révélateurs contemporains... Les ré-
« formateurs du seizième siècle prétendirent que le
« mariage était le seul remède contre le déborde-
« ment des clercs. Aujourd'hui, les panthéistes (en-
« fantés, souvenons-nous-en, par la Réforme) écri-
« vent : la fidélité conjugale est impossible. Voulez-
« vous empêcher l'adultère, abolissez le mariage
« et instituez la promiscuité ; voulez-vous qu'il n'y
« ait plus de mal, niez et détruisez le bien. »

Ainsi ont procédé, par une suite méthodique que l'on appellerait rationnelle si l'on osait profaner ce mot, les Réformes du seizième siècle. La première, qui fut celle de Luther, commença par ouvrir à l'incontinence des clercs la porte du mariage, ce qui fut, chez elle, la suppression du dévouement, dont la puissance civilisatrice ne peut plus être niée ; la seconde, qui fut celle de Henri VIII, continua l'œuvre corruptrice, en ouvrant à l'incontinence du mariage la porte du divorce, qui est la rupture du nœud conjugal, la dissolution de la famille, la semence des querelles domestiques, l'encouragement à l'adultère, le trouble et le dessèchement absolu de ces eaux pures qui coulent, en partant des ménages comme d'un réservoir fécond, sur la société toute entière, qu'ils composent eux-mêmes en la faisant à leur image ; elle poursuivit la route que lui avait aplanie Luther, malgré le *non licet* que Fisher et Morus eurent le glorieux courage de faire entendre au nouvel Hérode. Après avoir répudié Catherine d'Aragon, le pape de Londres épousa Anne de Boulen. Sous prétexte d'adultère, il fit, après quatre

ans de mariage, décapiter celle-ci, pour se marier à Jeanne de Seymour. Jeanne morte, il s'unit à Anne de Clèves, dont la laideur lui fut encore une raison pour la chasser de la cour. Après Anne, Catherine Howard porta la couronne royale, qui de sa tête tranchée par le glaive du bourreau passa sur celle de Catherine Parr ; et, lorsque le nouveau Caligula ou le nouveau Néron de l'Angleterre se fut appliqué le bénéfice de la première réforme, celle-ci n'eut point achevé sa tâche ; elle crut qu'avec son autorité maternelle, elle pouvait arriver aux dernières limites de l'immoralité, imposer à ses enfants la croyance qu'un homme peut sans crime se marier à plusieurs femmes, et, sur la requête du landgrave de Hesse, Luther, Mélanchton et Bucer, qui étaient les principaux chefs, déclarèrent unanimement, aidés dans leur grave décision de six autres théologiens hessois, « qu'en vue de pourvoir au salut de « son corps et de son âme, ainsi qu'à la gloire de « Dieu, » il était permis au prince d'ériger en mariage le concubinage dans lequel il vivait avec Marguerite Sahl « cumulativement avec celui qui l'unis- « sait à la vertueuse Catherine, qui l'avait rendu « père de huit enfants ».

Il n'est pas sans intérêt de citer ici littéralement la défense que produisit en faveur de la polygamie le docteur qu'on regardait dans le parti comme un rigoriste exagéré : « Il est évident, dit Bucer, qu'il « existe des hommes tellement conformés, que la « bigamie est, pour eux, non seulement une mesure « de prudence, mais encore une nécessité, le seul

« moyen d'éviter le péché. Que si l'on osait le nier,
« en prétendant qu'à ceux qui sont dans ce cas
« Dieu ne manque pas, pourvu qu'ils le lui deman-
« dent avec instance, d'accorder les grâces néces-
« saires pour que, nonobstant l'aiguillon de la chair,
« ils puissent se maintenir inébranlables dans la foi
« conjugale, je répéterai qu'on ne fait ici que ré-
« péter les arguments de l'ancienne Eglise en fa-
« veur du célibat des prêtres, et que le principe qui
« établit qu'il ne saurait être permis de s'exposer à
« offenser Dieu par des considérations purement
« humaines s'applique tout aussi bien à ceux pour
« lesquels la polygamie est un besoin naturel. Les
« Ecritures Saintes ne contiennent rien d'assez pré-
« cis à cet égard, pour qu'on puisse y baser l'inter-
« diction absolue du double mariage, et il ne man-
« que pas, d'ailleurs, d'exemples d'empereurs et de
« rois qui, non seulement ont épousé plusieurs
« femmes, mais y ont encore ajouté des concubines
« avant que la tyrannie papale ne se fût avisée de
« se mêler de la conduite des pères. »

Cette décision de la casuistique réformée est-elle une réponse isolée dans la théologie protestante? Hélas! non. Ecoutez encore Luther écrivant, le 13 janvier 1523, à George Bruch, chancelier du duc de Saxe Weimar, qui, mécontent de sa femme légitime, désirait en prendre une autre : « Il m'est impossi-
« ble, répond le patriarche wittembergeois, de dé-
« fendre à qui que ce soit en vertu de la Sainte
« Ecriture de prendre plusieurs femmes en même
« temps ; mais je ne voudrais pas être le premier à

« introduire cette louable coutume chez les chré-
« tiens. »

Quand les pontifes avaient parlé de la sorte, il y eût eu prodige si le troupeau n'avait obéi à la voix du pasteur. Aussi, sans compter les désordres de Jean de Leyde, l'un des chefs de la secte qui fut la fille aînée de Luther; sans compter, disons-nous, les désordres de ce protestant, qui eut vingt femmes, nous pouvons dire, avec le duc George de Saxe, que Wittemberg, dès 1536, était scandaleusement peuplé non seulement de moines défroqués et de religieuses mondaines, mais encore rempli d'adultères, depuis surtout que le moine Martin avait osé écrire « qu'il y a, pour l'épouse que l'époux ne peut ren-
« dre mère, obligation de recourir à l'adultère, et,
« pour un tel époux, devoir de nourrir les enfants
« adultérins. »

Tout cela paraîtrait incroyable si nous n'avions des pièces authentiques pour justifier l'exactitude de nos citations.

Mais ce n'est pas encore là que se renferme toute la vérité. Quiconque a seulement entr'ouvert les œuvres de Luther nous rendra justice, et appréciera la réserve à laquelle nous nous condamnons. Pour nous résumer dans une synthèse dont on ne puisse prendre sujet de scandale, nous dirons que, selon Luther, la continence et la chasteté furent des crimes, la pudeur et la vertu des scélératesses. Quand il les a poursuivies dans le célibat, il les anathématise dans le mariage. Cette union ne recueille les bénéfices de sa tolérance que parce qu'elle permet

à la passion charnelle de se satisfaire ; il la bafoue, au contraire, quand il s'aperçoit qu'il la retient et l'enchaîne. « L'homme », a prétendu le Saxon, « peut « aussi peu vivre dans la continence que s'abstenir « de cracher. »

Comme le feu ne dévore jamais une poudrière sans faire éclater les poudres, ainsi les erreurs de la Réforme n'ont pu pénétrer dans les esprits sans dépraver les cœurs. Aussi ce n'est pas longtemps qu'attendit Luther pour contempler les ruines qu'amoncelèrent ses dogmes. La Bible d'une main, la torche et le glaive de l'autre, les cent mille paysans que nous avons eu la douleur de voir promener partout le pillage, le meurtre et l'incendie, apprirent au pape de Wittemberg qu'une doctrine mauvaise ne reste pas stérile et enfante bientôt les monstruosités qui ont germé dans son sein. Le moine saxon déplorait lui-même cette fatalité, et nous, après avoir montré les licences de la Réforme dans sa doctrine et dans ses écrits, nous allons la trouver dans ses mœurs et dans des faits qui auraient replongé certainement la société dans la barbarie si l'Eglise n'avait combattu par des miracles de sainteté les prodiges de dépravation. « Le monde empire tous « les jours, s'écrie douloureusement le patriarche « du Protestantisme ; les hommes sont plus acharnés aujourd'hui à la vengeance, plus avares, dénués de toute miséricorde, moins modestes et plus « incorrigibles, enfin plus mauvais qu'en la papauté. « Les nobles et les paysans en sont venus à se vanter qu'ils n'ont que faire d'être prêchés. Ils vivent

« comme ils croient ; ils sont et restent des pour-
« ceaux.

« Nous avons appris depuis peu, disent les nôtres,
« que l'on se sauve uniquement par la foi en Jésus-
« Christ. Eh bien ! permettez donc que nous lais-
« sions là les œuvres, et là-dessus, afin que tout le
« monde sache qu'ils ne sont pas papistes et qu'ils
« n'ont nulle confiance aux bonnes œuvres, ils n'en
« pratiquent aucune. Au lieu de jeûner, ils boivent
« et mangent nuit et jour, changent les prières en
« jurements, et c'est ce qu'ils appellent l'évangile
« rétabli. »

On n'entendait plus, en effet, dans les bouches réformées que le mot évangile constamment prostitué par toutes les langues, et dans les cœurs on n'en voyait que la proscription : « On lit partout « l'évangile », s'écrie avec douleur Georges Wizel, l'un des esprits les plus distingués de la Réforme ; « le plus sale artisan, les femmes et les enfants en « disputent à qui mieux mieux ; on en fait osten-
« tation sans pareille..., et, au vrai, il n'est ni cru ni
« pratiqué. » — « Tous, dit Erasme, tous ont inva-
« riablement à la bouche les mots sacramentels
« d'évangile, de parole sainte, et cependant je vois
« la plupart se conduire de telle sorte que je ne
« saurais douter qu'ils ne soient possédés du démon.

« Ce mot évangile, affirme Dollenger, ce mot évan-
« gile, qui, comme désignation abrégée du système
« religieux protestant, possédait alors une si magi-
« que vertu, et poussait avec une force sous plu-
« sieurs rapports irrésistible des populations en-

« tières à déserter l'ancienne Eglise, n'était pas seu-
« lement un mot, un son attrayant, l'expression de
« quelque symbole mystérieux. Ce qui surtout don-
« nait à cette expression cette force triomphatrice,
« c'était l'idée qui servait de base à la Réforme et
« qui se liait intimement à la persuasion, où étaient
« également les peuples, les théologiens et les pas-
« teurs, que la doctrine nouvelle, la doctrine au-
« jourd'hui désignée par le mot d'évangélique, indi-
« quait, pour faire son salut, une voie à la fois plus
« courte, plus facile, plus commode et plus agréable
« et, sinon découverte, du moins remise en lumière
« par les réformateurs », et ce qu'on a obtenu, con-
tinue Wizel, « c'est que ce système a détruit la cons-
« cience : il en est maintenant parmi nous qui se
« prennent à rire quand on leur parle de la cons-
« cience. Que dites-vous, s'écrient-ils de la cons-
« cience ? Ne sommes-nous pas tous pécheurs ?
« Quoi ! se dit-on encore, que dites-vous du péché ?
« Le Christ ne l'a-t-il pas effacé dans son sang sur
« la croix ? Le Christ a de bonnes épaules, et il se
« chargera bien encore du mal que je puis faire ;
« je n'ai pas à m'en occuper : le règne du Christ
« est de pardonner nos péchés, comme le nôtre est
« d'en commettre. »

Est-il surprenant qu'avec ce système, qui n'est autre que la certitude du salut par l'imputation des mérites de Jésus-Christ, sans bonnes œuvres et même malgré les œuvres les plus détestables pourvu qu'on ait la foi, la conscience ait été détruite ? Est-il étonnant que cette doctrine néfaste qu'on prêchait hau-

tement, qu'on avouait partout, qu'on traduisait en peintures lascives où le Sauveur était représenté portant de grands sacs remplis de péchés, ait obligé l'histoire à nous transmettre avec Egratius, un autre ami de Luther, que « jamais, depuis huit siècles que « l'Allemagne était devenue chrétienne, il ne s'était « encore vu, dans ce pays, une perversité compara- « ble à celle qui, de l'aveu de tous, y régnait en « ces jours » ?

Deux contemporains, Belzius et Guy, restés l'un et l'autre fidèles à la Réforme pour la payer d'un divorce qu'elle leur avait permis, confirmeraient ce fait, si l'on était tenté d'y voir quelque hyperbole : « Désirez-vous, dit le premier, voir réunie dans « un même lieu, toute une population d'hommes « sauvages et impies, chez lesquels toutes les espè- « ces d'iniquités sont de pratique journalière et « pour ainsi dire à la mode? Allez dans celles de « nos villes où se trouvent les prédicateurs les plus « estimés et où le saint évangile est prêché avec le « plus de zèle, c'est là que vous les trouverez. » « Les plus horribles péchés ont inondé la société « toute entière, constate le second, et tel qu'un im- « mense déluge s'élèvent jusqu'aux nues et obscur- « cissent le ciel. Une barbarie cyclopéenne croît de « toutes parts. »

Est-il besoin d'invoquer d'autres témoignages? Voici la parole de Muskulus, qui combat dans le camp réformateur avec une ardeur indomptable : « Nous sommes, s'écrie-t-il en se lamentant, nos « propres prophètes, les prophètes de nos propres

« malheurs ; tous, nous nous plaignons que la ma-
« lice et la corruption aient atteint leurs dernières
« limites, et reconnaissons que le soleil et la terre
« ne sauraient davantage, l'un éclairer et l'autre
« supporter un tel état de choses. Et moi aussi,
« continue-t-il, je m'associe à cette plainte générale ;
« moi aussi je suis persuadé que l'enfer n'a pas
« d'autres vices à ajouter à tous ceux qui ont envahi
« le monde, et que par conséquent le temps où
« nous vivons est le plus dangereux, le plus cor-
« rompu qui ait jamais été et qui puisse jamais
« être. »

Ainsi parlait ce témoin en 1556, et auparavant, en 1551, il écrivait : « Nous en sommes arrivés là,
« qu'il n'est personne parmi nous qui ne professe
« hautement, que jamais, depuis que le monde est
« monde, la jeunesse n'a été plus corrompue, et
« qu'il n'est guère même possible qu'elle le devienne
« davantage. Que si le monde devait durer pendant
« quelque temps encore, et si nos enfants, déjà
« comme noyés dans le désordre et la corruption,
« devaient également, un jour, avoir des descen-
« dants qui l'emportassent sur eux en vice et en
« malice, il faudrait donc que les hommes se trans-
« formassent en de vrais démons ; car vraiment je
« ne comprends pas qu'en conservant le caractère
« humain, ils puissent devenir pires que nous som-
« mes. »

C'est là vraiment un cataclysme d'immoralité que déplore Christophe Fisher aussi amèrement que Muskulus : « Nous ne pouvons nier, dit-il, que la

« corruption n'ait atteint les dernières limites ; que « toutes les espèces de péchés, de vices et de tur- « pitudes ne nous aient envahis, et en quelque sorte « inondés comme un autre déluge, à ce point qu'un « grand nombre de personnes ne savent même plus « discerner le vice de la vertu, ni l'honneur du « déshonneur. »

Mais si, des témoignages qui ne déposent que sur la moralité en général, nous descendons à des détails, à des traits particuliers, on verra plus clairement le rapport générateur qui exista entre la doctrine protestante et la corruption qui suivit sa prédication.

Avec un cynisme qui dévoile un prodige de dépravation, la Réforme avait prêché, par Luther, que le mouvement qui pousse l'un vers l'autre les deux sexes est dans l'humanité un instinct absolument insurmontable, forcément inévitable, invinciblement nécessaire ; que contenir cet instinct et lui résister, c'est déplaire à Dieu et même provoquer sa colère, et par cet enseignement elle avait émancipé la chair contre l'esprit, déchaîné les sens contre l'âme, proscrit le célibat, interdit la continence dans la jeunesse et même dans le mariage, déshonoré le veuvage, avili la chasteté, égalé l'homme à la brute. Or, il résulta de cela une démoralisation qui s'étendit au loin, comme les ouvrages que Luther avait composés sur cette matière pour le peuple. Fut exilée d'abord la sainte convenance du veuvage : « Sous ce règne de l'évangile, écrivait Wizel, il se « voit des hommes et des femmes qui, le jour de

« la mort de leur époux, s'occupent de lui donner « un successeur. Il en est qui semblent croire de « bonne foi qu'il est dans l'esprit de l'évangile qu'on « ne soit pas un instant sans femme et qui crain- « draient de pécher en restant seulement quelques « mois dans le veuvage. »

« Depuis que l'étendard de l'incontinence a été « arboré par Luther, dit un réformateur contem- « porain du nom de Sylvester Ezecanovius, tout « ce qui boit, mange et sent l'aiguillon des passions « animales est accouru sans vergogne sous cet éten- « dard ; les jeunes gens ne se gênent plus pour se « livrer ouvertement à la débauche. Veut-on les « retirer de cette sentine, ils demandent à cor et à « cri qu'on les marie. Et les filles déshonorées sa- « vent aussi bien que les garçons se retrancher der- « rière la loi de Luther... Conformément à ces nou- « velles vues sur le mariage, on voit aujourd'hui « s'engager dans ces liens des adolescents et des « filles non encore nubiles ; et de ces unions nais- « sent ces puissants héros, qui sont destinés à re- « pousser par la force de leurs armes les Turcs au « delà du Caucase, à nous assurer la paix par la « sagesse de leurs conseils, et sans doute à faire « participer le reste de la chrétienté à cet âge d'or « auquel l'Allemagne est redevable de sa splendeur « actuelle. Vraiment, cette théorie du mariage au- « torise les évangéliques à dire d'eux-mêmes : Nous « autres naissons vieillards, au lieu que les Italiens, « les Espagnols et les Portugais sont toujours jeu- « nes. »

On devine, après cela, que les séparations et les divorces étaient aussi faciles et aussi fréquents qu'avaient été précoces et nombreuses les unions. Les cas en devinrent, au rapport du même auteur, si communs, qu'on ne pouvait plus les compter, et que « bâcler des mariages et les rompre paraissaient « être, selon Wizel, l'occupation favorite des évan- « géliques, qui remplissaient ainsi le monde de « prostituées et de gens de mauvaises mœurs ». Le joug du mariage, livré ainsi par la doctrine du chef réformateur à la merci des passions, paraissait bientôt insupportable dans le peu d'assujettissement qu'il imposait encore ; les divorces consommés amenaient les concubinages ; avec ceux-ci survenaient les adultères, les incestes, les polygamies et les promiscuités, tant il est vrai que la bête ne s'arrête qu'aux derniers excès, quand, impatiente du frein, elle sent que le conducteur lui a lâché la bride : « Rien n'est plus ordinaire maintenant, disait Fisher, « que le concubinage, l'adultère et l'inceste. La mi- « séricorde de Dieu n'est-elle pas infinie ? dit-on. « Il n'est pas de péché si gros sur lequel elle ne « s'étende. Et puis, est-ce chose si grave que quel- « ques coups de canifs donnés dans un contrat de « mariage ? Dieu n'est-il pas lui-même un adultère, « et faisons-nous autre chose que de faire céder « quelque peu les lois du mariage ? »

Il fallait assurément que l'immoralité fût montée bien haut pour inspirer un langage aussi blasphématoire et pour arracher, en 1537, à Osiander cet aveu qui dut bien coûter à son fanatisme : « Chose

« monstrueuse, dit-il, c'était au milieu de ceux qui « sont le plus intéressés à les sauvegarder, au mi- « lieu des parents, que l'innocence et l'honneur « des femmes couraient les plus grands périls. »

Plus monstrueuse fut encore la conduite des prédicateurs mêmes, lorsque, à Nuremberg, le conseil dut, malgré eux, recourir à la peine de l'exil contre quiconque contracterait un nouveau mariage du vivant de son premier époux, tellement étaient nombreuses les affaires de bigamie ; mais si l'autorité civile triompha contre l'adultère, ses efforts contre l'inceste durèrent dix ans, grâce à l'opposition des pasteurs, sans aboutir à d'autre succès qu'à un règlement qui fixa à quel degré l'on pourrait permettre le mariage des parents entre eux sans causer de scandale (1).

A Nuremberg encore, la société civile dut intervenir pour se garantir de la liberté chrétienne introduite par la Réforme, et à cette fin elle publia une défense contre « les personnes brutales qui, « contrairement aux sentiments de la pudeur com- « muns à tous les peuples civilisés, n'avaient point « honte de contracter mariage au troisième et même « au deuxième degré de consanguinité (entre frère « et sœur) ». En 1586, dans cette ville de Nuremberg, une loi sur le mariage devint absolument nécessaire, et, pour en démontrer la nécessité, le législateur eut besoin de dire que « la débauche était

(1) Nicolas.

« devenue tellement commune qu'à peine on la con-
« sidérait encore comme un péché (1) ».

Dans la principauté d'Amspach, en 1530, les juges ordinaires ne purent suffire à juger le grand nombre des demandes en séparation et des poursuites en adultère, et une assemblée de surintendants et de pasteurs sollicita du landgrave Georges la création d'un tribunal matrimonial. Deux ans après, André Althamer conjura le même prince d'aviser aux moyens de réprimer la fréquence de plus en plus croissante de l'adultère, du divorce et du concubinage : « Si l'on n'y prend garde, dit-il, ces maux « finiront par envahir la société toute entière. »

Dans la Saxe, la fange des mœurs réformées était si répandue, que la société civile s'en alarma et fut obligée d'élever une digue contre les bourbiers. A Zwickau, par exemple, on construisit, spécialement destinée aux adultères, une prison qui devint bientôt insuffisante à loger tous ceux qui la méritèrent. A Erfurt et dans plusieurs autres villes, les turpitudes de ce genre devinrent une source de revenus considérables par les amendes qui furent prononcées contre les nombreux coupables (2).

Le pays dont se formait la petite principauté de Dithmarses fut le plus douloureux théâtre de la corruption opérée par la Réforme : « Il se distin-
« guait autrefois, dit Néocorus, par l'innocence et
« la moralité de ses habitants, au point qu'un pré-

(1) Auguste Nicolas.
(2) Nicolas.

« dicateur l'avait appelé du beau nom de pays de « Marie. » « La jeune fille libre et joyeuse, ajoute P. « Mohr, n'avait point à redouter, dans ce pays libre « et joyeux, les pièges du séducteur. La chute d'une « vierge y était presque chose inouïe, et par cela « même une cause de deuil général ; les mœurs pu- « bliques y étaient si sévères que le libertinage et « l'adultère y donnaient lieu aux plus terribles ven- « geances des familles dont ils avaient offensé l'hon- « neur, et que la malheureuse dont la faute avait « provoqué ces représailles mourait de honte, quand « elle n'était pas immolée par ses parents. » Mais, lorsque, en 1532, la Réforme eut chassé de cette terre jusque-là bénie la religion catholique, furent exilées avec elle les vertus chrétiennes, et mis à leur place les vices les plus sévèrement défendus : le libertinage, l'adultère, l'usure pratiquée comme les réformés la pratiquent aujourd'hui, dit le réformateur Nicolas Boge, et il n'est pas, assure-t-il neuf ans après l'invasion protestante, en 1541, « de pré- « dications, d'exhortations, ni même de menaces qui « puissent y porter remède. A la ville comme au « village, au château comme dans la chaumière, « l'adultère est devenu commun. Les pieuses épou- « ses en sont bannies et le crime est affiché. »

Les transgressions du sixième commandement ne furent pas moins nombreuses dans les autres nations dès que s'y fut implanté le Protestantisme. En Danemark, le roi Frédéric II y prit, en 1576, des mesures sévères contre « le libertinage qui ré- « gnait alors, dit le roi dans un recez de cette épo- « que, parmi les filles et les femmes ».

En Suède, les magistrats eurent à déployer, en 1554, une vigilance fort active pour obéir à une ordonnance royale qui constate « que les habitants « de la frontière qui faisaient de fréquents voyages « de la Suède dans le Danemark et de ce dernier « royaume dans le premier n'avaient pas l'habi- « tude d'attacher une grande importance aux liens « dans lesquels ils étaient engagés, prenaient une « femme, la quittaient, en prenaient une autre, et « ainsi de suite, comme on change de linge ou de « monture ».

Dans la Livonie et l'Esthonie, il résulte d'une inspection faite en 1527, que la polygamie était en honneur jusque dans les campagnes.

En voilà pour la corruption des mœurs sexuelles. Nous aurions d'autres faits à raconter sur cette dépravation qui avait pour résultat immédiat la rupture des mariages, la destruction des familles et la dissolution de la société ; mais voyons maintenant si elle n'avait point pour escorte les autres vices, et si les autres crimes ne prirent pas naissance ou ne reçurent point accroissement sous la même influence de la Réforme.

Un débordement d'ivrognerie et d'excès de toute sorte se fit sentir avec la Réforme : « Chez nos « excellents ancêtres, dit un auteur protestant du « nom de Jacob Andreæ, les ivrognes n'étaient « admis à aucune fonction publique ; tout le monde « les fuyait, et les enfants, dans les rues, les pour- « suivaient de leurs huées comme des êtres abjects « et l'opprobre de l'espèce humaine. Or, si tels

« étaient les sentiments de nos ancêtres, alors que « le monde vivait dans les ténèbres de l'idolâtrie « papiste, comment pourrons-nous jamais nous jus- « tifier devant Dieu, nous qui nous vautrons dans « la crapule, au grand jour de la lumière évangé- « lique ? — On nous demande peut-être comment « il a pu se faire que si peu d'années aient suffi « pour faire prendre ainsi le dessus à un vice exé- « crable que nos ancêtres avaient en si grande hor- « reur. Je répondrai qu'au fond cela n'a pu se faire « que par les maléfices du démon. »

« Le jeûne est devenu péché, s'écrie un autre « réformateur. Quiconque s'abstient dans une in- « tention pieuse est un papiste. S'enivrer, violer de « toute manière les lois de la tempérance, voilà « notre évangile. Jamais il ne s'est vu pareille ivro- « gnerie, non seulement chez les hommes, mais « chez les femmes elles-mêmes, et jusque parmi « les enfants de l'âge le plus tendre. On se plaint « que la vie des hommes soit aujourd'hui si courte ; « et l'on gâte plus de vin qu'on n'en buvait autre- « fois ; et l'on mange comme des pourceaux....; le « vice est devenu comme notre aliment indispen- « sable, comme notre pain quotidien....; le péché « s'est pour ainsi dire incarné dans l'homme : pour « nous en guérir, il faudrait nous refondre, nous « refaire tout entiers, nous et le monde (1). »

Le désordre de la raison engendré par l'ivrogne- rie a communément pour expression le blasphème ;

(1) Ecrivain cité par Auguste Nicolas.

mais, sous l'influence de la Réforme, ce n'est pas le blasphème des esprits troublés par l'intempérance qu'on entendit, mais le blasphème pour lui-même, à froid, le blasphème comme attentat à la divinité, comme inspiration de l'enfer, comme parti pris de haine et de défi contre le ciel. Ce crime ne fut pas seulement une habitude, on pourrait dire qu'il était passé de l'usage en éducation. Les doléances qui se firent entendre à ce sujet depuis 1525 jusqu'à la fin du seizième siècle sont innombrables et accusent toujours le rapport étroit de l'apparition de ce crime comme de tous les autres avec les prédications des doctrines réformées : « Le péché le plus grave, « écrit particulièrement Muskulus en 1556, celui « qui offense le plus notre divin Maître, c'est, sans « aucun doute, le blasphème, et cependant ce péché « n'a jamais été si répandu dans le monde qu'il l'est « de notre temps et chez nous. Les païens avaient « certainement aussi leurs jurons, leurs blasphè- « mes, ainsi que nos ancêtres ; mais quant à ces « effroyables imprécations qui sont maintenant en « usage chez les personnes de tout âge et de toute « condition, jamais il n'en avait été proféré de pa- « reilles par aucune bouche humaine ; jamais Dieu « ne les avait laissées dépasser les portes de l'enfer. « Ce n'est que de notre temps qu'il leur a été donné « d'en franchir le seuil, et qu'elles ont fait une ir- « ruption tellement violente dans notre Allemagne, « *principalement dans les villes et villages où l'on* « *prêche l'évangile*, qu'on trouve à peine parmi nous « une personne qui sache dire trois ou quatre mots

« sans y mêler quelque horrible juron, et que notre « langue allemande ne semble pouvoir se parler si « elle n'est farcie de blasphèmes. Les premières « paroles que nos enfants au berceau apprennent à « bégayer, ce sont des jurements..... Ce péché est « encore nouveau sur la terre et jusqu'à ce jour ne « s'est jamais vu chez aucun peuple au même degré « que chez les Allemands, *principalement chez ceux « qui se vantent de posséder le divin évangile.* Ce « n'est sans doute pas sans l'expresse volonté de « Dieu que cet abominable péché s'est ainsi déve- « loppé et propagé depuis une quarantaine d'années « *avec et en même temps que l'évangile*, comme « pour servir de pierre d'achoppement au règne de « Jésus-Christ. »

C'est pareillement au souffle de la Réforme que l'on vit éclore plus abondamment la cupidité, l'avarice, l'usure, la rapacité. Ecoutons Diétrich, qui est un autre réformateur : « On se plaint de toutes « parts que les hommes sont aujourd'hui *pires qu'ils « n'étaient avant la propagation de l'évangile*, et de « fait on ne voyait pas naguère cette tourbe d'igno- « bles avares et d'usuriers sans âme qui font la « honte de notre époque. Ceux qu'autrefois l'on « accusait de se livrer à l'usure étaient des saints en « comparaison des ignobles juifs qui, sans cesser « de compter parmi les gens de bien, s'engraissent « aujourd'hui de la substance des pauvres. A quoi « cela peut-il tenir? Le monde en accuse la bonne « semence, la sainte parole elle-même. C'est natu- « rel. Nos adversaires, les papistes, ne sont pas tel-

« lement aveugles, qu'ils n'aperçoivent fort bien le « scandale, l'avarice, l'égoïsme, la cupidité, l'usure, « l'orgueil, le luxe, l'intempérance, le blasphème, « le libertinage, le mensonge, etc..., *que couvre ce « précieux évangile.* Ils prétendent que ces abomi- « nations sont les fruits de notre évangile. Si la « doctrine était bonne, la conduite et les mœurs le « seraient comme elles. »

Et qui oserait contredire en cela les papistes ? Ce ne sera pas Sébastien Frank, un réformé qui a le mérite d'une juste franchise quand il dit : « Portez « un coup d'œil sur les transgressions journalières, « tant parmi les pasteurs que parmi les gens du « monde. Qu'y voyez-vous autre chose, je vous prie, « qu'avarice, égoïsme, rapacité ? Ce qui règne au- « jourd'hui, c'est l'argent. On se dispute, on se dé- « chire, on se ruine les uns les autres pour en avoir. « On a tant raffiné dans les moyens d'acquérir et « de jouir, qu'on a perdu jusqu'au sentiment de la « honte et de l'opprobre... Il n'est plus de cons- « cience, plus de remords, depuis qu'on s'est per- « suadé soi-même *que les œuvres ne sont rien et « que la foi seule procure le salut.* »

Ce vice prend plusieurs figures et plusieurs noms. Pour ne parler en ce moment que de celui que Frank déplore en particulier, de l'égoïsme, une vertu seule pouvait le détruire ou l'empêcher de naître : c'est la charité, cette flamme divine qui fut le principe et doit être la fin du Christianisme, en circulant de Dieu aux hommes et des hommes à Dieu. Or, la charité, les réformés la tuèrent : c'est

Luther lui-même qui nous l'apprend et Muskulus aussi : « Sous la papauté, disait le premier, les gens « étaient charitables, et, pour donner, ne se faisaient « pas tirer l'oreille ; maintenant, sous l'évangile, « au lieu de donner, on se dépouille les uns les « autres ; on vous écorcherait vif pour peu qu'on « y trouvât du bénéfice, et l'on croirait n'avoir rien « si l'on n'avait tout ce qu'ont les autres. »

« Nous avons changé, dit le second, jusqu'à nos « dispositions naturelles, jusqu'à notre nature ; « aussi sommes-nous humains, bienveillants, cha- « ritables les uns envers les autres à peu près au- « tant que, dans les bois, le sont les bêtes fauves. « Personne ne s'intéresse plus au prochain ; chacun « n'aime que soi et ne compte que sur soi, et l'on « peut douter qu'il y ait encore en nous une seule « goutte de sang vraiment humain. »

« Il était autrefois des chrétiens, a écrit encore « Wizel, qui aimaient tellement les pauvres qu'ils « les appelaient leurs maîtres et leurs fils, leur la- « vaient les pieds, leur préparaient à manger et les « servaient à table, ainsi qu'a fait Jésus-Christ lui- « même. Maintenant, on leur défend l'entrée des « villes, on les chasse et on leur ferme la porte, « comme s'ils étaient des réprouvés ou des ennemis « publics. Est-ce bien là ton esprit, grand Dieu, « qui règne dans tes églises ? Quelle épuration de « l'Eglise ! Quelle réforme et quels éléments d'unité « et de concorde ! »

Les pays protestants ont encore gardé cette conduite envers les pauvres. Chez eux en particulier

ne s'exerce qu'une charité légale dont on peut lire les effets dans le livre de M. Naville, ministre du saint évangile.

La charité éteinte, le dévouement le fut aussi dans les rangs de la Réforme, et à leur place s'assirent, dans les cœurs, l'inhumanité, la cruauté, une sorte de barbarie qui, en temps de peste et d'épidémie, mettait en fuite tout le monde à l'approche de l'ombre même de ces fléaux. C'est Wizel qui nous l'apprend ; et Luther aussi, qui, comme Calvin, donnait l'exemple de cette lâcheté, reconnaît en ces termes l'exactitude des innombrables faits que nous pourrions citer : « On se fuit tellement les uns les autres, « qu'on ne saurait trouver un chirurgien qui con- « sente à vous saigner, ni un domestique pour se « faire servir. On dirait que tous les diables sont à « leurs trousses, pour qu'ils soient pris d'une si « honteuse panique, que le frère abandonne son « frère et le fils son père. — C'est un fléau tout « nouveau et particulier à notre siècle que cette « panique qui fait fuir tout le monde, tandis qu'il « n'est qu'un petit nombre de personnes que le « fléau ait frappées de la contagion. Vraiment, c'est « une chose prodigieuse, un phénomène tout nou- « veau qu'une pareille frayeur sous le règne écla- « tant de l'évangile. Je ne reviens pas de ma sur- « prise de voir que plus est abondante la prédica- « tion de la vie de Jésus-Christ, plus les peuples « sont saisis de crainte à l'approche de la mort. »

La Réforme, ayant rendu les âmes lâches contre la mort, enfanta aussi un monstre nouveau qui les

rendit lâches contre la vie : c'est le suicide. Le suicide apparut soudainement dans les pays réformés et les proportions en furent effrayantes dès sa naissance. En 1569, il fallut moins de trois semaines pour porter le deuil dans quatorze familles de la seule ville de Nuremberg par autant de morts volontaires que le désespoir avait causées.

Au suicide se joignirent les plus grands crimes : le vol à main armée, le meurtre, l'assassinat, l'infanticide, la sodomie, le viol, toutes ces horreurs qui atteignent directement les sociétés et provoquent les extrêmes vengeances, le Protestantisme les vomit, avec une profusion lamentable partout et particulièrement dans les lieux où la voix de ses prédicateurs se faisait entendre. Lorsque la foi catholique préservait Strasbourg, une seule potence avait suffi pour le châtiment des criminels ; une seconde dut être dressée en 1585, et en 1622 une troisième devint nécessaire (1).

Au seizième siècle, encore à Nuremberg, la guillotine tripla le nombre de ses victimes. Au lieu de 73, que le quinzième siècle en compta, le siècle suivant en fit 282 (2).

De 1530 à 1580, Breslau réformé devint également trois fois plus criminel que ne l'avait été Breslau catholique. Dans l'espace de cinquante ans, on y compta cent homicides, assassinats ou suicides et quatre-vingt-sept autres crimes méritant légalement

(1) Nicolas et *Sol. des gr. probl.*
(2) Ibid.

la peine capitale. La bigamie, l'inceste et la pédérastie s'y accrurent dans de pareilles proportions (1).

A Stralsund, une période de trente-trois ans après l'invasion de la religion nouvelle donna aux tribunaux cent soixante-sept procès pour homicide ; à Thorn, dès que le luthéranisme y fut dominant, tous les crimes y débordèrent et devinrent quotidiens : les brigandages, les vols dans les églises et sur les grandes routes, les homicides et surtout les infanticides, les empoisonnements, les viols, la sodomie, la bigamie, l'adultère, l'inceste, le suicide et la magie (2).

Cependant, il serait injuste de croire que cet état de mœurs réformées fût particulier à l'Allemagne. Le luthéranisme n'eut pas le monopole de la dépravation. C'est au sein de l'Europe entière qu'Erasme reprochait au nouvel évangile « de créer « une nouvelle espèce d'hommes sans probité, sans « frein et sans pudeur ».

Le calvinisme eut donc aussi, dans des proportions plus alarmantes encore, son avarice, ses intempérances, ses crapules, ses impudicités, ses désordres honteux, ses passions abominables, et les aveux qui sortirent de la bouche de Luther eurent pour rivales les confessions de Calvin : « Parmi « cent évangéliques, a écrit le réformateur genevois, « on en trouverait à peine un seul qui ne se soit

(1) Nicolas et *Sol. des gr. probl.*
(2) Nicolas.

« fait évangélique pour aucun autre motif que pour « pouvoir s'abandonner, avec plus de liberté, à « toutes sortes de voluptés et d'incontinences. »

La petite ville à qui l'Europe devait plus tard jeter en souriant le titre de Rome protestante débuta, dans sa nouvelle existence, comme la ville de Romulus : elle fut la demeure, a-t-on écrit, « de toute « méchanceté, de larrons, de faux-monnayeurs, « meurtriers, sorciers, etc... » Froment, un de ses premiers pasteurs, dans ses *Actes et Gestes merveilleux de la cité de Genève convertie à l'évangile*, a fait ce qu'il a pu pour défendre le théâtre de ses prédications de ce reproche sanglant, mais il a dû convenir comme Calvin, avec tous les historiens, que les réformés usaient largement du droit que Dieu avait accordé aux juifs sur les terres, les biens, les maisons et les vies des gens idolâtres : « A cet « exemple et imitation, dit-il, ceux de Genève, après « leur délivrance, se sont fondés à faire le pillage « et saccagement de leurs ennemis. » Plusieurs des ministres réprouvaient ces excès ; mais le peuple se moquait de ces honnêtes pasteurs, vivant avec leurs femmes du produit des calices et des ostensoirs : « Presque tous, continue Froment, couraient au « pillage : hommes, femmes et enfants, mêmement « ceux qu'on estimait les principaux de l'évangile. « Un commun proverbe a longtemps régné parmi « les paysans et gentilshommes, disant que c'était « l'évangile robin et l'évangile larron. »

Les biens évangéliquement conquis étaient évangéliquement dépensés : « S'il y avait dans Genève,

« dit encore Froment, des prêtres qui sont ma-
« riés, vivant honnêtement et travaillant de leurs
« mains, y est venu et y vient encore journellement
« un tas de moines cafards, séduisant de pauvres
« filles et servantes, en les prenant et les plantant
« là et leurs pauvres enfants. D'autres, le premier
« et le principal évangile qu'ils demandent, c'est
« une femme, et pendant que durent les calices et
« reliquaires qu'ils ont dérobés, ils font grande
« chère avec la femme ; puis s'en retournent laissant
« femmes et enfants au grand détriment de l'hôpi-
« tal. » Emule de Wittemberg, Genève célébrait sa délivrance de l'Antechrist, encombrée de prêtres et de religieux mariés, d'idolâtres manifestes, de blasphémateurs, de meurtriers, de larrons, de paillards, de faux témoins, de séditieux, de noiseux, de flatteurs, d'ivrognes, de dissipateurs, etc..., et affamée de plaisirs, de danses, de festins et de débauches (1).

Ce que Calvin fit de la société genevoise, un patriote réformé va nous l'apprendre dans un langage reproduit dans les notices de M. Galiffe : « Je mon-
« trerai, dit-il, à ceux qui s'imaginent que le réforma-
« teur n'a produit que du bien nos registres couverts
« d'enfants illégitimes (on en exposait dans tous les
« coins de la ville et de la campagne) ; des procès
« hideux d'obscénité ; des testaments où les pères
« et les mères accusent leurs enfants non pas seule-
« ment d'erreurs, mais encore de crimes ; des trans-
« actions notariées entre les demoiselles et leurs

(1) Voyez Nicolas.

« amants, qui leur donnaient, en présence de leurs « parents, de quoi élever leurs bâtards ; d'innom- « brables mariages forcés, où les délinquants étaient « conduits de la prison au temple ; des mères qui « abandonnaient leurs enfants à l'hôpital pendant « qu'elles vivaient en abondance avec leurs seconds « maris..., tout cela parmi la génération nourrie de « la manne mystique de Calvin. »

Voilà ce que la Réforme faisait de la morale, de la civilisation, de la société toute entière ; et qu'on ne nous accuse point d'être téméraire en attribuant la décadence des mœurs à son influence ; n'avons-nous pas surpris sur la langue d'un réformateur de marque cette confession que la dissolution la plus brutale, que l'impiété la plus audacieuse ont surgi partout où a paru la symbolique nouvelle, et principalement dans les lieux où l'on a prêché sa doctrine et chez ceux qui se vantaient de la posséder? Non, rien ne peut mieux être établi par des témoignages d'autorité contemporaine et même protestante que ce rapport générateur qui existe entre les enseignements des réformés et la corruption qui suivit leur prédication. Ecoutons, après Muskulus, que nous venons d'entendre, Jacob Andreæ, que nous avons aussi trouvé déjà dans le camp luthérien, et dont les nombreux voyages et les longues fonctions d'inspecteur nous garantissent une compétence que des observations multipliées rendent plus respectable : « A mesure, dit-il, qu'on avait « prêché la doctrine nouvelle, on avait vu s'éva- « nouir les anciennes vertus et se répandre dans le

« monde une foule de nouveaux vices. » Et Diétrich ne nous a-t-il pas confessé qu' « il est naturel que « le monde accuse ce qu'il appelle la bonne se- « mence, la sainte parole, de ce que les hommes « sont aujourd'hui pires qu'ils n'étaient avant la pro- « pagation de l'évangile » (réformé bien entendu) ? « Portez un coup d'œil sur les transgressions jour- « nalières, tant parmi les pasteurs que parmi les gens « du monde », s'est encore écrié plus haut Sébastien Frank ; et rappelons qu'après des détails inutiles à redire pour la constatation de l'amoindrissement moral, il s'est lamenté dans un accès de poignante douleur de ce qu' « il n'y a plus de cons- « cience, plus de remords *depuis qu'on s'est persuadé « soi-même que les œuvres ne sont rien et que la foi « seule procure le salut* ». Pouvait-il mieux justifier la justesse que voit un écrivain réformé déjà cité dans cette conclusion que tirent les papistes : « Si « la doctrine était bonne, la conduite et les mœurs « le seraient comme elle ? »

Ces maux, en effet, se déchaînèrent en même temps que la Réforme et simultanément avec elle. Or, pour bien juger une doctrine religieuse en elle-même, on doit l'examiner dans sa source et dans ce qu'elle a de plus primitif. Nous appelons l'attention du lecteur sur la vérité de ce principe. Si cette doctrine vient du ciel, si même elle n'est qu'autorisée du ciel, c'est au moment où elle possède sa virginité céleste, avant d'avoir pu rien perdre de sa puissance par son alliance avec la terre, au contact des passions, au jour par conséquent où elle reçoit

de Dieu sa consécration, ce qui veut dire dès son origine et son établissement, qu'elle ne peut manquer de se ressentir de sa parenté et de montrer sa fécondité divine, car Dieu ne saurait souffrir, ce nous semble, que ses institutions demeurassent longtemps infructueuses ou stériles : voyez le Christianisme. A peine est-il sorti de la bouche de Jésus-Christ, à peine les apôtres ont-ils commencé de le prêcher, les martyrs de le défendre, les docteurs de l'enseigner, qu'aussitôt, dans ce premier âge, tout est embaumé de sainteté, les plus grandes vertus fleurissent au sein des plus grandes corruptions, et la guérison des malades, comme la résurrection des morts, atteste la fécondité de la religion chrétienne autant que la guérison des cœurs et la justification des âmes. Réciproquement, si ce n'est pas en haut qu'une doctrine religieuse a germé, si ce n'est pas d'en haut qu'elle est descendue, si, au contraire, c'est l'auteur du mal qui l'a conçue et enfantée, ses effets immédiats sont aussi des manifestations immédiates du mal, car le diable ne reste pas plus oisif que Dieu lui-même : d'où il suit que, si, en matière de religion ou de morale, nous désirons connaître la cause bonne ou mauvaise des effets bons ou mauvais qui se produisent, c'est dans une institution contemporaine à ces effets que nous devons la chercher. Alors, nos investigations ne pourront avoir un résultat douteux. De la démoralisation qui survint tout à coup au commencement du seizième siècle, de la sainteté proscrite, des vertus chassées, des vices introduits, des passions dé-

chaînées, du torrent d'iniquités que n'aurait pu contenir aucune digue, vous ne pouvez donc demander compte qu'au Protestantisme, qui naquit à cette époque. Ce ne peut être que lui qui sema l'ivraie, devenue bientôt mûre, car le Catholicisme avait été banni des lieux où l'on voulait cesser de vivre comme des saints. Aux fruits mauvais on peut connaître le mauvais arbre, et Bucer, dont l'autorité est celle d'un zélé partisan de la Réforme, n'avait pas tort quand il manifestait cet étonnement : « Com-« ment se fait-il, puisque nous nous glorifions « d'avoir hérité de l'esprit de la primitive Eglise, « que cet esprit ne fasse pas naître parmi nous les « fruits qu'il produisit autrefois chez les premiers « chrétiens ? »

Dans la suite des années, la Réforme, a-t-on dit, s'est réformée elle-même ; elle a fini par modifier ses mœurs, et de son amendement on a voulu faire honneur à sa foi pour effacer l'opprobre dont l'avait déshonorée la décadence morale qui fut réellement son œuvre. Or, en apportant sur la certitude de ce fait des réserves que quelques lignes rendront légitimes à la fin de ce paragraphe, nous voulons bien l'admettre, pour le moment, comme une vérité, mais avec cette observation que ce progrès, s'il existe, est une gloire qui n'appartient pas au Protestantisme. Une réaction s'est produite qui a fait perdre au Protestantisme sa force et sa vertu dissolvantes et ramené dans son lit le fleuve de désordres qui en était impétueusement sorti ; mais cette retraite n'est due nullement à sa doctrine : il est

trop évident que les fruits qu'elle a le pouvoir de porter ne peuvent être aujourd'hui meilleurs qu'aux jours de sa vigueur première. Veut-on savoir à qui revient le mérite de ce retour ? C'est uniquement, malgré la symbolique protestante, à ce qu'on trouve de bon encore dans la nature humaine (1).

On remarque dans cette nature humaine un mélange de bien et de mal. De même qu'autrefois, dans la primitive Eglise, l'élément bon triompha des passions humaines, aidé qu'il fut par les miracles de la sainteté et de la divinité de sa doctrine, de même, dans le commencement du Protestantisme, l'élément mauvais vainquit le bon élément dans la conscience des hommes, et, parce que la religion nouvelle était loin d'avoir les prodiges et la pureté doctrinale pour se défendre, elle n'eut pas de digue assez forte à opposer au débordement et la faiblesse humaine fut entraînée jusqu'aux plus monstrueux désordres.

On se serait pourtant grossièrement trompé si l'on n'avait attendu des revirements chez les catholiques et les protestants : une résistance s'est nécessairement produite chez les uns comme chez les autres ; mais elle s'est manifestée en sens inverse. Ainsi que, dans les catholiques, l'élément mauvais a pris une déplorable revanche et donné aux siècles chrétiens postérieurs une infériorité morale sur les siècles chrétiens antérieurs, ainsi, dans la Réforme, l'élément bon de la nature humaine s'est réveillé,

(1) Lisez Aug. Nicolas.

pour donner présentement aux réformés une moralité supérieure à celle de leur vie première. Néanmoins, cette histoire n'empêche pas de dire que la religion réformée n'a produit en naissant et qu'elle n'est apte à produire encore que désordre des mœurs, déchaînement des vices et multiplicité des crimes. Il est permis seulement de dire, pour parler plus raisonnablement, que ses hommes d'aujourd'hui valent mieux que ne vaut la doctrine, et que cette doctrine, loin d'honorer les hommes, est véritablement honorée par eux.

A cette réaction, œuvre du bien qui existe dans la nature humaine, s'est alliée une seconde force qui, vertu chrétienne, a puissamment contribué à relever les nations protestantes de l'abjection où les avait plongées le Protestantisme. La symbolique réformée a deux parties : la première fut l'essence de la Réforme, parce qu'elle fut la cause de ses protestations ; la seconde se compose de dogmes qui furent incontestés par elle et lui demeurèrent communs avec le Catholicisme (1).

Dans la première partie, on trouve le libre examen, le système de la justification sans les œuvres, l'abolition des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, la suppression des jeûnes et des abstinences, le mariage des prêtres, le divorce, etc..... Evidemment on ne peut voir dans ces croyances autre chose que des articles d'émancipation, de relâchement, d'indiscipline, d'incontinence pour l'esprit, de li-

(1) Lisez Aug. Nicolas.

cence pour le cœur, d'indépendance pour les sens.

Dans la seconde partie, on y professe la divinité des Ecritures, la foi en Jésus-Christ, le baptême, la morale évangélique, quoique amoindrie par le moyen de la justification, etc..... Ici, au contraire, on ne saurait méconnaître des liens d'attachement à la règle, d'assujettissement à l'autorité, de répression de la révolte, et par conséquent des principes générateurs d'une moralité salutaire ; et voilà donc ce qui a pu restaurer la morale protestante, gravement atteinte sinon détruite.

Mais si le Protestantisme a trouvé dans ces éléments conservateurs des moyens de restauration et de résurrection morales, on ne peut pas plus lui en faire honneur qu'on ne peut faire un mérite à un emprunteur de la possession d'une chose qu'on lui a prêtée, car c'est du Catholicisme qu'il les a tirés, au Catholicisme qu'il les a empruntés ; et, quand on constate qu'il vit encore, il est juste de reconnaître que c'est à la sève du vieux tronc qu'il doit sa vie. Avec cette explication, nous pouvons certes convenir qu'avec un siècle d'effroyable licence, il s'est déclaré, au sein de la Réforme, le commencement d'une réforme ; mais nous devons soutenir que ce sont la conscience humaine et un reste de Christianisme qui ont obtenu cette merveille, en réagissant contre les égarements du Protestantisme, et ne lui ont laissé comme propriété personnelle qu'une dégradante stérilité.

Il existe une troisième cause de l'amendement des mœurs chez les nations protestantes ; mais elle

n'appartient pas non plus à la Réforme : c'est l'action catholique (1). Nous sommes loin, hélas ! de nier que le Protestantisme de la Suisse et de l'Angleterre n'exerce encore que trop d'influence dans les pays catholiques. S'il n'en était ainsi, nous n'aurions point en France de si nombreux prédicants suisses ou anglais (c'est tout un), que certains succès enhardissent. Personne, sinon les aveugles, ne nous démentira à l'heure présente où en tout lieu on signale le péril protestant comme le péril juif et franc-maçon. Pourquoi donc ne serait-on pas mal venu à refuser au catholicisme de la papauté, au catholicisme de l'Espagne, de l'Italie et de la France une puissance au moins égale ?

Pendant que la Réforme lâchait la bride à l'immoralité, on vit l'Eglise serrer le frein avec une énergie surnaturelle : « Les pontifes romains, dit « Ranke, un historien protestant, offraient, dans « leur personne, toute l'austérité des premiers ana- « chorètes de la Syrie. Paul IV portait sur le trône « pontifical la même ferveur de zèle et de dévotion « qui l'avait conduit dans le couvent des Théatins ; « saint Pie V, sous ses vêtements splendides, ca- « chait le cilice d'un moine, marchait nu-pieds à « la tête des processions, et édifiait le monde par « des exemples innombrables d'humilité, de cha- « rité, de pardon des injures ; Grégoire XIII s'effor- « çait non seulement d'imiter, mais de surpasser « Pie V, dans les sévères vertus de sa profession.

(1) Aug. Nicolas.

« Telle était la tête, tels étaient les membres. Un « esprit intérieur de réforme s'était emparé de « l'Eglise, et, en une seule génération, l'avait re- « nouvelée depuis le palais du Vatican jusqu'à l'er- « mitage le plus reculé des Apennins.

Il est sûr qu'en se réformant ainsi, l'Eglise réforma le monde ; qu'elle sauva le monde des abîmes de dissolution où travaillait à le précipiter la Réforme ; qu'elle réforma même la Réforme dans les pays où elle ne réussit point à la vaincre entièrement. L'historien protestant, encore Ranke, établit d'une façon indiscutable que « cette action du Ca- « tholicisme arrêta les envahissements du Protes- « tantisme, le contrebalança en lui disputant le « terrain contesté, c'est-à-dire la France, la Bel- « gique, l'Allemagne méridionale, la Hongrie et la « Pologne, et finalement le vainquit en le resser- « rant dans ses foyers ». Or, comment, en resserrant, en circonscrivant la Réforme, cette même action du Catholicisme n'aurait-elle pas pénétré dans sa propre demeure ? Si cette victoire du Catholicisme n'était qu'une conquête due à la force des armes, on pourrait en douter : mais ses triomphes furent surtout l'œuvre glorieuse de l'opinion publique, selon l'observation non suspecte du même écrivain, et ce qui est une confirmation de ce jugement, c'est l'établissement des Jésuites au sein du Protestantisme même. Elle fit donc plus que borner et limiter le culte nouveau ; elle s'introduisit au sein même de la Réforme, et les succès indéniables de ces grands religieux sont une preuve nouvelle

de nos assertions, qu'appuient d'ailleurs d'autres considérations.

La ferveur catholique, qui trouvait dans les pays restés au Catholicisme des centres d'action voisins du Protestantisme et même enclavés dans les Etats réformés, ne put pas ne pas exercer une incessante influence. Au seizième et au dix-septième siècles, les nationalités n'étaient pas encore constituées comme elles le furent peu après, et, quelque chose de fédératif, d'universel, de catholique ayant survécu, dit un illustre écrivain, à la rupture du lien d'unité dont Rome était le nœud et le centre, le Catholicisme dut trouver accueil, crédit et autorité au cœur des nations protestantes ; l'Europe, ayant ses éléments mêlés pour des causes diverses et même par les guerres de religion qui l'avaient bouleversée, laissa se déployer sur tous ses points la controverse religieuse ; la controverse, fortifiée de la sainteté des docteurs et de l'éclat de leur science, pénétra le monde tout entier des lumières de la vérité, et le Protestantisme fut ramené, non pas à un christianisme intégral, mais du moins à un christianisme supérieur en morale à celui où la Réforme l'avait fait descendre.

Pour tout lecteur judicieux, toute insistance deviendrait superflue après ces réflexions qui nous sont inspirées par l'histoire. Cependant, on persiste encore pour établir l'existence dans le Protestantisme d'une moralité au moins égale à celle du Catholicisme dans tous les Etats catholiques, et particulièrement dans la France, qui exerce, pour gar-

der sa glorieuse qualité de fille aînée de l'Eglise, une influence incontestable sur toutes les autres. Qu'importe cette égalité, répondons-nous, et même qu'importerait une supériorité, si la Réforme les doit à des éléments qui lui sont étrangers ? Evidemment, elles ne grandiront pas sa noblesse si, au lieu d'être ses qualités personnelles, elles lui viennent d'un emprunt qu'elle a contracté envers autrui. Or, ce que nous venons de démontrer, c'est que tout ce qu'il y a de bien moral dans elle ne vient pas de son essence, mais de causes absolument indépendantes de sa constitution. Mais nous voulons consentir à un parallèle en quelque lieu que ce soit, même dans cette France qu'on citerait pour peu comme une voltairienne et même comme une hégélienne. Que le Protestantisme nous fasse voir en tout le cours de sa tumultueuse histoire un pasteur aussi grand que l'Archevêque de Paris, qui, aux fameuses journées de Juin 1848, escalade les barricades de la révolution, pour faire entendre à la barbarie, du haut de cette nouvelle chaire, le cri de son âme pastorale, déposer sa vie sur cet autel d'héroïque sacrifice, et y répandre son sang avec cette prière sublime : « Qu'il soit le dernier versé ! » Au lieu de ces quelques vestales, qui ne sont que des copies informes de nos Sœurs de charité, à la place de ces ministres, qui poursuivent avec femme et enfants les plaisirs et les richesses plutôt que la conquête des âmes, qu'il nous montre les angéliques merveilles de toutes les vertus que font admirer les nations catholiques, et toujours la France en pre-

mière ligne. Par les innombrables légions apostoliques qu'elles forment, elles multiplient au milieu de leurs peuples l'héroïsme de leur charité, alimentent les bonnes œuvres et les propagent, font circuler dans toutes les veines et dans tous les flancs la vie divine, répandent au loin sur toutes les plages le zèle intrépide de leurs missionnaires, se couronnent, par les mains de ces héros, des palmes du martyre, et, si elles déplorent le malheur de compter dans leur sein des impies, elles y trouvent des saints et de grands saints. Dans les sociétés protestantes, il peut y avoir beaucoup de citoyens religieux ; mais elles ne sauraient être la patrie des saints. Pour germer et fleurir, la sainteté a besoin de combattre absolument les penchants naturels de faiblesse et de licence qui sont au cœur de l'homme, par des croyances précises, des prescriptions déterminées, des pratiques sévères ; il faut, en un mot, pour former des saints, pouvoir former des caractères. Or, ne flotte-t-on point dans le Protestantisme à tout vent de doctrines ? Y a-t-il dans son sein des législateurs qui aient le droit de se faire obéir ? Chacun, au contraire, n'y trouve-t-il pas celui de s'y conduire selon ses vues, qui sont toujours les manières les plus commodes ?

Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'il est arrivé à Berlin, dans le dernier synode des pasteurs, l'histoire suivante : l'un des orateurs, pasteur d'une des principales églises de la capitale prussienne, et qui lui-même porte le nom patronymique de Berlin, avoua, dans un discours virulent mais plein de fran-

chise, que les mœurs berlinoises étaient déplorables, honteuses, et cela d'une façon si générale qu'il serait difficile de trouver des Berlinois exempts de reproche. Et notons qu'une riposte est vite intervenue de la part de l'association des propriétaires, où les allégations du pasteur Berlin ne sont pas niées, mais où on lui refuse le droit de se montrer sévère, car, insinuent les propriétaires, les pasteurs sont pires que les autres. C'est assez édifiant, sans doute, et ceci prouve que les églises réformées ont grand besoin de l'être encore.

Cette réflexion, qui appartient avec le récit qui l'a inspirée, à la *Croix du Midi* du 20 juin 1897, est plus largement justifiée par les détails intéressants que nous donne une brochure toute récente, intitulée *Lettres Valaisanes*, où l'auteur, M. Gabriel Ardant, démontre avec évidence que l'Eglise catholique est restée ce qu'elle a été toujours, la mère et la source du progrès moral, et par conséquent que les populations catholiques ont, de nos jours encore, sur les populations protestantes une supériorité marquée et remarquable.

La Suisse est le théâtre où M. Ardant procède à ses comparaisons. Il commence, en abordant le sujet si délicat de la chasteté conjugale, par observer la fécondité au foyer, et il inspecte d'abord deux cantons : le Vaud protestant et le Valais catholique.

« Dans les villages protestants, dit-il, qui entou-
« rent Saint-Maurice, le malthusianisme semble
« assez honoré, puisque le nombre des enfants ne
« dépasse guère le « zwinkinder-system. » Il faut

« que les catholiques du voisinage comblent ces « vides. En 1850, le Vaud avait 8,000 catholiques ; « il en a 25,000 aujourd'hui. Dans la partie valai- « sane qui avoisine Saint-Maurice, les enfants dé- « passent 5 par famille, et le Valais en quatre-vingts « ans a doublé sa population sans augmentation de « territoire.

« Dans toute la Suisse, la proportion d'accrois- « sement est très nettement en faveur des catholi- « ques, sauf dans le canton d'Argovie. »

Sur la question de la chasteté conjugale, de la fécondité au foyer M. Ardant passe au divorce, et il compte, d'après une statistique qu'on venait de lui communiquer à l'instant et qui émane du bureau de statistique fédérale de Berne :

1° Dans les cantons protestants :	Divorces.	2° Dans les cantons catholiques :	Divorces.
Zurich, de 1886 à 1890.	913	Schwitz, de 1886 à 1890.	16
Berne, id.	919	Unterwalden, id.	2
Vaud, id.	359	Zug, id.	9
Genève, id.	337	Appenzell, id.	6
Neufchâtel, id.	191	Valais, id.	9

Nous n'avons pas le chiffre de la population qui habite chacun des cantons que nous venons de nommer ; mais, pour faciliter la comparaison, nous pouvons citer trois cantons qui ont le même nombre d'habitants :

Le Valais, qui a eu	9 divorces,	est habité par	105,000 âmes.
Genève	— 337 divorces	—	105,000 —
Neufchâtel	— 191 divorces	—	105,000 —

Qu'on ne dise pas que le nombre des divorces dépend de l'autorisation qu'en donne le Protestantisme, tandis que le Catholicisme les interdit ; les causes, comme les résultats, n'en subsistent pas moins.

Un autre fait, qui ne prouve pas moins la supériorité morale des catholiques sur les protestants est celui qui a trait aux naissances illégitimes. D'après les données claires et certaines de la statistique fédérale, pour l'année 1894, la Suisse, avec une population de 3,006,886 habitants, a eu, cette année, 4,017 naissances illégitimes, ce qui donne une moyenne de 1,36 par 1,000 habitants.

Voyons quel a été le plus moral des cantons :

CANTONS PROTESTANTS	CANTONS CATHOLIQUES
Zurich, qui a 368,000 habitants, ne devrait avoir, pour rester dans les proportions voulues, que 497 naissances illégitimes ; il en a eu 716.	Lucerne, à qui la proportion tolérait 185 naissances illégitimes pour les 136,000 habitants qu'on lui attribue, n'en a que 149.
Berne, avec 541,000 habitants, ne devrait avoir, pour garder une proportion supportable, que 735 bâtards ; il en a eu 801.	Uri, habité par 173,000 âmes, demeurerait dans le rapport arithmétique indiqué plus haut, avec 235 enfants naturels ; il n'en a eu que 140.
Vaud, pour ses 256,000 habitants, ne devrait compter que 348 berceaux illé-	Tessin, où résident 128 mille personnes, n'aurait pas dépassé le chiffre

gitimes ; il en a compté 397.

Neufchâtel, où vivent 115,000 âmes, ne devrait abriter que 156 naissances criminelles pour demeurer au niveau commun de l'immoralité ; il en a logé 174.

Genève accuse le chiffre de 219 enfantements coupables pour une population de 105,000. 140 auraient suffi pour atteindre la proportion.

moyen en donnant le jour à 174 enfants nés hors mariage ; il n'en a donné que 109.

Le Valais, qui nourrit 105,000 personnes, se serait tenu dans la moyenne s'il n'avait compté que 140 enfants naturels ; il n'en a eu que 111.

Schwitz, que peuplent 50,000 habitants, aurait pu avoir 70 enfants illégitimes sans tomber dans aucune disproportion ; il n'en a eu que 20.

Ajoutez aux noms des cantons catholiques mis en regard des cantons protestants, les deux Interwald catholiques, qui auraient gardé une place honorable au tableau s'ils n'avaient eu que 38 enfants issus du crime, et qui n'en ont eu que 9 pour 27,000 habitants ; Zug, qui ne figure que pour 17 naissances illégitimes avec ses 23,000 âmes, au lieu de 31, chiffre que lui assignerait la proportionnalité ; et de la statistique officielle concluez, si vous voulez être d'une logique impartiale et irrésistible, que ce sont les cantons catholiques qui font baisser la moyenne des désordres ou de la dépravation, tandis que les cantons protestants la font élever. La ville de Bâle, que nous voulons signaler, ne sera guère capable d'atténuer la gravité de cette conséquence si nous

considérons que, sur ses 80,000 habitants, elle a trouvé assez de filles perdues pour mêler à sa population 228 citoyens ou citoyennes qui doivent leur existence à une vie déréglée. Certes, les catholiques ont encore le droit d'être fiers dans la Suisse mixte, où le résultat de la proportion établie est pour eux de 1 seulement pour 1,000, tandis qu'il est pour les protestants de 1,90 pour 1,000 !

A l'appui des preuves que nous avons tirées de la statistique fédérale des naissances illégitimes et des divorces dans la Suisse mixte comme démonstration irréfragable de la supériorité morale des catholiques, nous en demanderons une autre à la statistique des suicides :

En Suisse, depuis 1876 à 1894, il y a eu 7,212 suicides (6,067 hommes, 1,145 femmes). Sur 10,000 habitants, 22,8 se sont volontairement donné la mort. C'est dans le canton de Neufchâtel, protestant, que la proportion est la plus forte ; elle y a atteint 43,6 par 10,000. Viennent ensuite Vaud, protestant, avec 42,9 ; Genève, en majorité protestant, avec 36 ; Schaffouse, protestant, avec 28,1 ; Zurich, protestant, avec 28 ; Bâle-campagne, protestant, avec 27,6 ; Turgovie, protestant, avec 27,3 ; Bâle-ville, protestant, 26,6 ; Appenzell-extérieur, protestant, 26,6 ; Berne, presque tout protestant, 22,6 ;

Soleure, mixte, 18,9 ; Glaris, 3/4 protestant, 17,6 ; Saint-Gall, mixte, 16,9 ; Grisons, mixte, 13,2 ;

Appenzell-intérieur, catholique, 12,7 ; Fribourg, catholique, 11,3 ; Zug, catholique, 10,8 ; Lucerne, catholique, 10,1 ; Uri, catholique, 7,4 ; Schwitz, ca-

tholique, 7,2 ; Tessin, catholique, 6,2 ; Valais, catholique, 5,9 ; Nidowald, catholique, 5,1 ; Obwald, catholique, 4,5.

Avons-nous remarqué que toute la première série est composée de cantons protestants ? C'est celle qui comprend le plus de suicides ; que la deuxième série comprend les cantons mixtes ? La proportion diminue ; que la troisième série ne comprend que des cantons catholiques ? La proportion y diminue encore tellement, que Appenzell-intérieur, où elle est la plus forte (12,7), arrive à peine à la moitié de la moyenne de la Suisse entière (22,8).

Honneur donc, s'écrie M. Ardant, aux catholiques suisses ! Peut-on prétendre, après ces détails, que la religion n'y est pour rien ? Il faudrait fermer les yeux à la lumière la plus évidente pour oser dire que la religion catholique ne met pas un frein puissant au crime du suicide. Sans doute, continue l'écrivain, bien des protestants, au lieu de considérer le suicide comme une honteuse lâcheté et un crime affreux, l'appelleront un acte de courage et de vertu : témoin un ministre protestant, qui, sur la tombe d'un suicidé, commentait ainsi les paroles de saint Paul : *Cupio dissolvi et esse cum Christo :* « Le mort « que nous pleurons n'est pas mort ; il vit mainte- « nant avec Christ, son maître, qu'il a si bien servi ; « il avait tant de foi en sa parole et un si ardent « désir de s'unir à Christ, qu'il n'a pu supporter « plus longtemps la vie. Martyr de son amour pour « Christ, il s'est lui-même donné la mort ! Quel « courage ! Quel héroïsme ! Quel bel exemple il « nous a laissé à tous ! » Etc..,

Quand on a ouï parler ainsi un homme qui se donne le titre de ministre de vérité, d'apôtre du saint évangile, on est surpris que la statistique précédente ne soit pas encore plus défavorable à nos frères séparés ; et, lorsque nous avons, pour joindre à la surabondance des arguments qui ont été multipliés sous les yeux du lecteur, un fait si concluant, ne pouvons-nous pas redire que le Protestantisme est loin d'être moralisateur ?

Cette redite sera moins blâmée si nous traversons la Manche. L'Angleterre n'est pas moins pervertie que la Suisse : « C'est là où la débauche honteuse, « vile, crapuleuse s'étale dans toute sa hideur, sans « préjudice du vice en cravate blanche. » Ernest Renault nous l'apprend, à la page 81 de son *Péril protestant*, et il ajoute que « c'est le Protestantisme « qui a fait de cette nation un lupanar immense, et « qui reporte la pensée vers la maladie syphilitique « dont est mort Calvin. »

« A Philadelphie (Amérique), il n'y a pas moins « de 1,000 maisons publiques, écrit le Révérend « Franck-Goodchild, dans le numéro de l'*Arena* de « mars 1896, p. 576, soit cent fois plus qu'à Paris. « Or, Paris contient 2,500,000 habitants, tandis qu'à « Philadelphie, on en compte à peine 500,000 (1). »

« Ces chiffres, continue Renault, ne comprennent « pas la multitude de pauvres créatures qui devien- « nent les victimes de personnages lubriques cons- « tamment en quête de vierges, et qui ne savent

(1) *Péril prot.*, par Renault, p. 82.

« que trop bien faire agréer leurs propositions. Cer-
« tains quartiers foisonnent de ces maisons... (1) »

Selon le Rév. William Bayard Hale (dans le *The forum* de décembre 1896), les mœurs des Etats-Unis sont loin d'être édifiantes, et, si l'on tient à connaître l'abandon de la jeune fille et du clergé protestant de ces pays réformés, qu'on lise les pages 83, 84 et 85 du dernier écrivain déjà cité plusieurs fois.

N'est-ce pas assez pour démontrer que le Protestantisme ne saurait jamais élever le niveau de la morale ? Que le lecteur en juge pour apprécier ensuite l'intolérance de la Réforme : objet du chapitre suivant.

(1) Renault.

CHAPITRE XI

L'INTOLÉRANCE DU PROTESTANTISME

En Allemagne. — Langage incendiaire de Luther. — La guerre des paysans en est le premier résultat. — Aveu de Luther à ce sujet. — Confiscations, exils, meurtres commis par l'intolérance allemande. — Ses brigandages à Rome. — Amsdorf sacré évêque par le Pape de Wittemberg. — La persécution contre les catholiques dans le présent : Reinkens, évêque schismatique. — Législation contre les catholiques en Allemagne. — Résistance des évêques. — Violentes persécutions exercées contre les évêques, les prêtres et les religieux. — Nouvelles lois en Allemagne contre l'Eglise et nouvelles victimes — Persécution en Danemark, en Norwège, en Islande, en Suède. — Intolérance en Angleterre sous Henri VIII, sous Edouard. — Trêve sous le règne de Marie. — Ecrasement des catholiques sous Elisabeth. — Mémoire d'O'Connell. — Persécution en Irlande. — Atrocités commises par le Protestantisme contre les Irlandais. — Persécutions première et dernière en Suisse. — Intolérances et séditions protestantes en France. — Patriotisme protestant. — La Saint-Barthélemy.

Une religion qui ouvrait les portes à toutes les licences et qui portait dans ses flancs tous les principes révolutionnaires du rationalisme, du scepticisme, de l'athéisme, du communisme et du socialisme devait forcément trouver dans le monde religieux des âmes réfractaires à ses théories et à ses pratiques. De là, les horribles violences auxquelles le Protestantisme se livra pour imposer aux peuples les rêveries de son immorale piété. Nous raconterons dans ce chapitre quelques faits de son intolérance contre le Catholicisme, qu'il opprima

partout où il eut la force, quand il ne put pas l'étouffer dans le sang, et nous montrerons à la Réforme, l'histoire en mains, qu'il y a telle année où elle a versé plus de sang que n'en a fait couler la durée entière de l'inquisition.

Commençons par les Allemands, chez qui nous trouvons d'abord les frénétiques productions de Luther : « Qui l'eût cru, dit Bossuet, eût mis en feu « et n'eût fait qu'une même cendre du pape et des « princes qui le soutenaient. Et ce qu'il y a de plus « étrange, c'est que c'étaient là autant de dogmes « de foi. Ce n'était pas un harangueur qui se laissât « emporter par la chaleur du discours, c'était un « docteur qui dogmatisait de sang-froid et qui met- « tait en thèse toutes ses fureurs, même quand il « parlait d'assommer le pape avec l'empereur, loups « enragés, chiens sanguinaires qu'il faut tuer à « coups de piques et de bâtons ; » ce n'était pas non plus au temps « seulement de sa bouillante jeu- « nesse qu'un torrent d'invectives, d'imprécations « et de malédictions contre Rome, s'échappait de « sa bouche, mais la rage de sa vieillesse l'emporta « même sur ses premiers délires ». Un de ses der- niers écrits honorant le Souverain Pontife des titres pompeux de « père infernal, d'âne-Dieu, d'apôtre « du diable, de spectre de Satan, d'excrément du « démon », et de mille autres aménités qu'on ne peut traduire, exhale sa colère en ces termes con- tre les sectateurs de « ce monstre maudit » : « Nous « souhaitons de bon cœur que la foudre et le ton- « nerre les écrasent ; que le feu de l'enfer les con-

« sume ; que tombent sur eux tous les fléaux du « monde, la peste, le mal-français, le charbon et la « lèpre. Que celui qui ne croit pas que la papauté « est endiablée aille à tous les diables. Prenez, vous « tous, empereurs, rois et princes, prenez, vous « tous qui avez des mains pour prendre, prenez, « car, je vous le dis, Dieu ne bénira pas ceux qui « ont des mains paresseuses. Prenez d'abord au « pape Rome, la Romagne, Urbin, Bologne et tout « ce qu'il a comme pape, puis le pape lui-même, « les cardinaux et tout ce qui entoure Sa Sainteté ; « arrachez-leur la langue et la clouez à une potence, « châtiment bien doux en comparaison de leurs « blasphèmes et de leur idolâtrie. Vous leur per- « mettrez alors de tenir un concile, autant de con- « ciles qu'ils voudront, au pied d'un gibet, ou dans « l'enfer même, au milieu de tous les diables. »

« Il n'y a que des imbéciles, des niais et des im- « pies, dit-il ailleurs, qui enseignent qu'il ne faut « pas injurier le pape. Injuriez ! injuriez encore ! » Et, pour payer saint Paul de s'être excusé d'une réponse moins respectueuse au pontife Ananie, faute de le connaître, il n'hésite pas à appeler le Docteur des nations des noms « d'imbécile et d'impie ».

Etait-il possible qu'on demeurât sourd à ces violentes provocations ? Hélas ! non, les paysans et les anabaptistes, fils aînés du luthéranisme, remplirent l'Allemagne d'atrocités sanguinaires. En 1525, ils prirent les armes et ne les déposèrent qu'en 1532, à la prise de Munster, après avoir submergé tout un pays dans les fleuves de sang que l'intolérance lu-

thérienne faisait répandre. Cent mille hommes avaient été égorgés, sept villes démantelées, d'innombrables églises saccagées, une infinité de châteaux démolis ou incendiés, et l'on recueillait sur les lèvres du patriarche de Wittemberg cet aveu, qui n'est qu'un monstrueux et cynique applaudissement : « Ce sang, c'est moi qui l'ai versé par « ordre de Dieu, et quiconque a succombé dans « cette lutte est perdu corps et âme et appartient au « démon. » C'est ici que nous aurons raison de constater, sans plus attendre, que le temps des autodafés inquisitoriaux fut loin de faire autant de victimes que n'en fit, en un an, l'intolérance réformatrice (1).

Et cependant nous ne sommes qu'à ses débuts ! Nous laisserons dans l'oubli les anathèmes spirituels et temporels lancés par Luther contre les anabaptistes, les décrets de confiscation, d'exil et de mort prononcés par les princes réformés, conformément aux ordres du pape saxon, contre ces coreligionnaires obstinés ; le courage qu'eut le doux Melanchton lui-même de livrer sans regret ces malheureux au bourreau, et aussi la parole de Zuingle, qui veut que « ceux qui rebaptisent soient baptisés jusqu'à « ce que mort s'ensuive ». Quelque palpable que soit, dans ces faits, l'esprit d'exclusivisme religieux, nous ne voulons parler que de l'intolérance protestante envers les catholiques, et à ce sujet il faut dire qu'elle n'avait pas attendu la révolte des paysans et des anabaptistes pour abolir le culte catholique dans

(1) Lisez, pour détails, Audin, *Hist. de Luther.*

les Etats favorables à la Réforme. Dès 1522 et 1523, le choix entre l'exil ou l'apostasie est mis aux mains des prêtres, des religieux et de tous les papistes, qu'on poursuit et qu'on traque dans la plupart des villes où les écrits de Luther sont accueillis : ici on leur confisque non seulement le revenu des propriétés, mais les propriétés mêmes ; là on refuse au célibat jusqu'au pain, s'il ne consent à prendre femme et à prêcher la Réforme ; ailleurs, on lapide le prêtre qui veut célébrer la messe ; on prend d'assaut les couvents et on les pille ; on jette par-dessus les murailles les religieux qui résistent, et partout on fait répéter à tout écho les menaces de mort contre les intrépides qui osent défendre l'Eglise (1).

En 1524, c'est sous la peine de mort que le Chapitre de Wittemberg doit se soumettre aux ordres de Luther, qui ne veut plus la célébration de la messe (2).

En 1527, c'est l'épisode, unique dans les annales de la barbarie, où l'on voit commettre, à Rome, par les troupes luthériennes menées au connétable de Bourbon par le fanatique Georges Frandsberg, les prodiges de férocité et d'impiété que nous racontons dans l'histoire de Henri VIII (3). L'enfer n'en eût point fait davantage avec toutes ses légions dans les deux mois que dura le sac de la ville éternelle : « Jamais butin plus riche ne tomba dans les mains

(1) Lisez Audin, *Hist. de Luther*, passim.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

« d'une armée plus brutale, dit le protestant Ranke ; « jamais il n'y eut un pillage plus prolongé et plus « destructif. La splendeur de Rome, qui jette un si « vif éclat sur le commencement du seizième siècle, « qui représente une des plus admirables phases « du développement intellectuel de l'homme, fut « anéantie en un jour. » Que serait devenue l'Europe, si la doctrine qui inspirait de telles horreurs eût partout prévalu ?

Les outrages des réformés allemands, leurs violences, leurs brigandages durèrent contre le Catholicisme tant que resta debout dans la Germanie une abbaye catholique ou un évêché ; et à propos d'évêché, il ne sera pas sans intérêt de raconter ce fait : en 1541, l'évêque catholique de Naumbourg mourut. Le Chapitre, qui avait droit d'élection, lui choisit un digne successeur. Le choix ne plut ni à l'électeur Frédéric ni à Luther, et, après avoir annulé l'élection, ils substituèrent le fanatique Amsdorf, celui-là même que nous avons vu briser à nouveau les tables de la loi, au pieux et savant Jules de Plfuc. Il y eut des opposants, comme bien on le pense ; mais ils payèrent de la prison et de leurs richesses leurs protestations téméraires, et Luther, pour prouver une fois de plus sa puissance pontificale, sacra lui-même sa créature, et il écrivit : « Moi, « Luther, qui me fais appeler pape et le suis, en « effet, je veux qu'on confère à Amsdorf, comme « évêque de Naumbourg, la plénitude des pouvoirs « épiscopaux, afin qu'il puisse absoudre le pape de « Rome, qui est dans les angoisses de la mort et sur

« la marche des enfers, en prononçant cette for-
« mule : Que Dieu tout-puissant, ton ennemi, ne te
« pardonne jamais ; qu'il te jette dans le fond des
« abîmes infernaux. Moi donc, en vertu de l'ordre
« de Notre-Seigneur et maître Jésus-Christ, et de
« notre auguste Saint-Père le pape Luther Ier, je te
« voue aux flammes éternelles. »

Les temps postérieurs jusqu'aux temps modernes ont répondu à ces commencements avec une lamentable harmonie. Nous nous arrêtons au présent, pour faire voir que l'idée de la fin est absolument conforme à celle du principe.

Au lendemain de l'invasion de la France par les Allemands (en 1870), le prince de Bismark, le chancelier tout-puissant de l'empereur Guillaume, se décida à entamer, au profit du Protestantisme contre les catholiques, une guerre à outrance dont il espérait, pour l'intérieur de l'empire, d'importantes victoires. Dans ce but, il imagina trois sottes impostures, qui furent les premiers coups de feu et le prélude des hostilités contre l'Eglise. Dans la publication du Syllabus par Pie IX et dans la définition dogmatique de l'infaillibilité pontificale, le gouvernement n'avait vu qu'un défi jeté à la face du siècle, qu'un outrage à la libre pensée, qu'une négation du pouvoir de l'Etat, qu'une attitude d'agression contre ses lois, contre les libertés populaires ou contre les conquêtes de la civilisation moderne, et, dans la formation, au parlement impérial, d'une fraction du centre, qu'une mobilisation contre l'Etat : c'étaient, sans doute, de frivoles allégations, de dé-

plorables prétextes, des déclamations vulgaires, mais en même temps des machines de guerre à l'aide desquelles le sectaire Bismark entendait inaugurer, dans toute l'Allemagne, le plus brutal des despotismes et affirmer l'omnipotence de l'Etat protestant personnifié dans l'empereur. Sans attendre aucune loi, enhardi par la conduite du trop célèbre Dœllinger, qui venait de se prononcer contre l'infaillibilité papale et de faire schisme, espérant entraîner la masse du peuple avec le concours de ce schismatique et de ses adhérents, qui se flattaient d'avoir avec eux des milliers d'ecclésiastiques prêts à les suivre, le gouvernement prussien eut l'idée de fabriquer un évêque de sa façon, et, se flattant de posséder les mêmes pouvoirs dont Luther usa vis-à-vis d'Amsdorf, il choisit Hubert Reinkens pour être l'évêque de toute l'Allemagne, auquel, cela va de suite, devraient la soumission tous les autres prélats ; il le fit sacrer par l'évêque janséniste d'Utrecht, et lui livra toutes les églises. Mais le bon peuple refusa d'y entrer (1).

C'était vraiment un coup d'audace, non point pour changer, qu'on le remarque bien, mais pour faire revivre ou ressusciter la réforme luthérienne dans la personne de Reinkens, destiné à être un second réformateur de l'Eglise catholique. Toujours du protestantisme !

A cet acte de criminelle intrusion, Bismark joignit incontinent : 1° la suppression du département

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.

des affaires catholiques au ministère, afin de ne laisser plus personne aux papistes pour connaître de leurs griefs; 2° la protection gouvernementale qu'il accorda, contre l'évêque de Warmie, à un prêtre excommunié pour cause d'apostasie, dont les cours durent être suivis sous peine d'expulsion du collège dont ce nouveau Judas était aumônier; 3° la loi Lutz, imposée à toute l'Allemagne, et par laquelle était condamné à un emprisonnement de deux ans « tout prêtre coupable d'avoir, à l'église « ou hors de l'église, dans un sermon ou discours « quelconque, mis en danger la tranquillité publi- « que en discutant les affaires de l'Etat »; 4° celle qui ôtait au clergé la surveillance des écoles élémentaires; 5° celle qui proscrivit purement et simplement les jésuites et tous les ordres religieux qui leur étaient affiliés; et l'application qu'on en fit s'étendit, sans couleur d'affiliation, à tous les couvents, même aux Dominicains et aux Franciscains, fondés trois siècles plus tôt que la Compagnie de Jésus (1).

Ces iniquités ne suffisaient pas encore à la haine anticatholique. Une expédition nouvelle fut préparée par Bismark. Par la plume du docteur Friedberg, le chancelier fit publier un livre où, prenant en considération le danger, pour le Protestantisme, « d'une dissolution prochaine, si les protestants « sont abandonnés à eux-mêmes », il propose de leur venir en aide par des lois qui décident le re-

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.

tranchement de l'Eglise, c'est-à-dire l'anéantissement du Catholicisme, par la destruction de la liberté dont il jouissait encore dans l'empire germanique. A cet effet, après avoir recruté des soldats pour sa campagne dans la personne de tous les matérialistes prussiens, il pousse en avant le ministre des cultes, et, dans les années 1873, 1874 et 1875, furent édictées, proposées et votées par la diète de Berlin, les iniques lois suivantes, qui statuent :

1° Que nul ne pourra remplir les fonctions ecclésiastiques en Prusse s'il n'est allemand, s'il n'a reçu son éducation suivant les termes de la présente loi et s'il a encouru quelque blâme du gouvernement.

L'éducation des clercs passe toute entière aux mains de l'Etat ; ils doivent subir l'examen dans un gymnase, passer trois ans dans une université et n'être ordonnés qu'après un examen de l'Etat (1).

Il suffit donc, dans les Etats de Guillaume, pour rendre un prêtre impossible, que le sujet ait été simplement blâmé par le gouvernement, et les évêques, qui ne peuvent sans crime laisser les postes vacants, ne peuvent plus ni former leurs prêtres ni les pourvoir qu'avec le concours de l'autorité civile.

Ces mêmes lois règlent : 2° sur les peines disciplinaires, que le pouvoir suprême du pape est transféré au roi, et elles instituent un tribunal royal pour juger sans appel les affaires de l'Eglise (2).

C'est la propre formule du schisme et la consti-

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.
(2) Ibid.

tution civile du clergé prussien. Dès lors, la discipline est livrée toute entière à l'arbitraire de l'Etat, qui commence, comme premier châtiment infligé aux catholiques, par confisquer les biens qu'ils possédaient auparavant pour les livrer aux schismatiques (1).

Tant de violences ne pouvaient pas ne pas provoquer des protestations. L'épiscopat allemand se réunit à Fulda, et, avec autant de décision juridique que de courage apostolique, il déclara hautement « qu'il ne consentirait à rien, en ce qui touche l'ad« ministration et le gouvernement des églises qui « lui sont confiées, à rien qui soit contraire aux « préceptes de la foi catholique et aux droits épis« copaux. »

Cette réplique solennelle eut des résultats inattendus : sur tous les points de l'Allemagne, on signa des adresses ; de partout on envoya des députations pour féliciter les opprimés, même de l'Autriche, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Amérique ; et de la France leur arriva, par la voix des évêques, l'expression des encouragements communs et de l'admiration universelle. Aux élections qui suivirent bientôt, les catholiques persécutés gagnèrent du terrain et les protestants persécuteurs en perdirent : la fraction du centre monta de 52 représentants à 89, et les conservateurs gouvernementaux descendirent de 125 à 11 (2).

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.
(2) Ibid.

Mais l'infernal génie de Bismark procéda quand même à l'application de ces lois avec une logique d'écrasement : l'amende, puis la vente de tous les biens meubles et immeubles au profit du fisc punissaient les premiers délits. Destitué par le tribunal, le prêtre ou l'évêque déjà puni subissait la peine de la réclusion dans une forteresse, s'il remplissait quelque nouvelle fonction ; puis il était externé, c'est-à-dire expulsé de certaines provinces, enfin banni du pays prussien et privé de tous ses droits civiques (1).

Cependant, ni les condamnations, ni les destitutions, ni les internats, ni les externats, ni les bannissements, rien ne pouvait dégrader les évêques ni les détourner du devoir, pas même la loi que, dans son fol orgueil, imagina le tyran pour sommer les Chapitres d'avoir à nommer des successeurs aux prélats destitués, sous peine de voir déléguer par le gouvernement un administrateur de la mense et de la curie épiscopales. Bismark complétait ainsi les lois précédentes (2).

La première victime fut l'archevêque de Gnesen et Posen, qui fut d'abord emprisonné à Ostrow. On attendit un mois pour frapper de la même peine l'évêque de Trèves ; puis vint le tour de l'archevêque de Cologne, de l'évêque de Paderborn et de celui de Münster, et bientôt tout l'épiscopat fut atteint dans sa personne ou dans ses biens, sauf l'évê-

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.
(2) Ibid.

que de Breslau, qu'on n'avait pas le droit de saisir parce qu'il résidait sur le territoire autrichien. Les évêques punis, les curés le furent après eux. La proscription des religieux était consommée ; l'incarcération du clergé paroissial devait l'être, et quiconque, même parmi les laïques, osa résister au chancelier ou le critiquer paya de quelque cruelle façon son téméraire courage (1). Le détail du martyrologe serait trop long, et nous ne voulons nous arrêter que devant une grande figure dont la noblesse n'eut pas le pouvoir de modérer la fureur de l'inquisiteur de la Réforme. Après avoir été attaché à la nonciature de Madrid et de Lisbonne, délégué apostolique à la Nouvelle-Grenade et nonce à Bruxelles, Monseigneur Ledochowski avait été, en 1865, sur la proposition de Pie IX, élu par les deux Chapitres archevêque de Posen et de Gnesen, primat de Pologne. A peine monté sur son siège, il avait entendu souffler le vent de la tribulation. Pour lutter contre la tempête, il avait consacré ses diocèses au Sacré-Cœur de Jésus, n'oubliant pas, malgré les lois prussiennes, qu'il était évêque. S'il n'avait pu empêcher la proscription des religieux, il avait maintenu son droit sur l'enseignement et exercé celui des nominations ecclésiastiques. Cependant, il faut le dire, à chacun des actes de son ministère, il avait été traduit devant les tribunaux, et, à la barre d'une inique justice, il avait été condamné. Déjà, les amendes dont il était l'innocent débiteur avaient atteint le chiffre énorme

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.

de 30,000 thalers. Bismark et Guillaume jugèrent cette dette suffisante pour légitimer une saisie des biens de l'éminent pontife. Au nom de l'empereur et de son ministre, eut lieu, sur la place publique, la vente à l'encan du mobilier épiscopal, sans exception de la voiture et des chevaux de l'archevêque. Là s'arrêtèrent, un moment, par pudeur, les poursuites sacrilèges, parce que l'illustre prélat, peut-être affaissé sous le poids de ses amères tristesses, venait de tomber malade ; mais la trêve ne fut pas longue : sa convalescence à peine commencée, le primat de Pologne vit, le 3 février 1874, à quatre heures du matin, arriver la force armée pour l'enlever de son palais et le conduire à la forteresse d'Ostrow. Nous n'avons pas à parler des angoisses de la prison et de l'exil que cet évêque endura, parce que l'apôtre s'est réjoui d'être jugé digne de souffrir la persécution pour Jésus-Christ, et parce que, dans la captivité même, il a eu les larges compensations que le héros trouve habituellement dans ses malheurs et surtout dans son courage. Le monde entier applaudit à ses vertus, et Pie IX, dans sa magnanimité, éleva Ledochowski à la dignité de la pourpre, comme Paul III avait fait de Fisher un cardinal, fouettant ainsi avec une branche de laurier la faiblesse des persécuteurs, et couronnant à la fois le mérite d'un persécuté (1).

Les coërcitions semblaient être assez rigides pour qu'on pût espérer que d'autres cruautés ne seraient

(1) Lisez *Hist. eccl.*, par Darras.

point inventées pour les aggraver encore. Erreur grossière ! En 1875, de nouvelles haines enfantèrent de nouvelles sévérités : survinrent encore des lois aussi vexatoires qu'injustes, qui livrèrent à des laïques l'administration des biens de l'Eglise ; qui commencèrent, au mépris d'un concordat et d'actes notariés, par supprimer les dotations de l'Etat au clergé séculier et aux corporations religieuses ; qui finirent par dissoudre les couvents et en disperser les membres ; qui tentèrent d'empoisonner ou de tarir les séminaires et puis les fermèrent ; qui, en un mot, communiquèrent au pouvoir séculier le droit de gouverner l'Eglise à la place du pape et des évêques (1). Dès lors, faire ou recevoir l'ordination, nommer ou être nommé à un office ecclésiastique, dire la messe, prêcher, administrer les malades, expliquer le catéchisme aux enfants, entendre les confessions, étaient, dit M. Fèvre, autant de délits qui entraînaient l'amende d'abord, puis la prison, à la fin le bannissement.

C'est, en effet, légalement encore que Monseigneur Janizewski, coadjuteur de l'archevêque de Posen, fut écrasé d'amendes, littéralement dépouillé de tout, mis en prison et destitué ; que cinquante prêtres de ce diocèse eurent l'honneur d'être traités comme leur maître ; qu'on poursuivit jusqu'à des enfants de sept ans et des dames qui avaient rédigé une adresse à leur évêque. Et lorsque, le prélat en prison, l'administration diocésaine fut passée secrè-

(1) *Hist. eccl.* par Darras.

tement aux mains d'un prêtre connu seulement de ceux qui devaient lui obéir, le gouvernement, pour le découvrir, multiplia les arrestations, et trente-six doyens sur quarante furent emprisonnés (1). Malgré cette longue persécution, la fermeté du clergé fut édifiante et glorieuse. Dans ce diocèse, sur 800 prêtres, Bismark ne put faire que deux apostats, et, en Silésie, sur 1,200, il ne trouva que cinq lâches. Les confiscations et les amendes portèrent, il est vrai, l'indigence dans les presbytères, mais l'honneur sacerdotal fut sauvé et la déroute morale des persécuteurs obligée : la conduite du peuple catholique la consomma. Quelque grands qu'eussent été les efforts tentés pour le séparer de ses pasteurs et l'ameuter contre eux, on n'aboutit qu'à rendre sa fidélité plus éclatante : on le vit acheter à l'encan les meubles saisis à l'évêque de Munster pour les réinstaller triomphalement au palais du pontife ; lorsque l'autorité civile voulut obliger un simple vicaire à quitter un poste où elle ne le voulait point, les habitants de la petite ville de Buck firent, nuit et jour, sentinelle pour le protéger contre la force, et, quand le prêtre fut obligé de céder à la violence, la police ne trouva pas de véhicule pour l'arracher du village ; il lui fallut requérir l'attelage d'un juif (2). Enfin, dans quelques paroisses, il faut l'avouer, le gouvernement parvint à installer des curés de son choix ; mais les catholiques n'accep-

(1) *Hist. eccl.* par Darras, continuée par Mgr Fèvre.
(2) Ibid.

tèrent point leur ministère ; leur messe était désertée et leurs sacrements méprisés.

Telle fut, en Allemagne, l'intolérance du Protestantisme dès son berceau et à notre époque. Suivons-le maintenant dans les autres pays où il élut domicile : ce ne sera pas peut-être chose inutile. Nous avions pensé, en commençant ce travail, qu'étudier la Réforme dans les lieux de sa naissance nous suffirait pour y juger de son esprit humanitaire, sinon de sa charité ; mais une excursion dans les autres pays qu'il habite nous fera mieux connaître son cœur, et, si nous la surprenons en tout lieu l'arme au bras pour se faire une place, serons-nous téméraire en disant que sa tendance, étant universelle, fait de sa rigueur inflexible une qualité essentiellement naturelle.

Dans le Danemark, Christiern II fut le père du luthéranisme. Aussi cupide que féroce, ce tyran attendait de l'apostasie les richesses du clergé, et il fit prêcher publiquement, à Copenhague, le prédicant Martin, malgré l'opposition des prêtres, des états généraux et du peuple. Pour avoir plus tôt raison des premiers, il leur ôta le recours à Rome ; défendit à tout évêque, prêtre ou moine, d'acquérir, à moins d'obéir au précepte de saint Paul, qui commande, d'après lui, le mariage ; s'empara des propriétés de l'archevêque de Lund ; plaça sur ce siège, au mépris des réclamations du Chapitre, qu'il fit taire en l'emprisonnant, un de ses favoris qu'il pendit ensuite et brûla, et c'est de la sorte que, par des

actes pareils, la Réforme s'implanta chez les Danois (1).

A Christiern succéda Frédéric Ier, qui travailla, avec autant de zèle que son prédécesseur, à la destruction du Catholicisme. Jean Tausen, moine défroqué, instruit par Luther, fut son prophète, et la liberté de se marier pour les prêtres et les religieux, l'interdiction aux évêques de recourir à Rome pour les pouvoirs et le pallium, la réserve au roi de ces concessions, la vente à son profit des dignités épiscopales, la dévastation des couvents et des églises, la dispersion et le massacre des moines furent les moyens du prosélytisme protestant, dont aucun pays où la Réforme s'établit ne souffrit autant que les populations danoises, si nous en croyons Hœninghaus, qui est pourtant un réformé.

Christian III continua la guerre à outrance contre la religion romaine. Une diète fut convoquée d'où le clergé fut exclu ; on décréta l'abolition du culte catholique et l'incarcération des évêques ; on confisqua au profit de la couronne les propriétés épiscopales ; les prévôts et les curés durent forcément opter entre le Protestantisme et l'expulsion violente ; les couvents, avec les dîmes, devinrent la part de la noblesse ; on ouvrit les portes de l'exil ; on remplit les cachots ; on dressa les gibets et les bûchers, et tout cela se passa sous l'inspiration du célèbre moine apostat Bugenhagen, qui, après avoir couronné le roi et sacré les surintendants évangé-

(1) *Solution des gr. probl.*

liques substitués aux évêques, quitta le Danemark avec ce délicat adieu : « Adieu, bon pays, garde « mon évangile avec la même fidélité que je gar- « derai tes écus (1). »

En Norwège, la population unie au clergé résista bravement pendant deux ans aux violences du Protestantisme ; mais lorsque, en Danemark, l'hérésie eut remporté un triomphe définitif et envoyé une flotte au secours des prédicants de la Réforme, les évêques de Bergen, d'Obloë, de Hammer, de Stavanger, pour éviter la prison et la mort, furent contraints de s'exiler, et le peuple d'obéir à des apôtres qui, selon l'expression de Theiner, se présentaient à lui l'épée haute et mèches allumées (2).

Grâce au despotisme luthérien établi par les rois de Danemark, il n'y avait pas encore, au commencement de ce siècle, un seul catholique en Norwège, et la constitution continue, de nos jours, à défendre aux religieux de s'établir dans cet Etat.

En Islande, les catholiques luttèrent longtemps pour leur foi avec un égal courage ; mais les pauvres Islandais durent capituler après avoir répandu des flots de sang et vu décapiter l'évêque de Holum, coupable d'avoir battu, dans la guerre, un évêque luthérien (3).

Plus sanglante encore fut, dans la Suède, la victoire du luthéranisme. L'astuce et la barbarie se

(1) *Sol. des gr. probl.*, et *Hist. eccl.* par Darras, etc.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

donnèrent la main dans la personne de Gustave Wasa pour arracher aux Suédois la religion de leurs pères. Afin de battre monnaie aux dépens du Catholicisme, il commença à souffler partout le mépris et la haine contre les évêques, les prêtres et les moines ; il accabla de vexations les églises et les monastères, appela, accueillit et favorisa les prédicants de Wittemberg ; il trompa Rome par d'hypocrites protestations de fidélité aux croyances catholiques ; il remplit de ministres protestants la cour, les universités et les temples ; il bannit les religieux ou les dispersa ; il confisqua l'argenterie, les vases sacrés, les reliquaires et les châsses appartenant au culte, faisant ainsi couler des ruisseaux d'or dans les caisses royales ; il s'appropria les dîmes, s'empara d'une partie des couvents et cantonna sa cavalerie dans les autres ; il outragea même les religieuses ; il arrosa du sang le plus pur les terres de son royaume ; il condamna à la peine capitale l'évêque et le prévôt de Westeraes, les soumit aux railleries des luthériens, les obligea à trinquer avec le bourreau, et, quand il les crut assez avilis, il les fit mourir.

Vainement, à la nouvelle de ce supplice, les Décarliens prirent les armes et battirent, en plusieurs rencontres, les troupes royales ; Gustave répondit par la proscription du culte catholique à Stockolm et, recourant à la ruse pour tromper ces braves qui avaient placé la couronne sur sa tête, il les invita à une diète qu'il convoqua à Westeraes, s'assura le concours de la noblesse en lui promettant une part

dans les spoliations, et par d'indignes artifices il parvint à se faire adjuger les biens des évêchés, des Chapitres et des couvents (1). Puis, pour faire exécuter l'ordonnance, un corps de cavalerie qu'il commanda lui-même parcourut les provinces du royaume, protégea en même temps les prêches des prédicateurs luthériens qui accompagnaient le roi et confisqua les biens, l'argenterie, les joyaux de l'Eglise et des monastères au nom de la nouvelle religion. Le prince, devenu pape, acquit ainsi, selon Vertot, treize mille propriétés ; selon d'autres, vingt mille et même trente mille, avec des monceaux d'or et d'argent que le rapace monarque n'oublia pas de s'approprier entièrement, volant ainsi l'Etat comme la noblesse, qu'il avait associée à ses rapines. Il établit de la sorte, par la violence et le vol, le Protestantisme ; il ôta, dans ce même but, le pain aux défenseurs de l'ancienne doctrine, et, pour leur arracher jusqu'au droit de défendre leurs convictions religieuses, il réserva l'exil ou la mort à quiconque, évêque ou prêtre, osa élever la voix contre les infamies dont il était témoin.

L'exil ayant frappé l'illustre Brask, évêque de Linkoping, qui alla rejoindre l'archevêque d'Upsal, victime déjà du persécuteur, privés de ces deux colonnes de l'Eglise, les autres évêques prirent la fuite, et, placé entre le bannissement et l'apostasie, le clergé inférieur embrassa, du moins en grande partie, le luthéranisme et se maria. Le peuple, de son

(1) Lisez *Sol. des gr. prob.*, et *Hist. eccl.*, par Darras.

côté, reprit les armes. Epouvanté par les progrès rapides de l'insurrection, le roi réussit à attirer une seconde fois les Dalécarliens à une conférence. Malgré le sauf-conduit dont ils étaient porteurs, quatorze mille hommes les investirent, et les plus remuants payèrent de leur vie leur révolte ; les autres n'obtinrent grâce qu'à force de prières (1).

Le soulèvement devint général à la suite du décret porté par la diète d'Upsal, qui décida complaisamment la vente des cloches de chaque église et chapelle du royaume, afin de payer une dette privée contractée par Gustave envers Lubeck. Les habitants des vallées repoussèrent les commissaires royaux et, malgré leur victoire, ils rachetèrent leurs cloches par de grosses sommes. Devant leurs sacrifices, le roi feignit hypocritement d'être satisfait ; mais, lorsque tout semblait être oublié, il fondit sur eux avec de fortes troupes, fit décapiter leurs chefs, les menaça tous de transformer leur pays en un immense désert, fit rouer, à Stockolm, les nombreux prisonniers qu'il avait faits, sans même faire grâce à ceux dont il fut l'hôte durant son séjour en Dalécarlie, pendant l'invasion danoise (2).

Cependant, le tyran dut s'avouer vaincu par l'opiniâtreté des catholiques du Smaëland. Ceux-ci obtinrent l'exercice de l'ancien culte ; mais ce ne fut point pour longtemps. En 1545, la ruse et la violence les domptèrent définitivement, lorsqu'un

(1) *Sol. des gr. prob.* et *Hist. eccl.* par Darras.
(2) *Hist. eccl.* par Darras.

grand nombre eut péri sur la roue. Le pillage des temples catholiques, la démolition des églises et des couvents continuèrent dans les lieux où le Catholicisme se montra plus vivace jusqu'à la mort du prince, qui arriva en 1560. Sa fureur fut telle, qu'il n'épargna pas même les tombeaux des rois, ses prédécesseurs (1).

Sous Jean III, la Suède aurait reconquis sa vraie religion et avec elle ses libertés, si ce prince n'avait manqué d'habileté, et sous Sigismond III la restauration de l'ancien culte eût été un fait accompli, si l'intolérance du clergé luthérien n'eût contraint ce prince à sacrifier sa couronne à la conservation de sa foi. Un épisode de son règne va nous faire comprendre que, en dépit des sentiments pieux du roi et des membres catholiques de la famille royale, le Protestantisme n'avait point renoncé aux luttes religieuses.

En 1595, en l'absence du roi, retourné en Pologne, le clergé luthérien, s'alarmant de la faveur que le culte catholique reprenait rapidement, se servit du fanatisme et de la cruauté du duc de Sudermanie pour faire réunir les Etats à Suederkoeping. L'abolition complète de la religion romaine et le bannissement, dans six semaines, de tous ses sectateurs furent décrétés dans cette assemblée, et l'arrêt fut impitoyablement exécuté (2). Le protestant Ranke nous apprend que, pour ranimer la foi luthérienne,

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.
(2) Ibid.

« Angermannus, archevêque réformé d'Upsal, fit « une inspection des églises telle qu'il n'en avait « encore jamais été exécuté. Celui qui négligeait « de se rendre à l'église évangélique était fouetté « avec des verges : l'archevêque avait amené avec « lui quelques-uns de ses disciples aux membres « vigoureux qui exécutaient la punition sous ses « yeux. »

« Le cours des siècles, dit un écrivain sérieux « dans un remarquable livre qu'il a publié en 1846, « n'a rien changé à cette législation de fer ni aux « rigueurs de l'inquisition luthérienne. Les feuilles « publiques citaient naguère l'arrêt de bannisse- « ment perpétuel avec confiscation des biens, rendu, « à la sollicitation du consistoire luthérien central « de Stockolm, contre M. Nilson, peintre, convaincu « d'avoir passé au Catholicisme. Plus récemment « encore, le même consistoire a intenté un procès « criminel au vicaire apostolique, chef de la petite « communauté catholique de Stockolm, comme « coupable d'avoir, contrairement à la loi suédoise, « donné aux enfants pauvres qui fréquentaient l'é- « cole catholique de la nourriture et des vêtements, « ce qui constituerait le cas de prosélytisme (1). »

« Il ne paraît pas non plus, dit le même auteur, « que le Danemark ait rapporté les lois portant « peine de mort contre les prêtres et religieux ca- « tholiques qui tenteraient de s'y fixer. Ce qui est « certain, c'est que les familles catholiques sont

(1) *Sol. des gr. prob.*

« obligées de faire baptiser leurs enfants par les « ministres luthériens, si elles veulent obtenir l'état « civil, et que les mêmes ministres ont le droit et « même l'ordre de les visiter dans leurs maladies « pour leur offrir la communion luthérienne. La « sépulture des catholiques leur est réservée : au « défaut de l'âme, ces vautours se jettent sur le ca- « davre (2). »

Il est donc clair que l'épée et la roue chassèrent la croix du pays du nord, pour y établir et faire croître le nouvel évangile; voyons, en Angleterre, si ce n'est pas par le glaive, la corde ou le feu que la Réforme y triompha.

La révélation qui, la première, fit connaître à Henri VIII le besoin d'une réforme dans l'Eglise d'Angleterre lui vint, on le sait, de l'amour criminel qu'il conçut pour Anne de Boulen. L'histoire du schisme sera connue de nos lecteurs par la biographie de ce sinistre tyran. Ce que nous rapporterons nous dispense donc de dire ici en détail tout ce que coûta de sang l'obligation que fit Clément VII au roi de la Grande-Bretagne de reprendre sa légitime épouse.

A la signification de la sentence papale, Henri ne garda plus aucune mesure. Il se fit octroyer par son parlement le titre de chef suprême de l'Eglise d'Angleterre, qu'il n'avait pris que timidement en 1531 ; de par ce sénat, le plus avili qui fût jamais depuis Tibère, la suprématie spirituelle et l'infailli-

(1) *Sol. des gr. prob.*

bilité deviennent, aux mains royales, dogmes tellement inviolables et tellement sacrés, qu'en douter, et même être soupçonné d'en avoir douté constituent le crime de haute trahison, et le coupable de ce forfait est d'abord pendu ; vivant encore, il est décroché et puis on l'écartèle. A ce supplice est assujetti pareillement quiconque ose ne pas reconnaître la légitimité des mariages du monarque (1).

Qui pourrait nous dire tout ce que commit d'horribles cruautés et de sacrilèges dévastations, au moyen d'une armée de scélérats, ce monstre qui les commandait lui-même ou les faisait commander par son vicaire général Cromwel et par l'archevêque Cranmer ! Qui pourrait compter les gaspillages des richesses immenses que possédaient les églises et les couvents ; les démolitions, sous le marteau du despotisme, des monuments religieux que l'art chrétien avait multipliés dans l'île des saints ; les vols des monceaux d'or et d'argent qui étaient le patrimoine des pauvres et du petit peuple ; les échafauds où périrent violemment des milliers de sujets de tout rang, même les Fisher, les Morus et cent autres victimes illustres ; les bûchers où l'on brûla les prêtres, les abbés, les religieux, les fidèles catholiques ; enfin les instruments dont ils furent roués, éventrés, écartelés (2) !

Cet autre Caligula mourut en 1547 ; mais la persécution fut continuée par les conseillers donnés au

(1) Voyez *Hist. de Henri VIII* par Audin.

(2) Lisez détails dans Audin, *Hist. de Henri VIII.*

roi Edouard VI, qui était encore enfant quand il monta sur le trône.

Henri VIII, en accueillant dans sa symbolique des articles de la dogmatique luthérienne, avait cependant gardé les cérémonies de l'ancien culte et conservé ses autels aux églises de son royaume ; mais Somerset, qui présidait le conseil, et Cranmer, qui l'animait, furent plus protestants que leur ancien maître : ils accordèrent plus de faveur aux idées nouvelles, et, tentés par le butin qu'ils avaient entrevu, ils se déterminèrent pour le culte calviniste, remplacèrent les autels par des tables et les calices, les reliquaires, les encensoirs, les crucifix devenus inutiles, ils les confisquèrent (1).

Le onzième de la population tout au plus suivait la religion nouvelle. Néanmoins, la régence appuya le Protestantisme, ralluma les bûchers et redressa les échafauds pour multiplier ses conquêtes ; elle destitua et jeta dans les cachots les évêques et les prêtres ; elle fit la guerre au peuple, qui avait pris les armes pour défendre la suprématie romaine et les couvents ; elle couvrit de cadavres papistes les champs de bataille, au nom du pur évangile ; et, lorsque cette administration de sang et de boue fut rassasiée de crimes, elle alluma un fanatisme persécuteur au cœur du jeune roi, qui accusa sa sœur Marie de commettre, dans sa chapelle privée, des actes d'idolâtrie, lui défendit, sous les peines les plus sévères, d'entendre la messe, même dans le

(1) Darras et *Sol. des gr. prob.*

secret de la famille, fit emprisonner à la Tour les chapelains de la princesse et les mit en accusation, l'obligea elle-même à comparaître devant le conseil, et, si l'empereur Charles V ne fût intervenu, si la mort surtout n'eût délivré l'Angleterre du pape de douze ans, atteint déjà de la rage calvinienne, pour placer le sceptre aux mains de Marie, les scélérats, enrichis par la Réforme, auraient longtemps encore fait durer leurs brigandages (1).

La persécution religieuse cessa pour quelque temps à l'avènement de Marie, qui succéda à Edouard, malgré la conspiration de l'hérésie, unie à la rébellion pour lui ravir la couronne. Elle eut, à la vérité, à frapper de grands coupables, mais il n'est point vrai que, comme catholique, elle ait jamais appelé sur aucune tête le glaive de la justice. Des séditions et des révoltes, des crimes antérieurs à son règne appelèrent, si l'on veut, les représailles du gouvernement britannique et de la Majesté royale ; mais, si un gouvernement, assis sur des bases sacrées, peut pardonner beaucoup, il est certaines horreurs qu'il ne peut couvrir de l'impunité sans desservir la justice et même sans la trahir. Marie fit contre les hérétiques de son temps ce que fait l'Angleterre moderne contre les fénians ; elle punit ici les attaques de la révolution, là celles du Protestantisme, non parce que les délinquants étaient des réformés, mais parce qu'ils étaient des criminels, et l'histoire, pour être impartiale, doit dire,

(1) *Sol. des gr. probl.*, et *Hist. eccl.*, par Darras.

avec l'évêque anglican Godwin, « qu'assurément « Marie était une princesse pieuse, clémente par « nature, de mœurs irréprochables, et... digne de « louanges sous tous les rapports », ou, comme Gobbett, dont le témoignage n'est pas moins précieux, qu' « elle légua avec le trône à sa sœur Eli- « sabeth un admirable exemple de pureté d'actions, « d'intentions et de paroles, que celle-ci se garda « d'imiter ».

S'il est vrai que Marie ne fit périr aucun protestant comme tel, il n'est pas moins certain qu'Elisabeth fit assassiner juridiquement des milliers de catholiques, uniquement pour le crime d'appartenir au Catholicisme : « Votre vie serait la mort de notre « religion ; votre mort sera sa vie », dit le comte de Kent à Marie Stuart, que venait de condamner à mourir la souveraine d'Angleterre, sans avoir le droit de juger une princesse qui, au lieu d'être sa sujette, était reine plus légitimement qu'elle (1).

De Kent avait raison : les seuls moyens de donner racine au Protestantisme dans la grande île était de l'arroser d'une mer de sang, de mettre en permanence le fer, la corde et le feu et de créer ainsi l'apostolat de la terreur.

Ces instruments réussirent à la Réforme. Nous ne pouvons compter les hécatombes des holocaustes qui furent immolés à sa rage ; nous ne pouvons énumérer les multitudes de prêtres, de religieux et de fidèles qui furent pendus, éventrés, écartelés,

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.

brûlés ou décapités, pour avoir dit ou entendu la messe, s'être confessés, ou même avoir simplement nié quelque dogme de la foi nouvelle ; mais où pouvait s'arrêter le fanatisme, lorsqu'il avait assez d'audace et de cruauté pour faire rouler les têtes royales, dont le grand méfait était d'être couronnées du diadème catholique (1) ?

Les tigres ne se modèrent point tant qu'ils ont un corps à déchirer. Aussi, en l'an 1588, c'est-à-dire avant que la persécution fût arrivée au paroxysme de sa violence, la liste des martyrs d'Elisabeth portait à douze cents le nombre des personnes qui avaient déjà souffert pour la foi. Encore le docteur Bridgewater, qui l'a dressée, n'a pas nommé, dit-il, toutes les victimes, et s'est borné à citer les noms qui ont pu venir à sa connaissance. Dans ce long martyrologe, figurent noblement trois archevêques, dix-huit évêques sacrés ou élus, un abbé, quatre couvents entiers de religieux, trente doyens, quarante archidiacres, soixante prébendiers, trois cents prêtres, quarante-neuf docteurs en théologie, dix-huit docteurs en droit, quinze recteurs de collèges, huit comtes, dix-huit lords, vingt-six chevaliers, trois cent vingt-six gentilshommes, et environ soixante dames ou épouses de gentilshommes. Depuis, périrent plus de cent cinquante missionnaires ; un nombre plus considérable mourut dans les cachots infects, et on osa conduire à la potence jusqu'à des laïques, pour avoir simplement secouru des confes-

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.

seurs de la foi, ou s'être réconciliés avec l'Eglise. Vit-on jamais au monde une émule plus digne des Dioclétien que cette reine, qui, comme on a dit, passa sa vie « les pieds dans le sang et les mains « dans la boue (1) » ?

L'écrasement des catholiques ne cessa pas avec Elisabeth. Ses successeurs imitèrent cette sanguinaire princesse jusqu'à la fin du dernier siècle. Néanmoins, nous ne voulons pas soulever le cœur de ceux qui nous liront en mettant sous leurs yeux le spectacle des supplices dont on punit la fidélité religieuse. Par l'abrégé d'un *Mémoire* authentique, produit à la reine d'Angleterre par M. O'Connell, il sera facile à l'imagination dont la vivacité n'aura pas à redouter de trop pénibles émotions de se faire une idée des tortures qu'employa l'intolérance protestante pour accroître, par l'assassinat juridique, le nouvel évangile dans la Grande Bretagne. Voici ce résumé, qui cite les actes qu'ont commis les parlements anglais depuis le commencement du règne de la digne fille d'Anne de Boulen jusqu'en 1757 :

En 1558 (première année du règne d'Elisabeth), ordre est donné à tous les fonctionnaires ecclésiastiques et autres de prêter le serment de suprématie. Crime de haute trahison et peine de mort avec confiscation des biens pour quiconque reconnaîtra la juridiction spirituelle d'un prélat ou d'un prince étranger.

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.

1563. Le refus du serment de suprématie est puni, la première fois, de la déportation et de la perte des biens ; la seconde fois, de la mort des traîtres.

1581. La conversion d'un individu de l'anglicanisme au Catholicisme est déclarée crime de trahison dans celui qui la procure. — Amende de 200 marcs et un an de prison pour qui dit ou entend la messe de propos délibéré. — Toute personne au-dessus de seize ans qui n'assiste pas au culte de l'église établie est condamnée à une amende de 20 liv. sterling (500 fr.) par mois ; et, si elle persiste, elle donnera des garanties pour 200 livres sterling au moins. — Toute personne entretenant un précepteur qui ne hantera pas l'église établie paiera 10 liv. sterling par mois.

1581. Tous, jésuites, prêtres, séminaristes restant en Angleterre ou y entrant seront, après quarante jours, pendus ou écartelés comme coupables de haute trahison. Qui les reçoit ou protège sera traité comme félon. Qui leur envoie de l'argent sera puni de la déportation et confiscation.

1587. Confiscation au profit de la reine des deux tiers des terres et autres biens de ceux qui refusent d'aller à l'église établie.

1593. Ordre aux catholiques et autres réfractaires de donner leurs noms au pasteur de la paroisse, qui les transmettra au juge de paix, à l'effet de procéder contre eux. — Toute personne au-dessus de seize ans n'allant pas à l'église ou détournant les autres d'y aller sera incarcérée jusqu'à ce qu'elle se conforme au culte établi. — Tout réfractaire qui ne

se conformera pas à l'église dans trois mois sera déporté, ses biens et effets confisqués au profit de la reine.

1605. Ordre aux marguilliers de rédiger, chaque mois, une liste des réfractaires papistes et de leurs enfants au-dessus de neuf ans : ils sont frappés d'une amende de 20 livres sterling chaque mois et les deux tiers de leurs biens adjugés au souverain. — Ordre aux évêques d'examiner les suspects dans leurs diocèses, sous la foi du serment. Quiconque refusera de répondre sous serment sera incarcéré. — Déportation et confiscation pour l'adulte de dix-huit ans qui refusera le serment de suprématie. — Nul acte d'accusation contre de telles personnes ne sera annulé pour défaut de forme. — Convertir un individu au papisme, crime de haute trahison.

1609. Tout adulte de dix-huit ans est assujetti au serment de suprématie ; s'il refuse, incarcéré jusqu'aux assises ; s'il persiste, il sera déporté et ses biens confisqués.

1670. Tout officier public est autorisé à enfoncer les portes du lieu où s'assembleront les non conformistes. — Amende de 20 livres sterling pour le prédicateur, la première fois, de 40 livres pour la seconde. Amende de 20 livres pour le maître de la maison.

1688. Ordre de présenter à tous les papistes la déclaration contre le papisme. S'ils la rejettent, confiscation des biens et application de toutes les peines portées depuis 1546.

1700. Récompense de 100 livres sterling à qui

arrête un évêque ou un prêtre papiste ou le poursuit pour exercice de quelque fonction ecclésiastique.

1736-1737. Tout individu qui refuse le serment de suprématie ou ne reçoit pas le sacrement légal est déclaré incapable d'invoquer la protection des lois ou de l'équité, d'être tuteur de ses enfants, d'être nommé exécuteur testamentaire, administrateur, de recueillir un legs ou un don : il est frappé de plus d'une amende de 100 livres sterling (1).

Telle est la bienfaisance du régime sous lequel vécurent jusqu'à la fin du dernier siècle, avons-nous dit, les catholiques de l'Angleterre. Le zèle qui exécuta ces lois égala le fanatisme qui les dicta. On se tromperait bien si l'on croyait que ces atrocités furent plutôt destinées à épouvanter les fidèles qu'à répandre leur sang : « Tout protestant était « admis non seulement à dénoncer le magistrat « tiède dans la poursuite des papistes réfractaires, « mais encore à poursuivre en son nom l'arresta- « tion et l'exécution des prêtres et des religieux. » Des Sociétés particulières se formaient dans ce but évangélique, et le D. Lingard a donné, dans les notes de son histoire, l'original d'une de ces pieuses associations, qui seule, de 1640 à 1651, avait procuré, à ses propres risques, l'emprisonnement et l'exécution en partie de quarante-quatre jésuites et prêtres romains.

Les vampires du Protestantisme anglais trouvè-

(1) Mémoire cité par *Sol. des gr. probl.*

rent en Irlande mieux qu'en Angleterre la faculté d'étancher dans le sang catholique la soif qui les tourmentait.

Briller, au moyen âge, du double éclat de la science et de la sainteté ; offrir, pendant les trois derniers siècles, le miraculeux spectacle d'une nation de deux millions d'habitants qui, au lieu de s'éteindre sous l'impitoyable fer des plus implacables persécuteurs, devient trois fois et quatre fois plus grande ; resplendir, comme une des plus belles étoiles, au firmament du Catholicisme, ce n'était pas assez montrer sa noblesse, il fallait encore à l'Irlande la gloire incomparable de prouver que le Catholicisme est immortel, et qu'une oppression jusqu'alors inconnue aux chrétiens, même dans l'empire romain au temps des Dioclétien, n'est pas capable de l'étouffer dans le sang.

Ici encore, nous recourrons, afin de donner une idée de l'intolérance qui imposa à cette héroïque nation le plus long des martyres, à l'analyse du travail de M. O'Connell, et, comme l'auteur, qui nous en fournit la substance, nous renvoyons le lecteur qui la trouverait insuffisante au célèbre *Mémoire* qui nous communique les récits des écrivains protestants, afin d'être invulnérable sous le coup des répliques qui pourraient survenir.

C'est sous Edouard VI que parut en Irlande le Protestantisme, pour « sanctionner, dit Taylor, le sacrilège et le vol ».

Pour payer aux catholiques irlandais la retraite hospitalière et sûre que trouvèrent chez eux plu-

sieurs des violents de la réforme anglaise lorsqu'ils fuyaient le zèle de Marie ; pour les récompenser de la grâce qu'ils firent aux vaincus dans les trois occasions où, étant eux-mêmes vainqueurs, ils pouvaient leur imposer la profession d'une religion différente de la leur, c'est Elisabeth qui voulut implanter définitivement en Irlande le nouvel évangile, exterminer à ces fins sa population, établir à sa place des colons envoyés d'Angleterre, et, procédant à cette entreprise, la barbarie du lord député Grey ne laissa guère dans ce noble pays, selon Leland, que « cendres et cadavres (1) ».

Las de massacrer, les soldats inhumains de cet envoyé plus cruel encore traînaient de force des troupes d'habitants, hommes, femmes et enfants, dans des châteaux ou des maisons, où ils mettaient le feu pour brûler vives les pauvres victimes ; et quiconque avait tenté d'échapper aux flammes trouvait, pour l'arrêter, le poignard ou la fusillade. Enlever des enfants sur la pointe des lances et les faire tournoyer au milieu des convulsions de l'agonie était le jeu où trouvaient une distraction ces sauvages de nouvelle espèce. Des mères pressant leur enfant sur leur sein étaient pendues à des arbres, et leurs cheveux servaient à étrangler dans leurs bras et sous leurs yeux leurs innocentes créatures. Enfin, réduits à la famine, les malheureux papistes échappés au glaive étaient forcés à se nourrir « de charognes et de cadavres ».

(1) *Sol. des gr. probl.*

Que si l'on traitait ainsi le peuple, à quels supplices devaient être soumis les prêtres ! Apprenons les tourments dont le gouverneur Williams Drury fit torturer l'archevêque catholique de Cashel. On remplit de chaux vive et d'eau des bottes où l'on plongea ses jambes, qu'on ne retira que quand elles furent brûlées jusqu'aux os ; mais, n'ayant pu arracher au martyr le serment de suprématie qu'ils voulaient obtenir, les sbires des tyrans l'attachèrent à un gibet et lui firent subir des cruautés de toute espèce. On tondait les têtes du clergé, et puis on les frappait sur la pierre, jusqu'à ce que la cervelle en jaillît, ou bien c'étaient des aiguilles qu'on enfonçait sous les ongles du patient, et souvent on les lui arrachait ; souvent aussi, à l'aide de leviers, on tirait violemment ses membres étendus sur le rack, comme pour les allonger. Tantôt on écrasait les victimes sous des poids énormes ; tantôt on les éventrait et on les contraignait de soutenir de leurs mains leurs entrailles. Enfin, avec des instruments armés de pointes en fer, les bourreaux quelquefois déchiraient les chairs des infortunés qu'on avait livrés à leurs mains barbares (1).

L'infernale évangélisation ne put être poursuivie par Elisabeth en Irlande. La réformation de l'Angleterre et les évènements politiques de son règne reportèrent ailleurs l'exercice de son zèle. L'œuvre fut reprise par Jacques Ier.

Des députés furent envoyés au roi par les Irlan-

(1) *Sol. des gr. probl.*

dais, pour lui demander la liberté du culte qui coûta à son héroïque mère le trône et la vie. Mais Jacques Ier, qui « combattra, répond-il, jusqu'à la « mort contre la tolérance d'un culte idolâtre », accueille la supplique en envoyant ces députés à la Tour de Londres. Peu après, il publie l'ordre à tous les prêtres catholiques de quitter l'Irlande sous peine de mort, et aux Irlandais de se soumettre aux statuts relatifs à la religion ; il continue en dépouillant de leurs terres les catholiques des plus riches provinces de l'Irlande, et il les lègue à des protestants, avec défense expresse de « jamais les aliéner « en faveur des papistes » ; il fait éventrer, pendre, écarteler les évêques et les prêtres coupables d'avoir dit la messe, et O'Duona, évêque de Down et de Connor, est, en compagnie de son chapelain, l'une des grandes victimes (1).

En 1626, Charles Ier est dans de grands embarras financiers. Spontanément les catholiques irlandais lui offrent une imposition extraordinaire comme prix de la tolérance qu'ils réclament pour leur culte et de la protection qu'ils demandent pour leurs propriétés ; mais un décret émané d'un synode protestant présidé par l'Archevêque d'Usher déclare que « tolérer l'idolâtrie catholique est exposer le peuple « à périr dans le déluge de l'apostasie papistique ; « que recevoir de l'argent en retour de cette tolé« rance, c'est mettre la religion en vente ». Néanmoins, trois millions sont acceptés par Charles ;

(1) *Sol. des gr. probl.*

lord Wenwort, comte de Straffort, son ministre, promet tout, et, malgré le subside et les serments, sont continués les incarcérations et les supplices ; prononcées contre les papistes les incapacités à exercer des charges ou offices et même à solliciter la restitution de leurs biens ; réitérées aussi les lois pénales portées contre l'exercice de la foi romaine (1).

Quand fut mort le comte de Straffort, les lords justiciers qui lui succédèrent dans le gouvernement de l'Irlande résolurent l'extermination entière de tous les habitants catholiques de cette nation, et la proie des vainqueurs devait être les biens confisqués aux vaincus. Or, pousser le peuple à l'insurrection pour arriver au but était donc chose nécessaire. En conséquence, pour déterminer le mouvement, on annonce que, « dans un très court délai, il ne restera « plus aucun catholique dans le royaume », et aussitôt on appelle de l'Angleterre et de l'Ecosse des troupes qui massacrent, dans une seule nuit, trois mille habitants d'une île, hommes, femmes et enfants, sans grâce pour personne. A cette vue, des révoltes éclatent ; les insurgés ont des succès ; mais les exterminateurs reçoivent des renforts, et on organise alors le massacre ; partout on brûle, on pille, on dévaste, on saccage, on égorge, on torture à l'atroce usage dont nous avons parlé, et, pour nous exprimer avec un des chefs égorgeurs, on allait si vite en besogne que, « dans quelques semaines, on

(1) *Sol. des gr. probl.*

« n'aurait pu trouver ni homme ni bête à seize « milles à la ronde ». Heureusement, un armistice fut conclu en 1643 ; mais ce fut à la grande affliction des lords des communes, qui jugeaient cette suspension d'armes « nuisible à la religion protestante et « propre à encourager le papisme ». Voilà, sans doute, pourquoi, le 24 octobre 1644, intervint un arrêt du parlement qui, comme on éloigne un bâtard de la famille paternelle, « excepta les Irlandais « et papistes nés en Irlande de toutes les capitula- « tions, de tous les traités et compositions faits avec « l'ennemi ; et que, si capture est faite de tout Ir- « landais ou papiste né en Irlande, comme susdit « est, mourront incontinent tous gens de cette « sorte (1) ».

La presse biblique n'oublia pas de joindre aux ordonnances du parlement ses encouragements à l'armée protestante, pour l'animer à l'évangélisation de l'Irlande « par le moyen de l'extermination en- « tière des catholiques ». « Les Irlandais, disait un « ignoble pamphlet, édité plusieurs fois à l'enseigne « de la Bible de Londres, sont le rebut des hom- « mes, la racaille, l'opprobre du Christianisme, le « larron qui se traîne sur la queue de la bête..... « Je prie à mains jointes et à genoux que l'expédi- « tion contre eux puisse être entreprise pendant « que les cœurs et les mains de nos soldats sont « chauds encore..... Maudit soit celui qui fera né- « gligemment l'œuvre du Seigneur ! Maudit celui

(1) *Sol. des gr. probl.*

« qui ne trempe pas dans le sang son épée ! Oui, « maudit celui qui ne rend pas son épée complète- « ment ivre du sang irlandais ! Maudit celui qui ne « fait pas d'eux monceaux sur monceaux et de leur « pays une habitation pour les dragons et les ser- « pents, un objet d'étonnement et d'épouvante pour « les nations ! Que cet œil ne cherche pas à exciter « la pitié ni cette main à être épargnée qui auront « pitié d'eux ou qui les épargneront ! Qu'il soit mau- « dit celui qui ne les maudit pas amèrement ! (1) »

Rien, absolument rien ne peut justifier ni même excuser ces épouvantables excès de séditieux langage, pas même le nombre fabuleux des victimes qu'un imposteur a imaginé de mettre à l'actif de la cruauté irlandaise. La vérité est que, deux mois après l'épouvantable massacre des catholiques, les lords justiciers n'ont reproché aux insurgés, dans les rapports qu'ils ont adressés au parlement, que « quelques scènes de pillage et le meurtre de dix « soldats tués de sang-froid quand eut été pris le « château de Mellifont où les assiégeants, après avoir « perdu beaucoup de monde, étaient ivres des désirs « de vengeance ». Et que le lecteur ne soit pas surpris de cette sagesse relative de l'Irlande. Réunis en synode à Kilkeuny, les chefs militaires de l'héroïque peuple et ses évêques avaient donné les ordres les plus sages pour réprimer les excès et « con- « duire l'entreprise sur tous les points avec le « moins d'effusion de sang possible ». D'ailleurs,

(1) Citation de la *Sol. des gr. probl.*

qu'on cite, durant le règne des catholiques, depuis 1643 jusqu'à 1649, « une seule loi, un seul règle-« ment, une seule ordonnance qui sente l'intolé-« rance. Ils ne persécutèrent point un seul protes-« tant, et on ne les accuse point de rien de sembla-« ble (1). »

Ce qui est encore certain, c'est que des traits admirables de modération et d'humanité furent de la part des chefs et des soldats, surtout de la part des prêtres et des religieux, la réponse aux provocations de leurs bourreaux, et l'on vit, aux plus mauvais jours de la guerre, l'évêque protestant Kilmore, fait prisonnier, jouir, avec ses coreligionnaires, « qui venaient en foule à lui pour être protégés, « d'une tranquillité parfaite autant que surprenante, « tandis que ruisselait partout le sang des prêtres, « des religieux, des femmes, des enfants catholi-« ques (2) ».

Toutes les boucheries que nous venons d'écrire n'étaient encore que le prélude des massacres et des dévastations dont se rendirent coupables Cromwel et ses officiers, dès que Charles Ier eut été exécuté et établie la République.

Depuis la fin d'août 1649, date de son arrivée en Irlande, jusqu'en juin 1650, époque de son retour en Angleterre, Cromwel fit égorger de sang-froid par l'armée du pur évangile les garnisons de Drogheda et de Wexford, qui n'avaient posé les armes que

(1) *Sol. des gr. probl.*
(2) Ibid.

sur la promesse d'avoir la vie sauve ; fit passer au fil de l'épée tous les habitants sans distinction d'âge ni de sexe, et, en écrivant au parlement, il se vantait de ces exploits, qu'il appelait un acte merveilleux de la miséricorde divine, que le royaume entier célébra d'ailleurs par un jour d'action de grâces (1).

A un capitaine moins barbare la conduite des chefs irlandais aurait assurément inspiré des sentiments plus humains ; mais, tandis que ceux-ci avaient courtoisement renvoyé à Cromwel les prisonniers que le sort de la guerre avait mis en leurs mains, refusant ainsi d'user du droit de représailles, le farouche anglais continua sans merci à noyer dans le sang les comtés de Limerick, de Tipperary et de Kilkenny.

Ireton et Fleetwood, gendres de Cromwell, revêtus successivement du commandement des troupes anglaises, furent les dignes émules de leur beau-père. Dans certains comtés, le voyageur n'aurait pu, en 1652, rencontrer un être vivant sur un espace de trente milles, et, partout où l'on trouvait quelques hommes échappés aux massacres, on les voyait réduits, pour vivre, à déterrer les cadavres (2).

L'heure parut alors favorable à Cromwel, pour achever la ruine du papisme. En août 1652, il adjoignit à Fleetwood quatre commissaires pour administrer civilement l'Irlande et l'évangéliser. Assassiner deux cents catholiques, qu'ils brûlèrent, décapitèrent ou pendirent, fut le premier acte qu'ils

(1) *Sol. des gr. probl.*, et Lingard.
(2) *Sol. des gr. probl.*

commirent, afin de venger le sang protestant qu'avait versé « l'idolâtrie irlandaise », et ce en vertu d'un arrêt des tribunaux, qu'on appelait justement les abattoirs de Cromwel (1).

L'éloignement des chefs irlandais et de leurs meilleures troupes était, selon Cromwel et ses commissaires, l'unique ressource pour affaiblir la nation et par l'affaiblissement exterminer la population catholique ou la convertir. Ils leur offrirent donc toute facilité pour faire des levées parmi les compatriotes, s'ils voulaient passer avec leur armée sur le continent, au service des puissances étrangères. Hors d'état de soutenir une lutte trop inégale, les commandants irlandais acceptèrent la condition, et prirent le chemin de l'exil en emmenant avec eux 40,000 hommes.

Ainsi délivrée de la présence de ces braves défenseurs de la cause catholique, l'œuvre de l'extirpation du papisme se poursuivit avec une ardeur croissante. Jetés sur des navires, les femmes et les enfants des émigrés ou des Irlandais qui avaient péri par le fléau de la peste et de la guerre furent déportés, au nombre de quatre-vingt mille, dans les Indes Occidentales ; et pareillement, en 1655, après la conquête de la Jamaïque, des milliers de jeunes femmes irlandaises et d'enfants des deux sexes furent de force et par ordre enlevés à leur patrie, pour aller peupler le pays conquis (2).

Cependant, au rapport de l'historien Lingard, ni

(1) Lingard, cité par *Sol. des gr. probl.*

(2) Lisez Bruodin, cité par *Sol. des gr. probl.*

ces saignées violentes, ni l'arrivée continuelle des colons anglais et écossais ne purent empêcher qu'au moment où cet écrivain se livra à un dénombrement consciencieux, la population catholique de l'Irlande ne l'emportât sur la population protestante dans la proportion de 8 à 1.

Les moyens employés jusque-là étaient donc insuffisants. Cromwel en imagina un autre, selon lui, plus radical et plus efficace. Dans un acte pour la constitution de l'Irlande, furent prononcées sans pitié la condamnation à mort et la confiscation des biens contre tous les grands propriétaires des terres; la confiscation des deux tiers seulement de leurs biens contre tous ceux qui avaient combattu sous le drapeau irlandais, et la confiscation d'un tiers contre tous ceux qui, n'ayant pris aucune part à l'insurrection, ne s'étaient pas non plus battus pour le parlement. Mais on s'aperçut bientôt que, dans la pratique, l'exécution de tant de condamnés devenait impossible, et alors on décida d'exporter dans le Connaught et dans le comté de Clare tous les propriétaires catholiques. Quiconque n'était pas rendu, avant le 1er mai 1654, dans les déserts qu'on leur permettait de défricher, était voué à la mort, et, après ce délai, celui qui les rencontrait dans toute autre partie du royaume avait le pouvoir de les tuer, hommes, femmes et enfants (1).

C'est monstrueux sans doute; mais voici des actes plus horribles encore. Arracher aux catholiques

(1) O'Connell, cité par *Sol. des gr. probl.*

leur religion, qui seule pouvait adoucir les maux dont on les accablait et les consoler, était surtout ce qu'avaient à cœur le despotisme et la barbarie de ces commissaires, dont l'Orient ne connut jamais les rivaux. Ils remirent en vigueur les décrets qui rendirent célèbre la deuxième année du règne d'Elisabeth : « Tout prêtre romain était pendu, jusqu'à « ce qu'il fût moitié mort, ensuite décapité, le corps « écartelé, les boyaux retirés du corps et brûlés, « la tête fixée sur une perche dans une place pu- « blique (1). » Ceux aussi qui recélaient des prêtres, ceux qui ne révélaient pas au gouvernement leurs cachettes, ceux mêmes qui exerçaient privément le culte catholique étaient passibles de la peine de mort, et, pour mêler une outrageante plaisanterie à leur cruauté, « la tête de tout prêtre catholi- « que était mise à prix au même taux que la tête « d'un loup ». Non, Pharaon ne persécuta pas plus cruellement les Israélites, Hérode ne fut pas plus barbare envers les enfants innocents, ni Néron envers les chrétiens, que ne le furent, en Irlande, envers les catholiques romains, les sauvages commissaires de Cromwel (2).

En 1660, l'avènement de Charles II releva, pour un moment, les espérances de l'Irlande ; mais bientôt les supplices recommencèrent, et le serment de test ou d'apostasie devint obligatoire pour les catholiques qui voudraient servir leur pays (3).

(1) O'Connell, cité par *Sol. des gr. probl.*
(2) Morisson, cité par *Sol. des gr. probl.*
(3) *Hist. eccl.*, par Darras.

Jacques II, qui monta sur le trône en 1685, aurait peut-être réparé les injustices précédentes, si, victime lui-même de l'intolérance protestante, il n'avait été forcé à prendre la route de l'exil en 1689.

Guillaume III, qui lui succéda, feignit d'abord de garantir solennellement aux Irlandais « l'exercice « libre et sans entraves de leur religion » ; mais, dit l'histoire, il ne tint parole que le temps nécessaire pour « se mettre en mesure de violer son « engagement sans danger, et d'imposer à ce « malheureux peuple le code affreux que le célèbre « Burke appela une machine d'une adresse rare et « d'un travail achevé, aussi bonne pour l'oppres- « sion, l'appauvrissement, la dégradation d'un peu- « ple et l'avilissement, en sa personne, de la nature « humaine elle-même, que tout ce qui avait été « jusque-là produit par le génie pervers de l'hom- « me. »

Cette législation, qui sera éternellement un monument d'infamie pour la religion qui fit oublier à l'Angleterre le respect auquel a droit l'humanité, se divisa en quatre parties :

La première partie eut rapport à la propriété.

La deuxième partie regarda l'éducation.

La troisième partie traita de la religion.

La quatrième partie prononça des incapacités personnelles. Il nous est indispensable, pour la thèse que nous soutenons, de faire connaître quelques dispositions de ce document :

I. Au sujet de la propriété, il décrète que : 1° Tout catholique est privé du droit de constituer un

douaire à sa femme catholique, une dot à ses filles, de disposer par testament de ses terres.

2° Toute femme, devenant protestante, a le droit d'exiger de son mari une demeure et un train de maison séparé, avec la garde et tutelle de tous ses enfants.

3° Tout fils aîné d'un catholique qui se fait protestant devient le maître des propriétés territoriales du père, qui n'en est plus le tenancier.

4° Tout autre enfant que l'aîné est émancipé par le fait de sa conversion au Protestantisme, et acquiert le droit à une pension alimentaire.

5° Si un catholique acquiert des terres à prix d'argent, tout protestant a le droit de l'en déposséder et d'en jouir sans rembourser un schelling.

6° Si un catholique obtient des terres par un mariage, donation ou disposition testamentaire, d'un ami, parent, tout protestant a le droit de s'en mettre en possession.

7° Si un catholique afferme un bien au delà de trente ans, tout protestant a le droit de se mettre en son lieu et place.

8° Si un fermier catholique a considérablement amélioré sa ferme, tout protestant a le droit de l'évincer.

9° Si un catholique possède un cheval qui vaille plus de 5 livres sterling, tout protestant a le droit de s'en emparer en donnant les 5 livres, le cheval en vallût-il cent. Le catholique qui a un cheval au-dessus de cette valeur de 5 livres et qui en fait

un mystère est puni de trois mois de prison et d'une amende triple de la valeur du cheval.

II. Relativement à l'éducation, il est statué que : 1° Le catholique qui enseigne à une personne catholique ou protestante quelques éléments soit de science, soit de littérature, sera puni de la potence ou du moins du bannissement.

2° L'enfant ou l'adulte catholique fréquentant une école catholique ou même instruit clandestinement par un catholique encourt la confiscation de tous ses biens présents et futurs. Même peine pour l'enfant instruit en pays étranger. Même peine pour la personne qui paie à l'enfant les frais d'éducation.

III. Quant à la religion, il est réglé que : 1° Celui qui enseigne la religion sera déporté.

2° Celui qui convertira un protestant aura commis le crime de haute trahison.

3° Les évêques, les prêtres et les moines seront bannis à perpétuité.

4° S'ils violent leur ban, ils seront pendus à demi, éventrés vivants et écartelés comme traîtres.

IV. Sur les incapacités personnelles, il est décidé que : 1° Tout catholique est incapable d'aucun grade dans l'armée de terre ou de mer, même d'être soldat, s'il n'abjure point ; incapable d'aucune charge civile soit honorifique, soit salariée, sans exception.

2° Aucune protection n'est légalement accordée au catholique pour sa vie ou pour sa liberté. Il ne peut être ni avocat ni avoué, ni même garde champêtre pour un particulier. L'accès aux fonctions

municipales lui est fermé, et la résidence de certaines villes lui est interdite.

Toutes ces incapacités sont aussi prononcées contre le protestant qui épouse une catholique ou dont l'enfant, âgé de 14 ans, est élevé dans le papisme, bien que ce soit contre son gré.

Les Irlandais vécurent sous ce régime de fer depuis 1682 jusqu'en mai 1778 (1). A cette époque, Sir Georges Saville proposa à la Chambre des Communes l'abrogation des peines portées sous Guillaume III ; un discours éloquent de lord Beauchamp fit passer le bill ; il fut adopté, sans débat, à la Chambre haute ; moyennant certaines conditions, le roi Georges donna sa sanction, et, à partir de ce jour, les évêques, prêtres et jésuites furent affranchis des poursuites prescrites par les statuts de Guillaume ; les personnes chargées de l'instruction de la jeunesse ne furent plus sujettes à l'emprisonnement perpétuel ; les catholiques eurent désormais le droit d'acheter des terres et de recueillir des successions, quoique le plus prochain héritier, après eux, fût protestant. Vint ensuite, pour les catholiques, la permission de s'absenter sans payer d'amende des offices de l'église établie et d'assister sans la moindre gêne à leurs propres offices. C'était l'aurore d'un plus beau jour, qui arriva vers 1809. Les conquêtes devinrent plus nombreuses, lorsque Dieu eut donné à l'Irlande un libérateur. Avocat et l'un des premiers catholiques qui aient illustré cette pro-

(1) Voyez documents dans la *Sol. des gr. probl.*

fession, un de ses enfants, qui portait le noble nom d'O'Connell, put travailler avec succès, grâce au génie et aux vertus que le ciel lui avait départis, à l'affranchissement de son pays, dont il devint le roi mendiant, comme l'appelaient les Anglais, mais en réalité le roi, avec toute la puissance d'un monarque, quoiqu'il n'en eût point la couronne. Elu membre du parlement britannique par le comté de Clarck, il obtint, avec l'émancipation de trois royaumes, celle de l'Irlande, qui eut dès ce moment la liberté pour son clergé, et pour ses catholiques, la permission d'entrer dans le conseil privé, dans la magistrature et dans l'armée ; de bâtir de somptueuses églises ; de convoquer, au son des cloches, les fidèles à la prière, etc..... Mais ces concessions laissèrent subsister encore les antipathies du gouvernement anglais ; et, pour prouver que l'aversion demeure encore et que les catholiques irlandais continuent à souffrir de l'intolérance protestante, même sous le règne libéral de Victoria, c'est que, pendant qu'en Angleterre on célébrait naguère, avec des pompes inaccoutumées, le jubilé de la reine, on promenait à Dublin un cercueil sur lequel était écrit : Empire britannique. C'est que, si les soixante ans de règne de Sa Majesté Victoria I^re^, dit une lettre écrite de l'île des Saints à un journal français, *la Croix*, ont été une ère de prospérité matérielle pour l'Angleterre, l'Ecosse, la principauté de Galles ou les diverses colonies, et même une ère de progrès pour la foi catholique, il est indéniable que la population a diminué en Irlande ; que la liberté y

est nulle, la misère permanente, l'industrie anéantie et le Catholicisme toujours opprimé. Le peuple y meurt de faim ; les confiscations de terre prononcées par Cromwel n'ont pas été retirées ; on y refuse constamment de reconnaître l'Université catholique, pour laquelle on ne demande pas un centime ; on y travaille sourdement et sans relâche à faire disparaître la société catholique, et à y importer une population protestante ou athée. Nous pouvons donc, aujourd'hui encore, emprunter au célèbre O'Connell les paroles qu'on peut lire dans son *Mémoire :* « Je supplie les Anglais et les protestants de « lire les extraits des historiens protestants, et de « réfléchir combien de honte ils jettent sur le Pro« testantisme en général et sur la nation anglaise « en particulier. Ah ! s'ils avaient à argumenter de « tels faits contre les catholiques, nous n'en eus« sions jamais entendu le dernier mot ! »

Nous attendrions encore plus longtemps ce dernier mot, s'ils avaient à reprocher aussi au Catholicisme l'intolérance de la Réforme en Suisse, où elle commença par la violence, le brigandage et tous les excès de la plus fanatique persécution :

« L'évangile veut du sang », s'écrie Zuingle (1) ; « le Christ n'a pas apporté la paix, mais le glaive », écrit Calvin (2) ; « le royaume des cieux souffre « violence (3) », clame Farel, et aussitôt, le clergé fournissant comme soldats tout ce qu'il compte dans

(1) Erasme, *Ep. ad fratres inter Germ.*
(2) *Inst. chrét. de Calvin.*
(3) Audin, *Hist. de Calvin.*

son sein d'ennuyés du célibat, et la magistrature, la noblesse et le peuple tout ce qu'ils renferment d'avides de pillage, Zuingle intimide avec cette poignée de factieux le gouvernement de Zurich et en obtient l'abolition de l'ancien culte.

En 1524, le même Zuingle, cette fois uni à Engelhard et à Leo Judæ, accompagné aussi de douze sénateurs, pénètre dans les églises de la ville, en enlève les images et les statues, défend de toucher de l'orgue aux offices, de sonner des cloches aux enterrements et même d'administrer l'extrême-onction (1).

Il est compris que la Réforme a déjà proclamé la suprématie spirituelle des seigneurs et leur droit à confisquer à leur profit les biens de l'Eglise et des couvents. Aussi, quatre ans plus tard, ils violent le serment qu'ils ont fait solennellement en 1526, à la conférence de Baden, de maintenir inviolablement la religion catholique ; ils défendent à leurs sujets l'assistance à la messe, leur commandent la fréquentation du prêche ; et le trop fameux réformateur de Zurich, qui ouvre le ciel aux Hercule, aux Socrate et aux Caton, ouvre l'enfer aux catholiques, et poursuit une croisade pour l'extermination de ces idolâtres et des objets de leur culte.

Berne ne demande pas mieux que d'être l'émule de Zurich, et le grand conseil, avec une autorité plus que papale, approuve et confirme la doctrine de son aîné, en se réservant pourtant la faculté de

(1) Citation de *Sol. des gr. Probl.*, Audin.

la changer si l'on trouve quelque chose de meilleur dans l'Ecriture, ordonne de la recevoir et de s'y conformer, et interdit aux curés tout enseignement contraire ; il abolit la messe, fait démolir les autels et brûler les images ; il ôte aux évêques toute juridiction spirituelle, délivre les ecclésiastiques des serments qu'ils leur ont prêtés, fait publier par des commissaires dans toutes les églises du canton l'édit réformateur. Une exception est pourtant faite jusqu'à nouvel ordre relativement à la célébration de la messe dans les paroisses où il la permet « lors-« que l'unanimité absolue y existe entre le clergé et « le peuple ». Mais, pour consommer l'iniquité, il révoque bientôt cette permission, fait poursuivre, jeter même en prison les prêtres qui désobéissent à sa défense, édicte des peines contre ceux qui soutiennent ces proscrits en leur donnant asile, punit arbitrairement ceux des fidèles qui vont, dans les cantons voisins, assister à l'adorable sacrifice et destitue aussi les employés qui ont le courage de transgresser ses tyranniques prohibitions (1).

On se révolta bien, sans doute, contre un édit semblable ; mais on appela félons les réfractaires ; l'amende, la prison, l'exil même eurent raison de leurs résistances, et, lorsque, comme dans le Hasli, le Haut-Siebenthal, Frutigen, Acochi, Krattingen, Brientz, le Grindelwald, etc...., ils osèrent prendre les armes pour défendre leur religion, les Bernois et les Zurichois, unis aux Biennois et aux Payer-

(1) *Hist. de la révolution religieuse dans la Suisse*, par M. C.-L. de Haller.

nois, fondirent sur les insurgés malgré leurs protestations d'obéissance à leurs souverains dans l'ordre temporel, punirent de mort les chefs qui ne purent prendre la fuite et forcèrent les habitants de ces contrées à suivre le prêche protestant dans leurs propres églises, dont ils firent des temples réformés (1).

Cependant, les seigneurs de Berne jugèrent que, tant qu'ils n'auraient point assujetti les peuples voisins à la religion nouvelle, l'évangélisation ne pourrait être une victoire complète ni définitive et paisible la conquête des biens qu'ils avaient dérobés à l'Eglise et aux monastères. Voilà pourquoi, toujours de concert avec les Zurichois, ils fomentèrent partout la révolution religieuse tantôt par l'intrigue, tantôt par les armes, et, grâce à leur protection et à leurs manœuvres, une minorité factieuse se livra impunément, en 1529, 1530 et 1531, aux violences du fanatisme le plus brutal, pénétra dans les églises, abattit les autels, brûla les images, détruisit les plus magnifiques monuments de l'art, pilla les vases sacrés, vendit aux enchères les ornements sacerdotaux, tandis que les magistrats, de leur côté, réduisaient à la famine les ecclésiastiques et les moines qui refusaient le mariage. Ainsi purifiait-on par le fer, par le feu et par la faim, la plupart des villes « de leurs superstitions catholiques », réussissant, par ce vandalisme qui tournait à leur honte, à mettre en fuite les savants (entre autres

(1) De Haller, *Hist. de la révolution religieuse dans la Suisse.*

Erasme) qui fréquentaient Bâle, jusque-là l'Athènes de la Suisse (1).

Néanmoins, l'envahissement n'a pas encore atteint le cœur de la Suisse, c'est-à-dire les cinq cantons primitifs de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden et Zug. La pureté de leurs mœurs a jusque-là préservé les nobles libérateurs de l'Helvétie, aussi bien que leur constitution démocratique a écarté de ces contrées les influences aristocratiques qui déterminèrent à peu près partout les succès des novateurs. La Réforme pourtant compte encore peu sur la stabilité de son œuvre tant qu'elle n'aura pas ébranlé ces colonnes de l'ancienne Eglise : aussi Zuingle persévère-t-il à souffler le feu de la guerre contre ces cantons fidèles, et, après avoir commencé d'obtenir des Bernois la rupture de leur traité avec le canton d'Unterwalden, Zurich se met en campagne; mais Lucerne le repousse (juin 1529). S'appuyant alors des cantons favorables aux nouveautés et de quelques Etats d'Allemagne, Berne et Zurich reprennent l'offensive, imposent aux cantons catholiques un traité onéreux, le violent bientôt eux-mêmes, introduisent de force la Réforme dans les seigneuries et baillages de la Suisse orientale, qu'ils possèdent en commun avec les cantons primitifs, méprisent les protestations et les plaintes, et la haine implacable du pur évangile arrive à interdire aux cantons catholiques le commerce du sel et du blé, dans l'espoir de mettre à sa discrétion « leur ido-

(1) Plank et Audin, *Hist. de Calvin.*

« lâtrie obstinée ». Ils se trompent ; les cinq cantons veulent garder leur religion, leur liberté et leur vie ; ils déclarent la guerre à Zurich, qui est le principal auteur de leurs maux ; ils taillent en pièces, une première fois, l'armée zuriquoise à Capel, où périssent Zuingle, quatorze prédicants et vingt-sept magistrats ; une seconde fois, ils sont vainqueurs au Mont-du-Zug, malgré les immenses renforts apportés par Berne, Saint-Gall, Turgovie, Bâle, les Grisons et Soleure ; ils marchent de victoire en victoire, et ils sont aux portes de Zurich sans défense. Ils ont gagné pour leur foi la liberté ; mais, plus généreux que leurs ennemis, ils ont laissé libres aussi les vaincus, et donné des leçons de tolérance à la poignée de brigands titrés, qui ne détenaient le pouvoir que pour se jouer, durant trois ans, des droits les plus inviolables de leurs sujets.

Toutefois, il faut le dire, quoique nous n'ayons pour but de relever, dans ce travail, que les rigueurs de la Réforme envers le Catholicisme, ce haut enseignement ne profita guère au Protestantisme. Lorsque, en juin 1532, eut été bâclée, en quatre jours, la constitution de la nouvelle église par 230 ministres réunis en synode à Berne sous la présidence du Strasbourgeois Capiton, l'avoyer avec le grand et le petit conseil l'approuvèrent, et des proclamations ou édits enjoignirent aux anabaptistes et aux réformés peu fervents d'aller au prêche au moins tous les dimanches, sous peine de vingt-quatre heures de prison pour la première fois, de quarante-huit pour la seconde ; de faire la cène trois fois par

an ; de se marier et de faire baptiser les enfants dans la nouvelle église, sous peine de bannissement (1).

Le 15 mars 1534, pour confirmer ces règlements, survint une autre loi, qui punit d'un emprisonnement de huit jours, ensuite de la déportation, les anabaptistes qui refusaient de prêter serment de fidélité à de telles ordonnances. Celui qui rentrait subissait la peine capitale, les hommes en mourant décapités, les femmes noyées (2).

Que dire de l'intolérance de ceux qui ne surent avoir pitié même de leurs frères ? Mais revenons à la persécution exercée contre l'Eglise romaine.

Etaient emprisonnés à Berne, déportés ensuite, et mouraient aussi lorsqu'ils étaient assez téméraires pour rentrer, les papistes qui avaient dédaigné la bénédiction des ministres protestants à leur mariage et le baptême des pasteurs réformés à la naissance de leurs enfants. Ce qui était non moins odieux, c'est le fanatisme avec lequel les infâmes tyrans de la réforme bernoise prétendaient imposer la nouvelle religion aux seigneuries qu'ils possédaient en commun avec le canton catholique de Fribourg, contre les protestations de celui-ci et malgré l'énergique opposition du peuple : à Orbe surtout, ils mirent en usage une violence incroyable ; ils frappèrent cette ville d'une énorme contribution, pour avoir refusé d'entendre l'énergumène Farel ; on y contraignit le clergé et le peuple d'assister, pendant

(1) De Haller.
(2) Ibid.

huit jours, aux prédications du fougueux missionnaire, et on y poursuivit comme criminel de lèse-majesté un savant ecclésiastique, coupable d'avoir défendu de sa parole la religion de ses compatriotes; à Avenches, Grandson et autres lieux, les baillis de Berne dévastèrent les églises, mirent en fuite les prêtres et les religieux et les menacèrent de prison. Il fallut l'insurrection ouverte du peuple, les menaces de Fribourg et même les sanglantes défaites de Cappel et de Zug pour mettre un terme à ces violences et obliger les Bernois à signer un traité de tolérance (1). Obligées d'ouvrir leurs portes devant la violence, les villes du pays de Vaud et des bailliages durent, par force, recevoir le bienfait du pur évangile, voir leurs églises dévastées, leurs chaires cédées à des ministres réformés, leurs prêtres incarcérés, et enchaînés les laïques mêmes, pour avoir osé défendre leur religion contre les calomnies que vomissaient les prédicants sans pudeur comme sans science (2).

En vertu d'une décision portée à un colloque tenu à Lausanne en octobre 1536, le pays de Vaud encore devra accepter la Réforme ; et, par ordre donné aux baillis bernois, on y procède, aux frais des communes et malgré le peuple, qui s'y oppose, à la confiscation des vases sacrés dans les églises, au vol de leur argenterie, à la destruction de leurs images et à la démolition de leurs autels (3).

En novembre de la même année 1536, les sei-

(1) De Haller.
(2) *Sol. des gr. probl.*
(3) De Haller.

gneurs de Berne s'adjugent, par ordonnance, tous les meubles et immeubles des églises, des couvents et des paroisses, et, le 24 décembre suivant, ils soumettent par un édit de réformation les terres conquises au régime ecclésiastique de leur ville. Aux réclamations des Vaudois, les oppresseurs répondent en poursuivant l'œuvre du pillage, en abattant les croix et en brûlant les missels, en incarcérant les prêtres, qui sauvent de leur rapacité quelques calices ou quelques reliquaires, et en expédiant à Berne des tonneaux d'or et d'argent, qu'ils avaient remplis au trésor de la cathédrale de Lausanne. Les prêtres, accusés d'entretenir les répugnances du peuple pour la Réforme, ont le choix entre le mariage ou le bannissement, et presque tous s'exilent ; une amende de soixante sous est prononcée contre les fidèles qui « catholisent » en secret et contre les hommes ou les femmes qui n'assistent point au prêche au moins le dimanche ; les parents sont obligés d'envoyer leurs enfants aux écoles du Protestantisme, les maîtres, leurs valets au catéchisme des pasteurs ; la noblesse, qui donne au peuple l'exemple de l'insoumission en refusant d'embrasser la Réforme, est sujette à la prison et même à l'exil ; enfin, pour ôter au papisme vaudois sa dernière ressource, tout inquisiteur, tout garde et surveillant des consistoires ont droit à une part des amendes légales chaque fois qu'ils ont aperçu une personne « allant idolâtrer, entendre la messe ou communier « hors du pays (1) ».

(1) De Haller.

C'est assez sur Zurich et sur Berne. Rendons-nous à Genève, pour y voir le même esprit persécuteur et la même intolérance.

Le 10 octobre 1530, la Réforme fit son entrée dans la ville, devenue depuis la Rome protestante. Escortée de quatorze mille Bernois et de vingt pièces d'artillerie, elle avait, sur son passage, saccagé les pays amis qu'elle avait traversés, pillé, incendié les églises et les couvents, dépouillé de leurs habits les prêtres et les moines, enlevé les ciboires, même foulé aux pieds, jeté au feu ou dans la boue les hosties consacrées. Les Genevois la reçurent, selon le mot de Louis Veuillot, « comme un enfant reçoit « les verges », et nous ne saurions les en blâmer, car, si l'armée évangélique, qu'animait Farel, venait défendre leurs libertés contre le duc de Savoie, qu'on appelait leur oppresseur, elle ne les traita guère mieux qu'elle n'avait traité le pays de Vaud. Dans le court espace de quinze jours que dura la présence des Bernois, un seul couvent de la ville, celui de Sainte-Claire, garda le privilège d'entendre la sainte messe : heureux fut-il de la garde d'une compagnie de braves Fribourgeois qui le protégea et préserva aussi les religieuses des brutalités de cette soldatesque sans frein. Moins heureux furent les prêtres, qui durent se travestir pour échapper à ses outrages et à ses coups.

Suivit le sac par les Bernois du monastère des Dominicains et du couvent des Augustins, sous le commandement de Farel. Le bris des statues et des tableaux et le brigandage ne s'arrêtèrent là que

parce que les terres de Savoie offrirent à la fureur de l'armée réformée une matière pour assouvir sa rage. Ses impiétés et ses ravages y furent horribles, et même souillés de sang, lorsque « les pauvres « gens et les femmes des gentilshommes ne pou- « vaient pas fuir devant les soldats de Berne, com- « me les brebis devant le loup, et se cacher dans « les bois et dans les montagnes (1) ».

Quinze mille écus pour frais d'expédition étant promis et même payés en partie aux Bernois, ceux-ci s'éloignèrent de Genève ; mais, hélas ! ils y laissèrent le levain de discordes éternelles. Un parti favorable aux innovations religieuses leva d'abord la tête, et, Berne aidant, il commença par placarder des injures aux croyances catholiques sur le péristyle de la cathédrale ; il recourut même à l'épée pour en frapper un ecclésiastique qui tentait de s'opposer à l'affichage (2).

Ensuite, le parti des ennemis du jeûne, de l'abstinence et de la confession, grandissant et se prévalant de la raison politique, « qui présentait la réfor- « me de Genève comme un boulevard inexpugnable « contre le duc de Savoie », se crut assez fort, en 1532, pour appeler Farel et Saunier. Ceux-ci essaient d'attirer le peuple à leurs prédications, mais les magistrats les chassent ; Froment, aujourd'hui maître d'école, demain tisserand et puis apothicaire, les remplace, et souffle, comme eux,

(1) Sœur Jussie.
(2) *Sol. des gr. probl.*

le mépris et la haine du papisme, sème des livres de controverse, s'adjoint, pour la propagande, le cordelier Boquet, qui, lui aussi, aspire au mariage et prêche en chaire le salut par la foi sans les œuvres.

Froment finit par attirer sur lui les foudres de la magistrature. Décrété de prise de corps, il quitte Genève ; mais la doctrine qu'il y avait semée avait pris racine. La Réforme avait soif du sang des prêtres. Ce sang avait déjà jailli d'une blessure grave, qu'un fanatique du nom de Goulaz avait faite, dans l'affaire des placards, au chanoine Vernly (1) ; il faillit couler avec plus d'abondance sous les coups de ce même forcené, qui tenta, avec l'aide d'autres religionnaires, d'assassiner lâchement le chanoine d'Orsières. Par bonheur, il ne fut que dangereusement frappé.

Uno avulso, non deficit alter. A Froment succède encore Farel ; mais là où est Farel sont aussi des scandales. Ces scandales et les représentations de Fribourg secouent la mollesse des syndics, qui chassent les prédicants ; mais, comme les factieux, les prédicants ont la tête dure ; la célébration de la cène les réunit chez un tonnelier, transformé en ministre ; de là ils crient vers les Bernois ; ceux-ci, oubliant qu'ils exilent eux-mêmes les prêtres catholiques et les font mourir quand ils rentrent, se plaignent au conseil de Genève de l'expulsion de Farel, et pour Farel rentré ils veulent la liberté de prêcher

(1) M. Magnin.

l'évangile, qu'ils réclament sous peine d'une rupture.

Ainsi soutenus, les sectaires persévèrent dans leurs insolences. Ils n'excèdent pas encore deux cents, et pourtant on les voit, dit la Sœur de Jussie, « pendant que l'on chante à Saint-Pierre ou que « l'on sonne les orgues, se mettre derrière une cha- « pelle, droit du chœur, et tous ensemble se prendre « à heurler comme loups enragés, pour empeschier « et corrompre la divine louange, et quand on fai- « sait procession pour prier pour la sainte foi... ils « se mettaient au devant, en quelques rues, par « grosses bandes, disant les uns aux autres : don- « nez des chardons à ces ânes qui rallent, et au- « tres grosses dérisions que l'on ne pourrait écrire « en un an. »

Vainement eurent lieu, entre Romains provoqués et réformés provocateurs, des rixes, où auraient été écrasés les protestants, si de braves Fribourgeois une première fois, et les syndics une seconde, n'étaient intervenus ; vainement les ministres Froment et Dumoulin furent expulsés pour avoir interrompu dans un discours le dominicain Furbity, qui jouissait d'une grande renommée, rien ne put arrêter l'ardeur du prosélytisme huguenot, ni en modérer les violences. Berne intervint encore, fit reconduire Farel à Genève, avec une lettre foudroyante au Conseil, se plaignit amèrement du bannissement de ses prédicants, et demanda impérieusement l'incarcération de l'orateur qui avait été insulté. Le conseil, prenant peur, mit le religieux sous la garde du guet, la veille de Noël 1533, et le

condamna peu après à la prison, où l'innocent dut gémir encore durant deux ans (1).

Là ne sont pas dites toutes les lâchetés du gouvernement de Genève. Pendant qu'on faisait le procès à Furbity, un autre prédicateur de son ordre s'étant avisé de médire en chaire de la religion nouvelle, Ami Perrin tira l'épée contre le moine et laissa comme morte cette autre victime. Un autre catholique eut le courage de défendre l'Eucharistie contre un insulteur, et le frappa à mort ; un autre, également illustre, eut celui de continuer des relations avec l'évêque de Genève, dont il était le notaire ; les sectaires demandèrent punition de ces deux « scélératesses », et la tête des deux criminels leur fut concédée (2) ; mais les pasteurs ou leurs adeptes pouvaient interrompre, démentir, outrager les prédicateurs catholiques, tous ces méfaits demeuraient impunis. Sur la réquisition encore des députés bernois, un cordelier, chargé de prêcher la station du Carême, fut, par ordre du conseil, non seulement obligé de se taire sur le culte de la Vierge, le purgatoire et les prières pour les morts, mais encore contraint, dit un historien réformé, de ne « rien « débiter de la doctrine ordinaire de l'Eglise ro- « maine (3) », tandis que Farel, Froment et Viret avaient pleine liberté d'invectiver contre le papisme dans les hôtels ou sur les places publiques. Lorsque même ils voulaient une église, ils s'en emparaient,

(1) *Sol. des gr. probl.*
(2) M. Magnin.
(3) Spon.

comme ils firent de celle des Cordeliers de la Rive, avec l'approbation tacite des conseillers (1), qui n'osèrent, de peur de révolter les Genevois, en autoriser ostensiblement l'expropriation sacrilège. Cela n'empêcha qu'une fois possesseurs violents du temple, les évangéliques ne sonnassent les cloches pour annoncer le prêche, ne le réformassent en détruisant toutes les richesses dont le culte « idolâtre » l'avait orné, et Farel content y put commencer son apostolat et y continuer ses déclamations et ses outrages contre la religion de Genève, même en présence des prêtres et des religieux, que l'on soufflетait au pied de la chaire quand ils tentaient de dire un mot pour défendre la foi de leurs pères (2).

Pour vaincre l'insolence des Bernois et des quelques centaines de Genevois qu'ils protégeaient ; pour mettre un terme aux lâchetés toujours croissantes d'un conseil, déjà peut-être aussi hérétique que faible, il eût suffi aux catholiques de recourir aux armes, mais des chefs unis et résolus leur manquaient ; la rupture de l'alliance avec Fribourg, que des manœuvres indignes avaient séparé de Genève, diminuait leurs forces. De là sortit un découragement, qui rendit impossible tout essai de résistance contre une minorité, que l'assurance d'être soutenue par Berne rendait de plus en plus audacieusement arrogante, et deux années suffirent pour qu'on pût voir à Genève la violente agonie du Catholicisme.

(1) *Jubilé de la réformation*, p. 52.
(2) *Hist. de l'établissement de la Réforme.*

Le 1er octobre 1534, la déchéance de l'évêque est notifiée aux chanoines de Saint-Pierre, avec invitation de pourvoir au siège vacant par la nomination d'une nouvelle administration ecclésiastique, et, pour justifier cette mesure, les syndics et le conseil en donnent principalement pour motif le tort qu'a eu Pierre de la Baume de jeter dans Genève « un « qui se disait docteur en théologie, nommé Fur- « bity, lequel, en chaire, par arrogance et pertina- « cité, a osé droitement parler contre l'honneur de « l'Excellence de très redoutés seigneurs Messieurs « de Berne, qui sont et ont été entièrement et du « tout protection de la cité. »

Les chanoines, comme on le pense bien, refusèrent avec persévérance d'obéir ; mais leur constance dans le devoir fit pleuvoir sur le Chapitre d'innombrables persécutions, qui furent, pour l'un de ses membres du nom de Thomas Vandel, la cause déterminante d'une apostasie, couronnée comme toujours par un mariage. Au dire du ministre Froment, plusieurs cordeliers ne purent résister à la grâce ; ils s'emparèrent des reliquaires et autres bijoux des couvents, pour en faire une dot « à de jeunes et « belles filles qu'autrement ils ne pouvaient avoir ».

Ces conversions servaient à Farel et à ses collègues pour faire ressortir la puissance surhumaine du nouvel évangile. Aussi, c'était publiquement qu'elles avaient lieu souvent. Tout à coup, au milieu ou à la suite d'un prêche, l'auditoire voyait un religieux se défroquer et chercher aussitôt une femme. Une fois même, le jour de la Pentecôte 1534, Louis

Bernard, prêtre bénéficier de la cathédrale, s'avançait grave et recueilli, revêtu des ornements sacerdotaux, pour aller célébrer la sainte messe. Instantanément, sur cet autre chemin de Damas, la voix d'un esprit invisible se fait entendre au nouveau Saul, et Bernard, en présence de Farel, qui venait de distribuer la cène, jette les vêtements sacrés, se déclare enfant de la nouvelle église, et, peu de jours après, l'époux de la sœur d'Ami Perrin, à laquelle il était fiancé depuis un mois (1).

On vit là des prodiges qui prouvèrent la vérité de la Réforme, et partant autorisèrent la guerre aux images, aux croix, aux statues, aux tableaux, aux peintures à fresque, aux vases sacrés surtout et aux reliquaires, qu'on n'oublia point de dérober aux autels et aux sacristies des paroisses ou des monastères : puis, avec l'aide d'une compagnie de soldats venus de Berne et le renfort de quelques Suisses luthériens, les réformés devinrent peu à peu les maîtres dans Genève ; ils emprisonnèrent, poursuivirent à mort deux des plus influents chanoines, sous prétexte de conspiration ou de complicité, dans une tentative d'empoisonnement faite sur les ministres, et firent une conquête qui valut bien une victoire dans la conversion du gardien des Cordeliers de la Rive, Jacques Bernard, qui, comme Louis Bernard, son frère, « découvrit le Christ, selon l'expression « de Calvin, dans une belle femme qu'il corrompit « de toute manière ».

(1) *Hist. de l'établ. de la Réforme.*

Désormais, assez forts pour braver toute résistance, les protestants obtiennent un décret qui ordonne une dispute publique. Elle commence au couvent de la Rive le 30 mai 1535, et dure vingt-six jours. Les réformés croient, sans doute, avoir assez éclairé Genève, et ne veulent plus y souffrir « l'idolâtrie ». Malgré le conseil, qui veut qu'ils se contentent pour leur prêche des deux églises de Rive et de Saint-Germain, Farel et les siens envahissent, l'arme au bras, toutes les églises et chapelles des catholiques, qui sont encore le grand nombre, en chassent les prêtres, qu'ils accablent de coups lorsqu'ils leur résistent, y célèbrent le prêche et ne se retirent qu'après avoir tout renversé, tout détruit, tout brisé, tout dévasté, tout pillé, tout profané, même les hosties saintes, qu'un infâme Maigret jette à des chiens (1), et si, devant les ruines accumulées, les magistrats tentent de contenir les brigands, Farel leur reproche hautainement leurs résistances à l'évangile, les somme de conclure l'œuvre de la dispute et de proscrire « l'idolâtrie ». Alors, les rôles ont changé ; le ministre a commandé et le conseil obéit ; la suppression provisoire de la messe est premièrement décrétée par cette servile magistrature, et bientôt paraît un édit, non des deux cents mais des soixante, qui ordonne « de servir Dieu « selon l'évangile, et défend de faire aucun acte « d'idolâtrie papiste ». Une requête catholique est pourtant présentée, le 2 septembre 1534, en faveur

(1) *Hist. de l'établ. de la Réforme.*

de la messe, que les Genevois veulent encore entendre ; mais le conseil avili répond « qu'il faut atten« dre des nouvelles de Berne, afin de voir ce qu'il « a à faire ». Berne, on le conçoit, n'avait garde de refuser son approbation aux brigandages consommés, ayant le devoir de payer aux pillards l'envoi de 500,000 écus d'or, qu'ils avaient volés au trésor de la cathédrale (1).

Obligées de s'exiler ou d'assister au prêche, cinquante mille familles, nobles ou magistrats, gens de robe ou bourgeois, marchands ou artisans, quittèrent la ville ; les chanoines, bénéficiers et autres prêtres abandonnèrent leurs archives, s'échappèrent pour établir leur Chapitre à Annecy, où les religieuses de Sainte-Claire avaient déjà demandé l'hospitalité, après que les magistrats, les ministres et les chefs de la secte eurent commis envers ces angéliques femmes les infâmies qui souillèrent particulièrement le berceau de la Réforme (2).

Lorsque, en effet, eut été décidée la dispute de Rive, on intima aux Clarisses l'ordre de s'y rendre. A leur refus succéda l'assaut général donné au couvent par les syndics, par Farel, Viret, un apostat cordelier, et douze principaux réformés. C'était le dimanche dans l'octave de la Visitation (1534). Ils se présentent avec menace de forcer l'entrée si l'on ne leur ouvre ; on convoque les Sœurs au Chapitre, et Farel les oblige à entendre toute sorte d'outrages

(1) *Hist. de l'établ. de la Réforme.*
(2) M. Fary.

à leur clôture, à leur chasteté, à leur virginité. Suit l'apologie du mariage et l'éloge de la liberté sur ce sujet par un second prédicant, et l'on sermone blasphématoirement de la sorte des religieuses, qui sont encore à jeun, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Trente-six hommes, qui sont placés en face du couvent, veillent jour et nuit dès ce moment, pour que rien n'en sorte et pour qu'il n'y pénètre ni secours ni aumône.

Le sac du monastère ne tarda pas à suivre ce blocus : le 24 août, cent cinquante braves, ayant à leur tête Vandel, s'y précipitent, brisent les portes et, « depuis le dortoir jusqu'à l'église, où les reli-« gieuses sont prosternées aux pieds de l'autel, ils « ne font qu'un monceau de ruines : sièges, pupi-« tres, stalles, tableaux, statues tombent en éclat « sur les Sœurs anéanties ; ils renversent le taber-« nacle, foulent aux pieds ce qu'il renferme ; mais, « selon leur aveu, une force secrète arrête ces dé-« mons, qui n'osent se porter aux extrémités où ar-« rivent trop souvent les enfants du pur évangile « contre les religieuses obstinées ».

Cependant vit dans le couvent une religieuse qui porte le nom de Blaisine. C'est la seule entre toutes qui incline au mariage ; mais, en face de ses réflexions salutaires, elle hésite et se cache. Tout à coup, une femme, qui est sa sœur, accompagnée d'autres assaillants qu'elle conduit, se présente pour délivrer la prisonnière volontaire ; les inquisiteurs la cherchent insolemment sous les voiles, qu'ils lèvent, et, découverte, on l'entraîne. Sponta-

nément, la main de la Mère Vicaire veut retenir la brebis que lui ravit la rage du loup ; un coup violent, qu'elle reçoit sur la tête, la force à lâcher prise, et une Sœur tourière, accourue avec d'autres pour secourir la victime, est foulée aux pieds par les libérateurs de Blaisine. Au bruit de ces excès, les syndics arrivent ; mais, disent-ils, « les coupables « sont des enfants de la ville, qui ne se gouvernent « pas par nous, et, d'ailleurs, Messieurs de Berne ont « commandé qu'il nous faut tous vivre en union « de foi ». Par pudeur pourtant, ils se déterminèrent à placer deux gardes à l'entrée du monastère.

Deux jours après, quand on a gagné Blaisine à la Réforme, elle va, escortée de deux syndics et de Virtèle, qui est un conseiller bernois, de Jean Pécolat et d'Ami Perrin, réclamer au couvent la restitution d'une dot de deux cents écus, dont les religieuses n'avaient jamais entendu parler. Ce n'était, en réalité, que pour pervertir, au cours de la discussion qui devait s'en suivre, les plus jeunes Sœurs et les gagner au mariage. Les paroles demeurant sans succès, Jean Pécolat et Perrin saisirent une Sœur Colette, et ils l'auraient entraînée de force, malgré ses cris et ses résistances, si la Mère Abbesse, la Mère Vicaire et les autres religieuses ne se fussent précipitées sur les infâmes ravisseurs et n'eussent enduré des blessures pour les obliger à céder.

Le lendemain 27 août, prit place au Chapitre du couvent un lieutenant, qui vint accompagné de vingt hommes armés pour jouer une scène nouvelle de l'inquisition protestante. Une à une comparais-

sent à la barre de son tribunal toutes les religieuses, auxquelles il demande longuement, « sur foi de bap-« tême et de croyance, comment elles ont vécu en « pureté de conduite, de pensée et de volonté ; si « elles ont retenu leurs jeûnes malgré elles ; ce « qu'elles ont fait de leur trésor », et aux jeunes Sœurs « il présente mari et mariage, grand honneur « et profit, que jamais bien ne leur faillirait... » et autres propos, qui ne sont pas à écrire, car ce ne serait « qu'horreur ». Une éloquente harangue suivit l'interrogatoire, pour démontrer aux Sœurs leur aveuglement, leur reprocher leur obstination dans l'erreur, et l'ignominieuse séance se termina par une défense, au nom de Messieurs de la ville, « de « ne dire aucun office ni haut ni bas, d'ouïr la « messe et de demeurer enfermées dans le cou-« vent ».

Le 28 août, eut lieu une autre lutte, où les syndics promirent de laisser partir les expulsées « avec leurs « cottes, manteaux, pour les garder du froid, et à « chacune un couvre-chef pour se reblanchir », plus, des charrettes pour les infirmes, sous escorte suffisante.

Le 29 au matin, les pauvres Sœurs prirent le chemin de l'exil ; un syndic et une garde armée les protégea contre les insultes et les outrages d'une vile populace, qui avait médité « de les piller et de les « violer (1) ». La Réforme, qui ne pouvait leur pardonner leur héroïsme, les a poursuivies de ses ca-

(1) Récits de Sœur de Jussie.

lomnies sur la terre étrangère. Ruchat, inique historien de la réformation suisse, n'a pas rougi de parler de chemins souterrains, par lesquels les religieuses de Sainte-Claire recevaient les visites des Pères Cordeliers ; mais Bérenger, qui est un autre historien protestant de Genève, en constatant l'absence de tout vestige de ces souterrains, a démontré que leur existence fut inventée par quelque imagination trop féconde, comme l'étang où auraient été trouvés, à Rome, des milliers de crânes d'enfants étouffés par des nones criminelles, ne fut creusé que par l'infâme mensonge de Luther.

Genève avait ainsi perdu son indépendance et sa religion de treize siècles, et Farel avait dicté au conseil docile une inscription orgueilleuse, qu'on plaça à la porte de la Corraterie, pour rappeler toujours au peuple et à ses visiteurs qu'en l'année 1535, « furent abattues, dans cette ville, les tyrannies « de l'Antechrist romain ; abolies ses superstitions ; « rétablies dans leur pureté les pratiques de la « sainte religion du Christ, » etc.....

C'était l'œuvre des Bernois : aussi, réclamaient-ils impérieusement la souveraineté sur Genève, et se préparaient-ils à imposer aux Genevois la constitution ecclésiastique qu'avait dressée le synode de janvier 1532. Mais Dieu éloigna d'eux ces tyrans, pour permettre qu'un plus terrible bourreau châtiât les ingrats qui venaient de se révolter contre la mère qu'il leur avait donnée. Ce bourreau fut Jean Calvin. En attendant le jour qui devait les mettre sous l'oppression de ce réformateur, Farel poursuivit sa

guerre à outrance contre le papisme. En octobre 1535, à force de gourmander le conseil, qu'il accuse de tiédeur dans l'œuvre divine, il obtient le bannissement de plus de trente prêtres ou religieux qui étaient encore cachés dans Genève et « allaient de « maison en maison, chez ceux qui étaient encore « catholiques, pour les affermir dans leurs senti- « ments, pour les confesser, pour baptiser, marier « et célébrer la messe (1) ».

Frappés d'abord d'incapacité politique et civile, les citoyens catholiques, dont plusieurs sont des conseillers, doivent abjurer le Catholicisme ou s'exiler. Coupable d'avoir envoyé baptiser un enfant, à Ternier, Girardin de la Rive est chassé et contraint d'établir domicile au lieu où il a commis l'offense. Sommé d'assister au prêche, Jean Balard, ancien syndic, est condamné à la prison, conduit chaque jour de force au culte, et la même rigueur atteint tous les membres du conseil, en attendant l'abjuration volontaire ou le bannissement (2).

Après la ville, la campagne et les terres que Genève occupait alors sous la protection de Berne doivent recevoir le bienfait de la Réforme. En conséquence, le 24 mars 1536, on y décrète l'abolition de la messe, et l'on y rend obligatoires toutes les lois de la ville ; le 3 avril, on défend à tous les curés et prêtres, que des archers ont amenés devant le conseil et les ministres, d'exercer aucune fonction du

(1) Ruchat.
(2) *Hist. de l'établissement de la Réforme.*

culte proscrit (1); et, lorsque tout est accompli, que les prophètes du Protestantisme n'ont plus de chanoines, de religieux et de religieuses à pourchasser, d'autels à renverser, de crucifix à briser, de statues et de tableaux à brûler, arrive, dans un hôtel de Genève, sur la fin d'août 1539, Calvin, aux mains de qui Farel abdique ses titres de persécuteur et d'apôtre.

Calvin s'acquitta noblement de cette double charge. Il ajouta à ces rôles celui de législateur, et ce ne sera pas sans intérêt qu'on pourra parcourir plus bas, au chapitre XV de la biographie du réformateur, quelques points de son code politique et religieux. « On n'y lit qu'un mot : mort, mort ! à « tout criminel de lèse-majesté divine ! mort à tout « criminel de lèse-majesté humaine ! mort au fils « qui frappe ou maudit son père ! mort aux héré- « tiques ! » Or, les premiers hérétiques sont, à ses yeux, les papistes, et, comme il l'a écrit, « il faut « être sans pitié pour les catholiques, tuer, par le « glaive ou par le feu, les blasphémateurs, au nom- « bre desquels il place toujours les catholiques ». Mais, encore une fois, renvoyons le lecteur à l'histoire du despote. Il y verra non seulement beaucoup d'hommes emprisonnés, fouettés et bannis, mais encore brûlés, pendus et décapités par ce théocrate, uniquement soucieux de fonder sa dictature en Suisse. Après avoir précédemment beaucoup proscrit et beaucoup guillotiné, il intenta, en la seule

(1) *Hist. de l'établissement de la Réforme.*

année 1558, 205 procès criminels et 209 en 1559, pour faire justice des « maudits balaufres, comme « il appelait les Genevois, coupables de n'avoir pas « cru à son infaillibilité ou désobéi à son autorité ».

Le Protestantisme, en Suisse comme partout, a été, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, conspirateur, quand il a été le plus faible, oppresseur, lorsqu'il a été le plus fort. Voyez, en effet, sans parler des hostilités que la Réforme exerça en 1834, sous le nom de libéralisme, contre les catholiques, à la conférence de Baden, pour asservir l'Eglise, et en 1841 dans l'Argovie, en supprimant les couvents, voyez, disons-nous, ce qu'elle fit, sous l'inspiration de Bismark, en 1872. Au mépris des traités de Vienne et de Turin, qui garantissaient la liberté de conscience et du culte, c'est-à-dire la liberté pour chacun selon ses propres institutions, la conférence diocésaine protestante reprocha à Monseigneur Lachat, évêque de Bâle, le 19 novembre 1872, d'avoir promulgué le dogme de l'infaillibilité papale, d'avoir déposé deux curés, établi un séminaire, et le somma de se rétracter. Le prélat répondit en maintenant ses droits contre ces prétentions ridicules ; mais l'assemblée, malgré l'absence et l'opposition des députés catholiques, destitua l'évêque ; prétendit lui enlever sa juridiction ; lui enjoignit de quitter le palais épiscopal ; l'expulsa par la force de sa résidence ; fit sacrer par Reinkens un nouvel évêque ; suspendit brutalement les quatre-vingt-dix-sept curés du Jura, coupables d'avoir protesté solennellement de leur fidélité à leur évêque

légitime ; les chassa de leur presbytère et de leur église ; les exila même, parce qu'ils célébraient, dans des granges, le culte catholique, comme faisaient nos confesseurs au temps de la Révolution française ; et, racolant partout des prêtres interdits, elle les installa dans les maisons curiales et dans les églises, où les intrus, il faut le dire, demeuraient seuls, méprisés des fidèles, qui se réunissaient eux aussi dans les granges, afin d'y chanter en commun et sans leurs pasteurs les cantiques de l'exil (1).

L'ambassadeur du pape ne fut pas épargné des sectaires Bernois. Monseigneur Agnozzi fut de même expulsé au nom de la liberté. C'est apparemment pour ne pas rougir de leur passé qu'ils ont toujours tenu pareille conduite. En 1874, nous dit M. Gabriel Ardant, que nous avons déjà cité, les Bernois s'emparèrent, dans tout leur canton, des églises, des cures et des bénéfices, et les livrèrent à une infâme minorité d'apostats dits « vieux catholiques ». Il suffisait alors qu'il y eût un seul apostat dans la localité, pour que, au milieu d'une presque unanimité catholique, ces biens paroissiaux lui fussent livrés.

De 1874 à 1884, les Bernois défendirent absolument, sous les peines les plus sévères, à tout prêtre catholique, même en habit laïque, de prêcher et de dire la messe dans les cantons. Les gendarmes tiraient dessus.

C'est aussi M. Ardant qui nous apprend ces révol-

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.

tantes intolérances, et il ajoute que, dans le Jura bernois, on montre encore un point des bords du Doubs d'où un prêtre suisse s'est précipité dans le fleuve (propriété française) pour échapper aux gendarmes de Berne. Mais ceux-ci se jetèrent à la nage, et le ramenèrent au territoire suisse en le traînant par les cheveux. L'auteur des *Lettres valaisanes* connaît aussi, dans le même Jura bernois, un vieux prêtre qui raconte les difficultés inouïes qu'il dut surmonter pour pénétrer, à Saigne-Légier, dans l'hôpital gardé par huit gendarmes bernois. Il s'était déguisé en paysan, vendeur de légumes, et simulait un personnage grossier. C'est ainsi qu'il put, au travers des gendarmes, monter aux salles et administrer les malades.

A Genève, la persécution fut aussi violente. En 1870, les élections ayant amené au pouvoir le citoyen Carteret, cet orgueilleux réformé, qui ne se trouva grand que parce que la puissance lui donna le moyen de mal faire ; qui ne mesura donc sa dignité qu'à la hauteur des attentats qu'il commit, fit d'abord la guerre aux congrégations enseignantes, chassa du canton les Frères des écoles chrétiennes, sans épargner les Filles de la charité. Sur les représentations sérieuses du nonce, Carteret, comme pour afficher un dédain, contesta à Mgr Mermillod son titre d'auxiliaire de Mgr Marilley, évêque de Lausanne, celui de vicaire général et même celui de curé de Genève, qu'il lui retira pour avoir désobéi à l'Etat en acceptant la dignité d'évêque d'Hebron. Toujours au nom de la liberté, le

conseil fédéral, de son côté, interdit « au citoyen « Mermillod » le territoire suisse, et aussitôt, se jetant sur sa proie, l'ours de Genève enleva l'éminent prélat au sortir d'une église, le fit transporter par la force à Ferney, où la France, en déplorant l'enlèvement sacrilège, fut fière de donner asile à l'illustre proscrit, doublement couronné de l'auréole du savant et du saint. Les prêtres, unis au pape, protestèrent, mais aucune voix ne fut entendue des tyrans. Après la suppression du traitement des ecclésiastiques, le gouvernement de la Réforme fit voter une constitution civile du clergé, soumit les curés à l'élection populaire, et exigea d'eux un serment schismatique. Inutilement, les catholiques refusèrent leur vote, trente prêtres frappés d'interdit furent nommés aux cures par des étrangers à leur culte ; on s'empara violemment des presbytères et des églises ; on y installa les infâmes ; on interdit tout acte de culte public, et on condamna les contrevenants à l'amende. Mais, si l'on put mettre les paroisses en deuil, la réforme de Carteret ne triompha pas de leur vertu, et le Protestantisme dut redire au Christ, dans la personne du Catholicisme, ce que Julien l'Apostat lui dit autrefois : « Tu as vaincu, Gali- « léen. » C'est un aveu que recueillera toujours l'Eglise, victorieuse toujours des persécutions, car « les portes de l'enfer ne sauraient jamais prévaloir « contre elle (1) ».

Un coup d'œil maintenant sur l'Ecosse et les Pays-

(1) Voyez *Hist. eccl.*, par Darras.

Bas, pour passer au plus tôt en France, où les écrivains de la Réforme ont coutume de voir le principal théâtre de l'affreuse intolérance du Catholicisme.

Parmi les êtres malfamés que la Réforme transforma en apôtres, était Jean Knox, moine écossais, que caractérisaient une violence extrême et un fanatisme fabuleux : deux fois chassé de sa patrie, il alla chercher deux fois à Genève un refuge contre les lois de son pays et la tyrannie papistique. Retourné en Ecosse, avec l'église de Calvin dans la tête, ce frénétique prédicant recruta une véritable armée de réformés, qui jurèrent l'extirpation de « l'idolâtrie », commencèrent la guerre par l'évangélisation, l'arme au poing, des lieux où les calvinistes étaient les plus forts, y maltraitèrent et en chassèrent les prêtres, y pillèrent les monastères et les églises, les dévastèrent et les incendièrent, proclamèrent la déchéance de la reine régente, coupable à leurs yeux d'être l'appui de « l'engeance de l'Antechrist », couvrirent de ruines et arrosèrent de sang l'Ecosse entière jusqu'en 1660 (1). A cette date, dirigé aussi par Knox, le parlement condamna les doctrines papistes, approuva la profession de foi calvinienne, rédigée par les ministres dans les termes les plus outrageants pour la religion catholique, et défendit « tout exercice religieux selon les rites « de l'Eglise romaine, sous peine, pour la première « fois, de la confiscation des biens et d'un châti« ment corporel à déterminer par le magistrat, du

(1) Lingard et Robertson, *Hist. de l'Ecosse.*

« bannissement pour la récidive, et de la mort « dans le cas d'une troisième transgression (1). » Il n'y eut donc plus de refuge, dès ce jour, pour les prêtres et les religieux que dans les montagnes et dans les lieux défendus par les armes catholiques, et pourtant la cour était catholique, catholiques aussi les trois quarts de l'Ecosse.

Après l'avènement de Marie Stuart, la faction des sectaires continua ses violences. Malgré la liberté que, de son côté, elle affectait de leur accorder et la peine de mort qu'elle décréta contre quiconque inquiéterait le nouveau culte, les factieux tentèrent d'assassiner un des chapelains de la reine, en le désignant comme un prêtre de Baal, et couvrirent son règne de cruelles avanies, d'attentats et de trahisons contre sa royauté, jusqu'à ce que la noble souveraine tomba dans les serres de l'infâme Elisabeth. Un protecteur restait encore aux catholiques dans le cardinal Béatoun, archevêque de Saint-André. Il fut lâchement assassiné : seize personnes seulement prirent part à ce meurtre, selon certains historiens ; mais Fox et Knox ont réclamé pour la Réforme la gloire de cet exploit (2).

La faiblesse de Jacques VI, qui succéda à Marie Stuart, permit aux ministres que laissa Knox, après lui, de continuer à la manière de leur chef l'extirpation, en Ecosse, des derniers restes du papisme. Pour obtenir du roi la tête des comtes de Huntly,

(1) Lingard et Robertson, *Hist. de l'Ecosse.*

(2) *Sol. des gr. probl.*

Errol et autres seigneurs catholiques, qui « méri-« taient la mort parce qu'ils s'étaient rendus cou-« pables d'apostasie » par leur opiniâtreté à rester catholiques, ils firent une révolution et montrèrent, dans ce pays comme ailleurs, que le pur évangile ne peut être fécond que par la révolte contre Dieu et contre l'Etat, par le pillage, l'incendie et le massacre des catholiques (1).

Guerre au trône et à l'autel : voilà succinctement l'histoire de la Réforme dans les Pays-Bas au seizième siècle ; mais la guerre à la royauté, elle ne l'entreprit que pour rendre efficace sa guerre à l'Eglise. C'est ainsi que les « gueux de mer », comme les « gueux de terre », établirent leurs prêches sur des monceaux de cadavres, et que, selon l'expression d'un historien, le berceau de la République de Hollande flotta, à sa naissance, dans le sang des catholiques qui furent égorgés (2). Nous savons que, pour innocenter les horreurs qu'ils commirent, les sectaires ont mis en relief « les atrocités » du duc d'Albe exécutant les ordres du prince « sanguinai-« re » qui l'envoya ; mais, sans nous mettre en peine de défendre ce grand capitaine, ne pouvons-nous point, appuyé sur la certitude historique, rendre hommage à la vérité ? Le duc d'Albe ne permit jamais à son armée de verser une goutte de sang, de piller ou de brûler une habitation hors des combats, de livrer personne au bourreau sans un juge-

(1) Lisez Robertson, *Hist. de l'Ecosse.*
(2) Bérault-Bercastel, *Hist. eccl.*

ment revêtu de toutes les formes légales. Il fit respecter toujours la loi, dans l'exécution des condamnés comme dans l'instruction des procédures (1), et, si, comme a dit Raynal, qui n'est point suspect, « cet homme illustre ternit quelque peu l'éclat de « ses talents et de ses vertus par une sévérité ou- « trée », nous pouvons ajouter qu'il ne fit qu'une guerre sociale à la révolution, tandis que les chefs calvinistes eurent pour but de faire non seulement une guerre de rébellion à la monarchie, mais surtout une guerre sacrilège à la Religion.

On ne peut, au reste, lire sans frémir les barbaries de Guillaume de La Mark, si justement appelé le des Adrets des Pays-Bas, ni les sauvageries de Théodoric Sonoi, le lieutenant du prince d'Orange en ces contrées. Le duc d'Albe est un général juste et calme, qui fait légalement tomber la tête des rebelles qui ont pris les armes contre leur souverain ; de La Mark et Sonoi sont des chefs passionnés, dont le fanatisme calviniste assouvit sa rage dans le sang des prêtres, des religieux et des citoyens pacifiques : le premier n'emploie dans ses rigueurs que les instruments de mort qui sont alors en usage ; les seconds inventent, dans leur fureur, des tortures nouvelles pour faire plus souffrir leurs victimes (2) : des centaines de martyrs, enfouis tout vifs jusqu'au cou, expirent en servant de but dans des jeux de boules ; ou bien, leurs membres disloqués et leur

(1) *Sol. des gr. probl*, affirmant que tel est le témoignage de l'histoire.
(2 *Hist. eccl.*, par Darras.

corps déchiré de verges, on les enveloppe dans des linges abondamment imbibés d'eau-de-vie ; on y met le feu, et en cet état on les laisse jusqu'à ce que leur peau, noircie et retirée, découvre les nerfs dans les différentes parties de leur cadavre. Une troisième torture est l'emploi du soufre ou des chandelles pour brûler aux patients la plante de leurs pieds et leurs aisselles. Ainsi mutilés, on les laisse, la nuit, couchés par terre sans couvertures ; on chasse loin d'eux le sommeil par les coups multipliés dont on les frappe ; et des harengs secs ou autres aliments salés sont la nourriture qu'on leur donne, pour allumer dans leurs entrailles le feu d'une soif dévorante, sans leur permettre l'usage d'un verre d'eau, quelque ardentes que soient leurs supplications (1).

Tels et plus cruels encore sont les incroyables tourments dont une plume hollandaise et protestante nous transmet le récit. Sans nous arrêter au pillage des couvents, au vol des sacristies, au sac des églises, au renversement des autels, à la destruction des statues et des images, à la ruine des monuments artistiques, nous pouvons, croyons-nous, voir dans les hommes dont le pur évangile fit l'éducation morale, des Huns et des Vandales, des bourreaux même, capables de donner des leçons aux tyrans de la Rome payenne, qui déchirèrent les premiers chrétiens avec leurs ongles de fer, les brûlèrent sur leurs grils ardents ou les étendirent sur leurs chevalets.

(1) *Abrégé de l'hist. de Hollande*, par M. Kerroux, cité par Feller.

Pour bien comprendre maintenant pourquoi, dans les récits qui vont suivre, nos rois de France interviennent pour combattre même par les armes contre l'invasion de l'hérésie, le lecteur devra se souvenir qu'au seizième siècle vivait encore la législation qui, au moyen âge, avait formé entre l'Eglise et les Etats de l'Europe une ligue offensive et défensive pour repousser les attaques de l'erreur. « C'était un droit public, dit Cantu, émanant des « décisions des papes ou des conciles et des assem- « blées nationales. » Etaient venus ensuite des décrets des souverains, qui avaient fait de la religion une loi d'Etat, et, lorsqu'un prince montait sur le trône, il devait en jurer le maintien dans la cérémonie de son sacre. Les rois et les empereurs la regardaient, avec raison, comme le fondement de l'ordre civil ; l'attaquer, par conséquent, dans sa morale ou dans ses dogmes était une révolte contre l'autorité séculière autant qu'une rébellion contre l'autorité ecclésiastique, un attentat non moins antisocial qu'antireligieux. A l'exception de quelques esprits inquiets, remuants et hardis, qui trouvaient du charme dans les nouveautés que prêchait la Réforme, et des petits princes qui aspiraient à l'indépendance et à la possession des dépouilles de l'Eglise, que leur promettait le Protestantisme, la masse des peuples voyait toujours dans le Catholicisme le type de la vie morale, la sanction du passé et les bases de l'avenir, le culte paternel et la garantie de tous les droits ; dans l'hérésie, au contraire, le poison mortel, qui tend plus à la destruc-

tion des royaumes qu'à l'édification des âmes. En France surtout, la ruine du régime féodal y ayant généralement éteint les ambitions princières et l'Eglise n'y possédant que des richesses assez restreintes, il n'y avait, pour prêter l'oreille aux idées nouvelles, que les classes lettrées et les princes de Bourbon : ceux-ci pour reconquérir le rang et les dignités qu'ils avaient perdus depuis François Ier, ceux-là, pour satisfaire une coupable curiosité, pour s'amuser ou pour défrayer la conversation de leurs salons dans les soirées prolongées de l'hiver. La très grande majorité de la nation était si dévouée, par l'esprit et par le cœur, à la vieille foi nationale ; elle avait, pour l'hérésie, une telle aversion, qu'universellement on regardait comme un impérieux devoir l'appel au bourreau, lorsque les remèdes spirituels étaient insuffisants pour guérir le mal, et, si le droit public dont nous parlons n'avait déjà existé, pour armer contre la Réforme la main de nos rois, le sentiment populaire l'aurait assurément créé (1). Mais il avait dès longtemps pris naissance dans les profondeurs de la justice éternelle, et sa puissance était si bien établie, qu'aucun prince n'avait droit au trône s'il n'appartenait au Catholicisme : Henri de Bourbon dut abjurer le calvinisme et jurer la défense de l'Eglise avant de placer sur sa tête la couronne du roi de France.

Le premier acte de la Réforme, dont le libre examen forme la constitution toute entière, fut une

(1) *La Saint-Barthélemy*, par l'abbé Lefortier, p. 32 et 33.

protestation contre l'autorité, comme le premier article de son symbole fut la négation absolue de l'autorité, de l'autorité ecclésiastique, sans doute; mais l'erreur, a-t-on dit, a sa logique comme la vérité. La règle de la foi nouvelle ne pouvait donc rester que peu de temps captive dans les sphères religieuses ; elle descendit bientôt, en effet, dans le domaine politique ; les idées d'indépendance et de liberté prévalurent contre l'ordre temporel, comme elles avaient prévalu contre le gouvernement spirituel ; on se persuada que l'heure de l'affranchissement avait sonné pour les corps comme pour les âmes, et la Réforme aboutit tout naturellement à la sédition, à la révolte, à la révolution la plus effrontée, à la conspiration la plus audacieuse contre tous les pouvoirs, dont elle croyait opérer à son profit la confiscation, à la faveur des désordres, de leur chute et de leur naufrage universel. Or, les rois n'étaient pas si aveugles, qu'ils ne vissent les conséquences désastreuses qui menaceraient leur couronne, une fois admises dans leurs Etats les doctrines du Protestantisme. Ils comprirent donc qu'à part l'obligation que faisait peser sur leur conscience le droit public dont nous avons parlé, leur propre intérêt, leur propre conservation leur imposait le devoir de se déclarer ouvertement contre l'irruption des nouveaux apôtres. Et qui, certes, osera les en condamner, quand l'histoire, aujourd'hui mieux connue, nous montre sans conteste possible l'audace des novateurs, doublement agressive, attaquer, sans aucune provocation, non seu-

lement la religion de l'Etat, mais encore les gouvernements civils et politiques, tendre, comme disait François Ier, « au renversement de la monar- « chie divine et humaine » ? Qui, après ces leçons, ne tirera pas une conclusion favorable aux interventions royales, au moment où le Protestantisme est gros de tempêtes et menace de ses foudres la société civile, qu'il a conduite, comme nous l'avons démontré, au bord des plus profonds abîmes du socialisme, du communisme et de l'anarchie.

Ces préliminaires succinctement exposés, assistons à l'entrée du luthéranisme en France. Timide encore, il pénètre à Meaux, en 1522, y improvise des chaires dans les caves et dans les grottes et confie la garde du troupeau recruté à un cardeur de laine, du nom de Jean Leclerc. Devenu plus hardi, il étale au grand jour ses dogmes et même son audace, déchire une bulle papale, affichée aux portes de la cathédrale, lui substitue des placards injurieux et brise publiquement une statue de la Vierge tenant l'enfant Jésus (1).

En 1527, la Réforme s'était secrètement introduite à Paris, où l'on avait constaté, dans plusieurs temples, le bris d'images, le renversement de tabernacles et l'affichage de libelles. En 1528, elle ne se cache plus, et d'autres actes de vandalisme et d'impiété y signalent sa présence : des luthériens décapitent une statue de la Vierge et de l'enfant Jésus, et criblent leurs bustes de coups de poignard (2).

(1) *Hist. de l'Eglise gallicane.*

(2) Mézerai, *Hist. de l'Egl. gall.*, et Bérault-Bercastel.

Douloureusement attristé de la profanation, le roi remplaça la statue mutilée par une statue d'argent, qu'il porta lui-même processionnellement au lieu où le sacrilège avait été commis, et il ordonna de rechercher et de traiter selon toutes les rigueurs des lois les auteurs de l'attentat.

En 1532, le Protestantisme renouvelle des scènes de ce genre dans la capitale, et, après ces actes qui servent de préface à sa violente histoire, enhardi par la protection de Marguerite, reine de Navarre, de la duchesse d'Etampes, de Mesdames de Pisseleu, de Cassi et autres Dames de la cour, « qui « avaient des motifs pour ne pas aimer la confes- « sion », le nouvel évangile tente de monter en chaire, et Nicolas Cop, recteur de l'Université, prêche, le jour de la Toussaint 1533, un sermon hérétique composé par Calvin. Pour échapper à Morin, lieutenant criminel, l'orateur prit la fuite, et le compositeur aussi, qui, demeurant fidèle observateur de la loi de conservation personnelle, avait mieux aimé exposer aux supplices la vie d'un autre, pour mettre la sienne propre à l'abri de tout danger (1).

Moins heureux que Cop et Calvin, un prédicateur du pur évangile, dominicain apostat, qui avait épousé deux femmes, fut brûlé sur la place de Maubert, en 1534 ; mais cette sévérité n'arrêta pas les fanatiques, qui continuèrent à évangéliser la France en outrageant sans mesure ce qu'elle adorait depuis

(1) Audin, *Hist. de Calvin.*

les siècles de saint Denis et de saint Irénée. L'appui et les menées des personnages que nous venons de nommer, les louanges de quelques lettrés, la ligue menaçante de Smalcade, les embarras du royaume, tout a rendu la Réforme arrogante et audacieuse. Disputeur et railleur, le Protestantisme ne se cache plus ; le jour, il provoque, maudit et frappe, dénigre les gloires de l'Eglise, calomnie les évêques et insulte les prêtres, crée des mots pour désigner au mépris les catholiques, et les appelle grossièrement « papolâtres » et « théophages » ; et, quand la nuit est venue, il encombre les rues et affiche, aux portes du Louvre, des couvents et des églises, des placards outrageants, que, le lendemain, le zèle des disciples décolle et lit au passant qui n'a pu les connaître, poursuit de ses huées et couvre de boue les moines ; il respecte la cour comme il vénère les temples ; jusque sur le bureau du roi, il trouve une place à donner aux pamphlets, que Farel expédie clandestinement de la Suisse, et c'est un valet de chambre gagné à la Réforme qui ose tromper la confiance de son maître, en déposant sur la table de l'auguste souverain les poisons subtilement distillés pour tuer tout un peuple ; la Sorbonne elle-même voit posé sur son palais un manifeste insolent, qu'un énergumène, dont on vante le courage, a vomi contre le plus saint de nos mystères et le plus touchant de nos dogmes, et l'an 1535 est justement appelé « l'an-« née des placards », tant leur nombre est grand, et leur audace effrontée (1).

(1) *Sol. des gr. probl.*

La hardiesse des libelles dont on inonde la capitale et Blois, où est la cour, ne craint point, en effet, de menacer le roi, qu'elle accuse de favoriser « les idolâtres » ; mais François Ier, averti par sa dignité royale outragée, par les murmures de son peuple irrité et par la voix éloquente de Budé, s'est enfin ému. Dans l'intérêt de l'art sacrifié et de la religion persécutée, il se rend à Paris, résolu à arrêter la profanation des sanctuaires, l'incendie des riches bibliothèques et tous ces scandales qui, à l'exemple de Bourbon à Rome, eussent, en France, changé les bénitiers en abreuvoirs de chevaux, les églises en écuries et les autels en crèches. Il y fait poursuivre rigoureusement les coupables, ordonne, en réparation des crimes commis, une procession solennelle, et à sa cour, à la magistrature et aux Français qui y assistent, il tient un noble discours, vraiment digne du fils aîné de l'Eglise : « Et quant à moy, qui suis votre roy, « s'écrie le monarque en terminant, si je sçavois « l'un de mes membres maculé ou infecté de ce « détestable erreur, non seulement vous le baille- « rois à couper, mais davantage, si j'apercevois « aucun de mes enfants entaché, je le voudrois « moi-mesme sacrifier (1). »

Tant de foi et tant de zèle ne pouvaient qu'irriter plus vivement les novateurs. En effet, selon l'auteur de la remarquable *Histoire de l'Eglise gallicane* et Bérault-Bercastel, le parlement découvrit « qu'il

(1) *Hist. de l'Egl. gallicane.*

« s'était formé une conspiration qui avait pour but « d'égorger les catholiques tandis qu'ils assisteraient « au service divin », ce qui détermina la condamnation d'abord de six sectaires, « convaincus d'être « les auteurs des blasphèmes », et bientôt de dix-huit complices, qui les suivirent au bûcher, comme ils les avaient suivis dans l'erreur (1).

Les enfants du nouvel évangile étaient vraiment sans pudeur : des étrangers, Bâle, Berne, Zurich, Strasbourg même, eux qui, dans ces mêmes temps, employaient l'exil, le gibet ou les noyades contre les sujets fidèles, afin de s'emparer des richesses de l'Eglise, n'eurent pas honte de prêcher la clémence à François Ier, qui, « pour défendre la religion et la « couronne de Clovis et de saint Louis », ne faisait que réprimer, comme il disait, « la méchanceté et « acerbe peste de ceux qui voulaient molester et « détruire la monarchie française ». Mais le prince demanda franchement à l'ambassade s'il ne serait pas permis au roi catholique de la France d'user, « pour maintenir l'ordre dans son royaume, de la « même liberté que prenaient les cantons et les « princes protestants pour bouleverser et opprimer « leurs Etats », et, les ayant ainsi congédiés, il persévéra à opposer le glaive des lois à la secte rivale des Huns et des Vandales (2).

Néanmoins, jusqu'en 1545, date de la sanglante expédition contre les Vaudois, l'histoire n'eut aucun acte de rigueur remarquable à enregistrer.

(1) *Hist. de l'Egl. gallicane.*
(2) Récit hist. de la *Sol. des gr. probl.*

Quelque insistance qu'aient mise les écrivains de la Réforme à raconter avec exagération les cruautés qui eurent lieu dans la guerre que fit la royauté aux hérétiques Vaudois de la Provence, survit l'impartialité de l'histoire, pour établir ce fait incontestable que, de 1530 jusqu'à la fin de 1544, ce ne furent que des représailles envers ce peuple, qui n'est devenu sympathique aux novateurs que pour avoir reçu chez lui des ministres protestants et tendu la main aux Suisses rebelles à l'Eglise. Or, François Ier ne les exerça, après avoir épuisé toutes les voies de la douceur, contre des provocateurs persévérants, que pour mettre un terme aux ignobles profanations commises dans les églises qu'ils pillaient, dans les abbayes qu'ils saccageaient, sur les statues qu'ils brisaient, ou sur les images qu'ils déchiraient ; que pour venger les gens du roi et les religieux qu'ils maltraitaient, pour punir aussi, dit-on, le massacre de deux cents hommes que la France avait envoyés au siège de Nice (1).

En décembre 1544, il est vrai, trompé par un rapport de d'Oppède, président du parlement de Provence, qui dénonçait au roi le projet des Vaudois de surprendre Marseille avec une armée de 16,000 hommes ; excité, d'ailleurs, par leurs nouveaux excès, poussé encore par les représentations des Etats d'Aix, François Ier donna contre les rebelles des ordres sévères, et une expédition fut entreprise, où les soldats indisciplinés de l'armée française se

(1) Lisez *Sol. des gr. probl.*

comportèrent en sauvages : plusieurs villages furent détruits et leurs habitants égorgés ; Mérindol fut brûlé ; Cabrières fut pris, ses temples profanés et sa population impitoyablement massacrée. On vit aussi, dans cette ville, des scènes de la plus féroce barbarie. Mais ce n'est ni au roi ni à des catholiques qu'on doit les reprocher : ni au roi, disons-nous, car François Ier, informé des attentats, voulut que les criminels fussent rigoureusement châtiés, et, si la mort l'empêcha de tirer vengeance des férocités qu'on avait commises, il laissa expressément ce devoir à Henri II, qui mit en accusation les trois chefs égorgeurs, dont l'un eut la tête tranchée, un second fut emprisonné, le troisième acquitté. Qu'au camp réformé, on montre un seul de ses persécuteurs mis en jugement pour ses violences (1) ! Les coupables ne furent pas non plus des catholiques, ou, s'ils l'avaient été, ils avaient cessé de l'être, car les catholiques, contrairement à l'inhumaine armée, respectent les églises et ne les pillent point.

Les poursuites exercées contre les exterminateurs des Vaudois n'empêchèrent point Henri II d'être sévère aussi contre les réformés. Il ordonna l'arrestation de Spifame, évêque de Nevers, qui était passé au Protestantisme afin de se marier à une jeune personne dont les charmes l'avaient séduit. Peu après son entrée solennelle à Paris, en 1549, il envoya irrémissiblement au feu un grand nombre d'hérétiques obstinés et relaps ; il commit même la

(1) Lisez *Sol. des gr. probl.*

faute d'assister aux supplices de quelques-uns (1); il fit arrêter, le 11 septembre 1557, cent vingt protestants, dont sept furent brûlés, découvrit dans le parlement même des partisans zélés de la Réforme, et en fit poursuivre cinq qui avaient pris la défense des novateurs et insulté aux croyances de l'Eglise romaine. Mais, dans ces rigueurs, qu'on s'en souvienne, le roi ne poursuivit que des agresseurs. Ce qu'on ne doit pas non plus oublier, quand on étudie l'écœurante histoire de ces temps, c'est que le monarque ne fut jamais que l'exécuteur des lois existantes. S'il eut le devoir d'être le protecteur de l'Eglise romaine, il eut aussi celui d'être le défenseur de la monarchie française. Qui, certes, pourrait l'en condamner, à une époque surtout où, « en vertu des lois existantes » qui n'existaient plus, on a vu, dans une indifférence presque universelle, le pouvoir civil sévir contre la liberté et la vie religieuse de tout ce qui porte une soutane ou un froc?

Sous Henri II, les protestants, au mépris de l'autorité, profitant, en effet, des embarras du gouvernement, continuent leurs pratiques et sèment en tout lieu les germes d'une guerre civile. Patriotes, comme nous avons vu l'être bien des protestants de nos jours, lorsque, en 1870, ils se réjouissaient des triomphes de la Prusse, qui égorgeait la France, les réformés du règne de Henri II se rejouirent de la guerre de la patrie avec l'Espagne, et même de la défaite de Saint-Quentin, que les troupes de Phi-

(1) *Hist. eccl.*, par Bérault-Bercastel.

lippe II firent subir à l'armée française. Comptant se sauver d'une répression que les sollicitudes de la lutte leur semblaient devoir faire négliger, ils commencèrent par mépriser les défenses, étendre leurs libertés, multiplier leurs assemblées en improvisant des temples, ce que de nos jours on ne permettrait point aux catholiques, puisqu'on ferme les sanctuaires qui existent ; ils s'assemblèrent publiquement pour célébrer la cène, malgré la peine de mort que prononce un édit contre cette licence ; ils organisèrent ostensiblement des manifestations insolentes : dans le Pré-aux-Clercs, au nombre de quatre mille, ils chantèrent à haute voix les psaumes de Marot, après avoir fait une procession, qui traversa, sous la protection puissamment armée de certains gentilhommes, commandant des troupes, le faubourg Saint-Germain, qu'on honorait déjà du nom de petite Genève ; et, lorsque, en juillet 1559, le roi mourut, le parti huguenot insulta par des chansons au deuil général de la France, tandis qu'à Saint-Gervais, Calvin se livrait, dans la chaire, à des discours aussi indécents que provocateurs, en commentant le psaume 46me : « Nations, battez des mains, faites monter « vers Dieu des chants d'allégresse (1). »

La France, humiliée par ses malheurs, ne put endurer l'outrage de ces réjouissances sans éprouver un surcroît d'aversion pour la secte qui osait ainsi manifester son bonheur et ses joies. Les rigueurs

(1) Mézerai et Magnin.

du pouvoir persévèrent contre les réformés, qu'on entassait dans les cachots, qu'on tourmentait dans les tortures et qu'on faisait mourir sur les bûchers ; mais l'ardeur des huguenots n'en devint que plus audacieuse. Après l'exécution d'un transfuge du Catholicisme, le Protestantisme se transforma hypocritement en parti politique, et comme tel il eut bientôt des armées pour propager plus rapidement et faire triompher plus sûrement, en France comme ailleurs, ses idées religieuses. Mais, avant de parler des guerres civiles que la Réforme alluma en France, disons un mot du motif qui détermina le châtiment du transfuge.

Le bruit qu'on répandit que les protestants allaient incendier Paris pour sauver leurs prisonniers, à la faveur du tumulte qui devait en survenir, et pour égorger les juges, les prêtres et les évêques qui les poursuivaient, ce bruit, disons-nous, accrédita celui que Anne Dubourg avait été, sinon l'assassin même, du moins l'instigateur des meurtriers de Minard, tombé sous l'arquebuse des zélés du parti réformateur (1). Minard était président du parlement. — Dubourg, qui en était membre, l'avait récusé, dans le procès intenté par le roi à plusieurs conseillers, et avait prédit que Minard n'assisterait pas au jugement définitif s'il ne renonçait à être son juge. Les prophètes jadis payèrent quelquefois de leur tête leur science prophétique. — Celle de Dubourg lui coûta pareillement la vie. Il ne sortit de prison que

(1) Voyez Bossuet et Mézerai.

pour être conduit au bûcher ; mais on l'étrangla avant de le livrer aux flammes.

Désespérant alors de triompher au parlement, le nouvel évangile recourut aux partis politiques et s'organisa. Il établit des rapports avec les protestants allemands ; de grands personnages entrèrent dans le parti, et le grossirent non seulement d'opposants religieux, mais d'opposants politiques. Comme le duc de Guise, chef d'une branche de la maison de Lorraine, et le cardinal de Lorraine, son frère, que le roi de France s'était donnés pour ministres, avaient identifié leurs intérêts personnels avec les intérêts de l'Eglise et de la royauté, ainsi les Bourbon Antoine et Louis, prince de Condé, et les trois Châtillon, dont Coligny était le principal, associèrent leur fortune politique aux chances des progrès de la Réforme. La petite noblesse de province, qui avait vu ses privilèges abolis sans dédommagement, pencha, mécontente aussi, vers les nouveautés théologiques ; quelques-uns, aussi avides que les seigneurs d'Allemagne et d'Angleterre, virent, à leur exemple, dans les biens ecclésiastiques à séculariser le secret de s'enrichir et de s'indemniser ; enfin, le licenciement de l'armée, opéré pour alléger les charges du trésor, ayant laissé d'innombrables aventuriers libres et sans ressources, ceux-ci devinrent, alléchés par une haute paye, des huguenots aussi fervents que vaillants, tout prêts à livrer bataille.

Quand la Réforme se vit des partisans, des soldats et des chefs, elle s'arma pour faire une guerre d'extermination au Catholicisme. Jusque-là, elle

avait préféré se plaindre d'être persécutée, elle devint persécutrice. En face du pouvoir se dressa une faction impie, séditieuse et redoutable, dont Condé fut la tête pensante et La Renaudie le bras.

On a bien prétendu, pour imputer aux catholiques les commencements de guerres de religion, que le massacre de Vassy mit les réformés dans la nécessité de repousser la force par la force ; mais les écrivains qui ont vu dans les catholiques des agresseurs à Vassy ne pouvaient donner un démenti plus insolent à l'histoire (1). Rien n'est meurtrier comme une date. Vassy n'eut lieu que le 1er mars 1562 : or, bien avant ce jour, les protestants avaient préparé par leurs provocations les luttes fratricides.

La cendre de Henri II était à peine froide, a-t-on dit, que les sectaires entreprirent de renverser les lois fondamentales et le gouvernement du royaume : « Ils commencèrent, dit Bossuet, à faire courir des « libellés séditieux, et il en parut un entre autres « qui attaquait directement la loi qui déclare les « rois majeurs à quatorze ans. On y soutenait que « le roi devait être en tutelle et n'avait pu donner « à sa mère l'administration. »

Des réunions suivirent les écrits, en 1559, et le renversement du gouvernement persécuteur du « pur évangile » y parut aux ministres une nécessité : en 1560, de par les chefs et les influents du parti, avec l'avis unanime des pasteurs et des théologiens de l'Allemagne et de la Suisse qu'on avait

(1) *Sol. des gr. probl.*

consultés, l'enlèvement du roi à main armée, le massacre des Guise, l'établissement d'une administration meilleure et celui du calvinisme sont décrétés ; les princes se sont déjà ligués ; les huguenots sont enrôlés ; on a obtenu même, en trahissant le pays, le secours de l'Angleterre, de Genève et de Navarre ; tout est secrètement disposé et, à Blois, où l'on doit se rendre, ces attentats vont être consommés ; mais Dieu, qui veille sur la France et sur sa foi, a fait révéler aux Guise tous les secrets, et les Guise ont conduit le roi à Amboise où la conjuration a misérablement échoué. Les paysans y ont taillé en pièces les conspirateurs ou les ont brûlés dans les maisons où ils s'étaient barricadés et les supplices ont tout achevé. Niera-t-on maintenant que cette prise d'armes ait été faite « par maxime « de religion et que tout le gros de la Réforme soit « entré dans le dessein » ? L'aveu des historiens du parti ne saurait le permettre, et Bossuet, aux chapitres 26e et 27e de l'*Histoire des variations*, a démontré ce fait avec une évidence indiscutable (1).

C'est ainsi qu'au cœur de la France, on conspirait pour renverser les institutions nationales, tandis qu'en province, partout où l'autorité était impuissante à réprimer son audace, la Réforme poursuivait à outrance les lois et la religion de l'immense majorité du royaume. Des prédicants genevois travaillèrent, en effet, l'Est et le Midi. Dès 1557, ils avaient mis des armes aux mains de leurs ouailles,

(1) Bossuet.

et ils purent disposer de 3,000 hommes, pour tenir la campagne, protéger leurs prêches et outrager ignoblement Dieu et son sacrement adorable, à Saint-Privat, à Saint-Maurice et dans les localités circonvoisines (1).

Armés d'arquebuses et de piques, encouragés par le ministre Mauget, les calvinistes parcourent, la nuit de Pâques 1560, les rues de Nîmes, après avoir, le matin, célébré leur cène ; ils brûlent, dans le diocèse d'Uzès, trois églises et, à Bagnols, trois autres ; s'emparent, l'arme au poing, de celle de Saint-Etienne de Capduel, et, pour échapper à la mort, les officiers de justice eux-mêmes sont contraints de quitter la ville s'ils veulent garder la foi de leurs pères (2).

Au Vivarais, les religionnaires se soulèvent en 1560 ; à Montpellier, à la voix encore de Mauget, ils s'emparent d'une église, et ne se cachent point pour célébrer la cène ; une avalanche de prédicants, arrivés de Genève avec des charretées de livres, tombe et propage le mouvement dans les Cévennes jusques au Bas-Languedoc (3).

On établit en tout lieu des consistoires sur le plan de celui de Genève. Présidé toujours par Mauget, celui de Nîmes régente non seulement la ville, mais encore la province, et à Charles IX, qui vient de succéder à François II, il adresse, dans les premiers

(1) Ménard, *Hist. civ., eccl. et litt. de la ville de Nismes.*
(2) *Hist. de l'église de Nîmes,* par M. Germain.
(3) *Hist. gén. du Languedoc,* par Dom Vaissette.

mois de 1561, « des remontrances sur le gouverne-« ment de l'Etat et un plan de réforme » : payer les dettes de l'Etat « par la confiscation des biens « de l'Eglise et des moines » ; réunir la juridiction ecclésiastique à la juridiction royale ; n'inquiéter personne sur le fait de la religion ; chasser les gens oisifs et les forcer à prendre un état, etc..., voilà en substance le régime tout honnête et tout calvinien qui prétendait s'établir en France sous la protection des religionnaires, qui, malgré les édits qui paraissaient de mois en mois, se montrèrent partout en armes, pour ravager les églises, chasser les prêtres et maltraiter les moines (1).

Des excès de tout genre sont commis par les calvinistes à Sauve, où ils pillent l'église et d'où ils chassent les prêtres ; à Carcassonne, où leurs scandaleux blasphèmes poursuivent ignominieusement et traînent dans les rues une statue de la sainte Vierge ; à Annonay, à Sainte-Foi, où coule le sang des catholiques qui refusent d'apostasier ; à Lectoure, où trois mille hommes emprisonnent les envoyés du parlement de Toulouse ; à Saint-Antonin, où six cents séditieux commettent toute sorte de désordres, ruinent et brûlent plusieurs églises ; à Montpellier encore, où ils forcent le palais épiscopal pour y établir leurs prêches ; à Montauban, où ils répondent à l'édit de pacification de juillet 1561 par la dévastation des temples et des couvents, par l'expulsion des moines et par la défense à tout ecclésiastique

(1) Ménard et Germain.

de dire la messe sous peine de mourir dans les flammes (1).

Arrivent le premier synode tenu à Sainte-Foi, en septembre 1561, et un colloque à Roquecourbe, et, à la suite de ces clubs, les ministres s'emparent d'une des principales églises dans chacun des villages et des bourgs de la province ; à Béziers, le vicomte de Joyeuse est forcé de tirer le canon pour vaincre la révolte ; de Montauban, de Castres et de Lavaur sortent « des bandes apostoliques en armes », qui se mettent en campagne pour massacrer quelques cordeliers, chasser les autres, enlever les religieuses de l'Espinasse et les conduire au consistoire qui siège dans la première de ces villes, afin de les marier (2).

Le 24 de ce même mois de septembre 1561, les calvinistes chassent l'évêque de Montpellier de sa demeure, l'obligent à s'enfuir de la ville avec le gouverneur, tuent quelques-uns de ses serviteurs, s'emparent de la cathédrale et la dévastent. Réfugiés dans l'église de Saint-Pierre, le clergé, les religieux et les catholiques tentent de s'y défendre. Attaqués dans leur refuge, le dimanche 19 octobre, ils capitulent ; mais, au mépris des lois de la capitulation, les vainqueurs égorgent 150 religieux ou prêtres, saccagent toutes les églises et chapelles du diocèse, mettent en pièces tous les anciens tombeaux, abandonnent aux chiens les corps et les

(1) Dom Vaissette, *Hist. gén. du Languedoc.*
(2) Ibid.

ossements qu'ils déterrent, tentent d'effacer jusqu'aux derniers vestiges religieux, et en huit jours, en effet, est partout aboli le culte catholique (1).

Montauban devient le théâtre de scènes aussi hideuses. Privés précédemment de leurs cérémonies sous peine du bûcher, les catholiques sont chassés le 21 octobre 1561 et leurs maisons sont pillées ; on incendie la cathédrale ; on bouleverse et on brûle le couvent de Sainte-Claire ; on traite durement les religieuses ; on les outrage ; on les expose aux injures de la populace, et, afin de les punir de préférer la virginité au mariage, on charge leurs épaules délicates d'une hotte, pour les faire servir, comme des manœuvres, aux pénibles travaux des fortifications.

Au mois d'août précédent, les protestants de Pamiers avaient déjà parcouru en armes le comté de Foix, pillé, dévasté, brûlé les couvents et les églises, banni les prêtres, expulsé, massacré même les religieux, lorsque le ministre Viret arriva de Genève pour parcourir le Languedoc et y souffler le feu de la guerre « à l'idolâtrie ». Nîmes surtout savoura les fruits de son zèle. Après un prêche incendiaire, les sectaires en armes qui l'ont écouté s'emparent de la cathédrale, pendant les offices du 21 décembre 1561, quoiqu'on leur ait accordé, dans des négociations dont ils violent les conditions, deux églises pour l'exercice de leur culte ; ils en chassent l'évêque et son troupeau, en enlèvent le grand crucifix

(1) Dom Vaissette, *Hist. gén. du Languedoc.*

qui ornait le maître-autel, le traînent dans les rues, le fouettent publiquement, au milieu des huées et des outrages, et successivement, sur les murs et en dehors, ils profanent ignoblement tous les temples catholiques, n'y laissant, selon l'expression d'un ministre calviniste, « rien des images qui ne fût brisé et rompu (1) ».

A Castres, la tolérance des calvinistes s'affiche d'une égale manière : un religieux ose-t-il médire de la symbolique nouvelle, les soldats l'arrêtent et l'emprisonnent ; par décret consistorial, tous les catholiques, fidèles, prêtres, religieux, sont traînés aux prêches par le capitaine de la milice que le consistoire a organisée, comme elle l'a été partout, en s'établissant dans la ville ; les Sœurs de Sainte-Claire sont particulièrement maltraitées : on les enlève de leurs cloîtres, pour les entraîner à Saint-Benoît, où les protestants tiennent leurs assemblées ; on les oblige à entendre un sermon du ministre Fleury, et on les disperse dans des maisons, attendant que leurs parents viennent les prendre (2). En l'an 1562, le 2 février, on surprend à l'autel un moine trinitaire, qu'on enlève, et, monté en habits sacerdotaux sur un âne, le visage tourné vers la queue et la tête couverte d'un cabas emplumé, on le condamne à voir brûler sur la place publique ses ornements, son missel, jusqu'aux hosties saintes ;

(1) Dom Vaissette.
(2) Nayral, *Chr. castraises*.

et, pour le faire apostasier, on fait subir à sa foi un rude assaut, dont heureusement il triomphe (1).

Au mépris de l'édit de 1562, par lequel Charles IX permet aux réformés l'exercice de leur culte, partout « hors les villes », leurs ministres, ayant prêché d'abord sur « le ravelin de l'Albinque », « changèrent ensuite dans l'escole vieille ; puis ils « s'élargirent en des maisons particulières, » et, lorsque, après avoir médité un coup de main, les calvinistes, avec l'aide des voisins, qu'ils avaient « secrètement appelés » tant des villes que des châteaux, comme de Roquecourbe, Vabre, Brassac, Castelnau, Viane, Lacaune, Saint-Amans, Anglés, Lacabarède, Mazamet, etc..., se furent saisis de la cité à la faveur de la nuit ; lorsqu'ils eurent inutilement assiégé le palais épiscopal, pour arrêter Claude d'Oraison, qui avait réussi à prendre la fuite ; qu'ils eurent fait prisonniers tous les catholiques ; qu'ils se furent assurés des couvents et des églises, ils choisirent, quelques jours après, celle de la Platé pour y établir leurs prêches, y célébrer la cène le jour de Pâques, et en enlever les images, qu'ils livrèrent publiquement aux flammes. Ils mirent aussi la main sur la châsse de saint Vincent « pesant 80 « marks, et cette châsse et autres argenteries, tré- « sors des temples catholiques et des monastères, « furent exactement inventoriées, pour être réduites « en monnaie, et estre employées au paiement des

(1) Dom Vaissette et M. Germain.

« reistres qui entraient en France pour le secours « de ceux de la religion (1) ».

Avec les cloches, qu'ils volèrent aux papistes, on fit, dans le couvent de Saint-François, une fonte de cinquante pièces d'artillerie et d'une coulevrine de vingt-deux pans de longueur, qui reçut le nom significatif de « casse-messes » (2).

Nous avons les aveux des coupables, car c'est à Jacques Gaches et à Faurin, deux calvinistes pur sang, que nous empruntons presque tous ces faits, afin de permettre à tous de juger combien la Réforme fut soumise aux volontés royales, et combien durent être patients le roi et les catholiques pour supporter si longtemps des agressions qui devinrent chaque jour et partout de plus en plus audacieuses.

Pamiers, Foix et autres lieux, en effet, tout le Bas-Languedoc et tout le Haut-Languedoc semblaient avoir été livrés au féroce dévastateur dont parle l'évangile, lorsque s'ouvrit, à Nîmes, le 2 février 1562, un synode provincial : soixante-dix ministres y votèrent la démolition de toutes les églises de la ville et du diocèse, et les dernières rigueurs contre ceux qui refuseraient d'embrasser le nouveau culte. La mort de quelques catholiques, massacrés le 22 à Nîmes et le 24 à Menduel, fut la première conséquence de cette funeste décision ; le 25, une nouvelle assemblée confirma à l'unanimité, sur la

(1) Jacques Gaches.

(2) Voir à la fin de ce chapitre les excès protestants dans le Tarn, depuis 1562 jusqu'à la Ligue.

réquisition des pasteurs, les résolutions de la réunion précédente, du moins quant à la destruction des temples, et les sanctuaires tombèrent incontinent sous le marteau des démolisseurs (1).

L'évangélisation eut lieu de la même façon en Provence, où cependant les catholiques furent moins endurants. Au premier bruit des exploits calvinistes, ils se mirent en état de légitime défense, pour protéger bravement leur foi et faire respecter les volontés royales : en 1559, ils chassèrent Antoine et Paul de Richieu, seigneurs de Mauvans, avec un ministre de Genève, qu'ils faisaient prêcher dans leurs terres ; mais, à la tête d'une bande de factieux, Antoine retourna bientôt dans la Haute-Provence, pour y porter le fer et le feu, piller l'évêché de Senez, incendier la cathédrale, réduire en cendres l'église des Carmes, détruire celle de Bariols et égorger sept chanoines. Il fallut, pour arrêter le dévastateur, la bravoure du peuple de Draguignan, qui le mit en pièces, sans pourtant mettre fin à la guerre, que Paul poursuivit en prenant la place de son frère, afin de continuer ses ravages et venger la défaite du vaincu (2).

Aix eut aussi ses défenseurs contre l'invasion des sectaires, en 1561 ; mais Flassans, « le chevalier de « la foi », comme il voulait qu'on le nommât, qui avait pendu plusieurs huguenots au pin sous lequel ils assistaient au prêche, fut chassé de la ville, pour-

(1) Dom Vaissette.
(2) *Sol. des gr. probl.*

suivi jusqu'à Barjols, où, après avoir fait piller les églises, et brûlé les reliques de saint Marcel, pour faire renoncer le peuple à son « idolâtrie », Saint-Auban et des Adrets firent passer six cents habitants au fil de l'épée et jeter les prêtres dans les puits (1).

De semblables violences eurent aussi lieu dans le Dauphiné. Dès 1560, Valence, Romans, Montélimar ont leurs prêches, où les gentilshommes en armes contraignent les paysans. Montbrun, devenu plus tard le grand massacreur des catholiques, « force à « coups de bâton ses sujets à ouïr les pasteurs », qu'il a appelés de Genève ; il arme des troupes, et, maître de quelques places et de Vaupierre, l'agresseur a le temps d'en massacrer les prêtres avant qu'on le force à se réfugier en Suisse. En mars 1561, Vienne voit une partie de ses églises dévastées par quarante sectaires armés, et en août les calvinistes occupent la ville (2).

Lyon fut plus heureux ; en septembre 1560, il déjoua une tentative de religionnaires ; mais, l'année suivante, l'un d'eux vengea la secte par un sacrilège digne de Farel. Arrachant des mains d'un prêtre le Très-Saint-Sacrement, qu'il portait dans une procession, le forcené jeta à terre le corps de Notre-Seigneur et le foula aux pieds. Ce ne fut pas impunément : le fanatique fut brûlé par le peuple, et le principal du collège de la Trinité, qui était le fau-

(1) Papon, *Hist. gén. de Provence.*

(2) Nicolas Chorier, *Hist. gén. du Dauphiné.*

teur de l'hérésie, rendu responsable de ce crime, fut massacré (1).

Les huguenots ne respectèrent pas davantage la ville de Paris : le jour de saint Jean l'Evangéliste (1561), les calvinistes étaient réunis au patriarche pour entendre leur ministre qui prêchait. Les catholiques de l'église de Saint-Médard, qui était tout proche, sonnèrent vêpres en carillonnant bien fort, « pour leur faire dépit ou autrement », dit Mézerai. Les religionnaires envoyèrent deux des leurs afin de faire cesser la sonnerie, et ces députés parlèrent avec tant d'arrogance et en termes si menaçants, qu'une querelle s'engagea et un des deux resta sur place. Ce fut le signal de désordres plus graves : les religionnaires, toujours réfractaires aux volontés royales, ayant à leur tête Bèze lui-même, pénètrent violemment dans l'église ; Dandelot y entre à cheval, l'épée nue à la main ; ils rompent les portes, tuent et blessent quantité de personnes, abattent les images, emportent les ornements sacrés, foulent aux pieds le Saint-Sacrement, arrêtent trente hommes, blessés et mourants, au nombre desquels neuf ou dix prêtres, qu'ils accusent d'être les auteurs de la sédition, et, après ces exploits, ils se retirent en ordre de combat, fiers comme des triomphateurs, « avec une outrageuse insolence (2) ».

Tant et de si violents excès auraient mérité des représailles sanglantes de la part des masses, demeu-

(1) Claude de Rubys, *Hist. ver. de la ville de Lyon.*

(2) Mézerai, cité par *Sol. des gr. probl.*

rées pourtant catholiques ; mais les masses, on le sait, n'ont d'action que par les chefs. Or, la plupart des princes et des nobles, qui auraient pu les diriger, avaient été gagnés par la Réforme ; « les minis-« tres avaient su s'emparer, nous dit M. de Château-« briand, des dépositaires de la force publique, des « receveurs et des commandants, de sorte que, s'il « s'excitait quelque tumulte, ils étaient les plus « forts, car les gouverneurs empeschaient les peu-« ples des villes de se soulever contre eux. Dans les « champs, les ministres avaient des batteurs de « monde à gage, qui assommaient les paysans qui « n'allaient pas au presche, et n'y avait sergent qui « osât faire des exécutions pour les catholiques, à « moins que d'être assommé au premier jour. Lors-« qu'ils avaient fait quelque sédition ou pillé quel-« que église, les faux juges se présentaient aussitôt, « pour en dresser l'information et faisaient ouïr des « témoins à leur poste ; de sorte que les catholi-« ques se trouvaient toujours coupables, et on les « accusait d'avoir rompu toutes les églises et d'être « les auteurs de la sédition. »

Malgré tout ce qui précède, à entendre les écrivains de la Réforme, les réformateurs du seizième siècle n'ont été que de petits agneaux inoffensifs, qui ont toujours marché sans mot dire à l'échafaud, et le feraient encore si le massacre de Vassy n'avait poussé à bout ces pauvres victimes et mis en leurs mains des armes pour se défendre. Nous avons déjà fait justice de cette erreur, et nous n'avons ici qu'à invoquer l'impartialité de l'histoire, qui va nous dire la vérité sur Vassy.

Le roi de Navarre, devenu zélé contre le parti protestant qui venait de cesser d'être le sien, avait appelé à Paris les principaux seigneurs catholiques. Le duc de Guise s'y rendait, et, « en quittant Joinville, il s'était arrêté à Vassy « pour entendre la « messe. Les huguenots avaient tout près de là un « prêche. Au moment où la messe commençait, ils « se mirent à « hurler des psaumes » de manière à « troubler l'office. Guise envoya d'abord deux gen- « tilshommes pour prier ces braillards de baisser la « note ; mais ces envoyés furent reçus à coups de « pierres. Le duc parut alors ; une pierre le blessa « au visage, et le seigneur de la Brosse, qui faisait « partie de son cortège, fut couvert de sang. A la « vue de ce sang, la suite de Guise ne peut être con- « tenue ; elle se jette sur les agresseurs, tue vingt- « cinq huguenots et en blesse autant (1). »

Tel est le récit fidèle de l'incident de Vassy, certifié véritable par un historien non suspect, de Thou, qui, en compagnie d'ailleurs d'autres écrivains protestants, déclare, après l'avoir raconté lui-même, que « les protestants commencèrent et que tout eut « lieu contre la volonté du duc ». Guise n'était donc pas, aux yeux de ces chroniqueurs, un meurtrier, un assassin, un bourreau « qui avait préparé de « longue main et exécuté de sang-froid, comme on « a dit, un massacre, un carnage, une tuerie, une « boucherie ». Le duc avait avec lui le cardinal, son frère, la duchesse, sa femme, et ses enfants. Or, s'il

(1) *Hist. de Davras*, 1er mars 1562.

avait formé d'avance quelque dessein de ce genre, aucun des siens assurément ne l'eût accompagné. Ce qui est très probable, au contraire, c'est que les huguenots les premiers avaient prémédité une attaque contre les catholiques, puisqu'ils avaient préparé, au lieu de leur prêche, des armes et des pierres en guise d'eau bénite. En tout cas, sujets du duc, puisque Vassy était dans ses domaines, au lieu de le lapider, ils devaient le respecter. N'était-ce pas, en outre, un devoir de bon ton autant que de justice de s'abstenir chez lui d'assemblées qu'il condamnait, et qui d'ailleurs étaient illégales, attendu que la grange qui les abrita était dans l'enceinte de la ville (1) ?

Quoi qu'il en soit, les protestants voulaient des cadavres pour en faire trophée. Dès qu'ils en eurent, ils poussèrent le cri connu : On assassine nos frères (2) ! Et leur cri d'alarme fit écho. Mais il demeure acquis que l'échauffourée de Vassy ne fut nullement la cause de la guerre civile qui éclata bientôt : elle fut pourtant un des prétextes qu'invoquèrent les chefs pour colorer leur révolte. Les guerres de détail qu'on faisait depuis deux ans à la monarchie et à la Religion ne hâtaient point, à leur gré, leur triomphe ; ils attendaient d'une lutte générale un plus rapide écrasement de l'Eglise et du gouvernement, le renversement des Guise et l'élévation, à leur place, des vainqueurs, qui auraient

(1) Voyez *Hist. eccl.*, par Darras.
(2) Ibid.

régné, au nom d'un roi enfant, au grand avantage des réformateurs (1). Voici, après ce prétexte, l'occasion qu'ils saisirent pour inaugurer leur première campagne.

Le duc de Guise, arrivé à Paris, y fut accueilli avec enthousiasme. Selon Coligny, il n'était arrivé que pour mettre le pouvoir aux mains des catholiques. Afin de prévenir ce malheur imaginé pour colorer d'un prétexte son mauvais dessein, l'amiral essaya d'entraîner à Orléans, sous la dépendance des protestants, la cour, qui était à Fontainebleau. Ç'eût été la consécration de la politique des séditieux et des hérétiques, l'anéantissement en France de l'autorité et le bannissement de la Religion. Le péril était donc imminent et le moment venu, pour la reine, d'appartenir aux catholiques ou aux protestants ; mais, en vertu du droit français, aller aux huguenots, c'était tomber du trône ; les chefs catholiques rappelèrent à la princesse l'arrêt de la constitution, et, au nom du droit national, il emmenèrent à Paris la régente. Condé était alors à Meaux. Averti par elle, il se rapprocha de la capitale, et ce fut à sa vue que les réformés, sous son commandement, prirent les armes et commencèrent les trois guerres implacables que rien n'aura jamais la vertu d'expier (1562) (2).

Nous raconterons en bloc, pour ne pas être infini dans les détails, les atrocités qui souillèrent

(1) *Sol. des gr. probl.*
(2) *Hist. eccl.*, par Darras.

ces trois guerres, mais nous avons besoin de marquer, avant tout, quelques points dans chacune d'elles, afin de juger d'autres évènements sans être obligé de sacrifier la vérité et la justice à des préventions ou à des intérêts de parti.

Dans la première, nous devons signaler d'abord la trahison des calvinistes, qui livrèrent à l'Angleterre Dieppe et le Havre, pour obtenir d'Elisabeth d'Angleterre les secours nécessaires à la défense de Rouen ; la prise, après trois assauts, de cette ville, où Antoine de Bourbon tomba mortellement blessé ; la bataille de Dreux, que gagnèrent la bravoure et l'habileté de François de Guise, qui fit prisonnier le chef de l'armée réformée ; la distinction dont Catherine de Médicis honora le duc en lui donnant le titre de lieutenant général du royaume et de gouverneur de Champagne ; le meurtre de ce chef catholique, assassiné devant Orléans par Poltrot de Méré, que l'on soupçonna d'être l'instrument de Coligny, parce que Coligny s'était réjoui de l'attentat, et avait connu d'avance, sans se mettre en peine de l'empêcher, le dessein de commettre ce crime, qu'approuvèrent les théologiens de son parti et que chantèrent ses poètes ; la délivrance par la reine, mère du prince de Condé ; la pacification d'Amboise (1563), qui accorda aux protestants l'amnistie pour le passé et l'exercice de leur culte dans les maisons des nobles, dans les terres des seigneurs ayant droit de haute justice et dans les faubourgs d'une seule ville par bailliage (1).

(1) Lisez *Hist. eccl.* par Darras etc...

La paix ne dura pas longtemps. Une visite faite à Catherine, tandis qu'elle était, en 1565, à Bayonne, par le duc d'Albe, qui était le plus terrible instrument du roi d'Espagne, fit croire à tort à une alliance entre Charles IX et Philippe II pour l'extermination de l'hérésie, et l'épée ne put tenir au fourreau. Condé faiblit jusqu'à former pour son compte le projet d'envahir le souverain pouvoir(1).

Les protestants, ayant amassé de l'argent et préparé leurs armes, formèrent une nouvelle conspiration d'Amboise, et, le 27 septembre 1567, un corps de cinq cents gentilshommes apparut, à cinq lieues de Monceaux, en Brie, où était la cour, pour enlever le roi, avec le projet arrêté d'un massacre universel, dont le signal devait être la prise de Charles IX. Par bonheur, le jeune monarque eut le temps de se retirer à Meaux, et le connétable de Montmorency tailla en pièces la cavalerie huguenote. Retirés en Poitou, les vaincus furent rejoints par un corps nombreux d'Allemands envoyés par l'électeur palatin. Avec ce renfort, ils méditèrent d'affamer Paris, qui tirait tous ses approvisionnements de la Beauce, et dans ce but, ils mirent le siège devant Chartres. La place résista vigoureusement : ce furent sa vaillance et les excès des réîtres qui déterminèrent, en 1568, la paix de Longjumeau, qui fut appelée la paix boiteuse parce qu'elle avait été signée par Biron, qui était boiteux. Ce nom lui convenait, certes, fort bien, car, de part et d'autre,

(1) Lisez *Hist. eccl.*, par Darras.

on n'y avait consenti qu'avec l'arrière-pensée de la rompre à la première occasion, qui ne tarda pas à arriver (1).

Les protestants, en effet, s'obstinèrent à garder les places fortes, accusant, pour se justifier, le roi lui-même de ne pas licencier ses troupes étrangères et de ne pas se hâter de restituer aux rebelles les biens dont les vainqueurs s'étaient emparés. Une autre levée de boucliers s'annonçait donc de cette manière. Catherine de Médicis avait l'œil ouvert, et résolut de conjurer l'orage en décidant en conseil l'arrestation des chefs de la révolte, déjà tout prêts à se mettre en campagne (2).

Le secret de l'Etat fut violé par L'Hôpital, qui était de l'assemblée, et cette trahison amena, en 1568, la troisième guerre civile, qui nous rappelle la bataille de Jarnac. Le prince de Condé y trouva la mort. qui ravit le général aux calvinistes. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, le fit remplacer par son fils ; mais Coligny était là pour revendiquer à son profit la suprématie réelle et l'ascendant sur les factieux, qui ambitionnaient, pour un des leurs, la puissance souveraine. Vaincu d'abord, il appela les reîtres du duc des Deux-Ponts, pour envahir le territoire ; à l'arrivée de treize mille Allemands, qui parcoururent la France de l'Est à l'Ouest, il reprit l'offensive. Repoussé par les troupes pontificales à la Roche-Abeille, il assiégea Poitiers, que sauva l'héroïsme

(1) *Hist. eccl.*, par Darras etc...
(2) Ibid.

du duc d'Aumale et du comte de Ludre. Chassé encore de là, il vola au secours de Châtellerault, que l'armée royale menaçait, et par tous ces exploits, il mérita les titres de « criminel de lèse-majesté, de « félon et de rebelle », que le parlement lui donna, en mettant sa tête à prix. La réponse de Coligny fut une vigoureuse attaque des troupes du roi à Montcontou (1).

La bataille qui s'y livra fut terrible aux protestants. Ils y furent taillés en pièces et y perdirent 8,000 hommes. Le duc d'Anjou, qui la gagna, se distingua plus encore par sa clémence après le combat que par sa bravoure dans l'action ; et pourtant sa modération n'empêcha pas le vaincu de tenter quelques revanches après la déroute. Malgré des efforts désespérés, Coligny n'aboutit, sans doute, qu'à montrer de l'habileté dans les retraites ; mais il opéra sa compensation dans les négociations de la paix, qu'il fut contraint de solliciter. Les vainqueurs sur le champ de bataille furent les vaincus dans les réunions politiques : le traité qui fut signé à Saint-Germain, en 1570, accorda aux rebelles la liberté du culte dans deux villes par province ; leur céda les places de sûreté de la Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité, et, pour comble de faiblesse sinon de complicité, on laissa espérer à l'amiral que le monarque le mettrait à la tête d'une armée que la royauté voulait envoyer aux protestants des Pays-

(1) Voyez *Hist. eccl.*, par Darras.

Bas (1). Encourager la Réforme au lieu de la punir semblait être un mot d'ordre. Aussi voyons-nous dans Dumoulin l'arrogance dont font parade les ministres et l'autorité dont ils jouissent : « Les minis-« tres, dit-il, sont étrangers pour la plupart et gens « de néant, émissaires envoyés en France par le « consistoire de Genève, auquel ils prêtent le ser-« ment. Sous prétexte de religion et de réformation, « ils font des conventicules et des assemblées, ten-« dant à la sédition... Dans ces consistoires et ces « assemblées, les ministres sont les chefs et les maî-« tres ; ils prennent indifféremment connaissance « de toute sorte d'affaires, usurpent la juridiction « ecclésiastique et séculière, donnent des jugements « interlocutoires ou définitifs, qu'ils appellent dé-« crets du consistoire ou de l'église, décernent des « défauts, des condamnations d'amendes pécu-« niaires, des suspensions et des excommunica-« tions, des peines de corps et emprisonnements, et « autres peines semblables. Ils médisent et détrac-« tent ouvertement des juges et des magistrats, les « appellent profanes et iniques, défendent à ceux « de leur secte de se pourvoir devant eux sous peine « d'être déclarés rebelles à l'Eglise ; ils font des « synodes, où ils arrêtent et décrètent tout ce que « bon leur semble... Ils donnent avis à ceux de « Genève de tout ce qui se passe d'important et « prennent leur ordre, avis et conseil qu'ils suivent « aveuglément, n'ayant d'autre dessein que de ré-

(1) *Hist. eccl.*, par Darras.

« duire toute la France en un Etat populaire, et « d'en faire une république comme celle de Genève, « dont ils ont chassé leur comte et évêque ; de « changer, renverser et détruire la police entière du « royaume ; de s'arroger toute l'autorité, de sous- « traire les sujets à celle du roi, de ses parlements « et magistrats, sous le faux prétexte d'une liberté « imaginaire (1). »

Tel était le plan des chefs et des ministres huguenots, qui le poursuivaient avec une froide persévérance, en profitant de l'exaltation qu'ils avaient allumée dans la plèbe protestante. La mort de Calvin, qui l'avait tracé, en suspendit l'exécution ; mais avec Théodore de Bèze, qui lui succéda dans la direction du parti, il fut repris avec plus d'ardeur peut-être et avec plus d'opiniâtreté, à ce point que personne ne put douter plus longtemps de la parole de Dumoulin, signalant dans la conduite des réformés « un vaste complot qui ne laissait ni « sûreté à la descendance de nos rois, ni repos au « royaume (2) ».

On serait moins surpris du massacre de la Saint-Barthélemy si le souvenir de ce complot ne s'effaçait de la mémoire, et moins sévère pour les catholiques si l'on ne perdait de vue les atrocités que nous allons raconter et qui préparèrent, dans les guerres civiles, les trop lugubres représailles du 23 août 1572.

(1) Dumoulin cité par *Hist. eccl.* de Darras, et Beaudreau, *Vie de Dumoulin.*

(2) *Hist. eccl.* de Darras.

« On avait vu, dit un historien, des garnisons, à « la valeur desquelles on avait accordé une capitu- « lation honorable, passées, immédiatement après, « au fil de l'épée, et leurs capitaines expirer sur la « roue ; des tortures cruellement ménagées pour « suspendre la mort et la faire souffrir cent fois « avant de la donner ; des maris poignardés entre « les bras de leurs femmes et de leurs filles, ré- « duites elles-mêmes au dernier souffle de vie par « des brutalités aussi meurtrières et plus abhorrées « que le poignard ; les femmes et les enfants écrasés « aux murs ou sous les pieds des chevaux ; l'in- « cendie allumé sur le carnage ; des magistrats « enfin, des prêtres, des prélats vénérables, victi- « mes d'une populace effrénée, dont la rage non « assouvie par leur mort traînait par les rues leurs « entrailles encore fumantes, et dévorait ou criblait « de morsures les lambeaux palpitants de leurs « chairs (1). »

En plusieurs circonstances, c'est vrai, les catholiques ne gardèrent pas des mesures dans leurs sanglantes représailles ; mais généralement ce ne furent que de violentes agressions et l'appel du souverain et des magistrats qui leur firent prendre les armes pour défendre leur religion et leur nationalité contre les fureurs d'un parti qui, après avoir vendu à l'Angleterre les ports et les places, menaçait de tout ensevelir dans les ruines et dans le sang. Comment se défendre d'une juste colère, lors-

(1) Voir *Hist. eccl.* de Bérault-Bercastel.

que, avec un caractère aussi sauvage qu'antichrétien, la Réforme s'attaquait non seulement aux temples, mais encore aux tombeaux ? « Partout où les « huguenots furent maîtres, a dit Mézerai, ils abat- « tirent les images, pillèrent les églises, jetèrent aux « vents les reliques, profanèrent les autels et les « sacrements de la religion catholique avec des in- « dignités exécrables, outragèrent les ecclésiastiques « et les vierges religieuses avec la même inhuma- « nité ; et, comme s'ils eussent déclaré la guerre « aux princes de la maison royale, et juré de rendre « témoins de leurs barbaries les morts aussi bien « que les vivants, ils renversèrent, à Cléry, le tom- « beau du roi Louis XI, des princes de Longueville « et de plusieurs autres seigneurs ; à Bourges, celui « de Jeanne, fille de Louis XI ; à Angoulême, celui « de Jean, aïeul du grand roi François ; à Vendôme, « ceux des ancêtres du prince de Condé, et ils brû- « lèrent le cœur de François II, qui encore tout « chaud venait d'être mis dans l'église de Sainte- « Croix, à Orléans : ce que je rapporte, ajoute Mé- « zerai, seulement pour un échantillon de la fureur « qui les possédait (1). »

Après ces ignobles détails, s'étonnera-t-on que, témoin des impiétés que les huguenots commettaient sur les choses sacrées, le Parlement, dans son indignation, ait lâché, dit le même historien, la bride au peuple et « commandé à toutes sortes « de personnes de leur courir sus au son du tocsin « et de les tuer comme chiens enragés » ?

(1) Voir encore *Hist. du Calvinisme*, cité par l'abbé Lefortier.

Non seulement profaner et saccager les églises et en faire disparaître les chefs-d'œuvre de l'art chrétien, mais aussi anéantir les monuments de la Religion, qu'il abhorre, telle est encore la préoccupation du vandalisme protestant : les temples qu'ils ne changent pas en écuries et les autels qui ne servent pas à leurs chevaux pour manger l'avoine, les consistoires et les ministres les font démolir, incendier ou miner ; plus de cent cinquante cathédrales et abbayes de premier ordre, en oubliant la cathédrale que Bèzes fit crouler par des travaux nocturnes et une infinité d'églises de paroisses et de couvents, sont ainsi détruites dans la troisième guerre, et dans la première, Coligny seul en avait renversé plus de trois cents dans la Beauce ; les diocèses d'Uzès, de Nîmes, de Viviers et de Mende en comptèrent cinq cents, tombées sous le marteau démolisseur de la Réforme (1).

Quand la passion sectaire s'exerce de la sorte sur les asiles matériels du Catholicisme, assurément elle n'épargne point les sanctuaires vivants, et ne manque point de chercher dans le clergé ses meilleures victimes : de l'aveu de Nicolas Froumenteau, l'auteur protestant du *Livre de France*, 256 prêtres et 112 moines furent égorgés dans la seule province du Dauphiné, que les trois buveurs de sang des Adrets, Montbrun et Baron d'Acier parcoururent en vainqueurs, se glorifiant tous les trois d'être « les exter- « minateurs du papisme », le dernier en particulier

(1) M. Picot cité par *Sol. des gr. probl.*

en étalant sur son étendard un hercule, pour représenter sa propre personne, « qui assomme une hydre « dont les têtes sont coiffées en cardinaux, en évê- « ques et en moines » (1). — Au rapport des historiens du Languedoc, dans les provinces de Nîmes, de la Rochelle, etc....., plus de sept cents prêtres et religieux, sans compter une multitude d'autres, enveloppés dans le massacre des catholiques, moururent, violemment immolés par la rage du calvinisme (2).

« Ces nouveaux réformateurs, dit encore Mézerai, « persécutaient très cruellement les gens d'église et « les personnes zélées à la foi de leurs pères. Dans « la seule ville d'Angoulême et aux environs, ils en « firent mourir plus de cent vingt en quinze jours « par de très horribles supplices ; ils tuaient les uns « à coups d'arquebuse, après les avoir mutilés de « diverses parties de leur corps ; ils enfouissaient « les autres tout vifs ; il en brûlaient quelques-uns « à petit feu ou avec des fers chauds et de l'huile « bouillante ; ils en attachaient d'autres deux à deux « et face à face, afin que la rage de la faim les con- « traignît de se manger l'un l'autre ; ils en lièrent « trois ou quatre à des poutres graissées de souffre, « qu'ils allumaient ; et il fut vu, chose horrible ! « des soldats jouer aux dés à la lueur de ces flam- « beaux vivants. L'amiral même, à ce qu'on lui « reprocha (toutefois je ne puis le croire) se délec-

(1) Daniel, *Hist. de France.*

(2) Mézerai et Dom Vaissette, Ménard, Germain, etc.

« tait à la mort des ecclésiastiques, comme à quel-
« ques beaux sacrifices (1). »

M. de Châteaubriand, sur la foi à une vieille relation, postérieure à la prise de Niort, raconte que les calvinistes, « passant toute barbarie et cruauté, « après avoir pris tous les prestres de la ville, et « que voyant que l'un d'iceux, pour quelque tour-« ment qu'ils luy fissent, ne voulait se divertir de « sa religion, le prindrent, et, après l'avoir lié « comme bourreaux, l'ouvrirent tout vif par le « ventre, en la présence des autres prestres, et lui « firent tirer par leurs goujats les parties nobles, « desquelles ils en battaient la face des autres, afin « de les intimider et de leur faire renier Dieu (2). » Le clergé n'avait pas provoqué les sectaires ; il n'avait figuré jusque-là que comme victime, et Mézerai le lui reproche comme une lâcheté ! « Les suppôts de « l'Antechrist romain », comme les réformés appelaient les prêtres et les moines, pouvaient-ils, au reste, attendre un meilleur sort que l'effigie du Christ, les statues de sa glorieuse mère et la divine Eucharistie elle-même, que faisaient traîner dans la boue ces ministres, dont la plupart n'étaient que des transfuges du sacerdoce et du cloître ? Seule l'extermination de l'ordre clérical, dont ils avaient ignominieusement déserté les rangs, pouvait faire oublier leur apostasie, couvrir leurs scandales et leur donner le véritable esprit de Calvin, qui de-

(1) Citation de la *Sol. des gr. Probl.*
(2) Ibid.

manda aux tenailles et au feu sa victoire sur les ennemis de son évangile (1).

Et là ne s'arrête pas la dépravation de ces misérables : la plus large part des atrocités qui se commirent dans ces lamentables guerres, l'histoire les met à la charge des ministres. Condé et les autres chefs frissonnaient d'horreur avant de commencer les hostilités ; ce ne furent que les pasteurs qui les déterminèrent à les entreprendre ; l'Angleterre ne dut encore qu'à leur trahison le Havre, Dieppe et Rouen : anglais autrefois comme aujourd'hui, « le « Protestantisme sut prêcher si haut, dit toujours « Mézerai, que les commandants de son armée pré- « férèrent les bassesses de la lâcheté aux grandeurs « du patriotisme ». Non seulement les ministres déterminèrent les chefs à marcher à l'ennemi, mais encore ils ne négligèrent rien pour rendre les guerres interminables, et Bèze lui-même nous raconte qu'en mars 1653, après l'assassinat du duc de Guise, ce fut malgré les ministres que fut faite la paix, et que, pour pouvoir la conclure, le prince fut réduit à exclure des délibérations ces opposants sans entrailles (2). C'est que, ajoute Lacretelle, ces apôtres enthousiastes « ne faisaient que peu de prosélytes « pendant cette espèce de tolérance conquise par « les armes. Le nombre des huguenots ne s'était « pas accru depuis le commencement du règne de « Charles IX, et n'augmenta point dans la suite. »

(1) *Sol. des gr. probl.*

(2) Bèze cité par Bossuet, et *Sol. des gr. probl.*

Voilà le secret qui rendait leurs armes belliqueuses, la raison pour laquelle cet amour de sang germa si fort au cœur du clergé protestant, qui n'employa « les loisirs de la paix qu'à jeter dans les esprits de « nouveaux ferments de guerre ». Le croira-t-on ? Il est pourtant certain qu'après avoir déclaré simplement licite le recours aux armes contre le prince pour la défense de la religion nouvelle, réunis en synode national à Lyon, en 1563, les conducteurs du peuple réformé le transformèrent en devoir tellement sacré, qu'un ministre du Limousin fut contraint à rétracter publiquement une lettre qu'il avait écrite à la reine pour désapprouver le port d'armes contre le roi (1). La barbarie du fanatisme réformé devint si excessive, qu'ils se portèrent jusqu'à déclarer criminelle la promesse faite aux prisonniers catholiques de leur sauver la vie : « C'est « un grand mal, répondit à une consultation théo- « logique le sanhédrin protestant de la Rochelle, « d'épargner le sang de ces prisonniers ;..... il faut « les mettre à mort par combat quand ils résistent, « ou par forme de justice quand Dieu les fait tom- « ber entre les mains des fidèles (2). »

La parole des pasteurs ne demeura pas captive dans les assemblées synodales ; elle alla jusque dans les camps, provoquer au carnage les religionnaires : « Les ministres, selon Lacretelle, qui n'est « pas suspect, leur lisaient dans la nuit les psaumes

(1) Bossuet, *Hist. du Var.*
(2) De Thou.

« de l'Ecriture, où le Dieu d'Israël appelle son « peuple à la vengeance, et leur désignaient Paris « comme une Babylone nouvelle. On les écoutait « avec recueillement, et à la fin de la lugubre prière, « toute l'armée répondait : Ainsi soit-il ! avec un « grand bruit d'armes. »

Le parlement de Normandie avait ordonné quelques exécutions de huguenots. A cette nouvelle, les ministres d'Orléans réclament impérieusement au prince de Condé de sévères représailles, et trois catholiques, sans avoir été pris les armes à la main, sont arrêtés : Sapin, neveu du président Le Maître, et Jean de Troye, abbé de Gastines, subissent, le dernier sans jugement, la peine capitale, et Odet de Selves, ambassadeur de France à Madrid, sauvé à grand'peine par le prince, meurt de frayeur peu de jours après le supplice des deux autres. C'est encore une relation de Lacretelle.

Les criminels les plus odieux étaient, selon les prédicants, des inspirés de Dieu, lorsque leurs attentats frappaient « les suppôts du papisme ». L'infâme assassin de François de Guise ne fut, aux yeux de Bèze, assez convaincu de complicité, même par ses défenses, qu'un libérateur descendu du ciel, « ému d'un secret mouvement », et c'est dans la prière qu'on avait trouvé « assez de force pour tuer le tyran ». Coligny partageait le sentiment des ministres et du parti dont il était le chef : l'assassinat du duc était, selon l'amiral, « le plus grand « bien qui pût arriver à l'Eglise de Dieu et au « royaume, particulièrement à lui et à toute sa fa-

« mille, l'action la plus sainte et la plus salutaire ». Poltrot n'avait donc été qu'une « autre Judith tuant « Holopherne (1) ».

Ce qui précède n'a rapport qu'à ce qui se passa dans les lieux où le calvinisme triompha momentanément. Ce qui va suivre est le récit de sa conduite dans les provinces où il domina.

L'abolition violente du culte de l'immense majorité eut lieu dans les provinces où les chefs huguenots commandèrent.

Dans le Dauphiné, un mois à peine s'est écoulé depuis que protection et faveur avaient été garanties au culte catholique par la paix acceptée de Condé, lorsque, le 15 avril 1563, une assemblée de calvinistes décrète « qu'on ne reconnaîtra d'autre reli- « gion que celle qui a été prêchée par les ministres « depuis un an environ », et la réunion prie Cussol et le conseil politique « de faire que la messe n'y « soit plus rétablie, et que nul à l'avenir n'y exerce « des charges publiques qui ne fasse profession « de la religion réformée, attendu que l'union né- « cessaire au repos du peuple exige l'unité de « créance (2) ».

L'intolérance féroce de la Réforme fut surtout remarquable dans le Midi de la France. Laissons à ce sujet la parole à Bossuet : « Qui ne sait, dit le grand « évêque, les violences que la reine de Navarre « exerça sur les prêtres et les religieux ? On montre

(1) Lacretelle.

(2) Chorier, cité par *Sol. des gr. probl.*

« encore les tours d'où on précipitait les catholi-
« ques et les abîmes où on les jetait. Le puits de
« l'évêché où on les noyait dans Nîmes et les cruels
« instruments dont on se servait pour les faire aller
« au prêche ne sont pas moins connus de tout le
« monde. On a encore les informations et les juge-
« ments où il paraît que ces sanglantes exécutions
« se faisaient par la délibération du conseil des
« protestants. On a, en original, les ordres des gé-
« néraux et ceux des villes, à la requête des consis-
« toires, pour contraindre les papistes à embrasser
« la Réforme, par taxes, par logements, par démo-
« lition des maisons et par découverte des toits.
« Ceux qui s'absentaient pour éviter les violences
« étaient dépouillés de leurs biens ; les registres des
« hôtels de ville de Nîmes, de Montauban, d'Alais,
« de Montpellier et des autres villes du parti sont
« pleins de telles ordonnances. »

Il n'est pas, ce semble, hors de propos de citer brièvement quelques-uns des faits dont veut parler, dans ces lignes, l'*Histoire des variations*.

Nîmes fut gouverné consistorialement dès l'année 1561. Plusieurs mois avant la guerre civile, lorsque l'évêque eut été violemment expulsé, les églises pillées et les couvents saccagés, les ministres arrêtèrent, on le sait, la démolition des édifices religieux et la contrainte des papistes à l'apostasie. Voici comment on procéda à l'exécution du décret.

Le 18 juillet 1562, le consistoire ordonne à tous les catholiques d'assister au prêche, et requiert le magistrat de les y contraindre, et le 31 du même

mois, il fait signifier à tout prêtre l'ordre de sortir de la ville.

Les huguenots nîmois égorgent deux mille cinq cents catholiques après une victoire qu'ils ont remportée sur eux le 27 septembre 1562, à Saint-Gilles, et les calvinistes osent narrer en ces termes leur glorieux exploit dans leur calendrier des psaumes : « Le 27 septembre 1562, victoire remportée par les « fidèles contre les papistes, à Saint-Gilles, en Lan- « guedoc. En ce jour, la ville fut mise au pillage, « les ecclésiastiques égorgés et jetés dans le puits, « qui est joignant l'église intérieure ; les enfants de « chœur précipités dans le même puits, chantant : « *Christe, fili Dei vivi, miserere nobis.* »

Par un autre décret du 22 novembre de la même année, le même consistoire nomme des surveillants et leur prescrit « une rigoureuse recherche des « papistes ». La paix étant faite au printemps suivant, il est permis, sans doute, à l'évêque et aux catholiques de rentrer et de rétablir le culte ; mais leur exclusion des charges publiques persévère et on les traite comme des ilôtes.

On sait ce qu'est la Michelade. On désigne de ce nom le massacre des catholiques opéré par les protestants le 30 septembre 1567. La boucherie fut arrêtée par les notables du parti, sans aucune provocation des papistes, sinon par leur réintégration dans les charges publiques par autorité royale. A midi, conduits par les seigneurs et magistrats, les huguenots en armes parcourent la ville en criant : Mort aux papistes ! Monde nouveau ! On force l'évê-

ché, sans pourtant surprendre l'évêque, qui se sauve ; on emprisonne les consuls, demeurés fidèles à la foi romaine, les chanoines, les religieux et les catholiques qui jouissent de quelque influence ; on saccage les églises et on brûle les archives. A la nuit, on illumine la ville et l'on exécute les prisonniers : la première victime est Jean de Pabéran, vicaire général ; on traîne inhumainement dans les rues l'infortuné martyr, et déchiqueté, on le jette dans le puits de l'évêché, où les autres captifs trouvent une mort semblable. Le prélat, découvert dans sa retraite, est aussi mené au pied du gouffre ; on égorge, sous ses yeux, son maître d'hôtel, et déjà, le bras levé sur lui, le bourreau va le frapper, lorsque, arrachée de ses mains par un chef, la victime s'évade.

Ce puits avait sept toises de profondeur et quatre pieds de diamètre. Il était presque comblé de victimes à demi mortes, tant était considérable leur nombre, et de ce monceau de cadavres, recouverts d'eau mêlée de sang, s'échappaient des gémissements déchirants, que poussait la voix expirante des martyrs (1).

Tandis que le sang inondait la ville, les catholiques mouraient aussi à la Vaunaye, massacrés par les huguenots. Le maréchal de Damville y perdit la compagnie des Albanois, qu'il commandait, forte de quatre-vingts à quatre-vingt-dix hommes.

(1) Voir sur ces faits et les précédents : Ménard, Germain, Dom Vaissette, etc.,.

La tuerie fut exécutée très froidement à Nîmes, avec beaucoup d'ordre, et ne dura pas moins de deux jours. Ce n'est que lorsque le massacre eut fini, dit Ménard, que le consistoire s'assembla, pour députer hypocritement aux chefs un ministre et un diacre, afin de les exhorter à cesser les « emporte-« ments ». Dans ses rapports au roi, le comte de Joyeuse évalua à deux ou trois cents le nombre des catholiques qui y furent immolés. Néanmoins, l'horreur que ces hécatombes excitèrent dans toute la chrétienté ne fit pas rougir les pasteurs, puisqu'ils osèrent, peu après, publier une apologie des massacres. Le préambule est curieux à connaître : « Celui, « y est-il dit, qui déclare dans son évangile qu'il « n'est pas venu au monde pour y porter la paix, « mais la guerre ; qui prédit qu'à son occasion le « père sera contre le fils, le frère contre le frère, « permit à l'établissement de la réformation, à Nî-« mes, une journée de sang, en laquelle les étran-« gers de l'alliance furent mis à l'interdit. Ce fut le 30 « septembre 1567, que les factieux de Nîmes ont « marqué de rouge, et duquel les ennemis de la « réformation ont pris occasion d'insulter contre « elle par toute la chrétienté (1). » En vérité, le cynisme n'est-il pas, dans cette pièce, à son apogée?

« Ceux des catholiques qui survécurent, dit M. « Germain, furent mis à rançon et forcés de payer « des sommes énormes, sous peine de se voir piller « par des soldats avides de butin. Ils avaient beau

(1) Ménard.

« se plaindre, on leur répondait qu'on leur avait « accordé une faveur trop grande en leur sauvant « la vie ; qu'on les tuerait tous si les affaires allaient « mal, ou si la fortune trahissait les armes du parti, « et qu'on ne laisserait subsister « vermine de pa- « pistes (1). »

Vint ensuite le tour de l'évêché, des hôtels des chanoines, de la cathédrale, de onze églises paroissiales, de tous les monuments papistes, qu'on condamna à disparaître ; le dimanche même servit à les démolir et l'activité qu'on déploya fut si grande, qu'après quatre mois de ce travail, il ne resta plus debout d'autre sanctuaire que l'église de Sainte-Eugénie, dont on fit une manufacture de poudre. Les couvents ne furent pas non plus épargnés, et on n'en eut bientôt fait que des amas de ruines. Une habitation, un champ n'avait qu'à appartenir au clergé, pour en rendre le ravage légitime ; les oliviers étaient coupés, les vignes arrachées et leurs débris vendus ou volés (2).

Tous ces désastres et tous ces crimes avaient été l'œuvre de la révolution protestante. Aussi, lorsque, en 1569, l'autorité royale eut réussi à se rétablir dans Nîmes, le parlement de Toulouse informa sur le massacre et condamna à mourir cent huguenots ; mais quatre seulement furent exécutés (3).

Nîmes, surpris encore par les réformés dans la

(1) M. Germain et Ménard.
(2) Germain.
(3) Ibid.

nuit du 14 au 15 novembre, vit se renouveler en son sein le pillage et le massacre ; on immola cent ou cent vingt personnes avec le gouverneur de Saint-André et sept observantins ; les autres catholiques furent déclarés prisonniers, et d'immenses rançons les écrasèrent. Telle fut, même peu après la Saint-Barthélemy, la haine des protestants pour les catholiques nîmois, qu'ayant repris le dessus, ils obligèrent ceux-ci à transférer le service divin à Beaucaire ; et dans la constitution républicaine qu'ils établirent bientôt à Nîmes, ils trouvèrent le moyen d'y inscrire cet article que Ménard nous a conservé pour y faire voir un chef-d'œuvre d'ingratitude : « Si l'on vient à avoir besoin de vivres, de muni-« tions et de deniers, les catholiques seront priés « de les fournir, et s'ils refusent de le faire, ils y « seront contraints par d'honnêtes moyens, comme « David se servit des pains de proposition. » « C'est « ainsi que la Bible servait toujours au Protestan-« tisme pour bénir et sanctifier les plus grandes « scélératesses. » Sa conduite ici en était une, car Nîmes n'était qu'au lendemain du jour où, à l'époque de la Saint-Barthélemy, « oubliant des ressen-« timents qui auraient pu paraître légitimes, ses « habitants s'efforcèrent de voir dans les protestants, « non plus les auteurs de la Michelade, mais des « concitoyens avec lesquels l'humanité et la religion « leur imposaient l'obligation de vivre en paix ». Aussi restèrent-ils, comme Beaucaire et Montpellier, absolument étrangers aux cruautés de cette néfaste journée du 23 août 1572. Les catholiques formaient

pourtant, à Nîmes, les neuf dixièmes de la population en 1574 ! Mais le calvinisme y voyait sa tyrannie suffisamment justifiée par la présence dans ses rangs, non pas du nombre le plus grand, mais des gens de robe, des bourgeois, des marchands, et en général de la classe savante et aisée, chez lesquels effectivement il trouva sa véritable force (1).

Quittons Nîmes maintenant et retournons un instant dans le Tarn, d'où nous arrive de la part de nos compatriotes le désir de lire, dans notre travail, avec un peu plus de détails, les persécutions qui y furent exercées contre les catholiques, nos frères, par les protestants, toujours insatiables de vengeances et de meurtres.

Castres avait pour gouverneur en 1562 Guillot de Ferrières, que les calvinistes avaient élevé à cette dignité en lui donnant pour conseillers Antoine de Peyrusse, seigneur de Boissezon, et J.-J. de Voisins, baron d'Ambres. C'est sous le commandement de ce dernier que les protestants s'emparèrent, dans cette année, du magnifique château que l'évêque de Castres possédait non loin de la ville, au même emplacement où se trouve le hameau de Lacaze. Ils y mirent d'abord une garnison, et, en 1563, ils le démolirent, dans la crainte de le voir tomber, avec les fortifications menaçantes qui l'entouraient, aux mains de leurs ennemis (2).

Après l'expédition de 1562 contre ce château, les

(1) *Hist. de l'église de Nimes*, citée par *Sol. des gr. probl.*

(2) Nayral et Gaches.

calvinistes se barricadèrent dans Castres, et, tandis que F. de Voisins, récemment nommé gouverneur de la ville par Charles IX, faisait ses efforts pour les forcer à le recevoir, J.-J. de Voisins, avec son artillerie, foudroyait du haut des remparts son propre frère, dont le cheval eut une oreille emportée par un coup de coulevrine, ce qui obligea le nouveau gouverneur à se retirer, pour attendre un renfort (1). Ainsi abrutissait les hommes le fanatisme huguenot, en leur faisant oublier tout ce que le fratricide renferme de dénaturé.

Cependant, arrivait le renfort nécessaire à F. de Voisins : 300 fantassins commandés par un brave capitaine du nom de Grépiac, fils de Marcencal, premier président de Toulouse, le lui apportaient. Arrivés à Vénès, ils y prirent position, et un instant Grépiac les abandonna. La garnison protestante de Castres, aidée de celle de Roquecourbe, profita de cette absence pour prendre « par assaut et escalade » le village, y surprendre les soldats catholiques sans chef et les y attaquer vivement. La victoire lui fut disputée, sans doute, avec acharnement ; mais, écrasée par le nombre, la vaillante troupe de Grépiac dut mourir, les armes à la main, à l'exception de soixante ou quatre-vingts combattants, qui ne se rendirent qu'à condition d'avoir « la vie sauve ». Amenés comme prisonniers à Castres avec leurs valets, ils virent bien épargner leurs serviteurs ; mais, malgré la foi que leur avaient jurée leurs

(1) Gaches et Faurin.

bourreaux, ils eurent la tête tranchée le 15 juillet 1562, par la barbarie des calvinistes, qui jetèrent leurs corps encore palpitants dans le puits de l'église des Jacobins. Le sang en ruissela dans la rivière par un canal qui la faisait communiquer avec ce puits, et qu'on découvrit, il y a quelques années, en travaillant aux fondements d'un quai pour la nouvelle place. Par une cruelle dérision, qui remplit d'indignation la population, on fit assister les victimes à leurs derniers moments par des ministres d'un culte qu'elles abhorraient.

Cet assassinat, commis de sang-froid sur des hommes désarmés, fut vengé par le baron d'Ambres, F. de Voisins et M. de Roumens, entre les Farguettes et la Trinque, sur plusieurs compagnies de la garnison de Castres, qui étaient sorties pour aller chercher des vivres du côté de Fréjeville. Ils leur tuèrent quatre-vingts ou cent hommes, leur firent un grand nombre de prisonniers, et, pour leur donner une leçon d'honneur militaire, au lieu d'user de représailles envers eux, les vainqueurs se comportèrent en nobles soldats et ne firent aucun mal aux vaincus. Mais ceux-ci ne surent pas ou ne voulurent pas profiter de l'exemple de modération qui leur était donné : le 9 février 1563, pour se venger d'un échec que venait de subir Guillot de Ferrières, obligé une seconde fois de lever le siège de Saïx, les huguenots démolirent le couvent des Jacobins. Ni « les « colonnes de marbre qui soutenaient le cloître de « l'antique monastère ; ni les belles, grandes et lar- « ges galeries bien boisées et couvertes de crochets ;

« ni le beau clocher, qui était basti et élevé sur de « grands pilliers entre le temple et le chœur; ni « même la belle bibliothèque de cent pas de long, « dans laquelle il y avait trois rangs de pulpitres « sur lesquels étaient les livres, attachés à des chais- « nettes », rien ne trouva grâce devant le vandalisme de la Réforme. C'est Gaches, l'un de ses écrivains, qui nous apprend par ce récit combien grand était le respect de ses frères pour les travaux artistiques qui ornaient les monuments catholiques, et combien est fondée la prétention qu'elle a d'être la mère des lumières.

Néanmoins, la cité castraise était rentrée au pouvoir des catholiques, à la suite de la pacification de 1563, qui remettait sous l'obéissance du roi les villes conquises par les protestants. Mais les huguenots, violant le traité de paix, continuèrent les hostilités. Réunies à celles de Puylaurens, leurs troupes allèrent hors du département s'emparer du château de Buzet, secourir Montauban, porter l'épouvante jusqu'à Toulouse, et revinrent dans leur pays. Le 29 septembre 1567, sous de vains prétextes et en réalité pour obéir aux ordres de Condé, qui venait d'échouer dans l'exécution de l'attentat qu'il avait conçu d'enlever le roi, les réformés reprirent Castres, aidés qu'ils furent par les religionnaires de Roquecourbe, des montagnes voisines et de Mazamet : ils y souillèrent les églises, en profanèrent les images et les objets sacrés, arrêtèrent l'évêque, firent une seconde fois prisonniers tous les catholiques, qui tombèrent entre leurs mains, sans en

excepter les moines et les prêtres, qu'ils ne délivrèrent qu'après avoir exigé d'eux une forte rançon (1).

Le 30 novembre de la même année 1567, ils commencèrent à démolir tous les temples catholiques de Castres, celui de Saint-Jacques d'abord, et puis tous les autres, comme Saint-Benoît, Sainte-Claire et Saint-Vincens (2).

En 1569, selon Gaches, ils détruisirent tous les couvents, ceux de Villegoudou, de la Trinité, des Cordeliers, et l'église Saint-Benoît acheva de tomber sous les coups de leur marteau, qui n'épargna pas non plus celle de la Platé. En un mot, « furent « desmolis et ruinés tous les couvents et églises » dans cette ville (3).

Castres eut particulièrement à souffrir de la cruauté calvinienne, le 23 août 1574. Après quatre tentatives infructueuses, les réformés, commandés par Bouffard-Lagrange, entrèrent dans la ville, au moyen d'échelles, par le moulin de Villegoudou, s'en emparèrent et couvrirent les rues de cadavres. Des ruisseaux de sang y coulèrent, versé non seulement par les soldats, mais encore par les autres protestants, qui s'y montrèrent avides de carnage. Les maisons catholiques y furent saccagées et pillées, et ce ne fut que moyennant rançon que les prisonniers purent être délivrés.

(1) Nayral.

(2) Faurin.

(3) Et généralement, ajoute Gaches, par toutes les villes qui tenaient le parti catholique. La tradition n'excepte que l'église d'Avits.

La garnison huguenote de Burlats avait particulièrement pris part à cette expédition. Bouffard-Lagrange s'était établi dans cette place, pour être mieux à portée de surveiller Castres, dont il méditait la conquête, et voici comment elle était tombée au pouvoir du capitaine réformé : le 6 octobre 1573, informé par Bertrand Espérou, notaire de Castres, que, entre le pont et le moulin, était un endroit favorable par où l'on pourrait pénétrer dans la ville en dressant simplement quelques échelles, Bouffard-Lagrange partit de Roquecourbe, et, avec les forces qu'il commandait, aidé encore par les protestants qui avaient fui de Castres lorsque Jean de Nadal, seigneur de Lacrouzette, en fut devenu le généreux gouverneur, il parvint à s'introduire de nuit « par escalade » dans Burlats. A peine eut-il réussi dans cette entreprise, qu'il fit crier par ses soldats : Ville gagnée ! Tue ! Tue ! et il s'empara aussitôt du lieu, surpris sans défense. Plusieurs habitants parvinrent à se sauver ; mais le sang coula, et l'on compta des victimes, même parmi les chanoines, dont quelques-uns furent impitoyablement massacrés. Des contributions furent levées par les vainqueurs, et, appelé à Burlats, le ministre Jean de Bosque y établit plus tard un consistoire.

Ce n'est pas seulement Burlats que les soldats de Roquecourbe firent captif. Plusieurs fois déjà, ils avaient fourni au parti protestant leur contingent de secours. Mais ce fut avec une ardeur particulière que les huguenots roquecourbains, même sans être appelés par leur chef, participèrent à la prise de

Castres et aux massacres qui s'y commirent en 1574. A leur gloire, si l'on peut en trouver dans leur bouillant fanatisme, il faut donc avouer qu'ils furent valeureux : selon Gaches, Roquecourbe avait été la première ville qui avait repris les armes après le mois d'août 1572 : « Elle monte la première, dit l'histo- « rien, sur le théâtre, pour y jouer son rôle, » et ses enfants du calvinisme, en effet, sous la conduite des Fosse, des Ladoumerguié, des Mellier, des Griffoulières et autres, s'emparèrent, le 7 octobre de cette même année, du château de Roquecourbe, en criant toujours : Tue ! Tue ! Il est vrai que, ce château étant sans défense, le triomphe était aussi sans péril. Ils n'eurent pas plus de mérite lorsque la ville tomba entre leurs mains : ce ne fut pas leur courage, mais leur ruse, qui les en rendit maîtres par surprise et sans combat. Il en fut autrement devant le château, où ils se battirent victorieusement contre les troupes du seigneur de Lacrouzette, qu'ils obligèrent à se retirer quand il voulut reconquérir cette importante fortification. Fort heureusement pour eux, Jean de Nadal avait promis aux protestants une entière sécurité dans Castres, et il tint à honneur d'accomplir sa promesse. Loin de venger son échec sur les réformés qui étaient demeurés dans cette ville, il s'opposa énergiquement aux sévères représailles qu'auraient exercées contre eux les catholiques, humiliés, on le comprend, de la conquête que venaient de faire leurs ennemis (1).

(1) Faurin, Gaches, Nayral.

Les exploits du Protestantisme en armes franchirent les portes de Castres. Nous allons raconter, sans toutefois nous préoccuper de l'ordre chronologique des faits historiques, quelques autres évènements dont furent témoins les contrées voisines de cette ville.

A quelques kilomètres seulement, sur la route de Puylaurens, se trouvait un magnifique monastère habité par des moines de Saint-Bruno. On l'appelait la Chartreuse de Saïx. Le 5 octobre 1567, à la tête d'une armée de six cents piétons et de trois cents cavaliers, Guillot de Ferrières, gouverneur de Castres, pour la seconde fois, assiégea ce couvent et s'en rendit maître. Après avoir vaincu la faible résistance que purent lui opposer les religieux, des soldats brisèrent toutes les fermetures du monastère et se livrèrent au pillage ; d'autres, conduits par leur chef jusqu'au double portail de l'église, y assassinèrent quatre moines, dont on peut lire les noms dans une notice écrite par Dom Chatard sur la *Destruction de la Chartreuse ;* puis, obéissant à des ordres supérieurs, ils attaquèrent l'église même, où les moines s'étaient réfugiés : la première porte tomba sous les coups redoublés de la hache et de la pioche ; le feu leur ouvrit la seconde. La tour était devenue, pendant que se commettaient ces sacrilèges, l'asile des assiégés. De là ils entendaient les injures les plus grossières et les menaces les plus féroces que leur adressait le dur Ferrières, et ils y attendaient courageusement la mort des mains de ces impitoyables bourreaux altérés de sang, qui venaient d'immoler leurs frères.

Cependant Ferrières et Braconac, un lieutenant de ce dernier qui l'accompagnait, ont reconnu, parmi les voix suppliantes des religieux, celle de Jean Librane, procureur, qui présidait au monastère en l'absence du prieur. Ils lui promettent de laisser vivre les moines moyennant engagement de leur part de ne leur opposer aucune défense, et ils confirment leur promesse par le serment. On traite de la vie, tandis que les sbires de ces sauvages tyrans pénètrent dans la maison de Dieu, en détruisent les images, démolissent les autels, ouvrent les tabernacles, portent la main sur les ciboires, et foulent aux pieds les hosties saintes. Les stalles des chœurs, les pupitres, les livres de chant et de prières, un grand nombre d'objets d'art sont entassés au milieu du temple divin et sont livrés aux flammes sous les yeux des cénobites, qui, saisis à cette vue d'une peur nouvelle en entendant de nouvelles menaces et de nouveaux outrages, embrassent les genoux de Guillot pour essayer d'attendrir son cœur. Une seconde fois, celui-ci leur promet la vie, les place sous la sauvegarde de quelques soldats, et, plus avide des trésors du monastère que soucieux de la conservation des moines, il court à la sacristie accompagné de Librane, en force l'entrée, et, l'épée suspendue sur la tête du procureur : « Tu n'as qu'à « attendre la mort, lui dit-il, si tu n'indiques les « armoires les plus riches et les coffres où est con- « servé l'argent. » Huit calices et une châsse de saint Bruno, le tout en argent massif, sont saisis par Ferrières, les reliques sont jetées au vent, et, sa cupi-

dité étant ainsi excitée, il demande encore à son captif d'exposer sans retard sous ses yeux toutes les richesses qui peuvent être cachées en ce lieu : les chaînes, les coups, les blessures, la mort, voilà, dit-on à Librane, ce qu'il doit attendre, s'il n'obéit à l'injonction qui lui est faite. Or, un meuble que les Frères dominicains avaient porté à la Chartreuse, avec la confiance de l'avoir mis en plus grande sûreté, est brisé sans plus attendre, et le rapace calviniste en emporte la statue de saint Vincent martyr, faite aussi d'argent massif et haute de 75 centimètres ; deux splendides calices ; un magnifique encensoir avec chaînes et navette ; une custode du Saint-Sacrement soutenue par deux anges ; un reliquaire de dimension considérable, en forme de croix et orné de pierres précieuses ; une croix en argent, faite dans le même genre, et une foule de rares présents, que la dévotion castraise avait entassés dans l'église de Saint-Dominique. Ne parlons pas de la profanation d'un voile de grand prix enrichi de broderies et encore de pierres précieuses, ni d'un corporal artistement travaillé à l'aiguille, dont s'emparent, dans la même séance, Ferrières et Braconac pour les employer à de honteux usages. Détournons aussi nos yeux des reliques que sacrilègement on jette et on disperse, et arrêtons-nous devant un autre coffre, que l'amitié avait confié à la garde des religieux. Il contient un dépôt d'argent et les richesses les plus précieuses de Jacques Martin, avocat castrais. On l'enfonce et on le fouille, et les trésors qu'il renferme, on les vole.

Au-dessus de la sacristie, était un appartement destiné à garder les archives du monastère. La hache en brisa la porte, munie d'une triple serrure. Braconac encore et Sénégas y pénétrèrent, et dix mille livres en pièces d'or ou d'argent, qu'ils trouvèrent dans des sacs, firent partie du trésor qu'ils enlevèrent pour le partager avec le premier chef du pillage. On estima à vingt mille livres les chasubles en or, les chapes précieuses, les tapis, les candelabres, les lampes et les autres objets qui devinrent, dans cette même salle, le butin de ces voleurs insatiables.

Tandis que les principaux de ce brigandage s'occupaient à s'enrichir dans l'église ou dans ses dépendances, la soldatesque en fureur saccageait et dévalisait l'habitation monacale. Qui pourrait dire la valeur des objets enlevés à cette immense maison, qu'on laissa totalement vide de meubles et privée de tout, même de l'inappréciable bibliothèque, où l'éminent prieur du couvent avait réuni au moins huit cents volumes de grand format.

Plus de vingt cloches (celles de l'église des Farges et celles de la Chartreuse), de l'airain, du plomb, cent quintaux de fer au moins, diverses armes, une quantité de poudre et des balles, achetées pour la défense du lieu, deux mille sétiers de blé, de farines ou de légumes, de grandes provisions de bouche en viande, graisses, sel, huiles, poisson et autres choses de ce genre furent encore enlevés par les calvinistes ; deux cents barriques de vin furent saisies ou répandues, et ils s'approprièrent aussi les pressoirs,

les comportes, les cuves, les tonneaux, en un mot toute la vaisselle vinaire, qu'il serait difficile d'estimer à sa juste valeur.

Les écuries de la Chartreuse étaient garnies de magnifiques animaux. Ferrières s'en attribua deux superbes chevaux de selle et cinq chevaux de trait. On juge sans peine que les autres chefs ne s'oublièrent point dans le partage, et, en effet, ils amenèrent chacun dans leur domicile et dans leur maison de campagne un grand nombre de chars : « soixante chars de foin, deux cents de paille, cent « de bois », emportant aussi sur ces chars des tables volées, des sièges, des cordes, etc.....

Lorsque, après les choix qu'avaient faits les chefs, leurs soldats se furent donné leur part, les simples Castrais se firent leur portion sur le butin du monastère.

Une action particulièrement scandaleuse se commit à la Chartreuse après tous ces brigandages. Massaguel, un troisième lieutenant de Guillot, étant rassasié de vol, et ayant retiré en lieu sûr les richesses qu'il avait enlevées, courut à Castres de toute la vitesse de son cheval, et, pour faire partager à la vieille Delom, son épouse, les joies qu'un scélérat peut trouver dans la perpétration de ses forfaits, il la conduisit sur le théâtre qui venait d'être le témoin de ses crimes, et cette ignoble femme, ivre de fanatisme et gangrenée de perversité, on la vit « couvrir « d'ordures l'église et ses autels », en engageant une nombreuse troupe de femmes dont elle était accompagnée à se souiller, à son exemple, du même sacrilège qu'elle avait elle-même commis.

Après toutes ces horreurs, les moines furent chassés. Conduits d'abord à Saïx, puis à Escoussens, ils arrivèrent à Carcassonne, où ils vécurent pendant un an dans la plus grande misère, et, en 1569, Dom Librane, leur prieur, les colloqua à Toulouse.

Le pillage se continua pendant les quinze jours qui suivirent l'expulsion des Chartreux, et, lorsqu'il n'y eut plus rien à enlever, les protestants mirent le feu au monastère.

Ferrières ne fut pas encore satisfait : les huguenots portèrent leurs ravages sur quatre métairies, qui étaient la propriété des expulsés. Ils en enlevèrent les bœufs, les bêtes de somme, le foin, la paille, les instruments d'agriculture et tout ce qui servait à l'exploitation de ces domaines. Ils en coupèrent ensuite tous les arbres, et tout cela, même les matériaux des édifices détruits, fut transporté à Castres, où les pillards, de retour, saccagèrent et démolirent encore deux maisons que les Chartreux y possédaient.

L'expédition de la Chartreuse étant finie, le vandalisme protestant avait fait subir aux terres des Farges les mêmes dévastations ; l'église de ce lieu était aussi tombée sous les coups de ses pioches ou de ses marteaux, et néanmoins la rage huguenote n'était pas encore assouvie. En 1568, la paix, dit Dom Chatard, qui nous a donné tous ces détails, « fut rompue », et, avec une audace toujours croissante, les calvinistes castrais prirent Viviers ; plus tard, ils assiégèrent Labruguière, s'avancèrent jusqu'à Escoussens, et, « unis à ceux de Mazamet et

« Cairolet, ils arrivèrent jusqu'à..... Les fermes « de la partie haute et de la plaine furent grevées « d'impôts en argent, entièrement pillées et ruinées. « On n'oublia pas d'enlever les troupeaux de grand « et de menu bétail, avec le foin et la paille pour « les nourrir. »

Le petit cloître, les greniers, les fours, la boulangerie du couvent avaient échappé à la première dévastation. Plus cruels que les flammes, qui les avaient épargnés, les réformés y revinrent en 1569, pour les détruire et en même temps ce qui n'avait pas souffert de dommages dans les forêts et les fermes de Bossac ; tout fut volé, sur l'ordre de Ferrières, avec la récolte, la vendange et les cabaux : cent bœufs, trois cents brebis, deux cents porcs furent enlevés. Les fermiers eux-mêmes furent des victimes de la fureur calvinienne ; plusieurs furent massacrés, les autres emmenés en captivité. L'année 1570 vit se renouveler ces brigandages, mais, la paix étant enfin rendue en 1571 par un édit, Dom Librane se prépara avec ardeur à la restauration du monastère. En peu de temps, furent relevés le vestibule de la maison et les murs de la cour, le Chapitre et une partie du petit cloître, les chambres des officiers et celles des Frères, les écuries et les greniers, le pressoir et les caves. Hélas ! tout cela dut être encore perdu ! Les travaux étaient à peine terminés que les hérétiques fondirent de nouveau sur la Chartreuse plus furieux que la première fois, et, Ferrières toujours en tête, ils s'emparèrent aussi de la nouvelle habitation et la rasèrent après l'avoir pillée. Mille

sétiers de blé furent emportés, et tout le reste devint « la proie du fer et du feu ». Le sang encore y coula (1).

L'abandon du monastère fut alors irrévocablement décidé par les Chartreux, ce qui n'empêcha pas Bouffard-Lagrange, seigneur de Burlats, d'aller souvent dans la suite, à la tête des soldats de la Réforme, causer de considérables dommages dans les fermes des moines, ni Ferrières, qui était redevenu en 1574 gouverneur de Castres, de convoiter leurs biens. Le vicomte de Paulin, qui, à la mort de cet énergumène, eut la dignité de préfet dans cette ville et dans tout l'Albigeois, « faisait mettre, « chaque année, les biens du couvent à l'enchère « et soumettait à la dîme les terres que les religieux « possédaient à Saint-Pierre d'Avits. » « Il oppri- « mait de toutes les façons, ajoute Dom Chatard, « leurs fermiers, qu'il contraignait à lui fournir, « pour les besoins de sa charge, des subsides, qu'il « réglait lui-même. C'est ainsi qu'étaient dépouillés « les propriétaires de leurs biens et de leur fortune. » Qu'après cela les protestants soient devenus riches, ce n'est pas certes un miracle qui puisse prouver la divinité de la Réforme.

En 1568, avons-nous dit plus haut, les calvinistes castrais prirent Viviers. Ils y montèrent à l'assaut, y pénétrèrent au moyen d'échelles et s'y livrèrent au pillage le 11 décembre. Heureusement, Viviers

(1) Dom Chatard.

avait été abandonné (1). Voilà pourquoi évidemment le sang catholique n'y fut point versé.

Quatre ans plus tard, le château de Saint-Affrique, dans le voisinage de Viviers, fut attaqué par le capitaine Mazamet, l'un des plus entreprenants chefs de l'armée huguenote. Le seigneur du lieu n'était point prêt pour la défense. Sa négligence lui coûta la vie, et donna à l'hérésie une nouvelle forteresse (2).

Labruguière avait eu déjà une humiliation semblable. Le 1er février 1570, cette ville fut assiégée de nuit par Ferrières, pendant que la garnison se livrait à un profond repos, imprudemment autorisé par les consuls, qui se croyaient en sûreté. Prise aux cris de : Tue ! Tue ! Ville gagnée ! elle eut la douleur de voir ses maisons pillées, ses gentilshommes prisonniers, ses habitants mis à rançon, ses prêtres égorgés et 160 hommes impitoyablement massacrés. Le patriote qui « entreprit de bailler l'escalade » fut un enfant de ce lieu, du nom de Miquèle Bousquet, passé dans les rangs des protestants de Castres, qu'il habitait (3). Ainsi fut vengé par les réformés l'échec qu'ils avaient essuyé peu de temps auparavant devant Labruguière, où le capitaine Lamotte reçut une blessure dont il mourut.

« La prise de Labruguière, dit Gaches, porta Cas-
« tres à se mettre en liberté de Saïx, qui avait été

(1) Gaches.
(2) Faurin.
(3) Gaches, Faurin.

« assiégé deux fois sans effet et avait donné des « vexations inexprimables durant les premiers et « seconds troubles ; il faut qu'il paye avec usure les « maux qu'il a faits. »

Saïx n'a, croyons-nous, jamais fait que se défendre. Néanmoins, il payera cher, comme le dit l'historien huguenot, les brillantes actions de courageuse défense dont il s'est rendu coupable. Le 20 février 1570, Saïx fut donc vigoureusement attaqué par la puissante artillerie du sieur de Jean-Lis, qu'accompagnait Ferrières. Repoussés dans un grand combat, ses défenseurs furent enfermés dans la place ; puis 150 coups de canon firent une large brèche à la muraille du levant, et, après avoir sapé « le coin joi- « gnant la porte du pont » et remarqué que les soldats assiégés avaient cherché le salut dans la fuite, les assiégeants donnèrent l'assaut et s'emparèrent de la ville le 24, malgré l'héroïque résistance des habitants, qui, à défaut d'autres armes, se défendirent très bien à coups de pierres. Suivirent d'affreux massacres, le pillage comme de coutume et l'incendie. Cependant Saïx ne voulait pas entièrement mourir. En septembre de la même année 1570, « ceux qui « s'étaient sauvés à la prise vinrent pour le refor- « tifier du côté de Sémalens, ce que Castres ne pou- « vant souffrir, y envoya incontinent des gens, qui « le forcèrent et achevèrent de le raser (1) ».

Nous avons nommé Sémalens, village tout voisin de Saïx. Ne quittons pas cette région sans avoir dit

(1) Faurin, Gaches, Nayral.

un mot à la gloire de ses catholiques. Les protestants avaient assiégé Sémalens le 19 décembre 1568 et tiré 24 coups de canon sur ses murailles. Ils furent néanmoins obligés de lever le siège, par les rigueurs du froid, dit Gaches ; mais la relation de Faurin nous porte à penser que la reculade des huguenots ne fut due qu'à la valeur de leurs ennemis : « En « février 1569, rapporte cet écrivain, les soldats pro- « testants de Puylaurens et de Vielmur s'assemblè- « rent auprès de Sémalens, et il y eut si grand « conflit, qu'il en mourut 45 de ceux de Sémalens, « et tous les jours on n'entendait que meurtres et « autres malheurs qui se commettaient tant par une « religion que autre. » Pour forcer Faurin à un tel aveu et lui faire voir des meurtriers dans ses coréligionnaires, il faut assurément que cette vérité soit établie d'une manière incontestable. On comprend, certes, qu'il ne veuille point voir des bourreaux dans ses frères. Mais, hélas ! ils ne le furent que trop, et lorsque, pour citer un autre fait, ils escaladèrent, près de Sémalens, le 24 avril 1575, la maison de M. de Cambounet, ils ne le firent point dans l'intention de s'y offrir en holocauste comme des victimes.

De la présence des réformés de Vielmur devant Sémalens, on doit juger, ce semble, qu'ils devaient se croire possesseurs inexpugnables de leur ville. Ils n'en étaient les maîtres que depuis le 3 décembre 1568, et voici comment ils s'en emparèrent :

Les troupes calvinistes étaient encore toutes fumantes du sang des habitants de Lautrec, dit Nayral,

lorsqu'elles se présentèrent devant Vielmur. Quelques soldats catholiques s'y étaient renfermés pour protéger le couvent des religieuses ; mais ils firent une faible résistance. On tira contre eux 25 coups de canon, et il n'en fallut pas davantage pour les décider à ouvrir les portes aux protestants. La cité tombée en leur pouvoir, ceux-ci ont « défaisct, « ajoute Faurin, un monastère de nonnains » et livré au pillage l'abbaye, qu'ils ont détruite ensuite avec un acharnement dont on ne voit d'exemple que dans les excès qu'ils commirent eux-mêmes pendant les guerres civiles, pour défaire et abattre, comme ils disaient, l'idolâtrie (1).

Vielmur fut repris par les catholiques, qui y furent introduits par un serviteur de l'Abbesse.

Lautrec avait beaucoup plus souffert que Vielmur. Les calvinistes l'assiégèrent, le 27 novembre 1568, avec de fortes troupes, après une victoire qu'ils avaient remportée sur les catholiques. Bombardée par les canons, qui vomissaient la mort des hauteurs de Brametourtre, où ils étaient braqués, la ville de Lautrec capitula. Ce ne fut pourtant qu'à des conditions jurées par les chefs de la milice huguenote, notamment sur la promesse que la ville serait épargnée et que les habitants n'auraient aucun mal. Mais les soldats, se voyant privés du riche butin qu'ils attendaient du pillage, qui leur avait été promis, enfoncèrent les portes le 3 décembre, escaladèrent les remparts, et se précipitèrent dans les rues,

(1) Nayral.

mettant tout à feu et à sang, égorgeant les prêtres et les cordeliers, massacrant impitoyablement plus de deux cents personnes, saccageant tout, pillant tout, et ne laissant que le vin et les grains, qu'on parvint à conserver pour la garnison. — Le 18 août 1569, craignant d'y être assiégés, les calvinistes abandonnèrent Lautrec et le laissèrent sans coup férir au pouvoir des catholiques.

La prise de Brousse par les calvinistes avait précédé de quelques jours celle de Lautrec. Le 12 novembre 1568, l'assaut fut donné par les soldats castrais des capitaines Bernas et Bégies. Les vainqueurs ne quittèrent ce lieu que le 23 du même mois. Selon la relation de Faurin, qui tout naturellement ne parle pas du sang versé par ses coréligionnaires, ce ne fut qu'après l'avoir démantelé et en avoir brûlé les portes, ne laissant aux habitants aucune espèce de nourriture et faisant porter à Castres tous les vivres qu'ils leur avaient volés.

L'année suivante, le 20 juin 1569, les huguenots s'emparèrent, après un siège de deux jours, du château de Braconac, aujourd'hui possédé par la noble famille de M. de Foucaud d'Aure, autrefois par M. de Lamothe. La garnison qui en avait la défense capitula, pour éviter, sans doute, les rigueurs auxquelles le vainqueur avait coutume de se livrer envers les vaincus qui lui opposaient une longue résistance.

La gloire que les réformés recueillirent à Aussillon ne leur valut pas non plus de très beaux lauriers. Le 9 octobre 1572, cette place fut surprise par le ca-

pitaine Mazamet, qui en devint le gouverneur et marcha de cette conquête à une autre plus importante.

Jean de Nadal avait rendu, en 1572, aux Castrais le libre exercice de leur religion, que leur avait ravi l'intolérance de la Réforme. Jalouse de reconquérir la même liberté, la ville de Mazamet, qui, depuis 1567, gémissait sous l'oppression protestante, n'avait pas tardé à recevoir, elle aussi, « par négociation « de certains habitants », Sébastien d'Hautpoul, seigneur d'Hauterive, pour gouverneur, avec garnison catholique, et cet évènement avait fait retirer son ministre Roussel à Viane. La domination de ses ennemis dans une cité importante et la retraite forcée du pasteur huguenot irritèrent à tel point le capitaine Mazamet, originaire du lieu dont il portait le nom, qu'il résolut, petit Coriolan, de venger sa religion et d'exposer sa vie pour chasser les papistes. Il s'approcha donc de la ville à l'improviste, à la tête de ses soldats. Arrivé près de la porte, il fut reconnu de la sentinelle, qui voulut aussitôt la fermer : mais, un coup de pistolet tiré par un réformé du nom de Roullac ayant écarté cet obstacle, la troupe calvinienne fit son entrée, en vociférant encore : Tue ! Tue ! Ville gagnée ! — On connaîtrait mal la soumission des protestants à leurs chefs et aussi mal leur bravoure, si l'on croyait que l'ordre féroce ne fut pas exécuté et que cette conquête ne fut pas ensanglantée (1).

(1) Gaches.

En 1574, importunés par la garnison du fort d'Hautpoul, les religionnaires s'en rendirent maîtres. L'histoire ne dit pas s'ils y firent couler le sang.

Le 5 juin 1573, Sorèze tomba aussi au pouvoir des novateurs. Ils avaient besoin de dominer dans cette ville pour être plus à portée de faire avec succès la guerre aux catholiques du voisinage, principalement aux papistes de Revel, qu'ils avaient surtout à cœur de soumettre à leurs lois. Pour franchir le profond et large fossé qui protégeait le fort, ils fabriquèrent un pont ; mais, au moment du passage des troupes, ce pont se trouva trop court. Afin d'assurer la réussite de l'entreprise, il fallut la force herculéenne d'un soldat, qui soutint de ses vigoureuses épaules un côté de l'ouvrage défectueux. Ainsi purent être escaladées les murailles de Sorèze et prise d'assaut la place (1), qui dut souffrir beaucoup de la victoire protestante, si l'on en juge par les violences que les calvinistes ne savaient point se passer d'exercer sur les catholiques qui avaient le malheur d'être vaincus par eux.

En 1575, le 31 mars, les réformés assiégèrent l'église et le fort de Boissezon d'Augmontel, qui capitulèrent le 3 avril, après une vaillante résistance de quatre jours. On ne dit pas si les soldats tués furent nombreux ; mais Faurin rapporte que les soldats de la place durent payer une rançon pour recouvrer leur liberté.

Plus sévèrement avait été traité Durfort, dont les

(1) Gaches.

calvinistes s'emparèrent le 20 juin 1570 : « Ils y sont « entrés, dit le même auteur, et ont commencé à « tuer les hommes », ce qui veut dire que c'est sans aucune pitié que les habitants furent massacrés.

Trois ans plus tard, Massaguel éprouva de semblables rigueurs de la part des huguenots. Jean de Lautrec, seigneur de Massaguel, passant devant le village de ce nom, voulut enlever aux catholiques le château fortifié qu'ils occupaient. Il parvint à le prendre « par escalade », et il eut la barbarie de faire tuer ou jeter par les fenêtres ceux qui s'y trouvaient (1).

Le château de Berlan, situé dans la commune de Montredon-Labessonnié, était gardé par le capitaine Antoine, qui « tenait en subjection par de quoti- « diennes sorties Vabre, Sénégats et tout le voisina- « ge ». Le baron de Biron le fit investir le 7 juin 1569, battit les murailles de quarante-huit coups de canon et, l'assaut ayant été commandé le 10, la tour fut prise par Charles de Durand, baron de Sénégats, dont les soldats égorgèrent trente papistes et se livrèrent au pillage. Quelques jours après, les calvinistes mirent le feu à l'habitation seigneuriale et leur marteau ne fit de la forteresse qu'un monceau de ruines.

Le château de la Griffoul ne coûta ni munitions, ni peines à Biron. Au lieu de se défendre, les gardiens prirent la fuite, et les enfants de Calvin le démolirent peu de jours après l'avoir pris (juin 1569).

(1) Nayral.

Le lendemain de la victoire remportée à Berlan, le canon était transporté devant Montfa, qui eut peur aussi, même avant d'être attaqué. Cependant, ce ne fut qu'après avoir stipulé des conditions que le seigneur posa les armes : il se retira lui-même avec cinq cavaliers ; ses soldats conservèrent leur épée, et MM. de Massaguel et de Saint-Germier durent garantir par serment à la châtelaine et à sa mère la paisible jouissance du château. Ce serment n'empêcha pas les protestants de le brûler et de le démolir, quelques jours après s'en être emparés.

La prise de Montpinier se fit presque en même temps, sans effusion de sang. Les huguenots établirent garnison dans le château, avec la permission de la demoiselle qui en était propriétaire, et, pour la récompenser, ils le démantelèrent, le 14 juin 1569, avant de repartir pour Castres.

Des environs de Roquecourbe, la Réforme porta ses opérations dans la montagne. La ville de Brassac eut à souffrir la première des violences de la secte armée. Le 17 juin 1569, Biron partit de Castres, pour aller la soumettre. Le 21, commença l'attaque de l'artillerie, et à minuit, le canon avait déjà fait une large brèche, par où les assiégeants montèrent à l'assaut, escaladèrent les murailles, et, malgré la résistance qui leur fut opposée, ils se rendirent maîtres de la place, massacrèrent cent vingt habitants, qui ne leur faisaient aucun mal ; après quoi ils coururent au château, où allait se réfugier la garnison. Ils égorgèrent impitoyablement tous les hommes qui s'y trouvèrent et, dans une chambre

où elle s'était retirée pour verser des larmes sur les malheurs de sa ville, fut frappée mortellement d'un coup de poignard, entre les bras de sa fille, Madame de La Palu, qui expira baignée dans son sang, tandis qu'à la vue de l'assassin, elle levait les mains au ciel. Ni les maisons ni le château de Brassac n'échappèrent au pillage ; la ville fut démantelée peu de jours après, et l'habitation seigneuriale devint un amas de ruines sous les coups démolisseurs des Vandales du seizième siècle.

Ce n'était pas la première fois que Brassac était affligé des violences huguenotes. Sans avoir pu recueillir des relations précises, dont on ne peut attribuer l'absence qu'à l'intérêt qu'ont eu les protestants à faire disparaître les documents qui accusaient leurs méfaits, nous avons trouvé, dans les *Mémoires* de Gaches, une requête à Charles IX, pendant sa visite à Toulouse, en 1564, contre M. de Ferrières, par Catherine de Narbonne, dame de Brassac : « Sire, dit-elle au roi, j'ai fait appeler devant Votre « Majesté le sieur de Ferrières, pour avoir réparation et récréance des meubles qu'il a pris de ma « maison de Brassac, de valeur de soixante mille « livres, et autres torts et griefs qu'il m'a faits durant les premiers troubles, suivant la justice qu'il « plaira à Votre Majesté d'en ordonner. »

Nous ne pouvons, sans doute, enregistrer la nature des autres griefs reprochés pendant les premiers troubles aux novateurs ; mais, par cette plainte, par l'aveu de l'accusé, qui donna pour seule justification les droits de la guerre, et pour unique dispense

de restitution l'édit de pacification ; par la sentence du roi enfin, qui condamna Ferrières à restituer les meubles qu'il avait volés à Madame de La Palu, nous sommes du moins autorisé à conclure que les calvinistes avaient commis à Brassac d'autres pillages antérieurs à ceux de la prise de cette ville en 1569. Cela nous prouve une fois de plus qu'ils savaient profiter de leurs guerres pour s'enrichir aux dépens des infortunés catholiques dont ils triomphaient.

Voilà les principaux exploits que nos recherches nous ont appris sur les guerres de religion dans le pays castrais avant l'époque des ligues. Nous quittons maintenant cette contrée, pour parler des opérations protestantes dans l'Albigeois, après avoir ajouté pourtant que, de l'ancien diocèse de Castres, la seule ville de Graulhet ne tomba pas au pouvoir des huguenots ; que, d'après la tradition, de tous ses temples catholiques, seule l'église d'Avits demeura debout.

Des nombreux auteurs que nous avons consultés, Nayral est l'unique historien qui nous apprenne, en la plaçant en 1568 ou 1569, la prise des faubourgs d'Albi, où les calvinistes se livrèrent au pillage après y avoir mis à mort un grand nombre de catholiques. Il ajoute que, depuis septembre 1568 jusqu'en décembre 1569, les protestants s'emparèrent, dans l'ancien diocèse d'Albi, de trente-huit villes, bourgs ou villages.

La ville de Lombers leur appartenait, croyons-nous, depuis cette date ; mais le château, qui, comme

celui de Roquecourbe, était très redouté des réformés, se trouvait en la possession des catholiques. Le vicomte de Paulin, informé que la ruse d'un soldat avait fait du gouverneur de ce château le prisonnier des protestants, se hâta de l'investir à la tête de douze cents hommes. En vain, Lacrouzette accourut pour secourir les assiégés ; deux fois, il fut obligé de battre en retraite, laissant le champ de bataille couvert de morts et de blessés. Le château néanmoins n'aurait pas capitulé, si la garnison n'avait été décidée à se rendre par les exhortations du captif, qui ne donna ce conseil que forcé par la crainte de la mort, dont les religionnaires le menaçaient (24 décembre 1572) (1).

Plus tard, le vicomte s'empara de la ville d'Alban et fortifia Teillet. Nayral, qui le rapporte, n'a pas dit si les huguenots répandirent du sang pour faire ces conquêtes. Gaches, à son tour, nous transmet, sans dire non plus si le triomphe fut ensanglanté, que Terssac tomba, en 1573, au pouvoir des calvinistes, qui s'en rendirent les maîtres « par escalade », et allèrent de là surprendre Valdériès.

Le pays gaillacois paya aussi à la persécution calvinienne un tribut gravement onéreux.

Gaillac fut pris d'assaut le 8 décembre 1568, par les hérétiques, encore aux cris habituels de : Tue ! Tue ! Ville gagnée ! Les habitants s'y défendirent vaillamment, mais les vainqueurs, commandés par le baron de Paulin, les traitèrent avec une férocité

(1) Nayral.

que pouvait seul inspirer l'enfer qui les avait armés. Non seulement ils saccagèrent la ville, mais encore ils massacrèrent, pendirent, brûlèrent les catholiques ou les jetèrent vivants dans le précipice de l'abbaye ; et, comme une partie s'était réfugiée dans le quartier appelé Château de Lolm, où ils luttèrent encore en héros, un capitaine du nom de La Loubatière y fit mettre le feu, et dans ce vaste incendie périrent, avec les braves soldats de la foi, les vieillards, les enfants et même les infortunés malades, que le fanatisme eut le courage de condamner à être grillés dans leur lit.

Ce n'était, ont osé dire Gaches et Faurin, qu'une revanche que prenaient les protestants sur les catholiques de Gaillac, qui avaient été, selon ces historiens, « les premiers à tuer, à massacrer ceux qui « faisaient profession de la religion réformée ».

Ces écrivains veulent évidemment rappeler les désordres qui eurent lieu à Gaillac en 1562. Mais, pour dire la vérité, ils auraient dû faire l'aveu que les « papistes » ne firent qu'exercer, les premiers eux-mêmes, des représailles, qui, sans doute, ne sont pas légitimes, mais rendent du moins excusables les trop grandes sévérités qu'ils n'eurent, nous ne devons pas l'oublier, que contre des agresseurs qui attaquaient violemment sans aucune raison ce que leur cœur aimait le plus : leur religion et leur roi. Instruit par un manuscrit, signé Hugonet après quelques-unes de ses pages, et Kugnet après ses dernières, nous croyons devoir transmettre au lecteur des faits qui suppléeront, pour l'édification com-

mune, au silence volontaire du Protestantisme. Qu'il les écoute avec la même impartialité qu'a mise à les écrire l'auteur de cette relation, qui nous paraît remonter à une date, sinon contemporaine, du moins rapprochée des évènements.

En 1562, disons-nous donc, Gaillac comptait 400 novateurs. Un jour, un ministre, nommé Salicet, s'y rendit de Rabastens, pour y catéchiser les Gaillacois et y faire des prosélytes. L'avocat Vitalis lui offrit l'hospitalité et lui fournit la salle où eut lieu le premier prêche. On y jura la confiscation au profit des calvinistes de l'église de Saint-Pierre, pour la convertir en temple protestant, et soudain on passa de la résolution aux actes qui devaient réaliser la conquête. Sans rien plus attendre, les religionnaires s'emparèrent, la nuit, du clocher, sonnèrent le tocsin, mêlèrent à ce bruit d'alarme la détonation des arquebuses, et l'église tomba en leur pouvoir : plusieurs autels y furent renversés; les pierres sacrées, brisées; les chapelles de Sainte-Agathe, du baptistère, du Crucifix, de Saint-Antoine, de Notre-Dame des Sept Douleurs, de Saint-Roch, y furent saccagées et démolies; les images, indignement profanées, et, du côté de la chapelle de Saint-Antoine, la porte du sanctuaire catholique fut murée (1). Plus tard, après avoir vainement tenté la prise de l'église de Saint-Michel, les réformés, peu satisfaits, abattirent la croix du cimetière ; brûlèrent l'église de la Madeleine; noyèrent une statue, fort

(1) Procès-verbal des consuls de Gaillac.

estimée des fidèles, représentant l'*Ecce homo;* suspendirent au carcan qui servait à exposer les suppliciés une statue de Notre-Dame, enlevée à l'église Saint-Jean; entrèrent à cheval dans ce sanctuaire, y blessèrent plusieurs personnes, et multiplièrent les outrages à la religion de la presque unanimité d'un peuple qui bientôt se fatigua d'être si sacrilègement provoqué.

Cependant, n'ayant pu réussir à occuper l'église de Saint-Michel ni à reprendre l'église de Saint-Pierre, que, en vertu de l'édit royal de janvier 1562, ils furent contraints d'abandonner, les huguenots se résignèrent à orner de festons et de verdure un local situé entre la porte du boulevard et celle de « Rasteau », et, par les soins du maître d'école qui avait présidé aux décors, ils établirent en cet endroit et en plein air une chaire à prêcher. De véhémentes prédications y furent débitées le 17 mai 1562, par le même ministre Salicet, contre l'Eglise romaine, et, enflammés par ces harangues incendiaires, deux ardents huguenots se rendirent, à trois heures du soir, à Saint-Michel, où les suivirent huit ou dix coréligionnaires. Ils y « paradèrent » scandaleusement, troublèrent l'office, tirèrent, en sortant, des coups de pistolet sur les gardes de l'église, et commencèrent ainsi un combat acharné, auquel d'abord ne prit part qu'une partie de la cité et où deux protestants payèrent de leur vie leurs sacrilèges provocations. Mais en un clin d'œil, au son du tocsin, qui sonne l'alarme, et au bruit du tambour, qui bat le rappel, les deux partis sont tout entiers en pré-

sence et se livrent à une lutte qui laisse sur le terrain des blessés et des morts. Suspendue à la sommation du consul Cabrol, qu'une flèche partie du château de Lolm frappe et tue au moment où il parle, la bataille recommence avec un nouvel acharnement de part et d'autre : les catholiques vaincus prennent la fuite, à l'exception de ceux de l'abbaye, qui seule résiste. La nuit désarme les combattants, et les protestants demeurent les maîtres de la ville. Profitant de la trêve, les réformés construisent des barricades et disposent leurs canons. De leur côté, leurs adversaires demandent à Albi le secours de l'évêque et, le 18 mai, arrivent des arquebusiers sous la conduite du capitaine Michel, habile homme de guerre, dont la vaillante épée sauve Gaillac de l'hérésie, en donnant aux soldats de la vérité une éclatante victoire. Le même jour, la petite armée catholique monte à la porte Notre-Dame de la Lauze, s'en empare malgré la mitraille protestante, qui fauche ses rangs, et, avec une impétuosité qui paraît indomptable, elle fond sur l'ennemi, pour le déloger des positions qu'il occupe. Mais à ce moment l'artillerie vomit la mort parmi les assaillants et les oblige à fuir en désordre. Tout est perdu si le ralliement ne s'opère. Soldats, s'écrie le capitaine, je jure de passer ma dague à travers le corps du premier lâche qui recule. En avant! Mort aux huguenots! Et, comme un lion furieux, il s'élance. Aussitôt, le courage renaissant, les rangs se reforment, la charge recommence, le sang ruisselle, le sol se jonche de cadavres, et les calvinistes laissent aux

catholiques la gloire d'un triomphe qui, sans doute, ne demeure pas entièrement immaculé ; mais, en vérité, à qui la faute sinon aux scélérates provocations qui ont obscurci dans l'esprit du vainqueur la raison qui modère, et allumé dans son cœur le feu de la vengeance qui égare?

La prise de Gaillac mit sous l'obéissance des fils de Calvin tous les lieux circonvoisins, avec la ville de Cordes, qui fut abandonnée après que les portes en eurent été brûlées.

Cette fois, si l'on en juge par le silence de Gaches, les Cordais ne semblent pas avoir fait grande résistance. En 1574, leur ville se défendit mieux, et, grâce à un évènement qui mérite d'être raconté, elle réussit à chasser de ses murs l'ennemi qui s'en est emparé et l'a même saccagée.

Cordes, comme on le sait, se compose, dit le même auteur, de trois cités, qui environnent une éminence de terre qu'on peut comparer à une pomme de pin : la ville basse, celle du milieu et en haut celle du château. Le capitaine Peyrols, qui commandait la milice protestante, l'avait déjà enlevé aux catholiques, et, parvenu jusqu'à la porte du château, où il se croit en grande sûreté, il n'y laisse que quatre ou cinq soldats pour veiller à la garde de sa conquête, tandis que, avec ses hommes, il va lui-même dans les autres quartiers se livrer au pillage. Les habitants s'aperçoivent alors de la faiblesse de cette garde, reprennent courage, s'arment, chassent la défense et, se contenant en un seul lieu, ils combattent vaillamment tout un jour contre l'ennemi

qui les attaque. Le vicomte de Paulin, appelé au secours, arrive ; mais c'est trop tard : Peyrols se promenait la nuit dans son logis, et un soldat catholique l'a vu par la vitre, à la lueur de la chandelle ; il a mis en joue son arquebuse, et, guidé par l'ombre que projetait la lumière sur la muraille, il a tiré sur le chef des huguenots, et le capitaine est tombé, et sa mort a rempli sa troupe d'épouvante, et la ville a été délivrée.

« Le 8 juillet 1574, ceux de la religion réformée, « dit Faurin, ont pris par escalade la ville de la « Grave, près Gaillac, et le 18 avril 1575, encore « par escalade, la ville de las Graïsses. »

Relativement aux violences calvinistes commises dans l'arrondissement de Lavaur, nos recherches n'ont eu d'autre succès que celui d'apprendre que les protestants se saisirent de cette ville en 1567, pour l'abandonner peu après, même sans l'avoir démantelée ; ce qui semble démontrer que, n'ayant rien à craindre de ses habitants, ils les traitèrent moins cruellement que ceux qui leur étaient plus redoutables. Ils étaient déjà possesseurs de la ville de Puylaurens, qu'ils conservèrent toujours, depuis le 28 décembre 1562. « On y abattit, dit Faurin, l'ido- « lâtrie et la messe ; on y dressa le ministère de la « parole de Dieu selon le saint évangile, et ne s'y « firent pas grands meurtres. » Cette fois donc les calvinistes ne furent que petits égorgeurs, mais il est bon de recueillir tombé de leur plume l'aveu qu'ils furent tout de même égorgeurs.

Leurs griefs étaient graves aussi contre Briatexte,

puisqu'ils s'en emparèrent « par escalade » en 1571 ; et à cette date, ils étaient déjà fort puissants à Damiatte, à Fiac, à Viterbe et à Saint-Paul Cap-de-Joux, où Henri IV crut pouvoir se rendre, en 1585, à un rendez-vous que lui avait donné Damville. Mais est-ce par la terreur ou en versant le sang catholique qu'ils avaient acquis leur puissance ? Le présumer ne serait pas, croyons-nous téméraire. Néanmoins, en l'absence de preuves propres à justifier sans réplique nos présomptions, nous préférons retenir notre jugement et laisser au lecteur le soin de condamner ou d'absoudre.

Il ne nous reste qu'à jeter un rapide coup d'œil sur les catholiques du Béarn, où nous trouvons Jeanne d'Albret, que les ministres « arrachèrent à « une vie fort mondaine, pour en faire une théolo- « gienne sombre et persécutrice ».

En 1563, Jeanne se déclare ouvertement pour la Réforme, confisque les biens du clergé, interdit les processions de la fête-Dieu, prononce la peine de mort pour punir les désobéissances à son décret, permet le pillage de la cathédrale de Lescar, exile les curés et à leur place colloque des ministres (1).

Par ordonnance du 3 juin de cette même année, qu'elle exécute malgré les remontrances des Etats, elle commande sous peine de rébellion l'audition du prêche protestant aux habitants de Sauveterre, aux fidèles, aux religieux et aux prêtres ; elle exclut les catholiques de toutes les places, les traite en

(1) *Sol. des gr. probl.*

parias, et, lorsque les persécutés se révoltent contre ce système despotique, à la demande des ministres, elle ordonne d'abord l'établissement du culte réformé, puis elle proscrit absolument le culte catholique, méprisant ainsi les droits de l'immense majorité de ses sujets et encore les justes représentations des magistratures du royaume (1).

Les troupes royales étant arrivées à occuper le Béarn, Montgoméry réussit à le reprendre et met tout à feu et à sang. Maître d'Orthez, il fait massacrer trois mille catholiques ; il n'épargne ni les enfants, ni les vieillards, ni les femmes ; il sacrifie les prêtres et les moines ; il pille les églises et réduit en cendres les monastères, et, de sang-froid, il fait mourir jusqu'à des gentilshommes qui se sont rendus pour profiter des droits sacrés de la capitulation. Non seulement à Orthez, mais dans tout le Béarn, le clergé séculier, comme le clergé régulier, n'a qu'à opter entre l'apostasie et la mort. A Pau, à Oléron et dans d'autres villes, on peut voir encore le théâtre où l'on exécutait les victimes, et l'on montre, près de Saint-Sever, un précipice où plus de deux cents prêtres trouvèrent leur tombeau (2).

Le 10 octobre 1569, Lescar donne asile à un synode de ministres. L'assemblée y décrète des châtiments contre les papistes ; elle y demande qu'on les contraigne à assister aux prêches, et, par ordre royal du 28 novembre, les vœux des calvinistes sont plus

(1) *Sol. des gr. probl.*

(2) *Hist. des troubles du Béarn*, citée par *Sol. des gr. probl.*

que satisfaits : non seulement l'assistance au prêche est obligatoire pour les catholiques, mais encore interdite la réapparition des prêtres dans le pays. En 1571, une nouvelle ordonnance de la reine paraît, qui impose à ses sujets une profession de foi calvinienne, renouvelle le précepte de l'assistance au prêche, avec amende aux pauvres de cinq sols pour une première désobéissance et de dix sols aux riches, de cinq livres aux premiers et de dix livres aux seconds pour une deuxième. La troisième contravention encourt une prison arbitraire. Le cas de rébellion est plus rigoureusement puni ; le magistrat qui ne veille pas à l'exécution du décret est destitué, et tout cela de par la volonté d'une reine, qui ne s'était point lassée de prêcher la liberté de conscience à la cour du roi très chrétien, et lui avait déclaré même la guerre pour la conquérir (1).

Que d'excès aurions-nous encore à mettre au compte du calvinisme si nous voulions être complet ! Mais, de peur d'être accusé de charger le tableau, persuadé d'ailleurs d'avoir suffisamment montré la beauté des libertés dont la Réforme avait généreusement gratifié une partie de la France avant 1572, nous laissons dans l'ombre les horreurs que commirent antérieurement à cette époque, dans l'est et le midi du royaume, les des Adrets, les Montbrun et les d'Acier, que nous n'avons fait que nommer, sans détailler leurs sauvages férocités. Nous y laissons aussi les évènements postérieurs à ceux que

(1) M. Picot cité par *Sol. des gr. probl.*

nous avons rappelés. Poursuivre encore notre étude nous attirerait peut-être un reproche qu'il ne nous est pas permis de mériter. Seule la politique, aux yeux de plusieurs, doit avoir la responsabilité des crimes que déplora la France pendant les ligues, et voilà pourquoi nous ne voulons pas montrer les flots de sang catholique que, depuis 1576, les protestants répandirent généralement partout. Nous ne ferons pas même, pour cette période, l'histoire des excès calviniens dans le département du Tarn, quelque nombreux que soient les lieux qui en ont souffert, comme Lisle, Padiés près Puylaurens, Montcuquet près Lautrec, Saint-Germain des Prés, Carlus d'Albi, Mioles ou Mieules, Fréjairolles, Dourgne, Cahuzac-sur-Vère, Anglés, las Touseilles, Montcabrier, Garrevaques, Saint-Amancet, Caucalières, Montpinier, Montfa, Aiguefonde, Sorèze, Roquecourbe, Viviers, Roquecézière, Lagardiole, Arfons, Saint-Paul, Salclas, Hautpoul, Alban, etc.

Il ne nous reste qu'à faire remarquer qu'il ne s'agissait pas, comme on l'a dit encore, dans ce débat sanglant de catholiques et de protestants, d'octroyer à une minorité de Français, qui n'excéda pas le vingtième de la population, le paisible exercice de son culte : ce qui est vrai, c'est que la Réforme ne poursuivit toujours que l'entière extinction du culte catholique partout en France, jusque dans le secret de la famille, jusque dans le secret de la conscience ; elle voulut broyer sous le scalpel calvinien et mettre à la queue des nations protestantes la nation qui marchait à la tête du monde catholi-

que ; l'empêcher d'arborer ses couleurs en pays infidèle, partout où sont des catholiques qui souffrent violence ; la faire sombrer dans ce but dans les eaux bourbeuses d'une république créée à son image, ou tout au moins la repousser dans la nuit féodale ; lui redonner un gouvernement de seigneurs autocrates, comme étaient les seigneurs d'Allemagne, afin de la lier corps et âme (1) : voilà ce que furent les aspirations du Protestantisme en politique.

Et en religion, il voulait contraindre la France, par les nécessités de la politique, à accepter la foi des prédicants de Genève, venus en compagnie armée des Anglais, des lansquenets allemands et des reîtres ; lui faire abjurer ses grandeurs et traîner dans la boue la croix, qu'elle défendit contre Abdérame, qu'elle arbora à Damiette et à Jérusalem, qu'elle conduisit à la victoire, à Malte, contre toutes les forces de l'empire ottoman, par la valeur de quelques héros que commandait La Valette. Il voulait livrer aux flammes les bibliothèques, faire tomber sous son marteau destructeur les cathédrales, les abbayes et les églises, pour faire écraser, dans leur chute, toute la hiérarchie catholique, depuis les simples clercs jusqu'aux évêques, « qui ont fait « la France, comme les abeilles font leur ruche ». Il voulait forcer nos universités à s'éclairer à la lumière du collège théologique que Calvin inspirait à Genève ; à remplacer par l'*Institution chrétienne* de l'hérésiarque les Pères de l'Eglise et la *Somme* de

(1) Voyez *Sol. des gr. probl.*

saint Thomas ; à enseigner enfin aux chrétiens la prédestination au mal (1).

Toutes les choses qui précèdent (la plupart du moins) annonçaient-elles que vibrait au cœur des huguenots de ces temps la fibre du patriotisme ? Le patriotisme pourtant est un culte que nous devons tous à la patrie, et celui qui le renie n'est autre, à tous les yeux, qu'une sorte d'apostat qu'on condamne et qu'on méprise. Or, qu'était la patrie pour les protestants du seizième siècle ? Qu'a-t-elle été pour les huguenots des siècles suivants ? Qu'est-elle même pour leurs enfants du dix-neuvième siècle ? Il nous semble bon de le dire dans une digression qui ne nous détournera pas longtemps de notre sujet. Faisons donc, pour notre réponse, au risque de nous répéter, une courte synthèse des évènements qui se succédèrent en France depuis l'importation des funestes doctrines, qui prirent naissance en Allemagne.

PATRIOTISME PROTESTANT

Démolir nos églises, avec une fureur de Vandale, sans respecter les chefs-d'œuvre dont l'art chrétien les a enrichies ; violer les tombeaux de nos saints, dont les vertus sont le patrimoine le plus glorieux de la France ; profaner le monument de Jeanne d'Arc, pour punir l'héroïne des victoires miraculeuses qu'elle gagna sur les Anglais, dont l'invasion

(1) *Sol. des gr. probl.*

souillait déjà la terre française à la veille de l'asservir ; écouter l'étranger, que nos dissensions réjouissent, et appeler à son gré sur le sol natal les hordes de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne, qui avaient la prétention d'y dominer ; payer leurs brigandages en livrant à l'Angleterre Calais, Rouen et le Havre, par les mains sacrilèges de Coligny et de Condé, et reculer ainsi nos frontières en démembrant le pays; enlever à la nation une de ses plus belles gloires militaires par la mort du héros lorrain qu'assassina Poltrot de Méré, récompensé par l'or de l'amiral et de Bèzes ; susciter, en trente-six ans, huit guerres civiles, où, pour confisquer l'autorité royale, la Réforme fit couler par torrents le sang fraternel, dans lequel des Adrets voulut que son fils prît un bain de sauvage santé ; où s'exerça sur des frères la férocité de ce capitaine, qui fit précipiter du haut d'une tour sur les piques de ses soldats une troupe de braves ; où enfin s'assouvit la barbarie de Coligny encore, qui attacha et brûla des religieux à des poutres enduites de soufre avant d'y mettre le feu : voilà quelques exploits protestants au seizième siècle et la manière dont les réformés entendent le patriotisme.

Leur tendresse pour la France se manifesta-t-elle autrement dans les temps qui suivirent? Qu'on en juge encore par quelques traits que l'histoire nous rapporte.

Tendresse singulière, celle des huguenots ! Au lieu de travailler, après l'édit de Nantes, comme les bons Français, à l'unité de la nation, par recon-

naissance pour Henri IV et pour la régente et son fils, qui ont continué la politique du dernier règne envers les protestants, ils forment, dans une assemblée tenue à Saumur en 1611, une constitution particulière, et les privilèges qu'ils s'y attribuent donnent souvent au Protestantisme l'occasion d'empiéter sur les prérogatives royales, et de présenter tous les dangers d'un Etat dans l'Etat (1).

Amour étrange, celui des calvinistes, qui persistent à s'insurger et à conspirer contre l'autorité, avec l'Angleterre encore, d'où leur vient d'abord une flotte de quatre-vingt-dix voiles, sous le commandement de Buckingham, et plus tard deux autres flottes, pour combattre toujours contre des frères, et s'opposer au siège de la Rochelle, qui coûte à Richelieu ou plutôt à la France 40 millions d'argent et des milliers d'enfants (2).

Les pauvres qui vécurent à la fin du dix-huitième siècle dirent alors, par leurs larmes, si Necker, un huguenot encore, fit un acte de patriotisme en proposant à la Révolution de 1789 la confiscation des biens du clergé qui les employait à les nourrir.

Et la Terreur, qu'organisèrent alors les protestants Marat, Billaut-Varennes, Collot-d'Herbois et consorts, fut-elle une caresse bienfaisante dont les Français n'eurent qu'à se réjouir ?

Le rapatriement des religionnaires qui avaient

(1) Duruy, *Hist. de Fr.*, vol. II, p. 126, et Henri de Lagarde, liv. sur *Rohan et Louis XIII*.

(2) Duruy, ibid., p. 132.

quitté la terre française après la révocation de l'édit de Nantes, peut-il être pris pour une action de patriotique justice que proposèrent à la Constituante les protestants qui y siégeaient, sans prévoir les troubles et la discorde que les rapatriés fomenteraient (1) ?

Il aimait l'Angleterre plus que la France, le grand et habile protestant Guizot, lorsque, sous le règne de Louis-Philippe, il pratiquait la politique des concessions, et que, grâce à ses complaisances, la question d'Orient était réglée à Londres sans que le pays fut consulté (2).

Le cœur de MM. Théodore Monod et Hollard, deux pasteurs français, battait-il plus fort pour leur patrie lorsqu'ils déclarèrent, dans une réunion protestante dont nous avons déjà parlé, « que la guerre « faite par la France aux Hovas était injuste ; que « la France n'avait aucun droit sur le territoire « hovas » ?

Nous ne saurions voir non plus une affection fort tendre pour le sol natal dans M. Salliens, ancien député calviniste, qui osa tenter de démontrer, dans une notice où il consigna les décisions de cette assemblée, « que la France n'a aucun droit réel sur « Madagascar ».

Fermée était évidemment à tout sentiment de gratitude envers la terre qui l'a nourri, l'âme de M. Monod, déjà nommé, quand il écrivit cette phrase

(1) Ernest Renault, *Péril prot.*, p. 37.
(2) Ibid.

phénoménale, que nous avons déjà citée : « Le « monde est destiné à devenir anglo-saxon, et ce « serait un bien (1) ! »

Que dirons-nous de ces deux autres pasteurs français, qui ont nom Lauga et Krüger, coupables d'avoir prêché la guerre sainte au profit de l'Angleterre contre la France, au peuple malgache (2) ?

Comment, après avoir ouï le détail de ces faits lamentables, pourrions-nous ne pas croire aux paroles de M. de Mahy, député de la Réunion ! Répétons-les : elles ont ici leur place, aussi bien qu'au chapitre où nous avons cité les fragments de son discours au parlement : « L'Angleterre, dit-il, sous « prétexte de confraternité religieuse, s'est ménagé « des concours puissants parmi nous. Elle menace « notre race dans son existence même. Les protes- « tants français, ou tout au moins la plupart d'entre « eux, se font les dangereux instruments de l'inté- « rêt anglais et allemand dans notre pays et ses « possessions. »

Sans détourner notre attention de cette affirmation dernière, fixons-la encore sur celles qu'y ajoute M. Pierre Froment dans sa *Trahison protestante*.

Cet écrivain nous apprend que tout de suite après l'avortement des tentatives de restauration monarchique, les protestants se glissèrent, avec une dextérité surprenante « en ces êtres rigides », vers les portefeuilles que surtout ils ambitionnent : les Af-

(1) Livre traduit de l'anglais par le pasteur Monod.

(2) *Phare de la Loire*, cité par la *Croix du Midi*, le 16 juillet 1896.

faires étrangères, l'Instruction publique. « Circons-« pects, intelligents, hypocrites, rusés, ajoute-t-il, « de vie extérieure décente, reliés entre eux par une « formation religieuse commune, ils se répandent à « travers le parti républicain. Du centre à l'extrême « gauche, on les rencontre austères, fermes sur les « principes, influents, importants, ministres d'hier, « ministrables de demain. Ils partagent avec les « juifs ce don d'ubiquité. Désormais, la France chan-« gera de huguenots comme elle changera de juifs. « Il y en a jusque dans l'anarchie. Et, le cinéma-« tographe parlementaire tournant de droite à gau-« che, nous verrons succéder au protestant conser-« vateur le protestant opportuniste, puis le protes-« tant radical, toujours convaincus, toujours dignes, « hautains, méprisants, toujours supérieurs aux hu-« maines faiblesses, anglophiles et dreyfusards (1). »

Un des premiers élevés au maniement des affaires est M. Waddington, qui devient, tour à tour, ambassadeur à Londres et ministre. « Waddington — an-« glican — n'a qu'une pensée : maintenir à notre « pays une attitude effacée, déférente à l'égard des « deux puissances protestantes : l'Angleterre et l'Al-« lemagne. Il s'y emploie avec tant d'énergie qu'il « n'hésite pas à commettre (nous citons) « une ca-« naillerie » en vendant la Russie à l'Allema-« gne (2). »

Voici à quelle occasion.

(1) Pierre Froment, *Trahison prot.*, p. 72.
(2) Ibid.

Bismarck raconta, le 9 mars 1880, à Maurice Busch qu'il avait redouté que la Russie ne contractât une alliance avec l'Autriche, alliance à laquelle la France se serait jointe aussitôt. Dans ces derniers temps, la Russie avait écrit à l'Allemagne des lettres brutales, la sommant de l'appuyer dans la question d'Orient. Le chancelier allemand s'était dit alors qu'Alexandre III devait se sentir soutenu par l'Autriche, parce que autrement il n'aurait jamais osé parler sur ce ton. Bismarck savait d'ailleurs que, en même temps, Obroutcheff, le second et le confident de Milioutine, le ministre de la guerre, était à Paris, et tâchait d'amener une alliance avec la France. Mais la France repoussa les ouvertures de la Russie, et elle informa l'Allemagne de ce qui se passait par l'entremise de l'ambassadeur prussien (1). Or, l'auteur de cette information ne fut autre que M. Waddington, qui, pour mieux préparer une alliance dont la France avait un absolu besoin, se montra, au congrès de Berlin, l'adversaire irréconciliable de la Russie, fut l'auxiliaire fidèle de l'Angleterre et de l'Allemagne coalisées, afin d'enlever à notre future alliée les avantages que ses victoires lui avaient assurés dans le traité de San-Stefano (2). Tout cela, en vérité, ne favorisait que les intérêts des deux Etats protestants, au préjudice de la France catholique ; mais voulez-vous qu'un protestant comme Waddington oublie qu'il a deux patries : la patrie

(1) Pierre Froment, *Trahison prot.*, p. 73.
(2) Ibid.

spirituelle, qui lui est commune avec tous les religionnaires, et la patrie matérielle, qui est le pays dont il est un gouvernant ?

Vient le tour de Jules Ferry. Ferry n'appartient pas, sans doute, au culte réformé ; mais il est marié à une protestante, et « sa huguenoterie de reflet « n'en est que plus impétueuse. Il a une ardeur de « néophite ; tout son amour conjugal s'exhale en « soupirs calvinistes et se concrète en actes luthé- « riens. La femme et la diplomatie s'entremêlent « d'une sorte extrêmement fâcheuse ; le culte de « Madame domine à la maison comme au parle- « ment, et les protestants de ménage sont les pi- « res (1). » Voilà la raison pour laquelle Ferry, libre penseur à la façon de Calvin, allié par son mariage à la famille du trop célèbre Schœurer-Kœstner, commença par crocheter les couvents, qui sont partout, particulièrement en France, les dépositaires de la science, montrant ainsi qu'il se souvient de la leçon du maître, qui n'a survécu que par la fameuse maxime : Le cléricalisme, voilà l'ennemi !

Ferry encore mit diplomatiquement la France au service de l'Allemagne, se fit le valet de Bismarck et en reçut pour gage deux os à ronger : le Tonkin et la Tunisie, que nous eûmes licence de conquérir à nos risques et périls, en échange de quoi la France abdiqua toute initiative européenne et renonça à être autre chose qu'un satellite de l'empire allemand.

La politique de M. de Freycinet, fils aussi de

(1) Pierre Froment, *Trah. prot.*

Calvin, fut celle de M. Ferry. Héritier des traditions de Coligny, il livra l'Egypte aux Anglais, et, pour ne pas exciter la jalousie de l'Allemagne, il fit de la Prusse le procureur fondé de la France. Un jour, comme lord Lyons ne se prêtait à aucune conversation avec le ministre des affaires étrangères sur les difficultés existantes et particulièrement sur la neutralité du canal de Suez, M. Flourens, qui venait de succéder à M. de Freycinet, en demanda raison à l'ambassadeur anglais par la voie de M. de Chaudordy : « Mon gouvernement, répliqua lord Lyons, « juge inutile de parler à Paris de ses affaires avec « la France, puisque celle-ci les a entièrement con- « fiées au gouvernement prussien. » Or, ce fut là une ingénieuse et surtout patriotique mission donnée par M. de Freycinet (1).

M. Ribot, qui, comme Ferry, eut ses sentiments religieux réformés par son union à une fille de la Réforme, voulut lui aussi payer son tribut d'affection au calvinisme, et se crut fort habile en mettant à profit la honte du Panama qu'il fit passer au service de la politique protestante.

C'était aux jours où tout regard français paraissait tourné vers la Russie : le paysan dans ses champs, l'ouvrier dans son atelier, le bourgeois dans son hôtel, le noble dans son château, tous pensaient à l'entente franco-russe, qui semblait être la splendeur d'une magnifique aurore. La douleur de l'humiliation guérie, la défaite réparée, la gloire rendue à

(1) *Mémoires de M. de Chaudordy* et *Trahison prot.* par Froment.

une nation qui compte quatorze siècles de merveilleuse histoire, tous ces biens, on croyait en voir déjà la France enrichie par son alliance avec l'empereur Alexandre III; mais le huguenot Ribot en avait eu intention, dit Pierre Froment, et, pour retarder l'heure où se conclurait le traité, il tenta de « compromettre par une infâme calomnie le repré-« sentant d'une puissance amie.

« Les listes parlementaires concussionnaires cou-« raient partout, mais aux noms de ceux qui avaient « vendu leur influence et leurs votes à la Compa-« gnie de Panama, on ajoutait un X..., cachant ainsi, « assurait-on, un très haut personnage. Que fallait-il « entendre ? Les récits contradictoires allaient leur « train, quand on vit monter à la tribune de la Cham-« bre l'austère ministre Ribot, qui, d'une voix lar-« moyante, donna à entendre clairement que l'X... « masquait l'ambassadeur de Russie.

« Il y eut en France un sursaut d'indignation. « M. Carnot, alors président de la République, écri-« vit une lettre d'excuse à l'empereur Alexandre III, « mais le vieux misérable auteur de cette ignominie « ne fut l'objet d'aucune poursuite en accusation « calomnieuse ; il avait travaillé pour la bonne cause ; « les siens lui en surent gré et couvrirent sa re-« traite (1). »

Malgré le parti huguenot, malgré ses amis anglais et allemands, la France s'unit à la Russie ; l'élan sauveur emporta tout. Alors le parti protestant fei-

(1) *Trahison prot.* par Froment, p. 78.

gnit de se réjouir plus haut que nous de l'alliance et de sa proclamation à bord du *Pothuau ;* mais, ses manœuvres n'ayant pu l'empêcher, il se mit en devoir de la rendre inutile. Il crut en avoir trouvé le moyen dans l'affaire Dreyfus.

Ce sont, on s'en souvient, les chefs de la Réforme contemporaine qui la firent naître : Schœurer-Kœstner eut le premier rôle, et cette lumière, qui se crut assez puissante pour faire découvrir des taches dans le soleil, eut pour satellites les Monod, les Lebois, les Ranc, les Crépied, les Sabatier, les Pressensé, les Barbey aussi, dit-on..., et les chaires réformées retentirent même des cris de douleur que faisaient hypocritement pousser à la secte calvinienne les prétendus tourments qu'endurait, à l'île du Diable, l'infortuné Dreyfus. Il n'y a pas longtemps, au temple de l'Oratoire, à Paris, M. le pasteur X... faisait un prêche et commentait une lettre de saint Paul, devant un auditoire exclusivement composé de jeunes gens. Des fils de pasteurs entouraient l'orateur. Celui-ci s'attarda longuement sur les épreuves que subit saint Paul, et en particulier sur son emprisonnement. Entre l'officier traître, condamné par le conseil de guerre, et l'Apôtre des nations, un long et minutieux parallèle fut établi. Ai-je besoin de vous dire, observe le correspondant de l'*Express du Midi* le 6 novembre 1899, que Dreyfus fut mis bien au-dessus de saint Paul ? Ah ! si l'auteur de l'Epître aux Corinthiens endura une cruelle captivité, le client de Labori fut bien plus maltraité encore par un pouvoir barbare ! Et le pasteur s'étendit en long

et en large sur le supplice appliqué à Dreyfus, et il termina son prône par cette recommandation paternelle et pleine d'onction chrétienne : « Mes « chers enfants, j'espère que désormais vous ne sé- « parerez pas, dans votre esprit, l'idée affreuse de « la demi-boucle du nom maudit de Lebon. »

Si le détracteur eût été un prêtre catholique !

Nous pouvons ajouter à ces noms protecteurs de Dreyfus celui de Trarieux. Nous ne dirons pas qu'il est protestant ; il nous ferait condamner par la justice à lui payer des dommages ; mais nous pouvons dire, comme de Ferry, que l'ancien chef de la magistrature française est l'époux d'une huguenote, répéter aussi, avec le délicieux considérant du jugement qui condamna Gyp et Flammarion, que l'ancien ministre « a pu accréditer l'idée qu'il était « devenu protestant, tant par son mariage avec une « protestante et l'éducation protestante qu'il a don- « née à ses enfants que par sa participation à di- « verses cérémonies organisées par l'auteur de « l'*Histoire du Protestantisme* au temple de l'Ora- « toire, à l'occasion de la mort de Rabaud Saint- « Etienne, ou par la Société de patronage des pri- « sonniers libérés protestants ». Si donc Trarieux n'est pas protestant, il conte fleurette au Protestantisme ; c'est un culte galant, d'attentions délicates et de tendresse exquise qu'il lui rend.

Tout ce monde-là et beaucoup d'autres religionnaires, l'unanimité à peu près du troupeau protestant, prirent donc fait et cause pour réhabiliter le traître, traîner dans la boue l'autorité militaire,

noble gardienne de l'autorité civile et de nos frontières, et jeter ainsi la France, décapitée par la démoralisation de l'armée, sous la mitraille d'un étranger avide, qui épiait l'occasion d'invoquer l'injure qu'il aurait trouvée dans des révélations compromettantes, pour donner à une guerre désastreuse une apparence de légitimité.

Mais qu'importe aux protestants la guerre, pourvu qu'elle se finisse à l'avantage des Etats qu'ils regardent comme des frères? Qui peut avoir oublié « qu'en 1870, c'est un journal protestant des plus « autorisés qui indiqua au roi de Prusse la marche « de l'armée de Mac-Mahon au moment où elle « tentait d'opérer sa jonction avec celle de Metz? « Demandera-t-on, dit Renault, comment il se fit « que le *Temps* tomba par hasard aux mains du « roi de Prusse? La réponse nous paraît facile à « faire, sans qu'on ait peur de commettre aucun « jugement téméraire. Ce qui est plus certain, c'est « que Guillaume en profita pour nous acculer dans « l'entonnoir de Sedan. »

Cette victoire fit le sujet d'une grande joie dans les rangs des huguenots français. Nous savons qu'on trouva de ces heureux même parmi nos glorieux soldats, et, s'il fallait citer un fait, nous dirions, pour l'avoir entendu raconter par un témoin digne de foi, que l'un d'eux osa écrire à ses parents, après nos désastres, ces mots qui marquent le bonheur dont jouissait son âme : « Les nôtres ont gagné ! » Les nôtres ont gagné? Non, non, le patriotisme ne sut jamais parler de la sorte.

Quand on rappelle tous ces faits que l'histoire met à la charge du Protestantisme et qui ne sont en réalité que des crimes de lèse-nation, on ne saurait s'empêcher de penser, avec le même Renault (1), que les protestants semblent n'avoir qu'une préoccupation, celle de « voir la France humiliée devant « l'étranger et d'accréditer ces paroles, hélas ! trop « vraies, qu'a dites une bouche passionnée pour la « patrie : Devant l'Angleterre, nous avons les mains « ouvertes, et devant l'Allemagne, les mains join- « tes (2). »

Nos reproches pourtant ne veulent pas être trop universels. Nous voulons admettre qu'il existe au milieu des réformés d'heureuses exceptions qu'honore la noblesse de leurs sentiments; que, parmi les protestants, il s'en trouve qui souffrent dans leurs convictions et dans leur patriotisme en présence de l'attitude de leurs coréligionnaires. Nous leur en savons gré ; mais, quand bien même les protestants, que nous n'incriminons pas, pleureraient toutes les larmes de leurs yeux, devrions-nous, pour cela, renoncer à dénoncer les tendances du Protestantisme ?

Mais, après cette digression, peut-être trop longue, sur l'absence du patriotisme dans les enfants de la Réforme, reprenons notre dissertation aux évènements qui signalèrent le mois d'août 1572. Ils ne sont qu'une lamentable conséquence de la guerre à

(1) *Péril protestant.*
(2) Déroulède.

outrance que firent les protestants à la royauté et au Catholicisme. Nous devons donc en parler pour achever de déchirer, si c'est possible, le voile qui couvrit trop longtemps les yeux de la France.

LA SAINT-BARTHÉLEMY

Lorsque le peuple français, avons-nous dit, fut réduit à choisir entre la vie et la mort, le sang-froid lui manqua, et l'appel aux armes que fit le roi de France contre le Protestantisme séditieux n'eut aucune peine à se faire entendre.

Donc, le 23 de ce même mois d'août 1572, sur les ordres de Charles IX, un odieux massacre se fit à Paris. Il commença par le meurtre de Coligny, y fut suivi d'un second le lendemain, imité, non commandé, les jours suivants en province.

Le nombre des victimes fut grand ; mais les historiens sont peu d'accord sur celui des réformés qui périrent. Selon de Thou, deux mille personnes furent tuées dans la capitale le premier jour.

D'Aubigné dit trois mille.

Brantôme ne s'arrête pas à ce chiffre, et il parle de quatre mille cadavres que le roi put voir passer dans la Seine ; La Popelinière les réduit à mille. On trouve dans les comptes de la ville de Paris, une allocation faite aux fossoyeurs du cimetière des Innocents, pour avoir enterré onze cents morts, recueillis aux coudes de la Seine, près de Chaillot, d'Auteuil et de Saint-Cloud ; il est probable que bien des cadavres furent entraînés plus loin, et ils ne

furent pas tous jetés à la rivière. Renault, dans le *Péril protestant*, page 36, dit qu'il n'y eut à Paris que sept ou huit cents morts, et autant en province.

On n'est pas mieux fixé, quand on parle du nombre des morts dans la France entière. De Thou l'évalue à trente mille ; Sully à soixante-dix mille ; Papire, Maçon et Davila le réduisent à dix mille. Les écrivains modernes n'apportent pas moins d'incertitude dans leurs évaluations, et en les lisant, on constate que chacun juge selon ses propres impressions. Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'investigateur soucieux de connaître la vérité voit diminuer sensiblement le nombre des victimes à mesure qu'il consulte des historiens plus rapprochés du sinistre évènement. A notre humble avis, le chiffre des réformés qui moururent sous les coups vengeurs des catholiques a été fort exagéré, comme l'a prouvé, dans son *Histoire de France*, l'abbé de Caveirac, auquel on n'a osé jamais répondre. On n'infirmera pas davantage l'analogie qui nous le fait juger ainsi : dans nos coups d'Etat, dans la répression de nos émeutes, les adversaires ont été en présence ; réunis en troupes fort considérables, ils se sont fusillés et canonnés ; les moyens d'extermination ne leur ont pas manqué, et cependant les chiffres ne s'élèvent pas si haut. Pour citer un exemple peu éloigné de nous, en 1871, lors de l'écrasement de la Commune, le sang versé fut bien moins abondant que celui qu'on se plaît à voir couler à la Saint-Barthélemy afin de jouir du bonheur de le mettre à la charge des catholiques. « En tout cas, dit encore M. Ernest

« Renault dans le *Péril protestant*, page 36, nous « ne comprenons du tout l'indignation factice des « protestants français, quand ils parlent de la Saint- « Barthélemy. Ces protestants représentent seule- « ment la soixantième partie de la population fran- « çaise, et il se trouve, au moment où nous écrivons, « qu'il y a plus de soixante des leurs à la Chambre « des députés, c'est-à-dire la dixième partie de cette « Chambre. Or, ces protestants de la France siègent « presque tous au centre, et plusieurs sont ministres « à tour de rôle. Et il s'est trouvé que tous, à deux « exceptions près croyons-nous, ont applaudi à la « politique d'Hanotaux en Turquie, et ont laissé le « Sultan égorger tranquillement 300,000 catholiques « arméniens en deux ans. Ils sont donc étrangement « mal fondés, après cela, de faire un crime aux ca- « tholiques de la Saint-Barthélemy. Que fut, en « effet, celle-ci, en comparaison de ces massacres « d'Arménie ? »

Les passions bouillantes ne se modérèrent pas, sans doute ; des excès eurent lieu, surtout là où les huguenots avaient commis leurs crimes ; en beaucoup d'endroits, s'exercèrent des vengeances. Contenant depuis trop longtemps la haine contre les protestants, le peuple, jusque-là broyé, attendait avec impatience, autant comme royaliste que comme catholique, l'occasion de venger les outrages qu'il avait eu à souffrir, et, une fois déchaîné, il fut rebelle à toute espèce de frein en ses représailles contre un parti qui s'était armé dans le dessein de lui ravir sa religion et de détrôner son roi. Mais,

remarquons-le bien, ce n'étaient, encore une fois, que des représailles qu'il exerçait, et, si alors il fut cruel, il ne fut, comme a dit un auteur, que ce que les calvinistes l'avaient fait : « Le mal dont ceux-ci « sont les auteurs étant retombé sur leurs têtes, « nous pouvons en gémir et le détester, mais ils « n'ont pas le droit de nous le reprocher. »

Voilà, croyons-nous, comment il faut apprécier l'action du peuple catholique, quelque meurtrière qu'elle ait été, dans la Saint-Barthélemy de 1572. Elle fut simplement celle des citoyens attaqués dans leur foi politique et celle des chrétiens outragés et poursuivis dans leurs croyances religieuses. Il est sûr qu'en prenant les armes, ils n'entendirent combattre qu'un implacable ennemi, qui les avait décimés, et qui encore les menaçait dans les doubles affections de leur cœur et dans les doubles convictions de leur esprit, pour le trône, en un mot, et pour l'autel. Or, qui ne sait que les combats livrés pour la politique et pour la religion changèrent toujours en lions furieux les plus doux agneaux ?

Mais il ne faut point, après ce mot, qui est la vérité, que les ennemis de la Religion exploitent perfidement, contre toute justice, le massacre de la Saint-Barthélemy au préjudice de l'Eglise. Non, contrairement à ce qu'a écrit Voltaire, la Saint-Barthélemy ne fut point l'œuvre d'une populace conduite au carnage par les prêtres ; le massacre ne fut ni inspiré, ni conseillé, ni commandé, ni dirigé par l'Eglise et ses organes légitimes. Sur ce fait, les monuments historiques ne laissent absolument planer aucun doute.

1° La Religion fut absolument exclue du conseil où le massacre fut résolu ; aucun prêtre, aucun évêque, aucun cardinal ne prit part aux délibérations qui l'arrêtèrent, et les auteurs du carnage, quand ils voulurent se justifier aux yeux de la France, n'alléguèrent même pas de prétexte religieux. Y auraient-ils manqué s'ils avaient pu ainsi enlever de leur front la noirceur dont il le couvrait ? La découverte soudaine d'une conspiration ourdie par l'amiral Coligny, chef des calvinistes, pour exterminer la famille royale et placer sur le trône le prince de Condé, voilà la seule raison que Charles IX donna de sa conduite aux commandants des provinces et à ses représentants dans les cours étrangères (1).

2° Des prêtres et des évêques n'intervinrent dans le carnage que pour arrêter et désarmer le bras des meurtriers ; que pour diminuer le nombre des victimes, quand ils ne purent, comme à Lisieux, les sauver toutes. Bordeaux, où se trouvèrent quelques prédicateurs assez fanatiques pour blâmer l'humanité du gouverneur, opposé au carnage, ne saurait être pris pour la France entière. Le martyrographe même du calvinisme nous est un témoin irrécusable de cet honneur, que l'on ne saurait sans outrage et sans injustice dénier à la charité du clergé. « Que « de huguenots, dit à son tour l'*Histoire contempo-* « *raine*, écrite par Caveirac, furent recueillis dans « les couvents, et sauvés par la charité des prêtres, « dont plusieurs payèrent de leur vie leur coura- « geuse intervention ! »

(1) Bossuet, Caveirac et autres.

3° Afin de rendre l'Eglise complice du crime, qui mit en deuil tout le royaume, on rappelle qu'à Rome Grégoire XIII prescrivit de solennelles actions de grâces quand lui arriva la nouvelle du massacre ; mais, pour tout homme de bonne foi, quelles que soient les préventions qui peuvent obscurcir son esprit, un peu de réflexion doit suffire pour expliquer la conduite du pape. Qu'on songe que c'est le jour même du 24 août que l'avis officiel de Charles IX part de la cour, pour informer le Pontife, non pas qu'un massacre a eu lieu (il est à peine commencé, même à Paris : on ne peut donc encore communiquer à Rome que la France a été inondée de sang et couverte de cadavres); mais on lui apprend simplement qu'une victoire a été remportée par le roi, qui a déjoué le plus horrible des complots machiné contre sa couronne et sa vie. Qu'on songe qu'en ces temps, on n'a ni téléphone ni télégraphe ; que les nouvelles n'arrivent à destination que par des voies ordinaires et fort lentes ; que, par conséquent, Grégoire XIII est dans l'impossibilité de contrôler la véracité du message, en eût-il la pensée et la volonté ; que, d'ailleurs, cette vérification eût été un outrage commis contre le fils aîné de l'Eglise, et l'on comprendra sans effort que le chef de la chrétienté ait cru à la parole royale, et considéré comme un devoir impérieux de remercier le ciel pour avoir sauvé le royaume très chrétien de la nouvelle conjuration calviniste, qu'on lui a dit être réprimée dans le sang des seuls conjurés ; d'aller en procession à Saint-Louis faire retentir le temple des chants

de bonheur et de reconnaissance ; d'indiquer un jubilé ; de frapper des médailles. N'est-ce pas un devoir, consacré par l'usage, qui impose à tous les cœurs de faire éclater la joie après les triomphes ? Ne l'a-t-on pas fait après Lépante ? Et qui pensa jamais à reprocher à la Religion les *Te Deum* chantés après nos victoires ? Or, encore une fois, c'est une victoire et non pas un carnage que le pape célébra après la Saint-Barthélemy. En vérité, l'en incriminer serait stupide plus encore que méchant (1). Et puis que les historiens qui s'acharnent à faire peser sur l'Eglise la responsabilité de la Saint-Barthélemy, en laquelle plusieurs n'ont pas voulu voir même un crime politique, que ces historiens, disons-nous, n'oublient point les Saint-Barthélemy protestantes qui de 1562 à 1570 ont ensanglanté la France. En passant intentionnellement sous silence, comme ils le font, les cruautés inouïes que commit la Réforme, ils n'outragent pas seulement l'histoire et la vérité, mais encore, tout différents qu'ils sont du clergé français, ils impriment sur leur front l'ignominieuse marque d'une sorte de complicité, dont ils ne pourront que fort difficilement se laver.

Pour être impartial, juste et vrai, leur rapport aurait dû attribuer à un autre personnage la cause du massacre.

Coligny avait pris sur l'esprit du roi un si grand ascendant, que Charles IX avait presque abdiqué sa

(1) Voyez *La Saint-Barthélemy*, par l'abbé Lefortier.

puissance entre ses mains. Rien ne se faisait que par les conseils de l'amiral, et le crédit qu'il avait acquis à la cour lui inspirait une arrogance et une vanité telles, que ses plus chauds partisans étaient offusqués des airs de supériorité et de grandeur qui lui faisaient trouver petits, comparés à sa personne, Alexandre et César. L'amiral en était arrivé à gouverner presque le monarque lui-même; mais il abusa de son pouvoir. « Il peignit aux yeux du « prince, dit Caveirac, la reine mère avec des cou- « leurs trop fortes pour être pardonnées; la lui re- « présenta maniant à son gré les rênes de l'Etat, « retenant toute l'autorité et préférant la réputa- « tion du duc d'Anjou à la gloire du roi et aux « véritables intérêts du royaume »; il manœuvra avec tant d'habileté que Charles IX finit par supporter impatiemment le joug de sa mère et se montra jaloux de son frère; il affecta même pour l'une et pour l'autre de la froideur, de la défiance et arriva jusqu'à la rudesse. Catherine de Médicis, attachée à son autorité jusqu'à l'excès, ne put que souffrir cruellement du changement qu'elle remarquait dans la conduite du prince à son égard, et son dépit fut extrême. Elle se crut supplantée par Coligny. Trop orgueilleuse pour supporter patiemment l'affront et trop peu scrupuleuse pour reculer devant le crime, elle résolut, de concert avec le duc d'Anjou, de se défaire de son rival, afin de sauver son influence et son rang. Maurevel se chargea de la délivrance, et le 22 août 1572, il tira sur l'amiral un coup d'arquebuse, qui ne le tua pas, mais le

blessa au bras gauche et lui cassa un doigt de la main droite (1).

En apprenant cette nouvelle, Charles IX entra dans une colère si violente qu'il jura, « par la mort « de Dieu » et en élevant fortement la voix, de tirer une vengeance éclatante de ce crime. Après son dîner, pris à la hâte, il se rendit accompagné de sa mère et du duc d'Anjou auprès de l'amiral, lui prodigua ses plus affectueuses marques d'intérêt, lui promit de le venger, et lui donna une compagnie de ses gardes afin de le protéger, lui et ses partisans qui habitaient le même quartier, contre les insultes du peuple (2).

Dans cette visite, le blessé avait entretenu secrètement le roi, et, lorsque les nobles visiteurs furent sortis, la reine, qui avait conçu de ce colloque privé de sinistres soupçons, pressa son fils de lui révéler ce que lui avait dit Coligny. C'était, d'après une relation de Henri III, contre Catherine de Médicis et le duc d'Anjou qu'il avait parlé au jeune monarque, et l'avait averti, en se disant « son meilleur « sujet et serviteur, que la superintendance et au« torité, qui était passée entre les mains de sa mère « et de son frère, pouvait être un jour très préjudi« ciable au roi et à tout son royaume, et qu'il de« vait la tenir pour suspecte et prendre garde (3). »

Les paroles de l'amiral offensèrent gravement la reine et la jetèrent dans la crainte « qu'il ne survînt

(1) *La Saint-Barthélemy*, par l'abbé Lefortier.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

« quelque altération à ses affaires et au maniement « de l'Etat ». Elle fut pourtant si étonnée, « qu'elle « ne put rien résoudre pour cette heure-là ». Mais, lorsqu'elle vit Charles IX, fort irrité, prendre des mesures pour faire arrêter le coupable ; que l'attitude des huguenots fut devenue plus menaçante ; qu'ils s'assemblaient chez l'amiral ; qu'ils accusaient le duc d'Anjou d'avoir été complice de l'assassin ; qu'ils allaient jusqu'à dire que l'arquebuse trouvée dans la maison d'où le coup était parti avait été « recognue pour être à un de ses gardes » ; qu'ils n'épargnaient, dans leurs réunions tumultueuses, ni le roi ni la reine ; qu'ils parlaient d'enlever Coligny à force ouverte, malgré le souverain et sa cour, de se retirer ensuite à Châtillon et de reprendre les armes, pour ne les déposer qu'après la destruction du parti catholique, Catherine fut très émue des suites que pouvait avoir la tentative dont elle avait été coupable. Profondément blessée d'ailleurs des derniers conseils donnés à son fils par l'amiral, elle sortit de l'irrésolution où elle était, et, enflammée de colère, elle prit avec le duc d'Anjou « la délibération de « faire, par quelque moyen que ce fût, dépescher « l'amiral ». Accompagnée donc de ce prince, du sieur de Nevers, des maréchaux de Tavannes et de Retz, avec le chancelier Birague, elle alla trouver le roi dans son cabinet, où elle commença à lui parler « des huguenots, qui s'armaient contre lui à l'oc- « casion de la blessure de l'amiral ; de celui-ci, qui « avait déjà fait plusieurs dépesches en Allemagne « pour faire une levée de dix mille reîtres, et aux

« autres cantons suisses, pour une autre levée de « dix mille hommes de pied ». Elle lui représenta « qu'une si puissante armée étant jointe aux forces « françaises, ses forces n'étaient pas bastantes, à « moitié près, d'y résister, veu les pratiques et in- « telligences qu'ils avaient dedans et dehors du « royaulme, avec beaucoup de villes, communautés « et peuples (dont elle avait de bons et certains ad- « vis) qui devaient faire révolte avec eux sous pré- « texte du bien public... ; que tous les catholiques, « ennuyés d'une si longue guerre et vexés de toutes « sortes de calamités, étaient délibérés et résolus d'y « mettre fin. Et, au cas où il ne voudrait pas de leurs « conseils, il estait aussi délibéré entre eux d'élire « un capitaine général, pour prendre leur protection « et faire ligue offensive et défensive contre les hu- « guenots ; qu'ainsi il demeurerait seul, enveloppé « de grands dangers, sans puissance ni authorité ; « qu'on verrait toute la France, armée de deux « grands partys, sur lesquels il n'aurait aucun com- « mandement et aussi peu d'obéissance ; mais qu'un « seul coup d'épée pouvait remédier et détourner « tous ces malheurs ; qu'il fallait seulement tuer « l'admiral, chef et autheur de toutes les guerres « civiles ; que les desseins et entreprises des hu- « guenots mourraient avec lui, et les catholiques, « satisfaits et contents du sacrifice de deux ou « trois hommes, demeureraient toujours en obéis- « sance (1). »

(1) Citation de M. l'abbé Lefortier.

Charles IX reçut de malheureuses et profondes impressions de ce discours et des nombreuses raisons ajoutées par la reine mère et le duc d'Anjou, « n'oubliant rien qui y pût servir » ; mais « il ne « voulut, au commencement, aucunément qu'on « touchât à l'admiral ». Néanmoins, « il était piqué « et grandement touché de la crainte du danger, « et voulut savoir si par autre moyen on pourrait « y remédier ». Il demanda donc « à chacun son « opinion ». L'avis de Catherine fut partagé de tous, à l'exception du maréchal de Retz, et devint celui que suivit le roi, qui, se levant soudain de son siège, prit la parole, pour aller bien au delà de ce qu'on souhaitait. Non seulement il consentit au meurtre de Coligny, mais il déclara vouloir encore qu'on « tuast tous les huguenots de France, afin qu'il n'en « demeurast aucun, qui lui peut reprocher après ». Cela dit, « il sortit furieusement et nous laissa dans « son cabinet, où nous advisâmes, dit toujours le « duc d'Anjou, le reste du jour, le soir et une bonne « partie de la nuict, ce qui nous sembla à propos « pour l'exécution d'une telle entreprise (1) ».

Ce n'est pas seulement le duc d'Anjou qui rend ainsi compte des évènements, mais encore ceux qui écrivirent dans les temps où ils arrivèrent. Fût-il seul, nous n'hésiterions nullement à accepter comme certaine la narration qu'il nous en a faite. Le prince, en effet, n'a pu être trompé sur les faits qu'il nous a transmis, puisqu'il a joué lui-même un

(1) Voyez *La S. Barth.*, par l'abbé Lefortier.

rôle principal dans les scènes diverses de ce terrible drame. Il n'a eu non plus aucun intérêt à léguer à la postérité une histoire que déjà on regardait comme odieuse : sa réputation à conserver, l'honneur de sa mère à sauvegarder l'obligeaient, au contraire, à garder le silence sur les complicités qu'il établit et raconte : deux arguments que fortifie la parole de Tavannes, de Marguerite de Valois et de Brantôme, etc..., pour mettre à l'actif de Catherine de Médicis la responsabilité de la Saint-Barthélemy.

Nous avons dit responsabilité, et nous demandons à nos lecteurs d'entendre ce mot dans sa stricte signification, sans y ajouter aucun odieux qualificatif. Si, comme tous, nous voyons en Catherine de Médicis une reine trop jalouse de son pouvoir et trop disposée, pour régner, à sacrifier quelquefois sa conscience, nous ne pouvons oublier qu'elle est mère, et qu'à ce titre, il lui est permis, commandé même, non pas de conseiller à son fils de se faire assassin, mais de l'avertir des dangers qui menacent sa couronne et son royaume, pour qu'il puisse les conjurer. Quel sera l'amour maternel qui pourra nous contredire ? Or, relisons le rapport que Catherine vient de faire au roi. Si les faits, qu'elle y détaille longuement, sont conformes à la vérité, le roi doit être placé dans un état de légitime défense plutôt par sa mère que par tout autre, et c'est là évidemment l'excuse que l'on peut invoquer pour elle, et, pour Charles IX, la justification peut-être d'un ordre qui passa pour être la plus grande des scélératesses et pour le plus criminel des forfaits.

Pour qu'il en soit ainsi, il importe d'établir l'existence d'une conjuration protestante dirigée par Coligny contre le roi de France.

Et d'abord l'amiral de Coligny était-il homme à ourdir cette conjuration ?

Dans une lettre à l'auteur d'un livre sur Coligny, Monseigneur Freppel, d'illustre et sainte mémoire, nous apprend ce qu'était l'amiral : « Votre étude si « savante et si consciencieuse, écrit le grand prélat, « arrive à son heure. Au moment où, en haine de « l'Eglise catholique, on songe à élever une statue « à l'un des hommes du seizième siècle qui l'ont « combattue avec le plus d'acharnement (à Coligny), « il était bon, il était utile de présenter dans son « véritable jour cette figure de sectaire, à laquelle « se rattache le souvenir d'une triple trahison en- « vers Dieu, le roi et la patrie.

« L'odieux massacre de la Saint-Barthélemy, ex- « ploité par les ennemis de la Religion contre toute « justice et toute vérité, a pu répandre sur la mé- « moire de Coligny l'intérêt que mérite toute vic- « time lâchement frappée. Mais comment oublier « que, pour assouvir sa haine et satisfaire son am- « bition, cet étrange Français, investi d'une charge « militaire des plus importantes, n'a pas craint d'ap- « peler l'étranger au cœur de la patrie ; que, par « suite d'un pacte infâme, il a livré à l'Angleterre « Dieppe, le Havre et Rouen, en retour de ce qu'elle « lui promettait de secours en hommes, en argent « et en vaisseaux contre la cause du roi et de la « nation ; qu'il a inondé la France de ses reîtres

« allemands, soudoyés pour le pillage et pour l'as-
« sassinat ? Les pièces empruntées au *Record office*
« *state papers,* dit à l'écrivain l'éminent évêque, et
« que vous reproduisez tout au long à la fin de votre
« excellent livre ne permettent aucun doute sur ce
« crime de lèse-patriotisme et de haute trahison.
« Que l'on suive Coligny dans tout le cours de sa
« vie militaire : il est constamment occupé à pac-
« tiser avec l'étranger, dans le but de faire envahir
« sa patrie par les troupes d'Elisabeth d'Angleterre,
« du prince d'Orange, du duc de Deux-Ponts et des
« princes allemands. Si le plan du chef des hugue-
« nots n'avait pas échoué devant l'héroïque résis-
« tance du peuple catholique, l'Angleterre repre-
« nait, dans notre pays, tout le terrain perdu un
« siècle auparavant ; l'œuvre de Jeanne d'Arc était
« détruite et la nation française courait un péril
« d'autant plus grave que, cette fois, les luttes reli-
« gieuses venaient s'ajouter aux divisions politi-
« ques. »

A ces misérables antécédents, jugeons si les infamies les plus abjectes et les attentats les plus criminels pouvaient faire reculer un tel homme, et, lorsque l'histoire viendra nous le montrer persévérant conspirateur, sa dépravation, quelque profonde qu'elle soit, n'aura point lieu de nous surprendre.

L'idée favorite de l'amiral de Coligny était la guerre en Flandre. Il voulait affaiblir l'Espagne, puissance catholique, qui gouvernait les Pays-Bas et y combattait l'hérésie, mettre Philippe II hors d'état de porter secours aux catholiques français, dans le

cas où éclaterait une nouvelle guerre. En conséquence, il s'efforçait d'entraîner de ce côté le gouvernement de Charles IX, malgré les répugnances visibles de la cour. Cette question se débattant un jour en conseil, le roi, le duc d'Anjou et la reine mère, celle-ci surtout, s'opposaient aux desseins belliqueux de l'amiral : « Madame, dit alors Coligny, « le roi renonce à une guerre, Dieu veuille qu'il ne « lui en survienne une autre, à laquelle, sans doute, « il ne lui sera pas facile d'échapper ! » C'était une prophétique bravade que les historiens commentent tous de la même façon, en s'accordant sur le fond avec Bellièvre : « Lorsque le roi, dit l'écrivain, « ne voulut point à son appétit rompre la paix au « roi d'Espagne, pour lui faire la guerre en Flandre, « il (Coligny) n'eut pas honte de dire en plein con- « seil, et avec une incroyable arrogance, que, si Sa « Majesté ne voulait consentir à faire la guerre en « Flandre, elle se pouvait assurer de l'avoir bientôt « en France entre ses sujets. Et il n'y a pas deux « mois, ajoute Bellièvre, que, se ressouvenant Sa « Majesté d'une telle arrogance, disait à aucuns « siens serviteurs, entre lesquels j'étais, que, quand « il se voyait ainsi menacé, les cheveux lui dres- « saient sur la tête. »

Le roi donc ne s'était pas mépris sur la signification de cette parole, qui voulait dire : guerre à l'Espagne ou guerre civile en France, où Coligny avait, remarquons-le bien, des hommes pour la faire, puisqu'il offrit à Charles IX un secours de dix mille soldats à l'effet de favoriser l'insurrection des

Pays-Bas. Qu'un sujet offrît à son roi un secours en hommes était chose si étrange que le maréchal de Tavannes ne put contenir son indignation et tint au roi ce langage : « Celui de vos sujets qui « vous porte une telle parole, vous lui devez faire « trancher la tête. Comment vous offre-t-il ce qui « est à vous? C'est signe qu'il les a gagnés et cor- « rompus, et qu'il est chef de parti à votre préju- « dice. Il a rendu ces dix mille hommes, vos sujets, « à lui, pour s'en aider à un besoin contre vous (1). »

De Tavannes voyait donc déjà un conspirateur dans Coligny. Son fils aussi doit reconnaître en lui autre chose qu'un sujet fidèle et dévoué quand il écrit, dans ses Mémoires, qu'il a trouvé « chez son « père partie des papiers de l'amiral, avec le rôle « de leurs hommes (des protestants), leurs levées « de deniers, leurs signes de ralliement et les me- « nées de leur parti (2) ».

Trouvera-t-on étonnant, après découverte pareille, que, dans le conseil où se décide le massacre du 23 août, le maréchal émette l'avis « que l'amiral, vou- « lant mettre le roy en nécessité de deux guerres, « Sa Majesté devait choisir la moins périlleuse ; que, « puisque Dieu avait mis ès-mains du roy les chefs « du parti qu'on verrait en armes, il fallait gagner « la bataille dans Paris (3) ». Ce n'était point, certes, pour plaider ni l'innocence de Coligny ni de ses partisans qu'ainsi parlait Tavannes.

(1) De Tavannes, cité par l'abbé Lefortier.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

Mais cherchons, dit avec raison un auteur, à savoir si Coligny, après sa blessure, forma un complot dans un but de se venger. La date en est fort indifférente, mais il importe de savoir si réellement, depuis la paix de Saint-Germain, c'est-à-dire depuis deux ans, la conduite de l'amiral et des siens ne fut pas une sourde et continuelle conspiration, toujours dans le but secret de transmettre toute la puissance politique aux huguenots, que Coligny dirigeait et commandait, conspiration qui avait fini par être dévoilée, puisque la reine mère la révèle dans sa harangue au roi.

Au dire de Strada, froid pourtant et circonspect, « la Saint-Barthélemy fut le supplice mérité d'une « conspiration ourdie contre le roi (1) ».

Dans les *Mémoires de l'Estat de France*, Pierre Carpentier, quoique protestant, affirme que le roi n'avait jamais eu l'intention de violer l'édit de tolérance accordé aux huguenots ; mais qu'il existait parmi eux un parti politique qui « avait conspiré « contre l'ordre établi et qui avait même parlé de « régicide (2) ».

Davila parle plus explicitement encore, et dit de l'amiral que, « bouillant d'indignation et de colère « (après sa blessure), il tramait déjà de nouvelles « révoltes, de nouveaux complots, et songeait à sus- « citer de nouvelles guerres (3) ».

Un Bulletin de la Saint-Barthélemy, rédigé par

(1) Citation de l'abbé Lefortier.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

le duc d'Albe sur les renseignements spéciaux d'un sieur de Gomincourt, son agent à la cour de France, donne aussi de curieux détails sur la conspiration de Coligny. Retrouvée à Mons, dans les archives de l'Etat, et lue par M. Gachard à l'Académie des sciences de Bruxelles le 4 juin 1842, la relation du duc d'Albe, reproduite par Cantu, s'exprime ainsi : « Quand l'admiral se sentit blessé, avec ses hugue- « nots délibéra de tuer le roy et messieurs ses frères « et la reyne, disant que ce mal venait par eulx ; « détermina incontinent joindre IV^m hommes aux « faubourgs Saint-Germain, laquelle chose était fa- « cile de faire toutes les fois qu'il eust voulu ; mais « il ne le put si secrètement exécuter que le roy et « la reyne le sçeurent ; car, ayant l'admiral mandé « le roi de Navarre en son logis, lui tint tels ou « pareils propos : Monseigneur, je croy que vous « savez combien j'ai été serviteur à Monseigneur « vostre père et à feu Monseigneur vostre oncle le « prince de Condé, et comme je désire persévérer « en la même volonté en votre endroit, comme « estant maintenant blessé à mort (car les balles « estoient empoisonnées), je suis délibéré faire mon « testament avant mourir et vous laisser le royaulme « de France en héritage (1). »

Quelques réserves qu'on puisse mettre à accepter, sur la conspiration, des particularités contenues dans ce Bulletin, le récit prouvera du moins combien l'idée d'un complot des protestants était répandue,

(1) Citations de l'abbé Lefortier.

et, lorsqu'on aura lu les documents qui vont suivre, on dira d'abord, comme a dit M. Baschet, qu'on ne peut soupçonner de fanatisme, « que ce qui est sûr, « c'est que Coligny avait un Etat dans l'Etat, et que « son but était d'éloigner à jamais de l'esprit de la « France les croyances religieuses (1) ».

Au dire encore de M. Baschet, il paraît qu'une lettre de l'amiral, tombée entre les mains de Catherine de Médicis, avertissait le prince d'Orange, le 15 juin 1572, de se tenir prêt pour une grande exécution des catholiques, qui devait avoir lieu en septembre (2). Si l'existence de cette lettre n'était pas douteuse, si ce qu'on lui fait dire, elle le contenait réellement, il en résulterait clairement, sans qu'il fût besoin d'autre preuve, que Coligny aurait préparé certainement une nouvelle conspiration pour assurer la suprématie aux protestants. C'est apparemment à cette lettre que Catherine fit allusion, quand, après la visite à l'amiral, elle parla au roi des projets de révolte des huguenots, « dont elle « avait, dit-elle, bons et certains advis ». L'épître, en effet, ne contient autre chose que ce que la reine révéla à son fils.

Mais, en laissant même de côté cet important document, les papiers de Coligny, dont nous ont parlé trop succinctement les Mémoires de Tavannes, saisis et visités après la mort du conspirateur, en contiennent assez pour établir juridiquement la cul-

(1) Lisez *La Saint-Barthélemy*, par l'abbé Lefortier.
(2) Ibid.

pabilité de l'amiral. Le gouvernement de Charles IX ne publia pas alors, il est vrai, ces pièces, pour éviter d'éterniser les haines et aussi pour ne pas révéler aux sectaires toutes les forces dont ils pouvaient disposer ; mais des contemporains dignes de foi nous ont appris une partie de ce qu'elles renfermaient. En parlant de ces papiers, Bellièvre, ambassadeur de Charles IX en Suisse, nous dit : « Je sais « où ils sont ; le roi les a vus, tout son conseil sem- « blablement, ainsi que sa cour de parlement. Que « peut-on dire d'un ordre politique qui a été trouvé « parmi ces papiers, par lequel il a apparu au roi « que ledit admiral avait établi, ès seize provinces « de son royaume, des gouverneurs, des chefs de « guerre, avec certain nombre de conseillers, qui « avaient charge de tenir le peuple armé, le mettre « ensemble et en armes aux premiers mandements « de sa part, auxquels était donné le pouvoir de « lever annuellement, sur les sujets de Sa Majesté, « notable somme de deniers (1) ? »

A cela joignons la lettre irritée qu'écrivait Charles IX, le 15 septembre 1572, à Schomberg, son ambassadeur auprès des princes allemands : « Coligny « avait, dit le roi, plus de puissance et était mieux « obéi de ceux de la nouvelle religion que je n'é- « tais, ayant moyen, par la grande autorité usurpée « sur eux, de me les soulever et de leur faire pren- « dre les armes contre moi toutes les fois et quantes « que bon lui semblerait, ainsi que plusieurs fois

(1) L'abbé Lefortier.

« il l'a assez montré. Et récemment, il avait déjà « envoyé à ceux de ladicte religion, pour se trouver « tous ensemble en équipages d'armes, le troisième « du mois de septembre, à Melun, bien proche de « Fontainebleau, où en même temps je devais « être (1). »

Pour justifier encore le fait de l'accusation du nouveau complot, que Catherine d'abord, dans son discours au roi, et après elle les écrivains contemporains firent peser sur l'amiral et les protestants, citons de plus Claude Haton, dont le témoignage ne souffre pas réplique. Il nous apprend que Téligny, Briquemaut et Cavagnes ne furent pas tués dans la sédition ; qu'arrêtés deux jours après et conduits à la conciergerie du palais de Paris, ils révélèrent, « par interrogat, recollement et confron- « tations, le secret par eux et les aultres huguenots « conspiré contre le roy, et confessèrent qu'ils « avaient résolu de faire, sur le roi et ses frères les « sieurs de Guise et les aultres catholiques de Paris, « pareil saccagement qu'ils avaient fait sur eux, et « déclarèrent outre plusieurs autres secrets et les « principaux points qui entretenaient les guerres « civiles entre le roy et les princes huguenots (2). »

Enfin, pour démontrer l'existence de la conjuration, nous avons un document qui émana d'une autorité plus solennelle, un document qui porte avec lui le caractère d'une sentence prononcée après

(1) L'abbé Lefortier.
(2) Ibid.

informations juridiques, nous voulons dire le jugement du tribunal le plus compétent, le plus auguste qui existât en France, l'arrêt rendu par le parlement de Paris contre Coligny.

C'est le 26 août, le lendemain du massacre dans Paris, que le roi saisit régulièrement le parlement d'un procès, à l'effet de provoquer des informations juridiques sur la conspiration dont l'amiral, d'accord avec les autres chefs protestants, était l'auteur contre la personne du monarque, celle de sa mère et de ses deux frères, dans le but de mettre sur le trône le jeune roi de Navarre. Le roi, sans doute, avait à cœur de laisser à la postérité une mémoire sans tache. Ses déclarations parurent si vraies qu'il fut publiquement félicité de sa conduite par Guillaume de Thou lui-même, et par Guy du Faur de Pibrac, qui occupait alors le siège d'avocat général, de la manière dont il avait su déjouer le complot.

Néanmoins, eurent lieu des enquêtes, des informations, qui ne durèrent pas moins de deux mois, et, le 25 octobre 1572, fut prononcée par cent vingt-cinq ou cent trente juges la sentence suivante, à l'unanimité des suffrages : « Veu par la Chambre « ordonnée par le roy, au temps des vacations, les « informations faictes à la requête du procureur « du roy, séant en son parlement, le 26e jour du « mois d'aoust dernier, à l'encontre de feu Gaspard « de Coligny, pour raison de la conspiration par « lui faicte naguères contre le roy et son Estat, tran- « quillité et repos de ses sujets..... Enquêtes faites

« d'office sur la vérification des escritures et saings « dudit feu Coligny, crimineux de lèse-Majesté, « perturbateur et violateur de la paix, ennemi du « repos, tranquillité et sûreté publique, chef prin- « cipal, autheur et conducteur de la dite conjura- « tion, faite contre le roy et son Estat, le parlement « a damné et damne sa mémoire, supprimé et sup- « prime son nom à perpétuité. »

Le reste de la sentence porte que les armoiries de Coligny seront brisées, que ses biens seront confisqués, que ses descendants sont déclarés roturiers, que son château de Châtillon sera rasé, que son corps ou son effigie sera traîné sur la claie par le bourreau, attaché à la potence en place de Grève, et de là porté à Montfaucon.

De l'accord des révélations de la reine mère avec celle des trois membres de la conjuration : Téligny, Briquemaut et Cavagnes, avec le langage de Davila, de Carpentier, du duc d'Albe, de M. Baschet, du roi lui-même dans sa lettre à Schomberg, enfin avec l'arrêt du parlement, se dégagent logiquement plusieurs conséquences capitales :

1° Que Catherine de Médicis, en dévoilant au roi l'existence d'une nouvelle conjuration calviniste dont la tête était Coligny, ne donna que des informations dont elle avait la certitude.

2° Qu'elle en fournit des preuves péremptoires, puisque les conseillers, hommes graves, qui l'accompagnèrent dans le cabinet royal, furent entièrement de son avis. Ce sont ces preuves apparemment qui ont paru suffisantes à l'histoire pour écrire que « les

« protestants avaient résolu d'en finir avec leurs ad-
« versaires. Réunis en grand nombre à Paris pour
« le mariage du roi de Navarre, un coup de force
« devait leur donner le pouvoir : Coligny s'était
« concerté avec le prince d'Orange, son gendre, chef
« des réformés des Pays-Bas. Coligny encore, on le
« savait, avait reçu des subsides de l'Angleterre.
« Tout était prêt, quand ils furent devancés par la
« terrible catastrophe qui les écrasa si inopiné-
« ment (1). »

Il en résulte 3° que le roi, loin d'être téméraire en ajoutant foi à la parole prouvée de sa mère, fut très prudent de concevoir des craintes, qui n'étaient pas chimériques.

Il est après cela deux questions que l'on peut laisser au jugement de tout homme intelligent et sérieux : 1° Charles IX pouvait-il légitimement se croire engagé déjà dans la plus périlleuse des guerres?

2° Charles IX, en ce cas, pouvait-il se croire autorisé à surprendre l'ennemi qui avait préparé l'attaque pour le 3 septembre, et à exercer le droit d'une légitime défense?

Le lecteur, mis à la place du roi de France, regarderait-il comme défendu de chercher son propre salut et la délivrance du royaume, même dans la mort des conspirateurs qui méditent sa perte et l'asservissement de son peuple? Nous oublions trop souvent, hélas ! « que le massacre eut pour but et « pour raison d'Etat, dit Renault, d'empêcher la « guerre civile de se prolonger ».

(1) Ern. Renault, *Péril protestant*, p. 35 (note), et 36.

Quelle que soit la réponse à ces interrogations, il demeure certain que seule la politique est responsable du sang versé à la Saint-Barthélemy. L'Eglise, ni pour s'établir, ni pour se conserver, n'a jamais eu besoin de sabre ; il lui a suffi de pouvoir se montrer et se faire connaître pour se faire accueillir : privilège que n'a pu avoir le Protestantisme, parce que le Protestantisme n'a jamais eu, comme société, cette note, qui caractérise la vraie société chrétienne, la visibilité.

CHAPITRE XII

L'INVISIBILITÉ DE LA SOCIÉTÉ PROTESTANTE

Nécessité de la visibilité de la véritable Eglise. — Le Protestantisme n'a pas la visibilité en tous les temps. — Visibilité dans l'unité, dans l'apostolicité, dans la sainteté. — Conclusion.

Jésus-Christ, avons-nous déjà dit en commençant, est venu sur la terre pour fonder une Eglise au sein de laquelle tous les hommes doivent faire leur salut et hors de laquelle nul ne peut faire son salut.

Il est donc clair que Jésus-Christ a fait son Eglise visible, pour qu'elle pût être reconnue de tous. Les prophètes nous l'ont annoncé, quand ils nous l'ont représentée comme « la maison du Seigneur, élevée « sur le sommet des montagnes, au-dessus des « collines, à laquelle doivent se réunir toutes les « nations (1) » ; et les livres saints nous l'ont dit, quand ils nous l'ont montrée comme une société au sein de laquelle Dieu a placé « des docteurs » pour évangéliser et des « pasteurs » (2) pour distribuer aux fidèles la nourriture des sacrements et de la grâce.

(1) Isaïe, ch. II, ℣ 2.
(2) S. Matth., ch. X, ℣ 17.

La nécessité pour la véritable Eglise d'être et d'avoir été visible non seulement dans tous les temps mais encore dans tous les lieux se trouve donc évidemment établie.

Après cette remarque essentielle, nous prions le Protestantisme de répondre à une question non moins importante. C'est son extrait de naissance que nous désirons examiner. De quelle époque date votre origine? Quel âge avez-vous? Prenez garde! Si vous nous dites que c'est aux temps de Luther, de Calvin et de Henri VIII que se trouve votre berceau; que c'est de ces trois célébrités que vous êtes né, nous allons vous dire que vous n'avez pas toujours eu le caractère de visibilité qui convient à la société de Jésus-Christ, et nous allons conclure que vous ne sauriez vous appeler légitimement l'Eglise véritable. La véritable Eglise reçut de son fondateur la grande mission de sauver tous les hommes, non seulement ceux qui viendraient au monde à partir du seizième siècle, mais tous ceux qui vivraient dans tous les siècles. Or, avant ce seizième siècle, vous n'avez pu sauver personne, par la raison toute simple que vous n'existiez point. Que si, jugeant, avec raison, que la vieillesse commande le respect, vous cherchez à nous l'inspirer en votre faveur, en nous disant, avec quelques écrivains de la Réforme, que les protestants sont les successeurs de ces vieux fidèles qui ont été de tout temps cachés dans le sein de l'Eglise romaine, sans participer à ses erreurs, prenez garde encore! Vous n'avez cherché à vous soustraire à notre conclusion que pour vous

précipiter, un moment après, dans le même abîme. Sans vous demander le nom de ces vieux fidèles, qui ont dû venir vous déclarer leurs secrètes croyances et vous dire qu'ils étaient déjà dans vos sentiments, tout impuissants qu'ils étaient à se découvrir; sans vous mettre, pour parler bien sérieusement, dans l'impossibilité où Bossuet plaça jadis vos fameux ministres Claude et Jurieu de citer un seul de ces fidèles, veuillez remarquer avec nous que, si les anciens prédécesseurs des réformés étaient cachés, ils n'étaient point visibles (passez-moi la naïveté de cette conséquence ; elle a le mérite de ne pas être elle-même cachée par les obscurités du raisonnement). Or, puisque, d'après vous, c'étaient eux qui, dans le secret, sauvaient l'Eglise de Jésus-Christ, cette Eglise qu'ils formaient n'avait donc pas la visibilité, pourtant si indispensable à la véritable Eglise pour se faire découvrir des hommes, qui ne peuvent se sauver qu'en s'abritant sous ses ailes. Ah ! si votre origine ne vous donne pas de plus grands avantages, autant vaut, pour votre secte, de se contenter de sa jeune existence, sans demander à l'antiquité des secours, qui ne servent qu'à la confondre sans réplique. Croyez-nous : n'invoquez que les titres qui vous sont personnels. La prétention qu'ont eue encore plusieurs autres de vos sectaires de rattacher le Protestantisme aux sectes qui l'ont précédé jusqu'aux premiers siècles du christianisme n'est guère plus propre à vous donner raison. D'abord, pour descendre légitimement des hussites, des wiclefistes, des vaudois, des albigeois, des ma-

nichéens, des prédestinatiens, des pélagiens, des donatistes, etc....., il faudrait que votre secte ou, pour mieux parler, que vos sectes eussent les mêmes doctrines que la dernière de celles qu'elles veulent regarder comme leur mère ; que la dernière admît tous les enseignements de l'avant-dernière, et ainsi de suite en remontant vers les temps anciens, car le premier titre pour recueillir un héritage, c'est la parfaite parenté. Eh bien ! cherchez tant que vous voudrez des liaisons étroites entre vos doctrines et les doctrines de ces diverses sectes, nous vous affirmons que, loin de trouver entre elles une harmonie parfaite, vous découvrirez sur plusieurs points des oppositions frappantes, sans guère d'autre accord que sur le terrain de la révolte contre l'autorité. Alors peut-être, si vous voulez avoir de la franchise, vous avouerez qu'il vous faut renoncer à revendiquer en votre faveur une ancienneté qui n'a pas la faculté de vous bien servir.

Au reste, lecteurs, quand bien même les protestants seraient fondés à recueillir des autres sectes la prérogative de l'antiquité pour en retirer le titre de la visibilité du temps, que ferait le Protestantisme de ce titre, qui lui paraît si avantageux? Hélas! il serait réduit encore à l'indigence, et il ne saurait réussir à démontrer qu'il a été visible dans tous les temps. La plus ancienne, en effet, des sectes qu'il veut regarder comme ses ancêtres ne remonte pas aux apôtres, et il fut par conséquent une époque où l'Eglise à laquelle il veut appartenir ne put être

vue de personne, par la même raison qu'elle n'existait pas.

En faut-il davantage pour prouver que la Réforme n'a pas la prérogative absolument nécessaire à l'Eglise de Jésus-Christ, à savoir : d'être visible dans le présent et d'avoir été, dans le passé, visible pour tous les hommes? Il nous semble que ce que nous avons dit suffit largement. Posons-nous maintenant une autre question, encore bien importante :

Le Protestantisme est-il, a-t-il été visible dans tous les lieux, ainsi que Jésus-Christ l'a exigé de la véritable Eglise quand il lui a dit d'aller dans toutes les nations porter ses enseignements ou sa doctrine?

Sans parler, contre le Protestantisme, de son absence de plusieurs contrées du monde, disons-lui de remarquer que c'est en qualité de société qu'il doit être visible en tous lieux. Quand on parle de l'Eglise véritable, on parle assurément de ce qui constitue excellemment une société. Or, la première condition pour que des hommes forment réellement une société, c'est qu'ils se règlent tous, en entrant dans son sein, sur la volonté qui la fonde ou qui la préside, pour n'avoir entre eux qu'une même vue, qu'une même aspiration, qu'un même sentiment, qu'une même action. Telle fut, en effet, la volonté du divin fondateur. Il n'aurait pu permettre, sans effacer de son œuvre le caractère de la divinité, qu'on enseignât dans une chaire le contraire de ce qu'on prêche dans une autre : la contradiction ne pourra jamais être attribuée à Dieu, et voilà pourquoi il est

écrit qu'il n'y a dans l'Eglise qu'une seule foi, comme il n'y a qu'un seul baptême, comme il n'y a qu'un seul Dieu.

Il ne suffit donc pas au Protestantisme de se montrer dans l'univers avec le bruit ou l'éclat de ses protestations bruyantes ; il doit se faire voir avec l'identité la plus parfaite, l'harmonie la plus précise, l'accord le plus exact entre les enseignements que ses diverses sectes professent, en un mot, avec la majesté imposante de l'unité, sans laquelle les sociétés ne sauraient ni se fonder ni se conserver. Or, ce n'est point le spectacle qu'il nous fait admirer depuis sa venue au monde. Peu satisfait de nous avoir montré, dans ses commencements, des luthériens, des calvinistes et des anglicans, il nous montre aujourd'hui des multitudes de frères divisés, des quakers, des méthodistes, des puritains, etc....., tout autant de sectes différentes, qui, après leur séparation, s'anathématisent entre elles. Non content d'avoir récité, dans son jeune âge, quatre ou cinq symboles, il en récite aujourd'hui plusieurs autres, et le voyageur qui, dans ses courses lointaines, va écouter les prédications du docteur de Pékin y reçoit des leçons différentes de celles qui lui ont été données à Paris, entend le protestant de Londres formuler autrement ses croyances que ne le fait celui de Berlin. Il ne pouvait en être autrement : la diversité est chose fatalement nécessaire dans la Réforme. L'Écriture n'est-elle pas une parole revêtue d'un signe extérieur ou matériel? Ce signe extérieur peut-il avoir pour tous le même degré de clarté? Ce signe

n'est-il pas d'abord obscurci par l'orgueil, la vanité et tous les autres mauvais instincts, si différents dans ceux qui cherchent à expliquer l'idée qu'il recouvre? L'intelligence et l'érudition ont-elles dans tous la même valeur? Telles devraient être pourtant les conditions pour que l'Ecriture pût parler à tous le même langage. Or, Munzer entendait-il l'hébreu et le syriaque comme Luther? Œcolampade ou Zuingle lisait-il le grec comme Aléandro? Carlstadt avait-il la perspicacité et la profondeur de Mélanchton? Certes, de même qu'un rayon de soleil ne ressemble pas à un autre rayon ; que, par suite, la conformité d'images n'existe pas dans le monde physique, de même la conformité des idées ne saurait être dans le monde des esprits, puisque la lumière des intelligences n'est pas la même : chose assurément bien propre à nous faire conclure que, bien qu'il se fasse universellement visible par sa rébellion, le Protestantisme ne saurait avoir comme société ce caractère d'unité doctrinale visiblement universelle, absolument nécessaire à l'Eglise de Jésus-Christ pour remplir sa grande mission de sauver tous les hommes.

Quelque suffisant que soit ce que nous venons de dire, pour faire remarquer aux réformés leur pauvreté et leur misère, nous avons néanmoins à ajouter encore quelques brièves paroles. « Le Christ, « a dit saint Jean, a voulu mourir pour réunir en « un seul troupeau les enfants de Dieu, qui étaient « dispersés. » Pour avoir le droit de se réunir en société afin de posséder ainsi la visibilité univer-

selle dont nous parlons, les protestants devraient donc se montrer encore de fait réunis en la manière d'un troupeau unique. Eh bien ! montrez-nous, ô frères, le bercail commun que vous reconnaissez pour être le vôtre ; montrez-nous le pasteur commun qui vous rassemble sous la même houlette : peut-être alors commencerons-nous à croire que vous possédez le trésor que nous vous demandons. Mais c'est exiger la réalisation d'une chose impossible. Portons ailleurs nos regards, et, pour augmenter nos preuves, voyons si le Protestantisme possède un autre grand trésor, que la vraie Religion doit montrer ou rendre visible aux hommes.

L'apostolicité est cette autre prérogative que l'Eglise de Jésus-Christ doit aussi manifester, non pas aux yeux de la chair, mais aux yeux de l'intelligence humaine, qui, avant de conclure à la divinité d'une Eglise, a le devoir de s'assurer, en parcourant les annales de l'histoire, que la doctrine qu'elle enseigne est véritablement la doctrine qu'ont prêchée les apôtres, et que les docteurs qui la professent sont vraiment les descendants des douze missionnaires que Jésus-Christ députa pour dissiper les ténèbres épaisses qui enveloppaient le monde. Nous avons cité plus haut bien des paroles divines, qui nous prouvent que c'est seulement aux apôtres et à leurs successeurs légitimes que le Christ a confié la mission d'enseigner et de sanctifier les âmes, dont le salut l'avait intéressé au point de le faire mourir pour l'opérer.

Hâtons-nous donc, puisque nous voulons démon-

trer que le Protestantisme ne peut se dire apostolique, de prouver que sa doctrine n'est pas celle des apôtres et que ses ministres ne sont pas davantage les descendants des apôtres :

1° Les apôtres n'avaient qu'une seule et même foi. Avec son système d'interpréter l'Ecriture par la raison de chacun, la Réformation a-t-elle jamais réussi à avoir pour unique symbole le symbole apostolique ? Les innombrables contradictions des protestants peuvent-elles être transmises sans blasphème comme étant des doctrines apostoliques ?

Les leçons des premiers missionnaires du Sauveur n'ayant été que celles de Jésus-Christ, les doctrines des uns ne purent différer en rien des enseignements des autres : les docteurs réformés ont-ils montré le même accord en instruisant les peuples ? Combien de fois n'a-t-on pas vu des pasteurs nier le lendemain ce que d'autres pasteurs avaient prêché la veille !

2° Le Protestantisme ne trouve pas dans ses ministres de vrais successeurs des apôtres. Il faudrait pour cela que ses pasteurs remontassent, par une série non interrompue de successions, aux apôtres eux-mêmes, et c'est pour eux chose impossible. De qui, en effet, les fondateurs de la Réforme auraient-ils tiré le droit à cette succession légitime? De l'Eglise romaine ? Cela ne saurait être : l'Eglise romaine s'empressa dès leur apparition de les rejeter de son sein et de les foudroyer de ses anathèmes. L'auraient-ils tiré de quelque autre secte ? Le soutenir serait insensé. Personne n'ignore qu'à sa naissance

le Protestantisme ne s'attacha à aucune secte de cette époque, et nous avons vu plus haut qu'il n'est nullement fondé à revendiquer l'antiquité des sectes qui l'ont précédé. Donc, enfin, le Protestantisme, ne pouvant montrer des titres à l'apostolicité, n'est pas la véritable Eglise fondée par Jésus-Christ.

Pour avoir cette incomparable gloire, il faudrait aussi que la Réforme manifestât la sainteté. La sainteté, en effet, est absolument nécessaire à la véritable Eglise. Toutes les sectes le reconnaissent, et Jésus-Christ est effectivement « venu en ce monde », a dit saint Paul, et « il a souffert pour sanctifier « l'Eglise », et il nous « a choisis, a-t-il dit encore, « afin que nous fussions saints et immaculés ».

Il serait donc absolument requis, pour que le Protestantisme fût la véritable Eglise, qu'il se rendît visible par sa sainteté si nécessaire. Mais c'est exiger de lui une manifestation qu'il n'a aucun pouvoir de faire, et la raison, si on la demande, en est toute simple, c'est qu'il ne la possède pas. La sainteté ne peut venir que de Dieu. Conséquemment, pour avoir la sainteté, il faut être en union avec lui. Or, jamais rien ne fut moins uni à Dieu que le Protestantisme. Les contradictions où l'ont jeté les interprétations individuelles ont toujours été ce qu'elles seront toujours, une borne infranchissable qui l'a tenu, comme elle le tiendra toujours, séparé de la divinité. S'il en était autrement, Dieu approuverait, par son alliance, ces contradictions mensongères, et Dieu ne saurait le faire sans perdre aussitôt sa qualité de Dieu. Par suite, il reste vrai que

le Protestantisme est et sera privé de la sainteté, comme la branche de l'arbre, quand elle est séparée de son tronc, est privée de la sève qui la fait vivre.

Et si maintenant on veut constater plus clairement encore la vérité de cette assertion, qu'on invite le Protestantisme à fournir les preuves de sa sainteté.

Une première condition, pour qu'une église soit sainte, c'est que les doctrines qu'elle professe conduisent ses membres à la sainteté. C'est un principe de la dernière clarté, qu'on n'a pas besoin de démontrer.

Or, croyez-vous que telles sont vos doctrines, protestants ? Est-il bien vrai, pour vous citer des exemples, que nous arriverons à la sainteté en suivant ce principe : la justification, une fois acquise, ne peut jamais être perdue, ainsi que vous l'enseigne Calvin ? Nous ne voulons molester personne, mais ce principe ne conduit-il pas à cette désastreuse conséquence, que, pourvu qu'il ait été autrefois justifié au baptême, le libertin peut, à son gré, lâcher bride à ses passions, le voleur, enlever le bien des autres, sans jamais cesser d'être juste ?

Est-il bien vrai que vous pourrez arriver à la sainteté en suivant, dans la pratique, cette leçon que la Réformation vous donne, que la foi sans les œuvres suffit au salut ; que, par conséquent, le chrétien qui croit peut, par exemple, laisser mourir sans asile et sans pain le petit orphelin que le vice abandonne, quand il a la puissance de le sauver et de le nourrir ?

Est-il bien certain que vous deviendrez des saints en vous conduisant selon cette maxime de la Réforme, « que, depuis Adam, l'homme n'a plus de « liberté pour faire le bien ou le mal » ; que, quel que soit donc le crime qu'il commette, fût-il le plus scélérat des mortels, c'est toujours Dieu qui le guide dans sa dépravation, sans qu'il puisse jamais être lui-même responsable d'aucun forfait ?

Ah ! cessez de nous tenir un pareil langage. Il faudrait avoir le cerveau malade pour ne pas voir qu'au lieu d'établir la sainteté sur la terre, vos doctrines ne sont propres qu'à proscrire la vertu de ce monde, pour y fonder le règne du mal. J'ai dit vos doctrines, car, bien qu'en voyant ces extravagances, la bonne foi, que nous serons toujours heureux de rencontrer dans vos rangs, veuille n'y voir que des aberrations personnelles à Luther et à Calvin, il est évident que vous êtes tous, dans le Protestantisme, solidaires de ces monstrueuses erreurs, puisque, comme vos fondateurs, vous admettez et mettez en pratique le principe d'interprétation individuelle, qui a fait naître ces folies.

Il semble inutile, après ces démonstrations, de chercher des saints dans le Protestantisme. Qu'est-ce qui pourrait avoir sanctifié des réformés, quand leurs doctrines ne tendent qu'à les rendre coupables ? Aussi, sans nier qu'on puisse trouver chez eux les vertus naturelles, nous ne craignons pas d'affirmer qu'on n'admirera pas, dans leur vie, ces vertus surnaturelles et héroïques qui témoignent extérieurement de la sainteté, parce que seule la sainteté

est capable de les concevoir et de les produire. Non, non, ce n'est pas du sein du Protestantisme que nous voyons partir des missionnaires, abandonnant la terre de la patrie, leurs familles et leurs amis, pour aller porter la vérité aux nations éloignées, à travers les mers, le feu et le glaive. Si parfois quelques ministres sont députés pour aller simuler les travaux évangéliques de l'homme de Dieu, loin de les voir arriver sur la terre étrangère seuls avec le Christ, pauvres comme lui, sans autre bagage que la croix et l'évangile, les nations idolâtres les voient avec étonnement aborder sur leurs côtes comme des marchands, ou comme des agents d'affaires, jamais comme des apôtres, cherchant plutôt, avec leurs femmes et leurs enfants qui les suivent, à augmenter leur fortune qu'à étendre le royaume de Jésus-Christ. — Ce n'est pas du sein du Protestantisme que nous voyons sortir ces générosités sacerdotales que n'ont pas le pouvoir d'effrayer les épidémies ou les pestes, parce que, dans les tristesses du malheur, il y a des frères à secourir et des âmes à sauver. — Ce n'est pas des rangs du Protestantisme que nous viennent ces innombrables vertus des cloîtres ou des déserts, de tout âge, de toute condition et de tout sexe, dont beaucoup ont quitté les délices de l'opulence, et toutes les plaisirs et les joies du siècle, pour s'enfoncer dans la solitude, y pleurer les crimes de la terre et expier les péchés du monde, dans les privations ou sous la pointe aiguë d'un cilice qui les déchire. — Enfin, ce n'est pas à la famille du Protestantisme qu'il faut demander le dévoue-

ment de la virginité ou la fermeté du martyre. Son impuissance s'est révélée déjà plus haut dans la perversité des doctrines qu'il prêche, et la raison finale de sa stérilité pour ces grandes choses, nous l'avons déjà dite, c'est qu'il faut à ces héroïsmes la foi pour enfanter et soutenir leur constance, ce que ne saurait donner le Protestantisme, car il ruine les saines croyances avec son interprétation individuelle, en vertu de laquelle le chrétien a le droit de croire ce qu'il veut, et même rien, s'il le veut.

Donc le Protestantisme n'a pas le pouvoir de remplir la condition indispensable pour être la véritable Eglise, nous voulons dire de manifester la sainteté. Vainement il s'efforcerait de nous convaincre. Il ne lui faudrait rien moins que des miracles de premier ordre pour y réussir. C'est apparemment ce besoin de prodiges qu'éprouva Calvin lui-même pour rendre visible aux yeux de tous la sainteté de sa mission, lorsqu'il essaya de se jeter dans les régions du surnaturel. Un jour, il paya, dit-on, un homme pour faire le mort, afin de le ressusciter ensuite; mais malheureusement, quand il arriva, suivi de la foule curieuse à laquelle il avait annoncé cette preuve postiche, la justice de Dieu avait justement frappé le compère, et Calvin manqua mourir de peur en le trouvant réellement mort dans son lit. Cette histoire, que nous avons lue et crue authentique, a dû servir depuis de leçon au Protestantisme, car jamais plus aucun adepte n'a osé invoquer de miracle en faveur de sa secte, pour nous laisser encore l'avantage de conclure une fois de

plus que le Protestantisme, ne pouvant rendre sa sainteté visible, n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ.

Et pourquoi, au surplus, si Jésus-Christ avait voulu réformer l'Eglise, que son sang avait établie et fécondée, aurait-il choisi pour opérer cette grande œuvre, des hommes comme Luther, comme Calvin, comme Henri VIII? N'est-ce pas tout à fait le commencement, nous ne voulons pas dire de la prudence divine, mais de la sagesse humaine, de confier les grandes missions à des hommes vertueux, pour faire accueillir avec faveur leurs leçons et leurs doctrines? Telle fut, en Dieu, la manière de voir et de faire, quand jadis il choisit Moïse pour donner des lois à son peuple et qu'il envoya les apôtres pour établir dans l'univers la religion du Christ. Or, vous avez pu, lecteurs, vous allez pouvoir mieux par les principaux traits que nous allons tracer de la vie des fondateurs du Protestantisme, vous pourrez surtout par les biographies plus complètes de Luther, de Calvin et de Henri VIII, que nous avons cru devoir joindre à notre travail, juger la hauteur où s'élevèrent leurs vertus : nous nous trompions, vous pourrez juger, voulions-nous dire, les profondeurs où descendit la dépravation de ces corrupteurs de la pensée religieuse. Quand vous aurez bien lu leur histoire, vous nous direz si celui qui les a envoyés peut être, non pas un Dieu, mais même un sage.

Martin Luther naquit à Eisleben, dans la Saxe, le 10 novembre 1483, de Hans Luther et de Mar-

guerite Lindemann. Il fit ses études avec beaucoup de succès. Il venait d'être reçu, à vingt et un ans, maître en philosophie, et il commençait à étudier la physique et la morale d'Aristote, lorsque le jeune Alexis, son meilleur ami, fut foudroyé, à côté de lui, par un coup de tonnerre. A l'exemple de Paul, terrassé sur le chemin de Damas, le nouveau bachelier leva les yeux au ciel, et la vivacité de son imagination lui persuada qu'une voix lui criait : Au couvent ! Sans même dire un adieu reconnaissant à ses maîtres, Luther partit et alla frapper, la nuit venue, chez les Augustins, à la porte du monastère, qui lui fut ouverte. Un mois après, il écrivait à ses parents l'irrévocable volonté qu'il avait de quitter le monde pour se donner à Dieu. Son père, qui avait rêvé pour son fils un avenir plus brillant aux yeux du monde, lui fit connaître son opposition, et, dans une lettre vive jusqu'à la colère, il lui fit entendre des paroles de dure menace : mais rien n'ébranla le jeune homme, qui demeura sourd aux plaintes et aux instances. Toute difficulté étant pourtant aplanie, le cœur paternel ayant été vaincu à force de prières, arriva le jour de l'ordination à la prêtrise, que suivit de près la profession religieuse de Martin. Hans avait consenti à être, lui aussi, de la fête, mais il y apporta les marques de sa douleur : « Dieu « veuille, dit-il, en parlant de son fils, qu'il ne soit « pas trompé sur sa vocation (1) ! » On dit même que, tandis que Luther montrait à son père la beauté

(1) Mathesius in *Vita Lutheri*.

de l'habit de moine, comme pour lui reprocher ses regrets et sa tristesse, celui-ci lui répliqua ces paroles, qui ressemblent fort à une prédiction : Fasse le ciel que ceci ne soit pas un leurre du démon (1) !

Ce fut après l'entrée de Luther au couvent qu'eurent lieu les abus commis par les quêteurs des aumônes qu'on recueillait alors à l'occasion de la distribution des indulgences plénières accordées par Léon X ; ce fut après aussi, que furent débitées des exagérations sur le pouvoir de ces indulgences. Aussi le jeune moine, qui avait depuis longtemps conçu une haine secrète contre l'Eglise, trouvant en cela l'occasion favorable pour la faire éclater, s'éleva fortement contre ces fautes ; mais il ne s'arrêta pas malheureusement à des protestations justes et licites ; il prêcha des erreurs manifestes, et Léon X fut obligé de le frapper des anathèmes de l'Eglise, qui furent renouvelés plusieurs fois, à cause du renouvellement des erreurs ou de l'insolente opiniâtreté de l'hérétique.

Ces foudres ne parvinrent pas à arrêter Luther, et le mal dont il infecta l'Allemagne entière fut immense. C'était l'enfer qui promenait avec lui ses ravages. Il avoue lui-même qu'à la Varthbourg, il avait des conférences avec le diable, et pour se convaincre, sans faire usage de cette confidence, que le moine était réellement inspiré de Satan, il suffit de se souvenir que, par une trahison inouïe, il excitait une fois à la révolte contre les princes d'Allemagne

(1) Mathesius in *Vita Lutheri*.

les ouvriers et les paysans, pour exhorter ensuite les princes à égorger sans pitié les insurgés que ses harangues avaient enflammés. Les égorgeurs, disait-il, « pouvaient gagner le Ciel plus facilement avec du « sang, que le reste des hommes avec des prières ».

N'était-ce pas aussi le diable qui lui inspirait les écrits qu'il consacra à conseiller aux princes la sacrilège spoliation des biens de l'Eglise et de ceux des monastères ; les livres qu'il publia pour dispenser les prêtres et les religieux de la vertu de chasteté et du vœu de continence ; la permission qu'il donna à Philippe, landgrave de Hesse, de répudier son épouse légitime, pour épouser une seconde femme ; enfin, l'exemple de la dépravation la plus honteuse et la plus coupable, qu'il montra en adressant publiquement à Dieu cette prière infâme : « Seigneur, donnez-nous beaucoup de femmes et « peu d'enfants » ?

Après ces paroles si horriblement sacrilèges, doit-on s'étonner que l'honnête réformateur arrachât au cloître, qu'il faisait violer, Catherine de Bora, pour en faire sa criminelle épouse et la misérable compagne de ses jours, aussi pitoyablement finis que méchamment passés ?

Luther, en effet, mourut à Eisleben, à l'âge de 63 ans, en 1546, après avoir vaqué, à son ordinaire, à un plantureux repas. Il avait semé, pendant sa vie, la présomption dans le libertinage, pour récolter, à sa mort, le désespoir dans la débauche, car, au rapport de Thomas Boxio, un historien dont la célébrité n'est pas contestée, l'hérésiarque s'étran-

gla à son lit. Iscariote avait trahi son père, et il mourut pendu ; le nouveau Judas a trahi sa mère, et il meurt, lui aussi, pendu. On voit encore, dans la galerie de Dresde, l'original d'un tableau qui est le portrait de Luther, que deux peintres prirent après sa mort. A la première vue de ce tableau, tout homme compétent en reçoit la conviction qu'effectivement la mort a été donnée au moine par strangulation : une tache sombre y est imprimée au côté gauche de son cou ; sa figure y est d'une laideur impossible à décrire, et suppose une tension des muscles du visage que ne produit pas l'apoplexie. Un biographe ne doit pas oublier de mentionner le violent désespoir où tomba Justus Jonas, le digne disciple de Luther, lorsqu'il vit la bouche du maître convulsée et son côté droit tout noir. Son cadavre exhalait une odeur fétide, et on ne put le déposer dans l'église ; pour le porter en terre, on ne trouva point de voiture volontaire, et on dut en requérir ; un essaim de corbeaux le suivit à sa dernière demeure, semblable à l'essaim de moucherons qui bourdonna, à la naissance de Calvin, autour de son berceau, dans la chambre de sa mère (1).

— Jean Cauvin, ou Calvin, comme il s'appela lui-même, naquit en 1509, à Noyon, de Jean Cauvin et de Jeanne Le Franc. On assure, sur le témoignage de plusieurs femmes « qui étaient présentes à l'ac-

(1) Voir les nombreux témoignages cités plus loin, dans la biographie plus complète de Luther.

« couchement, qu'avant la naissance de l'enfant, il « sortit du sein de la mère une quantité de grosses « mouches, présage du bruit que Jean devait faire « dans la chrétienté (1) ».

Devenu grand, Calvin parut d'abord vouloir embrasser l'état ecclésiastique, ce qui lui fit donner, en 1527, la cure de Pont-l'Evêque, quoiqu'il ne fût que tonsuré. A quatorze ans, il avait déjà lu quelques-uns des livres du moine saxon, la *Captivité de Babylone,* par exemple, traduite par Louis Berquin, où il avait appris que le pape était, selon le style fleuri de Luther, « l'Antechrist prédit par les pro- « phètes ; les moines, des acolytes de Satan ; les « cardinaux, des portiers de l'enfer ; les prêtres, des « paillards ; les docteurs, des ânes (2) ». Cette lecture avait séduit son esprit et son cœur, et il ne tarda pas à donner une adhésion publique aux erreurs de l'hérésiarque allemand; à faire, en les prêchant, comme le premier chef de la Réforme, beaucoup de bruit et beaucoup de mal.

Pour arriver à établir sa doctrine, il se montra, à Genève, le plus cruel des tyrans, et M. Galiffe, qui n'est pas suspect, parce qu'il est protestant et même calviniste, l'appelle « un buveur de sang ». « Calvin, « dit-il, dressa l'étendard de l'intolérance la plus « féroce, et fit exécuter quatre cent quatorze juge- « ments, qu'il avait rendus lui-même en matière « criminelle. » M. Galiffe prouve, dans ses *Notices*

(1) Audin.
(2) Ibid.

généalogiques, chacune de ses assertions par les écrits mêmes du réformateur et par les archives authentiques de Genève. Nous sommes donc bien fondé à croire à l'exactitude de son récit : toutefois, s'il faut, pour mieux prouver la tyrannie de Calvin, nommer quelques-unes de ses victimes, nous citerons le poète Gruet, mis à la torture et décapité pour avoir dit du mal de lui; Daniel Berthelier puni de mort, parce qu'il avait appris, à Noyon, des faits peu honorables de sa vie, et en gardait des preuves authentiques; enfin, Michel Servet, dont tout le monde connaît l'histoire, brûlé vif sous les yeux réjouis de l'hiérophante, pour avoir été en désaccord avec Calvin sur quelques points de sa doctrine, et surtout pour avoir osé lui demander « d'où il tenait « l'autorité, pour avoir le droit de donner des lois « aux hommes ».

Quant aux mœurs de Calvin, pour en donner une faible idée, nous n'avons qu'à rappeler qu'il existe de lui une législation qui permettait le divorce, non pas seulement pour cause d'adultère, mais encore pour un bien moindre crime : pour une absence prolongée de l'un des deux époux. Un pareil législateur doit, sans doute, se garder de réprimer en lui les passions honteuses, et doit avoir à laver, dans sa vie, plus d'une souillure. Pendant qu'il possédait des bénéfices, en effet, il fut plusieurs fois repris de la dépravation de ses mœurs, et l'histoire nous raconte qu'aujourd'hui encore, on voit, dans les archives de la ville de Noyon, des documents irrécusables qui constatent sûrement que le réformateur genevois fut marqué, au dos, d'une fleur de lys, au

moyen d'un fer rouge, pour avoir commis le crime de sodomie.

Calvin mourut à Genève le 27 mai 1584, et fut enseveli le même jour, vers les deux heures après midi, « pour obvier, dit Bèze, à toute calomnie ». Cette maladroite précaution n'aboutit qu'à donner un contre-seing à la rumeur publique, qui prétendit toujours « qu'il avait été défendu de laisser entrer « personne dans la chambre mortuaire, parce que « le corps du défunt portait les traces d'une lutte « désespérée avec le trépas, et une décomposition « où l'œil aurait vu les signes visibles de la colère « divine ou les marques d'une maladie infâme; « qu'aussi on s'était hâté de jeter sur la face du ca- « davre un linceul noir, et de l'ensevelir avant que « le bruit de la mort se fût répandu dans la ville, « tant on avait peur des regards indiscrets! »

Un témoin oculaire, disciple de l'hérésiarque, démontre la vérité de ce bruit populaire. Ce jeune étudiant se glissa près « du lit du trépassé », et, en soulevant les draps, il vit des mystères qu'on a voulu cacher. Il a révélé, par écrit, les coups frappés de la main d'un Dieu vengeur, sur Calvin, « mort en proie, dit-il, à la maladie la plus hon- « teuse, dont le désespoir a été le terme ».

— Henri VIII naquit en 1490, et il monta sur le trône d'Angleterre en 1509. Les commencements de son règne furent heureux, et par la réfutation qu'il fit des erreurs de Luther, il mérita le titre magnifique de « défenseur de l'Eglise ». Mais plus tard la violence de ses passions le lui fit perdre. Epris

d'amour pour Anne de Boulen, jeune fille, pleine d'esprit et de grâces, qui vivait alors à la cour, il voulut faire annuler par le pape son légitime mariage avec Catherine d'Aragon. Le Souverain Pontife n'ayant pu consentir à casser cette union, Henri épousa, malgré Sa Sainteté, la jeune courtisane qu'il aimait, et, en affirmant mensongèrement l'existence d'une sentence papale, il fit bénir par Roland Lee, son confesseur, sa nouvelle alliance, que bientôt après déclara valide Cranmer, archevêque de Cantorbéry, en la ratifiant « de son autorité de juge et « de pontife ». Clément VII en éprouva une grande douleur, et il témoigna de son indignation pour de pareilles scélératesses en excommuniant le roi d'Angleterre. Irrité de cet acte de justice, Henri VIII se déclara chef suprême de l'Eglise d'Angleterre, et fit schisme avec l'Eglise romaine. Dès ce moment, rien ne fut capable de mettre un frein à ses désordres : plusieurs personnages, au milieu desquels brillaient les nobles figures de Fisher, évêque de Rochester, et de Thomas Morus, perdirent la tête sur l'échafaud, pour n'avoir point voulu reconnaître le nouveau titre du monarque ; les couvents furent ouverts et leurs biens confisqués, et le malheureux prince aboutit de crime en crime à la mort, qui le frappa en 1547, après qu'il eut répudié plusieurs femmes et tranché la tête à deux, afin d'en épouser d'autres. Pour peindre d'un seul trait Henri VIII, il suffit d'emprunter ses propres couleurs et de dire ce qu'il disait lui-même en quittant la terre : qu'il n'avait jamais refusé la vie d'un homme à sa haine, ni l'honneur d'une femme à ses désirs. Quel fléau de Dieu s'était incarné dans

ce roi, aussi hérétique que schismatique, car son schisme et son hérésie ne font qu'un ! Toutes les prisons furent pleines ; l'innocent et le coupable eurent les mêmes juges ; toutes les sentences furent des arrêts de mort : la corde, le bûcher et le glaive furent seuls les ministres d'un libertinage qui eut sur la tête la couronne qui règne, et d'un despotisme qui eut dans sa main le sceptre qui commande.

CONCLUSION

Bien des choses restent à dire sur cet important sujet ; mais en voilà, ce nous semble, assez pour garantir toute intelligence contre les pièges que tendent aux âmes les doctrines protestantes. « Elles sont, « nous a dit naguère un savant prélat, plus dan- « gereuses que jamais, dans notre siècle révolu- « tionnaire, tout imprégné de révolte, indifférent, « ignorant en matière de religion, et pénétré de « l'esprit protestant, bien que fort éloigné du Protes- « tantisme. »

Prenons garde ! Le Protestantisme n'est pas l'Eglise de Dieu, parce qu'il n'a pas dans son sein l'autorité qui a été divinement établie pour enseigner et sauver les hommes.

Le Protestantisme n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ, parce que le principe dont il fait usage pour régler ses croyances détruit la base de la foi religieuse et conduit ainsi ses adhérents aux pires extravagances, même en matière de foi politique. Avant d'arriver à son entier développement, il a pu faire illusion aux esprits : tant qu'on ne l'a vu que dans

les détails, à toute raison il a pu opposer d'autres raisons, et la lumière ne s'est point faite ; mais, arrivé à sa maturité, à son développement tout entier, ses fruits le révèlent, et il peut être jugé d'ensemble. Ce n'est donc plus à un arsenal étranger à lui-même qu'on est réduit à demander les armes nécessaires à le vaincre, c'est dans son propre sein que la réfutation peut trouver les meilleurs arguments pour le combattre. N'est-ce pas à des conséquences désespérées que l'a précipité sa logique ? Sa logique, en effet, n'a-t-elle pas, à l'aide du temps, abouti à toute négation antireligieuse, convergé à toute affirmation antisociale, guidé les peuples vers la morale indépendante, rivé les meilleurs apôtres de la Réforme à des chaînes qui les étreignent plus étroitement que l'incrédulité même, au scepticisme religieux, qui est *l'absurde dans les idées,* et à l'anarchie politique, qui est *l'absurde dans les faits ?* Or, l'absurde, c'est l'impitoyable jugement et la juste condamnation de l'erreur.

Le Protestantisme enfin n'est pas la vérité, parce qu'il ne peut la montrer en lui par aucune marque, ni prouver qu'il la possède par aucun miracle.

Telles sont les principales pensées que nous avons soumises à la méditation de nos lecteurs. Nous les prions de les propager pour le salut des âmes. Que la Mère de Dieu protège nos efforts, et que son Fils les bénisse ! *Amen.*

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

ERRATA .....

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — PÉRIL PROTESTANT : LA PROPAGANDE 1

La propagande protestante est périlleuse. — L'austérité du Catholicisme en est la première cause. — Concours du rationalisme. — Ses ressources. — Sociétés coadjutrices. — Diffusion des Bibles altérées. — Déloyauté du Protestantisme dans les altérations de l'Ecriture. — Publication des livres. — Coopération de la presse incrédule. — Appel à l'action catholique. — Quelques livres très dangereux. — Courte réponse à des historiens de la Réforme. — Les missionnaires, catéchistes, ministres itinérants, colporteurs. — Création d'écoles laïques. — Accueil que le philosophisme fait au Protestantisme. — Autre appel au zèle catholique. — Nécessité de l'esprit d'association.

CHAPITRE PREMIER. — NATURE DU PROTESTANTISME D'APRÈS LES RÉFORMÉS 26

La Réforme est une nouvelle révélation selon les réformés. — Réfutation de ce système.

CHAPITRE II. — LES SIGNES DE VÉRITÉ DANS LE PROTESTANTISME 32

La fortune du Protestantisme. — Les lumières du Protestantisme. — Le Protestantisme et la liberté.

CHAPITRE III. — NÉCESSITÉ D'UNE AUTORITÉ DANS L'EGLISE DE JÉSUS-CHRIST 89

Preuves évangéliques de cette nécessité. — Aveu des protestants. — Conséquences de cet aveu. — Division des protestants en deux camps princi-

paux. — Les orthodoxes et les libéraux. — Définition de l'Eglise par M. Bois. — Affirmations des orthodoxes et négations des libéraux. — Déclaration que les candidats-pasteurs doivent souscrire avant leur consécration.

CHAPITRE IV. — La Bible (ou la Sainte Écriture) ne peut être la règle de foi des chrétiens. . 99

CHAPITRE V. — Lien qui doit unir les membres de l'Eglise. 125

Le lien qui doit unir les membres de l'Eglise ne peut être l'autorité absolue de la conscience individuelle. — Le lien qui doit unir les membres de l'Eglise n'est pas non plus la communauté du sentiment religieux. — Une première conclusion. — Une deuxième conclusion.

CHAPITRE VI. — Le Protestantisme est le rationalisme. 139

Témoignage d'Armand Saintes. — Court exposé des doctrines du rationalisme critique ; du rationalisme exégétique ; du rationalisme dogmatique, vulgaire, savant ou philosophique. — Les négations du Protestantisme mises en regard de ces rationalismes. — Protestantisme ou système protestant critique, exégète, dogmatique.

CHAPITRE VII. — Parenté du Protestantisme avec l'humanisme révolutionnaire. 174

Idée succincte mais fondamentale de l'humanisme dans l'ordre religieux. — La ressemblance du Protestantisme à l'humanisme dans cet ordre. — Qu'est Dieu aux yeux de l'humanisme ? — Et aux yeux du Protestantisme ? — Qu'est le Christ à l'école de l'humanisme ? — Et à l'école du Protestantisme ? — Excès où arrive la Réforme, relativement à la personnalité du Christ. — Haine de l'humanisme révolutionnaire pour tout ordre religieux. — Son imitation par le Protestantisme. — Premier moyen de la Révolution pour le renversement de l'ordre social. — Le Protestantisme le lui avait indiqué.

CHAPITRE VIII. — Le Protestantisme, père du communisme ou du socialisme. 191

Parallèle entre la doctrine qui fit la révolution religieuse du seizième siècle et la doctrine qui causa la Révolution politique contemporaine. — Défaite

des paysans. — Création d'Eglises d'Etat — Réveil du Protestantisme contre ces Eglises. — Application du libre examen à l'ordre social et politique. — Argument tiré de la mort d'Ananie. — Autre raison prise de la vocation de l'homme au bonheur. — Solution donnée par le Catholicisme. — Similitude des fruits produits par le Protestantisme et le socialisme. — Objection de M. Franz de Champagny. — Sa rétractation. — Le Protestantisme a désarmé la société en tuant les caractères.

CHAPITRE IX. — La franc-maçonnerie, fille du Protestantisme 218

Origine de la franc-maçonnerie. — Les principes de la franc-maçonnerie furent d'abord identiques aux principes du Protestantisme. — Identité de leurs haines. — Communauté des inspirations. — Tendresses maternelles de la Réforme pour la franc-maçonnerie et tendresses filiales de la franc-maçonnerie pour le Protestantisme. — Efforts de Mazzini, de Garibaldi et d'Avezzana pour introduire le Protestantisme dans Rome. — Sentiments des francs-maçons Edgard-Quinet et Eugène Sue relativement au Protestantisme. — Préférences ou favoritisme. — Invasion du Protestantisme dans les dignités en France, dans les colonies. — Son influence est due à la franc-maçonnerie. — Armoiries communes au Protestantisme et à la franc-maçonnerie.

CHAPITRE X. — Les mœurs dans le Protestantisme. 266

Difficultés de la résistance aux passions. — Nécessité d'un apostolat divin pour établir et conserver la morale. — L'abolition des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie par le Protestantisme l'a privé de deux moyens puissants de moralisation. — L'abolition du célibat ecclésiastique, cause de stérilité morale dans la Réforme. — Dogmes protestants destructeurs de la morale. — Requête de Zuingle relativement au mariage des prêtres. — Conséquences désastreuses du mariage des clercs. — Autorisation de la polygamie par les docteurs protestants. — Détail abondant des faits qui accusent la démoralisation du Protestantisme.

CHAPITRE XI. — L'intolérance du Protestantisme. 328

En Allemagne. — Langage incendiaire de Luther. — La guerre des paysans en est le premier résultat. — Aveu de Luther à ce sujet. — Confiscations, exils, meurtres commis par l'intolérance allemande. — Ses brigandages à Rome. — Amsdorf sacré évêque par le Pape de Wittemberg. — La persécution contre les catholiques dans le présent : Reinkens, évêque

schismatique. — Législation contre les catholiques en Allemagne. — Résistance des évêques. — Violentes persécutions exercées contre les évêques, les prêtres et les religieux. — Nouvelles lois en Allemagne contre l'Eglise et nouvelles victimes. — Persécution en Danemark, en Norwège, en Islande, en Suède. — Intolérance en Angleterre sous Henri VIII, sous Edouard. — Trêve sous le règne de Marie. — Ecrasement des catholiques sous Elisabeth. — Mémoire d'O'Connell. — Persécution en Irlande. — Atrocités commises par le Protestantisme contre les Irlandais. — Persécutions première et dernière en Suisse. — Intolérances et séditions protestantes en France. — Patriotisme protestant. — La Saint-Barthélemy.

CHAPITRE XII. — L'invisibilité de la société protestante..... 542

Nécessité de la visibilité de la véritable Eglise. — Le Protestantisme n'a pas la visibilité en tous les temps. — Visibilité dans l'unité, dans l'apostolicité, dans la sainteté. — Principaux traits de la vie des fondateurs du Protestantisme. — Conclusion.

Albi, Imp. Henri AMALRIC, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville.

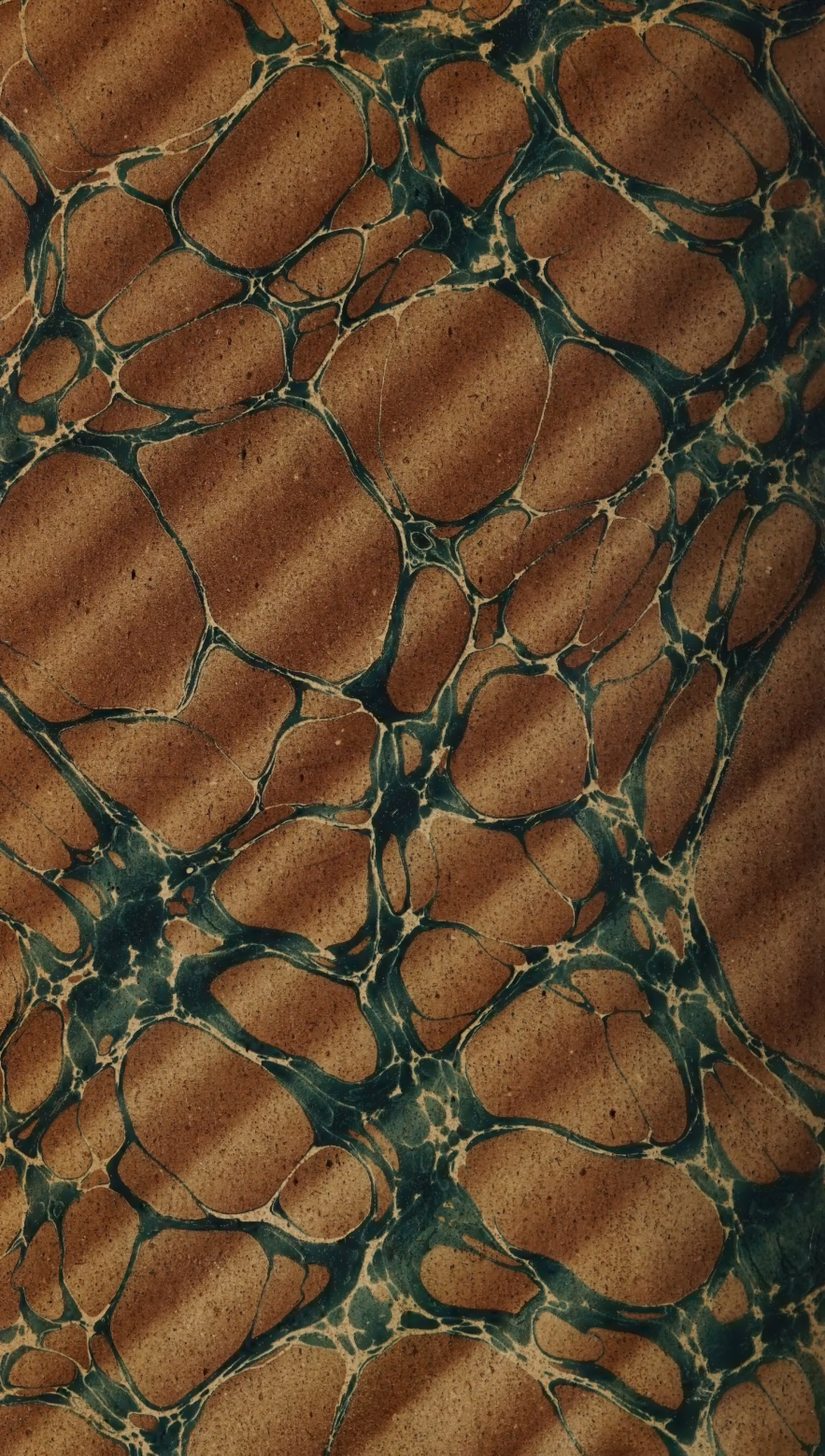

BW1840 .M31 v.1
Le protestantisme au XVIe et au XIXe
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00079 1147